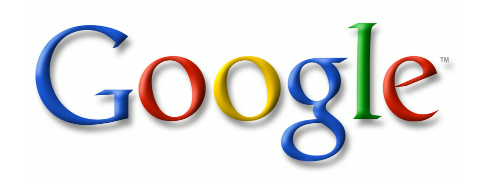
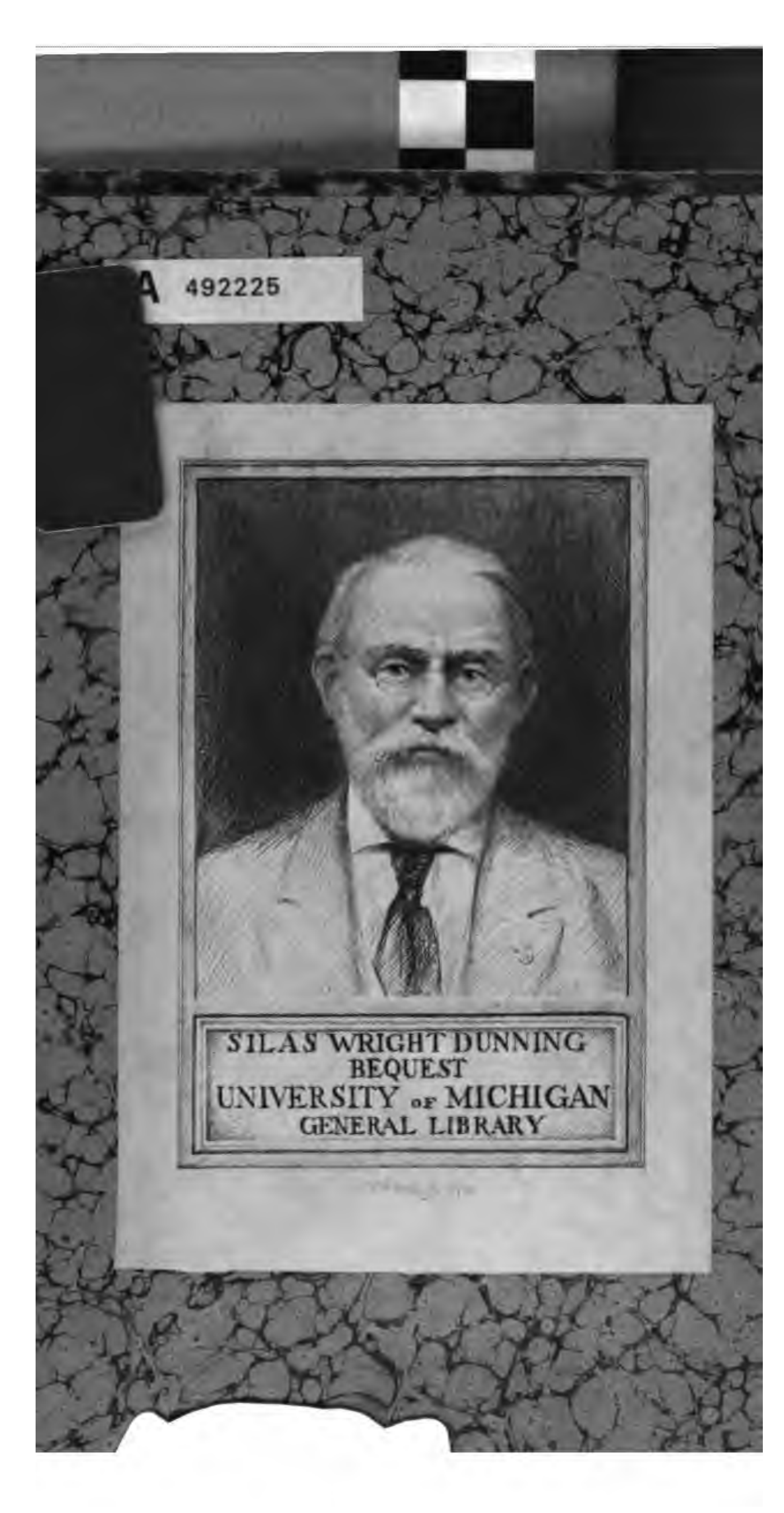
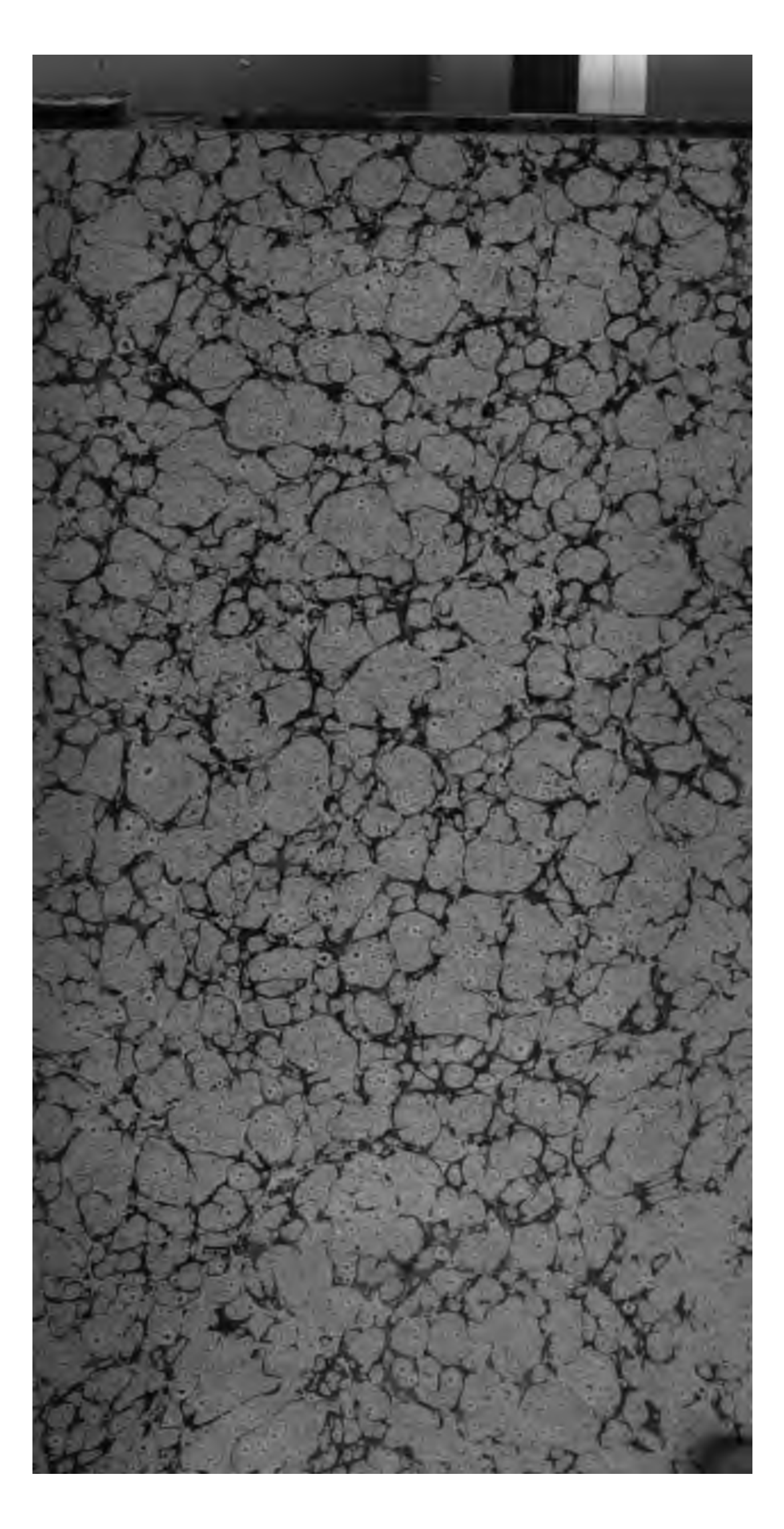




A 492225
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





[redacted]

Société des sciences [illegible] de médecine et d'agriculture d'Orléans.

BULLETIN

DES

SCIENCES PHYSIQUES,

Médicales et d'Agriculture d'Orléans,
publié au nom de la Société.

Nunquàm aliud natura, aliud sapientia dixit.
Juv., *Sat.* 14, 321.

TOME PREMIER.



ORLÉANS.

DE L'IMPRIMERIE DE HUET-PERDOUX.

1810.

PROSPECTUS.

Un goût commun pour l'étude, le désir de s'éclairer mutuellement, et le besoin de propager, dans le département, les nouvelles découvertes qui, chaque jour, enrichissent les sciences physiques et médicales ; tel fut, pendant l'an 1809, le motif d'une première association entre MM. les médecins et chirurgiens des hôpitaux, du bureau des Consultations gratuites, et quelques physiciens et naturalistes d'Orléans ; tel fut le mobile qui détermina chacun des membres de cette association, à solliciter de M. le Préfet, l'organisation de la Société, en *Société des Sciences physiques et médicales*.

Le sentiment du bien, une noble émulation et la bonne harmonie qui régnaient entre tous ses membres, devaient naturellement donner à cette réunion un caractère libéral. M. le Préfet sentit l'avantage dont elle pouvait être pour le département, accueillit la demande de ses fondateurs, et par son arrêté du 18 avril 1809, la *Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*, fut instituée.

Déjà, depuis un an, ses archives s'étaient remplies de nombreux matériaux ; déjà la Société comptait au nombre de ses collaborateurs, des

savans que la France révère, et qui, ambitieux d'attacher leur renommée au bonheur des hommes, n'avaient pas dédaigné d'encourager ses recherches en partageant ses travaux; elle crut devoir profiter de cet élan favorable : elle accrut le domaine qu'elle avait à cultiver, et décida, dans sa séance d'avril 1810, qu'elle s'adjoindrait un certain nombre de membres agricoles, chargés spécialement de recueillir auprès d'elle, les observations qui pouvaient tendre aux progrès de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle fit plus; elle voulut que chacun de ses correspondans put profiter de ses richesses, et arrêta que, tous les mois, il paraîtrait un bulletin de ses travaux, où seraient insérés successivement : les observations météorologiques et la constitution médicale du mois précédent; les mémoires et observations d'agriculture, de physique, d'histoire naturelle, de médecine et de chirurgie, offerts à la Société par ses membres résidans ou par ses correspondans; l'extrait des mémoires trop étendus pour être imprimés en entier dans le bulletin; l'annonce des découvertes nouvelles; et l'analyse des meilleurs ouvrages qui auraient rapport aux sciences que la Société cultive.

M. le Préfet ayant applaudi aux efforts de la Société, un comité de rédaction fut en conséquence nommé, et chargé de désigner, tous les mois, les mémoires les plus propres à composer chaque

bulletin. Afin d'assurer à ce travail important tout l'avantage dont il était susceptible, il fut en outre arrêté que, relativement au mode de rédaction des extraits en général, chaque rédacteur ne présenterait pas seulement, dans l'analyse qu'il serait chargé de faire, le plan du mémoire qui lui serait soumis, mais qu'il donnerait toujours à son travail une étendue suffisante pour que le lecteur put y trouver tous les résultats dont il est utile sur-tout de conserver le souvenir.

Du reste, les rédacteurs se sont promis d'être fidèles à la plus exacte impartialité; de chercher à rendre, de la manière la plus précise, les idées des auteurs qu'ils analyseront, sans jamais se permettre d'attaquer les opinions qu'ils ne croiront pas devoir admettre; ils se contenteront seulement de les indiquer.

Ainsi ce bulletin offrira à toutes les personnes qui le recevront, un tableau fidèle des travaux de la Société. Ce sera, pour chaque citoyen instruit, un dépôt public où il trouvera, au besoin, l'histoire de la science; où il aimera à puiser des renseignemens précieux, et qu'il pourra lui-même enrichir, pourvu que les faits qu'il présentera soient toujours basés sur la sévère doctrine de l'observation, qui est la seule dont la Société fasse profession.

Le Secrétaire général de la Société,

J. L. F. Dom. Latour.

savans que la France révère, et qui, ambitieux d'attacher leur renommée au bonheur des hommes, n'avaient pas dédaigné d'encourager ses recherches en partageant ses travaux ; elle crut devoir profiter de cet élan favorable : elle accrut le domaine qu'elle avait à cultiver, et décida, dans sa séance d'avril 1810, qu'elle s'adjoindrait un certain nombre de membres agricoles, chargés spécialement de recueillir auprès d'elle, les observations qui pouvaient tendre aux progrès de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle fit plus ; elle voulut que chacun de ses correspondans put profiter de ses richesses, et arrêta que, tous les mois, il paraîtrait un bulletin de ses travaux, où seraient insérés successivement : les observations météorologiques et la constitution médicale du mois précédent ; les mémoires et observations d'agriculture, de physique, d'histoire naturelle, de médecine et de chirurgie, offerts à la Société par ses membres résidans ou par ses correspondans ; l'extrait des mémoires trop étendus pour être imprimés en entier dans le bulletin ; l'annonce des découvertes nouvelles ; et l'analyse des meilleurs ouvrages qui auraient rapport aux sciences que la Société cultive.

M. le Préfet ayant applaudi aux efforts de la Société, un comité de rédaction fut en conséquence nommé, et chargé de désigner, tous les mois, les mémoires les plus propres à composer chaque

bulletin. Afin d'assurer à ce travail important tout l'avantage dont il était susceptible, il fut en outre arrêté que, relativement au mode de rédaction des extraits en général, chaque rédacteur ne présenterait pas seulement, dans l'analyse qu'il serait chargé de faire, le plan du mémoire qui lui serait soumis, mais qu'il donnerait toujours à son travail une étendue suffisante pour que le lecteur put y trouver tous les résultats dont il est utile sur-tout de conserver le souvenir.

Du reste, les rédacteurs se sont promis d'être fidèles à la plus exacte impartialité; de chercher à rendre, de la manière la plus précise, les idées des auteurs qu'ils analyseront, sans jamais se permettre d'attaquer les opinions qu'ils ne croiront pas devoir admettre; ils se contenteront seulement de les indiquer.

Ainsi ce bulletin offrira à toutes les personnes qui le recevront, un tableau fidèle des travaux de la Société. Ce sera, pour chaque citoyen instruit, un dépôt public où il trouvera, au besoin, l'histoire de la science; où il aimera à puiser des renseignemens précieux, et qu'il pourra lui-même enrichir, pourvu que les faits qu'il présentera soient toujours basés sur la sévère doctrine de l'observation, qui est la seule dont la Société fasse profession.

Le Secrétaire général de la Société,

J. L. F. Dom. Latour.

savans que la France révère, et qui, ambitieux d'attacher leur renommée au bonheur des hommes, n'avaient pas dédaigné d'encourager ses recherches en partageant ses travaux ; elle crut devoir profiter de cet élan favorable : elle accrut le domaine qu'elle avait à cultiver, et décida, dans sa séance d'avril 1810, qu'elle s'adjoindrait un certain nombre de membres agricoles, chargés spécialement de recueillir auprès d'elle, les observations qui pouvaient tendre aux progrès de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle fit plus ; elle voulut que chacun de ses correspondans put profiter de ses richesses, et arrêta que, tous les mois, il paraîtrait un bulletin de ses travaux, où seraient insérés successivement : les observations météorologiques et la constitution médicale du mois précédent ; les mémoires et observations d'agriculture, de physique, d'histoire naturelle, de médecine et de chirurgie, offerts à la Société par ses membres résidans ou par ses correspondans ; l'extrait des mémoires trop étendus pour être imprimés en entier dans le bulletin ; l'annonce des découvertes nouvelles ; et l'analyse des meilleurs ouvrages qui auraient rapport aux sciences que la Société cultive.

M. le Préfet ayant applaudi aux efforts de la Société, un comité de rédaction fut en conséquence nommé, et chargé de désigner, tous les mois, les mémoires les plus propres à composer chaque

bulletin. Afin d'assurer à ce travail important tout l'avantage dont il était susceptible, il fut en outre arrêté que, relativement au mode de rédaction des extraits en général, chaque rédacteur ne présenterait pas seulement, dans l'analyse qu'il serait chargé de faire, le plan du mémoire qui lui serait soumis, mais qu'il donnerait toujours à son travail une étendue suffisante pour que le lecteur put y trouver tous les résultats dont il est utile sur-tout de conserver le souvenir.

Du reste, les rédacteurs se sont promis d'être fidèles à la plus exacte impartialité; de chercher à rendre, de la manière la plus précise, les idées des auteurs qu'ils analyseront, sans jamais se permettre d'attaquer les opinions qu'ils ne croiront pas devoir admettre; ils se contenteront seulement de les indiquer.

Ainsi ce bulletin offrira à toutes les personnes qui le recevront, un tableau fidèle des travaux de la Société. Ce sera, pour chaque citoyen instruit, un dépôt public où il trouvera, au besoin, l'histoire de la science; où il aimera à puiser des renseignemens précieux, et qu'il pourra lui-même enrichir, pourvu que les faits qu'il présentera soient toujours basés sur la sévère doctrine de l'observation, qui est la seule dont la Société fasse profession.

Le Secrétaire général de la Société,

J. L. F. Dom. Latour.

LISTE

Des Membres de la Société des Sciences physiques, médicales et d'agriculture d'Orléans.

AN 1810.

Membres honoraires résidans dans le département.

Mai 1809. M. le PRÉFET du département.
Juin 1809. M. le PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'Appel.
M. l'EVÊQUE d'Orléans.
M. le MAIRE d'Orléans.
M. GENTY, proviseur du lycée impérial d'Orléans, correspondant de l'institut de France, etc.
Nov. 1809. M. DE CHAMPEAUX, recteur de l'académie impériale d'Orléans, etc.
Avr. 1810. M. FOUGEROUX DE SECVAL, président du conseil du département du Loiret.
M. HENRI DE LONGUÈVE, propriét.

Membres honoraires étrangers.

Juin 1809. M. le baron DE CORVISART, premier médecin de S. M. I. et R., professeur honoraire de la faculté de médecine de Paris, etc.

M. le professeur CUVIER, conseiller titulaire de l'université impériale, vice-recteur de la faculté des sciences de Paris, de l'institut de France, etc.

M. le professeur HAUY, de l'institut de France, professeur de minéralogie, etc.

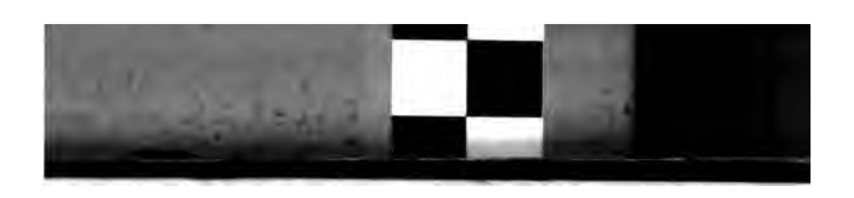
M. le professeur DE JUSSIEU, conseiller titulaire de l'université impériale, vice-recteur de la faculté de médecine de Paris, de l'institut de France, etc.

M. le docteur LATOUR, 1.er médecin de S. M. le Roi de Hollande, chevalier de l'ordre royal de l'union, de l'académie de Harlem, des sociétés de médecine de Paris, etc.

Janv. 1810. M. le professeur CHAUSSIER, président du jury médical du départ. du Loiret, professeur de la faculté de médecine de Paris, de l'institut de France, etc.

Avr. 1810. M. TESSIER, de l'institut de France, inspecteur général des bergeries de S. M. I. et R.

M. DE LASTEYRIE, de l'institut de France, etc.



Membres titulaires, ou Comité administratif de la Société.

BUREAU.

Avr. 1810. M. le baron PIEYRE, préfet du dép.[t] du Loiret, membre de la légion d'honneur, des Arcades de Rome, de l'académie Celtique, des sociétés du Gard, d'Agen, etc.; *président honoraire.*

Mai 1809. M. LANOIX, médecin de l'hôpital général et des épidémies d'Orléans, médecin du bureau des consultations gratuites de la même ville, correspondant de la société de l'école de médecine et de la société médicale de Paris, de celle de Bordeaux, etc.; *président ordinaire.*

M. JULES DE TRISTAN, naturaliste, etc.; *vice-président.*

M. J. L. F. DOM. LATOUR, médecin en chef de l'hôtel-dieu et des épidémies d'Orléans, médecin du lycée impérial et des prisons de la même ville, professeur de médecine et d'histoire naturelle médi-

cale, membre du jury médical du département du Loiret, des sociétés de médecine de Paris, Montpellier, Liége, Évreux, etc.; des sociétés académiques de Paris et Rouen; *secrétaire général archiviste.*

M. Fouré, médecin du bureau des consultations gratuites d'Orléans, ancien inspecteur du service de santé de la marine, aux ports de Nantes et de Paimbœuf; correspondant de la société médicale d'émulation de Paris, de la société académique de la Loire-Inférieure, etc.; *secrétaire particulier.*

M. Payen, professeur de physiologie et d'anatomie, chirurgien en chef adjoint de l'hôtel-dieu d'Orléans, membre du ci-devant collége de chirurgie de la même ville, etc.; *trésorier.*

M. Ranque, professeur de clinique médicale, médecin en chef adjoint de l'hôtel-dieu d'Orléans, du bureau des consultations gratuites de la même ville, correspondant de la société médicale d'émulation

de Paris; de la société des sciences, arts et agriculture de Nevers, etc.

M. Gablé, professeur du cours gratuit d'accouchemens d'Orléans, chirurgien de l'hospice de la Croix de la même ville; correspondant de la société médicale d'émulation de Paris, etc.

M. Séb. Bigot de Morogues, naturaliste, de l'académie d'Jéna, etc.

M. Barré, D. C., professeur de physique et d'histoire naturelle, au lycée impérial d'Orléans.

Avr. 1810. M. Dugaigneau de Champvallins, propriétaire.

M. de Guercheville, *idem*.

M. Lecauchois, conservateur des eaux et forêts, à Orléans.

Mai 1810. M. d'Illiers, propriétaire.

Membres résidans.

Mai 1809. M. l'abbé Dubois, naturaliste.

M. Gaspard de Bizemont.

M. Jallon, docteur en médecine, ancien professeur d'anatomie, correspondant de l'athénée de la littérature et de la langue française.

M. Pelletier, docteur en médecine.

M. de S.-Hilaire aîné, naturaliste.

M. Poulet de l'Isle, inspecteur de l'académie impériale d'Orléans, professeur de mathématiques.

M. Fougeron père, docteur en chirurgie, pharmacien; membre du ci-devant collége de chirurgie d'Orléans, etc.

M. Lambron, pharmacien.

M. de Champvallins, minéralog.[te]

Déc. 1809. M. Carrier, docteur en médecine.

M. Sue, *idem*.

M. Capval, pharmacien.

M. Tabouret, *idem*.

M. Fougeron fils.

Avr. 1810. M. Chaudruc de Crazannes, membre de l'académie celtique de France, de la société académique des sciences de Paris, de celle d'encouragement pour l'industrie nationale; des académies et sociétés de Bordeaux, Toulouse, Nîmes, la Rochelle, Agen, etc.; secrétaire général de la préfecture du département du Loiret.

M. de Villebrême, propriétaire.

M. de Lokar, *idem*.

Mai 1810. M. de Tivillé, correspondant de la société d'agriculture du départem.[t] de la Seine, etc

Correspondans nationaux ou étrangers, MM.

ABADIE, docteur en médecine, *à Châteauneuf*.
ALLONNE (d'), propriétaire, *à Latouche*.
ALLVOT, naturaliste, *à Limoges*.
ALIBERT, médecin de l'hôpital S.-Louis, professeur d'histoire naturelle médicale, membre de la société de l'école de médecine de Paris, de l'académie royale de médecine de Madrid, de celle des sciences de Turin, etc., *à Paris*.
AUTHENAC, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, *à Châteaudun*.
BAILLOU, naturaliste, *à Tours*.
BARBÉ, *à Neuvy*.
BAUMES, professeur de la faculté de médecine de Montpellier, ex-secrétaire perpétuel de la société de médecine pratique de la même ville; correspondant de celles de Paris, Bordeaux, Dijon, etc., *à Montpellier*.
BERLIOZ, docteur en médecine, de plusieurs sociétés savantes, *à Blois*.
BOINVILLIERS, inspect.r de l'académie impériale de Douay, correspondant de l'institut, etc., *à Douay*.
BOISSARD, pharmacien, *à Châteauroux*.
BRONGNIART, directeur de la manufacture de Sèvre, et ingénieur des mines, *à Paris*.
BOURIAT, docteur en médecine, *à Tours*.
BOYER, chirurgien, *à Oudon*.

CADET, pharmacien de Sa Majesté Impériale et Royale, etc., *à Paris.*

Le baron de CHAMBAUDOIN, préfet du départ.[t] de l'Eure, président de la société de médecine, *à Evreux.*

CLAI, docteur en médecine, *à Chartres.*

Le baron de CORBIGNY, préfet du département de Loir-et-Cher, *à Blois.*

DANOT, docteur en médecine, *à Lorient.*

DARBEFEUILLE, chirurgien en chef de l'hôpital de Nantes, *à Nantes.*

DARTONNE, sous-préfet, *à Gien.*

DEBREUZE, docteur en médecine, *à Montargis.*

Le baron DEGERANDO, secrétaire général du ministère de l'intérieur, maître des requêtes, de l'institut national de France, etc.

DELESTRE, docteur en médecine, *à Neuville-aux-Bois.*

DELARUE, pharmacien, secrétaire de la société de médecine du dép.[t] de l'Eure, *à Évreux.*

DEMOURS, médecin oculiste, etc., *à Paris.*

DE S.[te]-SUZANNE, docteur en médecine, *à Etampes.*

DESLONCHAMPS, docteur en médecine, *à Paris.*

DESPARANCHES, médecin de l'hôpital général de Blois, etc., *à Blois.*

DEYEUX, premier pharmacien de S. M. Impériale et Royale, professeur de la faculté de médecine, de l'institut national, etc., *à Paris.*

DUBOIS, professeur de la faculté de médecine de Paris, chirurgien consultant de S. M. Imp. et Royale, médecin de l'hospice de perfectionnement, etc., *à Paris.*

DUBUISSON, naturaliste, *à Nantes.*

DUPUYTREN, professeur d'anatomie, inspecteur de l'université impériale, *à Paris.*

DUMÉRIL, professeur de physiologie, *idem.*

FAUGAS DE S.-FOND, professeur d'histoire naturelle, *idem.*

FLEURIAU DE BELLEVUE, naturaliste, *à la Rochelle.*

FOURÉ, docteur en médecine, membre du jury médical et de l'institut du département de la Loire-Inférieure, de la société médicale d'émulation de Paris, etc., *à Nantes.*

FRANCK, professeur de médecine, *à Wilna.*

GIRAUT, 1.er chirurgien de S. M. le Roi de Hollande, chevalier de l'ordre royal de l'union, de l'académie royale de Harlem, etc., *à Amsterdam.*

GANNARD, docteur en médecine, inspecteur des eaux de Segray, *à Pithiviers.*

GARNIER, docteur en chirurgie, *à Lorris.*

GASTELLIER, docteur en médecine, de plusieurs sociétés savantes, *à Paris.*

GIRAUDY, docteur en médecine, secrétaire de la société de médecine pratique de Paris, *idem.*

GILBERT, chirurgien de l'hospice des vénériens, *à Paris.*

GILLET DE LAUMONT, minéralogiste, *idem.*

GRASSY, docteur en médecine, *à Bordeaux.*

HALLÉ, médecin ordinaire de S. M. Impériale et Royale, professeur de la faculté de médecine de Paris, de l'institut national, etc., *à Paris.*

HOURY, ingénieur du conseil des mines, *idem.*

HUSSON, docteur en médecine, bibliothécaire de l'école de médecine de Paris, *idem.*

HUZARD, de l'institut national, etc., *idem.*

ISABEAU, docteur en médecine, *à Gien.*

JAHAN, docteur en médecine, *à Sully-sur-Loire.*

KERAUDREN, inspecteur du service de santé de la marine, *à Paris.*

DELACROIX, géomètre, *à Montargis.*

LACOSTE, profes. d'hist. naturelle, *à Clermont.*

LAFOND, docteur en médecine, *à Bordeaux.*

Le baron LAREY, chirurgien en chef de la garde impériale, inspecteur général des hôpitaux militaires, etc., *à Paris.*

LANDRÉ-BEAUVAIS, médecin en chef adjoint de l'hospice de la Salpêtrière, *idem.*

LEBAS, docteur en médecine, *à Bourges.*

LEBRUN, sous-préfet, *à Pithiviers.*

LECAMUS, naturaliste, *à Paris.*

LELIÈVRE, minéralogiste, *idem.*

LEMAIGRE, propriétaire, *à Cléry.*

LEMAN, minéralogiste, *à Paris.*

Lentz, directeur de l'académie d'Jéna, *à Jéna.*

Lerminier, docteur en médecine, etc., *à Paris.*

Levacher de la Feutrie, doct. en médecine, *idem.*

Leroux, médecin de l'hôpital de la Charité, médecin ordinaire de S. M. la Reine de Hollande, *idem.*

Marie de S.-Ursin, doct. en médecine, *idem.*

Maulny, naturaliste, *au Mans.*

Mésanges, sous-préfet, *à Montargis.*

de la Métherie, professeur au collége de France, *à Paris.*

Louis Monge, examinateur de la marine, chev.[er] de l'empire, etc., *idem.*

Nauche, docteur en médecine, *idem.*

Neergaard, *idem.*

Nazon, propriétaire, *à S.-Germain.*

Parmentier, de l'institut de Fr.[e], etc., *à Paris.*

Pasquier, chirurgien ordinaire de S. M. le roi de Hollande, *à Amsterdam.*

Peerson, naturaliste, *à Paris.*

Pellieux, docteur en médecine, naturaliste, *à Baugenci.*

Petit, docteur en médecine, *à Lyon.*

Petit (Ant.), médecin de l'hôtel-dieu de Paris.

Pierson, docteur en médecine, *à Nevers.*

Pillien, docteur en médecine, *à la Charité.*

Pinel, médecin consultant de S. M. Impériale et Royale, de l'institut national, etc., *à Paris.*

Poisson,

POISSON, profes. de la fac. des sciences, *à Paris.*

POINSOT, professeur au lycée Bonaparte, *idem.*

PORTAL, professeur du collége de France, de l'institut national, etc., *idem.*

RAMEAU, docteur en médecine, *à Gien.*

RECAMIER, médecin de l'hôtel-dieu de Paris, profes. de nosologie interne, etc., *à Paris.*

RICHERAND, professeur de la faculté de médecine de Paris, etc., *idem.*

ROMIEUX, docteur en médecine, de la société médicale de Paris, etc., *à la Rochelle.*

ROUILLÉ, naturaliste, *aux Sables-d'Olonnes.*

ROUX, docteur en médecine, *à Châteaurenard.*

ROYER-COLLARD, médecin en chef de l'hospice de Charenton, inspect.r général de l'université impériale, *à Paris.*

DE SALVERT, naturaliste, (*dép.t du Loiret.*)

SAUVEUR, secrétaire général de la société de médecine de Liége, *à Liége.*

SAIZI, docteur en médecine, *à Pithiviers.*

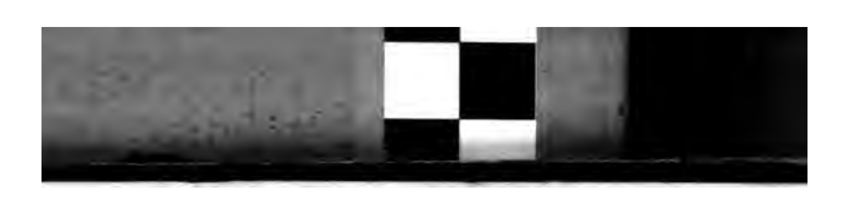
SCARPA, professeur d'anatomie, *à Pavie.*

SEDILLOT, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la société de médecine, séante au Louvre, etc., *à Paris.*

SOLIMANI, docteur en médecine, *à Nismes.*

TARTRA, secrétaire général de la société d'émulation, etc., *à Paris.*

THOURET, législateur, doyen de la faculté de médecine de Paris, etc., *idem.*



Membres titulaires, ou Comité administratif de la Société.

BUREAU.

Avr. 1810. M. le baron PIEYRE, préfet du dép.t du Loiret, membre de la légion d'honneur, des Arcades de Rome, de l'académie Celtique, des sociétés du Gard, d'Agen, etc.; *président honoraire.*

Mai 1809. M. LANOIX, médecin de l'hôpital général et des épidémies d'Orléans, médecin du bureau des consultations gratuites de la même ville, correspondant de la société de l'école de médecine et de la société médicale de Paris, de celle de Bordeaux, etc.; *président ordinaire.*

M. JULES DE TRISTAN, naturaliste, etc.; *vice-président.*

M. J. L. F. DOM. LATOUR, médecin en chef de l'hôtel-dieu et des épidémies d'Orléans, médecin du lycée impérial et des prisons de la même ville, professeur de médecine et d'histoire naturelle médi-

cale, membre du jury médical du département du Loiret, des sociétés de médecine de Paris, Montpellier, Liége, Évreux, etc.; des sociétés académiques de Paris et Rouen; *secrétaire général archiviste.*

M. Fouré, médecin du bureau des consultations gratuites d'Orléans, ancien inspecteur du service de santé de la marine, aux ports de Nantes et de Paimbœuf; correspondant de la société médicale d'émulation de Paris, de la société académique de la Loire-Inférieure, etc.; *secrétaire particulier.*

M. Payen, professeur de physiologie et d'anatomie, chirurgien en chef adjoint de l'hôtel-dieu d'Orléans, membre du ci-devant collége de chirurgie de la même ville, etc.; *trésorier.*

M. Ranque, professeur de clinique médicale, médecin en chef adjoint de l'hôtel-dieu d'Orléans, du bureau des consultations gratuites de la même ville, correspondant de la société médicale d'émulation

que la nature suit, pour la solution de cette maladie, ni par conséquent les méthodes déterminées de guérir, qui méritent la préférence; cette partie, la plus importante de l'art, manque de règles, et comme en médecine, il ne peut en exister d'utiles, que lorsqu'elles sont fondées sur les faits, une pratique de plus de trente ans m'a fait recueillir une multitude d'observations qu'on jugera peut-être de quelqu'intérêt pour fixer les idées des praticiens sur un des points principaux du traitement; elles seules m'ont donné l'idée de ce mémoire.

Essayons d'abord de nous faire un juste jugement de la dysenterie; voyons si nous ne pourrions pas trouver dans les différens tableaux que nous ont laissés les médecins de l'antiquité et les observateurs modernes, des signes essentiels qu'on n'a cessé de remarquer, mais dont on n'a jamais assez examiné la nature et l'importance; réfléchissons si, comme résultats d'une cause épidémique, ils ne pourraient point devenir à leur tour, la cause des accidens consécutifs et souvent funestes de la maladie, et s'ils ne doivent pas nous donner la clef d'une meilleure manière de philosopher, et d'une conduite médicale particulière; reconnaissons enfin, si ces mêmes signes, bien approfondis, bien caractérisés, peuvent seuls et avec le concours de l'expérience, fournir très-souvent, dès l'invasion de la

M. Poulet de l'Isle, inspecteur de l'académie impériale d'Orléans, professeur de mathématiques.

M. Fougeron père, docteur en chirurgie, pharmacien, membre du ci-devant collége de chirurgie d'Orléans, etc.

M. Lambron, pharmacien.

M. de Champvallins, minéralog.te

Déc. 1809. M. Carrier, docteur en médecine.

M. Sue, *idem*.

M. Capval, pharmacien.

M. Tabouret, *idem*.

M. Fougeron fils.

Avr. 1810. M. Chaudruc de Crazannes, membre de l'académie celtique de France, de la société académique des sciences de Paris, de celle d'encouragement pour l'industrie nationale; des académies et sociétés de Bordeaux, Toulouse, Nîmes, la Rochelle, Agen, etc.; secrétaire général de la préfecture du département du Loiret.

M. de Villebrême, propriétaire.

M. de Lokar, *idem*.

Mai 1810. M. de Tivillé, correspondant de la société d'agriculture du départem.t de la Seine, etc

Correspondans nationaux ou étrangers, MM.

ABADIE, docteur en médecine, *à Châteauneuf.*

ALLONNE (d'), propriétaire, *à Latouche.*

ALLVOT, naturaliste, *à Limoges.*

ALIBERT, médecin de l'hôpital S.-Louis, professeur d'histoire naturelle médicale, membre de la société de l'école de médecine de Paris, de l'académie royale de médecine de Madrid, de celle des sciences de Turin, etc., *à Paris.*

AUTHENAC, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, *à Châteaudun.*

BAILLOU, naturaliste, *à Tours.*

BARBÉ, *à Neuvy.*

BAUMES, professeur de la faculté de médecine de Montpellier, ex-secrétaire perpétuel de la société de médecine pratique de la même ville; correspondant de celles de Paris, Bordeaux, Dijon, etc., *à Montpellier.*

BERLIOZ, docteur en médecine, de plusieurs sociétés savantes, *à Blois.*

BOINVILLIERS, inspect.r de l'académie impériale de Douay, correspondant de l'institut, etc., *à Douay.*

BOISSARD, pharmacien, *à Châteauroux.*

BRONGNIART, directeur de la manufacture de Sèvre, et ingénieur des mines, *à Paris.*

BOURIAT, docteur en médecine, *à Tours.*

BOYER, chirurgien, *à Oudon.*

primitive, et la marche qui peut seule la conduire à la perfection dont elle est susceptible.

Que ne devons-nous pas à tous les médecins observateurs qui honorent l'art en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Italie, pour l'accord qu'ils semblent avoir simultanément formé en faveur d'une révolution qui nous présente la médecine d'*Hippocrate* comme le modèle que nous devons imiter! en effet, vingt siècles d'hypothèses n'ont pu porter aucune atteinte à cet édifice solide, et tous les systêmes ont péri avec leurs auteurs; pouvaient-ils balancer les leçons de l'expérience?

Nous ne pouvons que nous en applaudir; ce sont les seules que suivent aujourd'hui les savans dans notre art; uniquement occupés d'être utiles à leurs semblables, ils ravissent quelquefois à leur fonction honorable, des momens précieux, et qui le deviennent davantage, puisqu'ils les consacrent à rédiger des observations qui ne sont que la copie fidèle des phénomènes que la nature présente dans les maladies; leur publicité atteste l'intérêt des faits et le talent avec lequel elles sont décrites.

C'est à la lecture de leurs ouvrages qu'on peut se convaincre que les praticiens distingués se sont tous instruits à l'école de l'expérience et de l'observation : dans toutes les histoires de la dysenterie sur-tout, ils surpassent, sans con-

tredit, ceux qui, avant eux, en avaient fait une longue étude.

Pour ne pas confondre la dysenterie avec les autres flux de ventre, on remarquera que, dans la dysenterie, le premier accident qu'éprouvent les malades, est une envie fréquente d'aller à la garde-robe, qui dégénère presqu'aussitôt en efforts douloureux; elle est ordinairement suivie de déjections muqueuses sanguinolentes. Les tranchées qui les accompagnent décèlent une cause d'irritation constante, dont le siége est presque toujours dans les gros intestins. La matière de ce flux est de couleur blanchâtre, grisâtre ou sanguinolente; quelquefois elle ne paraît être que du sang tout pur, et rarement du pus; mais dans ce dernier cas, la nuance qui la distingue des déjections véritablement muqueuses, est très-difficile à saisir pour des yeux peu exercés; et voilà ce qui a mis tant d'incertitude dans le diagnostic des anciens, sur l'état pathologique des intestins, qu'ils croyaient ulcérés dans toutes les dysenteries.

A mesure que les épreintes se rapprochent, elles s'opposent à la sortie des matières fécales, au lieu de les chasser; et c'est avec raison qu'on soupçonne alors une phlegmasie qui peut se propager jusqu'à l'intestin rectum, et qui se caractérise par des ténesmes; il ne faut donc pas juger d'après les tranchées et le nombre des déjections, de la quantité excessive de matières alvines que

l'on croirait devoir être rendues, puisque ces matières sont plutôt suspendues qu'augmentées par ces efforts réitérés, et c'est ce qui distingue la dysenterie, 1.° *de la diarrhée*, qui est un flux de ventre fréquent et abondant, dans lequel des matières fécales, séreuses ou lymphatiques, sont sécrétées dans le canal intestinal, contre l'ordre ordinaire naturel; 2.° *du flux céliaque*, qui consiste dans une lésion des intestins, d'après laquelle sont évacués les alimens à demi digérés, et mêlés avec une sanie purulente; 3.° *de la lienterie*, qui ressemble beaucoup aux flux céliaque, par la quantité des évacuations, avec la différence que dans *la lienterie*, les alimens ne sont presque pas changés, et que les déjections n'y sont pas fétides; 4.° *du flux hépatique*, qui ressemble à de la lavure de chair, et qui, souvent sanieux, bilieux, porte d'ailleurs tous les signes qui annoncent la couleur du foie et son altération ; 5.° *du mélœna*, dans lequel les déjections sont comme de la poix liquide.

Il arrive pourtant que la dysenterie dégénère très-souvent en un véritable flux diarrhoïque, et que ses préliminaires semblent quelquefois appartenir à la diarrhée, à cause de l'abondance des évacuations alvines, qui dure tout au plus un jour.

Une observation importante, c'est qu'au nombre de ces derniers flux, s'allient rarement des reprises

de ténesmes et des épreintes, qui sont des attributs inséparables de la dysenterie.

Des auteurs célèbres ont avancé que la fièvre était le symptôme essentiel concomittant de la dysenterie. Cette opinion est démentie par l'expérience. J'ai vu beaucoup de malades dans lesquels elle ne s'était déclarée qu'après le second, le troisième ou le quatrième jour, et même plus tard; dans quelques-uns cependant, mais c'est très-rare, elle coïncide avec les premiers momens de l'invasion de la maladie; et même on a vu des épidémies où la fièvre était la maladie primitive, et la dysenterie le symptôme principal, comme l'ont observé *Sydenham*, *Pringle*, *Zimmermann*, *Barthez*, etc.

Il s'agit encore ici de distinguer la dysenterie contagieuse épidémique, de celle qui peut survenir par l'effet d'une superpurgation; par l'abus des mercuriels ou des antimoniaux; par la délitescence d'un principe psorique ou autre, dans les intestins, comme la gale, des dartres, la goutte, etc.; par la rupture d'un abcès dans l'intérieur; par la filtration, dans le canal intestinal, d'une humeur délétère, bilieuse, etc.; par différentes hémorragies actives ou passives; par sympathie, comme dans la dentition des enfans; par le retour des accès, dans certaines fièvres intermittentes, comme on en trouve plusieurs exemples dans le savant traité des

fièvres ataxiques, du docteur *Alibert*. Evidemment une extrême sensibilité des nerfs et une grande dégénération des humeurs, dont il a été fait mention, peuvent transmettre une telle impression sur les membranes des intestins, qu'il en résulte une irritation violente fixe et la dysenterie; mais ces causes isolées ne donnent jamais naissance à une épidémie, et ne peuvent être considérées comme contagieuses.

C'est de la dysenterie seule qui a ces deux caractères, *épidémiques* et *contagieux*, dont je me propose de parler dans cette dissertation; je dirai librement ma pensée, quoiqu'elle ne s'accorde pas avec les idées de la plupart des médecins cliniques, et j'espère qu'on rendra justice à la droiture de mes intentions, à la bonne foi de mes recherches, et à l'exacte vérité de mes découvertes, si, avant d'admettre mes assertions, on consulte l'observation, et si on répète mes expériences.

Elles seules m'ont fait un devoir de plier ma pratique à ce qu'elles m'enseignaient. C'est d'après des conseils sages que j'ai fait des essais, je les ai vus couronnés du plus grand succès; dès-lors j'ai passé moi-même du doute à la plus grande certitude. Voici, du reste, la méthode que j'ai suivie à cet effet.

J'ai considéré d'abord dans l'ensemble des symptômes dont se compose la dysenterie, une extrême irascibilité dans la faculté expultrice, avec

des tranchées et des épreintes des intestins. Les anciens les ont nommées, comme je l'ai déjà dit, *difficulté, tourment des intestins*. C'est spécialement sur ces symptômes qu'ils se sont appesantis, parce qu'ils prédominent tous les autres, qu'ils commencent la maladie, et qu'ils ne l'abandonnent qu'à la fin.

Pour connaître les symptômes essentiels d'une maladie, *Hamilton* conseille d'attaquer, par des moyens palliatifs, la généralité des symptômes en même temps; et ceux qui résistent le plus, doivent être regardés comme la maladie primitive (1). Dans la dysenterie, la douleur, les épreintes, les tranchées, seraient donc l'affection essentielle.

Quels seraient autrement les symptômes qui pourraient appartenir à l'absence de la dysenterie? serait-ce la fièvre?... nous avons observé qu'elle n'était pas inséparable de la maladie. *Huxam* a vu même des épidémies où il n'en existait pas du tout. Pourrait-on encore envisager les déjections comme constitution de l'affection?... elles la suivent immédiatement; elles n'en sont donc que l'effet; presque toujours muqueuses, sanguino-

---

(1) *Hamilton* a oublié d'ajouter que les symptômes qui résistent, existaient déjà au commencement de la maladie; car un accident grave pourrait naître de la dysenterie, devenir ensuite le plus opiniâtre, et néanmoins il ne pourrait être considéré comme patognomonique.

lentes, elles procèdent de l'irritation ou de la phlegmasie de la membrane muqueuse des intestins ; elles sont donc le *symptoma symptomatis ;* et c'est pourquoi leur fréquence, leur abondance et leur durée, ne soulagent pas ; au contraire, la somme des forces du malade en est diminuée, et toutes les fonctions en sont altérées. Ces déjections, abandonnées à la nature, ou excitées par l'art, dégénèrent souvent en diarrhée colliquative. Jamais elles ne tendent à une crise salutaire ; quelquefois cependant elles entraînent la cause de la dysenterie, et alors elles peuvent être avantageuses ; mais ce hasard est si rare, qu'il y aurait beaucoup d'inconvéniens d'en faire la règle d'une méthode de traitement imitative de ce flux.

Doit-on considérer aussi la plénitude des premières voies, comme un signe essentiel, parce que le malade éprouve quelquefois, au commencement de la dysenterie, des nausées, des vomissemens, des cardialgies, des éructations? etc. Ces accidens s'expliquent par la sympathie des intestins avec l'estomac, et rarement ils ont une autre cause. D'ailleurs, ils ne suivent pas la dysenterie toujours, et l'épidémie attaque indistinctement les sujets qui, un instant auparavant, jouissaient d'une bonne santé, n'éprouvaient aucun dégoût, et avaient même un haut appétit : rien donc ne prouve que ces embarras gastriques soient essentiels.

Il existe encore d'autres symptômes accidentels, tels que le ténesme, dont le siége est dans l'intestin rectum; la strangurie, et même une suppression totale des urines. *Degner* rapporte que dans une épidémie, les malades rendaient à peine quelques gouttes d'urine, pendant huit et même quatorze jours.

La variété de la nature et de la couleur des déjections, est encore remarquable dans la dysenterie, comme nous l'avons déjà vu. *Willis* parle d'une épidémie où les déjections n'étaient que de l'eau. *Zimmerman* et *Degner* rapportent que des malades rendaient en vingt-quatre heures, quarante livres d'une humeur aqueuse, ce qui amenait en peu de jours le marasme le plus complet.

De célèbres praticiens, voyant les déjections de couleur bilieuse, ont jugé que cette humeur était la cause matérielle de la dysenterie; mais plusieurs malades, dans la même épidémie, ne rendent uniquement que de la bile; quelques-uns, beaucoup de cette humeur mêlée avec du sang; d'autres enfin, des mucosités simplement. Ces changemens, dans les différens malades, ne s'opèrent que par l'influence de l'irritation des intestins sur le foie, sur le reste du tube intestinal, sur l'estomac, etc.

Un symptôme bien frappant dans la dysenterie épidémique, c'est l'odeur fétide, caractéristique

des déjections; elle appartient tellement à cette maladie, qu'elle suffirait à beaucoup de praticiens pour le diagnostic.

Outre les humeurs muqueuses sanguinolentes que les déjections expulsent des intestins, dans la dysenterie, on a vu souvent des malades rendre des concrétions polypeuses, des fausses membranes, comme dans *le croup*. *Aëtius* a observé de ces mucosités consistantes très-longues, et il en a vu de la forme du tube intestinal. *Hippocrate* avait fait déjà cette remarque. D'autres médecins ont considéré ces fausses membranes comme organisées, puisqu'ils les croyaient produites par une dénudation des intestins de la membrane villeuse; mais *Morgagni* les attribue aux glandes muqueuses, qui, trop irritées par la maladie, sécrétent abondamment ce mucus, qui se durcit. Il avait déjà prévu et devancé les découvertes de *Bichat*, qui a si bien éclairé la théorie des membranes muqueuses.

La médecine clinique nous fait appercevoir encore de grandes variétés, et dans le nombre et dans la forme des accidens les plus ordinaires, comme la fièvre plus ou moins hâtive, intense, nulle ou tardive; les anxiétés précordiales et les syncopes; la soif inextinguible ou modérée; le hoquet fatigant, continu ou intermittent, selon l'intempérie de la saison où règne la dysenterie; le tempérament du malade, la disposition particulière

des intestins, le caractère du miasme contagieux, etc.

Combattue dès l'invasion, par la méthode que j'indiquerai, la dysenterie ne dure que trois ou quatre jours. Le terme en est incertain, quand l'occasion d'en arrêter les progrès a été manquée ; elle finit alors par la santé, par d'autres maladies aiguës ou chroniques, ou par la mort. Je ferai voir dans quelles circonstances et comment l'un de ces trois états doit succéder à la maladie.

On n'est plus réduit, comme les anciens, à des probabilités, à des conjectures, sur le véritable siége de la dysenterie. Il est certain, d'après l'autopsie cadavérique, qu'il réside dans la membrane muqueuse des intestins. Si on observe bien la marche de la nature dans le développement du principe épidémique qui porte là ses impressions, on distinguera infailliblement deux temps essentiels à connaître dans le mode pathologique de cette membrane. Le premier temps est celui où l'affection se borne à la simple irritation, qui commence déja à mettre en jeu les glandes muqueuses, et à les exciter à une fonction de sécrétion vicieuse trop abondante ; et c'est, dans ma méthode, l'époque importante à observer pour le triomphe de la médecine, dans le traitement de la dysenterie. L'autre temps est celui où cette irritation dégénère en phlegmasie. Cet état de la membrane excite une fluxion muqueuse sanguinolente, que l'on

l'on a cru long-temps la cause de la maladie; elle est la matière des déjections qui se montrent sous plusieurs formes de consistance et de couleur. Quand on ne s'en occupe pas d'abord, cette fluxion muqueuse se change en une sécrétion contre nature, difficile à empêcher, et qui a différentes terminaisons souvent funestes.

La phlegmasie de la membrane muqueuse des intestins, a non-seulement une influence singulière sur l'économie de tout le tube intestinal, mais encore avec les différens organes de la digestion; de la sanguification, et avec tous les nerfs en général; c'est de cette correspondance des intestins, affectés par le miasme dysentérique, que ressortent les vomissemens et les flux bilieux, les hémorragies actives ou passives, la cardialgie et cette multitude d'autres symptômes, d'après lesquels des auteurs systématiques ont cru reconnaître le principe matériel de la maladie dans les humeurs qui embarrassaient l'estomac, les intestins, etc.; mais l'observation au lit du malade, contraint à classer tous ces effets naturels au rang des accidens sympathiques, que la membrane des intestins, harcelée ou phlogosée, détermine, soit dans son voisinage, soit dans les organes éloignés.

Chacun de ces effets, quoique sympathiques, peut fournir des résultats pathologiques, soit dans le mode de sensibilité et d'activité particulière organique, soit dans le sang et les humeurs

diverses qui sont sollicitées à se porter plus abondamment vers ces organes, et à se diriger, une fois sécrétées, vers le siége de la dysenterie; on conçoit la multitude des complications qui doivent naître de cette sympathie; elle imprime un vice d'irritabilité dans ces différentes parties, qui y met le plus grand désordre, ou bien elle est la cause des stases de sang et d'humeurs, au-dessus de la *difficulté des intestins*, ce qui est bien capable de produire des symptômes de malignité, et même la confusion dans les idées du médecin qui ne saurait établir un diagnostic certain, sur des signes aussi embrouillés et sur des complications aussi obscures.

La connaissance de l'affection des instestins, dans les différens temps de la maladie, conduit aussi à de grands éclaircissemens. Dans les sujets victimes d'une dysenterie aiguë, récente, l'ouverture des cadavres ne m'a jamais démontré cette ulcération des intestins, dont les médecins de l'antiquité faisaient si généralement dépendre cette maladie; elle s'est offerte, au contraire, à mon observation, dans la dysenterie chronique, invétérée; et le flux colliquatif, le marasme, les horripilations irrégulières, la fièvre hectique et tous les autres signes de la suppuration, m'avaient d'avance fait pressentir cette dégénération purulente.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATION

D'une diathèse tuberculeuse, par M. Ranque.

M. R., marchand mercier, rue Bourgogne, d'un caractère gai, quoique d'un tempérament bilieux, était arrivé à l'âge de 52 ans, sans avoir eu d'autre maladie que la gale, qu'il contracta à 20 ans.

Cette gale disparut en peu de jours par le moyen de quelques frictions d'une pommade dont il ignorait la composition. A 24 ans, la gale revint *spontanément*; les mêmes frictions la firent disparaître en peu de jours. Depuis cette époque, jusqu'au commencement de l'année 1809, la santé de M. R. n'avait jamais éprouvé le moindre dérangement. Extrêmement actif et laborieux, cet homme menait la vie la plus sobre; sa nourriture favorite était le pain: il en consommait de quatre à cinq livres par jour.

Vers les premiers jours de janvier 1809, après un voyage qu'il fit dans ses terres, à 12 lieues d'Orléans, sur un cheval dont l'allure était très-fatigante, il se plaignit, aussitôt après son arrivée, d'une grande courbature, d'une vive douleur aux reins et à l'aine gauche. Dès le lendemain, il commença à se tenir difficilement dans la situation verticale; il marchait plus ou moins courbé à gauche, suivant la violence des douleurs, qu'il

rapportait aux parties latérales et inférieures du sacrum, particulièrement du côté gauche. Cette maladie, simulant le lombago, M. *Sue* s'empressa d'appliquer un large vésicatoire sur le muscle grand fessier. La douleur parut céder dans la région du sacrum; mais elle se fit sentir à la partie supérieure et antérieure de la cuisse gauche, avec une violence extrême, au point d'interrompre, pendant quelques nuits, le sommeil du malade. Cette mobilité de la douleur en imposa davantage, et le traitement fut basé sur les indications que présentait un rhumatisme goutteux, qu'on crut être le résultat de la suppression de la transpiration pendant le voyage.

Les mois de janvier et février se passent dans cet état de souffrance plus ou moins aiguës, plus ou moins répétées; même impossibilité de se tenir et de marcher droit. Cependant les fonctions du système digestif ne manifestent encore aucune altération notable; l'appétit est aussi énergique, et on n'observe pas d'amaigrissement.

En mars et avril, les douleurs augmentent progressivement; elles deviennent plus rapprochées; elles se font sentir avec atrocité dans la région lombaire gauche, jusqu'à l'échancrure ischiatique. En mai, accroissement des symptômes, douleurs, sur-tout la nuit; le malade marche plus courbé, la jambe gauche s'œdématie, la figure s'altère; l'amaigrissement survient, quoi-

que les nourritures soient prises dans la même quantité que dans les mois précédens ; quelques coliques sourdes ajoutent, de temps à autres, aux souffrances de M. R.

Ce fut à cette époque qu'on m'appela, (nous étions au 28 de mai) ; après m'être fait rendre un compte exact de tout ce que je viens de décrire, j'examinai attentivement le malade, et voici l'état dans lequel je le trouvai :

Figure légèrement grippée, teint jaune blafard, langue assez belle, paquet de glandes lymphatiques, engorgées dans la région cervicale gauche, formant une tumeur inégale, bosselée, de la grosseur d'une poire de S.-Germain.

Respiration *parfaitement libre*. En touchant le ventre, je sentis une tumeur assez volumineuse. Je demandai au malade s'il y avait quelque temps que cette tumeur s'était formée ; il me répondit qu'on ne lui en avait jamais parlé, et qu'il ne se doutait pas d'avoir quelque chose de particulier dans le ventre.

Cette tumeur était située dans le côté gauche, à un pouce au-dessous de l'ombilic ; elle s'étendait, dans sa direction de haut en bas, depuis cette distance de l'ombilic, jusqu'au pli de l'aine gauche ; et dans sa direction de droite à gauche, elle s'étendait depuis la ligne blanche en haut et la symphyse du pubis en bas, jusqu'aux deux tiers antérieurs des muscles obliques, c'est-à-dire,

à trois pouces environ de distance de la ligne blanche. Elle affectait une forme presque circulaire; elle me parut située profondément; cependant je la crus adhérente au péritoine. Elle était insensible et dure au toucher. En plongeant la main au-dessus de la tumeur, dans la région ombilicale et jusque sous les fausses côtes gauches, on sentait bien quelques corps plus fermes que dans l'état ordinaire; mais je ne pus préciser quels étaient les organes affectés. Le testicule gauche, triple de son volume ordinaire, était dégénéré en sarcocèle; cette dégénération paraissait ancienne: nulle sensibilité ne s'y remarquait.

L'hypocondre droit, le côté droit, la fosse iliaque droite, n'ont présenté à l'exploration rien de remarquable; tout paraissait dans l'état physiologique, *tant sous le rapport de la sensibilité des parties, que sous celui de leur situation et de leur volume.* Cette remarque est infiniment précieuse à retenir, par la nature des désordres que nous avons trouvé dans ces régions.

Les extrémités supérieures très-amaigries; la peau sèche généralement, terreuse au ventre et aux cuisses, ainsi qu'au visage; pouls fréquent, petit; frissons irréguliers, se manifestant souvent dans la région lombaire; fièvre lente dont les exacerbations se reproduisaient les soirs.

L'extrémité inférieure droite plus sèche, tandis

que la gauche était œdématiée, particulièrement au pied.

Le malade éprouvait des souffrances horribles, il n'avait plus de sommeil; depuis quinze jours environ, ce malheureux ne pouvait rester que quelques instans dans son lit, les douleurs atroces qu'il éprouvait au sacrum et dans la fesse gauche, s'y exaspérant considérablement; il en sortait douze à quinze fois chaque nuit, pour aller chercher dans son fauteuil, quelques adoucissemens à ses maux.

M. R. ne mangeait plus, depuis quelques jours, que la moitié de sa ration ordinaire; aussi commença-t-on à s'appercevoir de quelqu'altération dans les digestions; de temps à autre, il éprouvait de la constipation; puis il survenait de la diarrhée, dont la couleur était tantôt jaune, tantôt verdâtre. Ses urines, rendues en quantité convenable, déposaient quelquefois des flocons blanchâtres. *Ce dernier phénomène ne se fit remarquer que vers la fin de mai.*

Quand M. R. était couché horizontalement dans son lit, il ne pouvait de lui-même se mettre sur son séant, non pas qu'il fut arrivé à un degré de faiblesse extrême, mais bien parce qu'il était retenu par la violente douleur qu'il éprouvait lorsqu'il voulait contracter ses muscles droits.

Une autre remarque que je fis, c'est que dans l'acte excrétoire des matières alvines et urinaires,

M. R. ne souffrait pas, tandis que, l'instant d'après, il était pris de douleurs atroces, qu'il rapportait au périnée et près du sacrum.

Tel fut le résultat de mes recherches à ma première visite. En fixant ensuite mon attention, sur l'époque, déjà éloignée, où les douleurs s'étaient manifestées pour la première fois, sur le développement progressif de la maladie, sur l'apparition, probablement simultanée, du paquet glanduleux au col, et de la tumeur abdominale; sur l'amaigrissement rapide depuis quelque temps, la fièvre lente et l'infiltration de l'extrémité inférieure gauche, je pensai que le froissement des viscères abdominaux, produit dans une longue course, par un chèval lourd et pesant, chez un homme habitué à une vie sédentaire, avait suffi pour produire et déterminer une *inflammation dans le péritoine, l'épiploon et le mésentère*, et que cette inflammation, en passant à l'état chronique, avait causé, dans certains organes, une dégénération particulière, qui, en se développant, avait pris la forme de la tumeur; que cette tumeur était adhérente au péritoine, par l'intermède de l'épiploon, et que c'était probablement à cette cause, c'est-à-dire, à cette inflammation, qu'on devait rapporter la douleur que le malade éprouvait à marcher droit et à se tenir dans la situation verticale, phénomène qui se rencontre souvent dans les hernies, ou l'épiploon

est arrêté et pincé dans l'anneau. Je regardai les douleurs atroces qu'éprouvait le malade, presque sans interruption, dans le muscle grand fessier et à la cuisse gauche, comme le résultat de quelque sympathie ou de la compression de quelques cordons nerveux, par la tumeur abdominale.

En réfléchissant à l'état de cachexie où était parvenu ce malade, et à la gravité des symptômes retracés ci-dessus, je portai mentalement un pronostic fâcheux, et je crus avoir des motifs plausibles pour ne point partager l'opinion de M. *Sue*. En conséquence de cette manière d'envisager la maladie de M. R., je me bornai à n'indiquer que des moyens généraux, propres à remplir les indications les plus pressantes. Je fis appliquer sur la tumeur des topiques de ciguë; j'ordonnai, pour les nuits, un julep calmant; et pour tisane, une légère eau de riz gommée.

Quinze jours s'étant écoulés, et la maladie croissant de plus en plus, nous demandâmes à être éclairés des lumières de plusieurs de nos confrères. On nous adjoignit MM. *Jallon*, *Fouré* et *Maussion*, qui s'étant réunis deux fois à nous, conseillèrent la continuation des mêmes moyens. Mais le malade était tombé dans une maigreur effrayante; les douleurs étaient encore plus atroces; la jambe, la cuisse gauche, étaient tout à fait œdématiées et d'une grosseur triple de l'état ordinaire; le dégoût était survenu; des coliques

plus vives et plus rapprochées, se faisaient remarquer ; les vomissemens parurent et devinrent continuels ; la figure se grippa davantage, les yeux se cavèrent, le hoquet se manifesta, le ventre se ballona, le pouls devint misérable, et la mort vint enfin délivrer ce malheureux de ses souffrances inouies, six mois après l'apparition des premiers symptômes.

Jusqu'à sa fin, le malade a conservé ses facultés intellectuelles, et par intervalle, il se livrait à sa gaîté ordinaire.

(La suite au Bulletin prochain.)

OBSERVATION

Sur une Luxation en dehors de l'humérus, par M. PAYEN.

LES nombreux traités des maladies des os, que nous avons entre les mains, présentent, en parlant de la luxation en dehors de l'humérus, une lacune que je crois pouvoir remplir par l'observation suivante. Si nous en exceptons le doct.[r] *Richerand*, qui, dans une dernière édition de l'un de ses ouvrages, s'exprime ainsi : *Cette luxation n'a guère été observée, quoique plusieurs faits en établissent la possibilité ;* si nous l'exceptons, dis-je, tous n'en parlent qu'hypothétiquement, et n'en donnent qu'une description incomplète ou inexacte. Rectifier les anciens, mettre leurs

successeurs à l'abri d'une erreur toujours plus ou moins funeste dans l'art que nous nous honorons d'exercer, tel est le but que chacun de nous doit s'efforcer d'atteindre, en rendant public le fruit de son expérience.

Un vigneron des environs d'Orléans, âgé de 45 à 50 ans, fut conduit à l'hospice pour y être traité des suites d'une chute faite du haut d'un arbre, le matin du jour de son arrivée ; en recherchant quels en étaient les résultats, conjointement avec plusieurs élèves, et dirigeant mon attention sur l'extrémité supérieure droite, que le malade désignait comme le siége de son mal, je remarquai que le bras, porté en avant et appliqué sur la poitrine, ne pouvait en être éloigné ; mes tentations pour y parvenir furent infructueuses et très-douloureuses ; je conçus dès-lors l'idée d'une luxation ; mais je ne reconnus point les signes de cette affection, décrits par les auteurs ; la rotondité de l'épaule n'était que peu ou point altérée ; la partie antérieure seule paraissait très-légèrement applatie ; la saillie que présente toujours plus ou moins l'acromion dans les luxations connues de cette partie, n'avait nullement lieu ; mes doigts, portés dans le creux de l'aisselle, n'y rencontrèrent point la tête de l'os qu'on ne manque jamais d'y découvrir plus ou moins antérieurement dans ces cas ordinaires ; mais, en poursuivant mes recherches, je la ren-

contrai à la partie supérieure et antérieure de la fosse sous-épineuse, entre le muscle sous-épineux, la longue portion du triceps et l'épine de l'omoplate. La partie interne du col de l'humérus, appuyée sur le bourlet ligamenteux de la cavité glénoïdale, permettait à l'humérus de soutenir le deltoïde et de conserver en grande partie la forme de l'épaule. Le silence des auteurs sur cette dernière disposition, ainsi que sur l'absence de la tête de l'os du creux de l'aisselle; l'opinion des plus modernes sur la position du bras, qu'ils croyaient devoir être écarté de la poitrine dans cette espèce de luxation, sont autant de circonstances que j'ai cru devoir signaler.

Les moyens de réduction que j'employai furent très-simples : deux aides, chargés de l'extension, saisirent le poignet, tandis que d'autres assujettissaient le tronc; l'humérus, tiré d'abord dans le sens du déplacement, puis ramené par degré à sa direction naturelle, rentra bientôt dans sa cavité.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

MÉMOIRE

Sur le PINGUICULA LUSITANICA, par M. DE TRISTAN.

DANS les prés marécageux de la Sologne, sur les tapis de *sphagnum* et au milieu des *droseras*, se montre une petite plante qui n'attire l'œil ni par l'élégance de son port, ni par l'éclat de ses couleurs ; mais l'embarras qu'elle a donné à déterminer, doit fixer sur elle l'attention des botanistes. Elle appartient évidemment au genre grassette (*pinguicula*). Quant à son espèce, elle n'a pas été aussi aisée à reconnaître. C'est bien elle que M. *Dubois* a prise pour le *pinguicula vulgaris*; elle existe dans l'herbier de M. *de Jussieu*, où elle est proposée avec doute comme une espèce nouvelle; enfin, il m'a été dit que M. *Desfontaines* l'a méconnue dans un voyage qu'il a fait en Sologne; mais, au reste, tout le genre *pinguicula* paraît fort obscur; le peu de consistance de ces plantes et la promptitude avec laquelle elles se flétrissent, permet rarement de les bien conserver dans les herbiers, et encore plus

rarement de les décrire fraîches. Aussi ce genre n'a point gagné aux efforts qu'on a faits pour l'éclaircir. *Wildenow* lui-même, ce nous semble, a quelques reproches à se faire à cet égard, sur-tout pour l'espèce dont il s'agit. En effet, *Linnée* donne pour unique caractère à sa plante, un éperon épaissi au sommet, (*nectarium apice incrassatum*). *Wildenow* a néanmoins cité cette phrase comme synonyme d'une plante à laquelle il attribue un éperon aigu (*nectarium conico-subulatum*.) A la vérité, il paraît n'avoir pas vu cette espèce; mais son exactitude ordinaire nous porterait à croire qu'il a eu quelque forte raison pour faire ce changement, et nous serions forcés de suivre son opinion, si nous n'avions sous les yeux la plante à éperon obtus qui convient à la phrase de *Linnée*. Il nous paraît donc que le caractère donné par *Wildenow* appartient à une plante que nous ne connaissons pas, mais qui n'est pas le *pinguicula Lusitanica* de *Linnée*. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette espèce; occupons-nous d'abord de la nôtre. Ce qui doit lever les doutes à son égard, c'est la description que donne *Smith* de son *pinguicula Lusitanica*, qui doit être le même que celui de *Linnée*. Elle convient parfaitement à notre plante, ou n'en diffère que par de très-légers caractères. Au reste, le premier botaniste qui paraît l'avoir fait connaître en France, est M. *Loiseleur Deslongchamps*,

(*Flor. Gal.*); encore paraît-elle l'avoir embarrassé quelque temps; car c'est lui, je crois, qui est auteur de l'étiquette douteuse *an species nova*, qui accompagne l'échantillon de M. *de Jussieu*.

Quoiqu'il en soit, cette plante n'est point encore suffisamment décrite, et *Smith* a négligé un caractère si frappant, qu'on serait tenté de penser que c'est une autre plante, si tout le reste ne convenait pas aussi bien; et il faut croire que lui et tous les autres botanistes ont observé sur le sec, car alors ce caractère devient très-difficile à appercevoir. Nous allons donner une description plus complète.

D'une racine composée de plusieurs fibres menues et rameuses, sortent des feuilles peu nombreuses, formant une petite rosette étalée sur la terre; elles sont ovoïdes, pétiolées; leurs bords sont roulés en dessus; le pétiole est applati. On y distingue quelques nervures, vert foncé ou rougeâtres, rameuses et partant d'une côte moyenne. La couleur de ces feuilles est un vert jaunâtre clair; elles sont très-légèrement pubescentes en dessous; elles ont quatre à cinq lignes de largeur, sur huit à douze de longueur, y compris le pétiole; de leur centre, s'élève une ou plusieurs hampes fort menues, ordinairement pubescentes, longues de trois à huit pouces; dans leur jeunesse, elles sont ordinairement courbées au sommet; le plus souvent elles sont droites pen-

dant la floraison. La fleur est fort petite, et n'a qu'environ trois lignes depuis la base du calice jusqu'au bord du limbe; le calice est à quatre folioles égales pour la longueur, comme le dit *Smith*, mais de formes différentes. J'ai pourtant lieu de penser qu'il y a quelques variations à cet égard; le plus souvent néanmoins, trois sont ovoïdes, obtuses; la quatrième est plus large, échancrée en cœur au sommet, et ouverte à angle droit, à cause de l'éperon auquel elle correspond, et qui la repousse. La corolle a une forme plus régulière que dans les autres espèces: elle est à peu près infundibuliforme; et l'éperon dont elle est pourvue latéralement, ne masque pas trop cette forme; elle se tient ordinairement droite sur la hampe, en sorte que son axe prolonge la direction de cette hampe; l'éperon est perpendiculaire sur cette direction, ce qui, je crois, ne se voit dans aucune autre grassette d'Europe. Cet éperon est à peu près de la même longueur que le reste de la corolle; il est obtus au sommet. *Smith* le décrit parfaitement bien: *Calcar basi inflato-conicum, dein paulo constrictum, apice obtusum, compressum*, (*Sm.*, *Fl. Br.*) Le limbe est peu évasé, et peut avoir deux lignes et demie de diamètre; il est à cinq lobes, larges et échancrés en cœur. Mais ce que cette corolle a de remarquable, c'est une espèce d'enfoncement placé au-dessus de l'éperon, ou une espèce de poche qui

qui rentre en dedans, remonte vers le limbe, et se montre à l'orifice du tube, en en obstruant un peu moins du tiers du diamètre; en cet endroit, elle ressemble à une grosse glande ovoïde, mais c'est réellement une partie analogue au palais gonflé des antirrhinum. Les deux étamines sont insérées sur le bord de l'ouverture inférieure de la corolle, du côté de l'éperon, et par conséquent au-dessous du palais gonflé qui vient d'être décrit; leur longueur égale environ le tiers de celle de la corolle, sans compter l'éperon; elles sont placées très-près l'une de l'autre; leurs filets s'écartent d'abord un peu, puis se rapprochent presque jusqu'à se toucher. Les anthères sont petites et blanchâtres. L'ovaire est globuleux, surmonté d'un stigmate très-petit, en forme d'entonnoir irrégulier, qui imite le demi-fleuron d'une radiée, dont la languette cependant aurait été très-raccourcie. Cette languette, tournée du côté des étamines, est terminée par une espèce de velouté glanduleux, de couleur jaune. La corolle est blanche, teinte de jaune à l'extérieur, et nuancée de lignes carmin, qui partent de sa base et remontent vers son limbe; une ligne très-vive de la même couleur, règne sur le dessus de l'éperon et se courbe en dessous, autour de son extrémité. Je n'ai pu observer la capsule que sur des individus secs, et j'ignore comment elle s'ouvre. Un placenta globuleux (*receptaculum centrale libe-*

rum. Jus.) est suspendu au milieu d'elle par un stipes fort menu, qui est un prolongement du pédoncule : il occupe plus d'un tiers du diamètre de cette capsule, et laisse de toute part, entre lui et le péricarpe, un espace qui est occupé par les graines. Celles-ci sont ovoïdes, alongées et d'un jaune roussâtre.

Je crois que les caractères qui viennent d'être exposés, distinguent évidemment par leur ensemble, cette petite plante, de toutes les grassettes connues ; mais le palais enflé que nous avons remarqué, n'appartient pas exclusivement à notre *pinguicula*. M. *de Lamarck* a fait connaître une espèce, qu'il nomme *pinguicula Campanulata*, et qui offre la même conformation à cet égard, (*Journ. d'hist. nat.*, *n.°* 9, *p.* 336). Il existe dans l'herbier de M. *de Jussieu*, une autre grassette, qui est étiquetée *lutea* ou *flava*, qui est probablement le *lutea* de M. *Michaux*, et qui présente aussi un palais gonflé, couvert de poils jaunes, comme dans la plante de M. *de Lamarck*, dont elle m'a paru très-voisine. A la vérité, comme je n'avais pas en même temps sous les yeux le *pinguicula lutea* de l'herbier de M. *de Jussieu*, et la description du *pinguicula Campanulata* de M. *de Lamarck*, et trouvant le caractère du palais si analogue, je n'ai saisi entre elles que la différence de taille. Nous nous permettons encore de remarquer à ce sujet, que M. *de Lamarck*

ayant observé dans son *pinguicula Campanulata*, le palais gonflé qu'il décrit, aurait dû, je crois, en faire mention dans sa phrase caractéristique; ce caractère était d'autant plus remarquable qu'il était alors unique dans ce genre; il est d'ailleurs semblable à celui dont M. *Desfontaines* s'est servi pour séparer ses *anarrhinum* des *antirrhinum*. Ce n'est pas que je propose de l'employer pour établir un nouveau genre parmi les grassettes, qui sont trop peu nombreuses pour exiger une division artificielle; mais ce caractère peut indiquer une section, ou, au moins, l'ordre des espèces; sur-tout, si l'on observe que les espèces qui en sont pourvues, ont une corolle jaune ou tirant sur le jaune. Peut-être néanmoins le retrouvera-t-on dans d'autres espèces où il a été négligé.

Il nous reste à dire un mot du *pinguicula Lusitanica* de *Wildenow*, que nous croyons différent de celui de *Linnée* et du nôtre. Nous avons très-peu de données à cet égard; néanmoins nous observerons que, d'après *Wildenow* lui-même, il a beaucoup de rapports avec le *pinguicula villosa*, dont il diffère principalement par la taille; que le synonyme de *Ligthfoot*, cité par *Wildenow*, était regardé par M. *de Lamarck* comme appartenant au *villosa*; qu'enfin, il existe dans l'herbier de M. *de Jussieu*, une grassette étiquetée *Lusitanica*, et qui nous a paru avoir, sauf la taille, beaucoup d'analogie avec le *villosa*.

D'après tout cela, nous serons tenté de rapporter au *pinguicula Lusitanica* de *Wildenow*, l'échantillon de M. *de Jussieu;* à la vérité, M. *de Lamarck* avait rapproché cet échantillon du *grandiflora* et non de la figure de *Ligthfoot ;* mais il est probable que ce dernier auteur représente un individu d'une petite taille, puisqu'il a été comparé au *villosa*, et on peut croire, au contraire, que l'échantillon de M. *de Jussieu* est d'une grandeur au-dessus de l'ordinaire; car les variations de taille, dans une même espèce, sont fréquentes parmi les grassettes, ce qui a pu faire illusion à M. *de Lamarck.* Au reste, ceci n'est qu'une conjecture, qui nous servira néanmoins à prouver ce que nous avons déjà dit, que le genre *pinguicula* a besoin d'être étudié de nouveau, et c'est pour cela que nous avons cru utile de décrire complètement l'espèce qui croît parmi nous.

REMARQUES

Sur le Disthène. (*Traité de M.* Haüy, *tom. III*, *p.* 220, *et tom. V*, *pl.* 61, *fig.* 210, 211 *et* 212); par M. P.-M.-S. Bigot de Morogues.

Dans un voyage que je fis, il y a huit ans, je trouvai parmi divers minéraux ramassés sur le S.-Gothard, plusieurs cristaux de disthène isolés; sur lesquels je fus à même de faire les observations snivantes, que j'eus l'honneur de communiquer

à M. *Haüy*, il y a trois ans, époque à laquelle je lui remis les échantillons que je vais décrire, et dont il a depuis fait usage dans ses cours publics du jardin des Plantes.

1.° Dans les cristaux parfaitement transparens, la réfraction est simple, soit à travers les faces (*M fig.* 210), soit à travers les faces (*T*); mais à travers les faces (*M*), la transparence est bien plus grande qu'à travers les faces (*T*), la lumière ne passant dans cette direction que très-rarement, d'une manière bien distincte; elle passe encore beaucoup plus difficilement dans le sens des faces (*P*).

2.° La plupart des cristaux bien formés sont dus à deux cristaux réunis à la manière du disthène, dans la (*fig.* 212); souvent leur jonction n'est sensible que par une trace linéaire d'un seul côté du cristal; mais quelquefois aussi elle l'est des deux; d'autres fois les cristaux accouplés ne sont pas de même largeur entre les arêtes (*Z*), du côté des faces (*M*); en sorte qu'alors leur réunion donne lieu à un prisme qui présente, outre les faces (*M*), huit autres faces, dont quatre sont dues aux faces (*T*), et quatre dues aux faces (*O*); en sorte que, dans ce cas, le prisme se trouve avoir deux angles rentrans, au lieu d'un seul que présente le disthène double ordinaire; car il est remarquable que presque toujours chacun des deux cristaux qui se réunissent pour former le

disthène double, n'ont qu'une facette (*O*), du côté où est leur cannelure; et que si cette facette (*O*) vient à remplacer entièrement la face (*T*), alors les cristaux doubles sont des prismes hexaèdres, dont les faces forment entre elles deux angles de 103°, deux angles de 127°, un angle de 154° et un angle de 106°.

3.° Cette forme hexaèdre, qui n'est pas rare dans les prismes de disthène, prouve la grande affinité que les cristaux de disthène ont l'un pour l'autre du côté des faces (*M*), car elle fait que le décroissement qui a lieu sur une des arêtes, n'a pas lieu dans les mêmes cristaux, sur celle semblablement située. Cette grande affinité de la face (*M*) est encore très-remarquable dans la réunion des cristaux de disthène à ceux de staurotide granatite, car souvent ces deux espèces de pierres forment par leur réunion, un prisme hexaèdre, dont trois faces latérales sont dues au disthène, et les trois autres à la staurotide; quelquefois même le prisme de disthène conserve du côté de sa facette (*O*) une partie de sa face (*T*); mais alors cette portion est en continuité avec la facette correspondante de la staurotide, qui lui est réunie; laquelle staurotide, étant séparée, donnerait toujours un prisme tétraèdre, dont la face, qui est contiguë au disthène, est toujours beaucoup plus large que les autres, et fait avec les faces latérales des angles de 64°, tandis que

la face qui lui est opposée, fait, avec ces mêmes faces, des angles de 116°.

4.° Dans des disthènes simples, j'ai observé, outre les deux facettes (*O*), d'autres facettes situées sur les deux autres arêtes du prisme, mais elles étaient si petites, que je ne pus mesurer très-exactement leur incidence sur les faces (*M*) et (*T*); dans ce cas, le cristal présente un prisme octaèdre; plus ordinairement les faces (*O*) sont les seules apparentes, et alors le cristal est un prisme hexaèdre, de la variété décrite par M. *Haüy*.

5.° Il est remarquable que les disthènes qui forment un prisme octaèdre, ont, dans le sens des faces (*T*), une trace longitudinale, qui pourrait les faire regarder comme des disthènes doubles, si les coupes du prisme ne s'opposaient à cette supposition, parce que, dans le sens de la face (*P*), les disthènes ne sont divisibles que dans une seule inclinaison. On est donc réduit à regarder les cristaux en question comme simples ou formés de deux cristaux réunis, de manière à ce que les faces (*P*) ne fassent à chaque sommet qu'une face continue. Cette espèce de doublement, qui est sensible dans plusieurs cristaux par une trace linéaire sur les faces (*T*), l'est quelquefois par un angle rentrant, quand les deux cristaux réunis ne sont pas de la même largeur.

6.° Ayant voulu vérifier les angles des cristaux

que j'ai reconnu pour la forme primitive, j'ai trouvé que l'incidence des faces (*M*) sur les faces (*T*) est de 103° et 77°, ainsi que l'indique M. *Haüy*. Celle des faces (*T*) sur les faces (*P*), est de 90°; et celle des faces (*M*) sur les faces (*P*), m'a paru de 106° 30' et 73° 30', dans des cristaux qui présentaient la face (*P*) aussi nette que les autres; et j'observerai à cette occasion que j'ai trouvé quelquefois cette même incidence des faces (*M*) sur les faces (*P*), d'environ 103° et 77°, ainsi que l'indique M. *Haüy*; mais, dans ce dernier cas, les faces (*P*) n'étaient pas bien formées, et paraissaient à la loupe être la réunion de beaucoup de petites facettes; en sorte que, dans ce cas, je crois que l'on peut supposer que les cristaux sont formés de la réunion de plusieurs autres, qui se joignent par les faces (*M*), et qui ne sont pas de la même hauteur tellement que la face (*P*) du cristal résultant, n'est que la réunion de toutes les faces (*P*) des cristaux composans, qui tous ont subi une loi de décroissement, à moins que l'on ne préfère croire que la face nette que j'ai observée en (*P*), est elle-même additionnelle.

7.° Ayant voulu vérifier, sur un cristal bien formé, les angles du disthène perihexaèdre, l'incidence des faces (*M*) sur les faces (*T*) étant bien connue de 103°, j'ai trouvé au gomomètre, celle de (*O*) sur (*M*), de 131°, au lieu de 127°;

et j'ai trouvé celle de (O) sur (T) de 126°. Dans tous les cristaux gros et bien formés que j'ai vus, l'incidence de (O) sur (M) m'a toujours parue, à la vue simple, plus grande que celle de (O) sur (T), ce qui ne pourrait être si la première n'était que de 127°.

8.° Dans le disthène perioctaèdre, l'incidence des faces (O) étant connues sur les faces (M) et (T) j'ai mesuré, le plus exactement que j'ai pu, l'incidence des deux nouvelles facettes que j'appelle (O'), et je l'ai trouvé sur (M), d'environ 144°, et sur (T) d'environ 133°, la petitesse des faces (O) et la grandeur des angles qu'elles forment avec les faces (M) et (T), ne m'ayant pas permis de les mesurer très-exactement.

Parmi les disthènes périoctaèdres que j'ai rapportés, un seul m'a offert à un de ses sommets quatre faces, dont trois sont produites par des décroissemens sur trois des quatre bords d'une des faces (P); l'autre extrémité du cristal est fracturée: deux des facettes additionnelles, qui ne sont pas prolongées assez pour se rejoindre, partent des faces (T), et forment avec elles des angles de 118°; la troisième facette additionnelle forme, avec la face (M) dont elle part, un angle de 106° 30', égal à celui que la face primitive (P), qui est la quatrième facette du sommet, forme avec l'autre face (M). Cette égalité d'incidence des faces (M) avec la face (P) et avec une

des facettes additionnelles, est très-remarquable en ce qu'à l'inspection du sommet du cristal en question, il est impossible de déterminer laquelle des deux est la véritable facette (*P*); aussi étais-je tenté de regarder ce cristal comme un disthène double; mais cette idée n'est pas admissible à cause de l'intégrité des faces (*T*), qui ne présentent point d'angles rentrans, et parce que les coupes du cristal se font parallèlement à la face (*P*) dans toute l'épaisseur du prisme.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ET

CONSTITUTION MÉDICALE,

par M. Fouré.

Observations météorologiques :

MAI. 1810.

	pouc.	lig.	
Plus grande élévation du mercure,	28	1	le 29.
Moindre élévation, ...	27	4	le 16.
Élévation moyenne, ...	27	8 ½	

Plus grand degré de chaleur,	+ 20. . .	le 13.
Moindre degré de chaleur, . .	+ 6 ½ . .	le 4.
Chaleur moyenne, ...	+ 13 ¼	

Le vent a soufflé	nord	3 fois.
	nord-est	11
	est	5
	sud-est	3
	sud.	2
	sud-ouest. . . .	5
	ouest	0
	nord-ouest . . .	2
Nombre des jours	beaux, ...	10
	couverts, . . .	8
	de pluie, . . .	7
	de vent, . . .	6
	de tonnerre, .	2
	de gelée, . . .	0

Constitution médicale.

Les phlegmasies ont été très-fréquentes pendant le cours du mois. On a observé ces maladies dans l'ordre suivant :

I. *Phlegmasies des membranes muqueuses.*

Dans les premiers jours du mois, on observa plusieurs affections catarrhales simples. L'inflammation affectait souvent de préférence la membrane muqueuse qui recouvre l'œil et les paupières, celle des narines, des bronches et quelquefois celle des intestins, et prenait le caractère d'ophtalmie, de coryza, d'angine, de fausse péripneu-

monie, de dévoiement séreux, suivant le siége qu'elle occupait.

Quelques-unes de ces phlegmasies, sur-tout le catarrhe des bronches, ont offert assez d'intensité pour affecter sympathiquement la membrane muqueuse de la vessie, de manière à faire observer son exfoliation vers le 9.ᵉ et 10.ᵉ jour de la maladie.

Dans l'angine, les amygdales et les glandes salivaires étaient rarement le siége de la phlegmasie; mais le plus souvent elle affectait la membrane interne de l'arrière-bouche, et quelquefois le pharinx directement. La déglutition était alors douloureuse, les alimens et les boissons revenaient par les narines, etc. (1).

II. *Phlegmasies du tissu cellulaire des glandes et du parenchyme des viscères.*

Pendant la première quinzaine du mois, on observa fréquemment la péripneumonie vraie et sans complication, caractérisée par la douleur sourde dans l'un des points de la cavité thorachique, la toux fréquente, l'intensité de l'oppres-

(1) J'ai vu une fois cette angine avoir son siége dans la trachée-artère, et développer chez un enfant, avec beaucoup d'intensité, tous les symptômes du croup. M. le docteur *Payen* a aussi observé cette angine membraneuse chez un enfant de cinq ans.

sion, la rougeur de la face, la vivacité de la soif, etc. etc. La saignée devenait indispensable; l'oubli de ce moyen était funeste.

Plus tard, vers la fin du mois, cette phlegmasie, moins intense, se compliquait de la fièvre méningo-gastrique, et déroulait tous les symptômes de la péripneumonie bilieuse, si bien décrite par *Stool*. Le tartrite de potasse antimonié, donné dès l'invasion, améliorait tous les symptômes et décidait la cure.

III. *Phlegmasies des muscles.*

On a observé aussi le rhumatisme assez fréquemment. Cette phlegmasie avait le plus souvent son siége dans les muscles de la poitrine et du col. La douleur, la difficulté de respirer, auraient pu donner le change sur cette maladie, si la mobilité de l'affection inflammatoire n'en eut pas déterminé le genre.

IV. *Phlegmasies cutanées.*

La rougeole qui, depuis trois à quatre mois, régnait presqu'épidémiquement dans cette ville et dans les environs, se fit encore remarquer, mais moins fréquemment, pendant le cours de ce mois. Les symptômes caractéristiques de cette maladie étaient moins prononcés; le coriza et la toux étaient moins incommodes. Peu de ces rougeoles se sont compliquées de fièvre bilieuse; mais

quelques-unes étaient devancées d'une fièvre catarrhale ou de cours de ventre (1).

Vers les derniers jours du mois, on remarqua davantage l'influence de la saburre bilieuse. On a observé des fièvres méningo-gastriques continues. Quelques-unes d'elles ont offert, au plus haut degré, les caractères du causus ou de la fièvre ardente. Il y a eu aussi quelques fièvres tierces bénignes. Les fièvres quotidiennes et les fièvres quartes, observées dans les hôpitaux, étaient dues plutôt à la constitution des malades qu'à la température médicale.

---

(1) J'ai vu cette phlegmasie se développer et parcourir toutes ses périodes concurremment avec la fièvre muqueuse (adéno-méningée), chez un enfant de quatre ans. J'ai rencontré aussi deux petites véroles régulières. Cette maladie eut sans doute fait bien des ravages, sur-tout pendant les mois précédens, si le bienfait de la vaccine, répandu dans ce département, avec un zèle égal, par tous les praticiens, n'eût été un sûr préservatif contre cette funeste maladie.

BIBLIOGRAPHIE.

1810.

Nosographie synoptique, ou *la Méthode de l'analyse appliquée à la médecine, et présentée sous forme de tableaux*, par J. L. F. Dom. Latour, professeur de médecine pratique et d'histoire naturelle médicale, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, etc.

Cet ouvrage, approuvé par le professeur Pinel, *pour faire suite à sa Nosographie philosophique*, et dédié à Sa Majesté le Roi de Hollande, est présenté par l'auteur comme une nouvelle manière de rendre plus facile l'intelligence de la science; on sait le succès qu'ont eu, dans ce genre, les tables synoptiques de MM. *Fourcroy* et *Chaussier*, sur la chimie et la physiologie; et si la *Nosographie synoptique*, que nous annonçons, remplit le but qu'on s'est proposé, ses avantages seront sans doute incontestables; en effet, renfermer l'ensemble de toutes les maladies dans un cadre que l'œil peut embrasser facilement, et dont toutes les parties sont étroitement unies entr'elles, c'est lier les faits, dans la mémoire, avec force, c'est faire naître les souvenirs naturellement et rapidement les uns des autres; car chacun sait que les tables synoptiques demandent peu de temps pour être parcourues, et qu'en les parcourant, l'œil, ainsi que l'esprit, en saisit promptement l'ensemble et les analogies.

L'auteur a fait l'application de sa méthode sur la Nosographie du prof.r *Pinel* : elle pourrait être également faite sur toute autre; mais il a cru devoir préférer celle qui était adoptée à la Faculté de médecine de Paris.

Du reste, il serait impossible de développer convena-

blement ici la méthode de l'auteur. La première inspection de ses tableaux en rendra l'utilité beaucoup plus sensible que tous les développemens que nous pourrions leur donner. Il nous suffit de dire que cet ouvrage est annoncé comme devant offrir, pour chaque maladie, un traité complet de l'histoire de ses symptômes et de ses moyens curatifs; que dans l'étude de chacune d'elle, l'auteur a cherché à donner, d'une manière précise, la synonymie, l'étymologie, la nature, l'histoire des symptômes précurseurs, de la marche, de la durée, des terminaisons et de la convalescence de cette affection; et cela en mettant à même celui qui veut l'observer, de considérer à volonté la maladie d'une manière isolée ou dans ses rapports avec chacune des affections qui lui ressemblent; le traitement sur-tout doit y être développé dans toutes ses modifications.

L'approbation que la Faculté de médecine de Paris a donné, par son arrêté du 24 novembre, peut, du reste, donner des préventions favorables pour l'ouvrage de M. *Latour*, qui paraîtra, tous les trois mois, par livraisons. Il y aura cinq livraisons; la première traitera des fièvres; la seconde, des inflammations; la troisième, des hémorragies; la quatrième, des maladies nerveuses; et la cinquième, des maladies organiques.

Le prix de la livraison sera de 9 francs, payable franc de port, à la réception de chaque livraison.

L'ouvrage sera tiré sur papier grand-jésus fin d'Auvergne (grand *in*-folio) et imprimé avec le plus grand soin.

La première livraison paraîtra à la fin du présent mois. On souscrit à Orléans chez l'auteur, rue Royale, n.° 6; et chez *Huet-Perdoux*, impr.r-libr.e, même rue, n.° 5.

Erratum. — Page xj, ligne 2, M. Sue, *idem*; lisez: M. Sur, *idem*, président du comité de vaccine d'Orléans.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Suite du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

DANS les premiers cas, j'ai vu cette membrane muqueuse enduite de *glutinosités* blanchâtres, quelquefois assez consistantes pour représenter un corps organisé ; j'y ai aussi observé des taches qui ressemblaient à des aphthes. Quand il y avait de la malignité, il se rencontrait par hasard des macules noirâtres, et lorsqu'avec le scalpel on voulait les détacher de la membrane muqueuse, on découvrait celle-ci intacte, et les alentours de l'intestin malade n'étaient nullement menacés de la dénudation de cette membrane naturelle.

Dans les cadavres, après une dysenterie chronique, non seulement j'ai apperçu quelquefois la

E

possible de ne pas identifier avec les déjections muqueuses de la dysenterie. Pour s'en assurer, il suffit d'un coup d'œil sur celles qui ont lieu dans l'ophtalmie, le corisa, le croup, dans le catarrhe pulmonaire, la gonorrhée, les fleurs blanches, le catarrhe de la vessie, et même dans l'irritation simple de cet organe par la présence du calcul.

Il n'y a presque pas d'épidémie à laquelle les médecins n'aient assigné une cause spécifique et de prédilection, hypothétique cependant, et qu'ils ont néanmoins mise en avant pour établir la justesse de leurs idées; ils se glorifiaient ensuite des rapports admirables des moyens qu'ils recherchaient, avec le prétendu principe dysentérique qu'ils croyaient avoir découvert. En effet, ils tiraient des conséquences qui découlaient évidemment de ce principe supposé; mais qui ne voit la fragilité d'un édifice élevé sur de pareils fondemens, l'incertitude et le danger de procéder ainsi en médecine?

N'a-t-on pas mis dans diverses épidémies de dysenterie toutes les causes imaginables à contribution, pour en choisir une chimérique? c'est ainsi que l'on doit nommer les acrimonies, les différens fermens acides et putrides : la bile, par exemple, et d'autres humeurs, les sublimations des sels volatils corrosifs du sein de la terre, d'autres vapeurs aussi délétères, les diverses modifications de l'atmosphère, les influences des

astres, le mauvais régime, l'abus des fruits et de différentes liqueurs, la présence des vers dans les intestins; enfin, la colère de Dieu elle-même: *Prima et primaria causa est justissima summi Dei ira*, dit un célèbre auteur. Quel chaos de causes, et par conséquent de traitemens infidèles! gardons-nous d'aborder ce labyrinthe obscur; prenons une route plus certaine; contentons-nous des causes évidentes occasionnelles; celles-ci ne sont point équivoques; elles se réduisent:

1.° *Aux circonstances de la vie.*

Elles comprennent la constitution atmosphérique, la diversité des saisons, la nature et la position des lieux. Il est bien difficile de déterminer le mode de l'air qui dispose le plus à la dysenterie. *Fernel* rapporte qu'en 1538 elle régna avec férocité dans toute l'Europe. Les tranchées, les ténesmes, etc., qui l'accompagnaient, étaient excessivement douloureux, déchirans; elle n'épargnait aucun pays et presqu'aucune ville, malgré les avantages d'un beau ciel, des climats les plus heureux, de la température douce de l'atmosphère et de la régularité apparente et durable du temps. *Sydenham* a observé à peu près les mêmes résultats. *Pringle* dit qu'après les chaleurs de l'été, si les armées campent dans des lieux humides, la disposition devient plus dangereuse et quelquefois pestilentielle... Ailleurs il observe qu'à peine ces dysenteries diffèrent de celles qui

règnent dans les villes et les hameaux ; qu'ici seulement le traitement doit être plus avantageux, en ce que les malades y sont moins rassemblés.

Il y a cependant des régions particulières et des lieux qui disposent davantage à la dysenterie. *Charles Pison*, par exemple, rapporte que dans le Brésil et dans presque toutes les Indes orientales, elle fait périr beaucoup plus de monde que par-tout ailleurs, et qu'elle y est souvent maligne, pernicieuse. *Willis* a observé qu'elle régnait presque tous les ans à Londres. Il est rare que les étrangers n'en soient pas atteints à Paris ; tandis qu'elle n'a aucune influence sur les habitans domiciliés ; mais elle n'y est ni contagieuse ni funeste, et les malades vaquent à leurs affaires durant le cours de cette maladie.

On est généralement d'accord, d'après l'observation, que l'automne est la saison où la dysenterie se voit de préférence. Cependant les autres saisons n'en sont pas exceptées. *Huxham* et *Hoffmann* disent qu'elle est quelquefois printannière, que l'intempérie des saisons et les changemens des temps la favoriseut. Je l'ai vu régner à Tivernon pendant une grande partie de l'hiver de 1777.

Les vicissitudes du temps humide et chaud, les lieux bas, marécageux, le voisinage des fossés nouvellement creusés, ou des fosses d'aisances vidées, sont autant de causes prédisposantes à la

dysenterie. Cependant il est très-remarquable que dans la Hollande proprement dite, qui est un pays marécageux où les brouillards et l'atmosphère humide, ont cinq ou six variations dans la même journée, jamais il n'y ait aucune épidémie de dysenterie, quoique les villes, les hameaux, les campagnes, soient percés d'une multitude de canaux où l'eau est infecte, et d'où s'élèvent des vapeurs délétères très-dangereuses, tandis que cette maladie règne très-souvent dans la Gueldre, province de ce royaume, en grande partie couverte de bruyères, et où il n'y a presque pas d'eau ni de semblables exhalaisons. Je tiens cette observation de médecins hollandais très-recommandables par leurs lumières et leur expérience.

2.° *A l'âge et au sexe.*

La dysenterie se manifeste indistinctement chez les hommes et chez les femmes; dans l'enfanee ou la vieillesse, dans l'adolescence et la virilité. Cependant, en compulsant les histoires des épidémies, il semble que la dysenterie attaque de préférence les sujets qui portent l'empreinte d'une organisation lâche et faible, délicate et sensible; et voilà pourquoi les enfans, quoique nourris de lait très-sain, y sont très-prédisposés à cause de l'imperfection de leur organisation, ainsi que les vieillards, que les forces abandonnent insensiblement et qui deviennent catarrheux; la nature ne se défend pas en eux de

l'impression des causes efficientes ; elles s'accumulent, et quand il y a de la malignité, les vieux sont plus sujets à la gangrène, qui est une espèce de mort à laquelle le déclin de l'âge prépare peu à peu.

C'est sans doute aussi à raison d'irritabilité et de faiblesse, que les femmes éprouvent en plus grand nombre que les hommes, la dysenterie. C'est pourquoi, dans une épidémie dont *Degner* nous a fait la description, on l'appelait *la dysenterie des femmes ;* elles y sont d'autant plus prédisposées, qu'elles sont dans leur première menstruation, ou dans tout autre temps de ce flux périodique, dans celui de la cessation absolue des règles, dans la grossesse, les couches, la lactation ; et on conçoit qu'à cette époque la dysenterie peut présenter des signes plus fâcheux, comme l'a observé *Hippocrate*, dans *l'aph.* 34, *sect. V*, et dans le 31, *sect. III.* Les nourrices la communiquent aux enfans, qui en éprouvent alors des accidens terribles.

3.° *A la constitution.*

Il y a sans doute des idiosyncrasies qui ont plus de rapport à la qualité du miasme contagieux, les unes que les autres, puisque, dans une maison, on voit plusieurs sujets en être infectés, tandis qu'elle n'a aucune prise sur d'autres. Les hommes d'un tempérament valétudinaire ou cachectique, bilieux ou hypocondriaque, hémorroïdaire ou

nerveux, dont le spasme porte sur les entrailles; ceux qui ne digèrent qu'avec des coliques, sont plus sujets à la dysenterie, ainsi que les individus mous, gras; car ils sont ordinairement grands mangeurs. Voilà pourquoi aussi les habitans des villes, qui sont ordinairement intempérans, éprouvent plus souvent la dysenterie.

4.° *Aux habitudes.*

Un auteur rapporte qu'un homme qui avait eu une maladie très-grave, ne put, dans sa convalescence, se nourrir qu'avec des viandes durcies à la fumée, auxquelles il était accoutumé auparavant; un autre ne put se rétablir d'une maladie sérieuse qu'en couchant sur la paille, parce que c'était son lit avant d'être malade. Il y a des individus sédentaires qu'il serait dangereux de faire promener durant une dysenterie, et réciproquement des hommes toujours ambulans qu'on ne rendrait pas impunément sédentaires; il faut en général, dans cette circonstance, éviter tous les excès, vivre avec modération; on n'intervertit point une habitude sans en être un peu indisposé, et ce dérangement de santé serait peut-être le prélude de la dysenterie; car toutes les maladies intercurrentes, comme l'a observé *Sydenham*, prennent facilement la forme de la maladie épidémique. La suppression des hémorragies, des hémorroïdes, des règles, d'un cautère, etc., pourrait également animer la sensibilité des

intestins ou donner des malaises universels, qui rendraient l'influence épidémique plus facile. J'ai vu M. Gajon, homme de loi à Neuville, âgé de 60 ans, qui conservait la dysenterie depuis deux mois, et en était épuisé. Il me proposa de lui laisser prendre un petit verre d'eau-de-vie tous les matins, comme il en usait toujours en santé : j'y consentis à cause de cette habitude. Trois jours après, les déjections et tous les symptômes douloureux cessèrent, et son rétablissement s'opéra peu à peu depuis ce moment.

5.° *Aux professions.*

Un auteur célèbre a observé que les médecins, à cause de leurs visites dans les hôpitaux, dans les lieux où règne une épidémie, et par-tout où il y a des dysenteries, y sont plus exposés; les chirurgiens, sur-tout ceux qui font des ouvertures de cadavres, ainsi que les anatomistes, courent le plus grand danger. Les dames religieuses hospitalières, les infirmiers et tous les employés dans les asiles de l'humanité souffrante et dans les prisons; les soldats, les voyageurs, y ont une plus grande prédisposition que les autres. Les vidangeurs des fosses d'aisances qui servent aux dysentériques dans les hôpitaux, doivent redouter l'action du miasme plus dangereux pour eux, ainsi que les garde-malades et les ensevelisseurs.

6.° *A l'origine.*

On ne peut se dissimuler qu'il y a des disposi-

tions héréditaires. J'ai vu dans cette maladie, comme dans la petite vérole, des enfans enlevés dans des familles entières; ils vivaient avec d'autres enfans de familles différentes, dans lesquels la dysenterie eut une marche bénigne. Une mère perdit trois enfans en huit jours; ils eurent des accidens de la plus grande malignité; elle en avait un quatrième à la campagne, chez une nourrice, mère de trois qui étaient dans la même chambre avec le nourrisson; tous les quatre furent pris de la dysenterie; ceux de la nourrice se sauvèrent tous; le seul nourrisson éprouva la série des accidens pernicieux qui avaient immolé ses frères, et succomba comme eux.

J'ai remarqué de semblables catastrophes de la petite vérole. M. T** fit inoculer deux de ses enfans, qui furent pris le troisième jour de l'éruption, de vomissemens et de dévoiemens noirs et fétides, comme dans la maladie noire, et ils moururent le sixième jour. Six ans après, on consulta *Sutton* sur le projet de faire inoculer un cousin germain résidant à Paris. Le docteur anglais répondit de son entreprise, en jetant le blâme sur les hommes de l'art qui avaient la confiance de la famille, et qui n'avaient pu, disait-il, acquérir l'expérience nécessaire pour diriger le traitement d'une petite vérole inoculée. Mais cette jactance ne lui donnait pas plus de pouvoir qu'aux autres de maîtriser la disposition

septique, naturelle, héréditaire. Son petit malade mourut dans les progrès de la petite vérole inoculée, et l'Esculape confus, vit trop tard qu'on est toujours condamnable de déprécier ses confrères, et qu'il y a de l'inconsidération de trop promettre en médecine. Il eut été plus avisé, s'il avait connu cette sentence d'un médecin clinique célèbre : *Febris maligna cautos et incautos ludit medicos.*

La contagion est aussi renfermée dans cet article; elle étend avec la plus grande rapidité ses ravages dans lès hôpitaux, dans les armées, sur les prisonniers et sur tous les habitans des lieux où la dysenterie règne ; les latrines où vont les dysentériques, en sont un foyer d'une activité surprenante. *Pringle* parle d'un individu qui, ayant eu la curiosité de connaître l'odeur du sang d'un dysentérique, qu'on avait renfermé, depuis plusieurs mois, dans un vase de verre dans lequel il s'était corrompu, fut pris bientôt après d'une dysenterie cruelle. Quelquefois la contagion reste circonscrite dans les hospices et dans les villes, sans que les habitans au-delà des murs en soient atteints, comme l'a observé *Degner*, qui a annoté que, dans une épidémie, la dysenterie attaquait la partie méridionale et occidentale de la ville, et presque point les autres. J'ai vu à l'Hôtel-Dieu d'Orléans plusieurs maladies épidémiques devenir désastreuses dans les

derniers lits de l'extrémité orientale de la salle des fiévreux, et nullement dans le reste de l'hospice. J'ai encore observé, et tous mes confrères d'Orléans ont pu le remarquer ainsi que moi, que la paroisse de S.-Victor, à l'orient de la ville, est communément plus frappée des maladies épidémiques que les autres quartiers de la ville. J'ai pensé quelquefois que cela provenait de la position topographique de l'Hôtel-Dieu et de ses rapports avec l'orient de la ville; mais ce n'est qu'une probabilité.

Il est si important d'éviter les endroits infectés de la contagion dysentérique, qu'ayant été nommé par le gouvernement pour traiter l'épidémie qui régnait à Tivernon pendant l'hiver de 1777, je me souviens d'une mère tendre qui vint de quatre lieues donner des soins à son gendre et à sa fille, alors très-malades. Aussitôt qu'ils furent guéris, la mère s'en retourna à Angerville, où elle fut atteinte, deux jours après, de la dysenterie, qui non-seulement la fit périr, mais qui devint funeste à un grand nombre d'habitans qui l'avaient gagnée d'elle.

7.° *Ecarts de régime.*

La négligence d'éviter le froid et l'humidité, le défaut de précautions pour les vêtemens, dans toutes les intempéries des saisons, et sur-tout à la fin du mois d'août et durant l'automne, où la dysenterie règne le plus communément; le passage

d'un air chaud à un air froid, principalement après un grand exercice, sont aussi des causes prédisposantes, ainsi que les transpirations supprimées. D'après la correspondance de la peau avec les intestins, il faut se garantir de tout ce qui peut y porter une modification vicieuse : *Cutis raritas alvi laxitas*, dit *Hippocrate ;* et l'observation l'a confirmé depuis lui... L'ivrognerie, la gourmandise, la frayeur de gagner la maladie, et toute autre affection vive de l'ame, peuvent aussi causer la maladie.

8.° *A d'autres maladies.*

Toutes les maladies aiguës ont des terminaisons et des signes qui les annoncent. Cependant il se rencontre des dysenteries critiques qui ne portent souvent avec elles, comme le dit *Hippocrate*, que des signes ambigus, trompeurs, ou de la guérison ou de la mort.

L'observation des anciens leur avait démontré que ces sortes de dysenteries étaient d'autant moins redoutables, qu'elles arrivaient aux jours heureux également fixés par l'expérience, contre laquelle le raisonnement ne prévaut jamais. Ainsi nous voyons souvent dans les fièvres continues, la nature de la maladie se faire jour par les évacuations. Quelquefois, selon sa qualité vicieuse, elle produit la dysenterie, mais ce n'est pas aux époques critiques que ce flux est ordinairement dangereux. Il n'en est pas ainsi de ces sortes

d'évacuations quand elles sont symptomatiques; c'est alors qu'elles doivent rendre le médecin très-circonspect dans ses jugemens. En ce cas, elles troublent souvent le travail de la nature, qui n'a pas terminé encore la maladie dont la dysenterie devient une complication très-fâcheuse.

Dans les fièvres malignes, il arrive souvent de ces complications, qui précèdent la solution de la fièvre, qu'elles rendent alors plus dangereuse et plus difficile à traiter. Que ne peuvent, pour produire des symptômes dysentériques graves, les méthodes actives, souvent hasardées et presque toujours téméraires, quand la maladie n'est encore que dans sa crudité!

Dans les fièvres ardentes, *Hippocrate* désigne comme un phénomène heureux, leur issue en une *difficulté des intestins*. Une expérience de quarante ans a appris au célèbre *Hoffmann* l'exactitude de cette observation. *Solano*, dans ces sortes de fièvres, n'a presque jamais vu de crise complète par d'autres évacuations que par les intestins.

En parlant des crises, *Hippocrate* dit : *Si per evacuationem ingravescunt mala, sistenda est. Classomènes*, atteint d'une fièvre très-violente, rendit tous les jours, jusqu'au quatorze, des déjections liquides qui le soulageaient et qui se supprimèrent ensuite. Le trente et un, il évacua beaucoup de matières claires et semblables à

celle qu'on rend dans la dysenterie, et il fut guéri.

Glass décrit uue constitution de fièvres bilieuses putrides, qui régnait en Angleterre en 1719, et dans lesquelles il survenait une dysenterie véhémente vers le douze. *Huxham* parle d'une autre, où lorsque, dans le traitement, on ne débutait pas par l'émétique, il arrivait à la fin une dysenterie.

Dans les épidémies d'*Hippocrate*, on trouve des observations d'une fièvre pestilentielle, dans laquelle tous ceux qui y succombèrent furent pris de douleurs déchirantes accompagnées de déjections.

Dans la manie, le flux de ventre est très-utile, d'après *Van-Helmont*, ainsi que dans les angines de mauvais caractère, selon *Van-Swieten*.

Dans beaucoup de maladies de poitrine, une dysenterie opère la guérison. Un médecin inhabile et sans expérience, comme l'observe *Van-Swieten*, considère comme dangereuse une dysenterie bilieuse et sanguinolente qui survient à la pleurésie avant le quatrième jour, et cependant elle est presque toujours salutaire, tandis que plus tard, elle annonce la suppuration. *Galien* l'avait remarqué avant lui.

Les maladies des hypocondres, dont le siége paraît être dans le foie et dans la rate, sont très-communes dans l'Inde. *Boutins* dit qu'il est

généralement connu dans ce climat, que les déjections sanguinolentes, accompagnées de tranchées et d'épreintes, sont moins dangereuses qu'effrayantes. Quand les accidens y prennent trop d'intensité, on emploie avec succès l'extrait de safran et celui de pavot mêlés ensemble. Lorsque ces crises n'arrivent pas, il fait prendre, pour les imiter, des doux laxatifs.

Charles Pison cite à ce sujet la constitution de 1638, qui affecta l'armée stationnaire dans la ville de *Salvador;* les douleurs sur-tout de l'hypocondre droit, qui, par cette raison, semblaient appartenir au foie, étaient accompagnées de déjections douloureuses de sang quelquefois consistant, tantôt ressemblantes à de la couleur de chair. *Hippocrate* et *Van-Swieten* accumulent les heureuses prédictions de déjections sanguinolentes, avec tranchées douloureuses, dans les maladies du foie et de la rate, et l'expérience journalière, dans toutes les parties du monde, confirme la vérité de leurs sentences.

Quand on soupçonne que des hémorroïdes internes enflamment les intestins, un flux de sang devient très-avantageux. *Huxham*, dans la constitution de 1728 et 1730, a observé des douleurs articulaires et d'entrailles, céder à des déjections spontanées de matière âcre agaçante; il parle du peuple et des enfans qui éprouvaient des déchiremens et des épreintes dans toute l'étendue des

intestins, qui soulageaient promptement des déjections de la même nature, et qui lui fournissaient l'indication des laxatifs, qu'il alternait au besoin avec des hypnotiques.

La dysenterie survient aussi dans le scorbut, la goutte, le rhumatisme et dans beaucoup d'autres maladies, comme *Hippocrate*, *Juncker* et presque tous les praticiens, s'en sont apperçus.

C'est à l'imitation de ces différens mouvemens de la nature, qu'*Arétée de Cappadoce*, *Lomnius*, *Glass*, *Huxham* et beaucoup d'autres médecins praticiens, ont choisi pour purger, le temps de la maladie où la nature établissait quelquefois d'elle-même des évacuations critiques et salutaires dans toutes ces affections.

On pourrait objecter que dans l'énumération des causes évidentes, nous n'avons cité que des dysenteries critiques ou symptomatiques, d'autres maladies préexistantes, et qu'ici notre objet doit se borner aux dysenteries contagieuses épidémiques, comme nous l'avons déjà annoncé.

Nous conviendrons, en effet, que les dysenteries qui surviennent aux autres maladies, quoique réunissant toutes les symptômes essentiels des épidémiques, en diffèrent cependant en ce qu'elles ne se communiquent point, du moins aussi facilement; il est encore certain que ces premières ne forment que des faits isolés et nullement des maladies étendues à certaines contrées, sévissant

simultanément sur toutes les classes des citoyens, comme le font les dysenteries épidémiques contagieuses.

Mais il nous suffit d'avoir démontré que les intestins sont dépendans, dans plusieurs maladies, du mode de sensibilité dysentérique que leur donnent les principes morbifiques qui appartiennent spécialement à ces maladies, pour ne pas douter que cette modification ou disposition, n'y soit plus facilement développée par le concours et sous l'influence d'un miasme épidémique de dysenterie, pendant l'existence de ces affections particulières.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

---

*Suite de l'*Observation *d'une diathèse tuberculeuse*, par M. Ranque.

Autopsie cadavérique faite 12 *heures après la mort, avec M. Sue.*

État extérieur du cadavre :

Les deux extrémités inférieures œdématiées, les supérieures très-sèches, face grippée, marasme général, ventre balloné, glandes cervicales engorgées.

État intérieur :

Poitrine. — *Poumons adhérens* dans *toute leur étendue* et dans les deux cavités avec chaque

plèvre costale ; *tubercules* de la grosseur d'une petite noisette, dans le tissu *cellulaire sous-pléval ;* aucun d'eux n'était arrivé à l'état de fluidité ; *parenchyme des deux poumons sain* (1).

Cœur. — Petit, flasque, mou comme du vieux linge ; cavités droites entièrement vides.

Abdomen. — Deux livres d'une sérosité sanguinolente épanchée dans la région hypogastrique ; péritoine des enveloppes musculaires antérieures offrant de grandes plaques rouges semblables à des échymoses, particulièrement le long de la ligne blanche à gauche ; et dans d'autres portions, des plaques noirâtres.

Dans l'hypocondre droit, sous les deux dernières côtes asternales, à la région qui correspond à toute la convexité du foie, *végétation tuberculeuse*, ressemblant à une *incrustation de plusieurs milliers d'avelines ;* cette végétation était située dans le tissu cellulaire sous-péritoncal. Le péritoine, dans cette partie, était très sain ; il avait sa couleur et sa consistance physiologique ; on en voyait autant dans toute l'étendue du diaphragme qui est recouvert par le péritoine ; le centre tendineux était l'endroit où les tubercules étaient plus nombreux et plus gros. En suivant le péritoine dans l'hypocondre gauche,

---

(1) Il est utile de remarquer que pendant sa vie, le malade n'a présenté aucun symptôme qui pût faire soupçonner la moindre altération du système pulmonaire.

dans la fosse iliaque gauche et dans le bassin, même développement tuberculeux que dans le tissu cellulaire.

A l'ouverture du bas-ventre, nous vîmes une partie des intestins grêles jetés dans le côté droit de l'abdomen; leur surface péritoncale, rouge en beaucoup d'endroits, était livide et noirâtre dans d'autres portions; leur diamètre paraissait diminué de moitié; ils n'étaient point recouverts par l'épiploon; celui-ci ne se voyait que dans le côté gauche.

Le grand épiploon rougeâtre avait l'aspect marbré; son épaisseur était double de celle que l'on rencontre ordinairement; il était rempli, dans l'intervalle de ses deux lames, de *concrétions tuberculeuses innombrables*, de grosseur différente, depuis le grain de millet jusqu'à celle d'une fève; il s'étendait en bas jusqu'au milieu du sommet de la tumeur qui nous avait tant occupé pendant la vie de M. R.; il y adhérait intimement, ainsi qu'à une portion assez étendue du péritoine, qui correspondait à la face supérieure de cette tumeur.

L'épiploon gastro-hépatique était jaunâtre et rempli de concrétions tuberculeuses entièrement semblables à celles qu'on remarquait dans le grand épiploon; à cela près de ces tubercules, il paraissait assez sain.

L'épiploon, détaché de la tumeur à l'aide du

scalpel, et rejeté sur les parois de la poitrine, a laissé voir les dispositions suivantes :

A partir du duodénum et du pancréas supérieurement, jusqu'aux fosses iliaques inférieurement; et depuis le rein droit jusqu'au rein gauche latéralement, une masse énorme, informe, inégalement bosselée, occupait toute la partie postérieure de l'abdomen, et s'était attachée par des adhérences anciennes et intimes, à la plupart des viscères abdominaux.

Cette masse irrégulière, formée dans le repli du mésentère, du mésocolon, du mésorectum, était surmontée, à un pouce au-dessous de l'ombilic, à un demi-pouce de la ligne blanche, par une tumeur circonscrite, d'une forme presque circulaire, qui s'étendait jusqu'à l'arcade crurale gauche, et depuis la ligne blanche jusqu'à trois pouces environ au-delà, en s'avançant sur les côtés; sa base, plus large que son sommet, pouvait être de quatre pouces dans son plus grand diamètre; le sommet présentait un diamètre de deux pouces environ; sa hauteur était de quatre pouces; elle était comme la base sur laquelle elle s'était développée, dure, inégalement bosselée dans sa circonférence; elle offrait une cavité remplie, jusqu'à la profondeur de trois pouces, d'une espèce de *méliceris rougeâtre, fluide comme de la purée;* une portion de l'intestin iléum, intimement adhérent aux parois de la tumeur, en cou-

ronnait les bords supérieurs en entier, comme une espèce de bourrelet.

La grande tumeur, masse informe, était, comme je l'ai déjà dit, située plus profondément; elle reposait immédiatement sur les parois postérieurs de l'abdomen; elle offrait cette partie du péritoine, qu'on appelle mésocolon, mésorectum, rougeâtre en certains endroits, noirâtre en d'autres, et particulièrement à la portion qui correspond au duodénum. La partie péritoncale qui revêt le pancréas était diaphane, blanche, et laissait voir immédiatement au-dessous une masse extrêmement blanche, qui était hérissée çà et là de végétations semblables aux bras des polypes marins. Sur la circonférence de cette immense tumeur, se trouvaient envahis par des prolongemens d'un tissu cellulaire parfaitement organisé, une partie du cœcum, du rein droit, tout le colon ascendant, le colon transverse, la partie interne de la rate, tout le rein gauche, l's du colon, le milieu en était formé par le pancréas quadruple de son volume ordinaire, par le duodénum; la partie postérieure comprenait les deux troncs de l'aorte et de la veine cave, les vaisseaux émulgens.

Les adhérences qui unissaient la tumeur à ces organes, étaient intimes et paraissaient très-anciennes.

Le tissu cellulaire du bassin, et celui qu'on rencontre au-dessous du mésorectum, offrait çà

et là des prolongemens d'une consistance lardacée ; ces prolongemens accompagnaient les vaisseaux cruraux et spermatiques du côté gauche. On ne remarquait pas cette dégénération du tissu cellulaire à droite.

Cette masse offrait dans toute son étendue, au-dessous de la première lame mésentérique, qui par-tout était très-lisse, une infinité de végétations fongueuses assez considérables, dont la moindre pression, après avoir percé le mésentère, faisait exprimer une bouillie rougeâtre à la surface et blanchâtre profondément. On ne rencontrait nulle part des vaisseaux sanguins ; il semblait que tout le système de la veine porte avait disparu et était remplacé par une végétation informe. Enfin, de tous les viscères contenus dans l'abdomen, on ne pouvait considérer comme indépendans de la masse, que l'estomac, le foie, une partie des intestins grêles et la vessie.

L'estomac était distendu, sa membrane séreuse était rougeâtre par plaques à la surface antérieure, saine dans le reste de son étendue ; la muqueuse était recouverte par un fluide verdâtre, semblable à celui qui sortait par les vomissemens, on y voyait des plaques rouges de la grandeur d'un écu de six livres, particulièrement vers l'orifice pilorique ; les rides que forme cette membrane étaient beaucoup plus saillantes que dans l'état physiologique ; l'ouverture pilorique était saine

Le foie avait un volume ordinaire, il flottait librement dans la cavité abdominale ; nulle adhérence pathologique ne s'y faisait remarquer.

Sa membrane péritoncale était relevée en bosses en une infinité d'endroits, par des végétations arrondies très-blanches ; c'était des tubercules ; ils occupaient également la surface convexe et la surface concave : la vésicule du fiel, qui était pleine d'une bile verdâtre et très-liquide, n'en présentait aucune. Ces végétations étaient si rapprochées, que le foie paraissait avoir été incrusté avec art. En perçant la membrane péritoncale dans plusieurs endroits correspondans à certains tubercules, il en sortait une bouillie blanche, inodore ; c'était ceux qui étaient parvenus à l'état de maturité ; d'autres n'offrirent qu'une matière gypseuse blanchâtre, assez solide. Ces tubercules étaient d'inégale grosseur ; la plus grande partie était du volume d'une grosse aveline ; les autres étaient plus petits ; le kyste qui les formait était très-épais ; il semblait en plusieurs endroits avoir acquis la consistance cartilagineuse ; ils pénétraient assez profondément dans le parenchyme du foie, au centre duquel plusieurs venaient s'ouvrir, et offraient en cet endroit un épanchement d'une bouillie très-blanche. Dans les intervalles qui séparaient chaque tubercule, le parenchyme hépatique était sain. C'est probablement à cette cause qu'on doit attribuer la conti-

nuation de la sécrétion biliaire et l'absence des symptômes qui dénotent une affection de l'organe hépatique.

En continuant nos recherches sur le foie, vers le tiers supérieur latéral externe de la face convexe, à l'endroit où le foie touche aux fausses côtes, nous découvrîmes une tumeur noirâtre; une compression légère rompit l'enveloppe qui était formée par le péritoine, et nous fûmes surpris de trouver une masse de sang coagulé: ce caillot noirâtre pouvait avoir un pouce d'épaisseur sur trois de largeur en tous sens; il s'était formé entre le parenchyme hépatique et la membrane séreuse, qu'il avait soulevée à la hauteur d'un pouce.

Le système cystique était sain, comme nous l'avons dit.

La rate était très-petite; cependant elle ne présentait aucune altération de tissu. Au-dessous de sa membrane péritoneale, on n'appercevait aucuns tubercules.

Le rein droit était adhérent à la masse par son bord concave seulement: cette adhérence s'était faite par un tissu cellulaire lardacé, qui partait de la grande tumeur. Son parenchyme était sain.

Il n'en était pas de même du rein gauche: il était tout entier enveloppé dans la masse. En plongeant le scalpel dans l'intérieur de ce viscère, nous trouvâmes une infinité de tubercules tous en suppuration, ou, pour parler plus sévèrement,

tous remplis d'une espèce de bouillie blanchâtre, semblable en tout, pour la consistance et l'odeur, à la matière renfermée dans les tubercules du foie et dans les diverses végétations du centre de la grosse tumeur. Cette affection des reins justifie la présence de ces grumeaux blanchâtres que déposaient les urines quelque temps avant la mort.

Les gros intestins, qui étaient enveloppés dans la masse, étaient rétrécis; le colon n'avait plus que la dimension de l'iléon; sa membrane séreuse n'était point altérée; le rectum était beaucoup plus petit que dans l'état ordinaire. La membrane muqueuse de ces intestins était saine.

La vessie était petite, mais saine.

La tête n'a point été ouverte, les parens ne nous ayant pas laissé le temps nécessaire pour prolonger un examen aussi important.

Réflexions.

Maintenant que l'autopsie cadavérique nous a fait connaître les désordres nombreux qui affectaient plusieurs viscères essentiels à la vie, méditons sur ces altérations organiques, et recherchons si de ces méditations nous ne pourrions pas tirer quelques inductions utiles.

La première réflexion qui se présente à l'esprit, est qu'il est impossible d'attribuer au froissement du péritoine, que l'on présume avoir eu lieu pendant le voyage, la seule cause de la maladie

à laquelle M. R. a succombé. En effet, dès le lendemain du jour où il est revenu chez lui, il marchait très-courbé à gauche; il souffrait des douleurs très-vives. Or, dans une péritonite aiguë, on ne remarque pas que les malades soient obligés de marcher inclinés à droite ou à gauche; on sait que souvent ils ne peuvent se tenir dans une situation verticale; mais alors le corps est tout entier fléchi sur les cuisses, ou les cuisses sont fléchies sur le ventre, et l'extension ne peut se faire sans causer de violentes douleurs. Il y avait donc chez ce malade une cause particulière qui déterminait cette inclinaison à gauche pendant sa marche; cette cause (nous ne pouvons plus en douter aujourd'hui que nous sommes éclairés sur les faits par l'autopsie), ne pouvait être que l'inflammation excitée par la secousse du voyage, dans la tumeur que nous avons trouvée adhérente à l'épiploon et au péritoine.

Mais comment prouver cette allégation? comment démontrer que cette tumeur pouvait exister avant le voyage, et qu'elle n'a pu être le résultat du froissement et de l'inflammation du péritoine?

C'est encore l'autopsie cadavérique qui nous donne cette preuve importante.

En effet, le péritoine, quoiqu'enflammé en plusieurs endroits, ne l'était pas assez généralement pour produire si rapidement des désordres aussi graves, et dont le développement ne peut

s'opérer qu'après un laps de temps considérable. D'ailleurs, réfléchissons un instant sur la nature de la tumeur, et ses rapports avec les parties voisines. Son sommet n'adhérait au péritoine que par l'intermède de l'épiploon, (remarque essentielle à faire); donc la tumeur n'était pas le produit immédiat de l'inflammation du péritoine. Elle contenait dans son centre une substance pultacée, semblable à celle que l'on rencontre dans ces tumeurs qu'on appelle tubercules, athéromes, mélicéris (1), qui dans leur formation et leur développement, sont tout-à-fait indépendantes de l'inflammation d'un organe voisin ou éloigné, et qui se montrent soumises, dès leur naissance, à des lois particulières. L'identité de substance renfermée dans l'intérieur de la tumeur, ne prouve-t-elle pas l'identité de structure et de caractère? or, il est unanimement reconnu que ces sortes de tumeurs ne se développent qu'avec une lenteur extrême. Donc, nous pouvons affirmer que, par sa nature propre, la tumeur en question n'a pu être l'effet subit d'une inflammation péritoncale; d'ailleurs, cette tumeur doit-elle être envisagée autrement que comme une partie de cette masse informe dont nous avons déjà parlé, qui a dû se

---

(1) Je réunis ici les tubercules, les athéromes et les mélicéris, car il y a la plus grande analogie entre ces diverses tumeurs.

l'individu, et qui constitue une diathèse particulière, qu'on peut appeler tuberculeuse.

6.° Cette diathèse tuberculeuse peut être le résultat de la dégénération ou de l'influence de quelque virus.

7.° Dans ce cas particulier, le virus psorique est le seul que l'on puisse accuser.

8.° Donc le virus psorique détermine ou peut déterminer une diathèse tuberculeuse (1).

9.° Un goût extraordinaire pour le pain, un besoin impérieux d'en manger une grande quantité, ayant été le seul signe qu'ait offert M. R., lors même qu'il jouissait d'une belle santé, ne peut-on pas regarder ce symptôme comme indicateur d'une diathèse tuberculeuse, comme on l'a déjà observé dans les constitutions scrophuleuses.

En relisant avec attention les détails que nous avons donnés dans cette observation, on pourra s'assurer jusqu'à quel point sont fondées les inductions cliniques que nous venons d'établir, et jusqu'à quel degré ces inductions peuvent mériter le titre d'axiomes.

---

(1) Depuis la lecture de cette observation, j'ai rencontré dans les salles de l'Hôtel-Dieu un nombre assez considérable de soldats italiens qui ont succombé victimes d'une semblable dégénération du virus psorique.

PHYSIQUE

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

NOTICE

Sur soixante-dix espèces et quelques variétés de Plantes phanérogames trouvées dans le département du Loiret, depuis la publication de la Flore Orléanaise de M. l'abbé Dubois, par M. Auguste de S.-Hilaire.

> .... Grano eruditionis reperto, stentorii ebuccinent.
> *Linn.*

L'ORGANISATION des végétaux, variée à l'infini, ne leur permet pas de croître indifféremment dans tous les lieux et dans tous les terrains, même sous une température égale; les uns ayant besoin de sucs abondans, ne se trouvent que dans les champs les plus fertiles; d'autres se contentent d'un sol aride et sabloneux; ceux-ci embellissent le bord des ruisseaux; ceux-là couronnent le sommet des collines; quelques plantes obscures se cachent au fond de l'eau, tandis que les *némuphars*, les *alisma*, les *ményanthes*, déploient à sa surface leurs élégantes corolles; les *ansérines*, amies de l'homme, s'éloignent peu de

nos habitations ; et il faut aller chercher au sein des forêts le *cyclamen* et l'*asarum*. Le pays dont le sol offre le plus de variations, sera donc celui où le botaniste pourra espérer la moisson la plus abondante. Sous ce rapport, l'Orléanais ne le cède point aux provinces qui l'avoisinent. En le parcourant du nord au midi, le voyageur est frappé du contraste singulier que présentent les plaines de la Beauce, où la végétation est si belle, l'espèce humaine si vigoureuse, et les déserts de la Sologne, dont les plantes et les animaux affligent également les regards par un air de langueur et de dégénération. Entre ces deux extrêmes, on trouve dans le sol du Gâtinais, du Val, de l'Orléanais propre, une suite de nuances intermédiaires caractérisées, pour ainsi dire, par quelques végétaux particuliers. N'envions pas même à la Flore Parisienne les rochers de Fontainebleau, que l'on pourrait lui contester, et qui ont si fort augmenté son domaine ; les plantes que lui fournissent ces rochers, se retrouveront, n'en doutons pas, parmi ceux de Malesherbes, lorsqu'on les visitera dans toutes les saisons. Une course rapide, faite au mois d'octobre dans les environs de cette petite ville, a suffi pour me prouver combien ce canton renferme de richesses végétales, et combien les botanistes sont intéressés à le parcourir.

Mais il n'est pas nécessaire de beaucoup voyager

dans l'Orléanais pour y trouver des plantes rares et intéressantes. Un rayon de deux ou trois lieues autour d'Orléans, présente en quelque sorte un tableau raccourci de la végétation de cette belle province. On trouve au nord des terres analogues à celles de la Beauce ; les champs un peu pierreux de S.-Jean-de-la-Ruelle et de Saran, rappellent ceux du Gâtinais ; et du côté du midi, à peu de distance du Loiret, on rencontre déjà les plantes de la Sologne. Les lisières de la forêt, le parc de la Chapelle si fécond en orchidées ; le coteau de S.-Loup, les champs de S.-Gabriel, ceux de la Trésorerie ; les bois de la Source, ceux de Noras, de Folleville, l'ancien étang de la Jonchère, ceux de Planquine ; les bords enchanteurs du Loiret, le rivage de la Loire, offrent à l'envi leurs richesses à l'amateur de la botanique, et lui assurent en même temps des promenades aussi agréables que variées. Je ne dois point oublier dans cette énumération l'île S.-Loup, où la Loire apporte le tribut des montagnes, où l'on retrouve avec étonnement le *crypsis schœnoïdes*, l'*atriplex rosea*, le *genista purgans*.

M. l'abbé *Dubois* est le premier qui, après avoir parcouru nos environs pendant de longues années, nous ait fait connaître avec détail les richesses qui nous entourent. Sa Flore a guidé mes premiers pas dans l'étude de la botanique, et elle m'a fait aimer cette science intéressante.

du collet de la racine, porté sur un long pédoncule.

3.° *Carex tomentosa* : Lam., Dict., tom. III, p. 387.

Ce carex, de la section de ceux qui ont plusieurs épis unisexuels et trois stygmates, se reconnaît aisément à sa racine rampante, à ses tiges droites, lisses, extrêmement grêles et nues dans la plus grande partie de leur longueur; à ses feuilles roides, étroites, aiguës, beaucoup plus courtes que la tige; enfin, à ses épis, ordinairement au nombre de deux, dont le supérieur est mâle, grêle, allongé, et dont l'inférieur est plus court, femelle et sessile à l'aisselle d'une bractée foliacée. Cette plante doit son nom à ses capsules, qui sont arrondies et cotonneuses. Elle est commune dans le bois de Plissai, et fleurit au mois de mai.

4.° *Scirpus cœspitosus* : Lin., sp. 71. — Dec., Fl. fr, 3.e éd., n.° 1775.

Ses tiges, réunies en gazon, sont droites, cylindriques, striées, nues dans la plus grande partie de leur longueur; elles sont recouvertes vers le bas d'une couple de gaînes terminées par une feuille étroite, à peine longue de 3 ou 4 mill.; et tout-à-fait à leur naissance, l'on remarque un grand nombre d'écailles scarieuses, roussâtres, embrassantes, que je serais porté à regarder comme des gaînes avortées. Les épis ne

renferment qu'un petit nombre de fleurs ; ils sont terminaux, solitaires et munis à leur base d'une spathe à deux valves inégales, dont la plus grande, terminée par une pointe verdâtre, est à peu près aussi longue que l'épi. J'ai trouvé cette cypéracée dans un pré marécageux, auprès de la Turpinière, en Sologne. Elle était en fleur au mois de juin.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

ESSAI

Sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. P. M. S. Bigot de Morogues.

Nature du sol des environs d'Orléans.

Le fond du sol des environs d'Orléans est un calcaire d'un blanc sale, dur, caverneux, plein de fissures, et par là même non susceptible du poli, et ne pouvant être employé dans la construction que comme moellon, ou comme pierre de taille, dans les ouvrages seulement où l'agrément doit être sacrifié à la solidité. Sa dureté le rend beaucoup plus difficile à tailler que la plupart des autres pierres de même nature; mais aussi elle le rend moins altérable par l'action successive des intempéries de l'atmosphère ; et pour la construction des fondations et des assises inférieures

des grands bâtimens, il est bien plus solide que tous les tufs et autres pierres calcaires d'une dureté inférieure.

La pierre calcaire des environs d'Orléans renferme une proportion assez considérable de silice, qui probablement augmente sa dureté et contribue à lui donner la cassure conchoïde qu'on remarque dans les morceaux homogènes; mais cependant elle n'est pas en proportion assez considérable pour nuire à la qualité de la chaux qu'on en retire, qui est si bonne, que son mélange avec le sable quartzeux de la Loire, se combinant peu à peu dans le mortier, acquiert, par le laps de temps, une dureté supérieure à celle des pierres qu'il réunit, ainsi qu'on peut l'observer dans les démolitions des anciennes fortifications de la ville. Ce fait, très-remarquable, vient à l'appui de la savante théorie des combinaisons, données par *Bertholet* dans sa statique chimique.

Je n'ai observé que très-rarement, dans les environs d'Orléans, des cristaux de chaux carbonatée, encore étaient-ils très-petits et groupés si confusément que leur forme me parut indéterminable.

Ossemens fossiles.

La roche calcaire des environs d'Orléans renferme plusieurs débris d'êtres organiques à l'état fossile. Messieurs *Defay* et *Prozet* ont trouvé dans les carrières de Montabuzard, des ossemens

de quadrupèdes, dont la nature a été déterminée par M. *Cuvier*, dans le tome VI des annales du Muséum d'histoire naturelle, où ce savant professeur les décrit comme ayant appartenu à des espèces du genre palœotherium, genre voisin des tapirs et des rhinocéros, duquel on ne connaît plus aucun analogue vivant. Un de ces ossemens sur-tout, gravé tom. VI, pl. 57, fig. 1 et 2, de l'ouvrage que je viens de citer, est d'autant plus précieux qu'il est le seul connu de la plus grande espèce de palœotherium : c'est un astragal qui a appartenu à un animal dont les proportions étaient analogues à celles du rhinocéros, et excédaient celles du *palœotherium magnum* des environs de Paris. Les autres ossemens, trouvés dans la même carrière, ont appartenu à d'autres animaux du même genre, mais d'une taille beaucoup moindre et inférieure à celle du *palœotherium medium* des environs de Paris. Plusieurs ont été gravés dans la même planche que le précédent, sous les n.os 3, 4, 5 et 6.

Les naturalistes n'ont plus à regretter l'abandon et l'encombrement de ces carrières : je les ai visitées depuis peu de temps ; on y avait travaillé cet hiver, et j'en ai rapporté plusieurs mâchoires de palœotherium et d'autres ossemens fort bien conservés ; j'ai encouragé le propriétaire de la carrière à m'apporter tous les ossemens qu'il trouverait, et j'espère encore pouvoir réunir les

précieux restes, seuls débris connus des animaux qui vécurent jadis sur les plages voisines du lieu où Orléans a été bâtie, tant de siècles après l'extinction de leurs races. Je me propose de revenir par la suite sur cet intéressant sujet.

Moluśques fossiles.

On observe abondamment dans nos calcaires, des débris de coquillages fossiles, qui, sans être aussi curieux par leur rareté que les restes des quadrupèdes que je viens de citer, sont cependant au moins aussi intéressans pour l'histoire géologique de cette partie de la France, jusqu'à ce jour peu connue et peu observée par les naturalistes.

Ces coquillages ont tous appartenu à des mollusques gastéropodes, des genres lymnée, planorbe et hélice de *Lamarck;* toutes les espèces vivantes, appartenant aux deux premiers genres, ne sont connues qu'habitant les eaux douces; et les espèces vivantes du dernier genre, n'ont été trouvées qu'habitant la superficie de la terre, ordinairement dans les lieux couverts et ombragés.

Les genres de mollusques que je viens de citer, sont les seuls débris d'êtres organiques fossiles de cette classe, que j'ai trouvés dans les carrières des environs d'Orléans. Les naturalistes connaissent des espèces vivantes de chacun de ces genres; je n'oserai pas déterminer ici si les espèces fossiles

de nos cantons sont exactement analogues à quelques-unes d'entre elles, les échantillons que j'ai été à même de recueillir me paraissant trop imparfaits pour déterminer les espèces, qui d'ailleurs sont souvent caractérisées par des différences peu faciles à saisir dans celles qui sont fossiles.

Nature des fossiles.

Tous les restes fossiles d'animaux que j'ai rencontrés, provenant de nos carrières, sont entièrement à l'état de chaux carbonatée, ayant été pénétrés par cette substance qui les renferme, et a remplacé leur tissu toutes les fois qu'il en reste quelques vestiges ; mais le plus souvent il a été détruit, et elle s'est moulée dans l'intérieur des coquilles, en sorte qu'on n'en trouve plus que les noyaux. Les ossemens fossiles de Montabuzard sont plus caractérisés, puisque la forme de leur tissu subsiste encore d'une manière reconnaissable ; ils sont cependant toujours plus ou moins brisés dans la roche qui les renferme ; et souvent même les portions minces et fragiles se confondent avec elle.

Dépôt siliceux.

Lors de la formation de la roche calcaire des environs d'Orléans, il s'est déposé avec elle une quantité considérable de silice, qui, en partie, est restée combinée avec la chaux carbonatée, et

en partie s'est réunie en noyaux siliceux, qui, affectant des espèces de couches, démontrent par là même une origine contemporaine.

En examinant nos carrières, on dirait que la silice s'est réunie dans les fissures de quelques roches calcaires, particulièrement dans celles des environs de la Chapelle, de Noras et d'Avarai, où une couche, remplie de filons siliceux, se trouve superposée à celles dont le calcaire est plus compacte et plus homogène; mais on ne peut cependant pas croire que les portions siliceuses ne soient pas de même origine et déposées à la même époque que la chaux carbonatée qui forme la masse de roche calcaire dont elles font partie, car souvent un noyau calcaire se trouve enclavé dans un quartz résinit, qui forme comme la pâte d'une brèche à fragmens calcaires; et j'ai quelquefois observé la même coquille fossile, en partie dans la chaux carbonatée, et en partie dans le quartz résinit qui lui adhère. Quelquefois la cassure des morceaux abondans en matière siliceuse, présente l'apparence d'une brèche; d'autres fois on dirait que les substances siliceuses et calcaires forment des couches alternatives; mais plus souvent la matière siliceuse paraît remplir les fissures de la matière calcaire.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ET

CONSTITUTION MÉDICALE,

par M. Fouré.

Observations météorologiques :

JUIN 1810.

	pouc.	lig.	
Plus grande élévation du mercure,	28	2	le 15.
Moindre élévation, ...	27	8	le 10.
Élévation moyenne, ...	27	6	

Plus grand degré de chaleur,	+ 24 $\frac{1}{2}$. .	le 26 à midi.
Moindre degré de chaleur, .	+ 9 $\frac{1}{2}$. .	le 3 à 10 h. s.
Chaleur moyenne, ...	+ 17	

	fois.
Le vent a soufflé nord	2
nord-est	18
est	3
sud-est	3
sud	0
sud-ouest. . . .	2
ouest	0
nord-ouest . . .	2

Nombre des jours	beaux, ...	18
	couverts, . . .	5
	de pluie, . . .	4
	de vent, . . .	9
	de tonnerre, .	2
	de gelée, . . .	0

Constitution médicale.

Les phlegmasies, qui avaient été très-communes pendant le mois de mai, ont été encore remarquées assez fréquemment pendant le cours du mois de juin.

Dans l'angine, les amygdales et les glandes salivaires furent assez souvent le siége de la phlegmasie, qui se terminait alors par suppuration ou par une éruption de petits boutons rouges sur les lèvres et à l'intérieur de la bouche (1).

---

(1) J'ai observé cette terminaison, particulièrement remarquable par son intensité, chez un ecclésiastique étranger à ce diocèse. L'exercice continuel de la chaire, de fréquens voyages dans des voitures ouvertes à la poussière élevée avec violence par le vent de nord, qui a soufflé si constamment pendant le mois de juin, avaient fait contracter à ce respectable et savant ecclésiastique une angine tonsillaire. Les boutons rouges et très-enflammés parurent le 6.e jour de l'invasion de la maladie, prirent successivement trois à quatre lignes de diamètre, entrèrent en suppuration et ne se sont desséchés que le 23.e jour de la maladie.

Le catarrhe des bronches se compliqua souvent d'affection bilieuse. A la douleur générale de la poitrine, plus forte dans un des côtés de la cavité thorachique, à la fréquence de la toux, à l'expectoration muqueuse, se joignaient l'enduit jaunâtre de la langue, l'amertume de la bouche, les nausées, la soif et un paroxysme le soir.

Les phlegmasies cutanées ont été plus rares et moins intenses. On a observé quelques érysipèles gastriques, peu de rougeoles, assez souvent des scarlatines.

La péripneumonie a été plus fréquente : on l'a vue compliquée avec la fièvre adynamique, quoique cet ordre de fièvres fut généralement assez rare, ce qui fait présumer que cette complication était due plutôt à la constitution des malades qu'à la température médicale.

Les fièvres méningo-gastriques (fièvres bilieuses) semblent avoir établi plus particulièrement la constitution médicale du mois de juin. On eut fréquemment l'occasion d'en observer les différens genres, même les différentes espèces, sur-tout la fièvre rémittente et la fièvre tierce gastrique.

BIBLIOGRAPHIE.

1810.

Séméiotique ou *Traité des signes des maladies*, par A. J. Landré-Beauvais, médecin-adjoint de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1809; *Brosson*, libraire.

Cet ouvrage, qui manquait à la médecine française, peut être de la plus grande utilité pour les jeunes praticiens; il est le résultat des observations des médecins de tous les âges, et de celles que l'exercice de la médecine dans un grand hôpital, et la pratique particulière, ont permis à l'auteur de faire depuis quinze ans.

Traité des maladies de la peau, par le doct.r Alibert, médecin de l'hôpital S.-Louis; 7.e livraison : *des Lèpres*. Paris; *Ch. Barrois*.

Nous parlerons de ce magnifique ouvrage dans le prochain bulletin.

Nosographie synoptique ou *Traité complet de médecine, pour faire suite à la Nosographie philosophique du professeur Pinel*; par J. L. F. Dom. Latour; 1.re livraison : *Traité complet des Fièvres*. Orléans; *Huet-Perdoux*.

Le prix de chaque livraison est de 9 fr.; il y en aura cinq.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Suite du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

QUOIQU'IL y ait plusieurs manières de traiter une maladie, il en est une plus avantageuse que les autres, dont le médecin doit approcher le plus qu'il lui est possible. Le défaut ordinaire de plusieurs praticiens pour atteindre ce but, est de s'imaginer qu'ils voient telle maladie, sans faire attention à aucun signe particulier, mais bien à l'ensemble de ses accidens; alors ils la traitent comme on a traité la maladie du même nom.

Un autre vice principal, c'est qu'on n'a fait consister pendant long-temps la théorie de la médecine, qu'à examiner seulement si les circonstances des maladies cadraient avec les préceptes de nos

grands maîtres ou avec les règles générales qu'ils avaient posées : on croyait que ce rapport trouvé, le problême théorique et pratique était résolu. En effet, dès-lors l'application des règles n'était pas difficile.

Mais souvent ces règles, ces dogmes, n'avaient pour guide que le génie et l'imagination des auteurs. Ces savans mettaient tout en œuvre pour faire briller du haut de leur chaire professorale la plus vaste érudition et des explications claires et élégantes ; ainsi, ils négligeaient la médecine, qui n'a besoin ni de clinquant, ni de fard, et ils ne cherchaient qu'à éblouir et enthousiasmer les jeunes élèves par des raisonnemens spécieux, dans lesquels l'esprit marchait rarement de concert avec la raison. Leur but enfin était de demontrer qu'ils savaient absolument tout ce qu'on doit savoir en médecine ; aussi, au lieu de faire avancer l'art, ils formaient des médecins qui ne juraient que par leurs maîtres, dont ils préféraient la théorie hypothétique à l'étude de la nature.

Des hommes moins ambitieux de gloire, plus modestes, et ayant d'ailleurs la seule philosophie essentielle pour la contemplation judicieuse de la marche naturelle des maladies, gémissaient de voir la médecine défigurée par l'éloquence et sous les pinceaux de ces hommes transcendans universels ; qui devaient enfin leur élévation à une infinité de connaissances, mais qui ne s'astrei-

gnaient point assez à l'observation, dont leur imagination vive et brillante, les écartait.

Nos sages réclamaient sans cesse contre cet abus. Enfin leur voix s'est fait entendre, et dans ce siècle de lumières on s'est convaincu que l'objet du médecin doit être d'élaguer de l'instruction et de la science, tous les remplissages systématiques, d'anéantir toutes les règles générales qui n'ont que l'opinion de leurs auteurs pour bases, et d'examiner ce qui manque à l'art, pour en former de meilleures et d'invariables.

Tout se réduit donc à trouver ce dernier moyen; or, pour faire de bonnes règles générales, on sait maintenant qu'il faut former l'esprit des médecins à l'observation des faits particuliers, car c'est de l'assemblage d'un grand nombre d'observations particulières, parfaitement en rapport entre elles, qu'on peut former des observations générales, et de celles-ci des règles.

En commençant à exercer la médecine, j'eus déjà le projet de suivre ce plan. J'étais bien persuadé qu'en procédant de manière à m'enrichir et des faits que ma pratique me mettait à portée de recueillir, et des observations d'autrui que des comparaisons bien faites me faisaient trouver exactes et analogues, je parviendrais à la longue à acquérir la connaissance du caractère propre et distinct de chaque maladie, de sa marche et de ses solutions critiques; c'était aussi la bonne

méthode de m'éclairer sur les meilleurs moyens que les médecins cliniques avaient employés pour seconder la nature dans ses crises, ou pour en régulariser les efforts, s'ils étaient trop véhémens ou trop faibles, ou s'ils ne prenaient pas une bonne direction.

Ces solutions naturelles spontanées sont ordinairement les plus salutaires, les moins orageuses et les plus fréquentes dans la plupart des maladies ; elles ont encore un grand avantage, c'est qu'elles sont les moins exigeantes de la part des médecins : cependant elles ne les dispensent pas d'une surveillance attentive ; car l'observation nous apprend que souvent elles sont en défaut ; et alors le médecin ne doit-il pas étudier toutes les circonstances de la maladie, s'instruire de la manière d'administrer les méthodes imitatives de la nature, si cela est possible, et recourir aux méthodes analytiques et aux empiriques raisonnés que des médecins d'un grand nom indiquent comme très-recommandables.

Dans la dysenterie, il n'est guère possible de se méprendre sur les symptômes essentiels qui la caractérisent ; ils sont si aisés à reconnaître, que l'erreur à cet égard prouverait, sinon l'ignorance absolue, au moins l'inexpérience ou un esprit inattentif et irréfléchi. Mais si le diagnostic n'offre aucune difficulté, il n'en est pas ainsi des véritables indications du traitement ; elles présentent

tant de confusion, qu'elles mettent constamment les plus grands maîtres dans une hésitation qui ferait croire que la nature et l'art ne les ont pas encore suffisamment satisfaits sur ce qu'il faut savoir, ni sur ce qu'il faut faire dans cette maladie.

En général, on a peu à attendre, dans les dysenteries, des méthodes naturelles, parce qu'on n'a pas des données pour les administrer. Les efforts critiques ne sont pas marqués, ou ils le sont si peu, que la nature, à mesure qu'elle les suscite, ne semble agir que pour faire naître les complications qui rendent ensuite sa marche plus embarrassée. Ainsi, en abandonnant la maladie à elle-même, nous avons appris que cette maxime, *medicus sit naturæ minister*, n'a pas été faite pour le traitement de la dysenterie. Rien, en effet, n'est plus dangereux que cette soumission aveugle dans cette circonstance, car nous n'y connaissons presque pas de mouvemens bienfaisans de la nature que nous puissions suivre, et il y en a une multitude qui viennent de la maladie et que nous devons rejeter comme suspects et infiniment dangereux.

S'il en existait beaucoup des premiers, nous aurions des solutions naturelles, nombreuses, fixes, dans lesquelles, je le répète encore, tout notre objet devrait se borner à les aider, si les forces manquaient; à les modérer, si elles étaient

trop fortes ; à les exciter, si la nature défaillait. Mais, au lieu de ces terminaisons naturelles avantageuses, qu'arrive-t-il ?... les symptômes de la phlegmasie des intestins s'étendent dans une plus grande étendue de ce tube, les épreintes sont plus douloureuses, plus déchirantes et plus rapprochées ; les ténesmes les suivent de près ; tout est intercepté au-dessus de l'intestin malade ; les vomissemens, les irritations sympathiques se développent dans plusieurs organes ; il s'établit des suppurations ou des accidens adynamiques, et la gangrène, qui s'annonce par la prostration des forces et par des symptômes encore plus significatifs de la malignité.

Les mouvemens qui viennent de la maladie ne sont pas aussi rares dans la dysenterie ; et quand j'ai dit qu'ils ne devaient pas être les guides de notre conduite médicale, je me suis attendu à une objection qui consiste à nier l'existence d'aucun mouvement qui ne vienne de la nature. Quelque spécieuse que paraisse cette remarque, il n'est pas moins vrai que toutes les fois que des causes physiques, comme les poisons, les miasmes épidémiques dysentériques et autres qui corrodent les intestins, agissent sur les corps vivans, ils excitent des symptômes violens, des mouvemens sans ordre, et qu'il serait ridicule alors de prétendre qu'il fallait les suivre ou les imiter dans la guérison des maladies. Car, dans cette circons-

tance, la nature est passive, ses symptômes sont des résultats, pour ainsi dire, mécaniques; ils ne furent jamais réputés que comme des mouvemens de la maladie, ou, si l'on veut, des symptômes de ses désordres.

Il n'en est pas ainsi des efforts de la nature ou des mouvemens qui tendent à une solution heureuse; on dirait qu'un instinct particulier les active, les dirige; ils ont une marche ordonnancée admirable, qui ne souffre pas qu'on la contrarie; ils sont, dans la plupart des maladies, la boussole des médecins. Malheureusement, comme nous l'avons déjà observé, ils sont presque toujours en défaut dans la dysenterie.

Durant ma pratique à l'Hôtel-Dieu, où j'exerçais depuis vingt ans, et dans une grande partie du département, j'ai soigneusement observé quelle route se frayait ordinairement la dysenterie pour parvenir à une issue favorable; j'ai épié ses mouvemens spontanés, ses luttes avec les obstacles qui s'opposaient à sa marche; j'ai attentivement considéré tous les émonctoires vers lesquels la nature penchait davantage, et mon expérience ne m'a presque rien appris. Je me suis assuré qu'une expectation oisive devenait la cause d'une confusion de symptômes dans le nombre desquels il n'était plus possible de démêler ceux qui présentaient une indication quelconque à remplir. Plus je laissais agir la nature d'elle-même, plus je

voyais apparaître encore de nouveaux accidens qui rendaient la maladie incurable; quelquefois c'était des envies plus fréquentes d'aller à la garde-robe, une irritation du tube intestinal qui augmentait continuellement, des épreintes plus rapprochées, le ténesme, une fièvre lente, des frissons irréguliers; enfin tous les signes de la suppuration, le flux colliquatif, le marasme et la mort.

Souvent la maladie dégénérait de façon que l'état gangréneux des intestins s'annonçait par des selles noires, huileuses, très-fétides; des taches pourpreuses; un pouls petit, fréquent, intermittent; des sueurs froides; des soubresauts des tendons, l'absence des douleurs et de la soif, les aphthes, les ulcères à la gorge, le hocquet, enfin tous les signes ordinaires à l'affection gangréneuse.

Cependant il est des cas où il a existé des symptômes critiques de la dysenterie; et quoiqu'ils se présentent rarement, j'avais pensé que c'était eux, sans doute, qui avaient engagé les médecins cliniques à adopter les méthodes imitatives. J'ai recherché ces circonstances, et j'ai lu dans *Hippocrate* que les flatuosités que les malades rendaient par l'anus, étaient un signe de la résolution prochaine de la dysenterie. Cependant je ne connais aucune idée pratique, aucun procédé curatif suggérés d'après ces symptômes. J'ai trouvé dans *Tissot*,

qu'il considérait comme de bon augure les douleurs légères à la gorge; et j'ai entendu dire à *Barthez* qu'il avait observé qu'elles étaient funestes. *Dans les mélanges des curieux de la nature*, on décrit des histoires de déjections guéries par l'apparition des règles et des hémorroïdes. *Degner*, au contraire, a vu ou que ces flux ne changeaient pas le cours de la maladie, ou qu'ils l'embarrassaient. J'ai fait la même observation : je me suis assuré, dans ma clinique, que quelquefois une sueur abondante spontanée faisait cesser la dysenterie; *Etmuller* et *Sennert* citent plusieurs observations semblables; mais *Ludowic* et *Degner* ont remarqué que des sueurs excitées par l'art, n'opèrent aucun effet avantageux, et sont fréquemment nuisibles. On parle de pustules et de furoncles, qui ont sauvé des dysentériques; et plusieurs auteurs les redoutent, parce qu'ils en ont vu dégénérer promptement en gangrène. *Huxham* donne l'observation d'un vomissement bilieux spontané qui a guéri la dysenterie; ce n'est pas, sans doute, d'après une semblable indication que *Helvétius*, *Cleghorn*, *Pringle*, *Zimmermann* et tant d'autres praticiens, ont conseillé les émétiques. *Arétée de Cappadoce* et *Degner* disent qu'une matière atrabilaire et des déjections bilieuses, survenant à des tranchées violentes, font cesser la dysenterie; mais est-ce une raison pour indiquer les purgatifs dans tous

les temps de cette maladie?... Cela signifierait seulement qu'il faut les prescrire à la fin, quand les douleurs sont terminées. Encore même, ce calme seul ne serait pas une indication suffisante, et dans tout autre temps il deviendrait suspect, infidèle. *Baillou* a dit, à la vérité, que l'art, par ce moyen, a fait sortir des intestins, en trois ou quatre évacuations, plus de bile, d'humeurs séreuses et pituiteuses, que la nature n'en obtient en quinze jours; mais il parlait d'une dysenterie où la fièvre bilieuse était sans doute la maladie essentielle, et la dysenterie le symptôme principal. C'était aussi le cas où *Alexandre de Tralles* et *Huxham*, les conseillaient après avoir fait vomir. Ce moment est celui du calme des intestins, dont l'irritation a été diminuée par les efforts révulsifs du vomissement.

De toutes ces incertitudes des auteurs les plus célèbres sur le traitement qui convient dans la dysenterie, concluons que les jeunes médecins appelés auprès des malades atteints de tranchées et d'épreintes douloureuses, avec des déjections muqueuses sanguinolentes, doivent souvent rester dans un septicisme involontaire et pénible sur les indications qu'ils ont à remplir. Ils voudraient avoir des idées justes avant que de rien entreprendre, et les règles pratiques manquent dans cette maladie pour les diriger. Quelles seront donc leurs ressources?.. donneront-ils la préfé-

rence à des traitemens suggérés par des théories arbitraires? ils seraient incertains comme elles. Suivront-ils un empirisme aveugle?... c'est la honte et l'écueil de l'art. Ils se trouvent donc réduits à se conduire selon le conseil de *Sydenham*, *ex juvantibus et lædentibus*.

Tels ont été mes doutes et mes perplexités pendant quinze ans. Je tâchais de satisfaire aux indications, s'il s'en présentait de bien connues; mais, il faut l'avouer, on est le plus souvent forcé, dans la dysenterie, à faire la médecine des essais, à insister sur les moyens qui soulagent, et à éviter ceux qui augmentent les accidens. Depuis cette époque, et elle date de vingt ans, j'ai eu, pour boussole de ma conduite médicale, des faits qui, du premier coup d'œil, ne semblent s'accorder ni avec l'observation, ni avec l'expérience générale, et que l'on croirait avoir été condamnés par le sentiment et la pratique de tous les médecins. Ce sont des observations contre lesquelles j'ai argumenté moi-même et que je pensais être en droit de combattre ou de révoquer en doute; mais ce qu'on m'en disait de merveilleux, on me promit de m'en rendre témoin quand l'occasion s'en présenterait. En effet, dans une épidémie de dysenterie, qui régnait à Orléans en 1788, plus de vingt malades ont été guéris en moins de cinq jours, par *l'opium*, conseillé par une dame des pauvres dont la modestie égalait la vertu. Depuis

j'ai toujours employé ce moyen avec un égal succès, devant les élèves de médecine qui suivaient ma clinique à l'Hôtel-Dieu. C'était un moyen de prédilection à la ville et dans l'arrondissement du département, quand j'étais appelé à temps pour traiter des dysentériques. La réalité des bienfaits de la méthode de l'administrer, ne saurait être contestée. C'est un de ces faits ordinaires qui peut tomber sous les sens des médecins les plus incrédules ; et ils cesseront de l'être, si, loin de rejeter les narcotiques, sans examen, ils veulent en faire l'essai avec les précautions que j'indiquerai, et qui seules en garantissent la réussite.

C'est parce qu'on a manqué d'observations sur le temps de la maladie où il convient de les donner, qu'une théorie hypothétique les a fait proscrire presque dans toutes les époques de la dysenterie, à moins qu'on ait fait précéder de la purgation ou qu'on ne les allie avec quelque cathartique. J'étais dans cette illusion aussi, et il me fut difficile de me dépouiller de la prévention que j'avais conçue contre ces remèdes. Cependant je savais que *Sydenham*, dans l'épidémie de 1670, avait donné l'opium le matin et le soir, jusqu'à guérison parfaite ; que *Stool* dit l'avoir vu faire cesser la dysenterie, à la naissance de cette maladie ; et que *Wepfer* n'avait pas commencé le traitement de la dysenterie par les moyens qui purgent et qui *tourmentent*

encore les intestins déjà trop irrités, lorsqu'il a guéri plus de six cents malades de la dysenterie, sans aucun autre secours que le *laudanum* seul. J'en pourrais citer aussi un très-grand nombre qui doivent, en pareil cas, leur santé, et la vie peut-être, à ce même moyen.

Mme Massau de Laborde, d'une famille dans laquelle la bienfaisance est une vertu héréditaire, était, depuis vingt ans, doyenne des dames des pauvres des par.^sses de S.-Paul et de Recouvrance. Ses fonctions ne se bornaient pas à aller distribuer de modiques charités dans le sein de l'indigence; elle avait des revenus considérables, qu'elle trouvait toujours insuffisans pour réparer la chaumière d'un pauvre malheureux, que les vents, le froid, la neige y assiégeaient de toutes parts; nourrir et donner un métier aux enfans d'une veuve infortunée et malade, et la soulager elle-même dans ses infirmités; soutenir enfin, pendant quelques années encore, la frêle machine et l'existence d'un vieillard décrépit et épuisé par la misère et le besoin. Toute la ville sait les sommes immenses destinées annuellement à ces secours généreux, par madame de Laborde qui, en consolant et soignant elle-même les pauvres, goûtait tout leur bonheur, dont elle était la source. J'avais l'honneur de la voir souvent dans ces asiles des malheureux. C'est-là où elle me parla de *l'opium* comme d'un spécifique infaillible éprouvé par elle, depuis

douze ans, contre la dysenterie. Cette maladie ne régnait pas alors à Orléans.

Vous vous étayez toujours, me dit-elle donc, d'observations et d'expériences dans votre pratique; j'éclaircirai quelques jours par des faits qui frapperont vos yeux, l'importance des *narcotiques* dans la dysenterie.

Six mois s'écoulèrent; et en septembre 1788, presque tous les domiciliés de la rue du Four-à-Chaux et du quartier du jardin de botanique, eurent un flux épidémique. Je visitai tous les malades avec madame de Laborde : c'était l'occasion d'éprouver les vérités qui m'avaient été attestées sur *l'opium*. Ce remède, me dit-elle, n'a d'efficacité que lorsqu'il est donné le premier, le second ou le troisième jour de la dysenterie; je suis assuré par plus de cent épreuves, que hors ce temps il n'a que des succès qui n'ont pas de tenue et qui ne s'opposent pas au retour des tranchées, à la marche de la maladie et à ses terminaisons incertaines.

La plupart des malades, dès l'invasion de la dysenterie, éprouvaient de fréquentes, mais inutiles envies d'aller à la garde-robe; ils rendaient quelques mucosités très-rouges et quelquefois du sang pur. Les tranchées et les épreintes se renouvelaient si souvent, que quelques malades étaient contraints de se coucher, par la crainte de tomber en défaillance. Dans ces momens de douleurs

extrêmes, le pouls devenait petit et le teint pâle; mais après quelques momens de repos, les pulsations des artères reprenaient leur rithme ordinaire naturel; il n'y avait ni fièvre, ni vomissemens, que dans ceux où la maladie avait été négligée.

La dame conseilla, pour boisson ordinaire, simplement de l'eau de riz, et d'heure en heure, jusqu'à cessation de douleurs, une cuillerée de la potion suivante :

Eau de fleurs de tilleul	. . .	2 onces.
Eau de fleurs d'orange	. . .	1 once.
Syrop de diacode	. . . . . .	1 once ½.

Ordinairement, par ce remède, les tranchées et les déjections étaient non-seulement calmées, mais disparaissaient en vingt-quatre heures. On faisait composer de nouveau la même potion, dont on ne donnait, la nuit suivante, qu'une cuillerée toutes les deux heures. Le mieux constant n'empêchait pas que pendant le 2.ᵉ, le 3.ᵉ et même le 4.ᵉ jour, on ne continua ce narcotique, à la dose d'une cuillerée toutes les 4 heures, plus souvent ou plus rarement, selon que les accidens avaient encore laissé quelques impressions dans les intestins, ou qu'ils avaient disparu absolument.

Le 4.ᵉ jour, les malades entraient en convalescence. La cause de la dysenterie fut déracinée dans neuf personnes, auxquelles le spécifique avait été

administré à propos ; on les nourrit de riz pendant quelques jours ; puis ils reprirent et leur régime et leurs occupations ordinaires.

On peut augmenter ou diminuer la dose du sirop de diacode, selon l'âge, l'idiosyncrasie du malade et l'intensité des accidens. Quant aux autres ingrédiens, on peut les varier à volonté, selon les indications particulières. Pourvu que le remède soit donné aux époques et aux distances prescrites, il réussit presque toujours. Je citerai seulement douze cas particuliers.

Observation I. Durant cette épidémie, j'ai vu de suite plus de cinquante malades, tant dans ces deux paroisses, que dans celles de S.-Paterne et de S.-Victor. Tous éprouvèrent les mêmes avantages de l'opium. Je ne ferai spécialement mention que de cinq, qui avaient des symptômes formant complication dans la dysenterie. Le premier était un italien, plâtrier, âgé de 30 ans, d'une constitution délicate et très-irritable ; il était atteint d'une fièvre quarte. C'est le jour de l'accès qu'il ressentit avec violence tous les accidens de la dysenterie ; je ne le visitai qu'au déclin de sa fièvre. La potion, donnée pour la nuit, et continuée le second jour, modéra les accidens sans les détruire. Je le vis le soir ; il n'avait pas éprouvé le soulagement que j'espérais. En prescrivant de nouveau la potion, j'y fis ajouter 24 gouttes de laudanum liquide de *Sydenham*.

Les

Les premières cuillerées, données du 2 au 3, calmèrent les douleurs, et dans la journée ensuite, les déjections cessèrent. L'accès de fièvre revint à son ordinaire, et ne réveilla aucun des symptômes de la dysenterie, qui ne mirent ensuite aucun obstacle au traitement et à la guérison de la fièvre.

Obs. II. Une fille, âgée de 21 ans, éprouvait abondamment le flux de ses règles, lorsqu'une grande partie des accidens dysentériques, dont j'ai fait l'énumération, se déclara. Je donnai la potion, bien résolu de la suspendre si elle diminuait sensiblement l'écoulement périodique; mais il n'eut aucune variation, et le remède fut continué trois jours de suite. Il fit, dès le second jour, disparaître la dysenterie et tous ses symptômes.

Obs. III. Un apprêteur de laine m'appela; il avait des déjections mucoso-sanguines très-fréquentes, un sentiment constamment douloureux dans le ventre, et des paroxismes de tranchées qui le faisaient cruellement souffrir; la fièvre était assez vive; mais la peau molle et fraîche, et la langue humectée, me firent juger que l'altération du pouls n'était que le symptôme de l'irritation ou de la phlegmasie de la membrane muqueuse des intestins, et que la potion, en détruisant la cause, serait en même temps le remède de la fièvre qui en dépendait. La potion et une boisson d'eau de riz eurent encore, dans cette circons-

tance, tout le succès qu'on pouvait en attendre, puisque déjà le 5.e jour, le malade était en état de vaquer à ses affaires.

Obs. IV. Une femme, dans la révolution finale de ses règles, avait, tous les deux ou trois mois, des pertes abondantes; six mois s'étaient écoulés sans aucun retour de ce flux irrégulier dont elle se croyait quitte. Une violente céphalalgie la fit souffrir pendant cinq jours, et le sixième ses règles reparurent. Quoiqu'elle gardât toujours le lit durant leurs périodes, cela n'empêcha point que cette évacuation ne se prolongeât cette fois jusqu'à la fin de la troisième semaine. Alors elle disparut, et trois ou quatre jours après, la malade alla plus de quinze fois à la garde-robe, rendant beaucoup de matières alvines avec des stries de sang; ces évacuations étaient précédées de tranchées déchirantes; elles se changèrent en déjections muqueuses, ayant toutes les formes de la dysenterie qui régnait. Je combattis, dès le second jour, ces symptômes, avec ma méthode adoucissante et hypnotique, et le cinquième jour, la malade n'éprouva plus qu'une grande faiblesse, causée par ses pertes et par la dysenterie qui les avait suivies.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATION

D'un empoisonnement par l'oxide d'arsenic blanc, par M. Jallon.

M.lle V***, âgée de 20 ans, d'un tempérament lymphatique et nerveux, fatiguée des persécutions continuelles de ses parens, et victime d'une passion malheureuse, forma le projet de s'empoisonner.

Le 6 fructidor de l'an 9, elle se procura une once d'oxide d'arsenic, qu'elle broya elle-même, et qu'elle délaya dans un verre d'eau.

Le lendemain, à 9 heures du matin, elle avala ce poison et elle se mit au lit. Je la vis deux heures après : déjà les vomissemens étaient affreux. Elle se plaignait d'une céphalalgie intolérable ; elle portait ses deux mains derrière sa tête, afin de la soutenir ; elle nous disait que toute la peau lui brûlait.

La crainte de guérir lui fit, pendant plus d'une heure, refuser quelques tasses de lait. Après chaque vomissement, elle souriait, et elle se félicitait de sa fin prochaine. Je lui demandai comment elle avait pu se déterminer à choisir un genre de mort aussi horrible : J'avais d'abord pensé, me dit-elle, à prendre de l'opium ; mais comme ce poison endort, j'ai craint qu'on ne m'enterrât vivante. Lorsque je la priais de prendre

du lait, afin de diminuer l'atrocité de ses dou-
leurs, l'assurant qu'elle n'en mourrait pas moins;
elle me répondait qu'elle aimait mieux souffrir
davantage, et mourir plus sûrement.

A une heure après midi, les vomissemens furent moins fréquens. Il y eut plusieurs évacuations alvines bilieuses, dans l'une desquelles se trouvait un ver lombricoïde; mais une sueur froide couvrait son visage; le ventre, balonné, était très-sensible; le pouls était fréquent et faible; la malade conservait cependant sa raison.

Convaincu qu'il lui restait peu d'instans à vivre, je la quittai, promettant de revenir.

A quatre heures, j'y retournai avec M. *Latour*, aujourd'hui médecin du roi de Hollande; nous la trouvâmes morte; et les personnes qui l'entouraient nous assurèrent qu'elle l'était depuis deux heures. Sa figure était très-pâle, ses lèvres étaient livides, ses yeux étaient ternes et ouverts. La bouche, les yeux, les paupières, ne furent sensibles à l'action d'aucun stimulant. Piqûres, pincemens, injections de vinaigre sur le globe de l'œil, rien n'excita le plus léger mouvement.

En découvrant le cadavre, un phénomène qui nous étonna fut le mouvement alternatif des doigts de chaque main, au plus léger attouchement.

M. *Latour*, ayant un peu soulevé la main droite, l'avant-bras, qui était étendu sur la partie latérale du tronc, se fléchit de lui-même et se

rta sur le haut de la poitrine. Un instant après s'alongea de nouveau et se remit dans sa pre-ière position. J'excitai le même mouvement dans avant-bras gauche, en le soulevant un peu. Les doigts des pieds offraient le même phénomène.

Ces mouvemens alternatifs de flexion et d'ex-tension n'étaient point brusques; ils s'exécutaient lentement et tels qu'on les observe, soumis à l'empire de la volonté. Ils durèrent ainsi plus d'une heure, et nous étions encore les maîtres de les déterminer, lorsque nous fûmes obligés d'aller donner des soins à une autre personne que les horreurs d'une telle scène avaient fait tomber en syncope. Notre examen se termina par celui du corps, que nous trouvâmes tout couvert de taches semblables à des meurtrissures.

Le phénomène cadavérique dont je viens de rendre compte, est si extraordinaire, qu'on y croirait difficilement s'il n'avait été observé par deux médecins et vu par plusieurs autres per-sonnes : il se rattache si peu aux lois connues des corps organisés, que je le livre, sans réflexions, à la méditation des physiologistes.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

Suite de la NOTICE *sur soixante-dix espèces e quelques variétés de Plantes phanérogame trouvées dans le département du Loire depuis la publication de la Flore Orléanai de M. l'abbé Dubois, par* M. Auguste d S.-HILAIRE.

5.° *Polypogon monspeliense* : Var. B, Pers. Syn. pl., p. 1.ª, p. 80. —Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd. n.° 1480, var. B. — *Alopecurus paniceus* Lin., sp. 90.

M. *Pelletier* a trouvé cette plante sur les bord de la Loire ; elle ne présente point les caractère des *alopecurus* auxquels *Linné* l'avait réunie, e par conséquent l'on a eu raison d'en faire un genr particulier. Ses épillets sont uniflores ; ses glumes hérissées de petits poils visibles à la loupe, son composées de deux valves, dont chacune port une longue arrête insérée un peu au-dessous d sommet de la valve. La balle est également à deu valves, mais l'extérieure seule est chargée d'un arrête. J'ai cru appercevoir autour de l'ovaire, l membrane transparente dont parle M. *Decandolle*

qui d'ailleurs n'a pas décrit cette plante d'une manière parfaitement exacte. Les échantillons recueillis par M. *Pelletier*, appartiennent à la variété appelée par *Linné*, *Alopecurus paniceus*, laquelle diffère uniquement par sa petitesse, de l'*alopecurus monspeliensis* du même auteur, comme *Smith* l'a constaté en comparant les échantillons du botaniste suédois.

6.° *Tragus racemosus:* Kæl., gram. 379. — Dec., Fl. fr., 1495. — *Cenchrus racemosus :* Lin., sp. 1487.

Cette graminée, séparée, avec juste raison, des *cenchrus*, dont elle n'a pas les caractères, croît au milieu des sables, entre Buthiers et Villetard, auprès de Malesherbes.

7.° *Panicum glaucum :* Lin, sp. 83. — Kæl., gram. 13. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1498.

Voisin du *panicum viride*, Lin., il s'en distingue cependant à la couleur glauque de ses feuilles, à ses épillets plus nourris, et sur-tout à ses involucres uniflores. Je l'ai trouvé en Beauce, dans le parc d'Amoi; et en Sologne, près la ferme des Chambrets, commune de Sennely. Il fleurit au mois d'août.

8.° *Triticum sepium :* Lam., dict., t. II, p. 563. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1660. — *Elymus caninus :* Lin., sp. 124.

Cette espèce, comme l'a observé *Lamark*, appartient réellement aux *Triticum*. *Linné* lui-

même l'avait d'abord placée dans ce genre, et il n'en fit ensuite un *elymus* que sur l'inspection d'une variété monstrueuse à fleurs inférieures géminées. Le *Triticum sepium* a quelque ressemblance avec le *T. repens*, Lin.; mais on peut aisément l'en distinguer à ses épillets plus alongés, moins applatis, et munis d'arrêtes beaucoup plus longues. J'ai trouvé cette plante dans le parc de la Chapelle. Elle fleurit en juin.

9.° *Triticum gracile :* Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., p. 1664. — *Bromus pinnatus :* Var. B, Lin., sp. 115.

Linné considérait cette plante comme une simple variété de son *bromus pinnatus*. Jaloux d'augmenter leurs catalogues, les auteurs modernes lui ont donné un nom particulier; cependant il est bien difficile de la regarder comme une espèce dictincte, puisqu'elle ne diffère du *Triticum pinnatum* que par ses tiges un peu plus grêles et ses épillets glabres. Cette plante fleurit au mois de juin. Je l'ai trouvée dans le bois de Plissai, et je présume qu'on l'observera dans beaucoup d'autres endroits, quand on voudra la distinguer du *Triticum pinnatum* (1).

10.° *Bromus pratensis :* Kæl., gram. 239. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1635. — *Non Dub.*

---

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, j'ai observé qu'elle était commune le long des haies.

Cette plante, qui croît abondamment dans les prés et les lieux cultivés, ne diffère guère du *Bromus mollis*, Lin., que par ses épillets glabres, et lui ressemble tellement d'ailleurs, qu'à l'exemple de *Persoon*, on devrait peut-être la regarder comme une simple variété. Les valves extérieures de ses balles sont entières, comme le disent *Kœler* et *Decandole ;* mais ce caractère est difficile à observer, parce que la moindre pression déchire leur sommet et le fait paraître échancré. La Flore Orléanaise fait mention d'un autre *bromus pratensis :* c'est celui de *Lamark* (*dict.*, *t. I*, *p.* 468), qui doit être rapporté au *bromus erectus* de *Smith*, *Kœler* et *Decandole.*

11.° *Bromus asper :* Lin., sup. 3. — Kæl., gram. 230. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1636.

Cette graminée se reconnaît aisément à la hauteur de ses tiges, qui s'élèvent jusqu'à un mètre et demi, et même davantage ; à sa panicule inclinée et très-lâche ; et enfin aux poils roides, blanchâtres et dirigés du haut en bas, dont ses gaînes inférieures sont hérissées. Ses épillets sont alongés, presque linéaires et à peu près cylindriques. Plusieurs auteurs disent qu'ils sont composés de dix fleurs ; mais *Kœler*, plus exact, en étend le nombre depuis cinq jusqu'à quatorze. Les individus que j'ai examinés avaient sept fleurs par épillets. Ce *brôme* fleurit au mois de juin. Il est commun dans les endroits couverts du

bois de Plissai et dans les bois de Malesherbes.

12.° *Bromus giganteus:* Lin., sp. 114. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1637, v. A.

Cette espèce a de la ressemblance avec la précédente; mais elle ne s'élève pas tout-à-fait autant; sa panicule est moins grande et moins étalée; ses épillets sont beaucoup plus petits et presque ovales; et la valve intérieure de ses balles n'est jamais bordée de cils. J'en ai examiné un grand nombre d'individus, qui tous étaient parfaitement glabres; mais on en indique une variété pubescente et une autre dont les gaînes sont hérissées de poils roides. J'ai trouvé cette plante dans le parc d'Angerville, près Malesherbes.

13.° *Poa airoïdes:* Kæl., gram. 194. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1620. — *Aira aquatica:* Lin., sp. 95.

Cette jolie graminée se distingue aisément à sa racine rampante et stolonifère; à ses feuilles parfaitement glabres, presque toutes sillonnées à leur surface supérieure de stries ondulées; enfin à sa panicule mélangée le plus souvent de vert et de violet, et à ses pédicelles capillaires qui soutiennent des épillets biflores. C'est à cause de ce dernier caractère, que *Linné* avait rangé cette plante parmi les *aira;* mais comme ce genre, autrefois mal tranché, est devenu beaucoup plus

naturel par l'exclusion des espèces sans arrête, celle dont il est question ici doit nécessairement trouver place parmi les *paturins*. Le *poa airoïdes* fleurit dans les mois de juillet et d'août. Il croît en Sologne sur le bord des étangs.

14.° *Poa cristata* : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1621. — *Aira cristata* : Lin., sp. 94. — *Kœleria gracilis* : Pers., syn. pl., p. 1.ª, p. 97.

Sa tige est un peu couchée vers le bas, et nue à sa partie supérieure; ses épillets, portés sur des pédoncules fort courts, paraissent disposés en épis; ils sont très-luisans, communément biflores et mélangés de vert et de blanc. Les valves des glumes et celles des balles sont alongées, courbées en carène, et plus pointues que dans les autres *paturins*. Cette espèce est réellement intermédiaire entre ce dernier genre, *les oanches* et les *fétuques*; cependant elle ne me paraît pas offrir des caractères assez tranchans, pour qu'on doive, à l'exemple de *Persoon*, la séparer des *poa*, et en former un genre distinct. Le *poa cristata* fleurit au mois de juin, et se trouve assez abondamment dans l'île S.-Loup et les champs sablonneux du côté de Noras et de Maisonfort.

15.° *Luzula erecta* : Desv., jour. bot., t. I; p. 156. — *Juncus erectus* : Pers., syn. pl., p. 1.ª, 386.

Plusieurs auteurs ont pris cette plante pour une variété du *luzula campestris* : Dec. M. *Desvaux*,

qui la considère comme une espèce particulière, l'en distingue par sa racine, qu'il dit être fibreuse, et ses capsules, selon lui, plus longues que le calice. Je serais assez porté à admettre l'existence du premier de ces caractères; cependant je n'ai pu jusqu'ici le vérifier avec une entière certitude. Quant au caractère, tiré de la longueur des capsules, il est absolument contraire à celui qu'indique *Persoon;* car, suivant cet auteur, cité cependant par M. *Desvaux* lui-même, les capsules du *luzula erecta* doivent à peine atteindre la moitié de la longueur du calice. Examinées dans le moment de la floraison, elles m'ont paru à peu près telles que *Persoon* les décrit; mais peut-être s'alongent-elles en mûrissant, et alors la différence qui se trouve entre la description de *Persoon* et celle de M. *Desvaux*, tiendrait à ce que ce dernier les aurait observées plus tard. Quoiqu'il en soit, au reste, des caractères botaniques qui peuvent servir à désigner cette plante, elle diffère tellement du *luzula campestris*, par sa physionomie, qu'il est bien difficile de ne pas la regarder comme une espèce distincte. Elle forme un gazon épais; ses feuilles sont plus larges que celles du *luzula campestris;* ses tiges, beaucoup plus élevées, atteignent environ 5 décim.; enfin, ses têtes de fleurs sont plus grosses, d'une couleur bien moins foncée, et agréablement mélangées de roux et de blanc. J'ai trouvé cette

plante sur la lisière du petit bois qui borde du côté du nord l'ancien étang de la Jonchère. Elle était en fleur au commencement de mai.

16.° *Juncus squarrosus :* Lin., sp. 465. —Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1838.

M. *Pelletier* a bien voulu me communiquer ce jonc, qu'il a trouvé à la Turpinière, en Sologne. Ses feuilles, disposées en gazon, se recouvrent à leur base à l'aide d'une membrane élargie et roussâtre : elles sont menues, canaliculées, pointues à leur sommet, roides, nombreuses et courbées en carène. Sa tige est arrondie, parfaitement droite, nue, mais engaînée à sa base par une des feuilles qui l'avoisinent le plus. Les bractées sont beaucoup plus courtes que la panicule. Les capsules sont fort grosses et arrondies.

17.° *Satyrium viride :* Lin., sp. 1337. — *Orchis viridis :* Wild., sp., t. IV, p. 33. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 2026.

Ce *satyrium* a les bulbes palmées; sa tige est haute de 3 à 4 décim.; ses feuilles supérieures sont lancéolées, et les inférieures à peu près ovales; l'épi est peu serré et composé de fleurs d'un vert roussâtre; leurs divisions supérieures sont rapprochées en forme de casque : la division inférieure, oblongue et pendante, est à trois lobes, dont les deux latéraux sont presque linéaires, à peu près parallèles et terminés en pointe; le lobe intermédiaire, beaucoup plus

court, ne présente qu'une dent souvent peu saillante. Les bractées inférieures sont plus longues que les fleurs, et les supérieures un peu plus courtes. L'éperon est très-court, globuleux et blanchâtre. Cette plante fleurit en juin. Je l'ai trouvée dans un pré humide, sur les bords de la rivière du Cense, à la Touche, commune de Donnery. Il croît aussi sur les bords de l'Ardon, près Cléry.

18.° *Ophris myodes :* Wild., t. IV, p. 64. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2031. — *Ophris insectifera :* Var. A (*myodes*), Lin., sp. 1343. — Vail., bot., t. 31, f. 17.

Cette espèce est celle de tous les *ophris* dont la fleur ressemble le plus exactement à une mouche. Deux des divisions supérieures sont filiformes et imitent les antennes; la division inférieure, partagée en trois lobes, dont l'intermédiaire est alongé et échancré, représente assez bien le corps de la mouche avec ses aîles déployées. Cette plante croît dans le parc de la Chapelle, et fleurit au mois de juin. La Flore Orléanaise indique aussi un *ophris myodes* (p. 314); mais il est bien différent de l'espèce dont je viens de parler. La comparaison des synonymies et les figures de *Vaillant*, m'ont convaincu qu'il devait être rapporté à l'*ophris aranifera :* Wild., t. IV, p. 66. — *Ophris arachnites :* Var. B, Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2032. — *Ophris arani-*

fera : Var D, (*arachnites*), Lin., sp. 1343.

19.° *Polygonum bistorta* : Lin., sp. 516. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 2203.

Cette plante, qui appartient aux pays de montagnes, se retrouve abondamment dans un pré situé sur le bord du Loiret, vis-à-vis le Pouül. Elle fleurit au commencement de juin.

20.° *Rumex nemolapathum* : Lin, sup. 212. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 2223.

Il est très-voisin du *rumex crispus*, Lin., et a comme lui les valves intérieures de son calice entières et tuberculeuses; cependant il en diffère par ces mêmes valves étroites et linéaires, et par ses feuilles nullement crépues, dont les inférieures sont échancrées en cœur. Il fleurit au mois de juin, et est très-commun dans le bois de Plissai.

21.° *Atriplex rosea* : Lin., sp. 1493. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 2248.

Je dois cette plante à M. *Pelletier*, qui l'a trouvée dans l'île S.-Loup.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

Suite de l'Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. P. M. S. Bigot de Morogues.

Mélanges intermédiaires.

Dans la plupart des morceaux qui présentent la réunion des deux substances, souvent leurs molécules paraissent former une véritable combinaison, et la cassure offre des dégradations de proportions tellement variables et tellement insensibles, qu'il est impossible de rapporter la plupart des morceaux à l'une ou à l'autre substance, et que réellement ils doivent être classés entre les deux extrêmes, et regardés comme des variétés intermédiaires entre les deux espèces minérales qui doivent leur servir de types de rapport.

Ces variétés intermédiaires des minéraux doivent être assimilées par le naturaliste, aux hybrides des botanistes, et aux mulets des zoologistes.

Je me propose, par la suite, d'approfondir davantage cette importante vérité, qui peut trouver de très-nombreuses applications dans l'étude de la minéralogie; je sais qu'elle sera en contradiction avec les systêmes minéralogiques de plusieurs auteurs célèbres dont je respecte les opinions; mais j'oserai manifester la mienne, appuyée de

de tant de faits, que j'espère lui acquérir quelques partisans.

J'ai remarqué que souvent la surface continue d'une même fissure qui traverse les substances calcaires et quartzeuses, est couverte par la même dendrite ou par le même enduit calcédonieux, ce qui prouve encore l'identité de leurs origines, que je regarde comme démontrée; je n'excepte de cette même formation que la substance calcédonieuse, qui paraît toujours s'être déposée postérieurement, à moins que ce ne soit dans quelques échantillons où elle se fond par des nuances insensibles dans les substances calcaires ou quartzeuses qu'elle recouvre.

Principales variétés de quartz.

Parmi les nombreuses variétés du quartz, si changeant dans ses aspects, trois sont communes dans nos carrières, et sont tellement susceptibles de changer de caractères par les diverses altérations successives qu'elles éprouvent, que les sous-variétés qui en résultent, paraissent souvent plus éloignées entr'elles que leurs types ne le sont eux-mêmes.

Les trois variétés principales auxquelles je rapporte toutes celles de nos quartz, sont: 1.° la pierre meulière, 2.° le silex, et 3.° l'opale commune et la demi-opale des minéralogistes allemands.

Pierre meulière.

La pierre meulière se trouve dans la Beauc à l'extrémité des couches de calcaire d'eau douc Je l'ai observée dans les communes de Talcy de Boisseaux ; elle serait susceptible d'être explo tée pour faire des meules de moulin, et je ne sach pas que, jusqu'à ce moment, on en ait fait d'autr usage que de l'employer à la bâtisse, dans le lieux où elle se trouve ; peut-être ne la trouve rait-on pas assez également caverneuse pour for mer de bonnes meules ; du moins les pointes d roches éparses à la superficie du terrain, m'on paru présenter ce défaut.

Silex ou quartz pyromaque.

Le silex ou quartz pyromaque d'*Haüy*, s trouve dans les carrières qui sont situées sur le deux bords de la Loire, dans les environ d'Orléans, où il se rencontre en couches inter rompues dans les lits supérieurs des roches cal caires ; sa cassure est ordinairement trop inégal et trop grossière pour qu'il soit susceptible d'êtr employé avec avantage pour la fabrication de pierres à fusil ; sa pâte est cependant quelquefoi fine et demi-transparente ; sa couleur est alors l gris fauve, plus ou moins jaunâtre ; d'autres foi il est presque opaque, et alors sa pâte grossièr est d'un blanc mat plus ou moins grisâtre ; il offr cependant toujours la demi-transparence dan

ses fragmens minces, et sa cassure est largement conchoïde; on peut y observer quelquefois de petites cavités, enduites de très-petits cristaux de quartz hyalin blanc, dont la petitesse rend la forme indéterminable à l'œil nu, et qui ne m'ont paru offrir, à l'aide d'une forte loupe, qu'un amas de pyramides hexaèdres.

Variétés intermédiaires entre la pierre meulière et le silex.

Quelques morceaux de ces silex grossiers des environs d'Olivet, présentent quelques fissures caverneuses, et, sous ce rapport, deviennent de véritables variétés intermédiaires entre la pierre meulière la plus compacte et le silex le plus grossier : en sorte qu'au moyen de ces diverses variétés, il est facile de former une chaîne dont les intervalles soient insensibles entre le silex et même l'agathe orientale, dont la pâte est la plus belle et la plus fine, et la pierre meulière dont la pâte grossière est la plus rude et la plus caverneuse.

Cacholong et hydrophane.

Les carrières des environs de la Chapelle offrent une autre suite bien intéressante de variétés de silex, depuis le silex à pâte fine et transparente, jusqu'au cacholong du blanc le plus mat et à l'hydrophane le plus opaque, quand il est sec, et cependant susceptible d'acquérir une demi-

transparence laiteuse, à l'aide de l'humidité; quelques morceaux même de silex, parvenus à un plus haut point d'altération, ont la cassure terreuse, sont d'un blanc mat parfaitement opaque, acquièrent l'odeur argilleuse à l'aide de l'expiration, ne sont plus susceptibles d'acquérir aucun degré de transparence par l'humidité, ne font plus feu au briquet, et enfin ne décèlent plus leur origine qu'à l'aide des dégradations intermédiaires qui les réunissent aux silex les plus parfaits.

Quartz résinite.

Le pechstein des anciens minéralogistes français, ou opale commune, et demi-opale des allemands, se distingue des autres variétés du quartz, par l'aspect résineux de sa cassure, qui l'a fait désigner par le célèbre *Haüy*, sous le nom de quartz résinite; les carrières des environs de la Chapelle, de Noras et d'Avaray, nous offrent abondamment diverses variétés de cette substance, et ce nouveau gisement est d'autant plus remarquable, qu'ici la chaux carbonatée coquillère en est la gangue, tandis que les opales et demi-opales, que *Brochant* nous cite dans son excellent traité de minéralogie, ont pour gangues des roches granitiques, porphyritiques, basaltiques ou argilleuses, qui toutes appartiennent à un ordre bien différent.

Nos demi-opales des environs d'Orléans, sont

très-variées en couleur ; leurs nuances varient entre le blanc, le gris, le vert poireau, le brun fauve, et même le noir ; souvent ces diverses couleurs sont mélangées entre elles ; quand nos quartz résinites ne sont pas altérés, ils sont assez durs pour rayer le verre et faire feu au briquet, et alors ils jouissent toujours d'une demi-transparence plus ou moins considérable ; mais ils ont toujours un coup d'œil gras et presque toujours laiteux. Je n'y ai remarqué aucun des beaux reflets qui font valoir si avantageusement les belles opales nobles et les girasols de Hongrie.

Altération des quartz résinites.

Ces quartz résinites, sur-tout les verts, perdent leur transparence en s'altérant par l'action successive des intempéries de l'atmosphère ; quelques-uns d'un blanc verdâtre, m'ont paru opaques et avaient la cassure terreuse plutôt que résineuse ; d'autres, plus altérés, avaient perdu toute leur dureté, étaient parfaitement blanc mat, à cassure terreuse tachant les doigts et ayant extérieurement toute l'apparence de la craie, mais ne faisant pas effervescence avec les acides. Cette décomposition, qui a quelqu'analogie avec celle qui donne lieu au quartz neotique, commun dans les environs de Paris, est cependant très-remarquable en ce qu'elle est beaucoup plus prompte que dans toutes les autres substances du même genre, et

qu'un ou deux ans suffisent pour produire cet effet. Dans la cassure des morceaux un peu épais, parvenus extérieurement à ce point de décomposition, on peut observer facilement tous les degrés intermédiaires d'altération qui sont sensibles non seulement par le happement à la langue et par la diminution de la dureté, mais encore par celle de la couleur, qui perd de son intensité et blanchit à mesure que le morceau s'altère. La transparence se perd aussi graduellement, mais quand l'altération n'est pas parvenue au dernier période. On peut momentanément rendre, par l'imbibition de l'eau, une partie de la couleur et de la transparence au morceau qui les avait perdues : un an suffit pour que l'altération produite par les intempéries de l'atmosphère soit sensible à un centimètre et même plus, de profondeur.

Pechstein marneux.

On trouve dans quelques carrières, au nord-ouest de la Chapelle, au-dessus de la couche calcaire renfermant les demi-opales vertes, une couche, de l'épaisseur d'environ cinq décimètres, d'une substance particulière, qui, je crois, ne peut se rapporter ni au quartz, ni à la chaux carbonatée ; mais me paraît être le résultat de la combinaison intime de ces deux substances ; en attendant que j'aie pu la déterminer d'une manière positive, et la désigner sous le nom que je crois

voir lui assigner, d'après les caractères particu-
ırs qui la distinguent, je vais la décrire sous le
om de *pechstein marneux*, ne lui connaissant
as d'analogue parmi les substances décrites jus-
u'à ce jour.

La couleur est chocolat clair, marbrée de
aches plus foncées, qui quelquefois sont noires;
lle est opaque, si ce n'est sur les arêtes très-
ninces, où elle paraît légèrement translucide;
elle est pénétrée souvent par des veines de demi-
opale, verdâtre, et renferme des noyaux de chaux
carbonatée, blanche, un peu silicifère; sa cassure
est vitreuse et inégalement conchoïde; cette subs-
tance est très-fragile, et un petit coup de marteau
suffit pour la briser en beaucoup de fragmens
anguleux; sa cassure fraîche est luisante et polie;
mais peu de jours suffisent pour la ternir lors-
qu'elle est exposée aux intempéries de l'atmos-
phère; la dureté du pechstein marneux est aussi
altérable que son éclat; mais lorsqu'il n'a encore
subi aucune altération, il raie légèrement le
verre et résiste à une pointe d'acier; exposé à
l'action de la chaleur, il décrépite vivement et se
répand en éclats à une distance de plusieurs
mètres; en même temps il se durcit et devient
capable de rayer fortement le verre; rougi au
feu, il paraît se require, et devient d'un blanc
grisâtre; sa surface extérieure reste luisante;
mais il devient moins fragile, et sa nouvelle

cassure est esquileuse et paraît terne à la vue simple, quoique les fragmens paraissent luisans à l'aide de la loupe.

Le pechstein marneux est insoluble et froid dans les acides, à moins qu'il ne soit altéré; alors il est un peu soluble, en faisant une légère effervescence; ce qui me porte à croire qu'en s'altérant, il absorbe de l'acide carbonique.

Altération du pechstein marneux.

L'altération des pechsteins marneux a lieu par leur exposition aux intempéries de l'atmosphère, et elle est beaucoup plus prompte que dans les quartz résinites demi-opales que je viens de citer; les nuances d'altération intermédiaires sont également insensibles; mais lorsqu'il est parvenu au degré d'altération extrême, il a l'aspect d'un argile d'un brun clair, et fait une légère effervescence avec les acides. Je me propose par la suite, de faire l'analyse chimique de ces substances, et alors je pourrai les caractériser avec plus de certitude, et assigner positivement leurs places dans la méthode minéralogique.

Je crois que cette substance a beaucoup d'analogie avec les passages de la chaux carbonatée au silex que j'ai fait observer il y a un moment, et je présume qu'elle est aussi une variété intermédiaire entre ces deux principales espèces minérales.

Mélange intermédiaire entre diverses espèces minérales.

Je crois aussi devoir faire observer, avant de terminer cet article, qu'il existe, entre le silex et le quartz résinite, une suite de variétés intermédiaires, réunies par des chaînons aussi insensibles que ceux qui réunissent le silex à la pierre meulière, et qu'en thèse générale, entre le quartz hyalin le plus pur et la chaux carbonatée la plus transparente, il existe dans la nature une suite de composés chimiques, dont chaque chaînon intermédiaire est réuni à celui qui le précède et à celui qui le suit, par des nuances insensibles, tant par rapport aux proportions que par rapport aux caractères distinctifs que le minéralogiste peut saisir. On en peut dire autant des chaînons qui réunissent la plupart des espèces minérales entre elles, si ce n'est dans les morceaux qui présentent des formes cristallines, qui sont fort rares. Je crois donc que le minéralogiste qui se rapproche le plus de la marche de la nature, est celui qui considère les minéraux comme formant une suite de séries, qui toutes se rapprochent, plus ou moins, par leurs extrêmes, et qui ne considère les espèces admises dans les divers systêmes, que comme des points de rapport qui lui servent à caractériser chacune des séries qu'il adopte, mais qui réellement (aucuns miné-

raux n'étant parfaitement purs dans la nature, ainsi que le démontre la variation des analyses faites par les plus habiles chimistes) doivent plutôt se rapporter à des types d'une pureté presqu'idéale, qu'aux échantillons renfermés dans nos plus belles collections.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATIONS

Sur différens objets relatifs à l'Agriculture, par M. de THIVILLE.

VOUS m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte des mémoires adressés à la Société, dont l'objet aurait rapport à quelques découvertes ou à quelques procédés nouveaux en agriculture. Il vous en a été adressé deux de ce genre: l'un est le récit d'un voyage fait, par M. *Tessier*, à Hofwyl en Suisse, pour prendre connaissance de l'établissement de M. *de Fellemberg*, dont presque tous les journaux ont parlé avec une sorte d'admiration. Depuis long-temps ils ont assigné la place que cet intéressant cultivateur doit occuper dans l'estime publique; mais il était réservé à M. *Tessier* d'établir le degré de confiance qu'on doit accorder à ses procédés, à ses moyens, à ses instrumens aratoires, et les espérances qu'on doit concevoir de l'application qu'on peut en faire à notre localité, à nos usages, et sur-tout à nos

fortunes agricoles; c'est particulièrement sous ce dernier point de vue que je crois que les idées de M. *de Fellemberg* ne sont pas susceptibles d'être adoptées par les cultivateurs de ce département: nous ne sommes pas assez riches pour faire des avances aussi coûteuses; et le fussions-nous même, il y aurait peut-être des moyens plus économiques pour arriver au même but et obtenir les mêmes résultats.

Mais ce qui peut, ce qui doit être proposé comme un modèle à suivre aux habitans de nos campagnes, c'est la vie patriarchale que M. *de Fellemberg* mène au milieu de son établissement, qui ressemble à une nombreuse famille dans laquelle tous les devoirs sociaux sont observés avec la plus grande exactitude; c'est la vie simple, industrieuse et morale, des habitans qui entourent cet établissement, que j'ai vu à son berceau, et dans les environs duquel j'ai passé près d'un an. Quel contraste, je le dis à regret, avec l'immoralité qui règne dans nos campagnes, et qui y fait chaque jour de nouveaux progrès! immoralité qui met le cultivateur honnête, et il en est encore heureusement un grand nombre, à la merci de tous les vices, de tous les genres de déprédations, et le fait aspirer après le bienfait d'un code moral, si long-temps attendu.

Le second objet dont je dois vous entretenir est un rapport fait à la Société d'Agriculture du

département de la Seine, par M. *Petit*, membre de la même Société.

Ce rapport *concernant les améliorations agricoles opérées, depuis quelques années, dans le dép.t des Hautes-Alpes*, doit nous intéresser à plus d'un titre, puisque ces améliorations sont le résultat des instructions publiées par une société pareille à la vôtre, la Société d'émulation pour l'Agriculture et les Arts, du département des Hautes-Alpes, assemblée à Gap. Cette société a, par une marche sage et méthodique, trouvé le moyen de surmonter en peu de temps une infinité d'obstacles moraux et physiques, qui semblaient contrecarrer ses vues ; elle a combattu avec succès l'ignorance, les préjugés et les anciennes routines, d'autant plus tenaces, que ces départemens sont plus éloignés du centre des lumières ; elle a eu à lutter contre l'ingratitude du sol, et contre tous les grands accidens auxquels la nature l'expose dans ces pays montagneux, où les éboulemens, les avalanches de pierres, les inondations, le menacent souvent d'un anéantissement total. Par-tout les torrens ont été contenus, des digues ont été opposées à leur fureur, et l'art, en traçant aux eaux la route qu'elles devaient suivre, en régularisant leur marche, en les réunissant dans de nombreux canaux d'irrigations, leur a imposé la loi de fertiliser des vallées jusqu'alors arides et stériles, après leur avoir

ôté le pouvoir de sillonner les côtes, d'en entraîner le sol et de détruire l'espoir du cultivateur, en transportant son terrain sur la propriété voisine. Des bois ont remplacé par-tout ceux que le vandalisme avait détruits; ils commencent déjà à garantir les propriétés inférieures des éboulemens spontanés si communs dans ces montagnes.

Ce n'est pas sans de grands travaux qu'on parvient à surmonter de pareils obstacles et à dompter la nature; il paraît que par-tout le succès a couronné l'entreprise, que la face de ce département a totalement changé; que des contrées immenses, qui rapportaient à peine trois pour un, ont été soumises à une culture régulière et méthodique, qui en a triplé, quadruplé, et jusqu'à décuplé les produits et la valeur foncière.

Cette métamorphose a été le rapide ouvrage d'une société de gens instruits et bienveillans, agissant sous les auspices d'un administrateur éclairé, M. *la Doucette*, alors préfet des Hautes-Alpes, maintenant préfet de la Roër, et correspondant de la Société d'Agriculture de Paris; indépendamment des encouragemens que la Société de Gap a obtenus de cet administrateur, elle a encore trouvé, par son entremise, de puissans auxiliaires dans plusieurs décisions du gouvernement, rendues en sa faveur; elles ont augmenté le zèle, et la promptitude du succès en a été le résultat.

Placés, Messieurs, dans une position et dans des circonstances, autant et peut-être même plus favorables que la Société de Gap, pourquoi ne verrions-nous pas, dans son zèle, dans ses travaux, dans la sollicitude de l'administrateur qui les a dirigés, et dans les faveurs qu'elle a obtenues, la mesure de nos obligations et celle de nos espérances; n'ayant pu jusqu'ici manifester que le désir du bien, il nous reste encore, il est vrai, la plus forte tâche à remplir, celle de le réaliser.

Je n'entends parler ici, Messieurs, que de la partie agricole, que le désir d'être utile à vos concitoyens, vous a fait récemment admettre à partager vos utiles travaux. Dès long-temps les autres branches qui composent votre Société, ont donné des preuves, et des talens qui la distinguent, et du zèle qui l'anime, et il ne manquait à ses succès que la publicité que vos bulletins vont désormais lui assurer.

Nous n'avons pas, comme la Société des Hautes-Alpes, des torrens à contenir, des digues à élever, des éboulemens à prévenir; aussi tous les avantages que nous pouvons espérer consistent-ils, non à employer des moyens d'art pour vaincre la nature, mais à l'étudier, à suivre la marche qu'elle nous trace, à la prendre sur le fait, en faisant des expériences qui puissent nous révéler ses secrets, à adopter de meilleurs principes que ceux qui jusqu'ici ont dirigé notre aveugle

routine, et sur tout à propager, à publier nos découvertes et celles qui viendront à notre connaissance, afin que chacun puisse y prendre ce qu'il croira convenable à sa localité.

Tout en admirant les travaux qui sont dus aux soins et aux instructions de la Société des Hautes-Alpes, je conviens que tout ce qui a été pratiqué dans ce département montagneux, n'a rien d'applicable à notre localité plainière, et je n'y ai rien vu qui puisse nous fournir un précepte à suivre, ni un exemple à imiter. Il est cependant un objet qui peut nous être commun avec cette Société, et dont elle s'est occupée avec succès; c'est la création des prairies artificielles et l'abolition de la jachère triennale, ce *desideratum* de l'agriculture, qui, s'il était généralement adopté, pourrait, par la suite, nous amener à établir, dans notre Beauce, la culture des pays les plus favorisés de la nature. Qu'il me soit permis, Messieurs, de prendre occasion des mémoires dont je viens de vous tracer l'esquisse, pour vous exposer mes propres observations, fruits d'une longue pratique et d'expériences en grand, faites avec tout le soin que j'ai pu y apporter.

La Beauce, ce grenier de la France, est depuis long-temps en proie à une ancienne routine, dont elle commence à peine à s'affranchir; long-temps les cultivateurs ont été convaincus que ce trapèze immense auquel les territoires d'Or-

léans, de Châteaudun, Chartres, Dourdan, Étampes et Pithiviers, servent d'entourage et de limites, devait être exclusivement consacré à la culture des plantes céréales; à cette erreur, profondément enracinée, se joignait celle qu'à une année de culture en blé froment, devait succéder une année d'avoine, d'orge ou d'autres menus grains, qui devait être suivie d'une année de repos, après laquelle on recommencerait à cultiver du blé. L'habitude ou la disette d'engrais, suite de celle de bestiaux, résultant de la difficulté de les nourrir, rendait le cultivateur très-économe dans l'emploi de ces amendemens si utiles à la terre, qu'on ne se repent jamais de lui prodiguer, et qui seuls peuvent procurer d'abondantes moissons. Des récoltes médiocres, nulle industrie, et un tiers des terres oisives sous la jachère triennale, tel était le résultat de ces dangereuses erreurs. Quoique quelques propriétaires et fermiers distingués aient commencé à les abjurer, il s'en faut beaucoup que leur exemple ait été généralement suivi; la majeure partie des cultivateurs y persiste, et, chose étrange, les avantages que leurs voisins retirent d'un nouvel assolement, ne leur dessillent pas les yeux. C'est perdre son temps que de leur répéter cet adage, qui est devenu un axiome en agriculture: « plus vous ferez de prés artificiels, plus vous aurez de bestiaux, dont vous pourrez faire des élèves que vous vendrez

vendrez avantageusement; plus de bestiaux vous donneront plus d'engrais, qui vous produiront des récoltes plus abondantes de grains et de paille. A ces principes incontestables se joignent toutes les conséquences qui en résultent. Les prés artificiels reposent la terre; ils se font sans autres frais que ceux de l'achat de la semence, pour la première fois seulement, puisqu'on les sème sur le labour qui a reçu les menus grains ou même le seigle.

Lorsqu'au bout de quelques années, on les défriche, le terrain qu'ils occupaient peut, dans les quatre années subséquentes, donner deux récoltes de blé et deux d'avoine, ce qui ne peut avoir lieu qu'en six ans sous le mode actuel. Il n'y a point à craindre que cette surcharge de plantes céréales épuise le sol, si, comme on va le voir, on peut y déposer plus d'engrais et en mettre même jusque sur les menus grains. Quelques personnes ont craint que ce nouvel assolement n'occasionnât une disette d'empaillemens, en diminuant d'un quart la quantité de terres en blé et en avoine, puisqu'au lieu de les mettre en ce que nous appelons en trois saisons ou soles, elles se trouvent divisées en quatre. Les inconvéniens que l'on craint peuvent tout au plus se faire sentir dans le début du nouvel assolement, parce que les prés artificiels ne produisent rien dans cette première année, et qu'on pourrait être

obligé d'acheter des fourrages pour nourrir les bestiaux; mais combien n'en est-on pas dédommagé au premier défrichement : le détritus des plantes légumineuses et de leurs racines pivotantes, forme un engrais tel que, sans addition d'aucun autre, on peut concevoir le juste espoir de voir pour le moins tiercer ses récoltes en grain et en paille. Si donc celui qui a 120 mesures de terres, soit mines, arpens ou hectares, peu importe, n'en met que 30 en blé, au lieu de 40 qu'il avait coutume d'y mettre, il n'y a pas de doute qu'il n'obtienne dans ces 30 mesures, plus de grain, de paille et de fourrage qu'il n'en tirait de 40 mines suivant l'ancien assolement; il n'est pas moins incontestable qu'il pourra mettre dans les 30 mesures autant et plus d'engrais qu'il n'en mettait auparavant dans 40, et il aura de plus l'avantage d'avoir 10 mesures de moins à labourer et à ensemencer. La seconde année, qui sera la première de ses récoltes de prairies artificielles, il pourra nourrir ses bestiaux, de leur produit, pendant toute l'année, et convertir en fumier tous ses empaillemens, qui lui seront devenus inutiles comme nourriture. Cette augmentation d'engrais le mettra donc à même de doubler en blé et en menus grains, et de ne laisser aucun repos à ses terres, comme je l'ai dit ci-dessus. Il aura de plus, pour ses bestiaux, une nourriture plus saine, plus savoureuse que le fourrage ou

d'orge ou d'avoine ; son laitage sera plus abondant et plus productif ; il pourra faire des élèves de bêtes à cornes, et même de chevaux, pour remplacer, sans être obligé d'en acheter, ceux qu'il pourrait perdre.

Ces résultats, Messieurs, sont incontestables, ils sont d'évidence ; l'expérience les a déjà marqués de son sceau ; mais combien d'autres avantages inaperçus ne doit-on pas envisager dans l'avenir, lorsqu'on considère l'effet de cette addition successive et continue d'engrais de toute espèce, dont l'effet est d'adoucir les terres revêches, d'ameublir celles qui sont trop compactes, de donner plus de consistance à celles qui sont trop légères ; enfin de les féconder toutes.

En effet, Messieurs, n'aurions-nous pas quelques raisons d'espérer que nos terres, déjà bonnes par elles-mêmes, amendées, ameublées et augmentées par des engrais abondans, pourraient au bout de quelque-temps acquérir cette consistance pâteuse qui distingue les meilleures terres de nos départemens septentrionaux, et produire, comme elles, le lin et les substances oléagineuses, devenues indispensables par l'espèce de révolution qu'a éprouvé l'éclairage depuis quelques années. Autrefois la combustion de l'huile était reléguée dans l'asile du pauvre, qui en consommait peu ; le suif éclairait les rues, les spectacles, les établissemens publics, les manufactures, les bouti-

ques ; maintenant l'huile a par-tout pris sa place ; elle a pénétré jusque dans les salons du luxe, où elle a remplacé la cire ; par-tout on la prodigue ; et la lampe à courant d'air brûle à elle seule autant que huit lampes ordinaires. La consommation de cette denrée, devenue de première nécessité, fait sortir annuellement de l'empire des capitaux énormes ; cette circonstance a fixé l'attention du gouvernement : la Société d'Agriculture de Paris, dont je suis correspondant ; celle d'Encouragement pour l'industrie nationale, avec laquelle j'ai des relations fréquentes, m'ont envoyé des mémoires sur ces objets auxquels elles attachent la plus haute importance ; des prix ont été proposés par ces deux Sociétés, pour encourager la culture des plantes oléagineuses connues, et même pour ceux qui en cultiveraient de nouvelles. Pourquoi donc, Messieurs, n'essayerions-nous pas la culture du lin et celle du colza ou de la rabette ; nos meilleures terres en seraient, je crois, déjà susceptibles ; et elles le deviendraient à coup sûr, par l'addition des engrais dont je viens de vous entretenir, et par le nouvel assolement qui, sans diminuer les récoltes des grains, et même en les augmentant, laisseraient au cultivateur la libre disposition d'un douzième, au moins, de ses terres, qu'il choisirait parmi les meilleures, pour y cultiver le lin et le colza, dont le produit, bien au-dessus de ceux de notre culture ordinaire,

le dédommagerait suffisamment de ses peines et de ses avances. Ces plantes épuisent considérablement le sol ; mais les prairies artificielles qui succéderaient, répareraient leurs pertes, absorbant d'autres sels, d'autres sucs nourriciers, ou même se contentant de la seule humidité de la terre, elles donneraient le temps à ceux qui sont nécessaires à la nourriture des plantes céréales et oléagineuses, de se reproduire pour les féconder de nouveau.

Cette reproduction des sucs nourriciers et la différence qui constitue leur essence, suivant les différentes plantes qui se les attribuent, a donné lieu à plusieurs discussions scientifiques, qui pourraient paraître oiseuses ou dictées par l'envie de mettre de la science par-tout, si elles ne produisaient pas des résultats d'un grand intérêt pour le cultivateur. Quelques-uns ont prétendu que les plantes céréales n'absorbent pas les mêmes sucs, dans leurs différens développemens, que les plantes légumineuses ou herbacées, que ces différentes plantes vont chercher à différentes profondeurs, les sucs qui leur sont propres ; d'autres ont poussé ce système plus loin, et ont prétendu que les mêmes plantes absorbaient différens sucs dans les différentes époques de leur végétation et de leur accroissement ; que les sucs qui les nourrissaient à leur premier début, et développaient leurs premiers rudimens, jusques et compris

leur floraison, n'étaient pas les mêmes que ceux qui contribuaient à leur fructification et à leur granification, jusqu'à leur parfaite maturité. Quelques-uns ont avancé que les plantes, en général, dans leurs premiers développemens, et jusqu'à leur floraison inclusivement, n'absorbaient que de l'eau et les parties gazeuses de l'air atmosphérique qui suffisaient à leur nourriture; mais qu'au moment où commence la fructification, elles agissaient sur les sucs de la terre végétative et sur les engrais qu'elle contient, de manière à les épuiser. Ceux-ci étaient les plus conséquens, et raisonnaient par analogie; ils avaient la preuve que des matières inertes, telles que du sable pur, du coton, etc., imbibés d'eau, ou même de l'eau pure, suffisaient pour développer plusieurs plantes bulbeuses, telles que des jacinthes, des narcisses, et d'autres non bulbeuses, telles que du cresson alénois, et même des pois, et pour les conduire jusqu'à la floraison inclusivement; mais que, passé cette époque, la plante languissait et ne portait que peu ou point de graines, qui ne parvenaient jamais à une maturité complète.

Si ce principe était admis et reconnu, il en résulterait que si dans les années où les fourrages sont chers, et où un hiver prolongé, des gelées tardives, trop d'eau ou trop de sécheresse, détruisent l'espoir d'une bonne récolte de prairies

on pourrait y suppléer en *guéretant*, aussitôt que les menus grains sont semés (c'est-à-dire, au plus tard vers la mi-avril), les terres destinées à mettre en blé en automne, en y mettant une forte semence d'avoine ou d'orge, qu'on aurait soin de faucher avant la formation de l'épi, c'est-à-dire, vers le mois de juin, et qui pourrait donner, si le temps était favorable, une ample récolte d'un excellent fourrage à manger en vert, et peut-être même en sec, ce que j'ignore. Aussitôt que cette récolte serait terminée, on donnerait à la terre son second labour, qui, enterrant le pied et la racine de la plante encore verte et humide, et l'empêchant d'être prise du hâle, en ferait peut-être un engrais qui ne serait pas à négliger. Il serait aisé d'obtenir, dans cette expérience, un résultat concluant sur la question de savoir si la plante céréale, dans son état herbacé, agit sur les engrais qu'on lui présente; il faudrait pour cela fumer la moitié de la pièce sur le guéret, et remettre à fumer l'autre moitié après la récolte des fourrages; la moisson subséquente du blé qu'on y cueillerait l'année suivante, donnerait la solution de ce problême d'agriculture; car si l'on ne remarquait aucune différence entre les récoltes des deux parties du terrain fumé avant la semence ou après la récolte de l'avoine cueillie en vert, il demeurerait démontré par le fait, que le fourrage de la partie fumée n'a absorbé dans son dévelop-

pement que la partie humide de la terre et celle de l'engrais, et a laissé parfaitement intacts les sucs nécessaires à la fructification des céréales qui doivent lui succéder. Si, poursuivant ce raisonnement, on veut savoir si la fructification des graines de luzerne, de sainfoin ou de trèfle, en parvenant à leur maturité, épuisent ces mêmes sucs nourriciers, nécessaires à la nutrition des plantes céréales, ou en absorbent d'autres, on pourra laisser, pendant plusieurs années, une certaine portion d'une prairie artificielle monter en graine et la laisser mûrir; et lorsqu'on la défrichera pour y mettre du grain, on appercevra facilement à la récolte, l'effet qu'aura produit sur la terre la fructification de ces graines; il serait d'autant plus important de s'assurer de ce fait, que si elles nuisaient au développement des plantes céréales, on pourrait réparer par des engrais, l'épuisement des sucs que la partie qu'on aurait laissé monter en graine aurait occasionné au terrain.

Je suis, Messieurs, entré dans tous ces détails, parce que les moindres observations en agriculture ne peuvent être indifférentes, et que c'est concourir à vos vues que de rectifier une erreur ou établir une vérité, lorsqu'il peut en dériver quelque avantage ou quelque instruction pour cette classe précieuse d'hommes qui nous nourrit. C'est de leur bien-être que nous

nous occupons ; mais leur engouement pour leurs anciens usages, leur opiniâtreté à repousser le bien qu'on leur offre, nous mettra encore long-temps dans le cas de dire avec Virgile :

O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONSTITUTION MÉDICALE,

par M. Fouré.

Observations météorologiques :

JUILLET 1810.

	pouc.	lig.	
Plus grande élévation du mercure,	28	1	le 23.
Moindre élévation, ...	27	6	le 11.
Élévation moyenne, ...	27	9	

Plus grand degré de chaleur,	$+ 26\frac{1}{2}$ . .	le 1.er à 2 h. après-midi.
Moindre degré de chaleur, .	$+ 10$ . . .	le 22 à 10 h. s.
Chaleur moyenne, ...	$+ 18\frac{1}{4}$	

		fois.
Le vent a soufflé	nord	4
	nord-est	1
	est-nord-est . .	2
	sud-est	4

		fois.
Le vent a soufflé	sud.	2
	sud-ouest. . . .	18
	ouest.	3
	nord-ouest. . . .	1
Nombre des jours	beaux, ...	8
	couv. sans pl. .	6
	de pluie, . . .	17
	de vent, . . .	4
	de tonnerre, .	5

Maladies régnantes.

La fièvre scarlatine, observée pendant le mois dernier, a été plus commune et plus grave dans le cours de celui-ci. L'angine, qui paraissait dès l'invasion de la première période, prenait par fois un grand degré d'intensité. La tuméfaction et l'inflammation des amygdales développaient une sensation très-douloureuse au cou, et rendaient la déglutition extrêmement pénible. Ce symptôme n'était pas toujours modéré par l'éruption scarlatine, et la phlegmasie se terminait alors par suppuration.

La petite vérole s'est montrée chez quelques enfans, même chez des adultes qui n'avaient point été vaccinés : cette maladie, rare par le petit nombre de détracteurs de l'inoculation si précieuse de la vaccine, a été régulière et presque sans danger.

Les éruptions anomales, que le vulgaire appelle petite vérole volante, ont été extrêmement communes, et généralement sans danger.

Les rhumatismes aigus ont été assez fréquens. J'ai eu occasion d'observer la troisième espèce de cette phlegmasie musculaire, le rhumatisme gastrique. A la douleur vive qui avait son siége d'abord dans les muscles lombaires, et successivement dans ceux de la poitrine et de l'extrémité thorachique du côté gauche, se joignaient la céphalalgie sus-orbitaire, l'amertume de la bouche, la saleté de la langue, l'épigastralgie, la soif et un paroxisme le soir.

Les fièvres bilieuses (méningo-gastriques) ont été très-communes; on a sur-tout observé la fièvre rémittente gastrique.

La fièvre muqueuse continue (adéno-méningée) s'est montrée assez souvent; elle a paru aussi chez quelques femmes en couches.

L'intermittente quotidienne a été plus fréquente.

BIBLIOGRAPHIE.

Description des maladies de la peau observées a l'hôpital S.-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement, par J. L. Alibert, docteur en médecine. Paris ; *Charles Barrois*, place du Carrouzel.

Voici un de ces ouvrages qu'il ne faut pas confondre avec la foule de ceux qui doivent leur naissance moins au désir d'être utile qu'à la vanité ou à un caprice de leur auteur, et qu'un même jour voit éclore et mourir. Celui-ci, fruit d'un travail long et opiniâtre, de recherches pénibles et souvent dégoûtantes, d'une volonté soutenue, et enfin du noble désir d'être utile, verra, au contraire, tous les jours le temps ajouter à sa réputation et l'établir sur une base inébranlable. Que de peines n'a-t-il pas coûté à son auteur ? M. *Alibert* lui-même, en entreprenant cette tâche glorieuse, ne s'est point fait illusion sur les dégoûts et les difficultés dont elle était hérissée ; il savait qu'il allait s'engager, sans aucun guide, dans des routes que personne n'avait encore parcourues, et qu'il fallait se frayer lui-même ; il savait qu'à chaque pas il serait arrêté par des obstacles sans cesse renaissans, et qu'enfin il ne pouvait se flatter de réussir que par une courageuse persévérance : la difficulté

de l'entreprise n'a fait qu'animer son ardeur, et il s'est rendu maître avec joie de cette carrière immense, dont il a déjà parcouru une partie si glorieusement.

Il existait peu d'ouvrages sur ces maladies, et l'on peut dire que tous étaient incomplets et insuffisans sous tous les rapports. Il a donc fallu que M. *Alibert* s'assurât d'abord d'un assez grand nombre de faits pour pouvoir se diriger dans le labyrinthe qu'il voulait parcourir : placé sur un théâtre propre à l'observation, c'est là qu'armé d'une patience inébranlable, il a pu suivre ces maladies dans leur marche, leurs périodes, leurs terminaisons, leurs métamorphoses, et enfin, dans tous leurs différens accidens. Nous ne parlerons plus des obstacles sans nombre et de tous genres, dont il a triomphé; s'il a seul lutté contre les difficultés de cette entreprise, la gloire en appartient aussi à lui seul.

L'ouvrage de M. *Alibert* embrasse l'histoire des teignes, des pliques, des dartres, de la lèpre, de l'éléphantiasis, du pian, de l'ictiosis, des cors, des verrues, des loupes, des callosités du derme, du prurigo, de la gale, des simples décolorations de la peau, et enfin des exanthèmes aigus. On aperçoit de suite l'étendue de ce plan immense, qui embrasse la pathologie complète du systême delmoïde; et nous observerons que parmi ces affections, il y en avait, dont beaucoup de variétés

n'étaient pas même connues, que M. *Alibert* a le premier signalées et assujetties à un mode de traitement convenable.

L'auteur examine d'abord les modifications que peuvent présenter ces maladies selon l'âge, le sexe, le tempérament, les saisons et même les climats, car ayant pour théâtre de ses recherches, l'hôpital S.-Louis, qu'il appelle avec raison, *l'égout de toutes les contrées du monde*, il a pu y étudier la plique sur un Polonais, l'éléphantiasis sur un colon de Cayenne, et le frambœsia sur un Américain.

Il passe ensuite à l'étude des causes diverses qui peuvent déterminer la génération de ces maladies : il les rapporte à la mauvaise qualité des alimens ; aux vicissitudes de l'air, signalées déjà comme pouvant leur imprimer différentes modifications ; au défaut d'exercice, aux travaux immodérés, aux veilles prolongées, au défaut de propreté, souvent aux métiers et aux professions, sur-tout à la contagion, source inépuisable de ces maladies, et enfin à une disposition originelle.

On lit enfin une troisième section consacrée à des considérations sur le traitement des maladies de la peau en général.

Nous ne parlerons pas de la manière dont ces différens articles sont traités ; il faut les lire en entier pour voir avec quelle sagacité M. *Alibert* y développe les causes qui contribuent à la géné-

ration de ces maladies, à leurs diverses modifications, et ses excellentes vues sur le traitement en général. Par-tout on reconnaît l'observateur profond et éclairé, qui écarte soigneusement toute espèce de théorie et de système, qui rejette toutes probabilités, et veut n'appuyer ce qu'il avance que sur des faits; je le répète, il faut lire soi-même cette introduction toute entière; elle est seule un ouvrage excellent.

Quant aux histoires particulières de ces affections, M. *Alibert* expose d'abord les considérations générales sur le genre, et passe ensuite à l'histoire de chacune de ses espèces; cette histoire comprend d'abord la description de la maladie, et ensuite une série d'observations plus intéressantes les unes que les autres, et recueillies par l'auteur lui-même à l'hôpital S.-Louis; après avoir ainsi étudié chaque espèce, il revient à l'histoire du genre, traite des phénomènes généraux qui caractérisent sa marche, des causes organiques qui influent sur son développement, des causes extérieures qu'on croit propres à favoriser sa génération, du siége spécial des différentes espèces, des résultats fournis par l'autopsie cadavérique, dans les différentes espèces, et de leur traitement interne et externe: enfin, pour mieux faire saisir les descriptions qu'il a données des différentes affections, pour les soumettre à un sens de plus, l'auteur a appelé à son secours le

burin et le pinceau de l'artiste, de manière qu'à la fin de l'histoire de chaque maladie, on voit de magnifiques figures coloriées, qui reproduisent, pour ainsi dire, vivantes chacune de ses espèces.

C'est d'après cette méthode que sont composées les sept livraisons qui ont déjà paru, et qui contiennent l'histoire des teignes, des pliques, des dartres, des éphélides, des cancroïdes et des lèpres. L'auteur doit continuer son ouvrage de la même manière.

Si le style n'était pas, dans un ouvrage de médecine, une partie purement accessoire, ce serait ici le cas de payer à M. *Alibert* le tribut d'éloges qu'il mérite à cet égard, et de rendre un juste hommage à sa plume élégante et facile, qui a su parer de tous les charmes de l'éloquence, les vérités qu'un autre se serait peut-être contenté d'exposer nues : d'ailleurs, ne serait-ce pas au moins inutile de parler de l'éloquence de celui qui a écrit l'éloge de *Spallanzani?* Il nous suffit de dire que l'ouvrage de M. *Alibert* est unique dans son genre; qu'il a eu la gloire d'ouvrir la carrière, et que nous craignons, pour ceux qui voudront s'exercer sur le même sujet, qu'il ne l'ait aussi fermée après lui.

J. L. F. Dom. Latour, *D. M.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Suite du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

Obs. V. Un homme, âgé de 55 ans, me fit appeler : il avait vomi beaucoup de bile, et se plaignait d'une douleur du bas-ventre, d'où partaient, me disait-il, les efforts du vomissement. Comme c'était durant l'épidémie, je le questionnai sur la nature de ses évacuations, qui avaient été abondantes dans la nuit; ayant été dans les latrines, il ne put m'en rendre aucun compte; je le revis le soir; il avait tous les symptômes caractéristiques de la dysenterie, et de plus un pouls fréquent et petit, et la langue un peu sèche. L'eau de riz, édulcorée avec un peu de sirop de limon, et la potion, lui furent conseillées, et je prescrivis [illegible]us un lavement avec la décoction de lin et de pavot blanc. Le lendemain, les entrailles

étaient calmes, la langue humectée et le pouls développé; il y eut deux ou trois déjections dans la journée; mais le troisième et le quatrième jour, le malade n'éprouva plus aucun retour de ses accidens dysentériques, et il fut parfaitement guéri.

On peut déduire de ces observations, que c'est au lit du malade que la nature nous révèle ses secrets, et qu'on nuirait singulièrement aux progrès de la science, si, au lieu de vérifier, comme je l'ai fait, des faits importans, qui nous sont transmis par des hommes sages et judicieux, et qui n'ont aucun intérêt à se jouer de notre crédulité, nous rejettions sans examen leurs assertions comme récusables et faisant nombre avec les impostures trop ordinaires des charlatans. Sur quoi reposerait maintenant la médecine, si on avait négligé de recueillir les faits bien prouvés. *Desbois de Rochefort* nous dit une grande vérité dans cette définition : *Medicina non unius diei, non unius seculi, sed quotquot extiterunt medicorum, imo et* ALIORUM HOMINUM *scientia.*

Il serait trop long de rapporter dans une dissertation toutes les guérisons des dysentériques par l'*opium* et ses préparations; je me bornerai à quelques observations prises dans diverses épidémies et dans différentes saisons de l'année. Peut-être jugera-t-on qu'elles apposeront le sceau à la supériorité de ce moyen sur tous les autres,

pourvu que l'application en soit faite dès le début de la dysenterie.

Obs. VI. L'hôpital militaire de S.-Charles, durant tout le temps de la guerre de la Vendée, était un des plus considérables de l'intérieur de la France. Il y avait communément 600 malades, et toujours quelques dysentériques. On connaît avec quelle rapidité cette maladie se communique dans les prisons, à l'armée et dans les hôpitaux, quand la réunion des malades y est aussi nombreuse. Quelque soin qu'on prît à S.-Charles d'isoler tous les malades de ce flux de sang, dans la salle dite des maladies contagieuses, ils ne pouvaient tous y contenir; et alors on était contraint de les admettre dans la salle des fiévreux.

Aux mois de juillet, août et septembre de l'an six, on nous apporta de l'armée beaucoup de militaires dont la dysenterie avait passé l'époque où le spécifique pouvait leur être administré avec succès. Il ne devait convenir par conséquent qu'à nos malades qui la gagneraient d'eux. Dans la première quinzaine, cinq ou six malades déjà en furent atteints; ils nous firent craindre une explosion générale de la contagion sur les autres; il nous importait d'enchaîner cet ennemi dangereux et d'empêcher ses ravages. Un infirmier fut celui qui en reçut les premières atteintes. Il était âgé de 40 ans, d'une constitution robuste, mais souvent sujet à des érysipèles; il se plaignit de

douleurs d'entrailles, qui revenaient par exacerbations; d'épreintes fréquentes, accompagnées ou suivies, le premier jour, de déjections stercorales, puis mucoso-sanguines; elles furent si abondantes d'abord, que le ventre s'était affaissé. En deux jours la figure du malade était devenue pâle et maigre, comme cela arrive dans une superpurgation forte. Je ne balançai point à recourir au spécifique, d'après la méthode de madame de Laborde. La première potion mit un frein aux accidens, sans cependant les arrêter; alors je fis préparer les pilules suivantes:

Extrait aqueux d'opium, demi-gros.
Extrait de valériane, . . } A. A : 3 gros.
Beurre de cacao, ... }

Pour une masse à diviser en 32 pillules.

J'en fis prendre une seulement de trois heures en trois heures : les quatre premières suffirent pour faire avorter la dysenterie. Pendant plusieurs jours ensuite, on en donna seulement une le matin et une le soir, en faisant boire par-dessus beaucoup d'eau de riz, ainsi que dans les intervalles. Quoique guéri de sa dysenterie, le malade fut très-faible pendant plusieurs jours, à cause de l'abondance des évacuations; je le fis rester huit jours aux convalescens, pour ne pas l'exposer trop tôt aux influences contagieuses, et afin de lui faire reprendre du repos et un régime réparateur.

Obs. VII. Toutes les dysenteries qui survinrent par communication aux autres malades de l'hôpital, ne furent ni compliquées d'accidens étrangers à la maladie, ni accompagnées de symptômes violens. Je ne pourrais même citer que peu de malades dont les signes essentiels dysentériques furent alliés avec la fièvre, qui, lorsqu'il en existait, paraissait évidemment n'être que l'accident de l'irritation des intestins. Alors l'*opium* réussissait, comme à l'ordinaire, sans inconvéniens; c'est l'effet que j'en ai obtenu toujours, avec les précautions de ne le donner qu'à l'invasion de la maladie, et à des doses proportionnées à l'irritabilité particulière et à l'âge des malades.

Obs. VIII. A l'Hôtel-Dieu, mêmes succès. On y apporta des dysentériques de la ville, de la campagne et des différentes prisons; il nous vint aussi des militaires atteints de cette maladie dans leurs voyages; mais leur dysenterie ne put être l'objet d'aucune observation en faveur de notre méthode, qui ne réussit, comme je l'ai dit, qu'au commencement de la dysenterie. Or, il est très-rare qu'à cette époque les malades désirent déjà d'être transportés à l'Hôtel-Dieu. Il n'y a donc que les germes de leur maladie qui seraient dangereux pour les autres malades qui sont ici notre objet, si nous ne surveillions les premiers momens de leur développement sur ces derniers, et si nous ne connaissions avec quels succès l'*opium*

en étouffe les accidens à leur naissance, et empêche par conséquent le progrès de leurs effets.

Un cordonnier, âgé de 40 ans, gras et replet, vint à l'Hôtel-Dieu. Il se plaignait, depuis quinze jours, de douleurs de ventre presque continuelles; il n'avait d'ailleurs ni fièvre, ni déjections d'aucune espèce. Je soupçonnai une intempérie chaude des entrailles, et je prescrivis le petit lait et des lavemens émolliens. Après avoir continué, pendant plusieurs jours, ces délayans, je conseillai de plus une cuillerée d'une marmelade laxative toutes les trois heures; elle procura plusieurs évacuations abondantes, qui le soulagèrent. Mais trois jours après, le malade éprouva tous les accidens de la dysenterie, dont étaient atteints plusieurs malades de la salle. L'*opium* fit cesser la maladie et ses symptômes.

Obs. IX. Après la bataille d'Austerlitz, plusieurs Autrichiens et Prussiens périrent à l'Hôtel-Dieu d'une dysenterie scorbutique; mais tous ceux qui la gagnèrent d'eux, ne furent tourmentés que des accidens de la dysenterie simple, et guérirent par notre méthode.

Obs. X. C'est avec le plus grand succès que nous avons administré l'*opium*, M. *Delacroix* et moi, dans une épidémie qui régna à la Chapelle et aux villages circonvoisins, à la fin de l'été et durant l'automne, il y a cinq ans. Elle était accompagnée d'accidens gastriques qui la ren-

ient funeste à ceux qui n'étaient point traités
s l'invasion par notre méthode.

Obs. XI. C'est pendant que la dysenterie
gnait dans ces villages, que M. D., adminis-
ateur de l'Hôtel-Dieu, alors à sa campagne,
t une partie de chasse dans ce canton ; il entra
ans la chaumière d'un paysan dont les enfans
ouffraient beaucoup de la dysenterie ; et déja le
ndemain au soir, il fut lui-même tourmenté de
oliques et de tranchées. Dans la nuit, il se pré-
enta plus de vingt fois à la garde-robe : ses déjec-
ions étaient muqueuses et sanguines. Il craignit,
ivec raison, que la gêne constante de ses lombes,
par une goutte anomale, ne vînt compliquer la
dysenterie, et que cette affection ne fit une
métastase arthritique dans ses entrailles, si on ne
remédiait promptement au flux de sang. Il avait
été plusieurs fois témoin des vertus merveilleuses
de l'*opium*, à l'Hôtel-Dieu ; il m'écrivit de
l'aller voir à sa campagne, et de me munir,
d'après l'exposé qu'il me fit de ses accidens nou-
veaux, du spécifique de la dysenterie, qui,
donné lorsque la maladie était encore dans toute
sa simplicité, en anéantit en vingt-quatre heures
les symptômes essentiels.

Obs. XII. Madame de C., âgée de 65 ans, rue
d'Escures, menacée de paralysie des mains et de
la goutte sereine, éprouva une diarrhée chro-
nique qui dura plus de six mois. Ce dernier

accident cessa; mais elle devint complétement aveugle : elle alla passer l'automne à Lorette, sa maison de campagne; il régnait dans la paroisse de S. Jean-le-Blanc, où sa maison était située, beaucoup de dysenteries; cette dame en fut atteinte; elle eut, dès l'invasion, des épreintes très-douloureuses. Absent de la ville, je ne pus la visiter que le lendemain : elle avait rendu une quantité prodigieuse de sang et de mucosités, et ses ténesmes la chagrinaient beaucoup. Elle se souvint de la difficulté qu'on avait eu, six mois auparavant, de guérir sa diarrhée, et elle s'imagina que le flux nouveau était le symptôme non équivoque d'une altération organique incurable, de ses intestins. Mais l'*opium* dissipa ses frayeurs, en déracinant en deux jours la dysenterie.

Obs. XIII. Madame de Clin..., à la suite de sa dernière couche, éprouva le quatrième jour une péripneumonie, dans laquelle je la fis saigner quatre fois. Rétablie le septième jour, je la purgeai, et quelques jours après je cessai de la voir. Deux semaines s'écoulèrent, et elle fut atteinte d'une dysenterie, contre laquelle M. *Gable* employa les pilules avec l'*opium* dont j'ai donné la formule; je la vis le second jour déjà très-soulagée, et le troisième elle était presque dans son calme ordinaire naturel. Ce chirurgien éclairé et M. *Payen*, ont éprouvé dans une multitude de dysenteries, le succès de ma méthode.

Je pourrais joindre à ces faits une liste innombrable d'autres observations sur l'utilité de l'*opium* dans la dysenterie, en employant ce narcotique le premier, second ou troisième jour de la maladie. Il me serait facile de démontrer qu'à cette époque, il réussit indistinctement dans les différentes saisons de l'année et dans leurs diverses intempéries : dans les hommes délicats, comme dans ceux d'une force athlétique. Mais pourra-t-on comparer à ses effets bienfaisans, sous le climat tempéré du centre de la France, son action, aux mêmes époques de la dysenterie, dans un pays où l'atmosphère a des variations continuelles, sur des hommes voués à un genre de vie hétéroclite, qui concourt évidemment à leur idiosyncrasie singulière? attendons pour décider cette question, des observations suivies et multipliées sur cet objet. Pour moi, je suis bien éloigné de m'écarter de la maxime de *Sydenham*, qui dit qu'il faut quelquefois traiter différemment les maladies épidémiques dans différentes constitutions de l'atmosphère, et que la même méthode qui a réussi au commencement de l'année, dans une fièvre épidémique, pourra faire mourir dans la même maladie, à la fin de l'année.

Quoique je n'aye pas été à portée d'observer et d'analyser les dispositions particulières qui naissent des impressions des qualités atmosphériques dans la dysenterie, je me suis cependant assuré de la vérité du dogme dans des épidémies

d'autres maladies, et l'expérience d'un grand nom-bre de praticiens l'a confirmé. *Sydenham* a si bien connu cette influence de la constitution de l'air, que ce qu'il en dit est peut-être ce qui prouve le mieux sa sagacité à observer, que personne ne lui refuse. Cependant un auteur qui l'a très-bien commenté, rejette cette distinction, et dit que le traitement devant être réglé sur les indications des symptômes des lieux affectés, du genre de la maladie; et ces indications étant les mêmes dans les maladies épidémiques, le traitement ne doit pas différer. Il est peut-être arrivé à cet auteur de n'avoir jamais rencontré ces exceptions, car véritablement elles sont rares. Je n'en ai jamais remarqué aucune au commencement de la dysenterie; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'il n'en exista jamais; et je m'en rapporte à l'assertion de *Degner*, qui a vu des dysentériques agités comme les malades dans l'empoisonnement par l'arsenic, incapables d'être secourus, à cause de la violence des accidens, et périr le troisième jour de l'invasion de ce flux.

D'ailleurs les qualités meurtrières des constitutions atmosphériques sont prouvées par la gangrène des plaies, qui devient tout-à-coup épidémique dans les hôpitaux de l'armée. Et n'a-t-on pas vu des petites véroles et des maux de gorge gangréneux et pernicieux dans les premiers jours de leur apparition?

Freind observe que le dogme de *Sydenham*

est dementi par la pratique même de cet auteur, toujours uniforme, quelques différences qu'on remarque dans les épidémies dont il donne le traitement; mais il ne faut pas faire consister la diversité du procédé curatif dans les boissons insignifiantes prescrites par un praticien, mais bien dans ses remèdes héroïques; et *Sydenham* en avait de tels pour les épidémies qui en exigeaient, comme on peut le voir dans quelques-unes de ses *constitutions*.

Loin d'être de l'avis de *Freind*, je pense avec *Sydenham*, qu'il y a des cas où le traitement que j'indique doit varier dans la dysenterie, non-seulement par la circonstance du temps, mais par la nature peut-être du miasme, dont les influences peuvent déterminer des effets contre-indiquans, par l'idiosyncrasie, quelquefois très-bizarre, du malade, et par la complication de la dysenterie avec des affections ou des vices préexistans. Mais tous ces cas particuliers, que je n'ai pu rencontrer, d'autres les remarqueront et les annoteront peut-être; et comme ces exceptions ne seront jamais très-nombreuses, je crois que la règle générale d'administrer l'*opium* aux époques de la dysenterie déjà signalées, et à des doses proportionnées à la sensibilité et à l'âge des malades, mérite l'attention des praticiens. Quand nous aurons un grand nombre d'observations de divers pays, de climats différens, et pareilles à

celles dont j'ai été témoin, cette règle sera peut-être considérée comme un dogme fondamentalement essentiel, et l'*opium* enrichira peut-être la matière médicale d'un nouveau spécifique contre la dysenterie. Jusque-là je dirai comme *Baglivi: scribo Romæ in ære Romano*. C'est dans ma ville, dans l'atmosphère de mon département, que j'ai recueilli mes observations et que l'*opium* m'a constamment réussi dans les premiers jours de la dysenterie.

Cleghorn met ce flux dans la classe des maladies inflammatoires. *J.-C. Claudin* est de cette opinion. *Forestus* et *Donat* n'en ont jamais eu de différentes; et la pratique de *Sydenham*, de *Huxham* et de *Pringle*, avait pour principal objet de prévenir l'excès de l'inflammation dans la dysenterie. *Ætius*, *Alexandre de Tralles* et *Rivière*, la combattaient par une méthode antiphlogistique.

Maintenant les praticiens les plus éclairés s'accordent à considérer la dysenterie comme une *phlegmasie* de la membrane muqueuse des intestins. *J.-P. Franck* la met en parallèle avec les angines de toutes sortes, qui ont généralement leur siége dans des membranes de la même espèce. Il compare les symptômes de ces différentes maladies avec ceux de la dysenterie, et leur ressemblance est frappante. Le professeur *Pinel* partage la même opinion.

L'expérience démontre que les progrès des phlegmasies des membranes muqueuses, déterminent seuls la fièvre, et que rarement cet accident est concomitant de l'irritation ou de l'élément de la phlegmasie locale qui se manifeste d'abord dans la dysenterie.

C'est sans doute d'après des observations recueillies dans différens cas de phlegmasies de membranes muqueuses, de la nature de celles qui constituent la dysenterie, que *Galien*, *lib. iij de meth.*, a dit : *in principio inflammationum revellendum est quod influit; quod vero influxit derivatione tollitur per vicinas partes, aut ab ipsâmet parte vacuandum est.*

Pour bien exprimer le sens du *dogme* ci-dessus, sur la véritable acception de la révulsion, *Galien* dit ailleurs *que c'est la voie seule de faire rétrograder la fluxion superflue; qu'on y réussit* (*benè se res habet*) *si on s'en occupe essentiellement dans le principe de l'inflammation; car alors la matière de la fluxion est de peu de conséquence; elle n'embarrasse que légèrement la partie affectée.*

Pour faire voir encore la confiance qu'il a en cette méthode, il y insiste dans un autre passage du même livre, en répétant *que l'invasion de la phlegmasie est l'époque précieuse où il faut dissiper, comprimer, anéantir la fluxion.*

Il semble que ces maximes aient été faites

tout exprès pour notre méthode de traitement, dans le principe de la dysenterie. Nous avons remarqué au commencement de ce mémoire, que les symptômes essentiels de cette maladie sont la douleur, les tranchées, les épreintes réitérées pour aller à la garde-robe.

On convient généralement qu'une irritation constante, imprimée sur la membrane muqueuse des intestins par un agent épidémique inconnu, est la cause de ces symptômes et de la fluxion muqueuse qui en résulte.

Or, si le hasard a fait trouver dans l'administration opportune de l'*opium*, un moyen qui 1.° assoupit l'irritabilité de la membrane muqueuse affectée; 2.° diminue, affaiblit et détruit peut-être l'activité dangereuse du principe matériel épidémique; évidemment il n'y aura plus, pour me servir des expressions des anciens, de progrès *dans la difficulté* ou *le tourment des intestins*. L'irritation membraneuse qui en formait le caractère essentiel se dissipera; elle cessera d'être par conséquent l'élément ordinaire de la phlegmasie locale qui la suivait de près. Dès-lors les glandes muqueuses et les vaisseaux capillaires, qui finissent dans la surface interne des intestins, ne seront plus sollicités à une sécrétion mucoso-sanguine, qui serait peut-être devenue funeste; toutes les correspondances sympathiques et pathologiques, qui allaient s'établir dans toute l'étendue du tube

intestinal et avec différens organes éloignés, seront interrompues, et la maladie finira selon l'idée de *Galien*, parce qu'on aura étouffé dès son origine la cause efficiente de la fluxion, et par conséquent de la dysenterie.

C'est une chose bien digne de notre contemplation, que la simplicité de cette maladie envisagée dans les premiers jours de sa formation, et le pouvoir qu'ont les narcotiques d'enrayer alors les progrès dangereux de ses symptômes essentiels. On connaît avec quelle rapidité la phlegmasie membraneuse devenait la source d'une série nombreuse d'accidens dont l'intensité, la confusion, la complication, étaient le sujet des méditations trop souvent inutiles des médecins, et trop souvent l'opprobre de l'art.

Mais si on laisse subsister long-temps l'irritation ou cette phlegmasie membraneuse, ses progrès amènent la contraction de l'intestin, et c'est la raison des épreintes infructueuses qu'éprouvent les dysentériques, parce qu'elles ne peuvent chasser à travers l'obstacle que forme le siége de l'irritation, les matières alvines contenues au-dessus. *Wepfer* a vu des hommes dans lesquels cette contraction des intestins avait été telle, qu'ils moururent dans des accès de colique. Il a excité aussi, par de forts purgatifs, les mêmes effets sur des animaux dans les cadavres desquels il a observé ensuite, le long du tube intestinal, des contrac-

tions de cette nature, et l'intervalle de l'intestin prodigieusement dilaté et distendu. *Hippocrate* parle de semblables accidens dans la maladie qu'il appelle *cholera suia*. *Van-Helmont* connaissait aussi ces résultats de l'irritation des intestins. Il n'y a pas un seul praticien à Orléans qui n'ait vu périr par l'invagination des intestins, née de cette cause, quelqu'un de ses malades. L'ouverture des cadavres ne m'a que trop souvent appris combien cet effet de l'irritation est fréquent dans cette ville. De ce vice, résultent aussi la phlegmasie, la suppuration, le sphacèle, un flux colliquatif et d'autres accidens mortels.

Ces preuves du danger de ne pas attaquer l'irritation membrano-muqueuse à sa naissance, suffiraient sans doute; mais je ne veux pas omettre d'autres effets qui frappent les yeux des médecins cliniques, aussitôt que l'influence épidémique harcèle les intestins. Il s'établit alors une sécrétion mucoso-sanguine difficile à combattre, et qui se manifeste dans les déjections d'autant plus rapprochées, que l'intensité plus ou moins grande de l'irritation, active cette sécrétion et les épreintes subséquentes. Or, plus on diffère d'opposer l'*opium* à tous ces accidens, plus l'irritation augmente, et par conséquent les congestions muqueuses. *Haller*, *Drelincourt*, *Rudbeck*, ont multiplié des expériences qui le démontrent, et ils n'ont d'autre moyen pour brider l'intensité

et

et les progrès de l'irritation, que les narcotiques.

Mais quand on a négligé ces spécifiques, la congestion mucoso-sanguine devient d'autant plus fâcheuse, qu'elle s'accroît toujours en proportion des obstacles; et en est-il un plus sensible que l'embarras de cette matière même, dans le tube intestinal, au-dessus de l'endroit affecté? le mouvement péristaltique cherche en vain à l'expulser, le resserrement pathologique de l'intestin s'y oppose. Il y a de belles observations de *Galien*, qui prouvent alors le mouvement rétrograde de ces mucosités retenues. N'en est-ce pas assez pour déterminer une multitude d'accidens terribles et prochainement dangereux?

Il n'est pas cependant sans exemple que ces excrémens muqueux très-abondans, quoiqu'ils puissent devenir la source d'accidens nouveaux, ne soient quelquefois la crise de la dysenterie; ils peuvent exciter des vomissemens, établir ainsi, loin du siége de la dysenterie, une irritation révulsive de celle qui cause cette maladie, et faire ainsi cesser ces accidens.

Quelquefois ces mucosités s'arrêtent dans une portion des intestins, et causent, dans cet endroit éloigné, une affection longue, un travail douloureux qui peut devenir funeste, et qui, loin d'empêcher la terminaison favorable de la dysenterie, peut, à l'aide de l'accident nouveau, la pro-

voquer, au contraire; c'est ici le cas de l'application de la maxime d'*Hippocrate : dolor dolorem sedat.*

Il peut arriver aussi que les douleurs d'entrailles, les tranchées, soient entretenues par la présence de ces mucosités membraneuses, que des médecins peu avisés ont considérées comme des fragmens d'une paroi des intestins. *Lipse*, tourmenté depuis long-temps d'une affection du ventre dont on ne pouvait reconnaître la nature, voulut être purgé. Dans l'effet très-considérable de la médecine, curieux de voir les qualités des déjections, il fut effrayé d'apercevoir une masse parfaitement ressemblante à tout le paquet intestinal. *Heurnius* arrive, et du premier coup d'œil il imagine aussi que tous les intestins sont sortis du corps, et prononce l'arrêt de mort de son malade; mais ayant considéré ensuite que la proéminence abdominale était dans l'état naturel, il annonce avec joie que son jugement n'était pas irrévocable, puisqu'il se convainquit que la matière des déjections n'était qu'une pituite critique amassée dans le canal des intestins, essentiellement résultante des douleurs et des épreintes dont le malade avait beaucoup souffert. En effet, bientôt après, l'auteur célèbre ou le malade condamné, redevint mieux portant qu'il n'avait été auparavant. *Wepfer* a vu de ces fragmens mucoso-membraneux. *Pringle* observe, avec raison, que comme

les malades les rendent dans la convalescence, ces fragmens, par leur décolement de la membrane muqueuse, ne sont pas, comme on l'a pensé, la cause des ulcérations.

Ne devrait-on pas considérer comme une congestion de cette nature, cette matière ressemblante à du blanc d'œuf, et quelquefois à une membrane organisée, que rendaient avec beaucoup de douleurs, les deux malades cités par *Stalpar-van-der Viis*; et cette prétendue pituite qui engorgeait à tel point l'intestin d'un italien, qu'il mourut dans des douleurs atroces; *Salmuth* fit ouvrir le cadavre : on trouva une membrane artificielle collée à l'intestin, très-épaisse, puisqu'il ne restait plus pour le passage des excrémens qu'un orifice étroit, tout au plus du diamètre du doigt. *Fernel* a vu une matière semblable obstruer entièrement l'intestin, et causer aussi la mort. *Duret* rapporte qu'un de ses malades en rendit beaucoup et de très-consistante. Et le prétendu calcul de *Galien*, ainsi que le cancer supposé qui tourmenta cruellement, pendant six ans, le légat de Charles V, et qui enfin se dissipèrent par des déjections pituiteuses, comme nous l'apprend *Fernel*, n'étaient-ils pas du mucus concret produit par une irritation antérieure de la membrane muqueuse des intestins?

Ce n'est pas seulement dans les premières voies que se bornent les ravages du miasme dysen-

térique. *Brunner* et *Wepfer* citent des observations qui prouvent que dans les progrès de cette maladie, il se fraie un passage dans les voies de la sanguification, et qu'il n'y est pas neutralisé par leur action. Une nourrice, atteinte de la dysenterie, sevra son enfant pendant sa maladie; deux chiens dégorgeaient alors ses seins; ils furent eux-mêmes aussitôt pris de la dysenterie, dont ils moururent le lendemain. Elle allaita ensuite un troisième chien; les douleurs, les tranchées survinrent encore à ce petit animal; mais le quatrième jour et jusqu'au quatorzième de la maladie, il supporta sans inconvénient cette nourriture. La malade, rétablie le quatorzième jour, redemanda son enfant, qui continua avec succès d'être allaité par sa mère. Deux autres nourrices, moins tendres ou moins avisées, ne voulurent pas prendre la même précaution; elles firent distiller dans les entrailles de leurs enfans, un lait empoisonné qui, peu de jours après, les rendit victimes de la dysenterie.

Ce n'est donc pas l'erreur de l'imagination ou l'esprit de système, mais bien l'observation et l'expérience, qui ont guidé l'immortel *Galien* dans ses préceptes sur la nécessité d'attaquer la phlegmasie dès l'origine, de réprimer la marche des fluxions, et de prévenir les accidens dangereux qu'elles déterminent.

Ils ne sont donc pas chimériques et dénués de

fondement, les accidens consécutifs de cette affection des intestins, qui constitue la dysenterie. C'en est assez pour nous convaincre de ce qu'il nous reste à faire pour les empêcher et pour asseoir par conséquent notre jugement sur les puissantes vertus de l'*opium*, au commencement de cette maladie.

(*La fin au Bulletin prochain.*)

RAPPORT

Sur un Mémoire ayant pour titre : *Exposé de plusieurs faits que l'on croit propres à jeter quelques lumières sur les effets de l'imagination provoqués par la crainte de l'hydrophobie, présenté à la Société des Sciences d'Orléans*, par M. LE CAMUS, *membre correspondant.*

Ce mémoire, dont l'auteur jouit d'une réputation justement méritée, prouve que certains individus peuvent, par de fortes affections de l'ame, seulement et sans autre cause, être atteints d'hydrophobie.

Ce fait, hors de doute, est confirmé par l'observation de médecins célèbres qui ont vu les accidens de l'hydrophobie se développer souvent par la terreur qu'inspire la morsure d'un animal qu'on soupçonne enragé.

Tel est, Messieurs, le sentiment de notre col-

lègue M. *le Camus* : il en prouve la justesse par de nouvelles observations faites avec soin. La relation d'un fait qui lui est particulier, et qui fait l'éloge de son esprit et de son cœur, ajoute à l'intérêt qu'il présente, en provoquant également l'estime et la conviction.

Témoin de l'impression vive et des alarmes dangereuses qu'éprouvait un de ses amis, alors son convive, par la morsure d'un chien de sa maison, qu'une maladie particulière pouvait rendre suspect ; calculant et appréciant, d'après un événement funeste dont il avait été témoin, le danger d'une pareille affection, M. *le Camus* n'hésite point à se faire mordre par cet animal dont il provoque la colère ; montrant alors sa main sanglante au blessé, il le rend aussitôt au sentiment de l'amitié reconnaissante, calme ses craintes par ce moyen généreux, et le préserve d'une maladie que l'intensité de la frayeur devait rendre presque incontestablement funeste.

Une seconde observation déroule avec sagacité et précision, le tableau de l'hydrophobie confirmée, chez un homme mordu par un chien qui, d'après les recherches de l'auteur, n'était point atteint d'hydrophobie, et donne en même temps la juste mesure de la confiance qu'on doit avoir dans ces prétendus spécifiques que l'ignorance et la crédulité préconisent, et qui n'offrent pas même plus de sécurité à ceux qui les débitent, que d'utilité aux infortunés qui les emploient.

Si nous ouvrons les annales de la science, nous trouverons souvent de pareils exemples. MM. *Andry*, *Levraud*, *Bosquillon*, *Lechevrel*, etc., ont donné aux différentes Sociétés savantes, des observations d'accès d'hydrophobie à la suite de la morsure d'un chien non affecté de cette maladie; quelquefois même les accès n'ont eu d'autre cause que les écarts d'une grande passion, ou le délire d'une imagination fortement impressionnée.

Dans une troisième observation, M. *le Camus* avance et prouve que la faim, impérieusement soufferte pendant un laps de temps assez long, ne détermine point invariablement la rage chez un animal dénué de moyens pour l'assouvir. L'histoire d'un chien enfermé pendant dix jours dans des appartemens inhabités, dénué de toute espèce d'alimens, qui, au moment et après sa mise en liberté, n'offrit aucun symptôme d'hydrophobie, confirme cette assertion.

L'auteur du mémoire établit ensuite l'identité qui peut se trouver entre les réflexions qu'ont fait naître dans son esprit les faits qui lui sont particuliers, avec celles qui ont basé l'ouvrage du docteur *Bosquillon* sur l'hydrophobie. Ne croyant point, avec le professeur de Paris, que *les hydrophobies, en général*, aient pour cause unique, les effets de l'imagination plus ou moins exaltée, il en reconnaît deux espèces : « l'une déterminée,

» dit-il, par l'éréthisme du genre nerveux, comme
» dans la manie, qui est l'*hydrophobie spontanée*;
» et l'autre purement physique ou matérielle :
» l'*hydrophobie par communication*, qui agit sur
» nos organes comme les poisons et toutes les
» substances délétères. »

Passant ensuite à la place que doit occuper cette maladie dans un cadre nosologique, M. *le Camus* la range dans la classe des névroses, ordre des spasmes, dans le même genre de l'épilepsie. Il ajoute que les deux maladies tiennent absolument à la même cause, et paraît croire que les anciens les ont confondues sous le même nom (*morbus comitialis*). L'opinion qu'il manifeste est étayée sur ce que, dans les assemblées appelées *comices*, tout le monde se retirait à la vue d'un épileptique : Certes, dit-il, ce n'était pas par la crainte que les épileptiques ne communiquassent plus cette maladie, que cela n'arrive de nos jours, mais bien par la frayeur qu'ils ne mordissent quelqu'un, parce qu'ils regardaient cette maladie comme analogue à l'hydrophobie.

La distinction que fait l'auteur, de l'hydrophobie spontanée et de l'hydrophobie par communication, est judicieuse et vraie. Des faits nombreux prouvent l'existence de l'une et de l'autre espèce. Il en est cependant encore une dont M. *le Camus* n'a point parlé, l'*hydrophobie symptomatique*, indépendante de la frayeur qu'inspire la morsure

d'un animal suspect, et de l'inoculation du virus rabique, et admise par plusieurs médecins célèbres, notamment par M. *Pinel*. La pratique offre souvent des exemples de cette espèce d'hydrophobie. De violens accès d'hystérie, quelques fièvres ataxiques, l'ont manifestée dans leur cours. L'histoire de la science apprend aussi que la colère et le délire d'une passion malheureuse, l'ont quelquefois déterminée.

La maladie qui nous occupe, quelle qu'en soit l'espèce, est évidemment nerveuse; et l'auteur, en partageant l'opinion du docteur *Pinel*, rend un juste hommage au savant nosographe qui, le premier, appliqua à la médecine une classification régulière, fondée sur l'ordre immuable de la structure organique ou des fonctions des parties; classification qui met cette science au niveau des autres parties de l'histoire naturelle.

Quelles que soient les nuances qui rapprochent l'hydrophobie de l'épilepsie, nous ne pensons pas comme l'auteur du mémoire, que ces deux maladies puissent être confondues. Le tableau comparatif de ces deux genres de spasme met la chose hors de doute.

Dans l'épilepsie : vertiges, quelquefois mouvemens convulsifs effrayans, par suite immobilité absolue, déjections involontaires des excrémens, perte de connaissance.

Dans l'hydrophobie : chaleur brûlante dans le

conduit alimentaire, impression vive sur les organes de la respiration, horreur des liquides, ptyalisme fréquent, quelquefois penchant à mordre, d'autres fois morosités, fureur craintive, abattement.

Le spectacle effrayant de l'épilepsie a dû suffire sans doute aux anciens, pour rejeter de leurs assemblées *comices* les infortunés en proie à cette horrible maladie. Qui n'appréciera point, en effet, l'impression vive que doit faire éprouver l'aspect hideux de l'épilepsie, et combien il est propre à la communiquer, comme par contagion, à des personnes délicates et sensibles? de-là vient que dans nos hôpitaux, ces sortes de malades occupent des appartemens séparés. Nous ne partageons pas davantage l'opinion de M. *le Camus* sur l'identité des causes de ces deux maladies, au moins dans tous les cas. Il nous suffira, pour l'infirmer, d'en relater quelques-unes qui produisent l'épilepsie et qui seraient essentiellement insuffisantes pour provoquer l'hydrophobie.

L'épilepsie dépend quelquefois d'une cause irritante du cerveau. L'autopsie cadavérique m'a semblé prouver, ainsi qu'à M. *Duret*, chef du service de santé à Brest, que cette maladie venait chez un enfant de 6 à 7 ans, d'un prolongement contre nature des éminences clynoïdes. Chez les adultes, des chutes violentes sur la tête, l'impression de la syphilis sur les os du crâne, en produi-

sant certaines exostoses, l'ont fait naître. D'autres fois cette cause a son siége dans différentes parties du corps. Un épanchement lymphatique, la rétropulsion d'une affection cutanée, la présence des vers dans les intestins, dans l'enfance une dentition laborieuse, l'ont provoquée. Je ne connais point de cas où l'une de ces causes ait déterminé l'hydrophobie.

L'auteur n'a-t-il point encore trop donné à l'hypothèse, en disant que dans l'hydrophobie « l'humeur lymphatique est tellement dénaturée » et viciée par l'effet de la maladie, que ses qua- » lités conservatrices se changent en poison des- » tructif, tant de l'organisation de l'individu en » qui le changement s'opère, que de celle de » celui à qui elle est communiquée. »

D'abord l'effet dépend de la cause, et n'est pas elle; pourquoi, au reste, attribuer aux vices des humeurs ce qui pourrait l'être, tout aussi justement, à l'affection des solides.

La dernière opinion manifestée par M. *le Camus*, sur la liqueur que nous nommons *venin* chez certains animaux, nous paraît plus probable. Les qualités délétères qu'on lui connaît dans certains cas, dépendent sans doute de la disposition particulière dans laquelle l'animal se trouve alors. J'ai en vain essayé de me procurer une vipère récemment tuée. J'aurais inoculé particulièrement à un animal chez qui la vie n'a pas une

grande énergie, la liqueur prise dans la vésicule qui la renferme. Je suis d'autant plus jaloux de faire cette expérience, que mon projet étant de démontrer l'existence du virus rabique dans un mémoire particulier, j'ai à réfuter les objections qu'ont fait naître les tentatives du docteur *Girault*, qui a essayé en vain de communiquer la rage à des chiens, en leur inoculant la salive d'un chien mort hydrophobe.

Votre commission, Messieurs, en approuvant ce rapport, vous engage à conserver dans vos annales le mémoire de M. *le Camus*, à donner ainsi à ce respectable collègue le témoignage de gratitude que mérite son zèle, l'exactitude et la clarté des faits qu'il a observés, et la conviction qu'ils offrent de l'existence d'une espèce de maladie qu'il est important de distinguer dans la pratique, relativement à l'emploi des moyens que son traitement exige.

FOURÉ, D. M., *rapporteur*.

VACCINE. (1)

DISCOURS

Prononcé par M. le Préfet *du département du Loiret, le* 14 *août* 1810, *à l'ouverture du Comité central de vaccine.*

MESSIEURS, l'objet qui nous réunit est du plus grand intérêt; et cette première assemblée du *comité central de vaccine*, réorganisé d'après les vues bienfaisantes de Sa Majesté, est, pour chacun de ses membres, une sorte de consécration au bonheur de l'humanité. Quel jour plus favorable à son intallation, que celui où se prépare la commémoration du présent le plus précieux que le ciel pût faire à la France, celui du héros son libérateur. Toujours occupé d'améliorer le sort

(1) Conformément aux engagemens de MM. les Rédacteurs, le bulletin renfermera, tous les trois mois, un extrait des travaux du *comité central de vaccine* du département du Loiret, pendant le trimestre précédent; MM. les Rédacteurs ne croient pas devoir annoncer d'une manière plus favorable, l'ouverture de ce Comité, qu'en rapportant ici le discours que M. le Préfet du département, *son président*, a prononcé à ce sujet, le 14 août dernier.

de ses sujets, de répandre les pensées libérales, d'éclairer l'ignorance, de détruire les préjugés, de réprimer le vice et de protéger la faiblesse et l'infortune, il donne à toutes ses institutions l'empreinte des sentimens d'un père tendre, comme il les marque du sceau du génie.

Bientôt, dans nos murs, un dépôt de mendicité va arracher à la honte de la dégradation et au crime de l'oisiveté, les individus que le prétexte de manquer de travail y a plongés; la société maternelle, fondée sous les plus augustes auspices, assure aux mères indigentes et à leurs enfans, des secours précieux et, en quelque sorte, une nouvelle existence; et le dépôt du virus vaccin qui vient d'être établi à Orléans, éloignera tout-à-fait de cette contrée, le germe destructeur de la beauté, de la force et de la vie.

Vos travaux y concourront efficacement, Messieurs. Ce comité, dont quelques principaux fonctionnaires font partie (1), retrouve, dans sa composition, les mêmes personnes qui y ont long-temps consacré leurs talens et leur zèle à la propagation de la vaccine (2). Leurs concitoyens

---

(1) M. l'Evêque d'Orléans.
M. Crignon-Desormeaux, maire d'Orléans.
M. de Champeaux, recteur de l'académie.

(2) MM. Lanoix, D. méd. (*vaccinateur.*)
Sue, *idem.*

leur doivent une juste reconnaissance, et ils y acquéreront encore de nouveaux droits. Le choix de M. le vaccinateur a été approuvé par l'autorité supérieure; et il devait naturellement porter sur M. *Lanois*, médecin de cet hospice, où il exerce gratuitement en se rendant si utile. En réorganisant les *comités de vaccine d'arrondissement*, j'ai nommé, pour les présider, les médecins des épidémies; leurs fonctions, à ce titre, s'allient si évidemment à celles du comité de vaccine, que cet honneur leur était manifestement acquis. D'après les mêmes vues, je désigne M. *Latour*, médecin des épidémies dans l'arrondissement d'Orléans, et qui s'acquitte de cet emploi d'une manière si satisfaisante, pour présider en mon absence le comité central de vaccine. Vous aurez à nommer, Messieurs, un secrétaire

---

MM. Lambron, D. ch.
Latour, D. méd. (*vice-président.*)
Fouré, *idem.*
Maussion, D. ch.
Fougeron, *idem.*
Gable, *idem.*
Payen, *idem* (*secrétaire.*)
Jallon, D. méd.
Ranque, *idem.*
Pelletier, *idem.*

(*Extrait de l'arrêté de M. le Préfet.*)

parmi vous, pour la régularité de vos séances, en rédiger le procès-verbal, et correspondre au dehors d'après vos délibérations. (1)

MM. les fonctionnaires publics, attachés au comité, s'empresseront d'en suivre les opérations et de les seconder par leurs exhortations et leur influence ; vous savez tous avec quel zèle ardent et quelle touchante éloquence, le prélat que ce diocèse se félicite et s'honore de posséder, a recommandé l'adoption de la vaccine ; il en a fait aux parens un devoir pieux ; et certes, il serait non-seulement un protecteur bien insouciant, mais même un tyran coupable, le père qui s'opposerait à la vaccination de ses enfans ou négligerait de les en faire jouir. La vérité, la lumière, ont pénétré dans tous les esprits, dans toutes les classes, à l'aide des soins du Gouvernement et de ses agens, appuyés déjà d'une longue et universelle expérience. D'année en année, les états qui se recueillent des individus vaccinés, deviennent plus nombreux, et le fléau de la petite-vérole s'atténue et fuit devant ce bienfait de la providence, dont l'art s'est si heureusement emparé. Un jour viendra, et il n'est pas éloigné peut-être, où la vaccination elle-même se sera rendue

(1) M. *Payen* a été appelé à remplir cette fonction honorable.

inutile :

inutile : lorsqu'elle aura été assez multipliée pour écarter d'un territoire un peu étendu, l'épidémie variolique, ses miasmes funestes n'auront plus assez d'intensité pour agir avec énergie ; l'air qu'ils traverseront sera épuré ; ils ne trouveront plus où se déposer et s'étendre, et finiront par s'anéantir. L'effet le plus sûr, comme la marque la plus évidente de la plupart des bonnes institutions, est de se préparer l'avantage de n'être plus nécessaire ; et comme les dépôts de mendicité, en triomphant de cette lèpre sociable, finiront par disparaître eux-mêmes du sol de la France, les dépôts de vaccine, en détruisant la petite-vérole, feront cesser aussi le besoin de son préservatif. Hâtons cet heureux moment par notre zèle et nos efforts. Le premier département où le virus variolique aura été anéanti, méritera bien de la patrie et de l'humanité ; tous doivent prétendre à ce succès ; heureux celui qui l'aura obtenu ! il offrira à notre auguste Empereur l'hommage le plus digne de sa grande ame.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

Suite de la Notice *sur soixante-dix espèces et quelques variétés de Plantes phanérogames trouvées dans le département du Loiret, depuis la publication de la Flore Orléanaise de M. l'abbé Dubois*, *par* M. Auguste de S.-Hilaire.

22.° *Amaranthus spicatus*: Lam., dict., t. I, p. 117. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2283. — Non Dub., Fl. Orl.

M. *Pelletier* a trouvé cette plante sur le chemin de S.-Mesmin. Tous les caractères que présentent ses échantillons s'accordent parfaitement avec la description de *Lamarck*, à laquelle je n'ai absolument rien à ajouter, si ce n'est que les feuilles sont terminées par une pointe spinuliforme, prolongement de la nervure moyenne. La Flore Orléanaise indique aussi un *amaranthus spicatus* (p. 621). Pendant long-temps j'ai pensé, avec M. *Dubois*, que cette plante et l'*amaranthus blitum*, Lin., formaient deux espèces tout-à-fait distinctes; mais les observations de M. *Pelletier* m'ayant porté à les étudier avec plus

l'attention, je me suis convaincu que l'*amaranthus spicatus* de M. *Dubois*, n'était autre chose que l'*amaranthus blitum* de *Linné*, parvenu à un degré de développement plus parfait. En effet, on trouve sur le même individu des rameaux terminés par un épi de fleurs, et d'autres, plus jeunes, qui n'ont encore que des paquets de fleurs axillaires. Ceci est d'ailleurs absolument conforme à l'observation de *Lamarck*, qui dit, (Dict., tom. I, p. 117), en parlant de l'*amaranthus blitum*, que ses fleurs sont axillaires, et que dans le développement complet de la plante, elles forment aussi des épis terminaux. L'on remarque dans les feuilles de l'*amaranthus blitum* des différences qui ne doivent pas davantage déterminer à en faire plusieurs espèces. *Smith* remarque (Fl. brit., édit Roem., p. 1018), que ses feuilles sont tantôt ovales aiguës et tantôt échancrées; et j'ai trouvé sur le même pied des feuilles entières ou presqu'entières, et d'autres assez profondément échancrées. Mais quand on persisterait à faire deux plantes de l'*amaranthus blitum*, d'après quelque considération que ce soit, il est bien certain qu'il ne faudrait rapporter ni l'une ni l'autre à l'*amaranthus spicatus* de *Lamarck*, qui présente des caractères bien tranchés et tout-à-fait différens.

25.° *Plantago minima*: Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2297.

Cette plante a été trouvée par M. *Miron*, dans des endroits fangeux, sur le bord de la Loire, du côté de l'île. Elle présente, comme le dit M. *Decandole*, la miniature du *plantago major*, Lin., et je croirais, contre le sentiment de ce botaniste, qu'elle n'en est qu'une simple variété. Ses feuilles à trois nervures ne peuvent suffire pour la distinguer comme espèce, car j'ai observé que dans le *plantago major*, le nombre des nervures variait quelquefois sur les feuilles du même individu. Les autres différences que l'on remarque dans le *plantago minima*, sont peut-être encore moins importantes. Cependant, pour prouver qu'il doit être regardé comme une espèce distincte, M. *Decandole* dit que « si *le plantago* » *major* croissait dans les lieux humides, et le » *minima* dans les lieux secs, on pourrait croire » qu'il en est une variété rabougrie ; mais, » ajoute-t-il, il est contraire aux lois générales » de la végétation, que la même plante soit dix » fois plus grande dans un lieu sec que dans un » lieu humide. » Ce raisonnement ne me paraît pas concluant ; car il est des végétaux qui ont besoin des terrains les plus secs, et qui dégénéreraient infailliblement dans un terrain humide. Les plus beaux échantillons du *plantago major* se trouvent dans des endroits battus, tels que les cours, les chemins, etc. ; et par conséquent il n'est pas extraordinaire que cette plante ne se

développe qu'imparfaitement dans un terrain fangeux.

* *Primula grandiflora* : Var. c, Lois. Deslong., Flor. gal., p. 113. (*floribus purpurascentibus.*)

Cette variété croît naturellement dans le bois de la maison de campagne appelée *la Vallée*, commune de S.-Jean-de-Braye. On trouve dans le même bois des individus à fleurs roses, jaunes pâles et blanchâtres.

24.° *Veronica præcox* : Pers., syn. pl., p. I.^a, p. 13. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2402.

Cette espèce est assez voisine du *veronica arvensis*, Lin.; cependant on l'en distingue facilement à ses feuilles plus rapprochées, plus élargies, moins alongées et crénelées plus profondément; aux pédoncules de ses fleurs, longs d'environ 6 millim., et enfin à leur style qui dépasse de beaucoup les lobes de la capsule. La *véronique précoce* fleurit au commencement du printemps, et se trouve abondamment dans les vignes du faubourg Bannier, du côté de la rue des Murlins.

25.° *Veronica spicata* : Lin., sp. 14. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2408.

Var. A (*monostachya*) : Dec.

Var. B (*polystachya*) : Dec.

J'ai trouvé la variété à un seul épi, et celle qui en a plusieurs, parmi les rochers du hameau de

Roncevaux, près Malesherbes. Cette plante fleurit en été.

26.° *Orobanche minor* : Smith, Fl. brit., éd. Rœm., p. 670. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2454.

Cette plante diffère de l'*orobanche major*, Lin., par la petitesse de sa tige et celle de ses fleurs, et par ses étamines velues à leur base; chacune des divisions de son calice est partagée en deux lobes acérés, caractère qui suffit pour la distinguer de l'*orobanche epithymum* de M. *Decandole*. J'ai trouvé l'*orobanche minor* dans des terrains fort secs, à Ascoux et à Montberneaume, près Pithiviers.

27.° *Ajuga Genevensis* : Lin., sp. 785. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2494.

Plusieurs auteurs ont regardé cette labiée comme une simple variété de l'*ajuga pyramidalis*, Lin.; cependant elle en diffère par ses feuilles inférieures plus étroites que les autres, par ses bractées presque trilobées et moins colorées; enfin, par ses épis qui ne forment pas aussi bien la pyramide, qui commencent moins bas, et sont moins décidément tétragones. J'ai trouvé cette plante dans l'île S.-Loup et dans plusieurs autres endroits; j'en ai aussi une variété à fleurs de couleur gris de lin; et M. *Ranque* a trouvé à la Tingy la variété à fleurs roses. L'*ajuga pyramidalis* fleurit dans les mois de mai et de juin.

27.° *Mentha arvensis* : Var. (*Floribus dioicis.*), N

M. *de Salvert* et moi, avons trouvé à la Turpinière, en Sologne, la variété de cette plante, dans laquelle les fleurs sont unisexuelles par avortement. M. *Decandole* fait mention de cette variété dans sa Flore française.

28.° *Lamium incisum* : Wild., sp., t. III, p. 89. — *Lamium hybridum* : Thuil., Fl. par., 290. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2554.

Je ne trouve point que cette plante ressemble au *lamium amplexicaule*, Lin., comme le dit M. *Decandole*; mais elle se rapproche beaucoup du *lamium purpureum*, Lin. Ses feuilles sont, ainsi que dans cette dernière espèce, ramassées au sommet des tiges, en forme de bouquet pyramidal; mais elles sont moins longuement pétiolées que celles du *lamier pourpre*, moins échancrées en cœur à leur base, plus aiguës, plus profondément dentées et presque incisées. Les tiges sont à peu près couchées, et les fleurs, extrêmement petites, dépassent à peine la longueur du calice. Cette plante croît dans les lieux cultivés. Je ne l'ai trouvée qu'à la Touche, commune de Donnery. Elle fleurit au commencement de mai.

29.° *Leonurus galeobdolon* : Wild., sp., t. III, p. 115. — *Galeobdolon luteum* : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2581. — *Galeopsis galeobdolon* : Lin., sp. 810.

Cette plante, n'ayant pas les deux côtés de l
lèvre inférieure relevés en bosse comme le
galeopsis, doit être séparée de ce genre, auque
Linné l'avait réunie. Elle rappelle les *lamiu*
par sa physionomie; mais elle s'en éloigne par le
caractères de sa fleur. Son calice est à cinq dent
aiguës; la lèvre supérieure de la corolle est alon
gée, concave, obtuse, velue en dessus, et arron
die au sommet; enfin, la lèvre inférieure est
trois divisions entières et lancéolées. Ces carac
tères sont ceux des *leonurus*, et c'est par conse
quent avec raison que *Lamark* (Dict. encycl.
t. II, p. 601) et *Wildenow* l'ont placée dans c
genre. A l'exemple des botanistes anglais, *Per*
soon et *Decandole* en ont fait un genre particu
lier; mais parmi les caractères qu'ils lui assignent
je ne vois guère que le calice en cloche qui l
distingue un peu des *leonurus* qui ont leur calic
cylindrique, et cette différence n'est certainemen
pas suffisante pour qu'on doive séparer d'u
genre une plante qui, d'ailleurs, en a tous le
caractères, sur-tout lorsque ce genre ne compren
qu'un petit nombre d'espèces. J'ai trouvé l
leonurus galeobdolon dans la forêt d'Orléans, d
côté de la Cour-Dieu, et dans le parc de l
Porte. Il fleurit vers le mois de mai.

30.° *Betonica stricta:* Wild., sp., t. III, p. 9
— Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2562.

J'ai bien de la peine à ne pas regarder cett

plante comme une variété du *betonica officinalis*, Lin., car elle n'en diffère que par ses calices velus, ses bractées ciliées et quelques autres caractères aussi peu importans. Je l'ai trouvée dans les prés de Plissai. Elle fleurit au mois de juin.

51.° ***Brunella grandiflora*** : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2607. — *Prunella vulgaris* : Var. B, Lin., sp. 837.

Cette plante se distingue aisément des *brunella vulgaris et laciniata*, à la lèvre supérieure de son calice, dont les dents sont plus aiguës, et sur-tout à sa corolle trois fois plus grande que le calice, et fortement renflée au-dessous de la lèvre inférieure. Elle croît abondamment dans la vallée de Montberneaume, près Pithiviers, et dans les environs de Malesherbes.

52.° ***Scutellaria hastifolia*** : Lin., sp. 835.

Linné donne à la plante qu'il désigne sous ce nom, des feuilles entières dont les inférieures sont hastées et les supérieures sagittées. Ces caractères, qui ont été servilement copiés par tous les auteurs que j'ai pu consulter, ne conviennent pas parfaitement à la plante dont je vais parler; cependant, comme elle s'éloigne encore davantage de toutes les autres espèces décrites, j'ai cru pouvoir la rapporter, quoiqu'avec quelque doute, au *scutellaria hastifolia*. Ses tiges sont rameuses et un peu velues à leur extrémité; elles ont des

[redacted]

feuilles pétiolées, glabres ou très-légèrement pubescentes, un peu échancrées en cœur à leur base, triangulaires et obtuses au sommet ; ces feuilles sont entières dans la plus grande partie de leur longueur ; mais elles portent, de chaque côté de leur base, environ trois dents obtuses, dont une dépasse les autres, ce qui leur donne à peu près la forme que l'on attribue aux feuilles hastées. Les dernières feuilles qui viennent avant les fleurs, ne portent qu'une dent de chaque côté de leur base, et si cette dent était dirigée vers le pétiole, la phrase de *Linné* conviendrait parfaitement à la plante que je décris ; mais, au contraire, elle est un peu recourbée vers le sommet de la feuille. Celles qui servent de bractées sont parfaitement entières. Les fleurs sont solitaires, axillaires et tournées du même côté ; le calice est velu ; la corolle est bleue, également un peu velue, et cinq à six fois plus grande que le calice. Cette plante intéressante a été trouvée auprès de la Grange, par M. *Pelletier*, qui a bien voulu me permettre de la décrire. M. *Jules de Tristan* m'en a aussi montré des échantillons qu'il a cueillis à la Source, sur les bords du Duis ; ils sont semblables à celui de M. *Pelletier* ; cependant ils sont plus grêles, leurs feuilles inférieures ne portent qu'une dent de chaque côté de leur base, et les supérieures sont entières. Ce *scutellaria* n'est indiqué ni dans la Flore française de M. *Decandole*, ni

dans le *Flora gallica* du docteur *Deslongchamps*.

* *Verbascum lychnitis* : Var. B (*Flore luteo*) ; Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2672.

Cette variété est assez commune dans les bois de Folleville, du côté de Rebrechien, de Loury et dans la vallée de Montbérneaume, près Pithiviers. La variété à fleurs blanches est indiquée dans la Flore Orléanaise (p. 367), sous le nom de *verbascum album*. Quant au *verbascum lychnitis* du même ouvrage (p. 366), il doit être rapporté au *verbascum pulverulentum*, Smith, Fl. brit., éd. Roem., p. 251. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2672. M. *Dubois*, en distinguant ces deux plantes par les meilleurs caractères, leur a donné d'autres noms que les auteurs ; mais les noms ne sont qu'une partie accessoire de la science, et je ne me suis permis d'éclaircir ce point de synonymie, que pour lever tous les doutes sur la variété que je viens de mentionner.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

FIN de l'ESSAI sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. P. M. S. BIGOT DE MOROGUES.

POURQUOI craindrais-je d'émettre une opinion aussi contraire à toutes les méthodes minéralogiques adoptées jusqu'à ce jour; les variations continuelles que nous leur avons vu éprouver depuis qu'elles ont été connues, et plus encore les nombreux changemens que leurs auteurs mêmes ont été obligés d'admettre pour rendre hommage aux découvertes journalières qui refusaient de s'y prêter, ne sont-ils pas des motifs suffisans pour m'autoriser à rechercher une nouvelle route qui nous conduise à la vérité. *Haüy*, le célèbre *Haüy* lui-même, guidé par la vérité, qu'il regarde comme le principe de la vraie gloire, n'a-t-il pas réuni ou séparé plusieurs espèces, depuis l'impression de son immortel ouvrage; et ne vient-il pas encore, dans le 14.e volume des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, de réunir un angiste avec l'amphibole, tous les autres angistes restant avec le piroxène et le diopside; chaînon intermédiaire de la même série, dont précédemment il formait des espèces distinctes et totalement isolées.

Le mode que je propose pour étudier la nature

inorganique, n'est pas encore adopté; mais je ne doute nullement que des recherches plus scrupuleuses et les observations suivies des savans modernes, le fassent bientôt admettre; depuis long-temps je travaille à un ouvrage basé sur ces principes : puisse-t-il, quand il paraîtra, mériter l'approbation des professeurs célèbres, dont je m'honorerai toujours d'avoir suivi les leçons, et auxquels je dois faire hommage de mes connaissances dans les sciences naturelles.

Origine de la roche calcaire des environs d'Orléans.

Dans la description que j'ai donnée de nos roches calcaires, on a sans doute remarqué que les seuls débris d'animaux aquatiques qu'elles renferment, ont appartenu à des genres qui ne vivent que dans les eaux douces; la grande quantité de ces débris, qui se rencontrent dans certains cantons, particulièrement aux environs de Pithiviers; l'intégrité de quelques-uns d'entre eux, et celle des noyaux qui se sont moulés dans leur intérieur, nous attestent que les animaux dont ils ont fait partie, ont vécu sur les mêmes lieux où leurs débris subsistent encore; quand on aura remarqué que nos calcaires ne renferment aucuns fragmens roulés de substances étrangères, on conclura aussi, avec moi, que le dépôt auxquels ils doivent l'existence, n'a pas été charrié de

[redacted]

loin, et par conséquent qu'il s'est fait lentement.

Il paraîtra donc démontré que nos calcaires ont été dissous et déposés par des eaux douces et tranquilles, qui ont séjourné un long espace de temps sur les lieux mêmes où tous les faits géologiques attestent leur ancienne existence; on peut donc présumer qu'un lac a produit cet effet; je vais maintenant essayer de déterminer ses anciennes limites par celle des traces qu'il a laissé; et, pour parvenir à ce but, je vais d'abord rechercher les limites du dépôt calcaire que je viens de décrire.

Limites connues du calcaire d'eau douce.

Du côté de la Sologne, elles se perdent sous les attérissemens, à peu de distance de la Loire. Les carrières d'Olivet, de S.-Mesmin, de Cléry, de Lailly, et celles qui se trouvent sur le même coteau, ne sont pas à plus d'un myriamètre de ce fleuve; elles sont toutes creusées dans une roche de même nature et de même origine que celles qui se trouvent sur l'autre rive; mais elles ne peuvent servir de ce côté à déterminer les limites du dépôt calcaire d'eau douce; je me bornerai donc à les rechercher du côté de la Beauce.

La roche calcaire appartient à une formation d'eau douce entre Suèvre et Blois, jusqu'auprès de cette ville; j'en ai cité de même origine à

Talcy et à Boisseaux ; je crois l'avoir reconnue aux roches d'Ouzouer-le-Marché, de Tournoisis, de Toury et de Chaussy. M. *de Champvallin* a observé dans les environs de Viabon, une roche calcaire de même origine, renfermant les mêmes espèces de débris de coquillages fossiles. Cette roche est souvent, dans ce lieu, d'une couleur grisâtre, et répand une odeur fétide par le frottement. Le lieu où elle se trouve paraît voisin de la limite du terrain d'eau douce dont je m'occupe ici. La Connie, qui verse ses eaux dans le Loir, étant voisine de ce lieu, l'auteur de cette intéressante observation se propose de donner un mémoire sur ce sujet.

M. *de Tristan*, amateur distingué des diverses branches de l'histoire naturelle, a observé, près de Pithiviers, la limite du calcaire d'eau douce souvent fétide, avec les grès qu'il recouvre, et qui, plus loin, étant à découvert, forment les montagnes quartzeuses des environs de Fontainebleau ; cette roche calcaire, bien moins compacte que celle des environs d'Orléans, est bien plus abondante en coquilles fossiles des mêmes genres ; elle en paraît entièrement formée, et est un véritable agrégat de noyaux de lymnées, de planorbes et d'hélices ; sa couleur est grisâtre comme celle des environs de Viabon ; mais elle est moins compacte et ne paraît pas fétide. . . . .

. . . .

Attérissement du Gâtinais et de la Sologne.

A peu de distance de là, ces calcaires d'eau douce se perdent sous la vaste plaine d'attérissement qui, à l'est d'Orléans, commence au canal, et dans laquelle sont situés Boigny, Rebrechien, Ingranne et Bellegarde, qui se trouve encore jusqu'auprès de Montargis, et qui de-là, s'étendant du côté de Gien, est traversée par la Loire, est bornée au midi par la Soudre, et s'étend à l'ouest jusqu'aux environs de Blois.

Toute cette vaste plaine qui, au midi et à l'est, paraît se confondre avec d'autres attérissemens analogues, est uniquement formée de matériaux de transport, qui ont été charriés et balottés très-fortement, ainsi que l'atteste l'arrondissement de tous les cailloux qui composent le fond du sol, et qui par-tout se trouvent mélangés avec les sables et les argiles de tritus des roches qui furent réduites en poudre par l'antique cause qui a produit ce vaste attérissement.

La Loire traverse ce grand amas de ruines qui probablement sont son ouvrage; ses eaux, souvent si rapides, rappellent encore, dans leurs débordemens, l'époque reculée où elles anéantirent les montagnes qui s'opposaient à leurs terribles inondations. Ce serait en vain que j'essayerais de peindre l'affreuse catastrophe qui a donné lieu à un aussi immense résultat; pour la décrire,

il

il faudrait pouvoir la comparer à des effets connus, et parmi ceux que nous tracent nos histoires modernes, quel est celui qui lui soit comparable? Je me bornerai donc ici à la simple énonciation des faits que j'ai observés, et à faire connaître la nature actuelle du sol de transport, arrosé par la Loire, qui est la même sur les deux rives opposées de ce fleuve.

Division du sol de transport.

Le sol de transport des environs d'Orléans, doit, je crois, être divisé en sol de formation journalière et sol de formation antérieure.

Le sol de formation journalière est celui que forment continuellement les débris charriés par la Loire. Le Cosson, le Beuvron et autres petits ruisseaux qui arrosent la Sologne, près d'Orléans, ayant trop peu d'importance pour mériter quelqu'attention.

Sol de formation journalière.

Le sol de formation journalière, tantôt fertilisé et tantôt ensablé par la Loire, est la partie de terrain comprise sous le nom de Val; il est excellent pour l'agriculture dans beaucoup de ses parties, à cause de sa fraîcheur et de la quantité de terre végétale qui le recouvre et qui lui a été fournie en partie par les coteaux d'alentour; il est peu élevé au-dessus du niveau ordinaire des

eaux, et il en est recouvert dans les grandes inondations qui ensablent quelques parties et enlèvent la superficie de quelques autres. Immédiatement au-dessous de la terre végétale, on ne trouve point de glaise ni de roches calcaires, mais par-tout un sable quartzeux, toujours amorphe et arrondi, plus ou moins fin, mais n'excédant guère la grosseur d'un grain de riz, et formant sur la roche calcaire un banc dont l'épaisseur n'excède pas huit à dix mètres; ce sable est le même que celui que charrient continuellement les eaux de la Loire, et renferme les mêmes cailloux roulés. C'est entièrement dans cette nature de terrain que coule le Loiret, immédiatement au-dessous du coteau formé par le sol antérieur de la Sologne, ce qui a faussement fait présumer qu'il lui devait ses premières sources, quoiqu'elles soient alimentées par les eaux de la Loire.

Nature des cailloux qui s'y trouvent.

Le sable qui, dans le Val et dans le lit de la Loire, recouvre le calcaire, renferme une très-grande quantité de cailloux roulés, souvent même excédante à la sienne, et formant des bancs à eux seuls.

Ces cailloux sont tous arrondis et amorphes; leur grosseur varie depuis celle d'un grain de riz jusqu'à celle de la tête, quoique rarement ils soient aussi gros; la plupart sont des silex de

forme plus ou moins irrégulière, conservant encore quelquefois des empreintes de corps marins, tels que pectinits et échinits, ce qui prouve qu'ils tirent leur origine des rochers de calcaires marins détruits par le courant de la Loire; ils ont subsisté comme insolubles dans l'eau, tandis que la partie calcaire a été dissoute et entraînée par le courant.

Ces silex sont plus durs et plus tenaces que ceux qui se trouvent dans les roches calcaires des environs d'Orléans; ils sont plus ou moins altérés à l'extérieur; ordinairement ils sont entourés d'une croûte brune plus ou moins épaisse, opaque, compacte et à cassure grenue, qui est le résultat d'une altération analogue à celle dont je viens de parler, relativement aux silex indigènes; la couleur de ces silex varie beaucoup entre le brun, le fauve, le noir et le rouge. J'en ai trouvé plusieurs qui sont du bois pétrifié, dont l'organisation végétale est encore très-reconnaissable.

Outre ces cailloux de silex, on trouve dans le même terrain, 1.° des cailloux de quartz qui n'excèdent que rarement la grosseur d'un œuf; ils sont presque toujours de couleur blanche, demi-transparens, jamais fétides, et plus arrondis que les silex; ce qui prouve qu'ils viennent de plus loin.

2.° On trouve, quoique rarement, sur le bord de la Loire, quelques petits fragmens roulés de

feld-spath, encore plus rarement des cailloux de granit ou de porphyre. Le sable fin, arrosé par ce fleuve, renferme aussi quelques petites paillettes de mica et quelques grains de fer attirables à l'aimant.

3.° Quant aux produits volcaniques, je n'ai jamais observé que des laves scories plus ou moins poreuses; leur volume n'excède guère la grosseur du poing; elles sont arrondies, et le petit nombre de morceaux qui arrivent jusqu'à Orléans, ne doivent leur conservation qu'à leur légèreté.

Outre ces substances et des pierres et cailloux de calcaires indigènes, on ne trouve, dans le lit de la Loire et dans le Val, que des fragmens de houille et d'ardoise, dûs au naufrage des bateaux qui les transportaient, et quelques cailloux de grès, qui sont d'autant plus rares que leur mollesse leur a moins permis de résister au long et cahoteux voyage qu'ils ont fait.

Sol de transport plus ancien; sa nature.

Je viens de donner les renseignemens que j'avais sur la nature du calcaire qui forme la base connue du sol de tout le département du Loiret, et sur le terrain de transport moderne, charrié continuellement par les eaux de la Loire. Il me reste maintenant à décrire le sol de transport plus ancien, qui en a recouvert une si grande étendue.

Toute la partie que j'ai parcourue, de ce terrain

de transport, est d'une date fort ancienne, car, dans plusieurs endroits, les silex et les quartz roulés se sont réunis en poudingue, et on trouve des masses assez considérables de ces sortes d'agrégats, tantôt à la superficie du terrain, tantôt parmi les sables et argiles qui recouvrent tout son sol, dont la profondeur inégale et indéterminée s'étend jusqu'au calcaire, dans tous les lieux où elle a été percée.

Proximité de l'eau à la surface du sol.

Une des causes qui s'opposent au percement de la couche de terrain de transport qui forme la superficie du sol de la Sologne, est la proximité de l'eau, qui par-tout se trouve au plus à quatre mètres de profondeur, souvent à deux, et même quelquefois à moins.

L'agglutinement du sable, et encore plus les bancs que son mélange avec les argiles forment à une certaine profondeur, sont les causes qui retiennent les eaux si près de la superficie; c'est à elles que sont dûs les nombreux étangs et les marais si fréquens en Sologne, et qui dans quelques communes, comme celles de Tremblevif, de Nouan, de la Motte, etc., occupent presqu'autant d'étendue que la terre sèche.

Cette nature de sol, peu favorable à l'agriculture, l'est d'autant moins que les eaux y séjournent plus long-temps. Elle est aussi fort contraire à la

santé des habitans, par les exhalaisons auxquelles l'évaporation des eaux stagnantes donne lieu.

Les portions de la Sologne les meilleures, sont celles dans lesquelles la couche, impénétrable à l'eau, se trouve à une profondeur plus considérable, et où, par cette raison, l'écoulement des eaux est plus facile; souvent cette couche, mêlée d'argile, se trouve à la superficie du terrain; mais plus souvent elle est recouverte d'une couche sablonneuse d'une épaisseur variable.

Cailloux de la Sologne.

Les cailloux roulés, qui forme la plus grande portion du sol de la Sologne, et qui y sont mêlés avec le sable et l'argile, sont: 1.° un très-grand nombre de silex, qui quelquefois, quoique rarement, présentent des restes d'empreintes des coquillages marins, et d'autres fois, mais encore plus rarement, conservent en partie l'organisation du bois; 2.° un grand nombre de cailloux de quartz loyalin, souvent opaques, et plus ordinairement demi-transparens, de couleur blanche ou brunâtre: j'en ai trouvé quelques-uns renfermant du feld-spath ou de l'emphibole; 3.° quelques cailloux de grès; 4.° de petits fragmens de feld-spath; 5.° et quelques fragmens roulés de lave dure, noire et balsatique, que j'ai trouvés à la surface, mais si rarement, que je ne puis assurer qu'ils n'y aient pas été apportés accidentellement

avec des matériaux du bord de la Loire, dont ils n'étaient éloignés que de deux ou trois lieues.

Agglutinations en poudingues.

Les agglutinations ou poudingues, que j'ai trouvés dans la Sologue, se réduisent à trois variétés. La plus moderne est un sable quartzeux, agrégé sans ciment apparent; la seconde est un ramas de cailloux de quartz ou de silex, agglutinés par un ciment noir et ferrugineux; la troisième est un assemblage de cailloux de silex ou d'agate, réunis par une pâte analogue. Ces trois variétés d'agrégation ne forment jamais des masses d'une étendue considérable, et je n'ai trouvé la dernière qu'en fragmens anguleux ou arrondis, dont le volume n'excédait pas sept à huit pieds cubes.

Résumé.

D'après ce qui précède, on ne peut pas douter que nos calcaires ne soient d'origine d'eau douce, et qu'ils aient été formés tranquillement sur les lieux même qu'ils occupent. En supposant que ces eaux, retenues par les coteaux de calcaire marin qui encaissent la Loire un peu à l'ouest de Blois, aient un léger courant de l'est à l'ouest, il sera facile d'expliquer pourquoi la masse calcaire, qui se réunissait lentement, s'est accumulée à l'ouest du lac dans lequel elle était formée journellement; mais, pendant ce temps, les eaux

supérieures de la Loire, s'accumulant peu à
dans les vastes bassins qui les contenaient
firent jour tout à coup à travers les montagne
calcaire marin qui s'opposaient à leur sortie
charrièrent le vaste attérissement dont je vien
parler.

Origine du sol du département du Loi

Le lac sur le fond duquel nous habitons
trouvant encombré par cette crue subite, ro
la digue, d'origine marine, qui le retenait
de Blois, et dont il est encore facile d'obse
les restes; alors ses eaux, s'écoulant avec
lence, laissèrent à découvert et les riches pl
de la Beauce et les stériles sables qui venaien
recouvrir la Sologne, et une grande partie
Gâtinais; ces sables, malheureusement trop l
vés, ne retinrent que peu ou point de pa
calcaires, ces dernières étant beaucoup plus s
bles qu'eux, et ayant d'ailleurs une dureté
moindre.

Stérilité des terrains de transport.

C'est à ce manque de substance calcaire q
peut attribuer en partie l'aridité de nos ter
de transport; aussi est-il reconnu que le plâ
les décombres et la marne, sont d'exce
engrais dans celles de nos terres sablonneus
l'eau ne séjourne pas, car elles s'opposeront

jours à la végétation dans les terres argilleuses qui la retiennent, à moins qu'il ne soit possible d'établir un écoulement suffisant. Je me propose par la suite de publier les moyens que je crois les plus avantageux pour tirer parti de ce sol que j'ai habité presque toute ma vie.

Origine et destruction du lac.

La formation du lac fut causée par l'encombrement de calcaire marin qui retenait les eaux de la Loire aux environs de Blois. Quant à ses bornes, on peut déduire de ce que j'ai déjà dit, que le lac se terminait à l'ouest, près de Blois; au nord, près de Pithiviers; à l'est, aux premières montagnes de calcaire marin qui retenaient les eaux de la Loire; et au midi, à quelques distances de S.-Aignan, où les craies et les silex qu'elles renferment, sont, je crois, d'origine marine. Au surplus, les observations journalières auxquelles ce mémoire pourra donner lieu, serviront à déterminer plus positivement et plus exactement les anciennes limites du lac dont je voulais démontrer l'existence.

Époque présumée de son existence.

D'après la nature des attérissemens qui l'ont encombré, son existence est évidemment postérieure à celle des montagnes marines, puisqu'on trouve sur quelques silex roulés des empreintes de coquillages marins. Je ne déterminerai pas

supérieures de la Loire, s'accumula
dans les vastes bassins qui les
firent jour tout à coup à travers
calcaire marin qui s'opposaie
charrièrent le vaste attérisse
parler.

Origine du sol du … *pas*

Le lac sur le for … me paraît
trouvant encomb … n'ai encore
la digue, d'origi … x de ce genre, qui
de Blois, et d … sol et à peu de distance
les restes; a
lence, lais
de la Be
recouv
Gâtir
vés
c

Encouragement pour l'Agriculture.

La Société d'Agriculture du département de la Seine, attentive à saisir les circonstances qui peuvent assurer les progrès de toutes les parti de l'agriculture, accorde annuellement une m daille d'or à celui des gardes forestiers des 1 impériaux, qui a fait, avec plus de succès, plantations utiles. Elle a donné cette récompens pour l'année 1809, au s.r *Lazare*, garde parti culier de l'inspection de Montargis, départemen du Loiret, à la résidence de Vieilles-Maisons, dont les travaux ont eu la réussite la plus complète, et qui a donné l'heureux exemple des

… gardes du cantonnement dans
…

… uniquée par M. Lecauchoix,
… des eaux et forêts.)

… aux.

… première classe,
… ouvrage sur la
… c., a été donné à
… la *Nosographie philoso-*
… étant mis dans l'impossibilité
l'ouvrage d'un de ses membres,
… squels il aurait nommé M. Cuvier,
… eur de l'*Anatomie comparée.*

(235)
dans les terres argileuses
qu'il ne soit possible
… Je me propose
… je crois les
…

Le Jury a arrêté ensuite son attention sur les ouvrages de MM. *Corvisart*, *Bichat*, *Portal* et *Alibert*, auxquels il a accordé la mention honorable.

Encouragemens particuliers donnés par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur.

C'est peut-être ici le cas de faire mention de la faveur que S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a faite à M. Bodard, auteur d'un *Traité des substances végétales exotiques, comparées aux plantes indigènes*, en l'autorisant à solliciter en son nom, de MM. les Préfets des départemens, des renseignemens locaux qui le mettront à même de généraliser son travail, et d'en faire un ouvrage vraiment national.

aussi positivement si le grand amas de fragmens roulés qui recouvre une si vaste étendue de notre département, a été accumulé postérieurement aux irruptions volcaniques qui ont bouleversé l'intérieur de la France ; il faudrait, pour résoudre affirmativement cette question, qu'il fût constaté que dans le sol antérieur dont j'ai parlé, on trouve des fragmens volcaniques assez nombreux, pour que l'on soit certain qu'ils n'ont pas été apportés accidentellement ; fait qui me paraît d'autant moins démontré, que je n'ai encore trouvé qu'un ou deux morceaux de ce genre, qui étaient à la superficie du sol et à peu de distance de la Loire.

Prix d'Encouragement pour l'Agriculture.

La Société d'Agriculture du département de la Seine, attentive à saisir les circonstances qui peuvent assurer les progrès de toutes les parties de l'agriculture, accorde annuellement une médaille d'or à celui des gardes forestiers des bois impériaux, qui a fait, avec plus de succès, des plantations utiles. Elle a donné cette récompense, pour l'année 1809, au s.r *Lazare*, garde particulier de l'inspection de Montargis, département du Loiret, à la résidence de Vieilles-Maisons, dont les travaux ont eu la réussite la plus complète, et qui a donné l'heureux exemple des

méliorations aux gardes du cantonnement dans lequel il est employé.

(Note communiquée par M. Lecauchois, Conservateur des eaux et forêts.)

Prix Décennaux.

Le quatrième grand prix de première classe, destiné à l'auteur du meilleur ouvrage sur la médecine, l'anatomie, etc., a été donné à M. Pinel, auteur de la *Nosographie philosophique*, le Jury s'étant mis dans l'impossibilité de proposer l'ouvrage d'un de ses membres, parmi lesquels il aurait nommé M. Cuvier, auteur de l'*Anatomie comparée*.

Le Jury a arrêté ensuite son attention sur les ouvrages de MM. *Corvisart*, *Bichat*, *Portal* et *Alibert*, auxquels il a accordé la mention honorable.

Encouragemens particuliers donnés par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur.

C'est peut-être ici le cas de faire mention de la faveur que S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a faite à M. Bodard, auteur d'un *Traité des substances végétales exotiques, comparées aux plantes indigènes*, en l'autorisant à solliciter en son nom, de MM. les Préfets des départemens, des renseignemens locaux qui le mettront à même de généraliser son travail, et d'en faire un ouvrage vraiment national.

OBSERVAT

AOUT 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMÈTRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	16 1/2.	27 9 1/2.	N. O.
2.	16.	27 10.	S. O.
3.	16.	27 9 1/2.	N. O.
4.	17.	27 8.	S. O.
5.	17.	27 8 1/4.	S. O.
6.	17 1/2.	27 9 1/2.	S. S. O.
7.	19 1/2.	27 8 1/2.	S.
8.	16 1/2.	27 8 3/4.	S. O.
9.	14 1/2.	27 11 1/4.	N. O.
10.	15.	27 11.	S. O.
11.	16.	27 9 1/2.	S. O.
12.	16.	27 10.	O.
13.	16 1/4.	27 9.	O.
14.	15 1/2.	27 10.	S. O.
15.	14 1/2.	27 8.	S. O.
16.	11 1/2.	27 8 1/2.	O. N. O.
17.	13.	27 10 1/4.	N. N. O.
18.	12 1/2.	28 1/2.	N. E.
19.	14.	28 1/2.	N.
20.	17.	28 2.	N. O.
21.	16.	28 1 1/2.	N. E.
22.	17.	27 11 1/2.	E.
23.	18 1/2.	27 11.	N. E.
24.	19 1/2.	27 11.	N. E.
25.	20 1/2.	27 11.	E.
26.	20 1/2.	27 11.	E.
27.	19.	27 11 1/2.	N.
28.	18 1/2.	28.	N. N. E.
29.	18.	27 11 1/2.	N. E.
30.	20.	27 10 1/4.	E.
31.	20 1/2.	27 10 1/4.	S. E.

ÉOROLOGIQUES, par M. Fouré.

ETAT DU CIEL. Aout 1810.

1\. Temps sombre et couv.^{rt} le matin, plus beau après midi.
2. — clair et serein.
3. — couvert; pluie.
4. — nuageux, étoilé le soir.
5. — sombre, couvert.
6. — beau.
7. — beau le matin, nuageux le soir; un peu de pluie; léger orage; éclairs fréquens le soir.
8. — couvert; pluie par intervalles; vent.
9. — pommelé; pluie par grains.
10. — couvert; vent.
11. — couvert et sombre; pluie.
12. — couvert.
13. — nuageux, beau.
14. — clair et serein, nuageux vers midi, soleil chaud par intervalles.
15. — nuageux; pluie par grains jusq. midi, gr.^{d} vent.
16. — nuageux, pluie forte à 2 heures après midi.
17. — couv.; un peu de pl.; beau apr. midi, étoilé le s.
18. — clair et serein; quelques éclairs le soir.
19. — beau.
20. — légèrement couvert; un peu de pluie le matin; soleil chaud par intervalles.
21. — clair et serein.
22. — beau, étoilé le soir.
23. — beau.
24. — clair et serein.
25. — *idem.*
26. — *idem.*
27. Brouillard le matin jusqu'à 9 heures; temps clair et serein le reste du jour.
28. Temps couvert et sombre le matin, beau ensuite.
29. — pommelé, nuageux le soir; éclairs.
30. — beau; un peu de vent.
31. — beau, nuageux le soir; tonnerre au loin, vers le sud; vent variable de l'est à l'ouest.

Maladies régnantes. — AOUT 1810.

LES fièvres bilieuses (méningo-gastriques), si communes pendant le mois de juillet, ont été observées, pendant les premiers jours de celui-ci, simples et régulières; plus tard, elles compliquèrent souvent différentes phlegmasies, sur-tout celle des membranes muqueuses, qui a été fréquente et très-variée. L'affection catarrhale se bornait quelquefois aux organes de la respiration; le plus souvent elle s'étendait à ceux du conduit alimentaire, et développait, suivant son siége, le coryza, l'angine, la fausse péripneumonie, des flux diarrhoïques abondans et douloureux, même la dysenterie. D'autres fois l'inflammation affectait l'organe cutané, les muscles, et provoquait des rougeoles, des fluxions érysipélateuses, des rhumatismes aigus et chroniques. Il est facile de trouver la cause de ces phlegmasies dans les variations brusques et fréquentes de l'atmosphère pendant le cours du mois d'août.

On a observé aussi quelques anomalies locales des fonctions nerveuses, parmi lesquelles l'asthénie musculaire, la paralysie; des névroses du conduit alimentaire, caractérisées par le spasme de l'œsophage, le vomissement, l'anorexie, etc., ont été plus souvent remarquées.

FOURÉ, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des Phlegmasies ou Inflammations chroniques, fondée par de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique, par F. J. V. Broussais, médecin des armées. Paris; *Gabon :* 1808; 2 vol. *in*-8.°

Traité sur le vice scrophuleux et sur les maladies qui en proviennent, précédé d'une discussion critique de quelques Ouvrages qui ont quelques rapports avec ceux de l'auteur; par M. Baumes, professeur de l'école de Montpellier. Paris, *Méquignon*, 1805; 2.° édit., 1 vol. *in*-8.°

Cet ouvrage, dont l'importance nous engage à le rappeler aux savans praticiens, et dont nous placerons l'analyse raisonnée dans un des numéros du bulletin, est, ainsi que l'annonce M. *Baumes*, précédé d'un discours préliminaire qui n'est en effet qu'une discussion critique sur le *Traité du vice scrophuleux* de M. Pujol, et sur la *Nosographie philosophique* du professeur Pinel. Dans la critique relative au premier de ces deux ouvrages, M. *Baumes* cherche à répondre aux allégations que M. *Pujol* a avancées contre divers

principes qu'il a adoptés pour base de sa doctrine acide, appliquée à l'éthiologie des scrophules, et prévient que, dans son nouveau traité, il fait à la pratique des maladies, et sur-tout à leur étiologie, une application de son système philosophico-chimique. Nous ferons connaître, dans l'analyse que nous donnerons du *Traité sur le vice scrophuleux*, jusqu'à quel point on peut considérer avantageuse, pour le praticien, cette nouvelle doctrine d'un professeur dont les ouvrages antérieurs et la réputation si justement méritée, sont déjà une prévention favorable.

Quant à la critique qui termine le discours préliminaire de M. *Baumes*, et qui porte entièrement sur la *Nosographie philosophique* de M. *Pinel*, nous ne parlerons pas de l'esprit qui l'a dirigée : elle fait seulement sentir combien il est fâcheux, pour la science, que le choc des opinions, entre deux savans, ne soient pas toujours le résultat de la même force motrice, celle du désir de s'éclairer mutuellement, et l'assurance d'un mérite réciproque ; alors chacun y gagnerait ; tandis qu'elle engendre souvent, dans le cas contraire, l'esprit de parti, cet horrible fléau de toutes les sciences en général.

J. L. F. Dom. LATOUR, *D. M.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Fin du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

APRÈS avoir mis au plus grand jour l'importance du premier dogme de *Galien*, relativement à la nécessité d'attaquer les phlegmasies à leur principe, et d'en faire l'application à la dysenterie, suivons maintenant les résultats des fluxions, c'est-à-dire, les congestions muqueuses dans la même maladie; considérons ce que la nature fait pour les dissiper, les évacuer; voyons enfin si les médecins, dans le choix des méthodes de traitement qu'ils adoptent contre la dysenterie, se rapprochent du plan qui nous est encore tracé dans cette circonstance, par le même auteur. *Quod influxit derivatione tollitur per vicinas partes, aut ab ipsâmet parte vacuandum.*

Quand on a perdu la circonstance seule favo-

rable d'arrêter les complications de la dysenterie et de la guérir par l'*opium*, elle suit la marche décrite par tous les auteurs, et, à la fin, cette maladie se termine par la santé, par d'autres maladies ou par la mort.

1.° La nature et l'art coopèrent séparément ou ensemble à la première terminaison. Pour bien apprécier ce que peut la nature abandonnée à ses propres efforts, et afin de ne pas la troubler par une médecine agissante dans la solution de la dysenterie, qu'elle médite, il faut se contenter de l'*expectation*, qui consiste dans le réglement d'un bon régime. Nous avons vu que les vomissemens, les évacuations alvines et quelquefois les sueurs ou des abcès, guérissaient cette maladie. Doit-on rester tranquille dans l'attente de ces crises? ces événemens sont si rares qu'il n'y a pas de praticien qui puissent s'étayer des ressources qu'ils offrent dans la dysenterie : à peine en rencontre-t-on quelques-uns dans chaque épidémie. D'ailleurs, la chaîne des mouvemens naturels critiques, quand il en apparaît, n'interrompt presque jamais le cours de ceux qui entretiennent le flux dysentérique ; on voit quelquefois des envies de vomir impuissantes, des sueurs imparfaites, des gros boutons, etc. ; il serait sans doute imprudent d'empêcher ces efforts critiques ; mais ils procurent très-rarement tout l'effet que la nature en demande. Aussi ce serait perdre un

temps précieux pour l'administration des moyens salutaires, reconnus tels par l'expérience des médecins, que de se décider à attendre quelques mouvemens spontanés de la nature, par lesquels elle achevât de résoudre la maladie. Suivant la remarque de *Monro*, on ne doit point se borner à l'expectation, car la dysenterie devenant invétérée, l'organisation s'affaiblira tellement que la gangrène pourrait s'y établir.

Quelles sont donc les ressources de l'art? il est bon d'observer que si nous avons à nous plaindre des efforts de la nature, ils ne nous secondent guère non plus dans les méthodes diverses que nous tentons pour le traitement de cette maladie. Cependant, quand l'inflammation des intestins s'annonce par la fièvre, le pouls petit, dur, concentré; par une douleur fixe constante, et non par une simple ardeur; par des épreintes déchirantes, *Sydenham*, *Claudin*, *Lorens*, *Baglivi*, *Huxham*, conseillent la saignée. *Forestus* et *Donat* l'ont employée avec le plus grand succès pendant le long cours de leur pratique. *Ribera*, médecin espagnol, rapporte que dans l'*Estramadure*, il régna, en 1768, une épidémie de dysenteries, qui résistait à tous les remèdes; il employa la saignée avec un plein succès. *Pringle* la conseille aussi dans ce cas.

Il ne faut pas croire qu'un état de concentration du pouls puisse empêcher cette méthode; il est,

au contraire, un indice de l'inflammation sour
présente ou imminente. *Solano*, *Bordeu*
Fouquet, dans l'analyse des modifications q
donnent au pouls les affections des organes, dise
que tel est le caractère du pouls dans les affectio
du ventre et des intestins.

Les dysenteries qui paraissent en hiver, et do
le caractère est presque toujours inflammatoir
sont celles qui requièrent sur-tout la saign
Celles qui surviennent après des vents du nord l'i
diquent également, comme l'a observé *Huxha*
S'il y a chaleur générale dans l'habitude du corp
sécheresse de la peau, ce moyen réussit aus
Je l'ai employé, avec beaucoup de succès, s
plusieurs malades, dans l'épidémie de Tiverno
qui régna dans l'hiver de 1777, ainsi qu'en 177
à Givraines, dans le Gâtinais. Aucun moy
n'avait réussi à madame **, aubergiste, au Cha
delier-d'Or, lorsqu'elle me fit appeler dans u
dysenterie violente. Aux accidens décrits de cet
maladie, qui étendait ses ravages dans les paroiss
de la ville dont j'ai déjà parlé, s'étaient joints d
ténesmes et une contraction dure de toute
région épigastrique, qui faisait cruellement sou
frir la malade. Je la fis baigner plusieurs fois,
prescrivis des boissons adoucissantes, des potio
hypnotiques ; je conseillai des lavemens émo
liens et des embrocations avec l'huile rosat, s
le ventre. En moins de huit jours, tous l

accidens disparurent. *Cleghorn* baignait aussi ses malades, dans la vue de détendre le spasme et de remédier à la sécheresse qui aggrave les accidens.

Aëtius et *Barthez* ont observé que la révulsion de la phlegmasie se faisait mieux par de petites saignées souvent répétées.

Si la phlegmasie résiste à tous ces moyens, *Rondelet* et *Pringle* conseillent un vésicatoire sur le bas-ventre, à l'endroit correspondant à la douleur; c'est la pratique admirable dans les élémens du croup, qui est une phlegmasie de la membrane muqueuse. *Tissot* dit que ce révulsif est très-utile dans cet état de la dysenterie; il prétend qu'il réussirait également appliqué à la nuque. Cette assertion contredit toutes les idées qu'on a de la révulsion, et qui sont légitimées par l'expérience.

La dysenterie, où domine cette phlegmasie, peut être essentielle, ou le symptôme d'une fièvre inflammatoire; cela se distingue facilement; car, si la fièvre survient à la dysenterie, elle en sera l'accident; si, au contraire, elle existait auparavant, et que, durant sa marche, la dysenterie se fût déclarée, évidemment alors la fièvre serait la maladie principale.

Cleghorn, qui a très-bien traité des fièvres, observe qu'elles commencent d'abord par une horripilation, qui est bientôt suivie des autres symptômes fébriles; s'il survient ensuite une

évacuation de glaires abondante, la saignée et l
régime antiphlogistique conviennent éminem
ment.

Ces distinctions sont superflues pour l'homm
de l'art qui connaît bien le traitement des maladi
simples ; car alors il sait modifier, dans les mal
dies compliquées, le traitement d'après les indic
tions toujours majeures que présente d'abord
maladie principale, ensuite le degré de dominan
des accidens ; mais, dans les deux cas de fièvr
inflammatoire et de phlegmasie bien connue,
saignée et les remèdes antiphlogistiques sont l
moyens essentiels. L'eau de riz, d'orge, d'avoin
la décoction blanche de *Sydenham*, le petit lai
etc., sont les boissons appropriées à cet état;
ne faut jamais gorger les malades d'aucune d'elle
de peur de fatiguer l'estomac et d'aggraver l
maladie.

On conçoit que lorsque tous ces signes d
phlegmasies des intestins ou de fièvre inflamma
toire générale existent, les émétiques et les pu
gatifs sont pernicieux. *Heister* a très-bien obser
combien ils étaient alors contraires. *Menuret*
médecin de Montélimar, rapporte une observa
tion de fièvre dysentérique épidémique, où
malgré l'affection inflammatoire, on s'obstina
donner de l'ipécacuanha, ce qui causa la gangrè
et la mort à une infinité de malades.

S'il n'existe pas beaucoup de fièvre, ni un

phlegmasie forte, que les mucosités sécrétées embarrassent l'intestin au-dessus de l'endroit irrité, et qu'à cette congestion muqueuse se soient jointes d'autres humeurs bilieuses ou de toute autre nature, qui fassent *turgescence*, il faut alors faire vomir, soit avec l'ipécacuanha, soit avec le tartrite ant. de potasse. Par cette méthode, on dégorge les premières voies, et on diminue leur surcharge qui pesait sur l'intestin affecté, et qui pouvait en augmenter le mode inflammatoire; elle a de plus l'avantage de porter une activité dans l'estomac, révulsive de celle de l'intestin affecté. Cette indication doit être déduite des nausées et *vomituritions* qu'éprouve le malade; de l'amertume de sa bouche, des éructations désagréables, d'un sentiment d'embarras dans la région prœcordiale, d'une gêne de la poitrine par le gonflement de l'estomac et des hypocondres; d'une salivation abondante, des yeux larmoyans, du tintement de ses oreilles; enfin, d'un nombre suffisant de ces symptômes, qui rassure sur la nécessité évidente du remède.

Mais un véritable praticien saisit facilement les circonstances de ce besoin. *Hippocrate* recommande cette méthode, suivie aujourd'hui de presque tous les médecins. *Hoffmann*, *Senac*, *Pison*, *Degner*, la conseillent. *Freind* prétend que l'ipécacuanha non-seulement fait vomir, mais qu'il excite une diaphorèse qui peut rendre sa

[redacted]

vertu doublement utile. Le tartrite ant. de potas produit également ce double effet. *Helvétiu* avait appelé l'ipécacuanha le spécifique de l dysenterie. *Screiber*, *Carthuser* et *Sydenham* considèrent les vomitifs comme de bons révulsif soit du spasme qui perpétue le mouvement péri taltique avec trop de vivacité, soit des humeu qui se conservent vers le domicile de la maladi

Les vomitifs ne conviennent cependant p indistinctement dans tous les temps de la dyse terie : dans l'état, ils augmenteraient, par l violentes secousses, le spasme, qui est porté de à un certain degré. Il est plus sûr de le donn dans le début et dans le déclin de la maladie. petites doses, l'ipécacuanha produit des *vomit ritions* sans vomissement de matières; il résulte qu'il procure des mouvemens antipér taltiques très-avantageux, et que les auteurs ci admirent. *Helvétius*, *Geoffroy*, *Pringle*, *Culle* disent qu'à petites doses, répétées trois ou quat fois par jour, il modère et fait disparaître que quefois les tranchées et la dysenterie.

Les émétiques sont encore contre-indiqu quand il y a des obstructions, quelquefois i peuvent déplacer la cause matérielle et la fix dans l'estomac. Et ne pourrait-on pas attribuer ces effets la cessation des déjections et des tran chées, qu'ils ont quelquefois produites, et l vomissemens, les abattemens, les anxiétés q

les ont remplacées? *Heister* a vu des cas semblables.

Les purgatifs doivent être donnés immédiatement après les vomitifs, parce qu'ils portent alors beaucoup moins d'irritation dans l'intestin affecté; mais il faut avoir le génie bien observateur, beaucoup de sagacité dans le jugement, une expérience consommée qui donne, j'ose le dire, une espèce de divination, pour saisir les véritables indications des purgatifs dans la dysenterie. Pour moi, je suis très-assuré qu'on les donne très-souvent au hasard, et cette témérité est bien condamnable, bien dangereuse. Il y a tant de contre-indications, que bien des praticiens ne se donnent pas la peine d'examiner et d'approfondir, qu'on doit gémir de voir souvent diriger une épidémie par des hommes sans expérience, qui croient tout savoir quand ils ont le plan d'une méthode qui a été adoptée, par un auteur célèbre, à une dysenterie épidémique en général. Cependant combien d'exceptions qui naissent de l'intensité de la dysenterie, de la constitution de l'atmosphère et de la saison, de l'état de la partie malade, de l'idiosyncrasie des sujets, etc.

Willis cite une épidémie de dysenterie, qui a régné à Londres, où, ni les vomitifs, ni les purgatifs ne pouvaient être donnés sans exaspérer infiniment tous les accidens. *Hippocrate* a dit d'éviter ces remèdes quand il y a à

craindre qu'ils ne rencontrent le siége de l'affection.

Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient, *Sydenham* purgeait le matin, et donnait un narcotique le soir. Quant à moi, mon expérience ne m'a jamais mis à portée d'observer les émétiques et les purgatifs seuls, déraciner le principe de la dysenterie. Ils remédient souvent d'une manière palliative aux mucosités résultantes de l'irritation de la membrane muqueuse, ainsi qu'à la plénitude accidentelle des intestins; ils affaiblissent le sentiment douloureux de ces organes, en le propageant à diverses parties de toute l'étendue de leur tube; mais quelques momens après, l'irritation et les sécrétions reprennent leur activité, et souvent plus d'intensité, et les déjections dysentériques vont toujours leur train. Ainsi ils détruisent instantanément les effets, en animant sourdement leur cause.

On a cherché à remédier aux embarras muqueux et autres, des intestins, sans exciter la source des fluxions. Pour cela, la combinaison de l'*opium* avec les émético-cathartiques, a paru réunir plusieurs avantages. En effet, c'est le plus ingénieux et en même temps le plus utile moyen qu'on ait pu imaginer; maintenant des faits pratiques bien observés, bien constatés, sanctionnent ce remède comme un des meilleurs qu'on connaisse contre la dysenterie. J'en ai retiré les plus

grands avantages, et il n'y a pas de praticien qui n'en préconise les vertus.

Ainsi, après avoir évacué par un vomitif et un purgatif, les congestions muqueuses et les autres embarras des premières voies, je faisais préparer un mélange d'opium, d'ipécacuanha et de rhubarbe, que l'on met en pilules. On en donne une de trois heures en trois heures; il faut que les doses de chacun de ces ingrédiens soient dans les proportions nécessaires, pour tenir un peu le ventre libre, modérer le flux des humeurs vers les intestins, exciter la diaphorèse, ne pas nuire aux excoriations des intestins, s'il en existait, et disposer un peu au sommeil pendant la nuit. Voilà les principales intentions que le médecin doit avoir; s'il est bon observateur, il distinguera mieux que je ne saurais le dire, celui de ces objets vers lequel il doit particulièrement et de préférence, diriger son attention, afin de faire dominer ou le narcotique ou l'émético-cathartique, n'oubliant jamais d'avoir égard à l'âge, à l'idiosyncrasie du malade, etc.

Cette combinaison empêche une suppression trop brusque des évacuations, ainsi que la trop grande consistance du muqueux qui forme congestion; elle épanouit à toute la machine l'irritation trop concentrée dans l'intestin malade, et peut, par cette raison, relever les forces; enfin elle détruit la phlegmasie, sur-tout si on entremêle

avec ces pilules, quelques cuillerées de gelée
salab et des boissons mucilagineuses.

Quand il n'y a plus de surabondance exci
mentitielle et muqueuse, et que l'atonie
intestins, ainsi que leur trop vive sensibilité, so
les symptômes manifestes, on peut allier l'*opiu*
avec les toniques, tels que le quinquina. C'
alors aussi que trouvent une application heureu
le diascordium, la thériaque, l'électuaire mag
tral, dont *Willis*, *Boutins*, *Pison*, ont obser
les bons effets, et qu'emploient journellem
encore les meilleurs praticiens. Si un plus gra
relâchement des intestins demande de plus fo
toniques, on emploie la décoction de sim
rouba, un peu de teinture de cascarille ou
cachou, etc., qui sont plus astringentes.

2.° La terminaison par d'autres malad
résulte ordinairement des progrès fâcheux de
dysenterie, contre laquelle les différentes méth
des de traitement ont été infidèles. Ils peuv
donner lieu, 1.° à l'ulcération des intestins,
une fièvre hectique, à une cachexie purulente
l'œdème, à l'hydropisie, à une diarrhée col
quative; 2.° à une fièvre inflammatoire ou bilieu
à des embarras du foie, à des érysipèles, à
clous de longue durée, à des spasmes des entrail
qui s'invétèrent, à la strangurie; 3.° à des cong
tions muqueuses qui s'amassent dans quelq
poches des intestins, où elles acquièrent u

consistance telle, qu'elles adhèrent fortement aux parois de cet intestin, le bouchent presque, et y excitent des douleurs chroniques; 4.° à une fièvre putride des premières voies, de laquelle résulte facilement une fièvre putride générale; à des dépôts phlegmoneux, à la gangrène, etc.

Nous sortirions des bornes de notre objet, si nous voulions suivre la dysenterie dans toutes ces ramifications qui constituent des affections nouvelles.

Il nous suffit de dire sommairement que pour remplir les indications des accidens de la première série, il faut considérer la nature du pus ou sa qualité défectueuse, qui peut empêcher la cicatrice; alors l'objet du médecin clinique sera de s'occuper des vices généraux; ils résultent quelquefois de la suppuration même trop longtemps négligée, de l'affaiblissement organique général, ou de quelqu'autre maladie compliquée, comme le scorbut, un vice vénérien, une disposition gangréneuse, etc. Le quinquina, le camphre, le suc de cresson, doivent alors être préférés. Quelquefois il y a trop d'humidité fluxionnaire purulente; alors l'*eau de chaux seconde*, coupée avec du lait, et prise avec beaucoup de précaution, mérite des éloges. J'ai donné aussi, dans ces cas, les eaux sulfureuses factices, coupées avec parties égales de lait et de décoction de bourgeons de sapin, et une tisane vulnéraire.

Quand la maigreur est extrême, la décoction de quinquina, coupée avec du lait de chèvre, est excellente ; quelques pilules avec la térébenthine, le quinquina et la fleur de soufre, aident la cicatrice. Dans le cas d'un vice vénérien, la plus grande prudence doit guider dans l'emploi des mercuriaux qui portent facilement leurs impressions sur les intestins. Ils hâteraient promptement alors la fonte de tout le corps du dysentérique.

Dans les vues de la seconde indication, les acides végétaux, la décoction de tamarin, le suc de pissenlit, des potions hypnotiques, les embrocations émollientes sur le ventre ; un traitement méthodique chirurgical, pour les clous et la descente du rectum, sont les principaux objets qui serviront au médecin pour faire terminer heureusement les accidens consécutifs.

La troisième indication consiste à fondre les congestions muqueuses, que les anciens prenaient pour une pituite épaissie, et qui embarrassent depuis long-temps les intestins. Pour cet effet, le savon long-temps continué, quelques purgatifs, les eaux minérales laxatives, sont les meilleures ressources.

La quatrième indication demande un traitement approprié à la fièvre putride et aux dépôts gangréneux. Il doit être habilement dirigé pour ne pas augmenter l'affection des intestins et l'affai-

blissement des malades. Ainsi le quinquina, les acides minéraux, l'eau de tamarin, si le ventre cessait d'être libre, seront les moyens fondamentaux du procédé à suivre.

3.° La terminaison par la mort s'annonce par des avant-coureurs qui sont déjà l'opprobre de la médecine. Ce sont la diarrhée colliquative, dont le malade n'a presque aucun sentiment, quoiqu'alors elle soit très-abondante; la sécheresse de la bouche, souvent remplie d'aphthes; une soif constante, la peau ridée, quelquefois écailleuse; une fièvre hectique, et cependant la peau froide; un marasme universel, les sueurs, et quelquefois une éruption qui disparaît avec elles; le pouls intermittent, l'aliénation de l'esprit au moindre réveil; quelquefois le hoquet, un flux de sang noir très-fétide, les yeux caves, le tintement des oreilles, les menaces d'une syncope imminente à chaque mouvement; voilà les symptômes d'une dysenterie invétérée et d'une vitalité qui s'éteint. Ils éludent absolument toutes les ressources de la médecine.

Dans les dysenteries aiguës qui font périr promptement, ce sont ordinairement des phlegmasies suivies de gangrène par excès d'inflammation, ou bien des métastases à l'estomac, au cerveau ou dans d'autres organes; un flux dysentérique si abondant, qu'il consomme subitement le malade, etc.

[redacted]

De ces observations générales sur la dysenterie, et de l'analyse de ses symptômes essentiels, il résulte que cette maladie, simple dans son origine, cède aussitôt à l'efficacité de l'*opium* donné à cette époque; que c'est l'occasion seule de l'administrer avec succès; que la dysenterie, si on néglige ce moyen, ne peut long-temps exister dans cet état de simplicité; que sa marche naturelle propage bientôt les causes des complications; que celles-ci en font naître indéfiniment d'autres encore, et que c'est dans leur ensemble qu'il faut discerner alors les véritables indications de traitement, souvent difficiles et quelquefois impossibles à remplir. Pour les saisir, autant que le comporte la sagacité propre à chacun dans une recherche aussi épineuse, je m'arrêterai à l'examen de la première complication, que tous les médecins cliniques y ont nécessairement considérée; ce ne sera que le premier échelon de la difficulté, qui montrera combien on doit en rencontrer dans les progrès de cette maladie.

L'irritation, la phlegmasie, la douleur, le rétrécissement quelquefois de l'intestin, sont les premiers sujets qui nous intéressent dans la dysenterie; ils exigent les antiphlogistiques, les calmans anodins et les émolliens.

La nature des déjections, immédiates à ces symptômes essentiels, et des signes gastriques, annoncent aussitôt la turgescence muqueuse qui indique

indique impérativement les vomitifs et les purgatifs, sans lesquels les congestions qui se forment au-dessus de l'intestin irrité, deviennent plus intenses, et font craindre de nouvelles complications presque toujours alarmantes.

L'urgence de ces deux méthodes en même temps ne peut se contester, et néanmoins leur contradiction entr'elles et avec les affections co-existantes, n'est que trop réelle. Les évacuans de l'estomac et des intestins donnent de l'intensité aux causes essentielles qui constituent la dysenterie simple; et cependant, en négligeant ces moyens, la cardialgie, la lipothymie et d'autres symptômes d'adynamie, sont les conséquences prochaines de l'embarras muqueux et gastrique. Il faut cependant prendre un parti dans ces deux circonstances, opposées évidemment l'une à l'autre; et pour m'exprimer proverbialement, ce sera d'éviter le pire des maux; mais quand les complications seront plus nombreuses, plus confuses, pourra-t-on se garantir de faire des fautes?

Les causes médicinales manifestes sont l'irritation, la phlegmasie, la douleur et les épreintes qui en sont la suite. L'observation démontre qu'en assoupissant ces affections à leur naissance, on s'oppose aux sécrétions muqueuses contre nature, et par conséquent aux congestions qui embarrasseraient les intestins; on détruit la prédisposition de la membrane muqueuse de tout le

[redacted]

tube intestinal, aux impressions du miasme d
térique, dont on énerve l'activité; enfin o
avorter la dysenterie.

Une remarque non moins importante,
qu'on arrête probablement, par cette méth
les mouvemens de la contagion. Aucun
malades, guéris par l'*opium* à l'Hôtel-Dieu
l'hôpital S.-Charles, n'a communiqué la d
terie, même à son camarade de lit; et u
constant, c'est que, depuis vingt ans, je ne
gnais plus les dysenteries nées dans ces hô
parce que le moment opportun de l'appli
du narcotique ne pouvait m'échapper. J
redoutais que celles des malades qui y é
reçus, lorsque cette méthode n'a plus qu
effets palliatifs, infructueux. Peut-être la d
terie, avant le troisième jour de son inva
n'a pas acquis les vices qui la rendent contagi
cette observation insuffisante mérite d'être r
Elle serait encore du plus grand intérêt, si,
des recherches multipliées et d'autres ob
tions particulières et analogues, elle p
concourir à la vérité de cette découverte.

LATOUR père, *D. M*

MÉMOIRE

Sur l'Endurcissement du Tissu cellulaire, par M. Ranque, D. M.

M. *Ranque* a communiqué à la Société, dans sa séance du 3 septembre 1809, un mémoire sur l'endurcissement du tissu cellulaire des enfans nouveaux nés.

Après avoir cité le nom des médecins distingués qui ont tracé les symptômes pathognomoniques de cette terrible maladie de l'enfance; après avoir donné une courte analyse de leurs opinions diverses sur la nature et la cause de cette affection morbifique, M. *Ranque* a présenté à la Société l'observation suivante :

« Le 2 juillet dernier, la nommée Barthelemi, femme cachectique depuis long-temps, à qui je présumais une maladie organique du cœur, demeurante rue de la Cerche, accoucha, à 5 heures du matin, d'une fille. Cet accouchement me parut prématuré, ainsi qu'à notre confrère M. le D.r *Payen*; nous fixâmes à huit mois, à peu près, l'âge de ce fœtus.

» Dès le jour même, on mit l'enfant en nourrice. Huit jours après, la mère désira de voir sa fille : on la lui porta sur les sept heures du matin. Ce jour-là il faisait un vent de nord-est très-froid, et

la nourrice n'eut pas l'attention de couvrir davan-
tage son enfant.

» Le lendemain matin, neuf jours après sa nais-
sance, cette petite se plaignit beaucoup, té
difficilement; on m'appela, et j'aperçus un
tumeur très-dure et assez grosse, sous la mâchoi
inférieure du côté gauche.

» Comme le berceau de l'enfant était sous le ven
de la porte, je le fis changer de place; j'ordonn
des sachets remplis de sel très-chaud, et par
dessus des topiques résolutifs chauds. L'inflam-
mation s'alluma, la suppuration se manifesta,
le neuvième jour, il sortit spontanément un
quantité considérable d'un pus très-blanc.

» L'enfant, après ce dégorgement, par
reprendre; elle téta plus facilement et pl
longuement.

» Le 29 juillet, on m'appela de nouveau;
nourrice me dit que la petite ne voulait pl
prendre le sein; qu'elle poussait, depuis deu
jours, des cris plaintifs d'une nature particulière
qu'elle avait les jambes et les cuisses rouges e
dures. J'examinai cet enfant avec attention: en
effet, j'aperçus aux jambes, aux cuisses et à l
partie convexe des pieds, de larges échymose
couleur lie de vin; en touchant ses petits mem-
bres, je fus étonné de la dureté extrême du tiss
cellulaire et des muscles, ainsi que du froid qu
je ressentis en laissant quelque temps mes main

en contact avec les cuisses. Il me semblait toucher un cadavre après vingt-quatre heures de mort ; et cependant l'enfant était bien vêtu. La figure était grippée, ridée ; le côté droit offrait la lividité et la pâleur de la mort, tandis que le côté gauche présentait une bonne carnation. Les membres thorachiques étaient dans l'état naturel ; quoique très-maigres, ils étaient peu chauds, et le pouls se sentait à peine. L'enfant s'agitait et poussait des cris d'un accent particulier, que je ne puis décrire.

» A la réunion de ces symptômes, je crus reconnaître que la maladie de cette enfant était l'endurcissement du tissu cellulaire. Comme je n'avais pas encore rencontré cette affection dans ma pratique, je courus chez moi pour consulter les Mémoires de l'Académie royale, et je ne fus pas peu agréablement surpris en trouvant décrits tous les symptômes que je rencontrai chez ma petite malade. Je retournai pour ordonner de plonger l'enfant dans un bain aromatique très-chaud, de faire boire quelques gouttes d'une potion cordiale, et de tenir constamment l'enfant auprès d'un grand feu. A ma visite du soir, l'endurcissement avait augmenté ; il avait gagné le membre thorachique ; on le remarquait aussi au tissu cellulaire suspubien ; la main droite était toute flétrie, le pouls était insensible, l'enfant ne pouvait plus crier ; les jambes s'arquèrent, les échy-

moses s'agrandirent, la respiration s'affaibli par degrés, et l'enfant expira sur les onze heure du soir. Pendant sa maladie, je remarquai qu' n'y avait pas cet assoupissement profond qu'o observé *Doublet*, *Andry* et *Auvity*.

» Je fis, le lendemain, ouverture de ce pet cadavre : les échymoses étaient au même deg que pendant la vie. Il sortait par la bouche u fluide écumeux rougeâtre. En incisant les chai des cuisses, on éprouvait une résistance ass forte, semblable à celle que manifeste la sectio d'une partie squirrheuse et cancéreuse; il n'e sortit pas de sérosité; tous les sucs qui inonde le tissu cellulaire, étaient à l'état concret.

» La poitrine contenait une petite quantité d sang séreux; les poumons enflammés ne présen taient point de tubercules; ils étaient presque l'état d'*hépalisation*.

» Le bas-ventre me fit voir les intestins grêl enflammés partiellement. Du reste, nulle lésic particulière aux viscères abdominaux.

» Dans le tissu cellulaire suspubien, je vis u infinité de glandules engorgées et parvenues à grosseur d'un grain de millet. La mère de c enfant était cachectique depuis long-temps, m sa cachexie n'était le résultat d'aucun virus. 1 père jouit de la meilleure santé.

» J'attribue le développement de cette maladi chez cette petite, au refroidissement qu'elle

éprouvé en la transportant, par un temps froid, chez sa mère, et à l'habitation très-froide de la nourrice.

» La chambre de cette femme était grande, mais mal fermée ; deux lucarnes, au nord-ouest, n'y laissaient jamais pénétrer le soleil ; quoiqu'on y fît du feu au mois de juillet, on y ressentait du froid.

» En faut-il davantage pour détruire le peu de vitalité, le peu de calorique d'un enfant issue d'une mère maladive, épuisée, et sur-tout née avant terme ? »

M. *Ranque* termine son observation en rappelant le traitement infructueux, employé par les auteurs dans cette maladie, et fait des vœux pour que les praticiens trouvent des moyens plus efficaces pour s'opposer aux progrès d'une maladie aussi grave et aussi promptement mortelle.

LANOIX, D. M., *rapporteur.*

[redacted]

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQU AGRICULTURE.

Fin de la NOTICE *sur soixante-dix espèce quelques variétés de Plantes phanéroga trouvées dans le département du Loi depuis la publication de la Flore Orléan de M. l'abbé Dubois*, par M. Auguste S.-HILAIRE.

53.° *Verbascum blattarioïdes:* Dec., Fl. 3.° éd., n.° 2679. — Lois.-Deslong., gal. 133.

Cette plante, voisine du *verbascum blatta* s'en distingue principalement aux petits p épars et glanduleux qui couvrent le haut d tige, les pédicelles des fleurs, les bractées, calices, et que l'on retrouve jusque sur feuilles, en les examinant avec la loupe. bractées sont entières et beaucoup plus lon que les pédicelles. Les fleurs sont plus gra que celles de la véritable *blattaire :* elles éta solitaires dans les individus que j'ai obser mais, suivant les auteurs, elles naissent sou deux à deux, ou même trois à trois. J'ai obs

cette plante à Loury, à la Turpinière en Sologne, et auprès de Donnery. Elle fleurit en été.

34.° *Pulmonaria officinalis* : Lin., sp. 194. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2719.

Cette plante diffère du *pulmonaria angustifolia*, Lin., par ses feuilles radicales, qui sont ovales et un peu échancrées en cœur. M. *Pelletier* et moi l'avons observée dans la forêt d'Orléans, du côté de la Cour-Dieu.

* *Gentiana pneumonanthe* : Lam., dict., t. II, p. 637, var. B.

Lamark dit avoir observé cette variété dans les montagnes d'Auvergne. Je l'ai retrouvée dans un pré situé sur les bords de la rivière du Cense, près Donnery. Ses tiges sont moins hautes que celles de la variété commune. Ses feuilles sont plus rapprochées, plus élargies, et souvent presque ovales. Ses fleurs sont à peu près sessiles.

35.° *Hieracium Sabaudum* : Lin., sp. 1131. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2926.

De toutes les *épervières*, qui jusqu'à présent ont été trouvées dans l'Orléanais, cette espèce est, sans contredit, la plus belle. Elle a de la ressemblance avec les *hieracium sylvaticum* et *ombellatum* ; mais on l'en distingue à ses tiges, qui souvent s'élèvent à plus d'un mètre ; à ses feuilles moins écartées, sessiles, un peu embrassantes, ovales-oblongues, et beaucoup plus petites dans le haut de la tige que dans le bas ; enfin, à ses

fleurs fort nombreuses et plutôt disposées en panicule qu'en corymbe ou en ombelle. Cette plante croît dans la forêt d'Orléans, du côté de Chilleurs, et dans le parc de la Turpinière, en Sologne. Elle fleurit en été.

36.° *Leontodon palustre :* Smith, Fl. brit., p. 823, éd. Rœm. — Pers., Syn. pl., p. 2.da, p. 367. — *Leontodon lividum :* Walds. et Kat., Pl. rar. Hung., t. II, tab. 115. — *Taraxacum palustre :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2958.

Cette plante fleurit au printemps, et se trouve dans quelques endroits humides, aux environs d'Orléans. Elle diffère du *leontodum taraxacum* parce que ses feuilles sont en général d'une couleur un peu livide, et sur-tout parce que le rang extérieur des folioles de son involucre, est appliqué sur le rang intérieur. Cependant je serais tenté de la regarder comme une simple variété du *taraxacum*, car j'ai observé qu'il n'y avait de bien caractérisés que les individus qui naissaient dans les endroits bas et tout-à-fait marécageux, et que la plante se rapprochait de plus en plus du *taraxacum*, à mesure que le terrain s'élevait et devenait moins humide.

37.° *Scorzodera resedefolia :* Lin., sp. 1113. — *Podospermum resedefolium :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2983.

Cette espèce se distingue aisément du *scorzonera laciniata*, Lin., à ses tiges couchées dans

leur partie inférieure, et à ses feuilles, dont le lobe terminal est lancéolé-oblong. Les feuilles radicales et celles qui se trouvent à la naissance des rameaux, sont parfaitement entières; les supérieures le sont aussi quelquefois. J'ai trouvé cette plante à Ascoux, près Pithiviers. Elle croît dans les champs et au milieu des pelouses sèches.

38.° *Lappa major* : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3611. — *Lappa glabra* : Var. B, Lam., Dict., t. I, p. 377.

Le *lappa glabra* de *Lamark*, comprend deux variétés que plusieurs auteurs ont distinguées comme espèces. L'une, plus commune, est appelée *lappa minor* dans la nouvelle Flore française; et l'autre y est désignée sous le nom de *lappa major*. Celle-ci se distingue de la première par ses têtes de fleurs beaucoup plus grosses, nullement agglomérées, mais solitaires sur des pédoncules assez longs. C'est sans doute la plante que M. *Dubois*, à l'article du *lappa glabra*, (Fl. Orl., p. 400), indique comme une variété à grosses têtes, qu'il a trouvée du côté de la Fontaine. Je serais effectivement très-porté à croire que les *lappa minor* et *major* sont des variétés de la même espèce, car on rencontre des individus intermédiaires qui semblent lier ces deux plantes par des nuances insensibles. Quoiqu'il en soit, j'ai observé des *lappa major*, plus ou moins bien caractérisés, à la ferme de l'Etang, près

Pont-aux-Moines, à Donnery et dans les environs de Loury.

39.° *Senecio aquaticus* : Smith, Fl. brit., éd. Rœm., p. 885. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3174.

Cette plante est très-voisine du *senecio jacobœa*, Lin.; cependant quelque chose de particulier dans sa physionomie, avertit le botaniste un peu exercé qu'elle ne doit pas être confondue avec la véritable *jacobée*. En effet, elle en diffère par sa surface ordinairement glabre, par ses feuilles d'un vert luisant, dont les inférieures sont terminées par un grand lobe ovale; par sa panicule plus étalée, son involucre hémisphérique, ses demi-fleurons presqu'elliptiques, et enfin par ses semences glabres. Plusieurs auteurs disent que ses feuilles inférieures sont entières: je les ai rarement trouvées telles. Ce *seneçon* est commun sur les bords de la rivière du Cense; je l'ai aussi trouvé sur ceux du Loiret.

40.° *Doronicum plantagineum* : Lin., sp. 1247. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3197.

M. *Balichon*, chirurgien à Fay, est le premier qui ait reconnu l'existence de cette plante dans notre département. Il l'a trouvée vers l'entrée de la forêt, à gauche de l'ancienne route de Chartres, et depuis elle a encore été observée dans d'autres parties de la forêt.

41.° *Galium Bocconi :* Wild., sp., t. I, p. 587.
— Dec, Fl. fr., 3.° éd., n.° 3367.

M. *Pelletier* et moi avons trouvé cette plante dans les bois de la Source. Elle était en fleur au mois de juin.

42.° *Sium repens :* Lin., supp. 181. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3449, var. A.

Ses tiges sont rampantes et attachées à la terre par des racines qui naissent au-dessous des feuilles. Celles-ci sont toutes semblables, aîlées avec une impaire, et glabres comme tout le reste de la plante. Les folioles sont dentées : celle qui termine les feuilles est presque toujours à trois lobes, et les autres ordinairement à deux. Les ombelles sont pédonculées et composées d'environ cinq rayons; quelques folioles réfléchies, courtes, linéaires-lancéolées, composent la collerette générale. Ces caractères suffisent pour distinguer cette espèce des *sium nodiflorum* et *angustifolium*, Lin., avec lesquels elle a quelque rapport. Je l'ai trouvée dans la vallée de Montberneaume, près Pithiviers. Elle était en fleur au mois de septembre.

43.° *Selinum palustre :* Lin., sp. 350. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3487.

Cette ombellifère a les tiges lisses et cannelées. Ses feuilles sont deux ou trois fois aîlées et à folioles pinnatifides; les lobes de ces folioles sont linéaires, et celui qui termine les pinnules est plus

alongé que les autres. Une vingtaine de rayons forme l'ombelle ; la collerette générale est réfléchie et composée de folioles élargies à leur base, lancéolées, beaucoup plus courtes que les rayons, et membraneuses sur les bords. Les folioles de la collerette partielle ont la même forme que celles de la collerette générale. Les rayons de l'ombelle, examinés à la loupe, paraissent hérissés. Les fruits sont glabres, ovoïdes et bordés d'une aile. J'ai trouvé cette plante à la Turpinière, en Sologne. Elle fleurit au mois d'août.

44.° *Bunium denudatum :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 3496. — *Bunium majus :* Wild., sp., t. I, p. 1394.

J'ai trouvé ce *bunium* dans les bois de Charbonnière. On le reconnaît aisément à ses ombelles dépourvues de collerette, et à ses feuilles caulinaires, deux ou trois fois aîlées, dont les deux pinnules inférieures, placées à angle droit et beaucoup plus longues que les deux autres, semblent former les deux branches d'une croix. Les individus que j'ai observés, non-seulement dans l'Orléanais, mais encore sur le Puy-de-Dôme, en Auvergne, avaient tous les tiges plus petites, plus grêles, moins rameuses et moins feuillées que le *bunium bulbocastunum*, Lin.

* *Ranunculus aquatilis :* Var. D, Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4635, excl. syn. Smith, Fl. brit.

Aux nombreuses variétés du *ranunculus*

aquatilis, Lin., indiquées comme espèces dans la Flore Orléanaise, il faut encore ajouter celle-ci, qui, suivant la remarque de M. *Decandole*, « naît dans des lieux d'abord inondés, et ensuite laissés à sec, de sorte qu'elle se trouve exposée à l'air, avec des feuilles nées dans l'eau ». Ces feuilles sont d'un vert gai, et forment de petits gazons serrés.

45.° *Ranunculus falcatus* : Lin., sp. 781. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4647.

Cette plante fleurit au mois de mars. M. *Pelletier* a bien voulu m'en communiquer des échantillons cueillis dans une vigne, du côté de S. Laurent. Plusieurs d'entre eux ont une fleur sessile au milieu d'une rosette de feuilles.

46.° *Pœonia corallina* : Wild., sp., t. II, p. 1221. — *Pœonia officinalis* : Var. B, Lin., sp. 747.

Cette plante dont *Linné* faisait une variété du *pœonia officinalis*, et que l'on regarde aujourd'hui comme une espèce distincte, se reconnaît aisément à ses feuilles deux fois ternées, dont les folioles sont ovales-aiguës et parfaitement entières. Elle se trouve abondamment dans le bois du Poutil. On pourrait soupçonner qu'originairement elle y a été semée, n'ayant été indiquée jusqu'ici dans aucune partie de la France. Cependant comme ce n'est pas cette espèce, mais le véritable *pœonia officinalis* que l'on cultive ordi-

nairement dans les environs d'Orléans, et que non-seulement on la rencontre dans les parties méridionales de l'Europe, mais encore sous le climat rigoureux de la Sibérie, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher de la considérer comme indigène. Mais quand on persisterait à croire le contraire, elle mériterait encore une place dans la Flore Orléanaise, à cause de la profusion avec laquelle elle est répandue dans le lieu où je l'ai indiquée.

47.° *Chelidonium glaucium :* Lin., sp. 724. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 4094.

Cette plante croît au milieu des décombres de l'ancien couvent de la Magdelaine. On assure aussi qu'elle se trouve abondamment dans les environs de Baugenci.

48.° *Sinapis alba :* Lin., sp. 933. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 4113.

Cette plante, étant cultivée en grand dans la Beauce et quelques parties du Gâtinais, pour la nourriture des bestiaux, doit obtenir une place dans la Flore de notre département. D'ailleurs M. *Pelletier* en a observé dans plusieurs champs des environs d'Orléans, des individus qui lui ont paru y être venus spontanément.

49.° *Erysimum murale :* Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 4139. — *Cheiranthus erysimoïdes :* Lin., sp. 923.

Cette plante a le stigmate échancré, comme les

cheiranthus

cheiranthus, et les siliques tétragones, comme les *erysimum*. Ses feuilles sont lancéolées ; les inférieures portent ordinairement des dents écartées ; les supérieures sont entières ou presqu'entières. Les fleurs, comme le remarque *Wildenow*, sont à peu près aussi grandes que celles de la *giroflée des murs*, mais d'un jaune beaucoup plus pâle. Les onglets des pétales dépassent le calice. Les siliques sont longues, grêles et légèrement pubescentes. J'ai trouvé cette espèce à Aulnay-la-Rivière, près Pithiviers, et dans quelques villages voisins. C'est à tort que *Decandole* la rapporte au *cheiranthus sylvestris* de *Lamark*, qui est certainement une autre plante.

* *Cardamine hirsuta* : Var. *floribus proliferis* N.

Pendant plusieurs années consécutives, j'en ai trouvé au bas de la terrasse du Poutil, une variété dont les fleurs n'ont que quatre étamines ; mais les deux qui manquent sont remplacées par deux petites fleurs pourvues de toutes leurs parties. Dans cette variété, les feuilles radicales ne sont point disposées en rosette, et celles de la tige ont des folioles élargies et non linéaires.

50.° *Hesperis matronalis* : Lin., sp. 927. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4126 ; var. A.

J'ai observé cette plante dans des broussailles, à une des extrémités du parc de Malesherbes. Le voisinage d'un jardin autrefois cultivé, pourrait

[redacted]

55.° *Cerastium brachypetalum :* Pers., syn. p. 1., p. 520. — Dec., Fl. fr., 3.° n.° 4397.

Il diffère du *cerastium vulgatum*, Lin., les pédicelles de ses fleurs plus longs que le cal et du *cerastium viscosum*, Lin., par ses nullement visqueuses, mais hérissées, ainsi tout le reste de la plante, de poils très-long doux au toucher. J'ai observé qu'avant le pa développement des organes de la fructificati les pétales étaient extrêmement courts, et sou même plus courts que les étamines ; que da moment de l'émission du pollen, ils se trouv aussi longs et quelquefois même un peu longs que le calice ; et qu'enfin ils redeven plus courts que lui, lorsque l'ovaire était féco parce qu'alors ils cessent de prendre de l'acc sement, tandis que le calice en prend en M. *de Salvert* et moi avons trouvé cette plan commencement du printemps, sur le cotea S.-Loup et dans plusieurs champs.

56.° *Cerastium tomentosum :* Lin., sp. 629 Dec., Fl. fr., 3. éd., n.° 4399.

J'ai trouvé cette plante au milieu des ga qui remplissent les allées du parc de Maleshe Comme elle appartient aux provinces méri nales, et qu'on la cultive dans quelques jar je ne sais si les individus que j'ai obser ne proviendraient pas de graines origin

ment échappées du parterre de M. de Malesherbes (1).

57.° *Cucubalus olites :* Lin., sp. 594. — *Silene olites :* Smith, Fl. brit., éd. Rœm., p. 463. — Dec., Fl. fr., n.° 4341.

J'ai observé cette plante parmi les rochers qui bordent le vallon où coule la rivière d'Essonne. Elle est excessivement commune dans un espace d'environ un myriamètre, depuis le hameau de Pierrelongue jusqu'au village de Nanteau.

58.° *Arenaria setacea :* Th., Fl. par., 220. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4429. *A. Heteromalla :* Pers., Syn. pl., p. 1.a, p. 504.

Ses tiges sont nombreuses, à demi-étalées, rameuses et paraissent pubescentes, vues à une forte loupe. Ses feuilles sont sétacées, réunies en petits faisceaux, et engaînantes à leur base, qui est élargie et ciliée. Les fleurs forment des bouquets assez serrés. Leurs pédoncules sont droits, glabres et munis de courtes bractées. Le calice a des folioles aiguës, plus courtes que les pétales, vertes dans leur milieu, et membraneuses sur les bords. La capsule est composée de trois valves à peu près égales au calice. Cette plante est com-

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, j'ai retrouvé cette plante, loin de toute habitation, au milieu des rochers de Buthiers, et je n'hésite plus à la regarder comme indigène.

mune parmi les rochers de Roncevaux et ceux de Buthiers et de Villetard, près Malesherbes. Elle fleurit en été.

59.° *Tillæa muscosa :* Lin, sp. 186. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3603.

Cette petite plante est excessivement commune dans la cour et les allées de la Turpinière, en Sologne. M. *de Tristan* m'a dit l'avoir aussi trouvée à la Source.

60.° *Epilobium montanum :* Lin., sp. 494. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3672.

Cette espèce a quelque ressemblance avec l'*epilobium tetragonum*, Lin. ; mais on l'en distingue aisément à ses tiges arrondies, du moins dans la plus grande partie de leur longueur, à ses feuilles ovales-lancéolées, portées sur de courts pétioles, et enfin à ses stigmates quadrifides. Elle croît abondamment dans le bois de Plissai, et fleurit au mois de juin.

61.° *Mespilus oxyacanthoïdes :* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3687. — *Cratægus oxyacantha :* Jacq., Fl. aust., 292, f. 2. — Wild., sp., t. II, p. 1005.

Cet arbrisseau est très-voisin du *mespilus oxyacantha*, Lam.; cependant on le reconnaît aisément à ses fleurs, qui ont presque toujours deux styles ; à ses feuilles moins alongées et dont les lobes sont obtus et nullement divergens. Sans être aussi commun que le *neflier aubépine*, Dec.,

il n'est cependant pas rare aux environs d'Orléans. Je serais assez tenté de croire, avec les auteurs allemands, que c'est l'espèce dont il s'agit, que *Linné* a désigné sous le nom de *cratægus oxyacantha;* mais pour éviter toute confusion, j'ai cru devoir lui conserver ici le nom de M. *Decandole*.

62.° *Potentilla splendens :* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3757. — Pers., Syn. pl., p. 2.[da], p. 55. — Vail., bot. par., t. X, f. 1.

Cette espèce a quelque rapport avec le *potentilla fragaria*, mais ses fleurs sont beaucoup plus grandes. Les folioles de ses feuilles, au nombre de trois, quelquefois de quatre, sont ovales-oblongues et dentées seulement à leur sommet; leur surface supérieure porte quelques poils épars; l'inférieure est glaugue et couverte de longs poils mous et couchés, qui lui donnent un reflet brillant. J'ai trouvé cette plante dans les bois de Folleville, d'après l'indication verbale de M. *Dubois*. M.[me] *de Meules* m'a dit l'avoir aussi observée dans les environs de Baugenci. Elle fleurit au mois de mai.

63.° *Cerasus mahaleb :* Dec., Fl. fr., n.° 3782. — *Prunus mahaleb :* Lin., sp. 678.

Il est commun parmi les rochers de Nanteau, près Malesherbes.

64.° *Trifolium elegans :* Lois.-Deslon., Journ.

de bot., t. II, p. 364. — *Trifolium hybridum:* Pluri. auct. gal.

Comme il paraît prouvé que *Linné* avait confondu deux plantes sous le nom de *trifolium hybridum*, je crois devoir, à l'exemple de M. *Deslongchamps*, donner celui d'*elegans* au *trifolium* appelé *hybridum* par la plupart des auteurs français. M. *Dubois* fait mention d'un *trifolium hybridum* (Fl. Orl., p. 531); mais comme il lui donne des fleurs blanches, qu'il le distingue uniquement par des feuilles sans tache, du *trifolium repens*, et qu'en outre il le dit commun dans les prairies des environs d'Orléans, je soupçonne que sa plante n'est qu'une variété à feuilles sans tache, du *trifolium repens*. Cependant le véritable *trifolium hybridum* des auteurs français, n'est point étranger à notre Flore, car je l'ai trouvé dans le bois de Plissai. Il diffère du *trifolium repens* par ses tiges ascendantes, par la forme de ses feuilles, par son calice, dont les dents sont presqu'égales, et enfin par ses fleurs qui sont roses. L'échantillon que je possède dans mon herbier a les feuilles tachées.

65.° *Medicago Gerardi:* Wild., sp., t. III, p. 1415. — Lois. Desl., Fl. gal., p. 495, var. A. — *Medicago villosa:* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3912, var. A.

Cette plante est velue dans toutes ses parties; ses tiges sont nombreuses et étalées sur la terre.

Ses stipules sont lancéolées et découpées en lanières sétacées. Les folioles de ses feuilles sont cunéiformes et finement dentées à leur sommet. Il succède aux fleurs des gousses arrondies et couvertes de petits poils serrés; ces gousses forment environ cinq tours complets de spirale, et sont hérissées d'épines un peu écartées, assez longues et crochues à leur extrémité. L'espèce dont il s'agit n'est certainement pas le *medicago rigidula* de M. *Dubois* (Fl. Orl., p. 834), puisque cette dernière plante a *les pointes de ses légumes tout-à-fait droites*. Le *medicago Gerardi* se trouve au milieu des pelouses sèches. Il n'est point rare aux environs d'Orléans, et fleurit vers le mois de juin.

66.° *Vicia Gerardi :* Jacq., Fl. aust., tab. 229. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4013, var. B. — *Vicia Cassubica :* Wild., sp., t. III, p. 1096.

Cette plante, qui est assez commune aux environs d'Orléans, diffère du *vicia cracca*, Lin., par ses feuilles plus velues et par ses fleurs plus petites et plus colorées, portées sur des pédoncules moins longs que les feuilles. Tels sont du moins les signes auxquels on peut reconnaître les individus bien caractérisés; mais comme il s'en trouve un grand nombre qui pourraient être rapportés, avec autant de raison, au *vicia cracca* qu'au *vicia Gerardi ;* que la première de ces plantes, qui a les fleurs plus pâles et les pédon-

cules plus longs que les feuilles, croît ordinairement dans des lieux un peu ombragés; que le *vicia Gerardi*, au contraire, dont les pédoncules sont plus courts et les fleurs plus colorées, se trouve dans des endroits découverts, tels que les champs de blé et les prairies; comme, enfin, les pédoncules du *vicia cracca* paraissent s'alonger d'autant plus, que l'individu est moins exposé aux rayons du soleil, on peut croire que les différences qui se remarquent entre les deux plantes, tiennent uniquement aux lieux où elles croissent, et que par conséquent ce sont deux variétés de la même espèce.

67.° ***Vicia gracilis*** : **Lois. Deslong., Fl. gal.**, p. 460, tab. 12.

Cette plante est très-voisine de l'*ervum tetraspermum*; cependant on l'en distingue assez aisément aux folioles de ses feuilles plus rapprochées, plus étroites et plus aiguës, à ses vrilles toujours simples, et enfin à ses fleurs un peu plus grandes et portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles. Cette espèce n'appartient pas au genre *vicia*, mais elle doit être placée parmi les *ervum*, comme je pourrai essayer de le démontrer ailleurs. M. *Pelletier* et moi l'avons trouvée abondamment dans un champ de blé, du côté de l'Ile. Elle fleurit au mois de juin.

68.° ***Ervum monanthos*** : **Lin., sp. 1040. — Lam., Dict., t. II, p. 389.**

L'*ervum monanthos* se distingue aisément des autres *ervum*, et même de tous les *vicia*, à ses stipules, dont l'une est étroite, linéaire-acérée, et dont l'autre est plus élargie et profondément divisée en découpures sétacées. Cette plante a été bien décrite par *Lamark*. Quant au *vicia monantha* de M. *Decandole* (Fl. fr., 3.e éd., n.o 4017), ce n'est certainement pas l'*ervum monanthos* de *Linné*. On doit par conséquent rejeter les synonymes cités par l'auteur de la nouvelle Flore française, et je crois qu'il faut rapporter sa plante au *vicia calcarata* du *Flora atlantica* de M. *Desfontaines* (*vicia monantha*, Wild., sp., t. III, p. 1109). M. *Ferdinand Tascher* et moi avons trouvé l'*ervum monanthos* vers l'extrémité occidentale de l'île S.-Loup (1).

69.° *Ornithopus ebracteatus* : Pers., Syn. pl., p. 2.de, p. 315. — Lois. Deslong., Fl. gal., p. 467, tab. 13. — *Ornithopus durus*, Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.o 4039, non Wild.

Cette plante qui jusqu'ici n'avait été observée que dans quelques-uns de nos départemens les plus méridionaux, se retrouve à la Turpinière,

(1) On vient d'en introduire la culture, sous le nom de *jaraude*, dans les environs de S.-Denis-de-l'Hôtel. Cette plante paraît faire un excellent fourrage, et mérite l'attention des cultivateurs. La Sologne en pourrait tirer un grand parti.

[redacted]

SUR L'AGRICULTURE,

Par J. M. Barbé, *propriétaire, correspondant de la Société, membre du Collège électoral du dép.t du Loiret, du Conseil d'arrond.t d'Orléans, et maire de Neuvy-en-Sullias.*

> Quid est agrum benè colere? Primum benè arare. Quid secundùm? Arare. Quid tertium? Stercorare.
>
> Cato, *de R. R.*, c. 61. (1)

Ces principes ne sont jamais méconnus dans la bonne culture, et si l'oracle de Caton les lui a fait consacrer, ce n'a été que d'après une série d'expériences qui se sont renouvelées dans tous les temps. Nos cultivateurs ne lisent ni Caton, ni nos économistes; cependant ils mettent ces principes en pratique, parce qu'ils leur procurent de bonnes récoltes.

Il faut donc multiplier les labours et fumer les terres, pour obtenir des produits satisfaisans; mais il est également vrai qu'il existe des terres assez ingrates pour ne pas dédommager le cultivateur de ses frais d'exploitation, s'il ne sait leur

---

(1) Quel est le bon principe de l'agriculture? 1.° De bien labourer. Quel est le deuxième? De labourer. Quel est le troisième? De fumer. (*Caton.*)

approprier la semence qui leur est analogue. De là il suit que ce cultivateur doit réunir à la science des labours, la connaissance réfléchie d'un assolement fructueux, sans laquelle il se ruinerait infailliblement.

Cette connaissance étant d'une nécessité absolue en administration rurale, nous allons avoir l'honneur d'en entretenir la Société; elle doit précéder celle que l'on doit aussi acquérir sur la théorie de la charrue et sur ses propriétés.

PREMIÈRE PARTIE.

Classement des terres et produits de leurs récoltes en grains.

§ I.er

Un cultivateur intelligent doit étudier son terrain, et le diviser de manière à avoir, outre les gros et menus grains, les fourrages nécessaires à la nourriture de ses bestiaux.

Assez généralement cette division se fait en quatre classes, qui exigent à peu près les mêmes frais de culture, mais dont les produits sont différens.

Toutes ces classes peuvent donner deux récoltes de suite. On les fume la première année, et on les ensemence en gros grains; la deuxième année on peut aussi les ensemencer en avoines, sans renouveler l'engrais; la troisième année elles se reposent.

La qualité de terre des deux dernières, étant inférieure à celle des deux premières, et les fumiers de la cour n'étant pas assez abondans pour les disséminer également sur toutes les classes, l'industrie du cultivateur peut seule suppléer à ces obstacles, pour tirer quelque bénéfice d'un terrain qui le constituerait en faux frais, s'il l'ensemençait uniquement en blés et avoines.

Ceci a besoin de développemens, que des calculs rigoureux feront sans doute apprécier.

Prenons pour exemple une métairie de Beauce, composée de 90 arpens de terre, et affermée 900 fr. A cette donnée, on voit que c'est une petite tenue, et qu'une seule charrue suffira pour ses labours (1).

Divisons son territoire en quatre classes : la

---

(1) Dans un moment où on s'occupe du cadastre des terres, il n'est peut-être pas indifférent de faire remarquer aux propriétaires, qu'un fermage de 900 fr. n'est point un revenu net imposable. Il doit en être distrait, 1.° le 20.e par année, ou 45 fr., pour l'entretien des bâtimens; et 2.°, le 15.e ou 60 fr., pour les dédommagemens qui peuvent être dus au fermier, dans les cas prévus par l'art. 1769 du Code Napoléon. Ainsi la matière imposable d'un fermage de 900 fr., se trouve réduite à 795 fr., c'est-à dire, de 11.c 2|3 par livre.

Les notions qui suivent peuvent aussi leur être utiles pour affermer leurs biens, et vérifier les opérations du cadastre parcellaire.

première

première sera composée de 30 arpens, compris l'emplacement des bâtimens et du jardin; la seconde, de 25; la troisième, de 20; et la quatrième, de 15.

Etablissons les produits bruts de chaque classe, d'après la commune renommée, ainsi que les frais d'exploitation à distraire sur la culture des gros grains, sans y comprendre les intérêts des avances du fermier, à raison de 5 pour 100, et le bénéfice de 10 pour 100, qui lui est attribué sur ces mêmes avances, pour le marnage des terres, leur ensemencement, les frais de moisson, le battage et nettoyage des grains, et leur transport au marché; frais dont nous tiendrons seulement note dans le paragraphe suivant, et que nous distinguons de ceux des labours, de la voiture des fumiers aux terres, et de celles des gerbes de grains à la grange, parce que ces travaux ont communément une valeur représentative, dans laquelle entre le bénéfice du laboureur (1).

Les résultats de ces calculs nous feront connaître si les labours et les engrais suffisent pour qu'un cultivateur bénéficie sur son exploitation.

---

(1) On évalue aux deux tiers du produit brut des terres bien cultivées, les frais d'exploitation qu'elles nécessitent. Il faut vérifier cette assertion sur les trois premières classes du paragraphe suivant, et sur les résultats de la quatrième, insérés à la deuxième partie, afin de n'être pas taxé de partialité. Les relevés du produit

§ II.

PREMIÈRE CLASSE DE TERRE.

Produits de la première classe de terre.

Le produit d'un arpent de première classe, composé d 100 perches à 22 pieds chacune, doit être en petite tenu (1), de 25 mines de froment, mesure d'Orléans, tou nettoyé, évaluées, d'après les mercuriales, 5f 11c chacune ci . . . . 127 f. 75 c

Il doit donner, la 2.e année, 27 mines d'avoine, à 1 f. 99 c. 53 75

Produit brut . . . . 181 f. 48 c

Frais à déduire pour les blés :				
Trois labours à 10 f. chacun, compris la voiture des fumiers et celles des gerbes, ...		30 f.	c.	
Marnage de 3 arpens (2), . .	8 f. 01 c.			
Trois mines 3 quarts de semences, à 5 fr. 11 c., ...	19 16			
Sciage du blé, ...	7 50			
Battage et vannage, au 12.e, .	10 22			
Voiture au marché d'Orléans, .	6	50	89	121
Pour les avoines :				
Deux labours, ...	. . . . .	20		
Quatre mines de semences, . .	7 96			
Fauchage et fauchetage, . . .	3 75			
Battage et Vannage, ...	4 48			
Voiture au marché d'Orléans, .	4	20	19	

Frais portant intérêt et bénéfice, 71 f. 08 c. Produit net, 60 f.

---

brut de ces quatre classes, ou de 12 arpens, puisque le calculs sont faits pour trois années, s'élèvent à un total de. 624f 01c

Les frais d'exploitation à distraire, se montent à 438 61

L'opinion se trouve donc fondée, puisqu'avec toute l'économie possible sur ces frais, ils s'élèvent encore à 22f 59c au-delà des 2 tiers du produit brut.

(1) La petite tenue produit plus que la grande; le cultivateur moins d'embarras, et soigne mieux ses terres.

(2) On évalue pour 3 arpens, parce que le produit net des deu

Le produit net des récoltes de froment et avoines, se trouvant être de 60^f 40^c par arpent de première classe, dans l'espace de trois années, sauf l'intérêt et le bénéfice que le cultivateur doit prélever sur les 71^f 08^c dont il a fait les avances; on aura le terme moyen de ces trois années en tirant le tiers du produit, et chaque arpent sera censé d'un revenu de . . . . 20^f 13^c

DEUXIÈME CLASSE.

Produit de la deuxième classe.

Sa récolte, en froment, est portée à 20 mines par arpent, évaluées		102^f 20^c
Celle en avoines, à 22 mines, ou . . .		43 78
Produit brut		145^f 98^c
Cette seconde classe exige également 3 labours pour le froment, et 2 pour les avoines; en tout 5, évalués	50^f	116 14
Les semences sont dans la proportion de celles de la première classe; mais cette récolte, étant inférieure d'un cinquième, il y a 4^f 94^c à distraire sur les battage, vannage et voiture au marché; en conséquence, les avances du cultivateur se trouvent réduites à	66^f 14^c	
Produit net pour trois années, . . .		29^f 84^c
Dont le tiers, ou l'année commune, est		9 93

---

récoltes sera réparti sur les trois années, pour en former une commune. On conduit ordinairement 8 voitures de marne sur chaque arpent, évaluées, compris l'achat, 80 f. La marne marque 30 ans, ce qui revient à 2 f. 66 c. ⅓ tiers de déboursés pour chaque arpent.



TROISIÈME CLASSE.

Produit de la troisième classe.

Sa récolte est de 15 mines de froment, évaluées		76f
Celle en avoines, de 17 mines, ou . . .		33
Produit brut		110f 4
Il faut également 5 labours à cette classe, évalués	50f c	105 3
La qualité de terre, étant inférieure à celles des classes précédentes, on lui retranche 3 quarts de mine de semence en blé, et 1 mine en avoine, ainsi que les 2 cinquièmes sur les frais de battage, vannage et voiture au marché, parce que ses produits ont décru dans cette proportion. Les avances du cultivateur se trouvant de 15f 71c au-dessous de la première classe, on les porte, pour celle-ci, à . . .	55 37	
Produit net pour trois années, . . .		5f 1
Dont le tiers, ou l'année commune, est		1 7

QUATRIÈME CLASSE.

Produit de la quatrième classe.

Il faut aussi 5 labours à cette classe, évalués	50f	c	100f 43c
Les semences sont dans la même proportion que celles de la précédente; mais son produit étant d'un cinquième au-dessous, il faut distraire 4f 94c des avances du fermier, pour les causes déjà énoncées; et ces avances seront réduites à . .	50	43	
La récolte de celle-ci est portée à 10 mines de froment, évaluées	51f	10c	74 86
Et celles en avoine, à 12 mines, ou	23	76	
Perte pour trois années, ...			25f 57c
Dont le tiers, ou année commune, est			8 52

On voit évidemment qu'il existe des terres qui ne produisent pas en froment et avoines ce qu'il en coûte pour les cultiver. Mais avant d'asseoir un jugement qui dépend de divers résultats, il faut rechercher si par le produit des autres classes, le cultivateur ne serait pas dédommagé de cette perte.

Relevé du produit net des trois premières classes.

1.re	30 arpens à	20f 13c	de produit, donnent	603f 90c
2.e	25	9 93		248 25
3.e	20	1 70		34
			Total	886f 15c

Total d'autre part . . . I

Sur quoi il faut distraire la perte de 8 f 52 c éprouvée par chaque arpent de la quatrième classe, ce qui donnera pour les 15 arpens .

Produit total de cette exploitation . .

Le fermage étant de 9
Et le produit de l'exploitation de . 7

Le déficit est de . . 1

Auquel il faut ajouter . . . .
pour l'intérêt et le bénéfice du cultivateur, su
qu'il a faits pour le marnage des terres, leurs
les moissons, le battage et nettoyage des grai
transport au marché; frais qui s'élèvent, savoi
première classe, à 710 f 80 c; pour la deu
551 f 17 c; pour la troisième, à 369 f 13 c;
quatrième, à 252 f 15 c : total 1,883 f 25 c, qui
donnent bien les 282 f 49 c ci-dessus, en nég
fraction, ou en prenant un terme moyen, 3 f
arpent.

En se résumant et en admettant que le prof
vaches, et celui des volailles, soit suffisant pou
ture et l'entretien des gens de la ferme, il n'en es
certain que le laboureur aura perdu, par cet
de cultiver, outre son temps, une somme de 4

DEUXIÈME PARTIE.

Produit des terres en grains et four

L'auteur de ce petit précis sur l'exp
des terres, ne se bornera pas à démont
laboureur aurait tort de ne s'attac

la culture des fromens et avoines, ou autres plantes annuelles. Il va lui indiquer, s'il ne le sait pas, les moyens de tirer des classes les moins productives un bénéfice suffisant pour payer leur fermage et l'indemniser de ses avances.

Nous avons vu par les détails et les calculs de la première partie, que le cultivateur, pris pour exemple de nos allégations, n'a pu se procurer le montant de son fermage par son exploitation, même en faisant le sacrifice de ses bénéfices, quoique le produit de ses récoltes ait été porté très-haut.

C'est donc dans les frais de cette exploitation qu'il en faut rechercher la cause :

Le prix du bail étant de 900^f, si on divise ce fermage par 90 arpens, chaque arpent supportera 10^f de ce même fermage, ci. . . .	10^f	. ^{c}	
Voilà le prix commun qu'en peut exiger le propriétaire; mais, pour le donner, le fermier doit faire produire à chaque arpent, 3^f 13^c $\frac{79}{90}$ en sus, pour être indemnisé de l'intérêt de ses avances et de son bénéfice industriel, calculés plus haut.	3	13	$\frac{79}{90}$
Produit que doit rendre l'arpent	13^f	13^c	$\frac{79}{90}$

D'après cela, il semblerait, au premier aperçu, qu'il serait inutile d'affermer ni de cultiver les arpens qui ne donneraient pas cette production en gros grains. Cependant, comme elle est relative et à la qualité de la terre et à la semence que l'on emploie; qu'il y a des arpens qui rendent au-delà de 13^f 13^c, comme il y en a qui rendent au-dessous; il en est de ces arpens

comme du fermage ; c'est-à-dire, qu'il en faut faire une compensation (1).

En multipliant les 90 arpens de la ferme dont est question, par 13^{f} 13^{c} $\frac{79}{90}$, on trouvera que pour prélever le bénéfice du fermier en sus du prix du bail, ils doiveut produire une somme totale de . $1{,}182^{f}$ 49^{c}

Comme nous n'avons trouvé, en cultivant les fromens et les avoines, qu'un produit de 758 35

Nous devons chercher les moyens de nous procurer . . . . 424^{f} 14^{c}

Laissons les trois premières classes intactes, quoiqu'elles n'aient pas atteint le taux désiré en cumulant leurs produits. Ce sera donc sur la dernière classe, qui nous a donné 127^{f} 80^{c} de perte, qu'il faudra maintenaut trouver 424^{f} 14^{c} de gain.

Ce gain ne peut s'obtenir que par l'usage des prairies artificielles, si nécessaires à la nourriture des bestiaux, et qui, en outre, ont le triple avantage de n'exiger aucuns labours pendant leur existence, de rendre les terres propres à recevoir du blé, sans qu'il soit nécessaire d'y conduire du fumier, et de procurer elles-mêmes beaucoup de fumier au laboureur.

La luzerne ne conviendrait point à ce mauvais terrain ; il serait plus avantageux d'y employer le sainfoin ; mais on donne la préférence au trèfle, quoique moins

---

(1) La compensation dont est question n'a aucun rapport avec la fixation du produit net de chaque classe, relativement à ce qu'elle doit supporter d'impôt. On estime que cette fixation doit être graduelle et proportionnée à la récolte que chacune donne en gros grains, faisant toutefois cadrer cette fixation avec le produit net du fermage.

productif, parce qu'il ne demande pas des labours si profonds, si multipliés, ni tant de soins.

Détails sur cette culture.

Le trèfle doit être semé avec les blés. La seconde année on en pourra faire deux récoltes ; l'une en mai, l'autre en août ; l'année suivante on ne le coupera qu'une seule fois, en juin ; après quoi on le retournera pour préparer la terre à recevoir du blé.

Frais d'exploitation :

I.re *année.*

Trois labours à 10 f. . . .	30 f. c.	
Marnage . . .	8 1	
Trois mines de semences. .	15 35	
Douze liv. de trèfle, à 60 c.	7 20	74 f. 52 c.
Sciage du blé.	7 50	
Battage et vannage. . . .	4 8	
V.re au marché	2 40	
Le produit en froment sera le même que celui trouvé précédemment à cette classe, c'est-à-dire, 10 mines, évaluées . .		51 10 c.
Perte . . .		23 f. 42 c.

II.me *année.*

1.re et 2.e récolte de trèfle :

Trente quintaux à 3 f.		90 f. c.
Frais à déduire :		
Fauchage et fanage . .	9 f. 50 c.	14 f. 50 c.
V.re au grenier	5	
Bénéfice . .		75 f. 50 c.

Récolte de la 3.e année :

Quinze quintaux à 3 f.		45 fr.
Frais à déduire :		
Fauchage et fanage	5 f.	7
Transp. au gr.er	2	
Bénéfice . . .		38 f.
Plus, celui de la 2.e année		75 50
Total pour 2 années		113 f. 50 c.
Perte de la 1.re, à distraire, ...		23 42
Reste net pour 3 années		90 f. 8 c.
Dont le tiers ou l'année commune		30 f. 3 c.
Qui, multipliés par . .		15 arp.
Donnent . . .		450 f. 45 c.
La perte ou le déficit de la 1.re exploitation, étant de		424 14
La récompense sera de		26 f. 31 c.

On ne passe point ici d'autre bénéfice au cultivateur, parce qu'il lui a été alloué précédemment pour ses avances.

Par ce qui précède, on peut conclure que les principes de Caton doivent être adoptés avec discernement, puisque, semblables à une arme

offensive, abandonnée à un enfant, et avec laquelle il peut se blesser mortellement, le laboureur n'obtiendrait que des résultats désastreux pour sa fortune, s'il n'en faisait pas une application raisonnée. La terre doit être bien labourée, sans doute, et aux moindres frais possibles, pour recevoir les semences; mais ceci dépend d'autres connaissances qui doivent être approfondies séparément, et qui ne sont que secondaires à celles que nous traitons.

Il s'agissait de démontrer que l'industrie d'un cultivateur peut seule lui procurer le lucre qu'il chercherait infructueusement par la multiplicité de ses labours, de ses engrais et la culture des gros grains sur toutes les classes de terre. La première est la seule qui puisse lui donner du bénéfice; les trois autres le lui raviraient et le ruineraient même, s'il ne savait pas diriger leur culture. Si la dernière classe couvre, et au-delà, le déficit de sa première exploitation, on doit prévoir quel bénéfice ce cultivateur aurait fait en ensemençant ainsi la troisième : mais alors la concurrence arrêterait ses spéculations. Au surplus, les gros grains peuvent se conserver, s'exporter, et non les fourrages. Un laboureur doit donc se borner à se procurer ceux qui sont nécessaires à ses bestiaux, et à tirer parti des grains qu'il récolte, pour payer son fermage et réaliser ses bénéfices.

Quoique nous n'ayons pris pour objet de comparaison qu'une ferme de petite tenue, il ne s'ensuit pas que l'on ne puisse faire la même application à une grande. Celle dont nous avons parlé deviendrait de la dernière espèce, si on y ajoutait le territoire nécessaire à une seconde charrue, et un troupeau de bêtes à laine ; il n'y aurait même pas d'inconvéniens d'y joindre des bois, vignes, prés, pâtures, étangs et des landes ou pacages, afin de donner une idée générale de l'administration des biens ruraux ; mais ce travail serait long et ne prouverait pas plus.

[redacted]

OBSERVATI

SEPTEMBRE 1810.			
JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	21.	27 10 1/4.	S. S. O.
2.	22.	27 10 1/2.	S. E.
3.	21.	27 9 1/2.	S.
4.	16 1/2.	27 9 1/4.	S. O.
5.	15.	27 10.	N. N. E.
6.	14.	28.	N. N. E.
7.	15 1/4.	28.	E. N. E.
8.	16.	27 11 1/2.	E.
9.	17.	27 11.	S. O.
10.	17 1/4.	27 10.	O. S. O.
11.	15.	27 9.	S. O.
12.	13.	27 7 1/2.	S. S. O.
13.	14.	27 11.	N. N. E.
14.	14 1/4.	28 1.	N.
15.	13 1/4.	28 1/2.	N. E.
16.	14.	28.	N. E.
17.	16 1/2.	27 11.	N. E.
18.	16 1/2.	27 11.	N. N. E.
19.	15 1/2.	27 11 1/2.	N. E.
20.	15 1/2.	28.	N.
21.	17.	28.	N. E.
22.	18.	27 11.	S. S. O.
23.	14.	27 11.	O. S. O.
24.	13 1/2.	27 11.	S. S. E.
25.	13 1/2.	27 11.	N. E.
26.	15.	27 11.	N. E.
27.	14 1/2.	27 10 1/2.	S. O.
28.	14 1/2.	27. 11.	S. O.
29.	15 1/4.	27 11.	S. E.
30.	15.	27 11 1/2.	S. E.

TÉOROLOGIQUES, par M. Fouré.

ETAT DU CIEL. septembre 1810.

1. Temps beau; chaleur.
2. — chaud; pluie le soir, tonnerre au loin.
3. — nuageux; soleil chaud par intervalles.
4. — couvert; un peu de vent.
5. Ciel nuageux et couvert par intervalles.
6. Beau ciel; quelques nuages le matin.
7. Temps beau; un peu de vent.
8. — très-beau.
9. — beau jusqu'à 7 h. du s.; pluie alors; tonnerre au loin.
10. — couvert; petite pluie.
11. Beau ciel, quelques nuages le matin; pluie à 10 h. du s.
12. Temps nuageux; pluie, vent.
13. — sombre; peu de pluie.
14. — couvert.
15. — sombre; un peu de pluie l'après-midi.
16. — brumeux le matin, serein le soir.
17. Brouillard le matin, beau temps l'après-midi.
18. Temps sombre; faible orage vers 2 h.; pluie forte, mais de peu de durée.
19. Temps assez beau; éclairs le soir dans le N. E.
20. Brouillard épais le matin; temps très-beau le reste du jour.
21. Temps clair et serein.
22. — beau; éclairs le soir, ciel étoilé.
23. — nuageux.
24. — couvert; pluie; éclairs le soir dans le N. E.
25. — couvert le matin, plns beau l'après-midi.
26. — très-beau.
27. — nuageux; soleil chaud par intervalles.
28. — couvert; petite pluie le matin, beau temps l'après-midi.
29. — pommelé, nuageux le soir.
30. — nuageux; tonnerre au loin; pluie, vent; beau temps l'après-midi.

[redacted]

Maladies régnantes. — SEPTEMBRE 1810.

Les affections catarrhales, observées pendant le mois dernier, particulièrement celles qui avaient leur siége dans le conduit alimentaire, ont été remarquées pendant le cours de celui-ci, mais moins fréquemment et avec moins d'intensité.

Les fièvres intermittentes ont été plus communes, plus tenaces, et exigeaient pour leur cure l'emploi du quinquina.

Vers la fin du mois il a paru quelques fièvres adynamiques. Ces fièvres ont sur-tout été observées dans le Val, aux environs d'Olivet et de Saint-Denis.

FOURÉ, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai d'une Histoire pragmatique de la Médecine, par Kurt Sprengel, traduit par Ch. F. Geiger, médecin, etc.

Les ouvrages de *Leclerc* et de l'anglais *Freind*, sur l'Histoire de la médecine, joignaient à de grands défauts de confusion et à la stérile profusion d'une érudition qui ne consiste que dans les mots, le défaut plus grand encore d'être incomplets, tronqués et remplis de lacunes nombreuses; l'ouvrage de M. *Sprengel* vient enfin de nous consoler du manque absolu dans lequel nous étions d'une bonne Histoire de la médecine; et quoiqu'il n'ait paru encore de ce dernier que les 2 I.ers volumes, seuls ils laissent de bien loin après eux les ouvrages de *Leclerc* et de *Freind*. L'auteur allemand, après des recherches assez étendues sur l'origine de la médecine, passe à son examen chez les plus anciens peuples : chez les Egyptiens et les premiers Israélites; chez les Indiens; chez les Grecs, avant le commencement des olympiades; chez les Romains, jusqu'à Caton le censeur, et enfin chez les Scythes et les Celtes. Une troisième section est consacrée à l'histoire des premiers travaux réels de la médecine, ce qui conduit l'auteur jusqu'à *Hippocrate*, époque qui forme l'objet d'une quatrième section, et qui embrasse l'espace

[redacted]

de temps contenu depuis ce moment jusqu'à l'école méthodique. Enfin, il suffit de dire que l'auteur rattache toutes les divisions de l'histoire de la médecine, aux époques les plus remarquables de cette science, et les poursuit dans l'ordre le plus précis et le mieux combiné. Il a enrichi aussi chacun des deux volumes, d'une table chronologique, dans laquelle la partie de l'histoire de la médecine, renfermée dans le volume, est en rapport avec les époques les plus célèbres de l'histoire du monde. On ne saurait croire combien ces tables très-exactes jettent de clarté sur l'histoire de la médecine.

Quant à la traduction, quoique d'un étranger, M. le docteur *Geiger*, on voit qu'elle a été faite par un homme familier avec l'art d'écrire; elle est élégante et très-correcte; on assure qu'elle a encore l'avantage d'être fidèle et précise; ainsi nous pouvons rassurer la modestie du traducteur, qui, dans un court avant-propos, semble trop se défier de lui-même, et réclamer une indulgence dont assurément il n'a pas besoin.

En résumé, l'ouvrage de M. *Sprengel* est précieux, non-seulement pour le médecin qui veut y faire des recherches, et pour l'élève qui veut y puiser des connaissances élémentaires et en même temps profondes, mais il offre encore pour les gens du monde assez de faits historiques intéressans pour attirer et fixer leur attention.

L.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

OBSERVATIONS

Sur un point d'Hygiène publique, par M. TRUCY, D. M. à Marseille.

L'UN des points les plus importans d'hygiène publique, c'est l'attention que l'on doit aux inhumations. Sans rappeler d'anciens faits, sans évoquer les mânes de l'infortuné M. *Bourlat*, enfermé vivant dans les caveaux de l'église S.-Féréol, à Marseille, il y a 25 ans, ne savons-nous pas que l'avocat *Sicard*, connu dans la même ville par son amabilité et par sa mort récente et tragique, expira subitement à onze heures du soir, à la porte de sa maison, et que le lendemain matin il était enseveli. Mille exemples prouvent le danger des inhumations précipitées; il n'est point de médecin qui ne puisse en citer quelqu'un; mais ces faits sont superflus, et il

nous suffira, sans doute, de solliciter l'exécution des lois, qui exigent qu'un certain espace de temps s'écoule entre la mort et l'inhumation des citoyens. Un seul cas, prévu sans doute par les réglemens de police, peut excuser la précipitation dans les enterremens : c'est lorsqu'un individu a succombé à une maladie tellement contagieuse ou putride, que les habitans de la maison où il a expiré, ont à craindre des effets nuisibles pour leur santé, de la trop prompte décomposition de son cadavre.

Mais si cet abus paraît digne de l'attention des magistrats, il en est un encore plus révoltant, et que les médecins doivent s'empresser de leur signaler : c'est celui qui abandonne à la sagacité seule des assistans, la décision de la réalité de la mort des citoyens ; et lequel est le plus souvent alors le juge suprême qui prononce l'arrêt fatal ? c'est ou une garde-malade ou quelqu'étranger ; car, par une fausse sensibilité, à l'aspect du danger d'un parent ou d'un ami, les amis et les parens fuient, et l'abandonnent à des mains mercenaires et ignorantes, au moment même où son état réclame des soins plus assidus et plus éclairés que jamais.

A-t-on sitôt oublié la discussion solennelle et publique, qui s'engagea, il y a quelques années, entre *Louis* et *Winslow*, discussion qui fit connaître une vérité, adoptée depuis par tous

les physiologistes instruits : *c'est qu'au moment où la mort a lieu, aucun signe certain ne peut faire distinguer, même à l'homme de l'art, si elle est réelle ou apparente.* Ce principe, établi par ces deux grands hommes, fut moins consacré par leurs argumens que par la fin déplorable de l'abbé *Prévot*, qui expira sous le scalpel du chirurgien chargé de découvrir dans ses entrailles les causes de sa mort, qui n'était qu'apparente. Cette terrible preuve effraya toute l'Europe, et les magistrats de *Paris*, *Londres* et *Genève*, s'empressèrent, pour prévenir de pareils abus, de nommer des hommes instruits chargés de constater l'état de mort des citoyens, et calmèrent ainsi la crainte que chacun avait d'être enterré ou disséqué vivant.

Un pareil établissement n'existant point encore dans beaucoup de villes, qui peut donc résoudre ici la question importante de la réalité de la mort? c'est sans doute le médecin qui a suivi la maladie et annoncé sa terminaison. Mais combien en est-il qui n'ont pas le courage d'affronter ces paroles si pénibles à entendre : *Votre malade est mort.* Souvent il en est qui, alors, se contentent de prendre quelques renseignemens vagues des voisins ou des domestiques, et qui n'osent braver la fausse honte de visiter un cadavre ou le ridicule de porter les secours de la médecine à un mort. J'ai eu ce courage là plu-

sieurs fois, et je crois devoir consigner ici l'observation d'un fait qui s'est passé sous mes yeux; il servira à prouver la vérité de ce que j'avance, et de quelle importance il est de rappeler aux médecins leurs devoirs en pareils cas.

Je fus appelé, il y a quelques années, auprès de M. *Mouriès*, ancien fabricant de savon, âgé d'environ 50 ans, et père de trois enfans : il demeurait alors rue du Cabotage, n.° 19. Un chirurgien, qui avait été appelé d'abord l'avait cru frappé d'apoplexie : il l'émétisa, le couvrit de vésicatoires, le tout sans succès : enfin, il conseilla de le remettre entre les mains d'un médecin, et abandonna totalement son malade.

Je trouvai cet homme dans un état comateux très-profond : la face était légèrement colorée; la respiration point stertoreuse, comme elle l'est presque toujours dans l'apoplexie; la peau trempée d'une sueur froide et visqueuse; la langue aride, tremblotante et d'un jaune obscur; les mouvemens des muscles, soumis à l'empire de la volonté, totalement abattus; le pouls était petit, dur, précipité, et quelques selles séreuses avaient involontairement eu lieu. Le malade était au sixième jour de sa maladie, que je jugeai être, non une apoplexie, mais une fièvre adynamique ou putride. Il me parut instant de soutenir les forces vitales

prêtes à s'éteindre ; mais je ne décrirai pas les moyens que j'employai, ni la marche successive des symptômes ; ces détails, étrangers au but que je me propose en citant cette observation, ne feraient pas mieux connaître cette maladie qu'elle ne l'est ; il me suffira de dire que je suivis, autant que les circonstances me le permirent, les préceptes du professeur *Pinel*, qui a si bien décrit et traité ce genre de fièvres.

Les toniques, que j'avais employés jusqu'au neuvième jour, me parurent néanmoins ne pouvoir être continués long-temps sans inconvénient ; en effet, la peau était aride, la langue sèche et noire, le délire continuel, le pouls très-dur, les redoublemens plus violens et plus prolongés. Pour éclaircir mes doutes, je provoquai une consultation, qui eut lieu entre feu M. *Moulard*, mon collégue M. *Vidal* et moi.

Les sangsues aux tempes furent ordonnées dans la vue de calmer le délire ; le kina fut rendu purgatif par l'addition de la manne. L'état du malade fut regardé d'ailleurs, par ces messieurs, comme désespéré et annoncé comme tel aux parens, déjà complétement découragés. Les sangsues ne rendirent pas une cueillerée de sang ; la manne ne fit aucun effet, et à ma visite de l'après-midi, je trouvai les forces vitales totalement abattues, la face cadavéreuse,

les extrémités froides, les ongles violets, le regard fixe, le pouls vermiculaire et intermittent, et la respiration n'était plus sensible que par le hoquet qu'elle provoquait. J'annonçai la mort comme devant être prochaine. Quelques cuillerées de vin furent le seul remède que je prescrivis.

A 9 heures du soir je retournai chez M. *Mouries*; la désolation régnait dans la maison. A mon arrivée, un domestique m'apprit, en pleurant, que son maître était mort depuis une demi-heure, et que l'on venait d'éloigner ses enfans, qui avaient été conduits chez leur oncle, horloger sur le port. Un prêtre, qui sortait de la chambre du mort, confirma également ce récit, d'après lequel j'aurais été sans doute très-excusable de me retirer; mais voulant m'assurer par moi-même du fait, j'entrai dans cette chambre, où je ne trouvai que la garde malade et deux domestiques, en prières au pied du lit de leur maître. Les fenêtres étaient ouvertes, et le drap du lit, jeté sur la tête du cadavre, me le cachait entièrement. Je l'examinai avec attention; j'explorai toutes les artères superficielles : elles étaient muettes; la cornée transparente était terne et enduite d'une mucosité opaque; les muscles élévateurs de la mâchoire inférieure avaient perdu leur faculté contractile. Cependant la chaleur du tronc était

encore naturelle. J'appliquai ma main à la région du cœur ; en tournant le cadavre sur le côté gauche, je crus sentir un mouvement obscur, mais continu ; et je pensai d'abord que ce n'était qu'une illusion ; mais quelques battemens plus distincts, ayant confirmé cette lueur d'espoir, je présentai un miroir devant la bouche du malade, pour juger si l'exhalation pulmonaire avait encore lieu ; je le retirai légèrement terni. Aussitôt, injecter des liqueurs cordiales dans l'œsophage, frictionner fortement les extrémités avec des flanelles chaudes, appliquer des fomentations tièdes sur le thorax et l'abdomen, des linges trempés dans l'eau très-froide sur la tête ; enfin, stimuler par toutes les voies, réveiller par tous les moyens qui se trouvèrent alors sous ma main, les forces vitales presqu'anéanties ; tels furent les secours que je prodiguai au moribond. Je recueillis bientôt le fruit de mon traitement, puisque rendu, pour ainsi dire, à la vie, M. *Mouriés*, après avoir parcouru le troisième période de sa maladie avec peine, et essuyé une convalescence très-longue, fut parfaitement rétabli : exemple frappant de l'importance des soins que l'on doit aux malades les plus désespérés, et du peu de foi que l'on doit accorder, soit aux signes prétendus certains de la mort, soit au rapport des assistans, qui ne sont ni physiologistes ni médecins.

DES CHARLATANS.

Extrait d'un mémoire sur le Charbon.

DANS un mémoire que M. *Pandeley*, chi-rurgien à Artenai, a adressé à la Société, on a remarqué une observation qui prouve jus-qu'à quel point les habitans de la campagn sont quelquefois victimes du charlatanisme e de l'impéritie de ces hommes qui, sans aucun espèce de titres, parviennent à se soustrair à la police, en ne restant jamais assez long temps dans le même pays, pour y fixer son atten tion. Nous allons relater ici cette observation afin qu'elle puisse servir d'exemple aux habi tans trop crédules des campagnes et même de grandes villes.

Je fus appelé un jour, rapporte M. *Pandeley* pour me rendre chez M. Benard de Bussy, âg de 26 ans, qui était, disait-on, atteint d'u charbon à l'anus. Comme c'était à une lieu de chez moi, et qu'il était minuit, je fus aver trop tard, et n'arrivai qu'au point du jour che mon malade. Quelle fut ma surprise d'y trouve un charlatan qui passait dans ce pays, et qu M. Benard, impatient de ne pas me voir, ava envoyé chercher; il était encore à même appliquer un caustique sur le prétendu charbo

A mon arrivée cependant, le malade, qui avait confiance en moi, le pria de se retirer, et je ne ne fus pas peu étonné quand je reconnus sur l'endroit affecté, au lieu d'un charbon, une hémorroïde prête à fluer, et par conséquent noire à son centre. Je déchirai la pellicule qui recouvrait le sang coagulé, j'en fis sortir le caillot, je fis semblant d'appliquer un emplâtre sur le mal, afin de tranquilliser le malade; mais dès le lendemain je lui dis la vérité en lui annonçant qu'il était guéri et qu'il pouvait vaquer à ses affaires. Cet exemple fut heureux pour le canton. Le sieur Benard comprit jusqu'à quel point il aurait pu être victime de l'ignorance du charlatan qu'il avait consulté; et proclama partout le danger qu'il avait couru et la guérison prompte qu'il avait obtenu.

L.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

MÉMOIRE

Sur la situation botanique de l'Orléanais et sur les caractères de la Flore Orléanaise, par M. J. DE TRISTAN.

JE ne prétends point ici donner un catalogue des plantes qui croissent dans notre département; ce travail, déjà existant dans l'ouvrage de M. *Dubois*, n'aurait besoin que d'un léger appendix qui y joindrait quelques découvertes que de nouvelles recherches ont occasionnées (1). D'ailleurs un tel ouvrage n'est point susceptible d'être lu en public, et ne présenterait aux lecteurs qu'une nomenclature longue et fastidieuse. Je me propose seulement de jeter un coup d'œil général sur les richesses botaniques de notre patrie, d'examiner si la nature a été avare ou prodigue à notre égard; de rechercher si elle nous a fait quelques dons particuliers, et à quoi nous les devons.

Il est d'abord nécessaire de remarquer que

(1) Lorsque ce mémoire fut présenté à la Société, M. *de Tristan* n'avait pas connaissance de l'addition à la Flore Orl., faite par M. *de S.-Hilaire*, et publiée depuis.

nous n'avons encore que deux auteurs qui aient publié des ouvrages sur les plantes de l'Orléanais, *Guettard* et M. *Dubois ;* encore le premier paraît n'avoir herborisé dans notre voisinage, qu'en suivant la route d'Étampes à Orléans, et d'Orléans à Blois. Néanmoins cela suffit pour nous mettre à cet égard au-dessus de Bordeaux, de Rouen, etc., et selon la carte botanique de la France, dressée par M. *Decandolle*, environ vingt villes seulement peuvent nous disputer cette illustration, et sept nous surpassent évidemment.

L'Orléanais a en général la réputation d'être assez riche en botanique; néanmoins il ne faut pas le comparer aux pays de montagnes, dont les différentes élévations réunissent en un petit espace la température de plusieurs climats; mais parmi les pays de plaines, il y en a peu, je crois, qui puissent l'emporter sur lui. On a cependant assez généralement l'opinion qu'un pays plus chaud offre un plus grand nombre d'espèces de plantes; cela paraissait vrai, surtout à l'époque où l'on ne s'occupait que des végétaux les plus complets; mais depuis que l'imperfection apparente de quelques plantes ne les dérobe plus aux yeux des botanistes, on s'est aperçu que les *mousses*, les *lichens* et beaucoup de *cryptogames*, affrontaient les climats du nord, et que, ne pouvant végéter que pénétrés d'humidité, la plupart n'osaient

approcher du soleil des tropiques. Si donc le nombre des fleurs, et sur-tout des arbres, s'augmente en approchant d'un climat plus chaud, le nombre de ces petites plantes que *Linné* même n'avait qu'entrevues, diminue sensiblement. Pourtant nous ne pensons pas qu'il y ait partout compensation, mais nous croyons être placés près du point où le nombre est à son maximum : quelques pas de plus vers l'équateur nous fourniraient peut-être une végétation plus brillante, des couleurs plus éclatantes, en un mot, un parterre mieux orné; mais nos herbiers ne seraient pas plus nombreux, et si nous gagnions quelques-uns de ces beaux végétaux qui attirent l'attention du peintre et du jardinier, nous perdrions, sans doute, de ceux qui réservant tous leurs charmes pour le botaniste, ne dévoilent leur organisation qu'à l'étude assidue, et font jouir plus fréquemment du plaisir d'une nouvelle découverte et de la difficulté vaincue.

Mais ce n'est point assez de quelques réflexions pour nous vanter de nos richesses; il faut voir si la nature ne nous contredit point. D'abord les cantons qui nous entourent (les environs de Paris exceptés), ayant été peu parcourus par les botanistes, ne peuvent nous servir de point de comparaison; autour d'elle; notre humble Flore ne peut donc se mesurer qu'avec cet orgueilleux *Botanicon Parisiense*, si illustré

par les travaux de *Tournefort* et de *Vaillant*, et complété ou même exagéré par plusieurs botanistes modernes.

Il faut l'avouer, cette comparaison paraît toute à notre désavantage. La dernière édition de la Flore Parisienne, de M. *Thuillier*, contient environ 1411 plantes, et ne renferme pas la cryptogamie. M. *Dubois* indique autour d'Orléans 1379 plantes, d'où retranchant 358 cryptogames, reste 1021 plantes complètes, à quoi on peut ajouter une cinquantaine rencontrées nouvellement, ce qui en porte le nombre à 1071. Il paraîtrait, d'après cela, que nous avons environ 300 plantes complètes de moins qu'aux environs de Paris.

Mais trois causes particulières ont contribué à augmenter le catalogue des plantes parisiennes:

1.° L'étendue de l'espace qu'embrasse ce catalogue. En effet, les herborisations qui ont servi à le former se sont étendues depuis Rambouillet jusqu'à Chantilly; on y a joint un grand nombre de plantes récoltées à Fontainebleau, dont l'antique forêt, les coteaux brûlans et le terrain quartzeux ont dû fournir des richesses abondantes; au moins cent cinquante lieues carrées ont été mises à contribution et ont fourni leurs richesses aux botanistes de la capitale.

2.° Le grand nombre des herborisations.

Depuis plusieurs siècles et dans toutes les saisons, ce vaste espace est parcouru ; pas un marais, pas un buisson n'est oublié ; le plus petit végétal ne peut se soustraire à l'œil exercé du savant qui dirige une herborisation, ou aux regards avides des élèves qui l'accompagnent.

3.° L'ancienneté et la quantité des jardins autour de Paris. Il est impossible que parmi le grand nombre de plantes qui y ont été transportées, quelques-unes ne se soient pas naturalisées dans les environs. Plusieurs botanistes même ont tourné leur vue de ce côté, et répandaient dans la campagne des semences étrangères qu'ils espéraient y voir réussir ; d'ailleurs, pour peu qu'une graine échappée ait végété une année ou quelques mois même, la plante qu'elle a produite est bientôt aperçue et inscrite parmi les plantes indigènes, dût-elle ne plus se rencontrer que momentanément et par quelque hasard semblable.

Ajoutons à tout cela que dans plusieurs de ces listes on a présenté comme espèces, de simples variétés, soit naturelles, soit dues à la culture.

Parmi ces diverses causes, la dernière seule, celle de la naturalisation de quelques plantes étrangères, peut avoir réellement augmenté la Flore Parisienne, et nous devons conclure que lorsque des recherches plus suivies et plus éten-

dues nous auront fait connaître nos richesses, nous n'aurons plus rien à envier des présens que la nature a faits à nos voisins; ils auront seulement les avantages dus à l'assiduité de leurs travaux.

Si maintenant nous portons nos regards vers quelques cantons plus éloignés, nous nous convaincrons qu'en nous en rapportant aux ouvrages publiés, nos richesses végétales ne sont point surpassées par celles de Nantes, de Vannes, de Niort, etc. Mais ceci ne formerait point une preuve suffisante; on pourrait croire que dans ces divers endroits les recherches ont été trop incomplètes : le docteur *Bonami*, par exemple, qui a indiqué les plantes nantaises, n'avait point vu dans les sables de Noirmoutiers, la soude cultivée en Espagne (*salsola sativa*), plante utile et qui végète abondamment sur cette partie de nos côtes. Il suit néanmoins de ce qui précède, que les cantons qui peuvent être comparés aux nôtres, n'ont point encore de titres à produire pour se dire plus favorisés que nous, et nous pouvons penser, comme je l'ai dit d'abord, qu'en exceptant les pays montueux, il en est peu qui présentent des productions végétales plus variées. Les bords de la mer ont cependant sur nous l'avantage des fucus et de plusieurs plantes salines; mais aussi l'aridité du sol, la

violence du vent et l'âcreté de l'air en éloignent plusieurs plantes délicates qui s'accommodent mieux de la douceur et du calme de notre climat; et je crois que, sans faire d'exclusions, nous pouvons rivaliser avantageusement du moins avec les côtes de l'Océan.

Mais ces nombreux végétaux qui peuplent nos campagnes, sont-ils absolument les mêmes que ceux qui habitent les départemens voisins? La plus légère réflexion nous convaincra d'abord qu'il ne peut y avoir qu'une très-petite différence, et que la plupart de nos plantes doivent se trouver aux environs de Paris; un coup d'œil sur les Flores et sur les catalogues fera bientôt connaître la liste de nos richesses particulières; mais de quelque peu d'étendue qu'elle soit, elle ne peut trouver place ici. Nous les devons moins à la différence de température, qui est presque nulle entre Paris et Orléans, qu'aux variations des localités et de la nature du sol; et c'est là ce qui nous reste à examiner. Nous allons le faire rapidement.

Les environs d'Orléans, considérés sous le rapport des productions végétales, nous paraissent pouvoir être partagées en quatre parties principales : la plaine de Beauce, la Forêt, le Val de Loire et la Sologne.

La plaine de Beauce, s'étendant jusqu'à Etampes et Chartres, et se rattachant à des

plaines

aines de même nature, qui font partie des
ivirons de Paris, ne peut produire que des
antes de la Flore Parisienne; mais son ter-
in fertile et nu, qui la distingue du Berry
omme de la Sologne, nous fait penser que
usieurs de ses productions ne doivent point
trouver dans les départemens qui sont au
idi du nôtre. Je doute, par exemple, qu'on
rencontre, comme en Beauce, les adonis,
chou oriental, le caucalis à larges feuilles,
autres plantes qui chez nous ne passent pas
midi de la Loire.

La forêt n'a pas encore été suffisamment par-
urue; mais nous ne pouvons pas espérer d'y
acontrer quelque chose de particulier. Il existe
ut autour de nous des forêts qui fournissent
ombrage analogue, et qui croissent dans
sol peu différent; elles doivent donc fournir
peu près les mêmes plantes.

Le Val-de-Loire nous donnera plus de
chesses; le beau fleuve qui l'arrose paraît
i apporter quelquefois des graines qu'il a
levées à des cantons plus méridionaux. Plu-
eurs de ces enfans étrangers se sont natura-
sés parmi nous; et si nous partageons cet
antage avec tous les départemens traversés
ar la Loire, il doit nous être envié par nos
itres voisins. C'est, en effet, dans les sables
e la rivière et dans les terrains qu'elle inonde,

X

que nous rencontrons le *lindernia*, l'*ervum monanthos*, le *centaurea maculosa*, le *scirpus Michelianus* et autres, que l'on chercherait vainement autour de la capitale ; quoiqu'assez bien naturalisés, rarement ils s'éloignent du rivage ; il semblerait que ne pouvant respirer l'air natal, ils gardent quelqu'attachement pour le fleuve qui fertilise leur sol originaire. Le *scrophularia canina*, qui est encore une de ces plantes, paraît cependant s'être un peu plus répandu, mais qu'on y prenne garde, on le verra presque toujours dans le voisinage des tas de sable et de cailloutage qu'on transporte des bords de la Loire, pour la réparation des routes. Il est encore fixé aux débris des coteaux qui portaient ses ancêtres.

Je ne sais trop si la jolie fretillaire est encore un don du fleuve ; je suis plus tenté de croire qu'elle est indigène des terrains frais et couverts qui l'avoisinent. On sait qu'elle a d'abord été trouvée parmi nous ; elle est en effet abondante auprès de Beaugency ; mais je crois qu'elle l'est encore plus aux environs de Tours et au-dessous.

La Sologne est composée presque partout d'une couche de sable plus ou moins épaisse étendue sur un lit de glaise. Le sable se laisse facilement pénétrer par l'eau ; aux premiers rayons de chaleur, sa surface se sèche et dessé

d'une aridité qui imite celle de certains coteaux exposés au midi. Cette nature de terrain permet à plusieurs plantes des pays montueux, de se multiplier parmi nous.

Dans d'autres endroits, le lit de glaise se trouvant près de la superficie, retient l'eau à la surface de la terre, et y forme des marais qui nous procurent des plantes, dont quelques-unes doivent nous être particulières.

Mais parmi toutes les espèces que nous pourrons observer en Sologne, outre celles qui sont communes aux plaines de l'intérieur de la France, nous en verrons qui paraissent nous être venues d'ailleurs, et avoir formé, pour ainsi dire, des colonies au milieu de nous. D'autres nous semblent au contraire être dans leur sol natal; quelques-unes des premières nous sont communes avec les cantons montueux qui nous entourent : telle est la germandrée de montagne, la globulaire, l'anthyllide vulnéraire, qui se trouvent sur les coteaux de Fontainebleau et de la Touraine, tandis que c'est probablement à l'Auvergne que nous devons l'*arnica montana*, ce puissant vulnéraire qu'on a presque abandonné comme trop violent, et dont il aurait peut-être mieux valu chercher à connaître avec précision les vertus et l'usage. De même sur les masses de *sphagnum* qui comblent quelquefois nos marais. Nous verrons

comme dans la Flore Parisienne, quoique plus abondamment, les deux espèces de *drosera* et les jolies fleurs couleur de chair du mouron délicat : mais nous y verrons aussi le *pinguicula Lusitanica*, cette plante du midi de l'Europe que *Linné* avait indiquée en Portugal, et qui paraît avoir été confondue par les botanistes du nord avec une plante qui en diffère. Celle dont il est ici question, aussi bien que le *sisymbrium pyrenaicum*, qui vient aussi jusqu'à nous, présente encore deux faits à l'appui de l'opinion de M. *Ramond*, qui pense que la longitude influe sur certaines plantes, et que plusieurs se répandent dans le sens des méridiens. Serait-ce encore à la même cause que nous devrions la grande abondance de l'*erica scoparia*, si rare aux environs de Paris, et qui donne aux plaines qu'elle habite tant de ressemblance avec les landes de Bordeaux? Quoiqu'il en soit, c'est parmi le petit nombre d'espèces de bruyère, que l'Afrique ne s'est pas exclusivement réservées, que nous rencontrerons plusieurs plantes qui sont presque caractéristiques de notre canton, ou du moins qui ne se retrouvent pas dans les départemens environnans, si ce n'est peut-être du côté du midi; tel est le glayeul, l'asphodel, le muflier à feuilles de paquerette. Nous pouvons encore mettre au nombre de nos propriétés originaires,

la lobélie brûlante et le *vicia lathyroïdes*, qu'on rencontre en bien d'autres endroits, à la vérité, mais qui ont d'abord été vus chez nous. *Morison* avait nommé la première *rapuntium arens solonieuse;* l'autre a été long-temps connue sous la dénomination d'*ervum sablonieuse*.

Mais je m'aperçois que je m'abandonne au plaisir de citer des plantes; leurs noms les représentent à ma mémoire, et me rendent en partie la jouissance qne j'ai eue à les cueillir. Hâtons-nous de terminer cet examen déjà trop long, et après avoir répété que parmi les pays de plaines, l'Orléanais est un des plus riches en végétaux, nous conclurons encore de ce qui précède, que notre Flore diffère de celle des environs de Paris par plusieurs plantes du cours de la Loire, par quelques plantes originaires de la Sologne, et par d'autres qui s'y sont répandues et qui nous viennent des pays montueux ou méridionaux. Elle paraît différer de celles des départemens du levant et du couchant, par plusieurs plantes marécageuses, et peut-être aussi par quelques-unes de celles des plaines fertiles de la Beauce. Enfin, elle diffère probablement de celles des départemens qui nous touchent au midi, par plusieurs de ces plantes des moissons de la Beauce, et par celles particulières au cours de la Loire.

T.

MÉMOIRE

Sur la Chaux carbonatée fétide trouvée dans les départemens du Loiret et d'Eure-et-Loir
par M. de Champvallins fils, *associé résidant*.

Parmi le petit nombre d'espèces minérales que renferme le département du Loiret, il en est une qui mérite, je crois, de fixer l'attention des naturalistes, sinon par sa rareté, au moins par la singularité du phénomène qu'elle présente. Je veux parler de la chaux carbonatée fétide, *stinkstein* des Allemands, connue aussi sous le nom de *pierre puante* ou *pierre de porc*.

Il paraît que les minéralogistes n'avaient pas encore remarqué cette substance dans les pays de plaines. Au moins *Brochant* et *Brongniart* ne lui assignent-ils d'autres gisemens que les montagnes. Je l'ai observée deux fois dans les plaines des environs d'Orléans.

La première des localités où je l'ai rencontrée, est une carrière qui borde la route de Pithiviers, à trois lieues d'Orléans, à peu près vis-à-vis Marigny. Cette carrière a à peine trois mètres de profondeur; les couches dont elle est composée n'offrent entr'elles aucune différence bien remarquable; leur aspect exté-

rieur varie tantôt insensiblement, tantôt subitement, d'un lieu à un autre. Plusieurs de ces couches sont séparées les unes des autres par un lit de glaise qui tout-à-coup vient à cesser par intervalles pour reparaître un peu plus loin. La plupart des pierres sont d'un gris très-clair, semé, dans beaucoup de morceaux, de points plus foncés; elles sont légèrement spongieuses et crevassées en une multitude d'endroits. Aussi ne sont-elles guère employées que pour les constructions en moellons, ou brisées pour les réparations de la route. Au-dessus des différens lits de pierres, est une marne, qui renferme encore de petits fragmens de chaux carbonatée fétide, presque blanche, et qui est surmontée par une couche très-peu épaisse de terre végétale. La fétidité des pierres qui composent cette carrière varie suivant les échantillons. On y trouve un grand nombre de coquillages, parmi lesquels il est aisé de reconnaître des hélices, des planorbes et des lymnées. Ce mélange de coquilles fluviatiles et terrestres nous offre un fait digne de remarque, et qui pourrait fournir matière à une dissertation intéressante. Mais je ne hasarde maintenant aucune explication pour ne pas trop m'écarter de mon objet principal.

Je passe à la seconde localité, où j'ai trouvé la chaux carbonatée fétide : c'est à Viabon,

une des communes du département d'Eure-Loir, qui avoisine celui du Loiret; la c rière qui la renferme est tout auprès de bourg; elle est principalement remarquable la différence bien marquée des couches qu composent, et sur-tout par la manière d ces couches présentent alternativement les mê caractères; ce qui exige quelques détails.

Les pierres de la première qui est à c mètres environ au-dessous de la superfici sol, ont la cassure très-peu inégale, quel fois même presque lisse, offrant un tissu t compacte; elles sont ordinairement sur un f gris clair, semé de taches plus ou moins f cées que ce fond. On y remarque quelqu des veines ondulées jaunâtres. Il n'est pas de rencontrer en les brisant, des dend noirâtres.

La seconde couche touche immédiatem la précédente, en sorte qu'on peut quel fois observer le passage de l'une à l'autre. couleur est le gris cendré, veiné de jaune intervalle. Elle a la cassure terreuse, est t poreuse, et a le grain beaucoup moins s que la première. Elle a peu de consistance s sa partie inférieure, où on la voit dégén insensiblement en une marne jaunâtre, qu sépare presque partout de la troisième cou En quelques endroits cependant, ce pas

ne s'observe pas, et c'est alors un lit d'argile qui sépare ces deux couches.

La troisième s'approche beaucoup de la première, dont elle ne diffère que par une cassure un peu plus inégale. Il y a même des morceaux de ces deux couches qui sont tellement semblables, qu'il serait impossible de les reconnaître si l'on ne prenait pas soin de les étiqueter en les ramassant. La troisième renferme beaucoup plus de dendrites que la première.

La quatrième couche a beaucoup d'analogie avec la seconde; elle a cependant une couleur d'un gris plus foncé, et est un peu plus dure que celle-ci. Les pierres de ces deux couches forment d'excellentes pierres de taille, les seules qui soient en usage dans le pays, tandis que celles de la première et de la troisième ne peuvent être employées à cet usage, quoique d'un grain plus serré, parce qu'elles se brisent dans tous les endroits où se trouvent les dendrites.

Ces différens lits sont surmontés par une couche de marne qui renferme un grand nombre de pierres, les unes fétides et ressemblant à celles de la première couche; les autres blanchâtres et entièrement inodores. Celles-ci se retrouvent encore dans la terre végétale qui recouvre la marne. Cette marne, froissée dans un mortier, exhale une légère odeur fétide.

J'ai pris la pesanteur spécifique de plusieurs morceaux de chacune des couches de cette carrière, et j'ai trouvé qu'elle variait de 2,26 à 2,56. Quant à la fétidité, elle est assez constamment la même ; je crois cependant que la seconde et la quatrième couche possèdent cette propriété à un degré plus fort que les deux autres.

Cette carrière est beaucoup moins riche en coquilles fossiles que celle de la route de Pithiviers ; elle en renferme cependant quelques-unes, et entr'autres des planorbes, espèce de mollusques très-commune dans la Conie, petite rivière qui coule à une demi-lieue de là.

La chaux carbonatée fétide ne se trouve pas seulement dans les carrières ; je l'ai souvent rencontrée éparse à la superficie du terrain, dans les communes de Fontenay-sur-Conie, d'Orgères, de Loigny et de Terminiers, qui forment une étendue d'environ trois lieues au sud de Viabon, d'où il est probable que quelque grand bouleversement l'aura répandue sur cette partie de la Beauce, ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'on reconnaît dans ces pierres les caractères extérieurs des différentes couches de la carrière de Viabon.

C'est par le frottement ou la percussion à l'aide d'un corps dur, que la chaux carbonatée fétide répand cette odeur ; chauffée fortement,

elle blanchit et perd son odeur fétide, sans être cependant réduite encore à l'état de chaux vive. Ainsi le principe de la fétidité a beaucoup moins d'adhérence avec la substance que l'acide carbonique. Dans cet état, les morceaux qui ne happaient point à la langue avant la combustion, se trouvaient avoir acquis par là cette propriété.

La couleur grise disparaissant par une forte chaleur, ne peut avoir pour principe qu'une substance inflammable, qui n'est probablement autre chose que des molécules bitumineuses qui se seront interposées entre celles de la pierre, lors de sa formation.

Quant au principe de la fétidité, la facilité avec laquelle il se dégage, soit par la percussion, soit par l'action du calorique, prouve qu'il doit avoir une grande tendance à se volatiliser, et la ressemblance de l'odeur doit faire fortement présumer que ce n'est autre chose que l'hydrogène sulfuré et carburé. Telle est aussi l'opinion de MM. *Haüy*, *Brochant* et *Brongniart*; telle est encore celle qu'a manifestée M. *de Morogues* dans un intéressant mémoire inséré dans les Annales du Muséum, et dans lequel il attribue à la même cause la fétidité du quartz des environs de Nantes. Tout concourt à faire croire que cette opinion est la véritable, quoique je n'aie vu citer nulle

part aucune analyse par laquelle on ait obtenu l'hydrogène à nu. La chaux carbonatée fétide ne serait donc, d'après cela, qu'une combinaison triple de chaux, d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré ou carburé, qui se trouverait ainsi uni au carbonate calcaire par une sorte d'affinité indéterminée ; mais comme il paraît que cette union est peu intime, la percussion, le frottement ou l'action du calorique, suffisent pour dégager l'hydrogène dans l'état de fluide élastique, en diminuant son adhérence avec le carbonate calcaire, par l'ébranlement ou la dilatation qu'ils font subir à la substance.

On peut croire encore que le calorique est toujours le principal agent du phénomène, et que la percussion et le frottement qui le dégagent nécessairement de la chaux carbonatée fétide, ne font, par l'ébranlement qu'elles communiquent aux molécules du minéral, qu'aider l'action de cet agent pour fondre l'hydrogène et lui rendre son élasticité. Cette explication est d'autant plus admissible, que si la chaleur rouge, long-temps prolongée, est nécessaire pour ôter entièrement à la chaux carbonatée son odeur fétide, l'exposition, pendant quelques instans, sur les charbons ardens, suffit quelquefois pour diminuer l'intensité de l'odeur ; d'où l'on peut conclure qu'il n'est pas nécessaire

que la température soit très-élevée, pour produire le dégagement d'une partie du principe fétide.

Mais quelle cause a pu produire ce gaz? d'où est-il sorti pour se combiner avec la chaux carbonatée? je vais tâcher d'éclaircir ce point par une explication que je regarde, sinon comme certaine, au moins comme très-vraisemblable: elle est d'ailleurs appuyée sur plusieurs des faits que je viens d'énoncer.

Cette chaux carbonatée se trouve dans des terrains de dernière formation; ce qui est mis hors de doute, et par sa position presqu'à la surface du sol, et par le grand nombre de débris de coquilles qu'elle renferme. Il me semble donc que l'on peut supposer avec beaucoup de probabilité, que dans quelque grand bouleversement de la partie du globe que nous habitons, de nombreuses molécules de chaux carbonatée se seront trouvées mêlées dans un liquide quelconque, avec des débris d'êtres organiques en putréfaction, qui auront produit le gaz hydrogène sulfuré ou carburé. Il sera facile ensuite de concevoir que ce gaz devait rester en dissolution dans le liquide, qui tenait suspendue, ou même dissoute, la chaux carbonatée. Si l'on remarque encore l'état de cristallisation confuse dans lequel se trouve cette chaux carbonatée, on en conclura qu'il

est probable qu'elle a été précipitée très-subitement, et qu'elle a dû entraîner dans cette précipitation une partie de l'hydrogène, qui aura ensuite formé une seule masse avec elle, retenu, soit par une sorte d'affinité indéterminée, comme je l'ai déjà dit, soit par la seule force de cohésion des molécules de la substance. Quant à la matière bitumineuse à laquelle j'attribue la couleur grise, on peut aussi la considérer comme provenant de la décomposition des mêmes êtres organiques qui ont produit l'hydrogène.

Je ne prétends pas faire de l'opinion que je viens d'émettre, un principe général qui puisse s'appliquer à tous les cas. On est souvent exposé à s'égarer lorsqu'on veut rendre raison de la même manière de tous les phénomènes semblables. Il suffit, pour que mon explication soit bonne, qu'elle puisse s'appliquer à tous les minéraux fétides qui se trouvent dans des terrains de formation récente. Quant à ceux qui se rencontrent dans des terrains primitifs, comme le quartz des environs de Nantes, la nature, toujours féconde en moyens divers pour produire les mêmes résultats, peut avoir mis en œuvre d'autres agens pour y combiner l'hydrogène sulfuré ou carburé.

La présence du fer sulfuré, qui accompagne quelquefois le quartz des environs de Nantes,

semble prouver qu'il y avait originairement du soufre en ce lieu; et tandis qu'une partie se combinait avec le fer, une autre aura pu produire, par la décomposition de l'eau environnante, de l'hydrogène sulfuré, que le quartz, au moment de sa cristallisation, aura retenu entre ses molécules.

C'est ainsi qu'en observant attentivement les circonstances qui accompagnent les phénomènes géologiques, on pourra parvenir à éclaicir successivement les ténèbres qui couvrent encore cette partie de la science.

PRIX d'Encouragement d'Agriculture.

LA Société d'Agriculture du dép.[t] de la Seine, qui ne néglige rien de tout ce qui peut exciter l'émulation des agricoles, en général, vient d'accorder une seconde médaille en or à M. *Barbé*, propriétaire et maire de Neuvy-en-Sullias, dép.[t] du Loiret. Nous nous empressons de publier cette nouvelle qui honore également et notre digne collègue, M. *Barbé*, et le département qu'il sait enrichir de ses découvertes. La médaille porte d'un côté l'effigie d'*Olivier de Serres*, et de l'autre la légende de la Société.

L.

OBSERVATIC

OCTOBRE 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.		BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.			VENT DOMINANT.
1.	14	1/2.	28	1/4.		O.
2.	13	1/2.	28.			N. E.
3.	12.		27	11	1/2.	N. E.
4.	13.		28.			E. N. E.
5.	13	1/2.	27	11.		N. E.
6.	14.		27	10	1/2.	S. E.
7.	14	1/4.	27	10	1/2.	S. E.
8.	13	1/2.	27	9	1/2.	E.
9.	13.		27	8	1/2.	E. N. E.
10.	14	1/2.	27	8.		S.
11.	14	1/2.	27	8.		E. S. E.
12.	14.		27	8	1/4.	E. N. E.
13.	10	1/2.	27	10.		E.
14.	10	1/4.	28.			N. E.
15.	9	1/4.	27	11.		E.
16.	10	1/2.	27	9	1/2.	S. O.
17.	11	1/2.	27	10.		S. O.
18.	12.		27	9.		S. O.
19.	12	1/2.	28.			S. O.
20.	13.		28.			S. O.
21.	13	1/2.	27	10	1/2.	S. O.
22.	11	1/2.	27	8	1/2.	S. O.
23.	11.		27	9.		O. S. O.
24.	8.		27	9.		O.
25.	6	1/2.	28.			N.
26.	5.		28	1.		N.
27.	5	1/2.	27	11	1/2.	N. E.
28.	7	1/4.	27	8	1/2.	S. O.
29.	5	1/2.	27	8.		N.
30.	3	1/2.	27	9	1/2.	O. S. O.
31.	4.		27	11.		O. S. O.

ÉOROLOGIQUES, par M. FOURÉ.

ETAT DU CIEL. OCTOBRE 1810.

1. Brouillard épais le m. jusqu'à 10 h.; beau temps ensuite.
2. — épais et humide; beau temps l'après-midi.
3. Temps clair et serein.
4. — beau.
5. — beau.
6. — sombre le matin, très-beau ensuite.
7. — beau.
8. — beau.
9. — un peu sombre.
10. Petite pluie avant le jour; ciel nuageux.
11. Temps sombre et pluvieux tout le jour.
12. Brouillard épais le matin; pluie le reste du jour.
13. Temps sombre; un peu de pluie.
14. — somb. et brum. le m., assez beau l'après-midi.
15. — pommelé, nuageux le soir.
16. Un peu de pl. le m.; beau t. l'apr.-m.; pl. f. à 7 h. du s.
17. Pluie le m.; assez beau t. ensuite; pluie plus forte le s.
18. Un peu de pluie; temps couvert, assez beau l'apr.-midi.
19. Temps nuageux.
20. — sombre; pluie par grains; vent.
21. — couvert; grand vent.
22. Grand vent, pluie.
23. Temps assez beau le matin; pluie le soir.
24. — nuageux; pluie le matin; t. assez beau l'apr.-m.
25. — nuageux; pluie par grains; grêle.
26. Gelée; t. assez beau le matin, un peu sombre l'apr.-m.
27. Gelée; temps sombre tout le jour.
28. Temps nuageux; pluie le soir; grand vent.
29. — couvert; soleil par intervalles.
30. Gelée; temps brumeux; pluie, neige; t. étoilé le soir.
31. Gelée, brume; beau temps l'après-midi.

Maladies régnantes. — OCTOBRE 1810.

Les variations de l'atmosphère, les vicissitudes de froid et de chaud, fréquemment observées, la saison si favorable au développement de la dysenterie, ont fait régner cette maladie presque épidémiquement pendant le cours de ce mois. Déjà cette phlegmasie du conduit alimentaire avait été observée pendant les mois précédens; mais pendant le cours de celui-ci, elle fut constamment et plus intense et plus variée.

Rarement la dysenterie s'est offerte dans l'état de simplicité d'une affection catarrhale; nous l'avons vue presque toujours compliquée avec les fièvres des différens ordres.

Le plus souvent un embarras gastrique et quelquefois la fièvre bilieuse, compliquaient la maladie. Aux phénomènes dysentériques, se joignaient, dans le premier cas, la douleur sus-orbitaire, la sensibilité de l'épigastre, l'amertume de la bouche, les rapports, les nausées, etc.; dans le second, une soif vive, une chaleur sèche, des redoublemens et des rémittences observées à des époques fixes d'heures ou de jours.

Quelquefois, mais plus rarement, la dysenterie se compliquait avec la fièvre putride et offrait concurremment tout l'appareil des symptômes de l'adynamie musculaire; elle était alors

très-dangereuse. L'usage de la racine d'arnica, prise à l'intérieur, a offert, dans ce cas, quelques succès.

On a observé aussi quelques petites véroles dans la classe indigente, dans laquelle seule on rencontre encore des détracteurs de la vaccine, malgré les efforts des praticiens de cette ville et la bienfaisance active et éclairée du premier magistrat de ce département.

Fouré, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

NOTICE SUR LE PASTEL (ISATIS TINCTORUM), *sa culture et les moyens d'en retirer l'Indigo;* par. M. de PUYMAURIN, député au Corps-Législatif, etc. Paris, 1810; *Henri Agasse*, rue des Poitevins, n.° 6.

Cette notice renferme des faits précieux sur la culture de cette plante et sur les moyens d'en retirer l'indigo; on ne saurait donc lui donner trop de publicité.

L'ouvrage est divisé en trois parties. *Dans la première*, M. *de Puymaurin* donne la description du pastel, sa synonymie et son histoire. *Dans la seconde*, il parle de sa culture et du choix que l'on doit faire du terrain où il peut être cultivé; dans cette partie, l'auteur indique les précautions à prendre pour semer le pastel, traite du sarclage de cette plante, de sa récolte, de la préparation de sa pâte. *Dans la troisième partie*, M. *de Puymaurin* s'applique sur-tout à donner aux propriétaires les moyens d'extraction de l'indigo contenu dans le pastel, et termine enfin sa notice par présenter un catalogue des plantes qui fournissent des couleurs bleues et vertes.

Le pastel (*isatis tinctorum*), dit M. *de Puy-*

maurin, est du genre de la tetradynamie siliqueuse et de la famillé des crucifères; elle est indigène sous presque tous les climats de l'Europe, en Italie, en Angleterre, dans le ci-devant Piémont, dans la Turquie, en Autriche, à Corfou, dans le Calvados, dans la Belgique, dans les départemens de Vaucluse, du Tarn, Haute-Garonne, Aude, etc.

On fabrique avec ses feuilles une pâte qui sert à la teinture en bleu.

Le pastel a la racine pivotante, assez grosse et pourvue de fibriles.

Elle est fusiforme et bisannuelle; sa tige est haute de trois ou quatre pieds, velue, très-rameuse; les feuilles alternes, presque glabres; les inférieures, pétiolées, lancéolées et fort grandes; les supérieures, amplexicaules et sagittées; les fleurs, jaunes, disposées en panicules à l'extrémité des tiges et des rameaux, et chacune composée d'un calice de quatre folioles, d'une corolle de quatre pétales, de six étamines, dont deux plus courtes, d'un ovaire supérieur surmonté d'un stile à stigmate épais; le fruit est une félicule en cœur alongé, monosperme, à deux valves carinées.

Le pastel fournit un excellent fourrage aux brebis pendant l'hiver, il résiste à ses rigueurs, et il végète pendant les plus fortes gelées, quand il est couvert de neige. M. *Boadheh*, dans le

n.° 2 de la feuille du *Cultivateur*, 7 nivôse de l'an 3, le regarde comme un des fourrages verts les plus utiles à donner aux brebis pendant cette saison; il prétend que le sel nitreux, que le pastel contient, sa saveur piquante et sa qualité d'atténuer et de diviser les humeurs, donnent au pastel le rare avantage de suppléer au sel marin que l'on devrait donner aux brebis pour les maintenir en état de santé, de force et de vigueur.

Comme remède, le pastel est regardé comme résolutif, vulnéraire et astringent.

Ces qualités auraient fait reléguer le pastel dans la classe des plantes médicinales, déjà si nombreuses, s'il n'en possédait une bien plus précieuse, celle de fournir une couleur bleue que les acides et les alcalis ne peuvent altérer.

Tous les habitans des pays où naissait le pastel avaient reconnu cette propriété; les épouses des sauvages, habitans de la Grande-Bretagne, se teignaient le corps avec le suc du *glastum*, et paraissaient noires; les Germains, selon Ovide, teignaient avec le pastel leur chevelure blonde, ainsi que leur visage.

Theophrastus Eresius donne les détails de sa culture et de sa fabrication, tels qu'on les pratique aujourd'hui.

L'art de soumettre le pastel à la fermentation et de teindre les étoffes avec ce qu'on appelle à présent la cuve du pastel, était connu des anciens.

On se plaignait même qu'avec la craie colorée par la matière bleue retirée des fleurées de la cuve, on contrefaisait l'indigo, alors très-rare, et qui était réservé à l'usage des peintres.

Le pastel était cultivé dans toutes les contrées de l'Europe; mais la force et la quantité de son principe colorant différait comme les sols et le climat où il était recueilli. Celui des environs de Toulouse, du Lauraguais, c'est-à-dire, l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, qui répond aux départemens du Tarn, de la Haute-Garonne, et la partie occidentale du département de l'Aude, était regardé comme le meilleur; aussi *Dubartas* l'appelle-t-il l'*herbe lauraguaise*.

Olivier de Serres, avec sa naïveté et son exactitude ordinaires, nous donne des détails précieux sur le cas que l'on faisait, dans le 16.e siècle, du pastel recueilli dans les environs de Toulouse. En effet, de son temps le pastel *seul* était employé pour teindre en diverses couleurs et en bleu, les draps et les étoffes de laine dont s'habillaient les simples bourgeois, comme les fastueux courtisans de François I.er, d'Henri III et des autres souverains, connus par leur luxe et leur munificence.

La bonne qualité du pastel de Lauraguais lui avait procuré la préférence dans tous les marchés de l'Europe, même dans les pays où on le cultivait en grand. L'état de guerre où étaient les contrées avec la France, ne paralysait point ce commerce.

L'Angleterre et la Flandre, qui étaient alors les contrées de l'Europe où l'on fabriquait le plus de draps, étaient obligées de venir chercher notre pastel avec leurs vaisseaux; *pourvu*, disent les termes du sauf-conduit, *qu'ils ne soient aucunement armés d'armes offensives ni défensives, en payant nos droits, traites, impositions foraines et subsides à nous dus.*

Voilà quel était l'état d'humiliation où le besoin de cette précieuse denrée réduisait nos éternels rivaux, en les obligeant de venir, désarmés, au milieu de la guerre la plus vive, chercher une teinture que leur sol ne pouvait leur fournir, et dont leurs manufactures ne pouvaient se passer.

Le Haut Languedoc était au 16.e siècle, à l'égard du reste de l'Europe, ce que S.-Domingue a été avant la révolution. Deux cents mille balles de pastel, partant tous les ans de Bordeaux, attiraient dans le Toulousain le numéraire du reste de l'Europe; les habitans de Toulouse avaient à Bordeaux des vaisseaux armés en leur nom, des facteurs dans les principales villes de l'Europe. Enfin, malgré les guerres étrangères et les premières guerres de religion, le commerce du pastel en coque ou *cocagne*, avait tellement enrichi les habitans du Languedoc, que, pour désigner un pays riche et abondant, on l'appelait *un pays de cocagne.*

Malheureusement dans le commencement du

17.e siècle, l'indigo fut employé dans les teintures en laine, par des teinturiers lyonnais, et peu à peu l'usage de l'indigo prévalut : son emploi plus aisé et plus productif, la beauté de la couleur qu'on obtenait, sa solidité par son alliance avec le pastel, l'épargne du temps, du combustible, peut-être même l'empire de la mode, toutes ces circonstances se réunirent pour faire perdre au pastel le premier rang dans les drogues de teinture.

Le pastel ne servant plus que d'excipient pour dégager et donner de la solidité à la couleur de l'indigo, le pastel du nord put servir à cet emploi comme celui du Lauraguais, et on ne rechercha plus ce dernier.

La facilité de l'emploi de l'indigo fut cause que, n'employant plus le pastel seul, comme du temps d'*Olivier de Serres*, on perdit de vue les procédés des anciens, que l'expérience de plusieurs siècles avait consacrée pour en retirer de belles nuances, et dans ce moment peut-être n'existe-t-il pas un seul teinturier qui sût obtenir du pastel seul, une belle couleur bleue, bien unie.

L'usage du pastel, étant entièrement décrédité, son prix baissa, et avec lui diminuèrent aussi les précautions prises pour la cueillette de ses feuilles, pour graduer les fermentations nécessaires pour développer son principe colorant. L'avilissement du prix entraînant celui de la denrée, les proprié-

taires mêlèrent indifféremment toutes les récoltes, commirent même dans ce mélange des fraudes punissables, et les milliers de balles de pastel qui rendaient tributaires de notre agriculture le reste de l'Europe, sont remplacés par trois mille quintaux de pastel, que l'on recueille encore dans le département du Tarn, et dont la conservation de la culture est due aux soins et au zèle de M. *Philippe Boyer*, d'Alby, faisant ce commerce de père en fils, et avec la plus grande fidélité et exactitude.

Le prix du quintal, poids de table, c'est-à-dire, 80 livres, poids de marc, est de 22 liv.; depuis cinquante ans il a varié depuis 16 liv. jusqu'à 36 liv. Pendant les dix-huit ans qui viennent de s'écouler, il n'a pas été au-dessous de 27 liv.

Mais écartons ce funeste tableau, dit M. *de Puymaurin ;* un jour plus heureux va luire sur ma patrie; la culture du pastel l'enrichira de nouveau ; les propriétaires retireront de cette plante l'indigo qui y est disséminé, et nos fabriques seront délivrées du tribut qu'elles payent à une industrie et à une culture étrangères.

C'est dans l'intention de faciliter les moyens de cultiver avec succès le pastel, que M. *de Puymaurin* a traduit et extrait de différens

auteurs anglais et italiens, des préceptes de culture dont nous avions perdu le souvenir. Il les a réunis aux observations extraites de plusieurs traités français sur l'agriculture; son travail par conséquent ne peut qu'être utile et mériter tous les suffrages.

L.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

Des matières contenues dans ce premier volume.

§. III. Bibliographie (*par M. J. L. F. Dom. Latour*).

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

ERRATA.

Page 21, ligne 12, *au lieu de* ubi calefacto corpori, *lisez*, ubi calefacto corpore.

P. 28, l. 16, *au lieu de* à l'absence, *lisez* : à l'essence.

Idem, l. 21, *au lieu de* constitution, *lisez* : constitutives.

P. 43, l. 16, *au lieu de* tentations, *lisez* : tentatives.

P. 110, l. 5 de la note, *au lieu de* le vent de nord, *lisez* : le vent de nord-est.

P. 220, l. 22 et 23, *au lieu de* angiste, *lisez* : augite.

P. 223, l. 5 et 6, *au lieu de* renfermant les mêmes espèces de débris, *lisez* : renfermant les débris des mêmes espèces.

Idem, l. 11, une virgule après *ici*.

Idem, l. 12, un point après *lieu*.

P. 224, l. 9, *au lieu de* Soudre, *lisez* : Saudre.

Idem, l. 18, *au lieu de* de tritus, *lisez* : détritus.

P. 225, l. 2, *au lieu de* tracent, *lisez* : retracent.

P. 231, l. 23, *au lieu de* aient un, *lisez* : ayent eu un.

P. 232, l. 27, *au lieu de* l'eau ne séjourne, *lisez* : les eaux ne séjournent.

P. 233, l. 2, *au lieu de* qui la, *lizez* : qui les.

Idem, l. 7, au lieu de *Origine et destruction*, lisez : *Origine et Limites*.

BULLETIN

DES

SCIENCES PHYSIQUES,

Médicales et d'Agriculture d'Orléans,
publié au nom de la Société.

Nunquàm aliud natura, aliud sapientia dixit.
Juv., *Sat.* 14, 321.

TOME SECOND.



A ORLÉANS,

DE L'IMPRIMERIE DE HUET-PERDOUX.

1810.

SUITE DE LA LISTE

des Membres correspondans de la Société des Sciences physiques, médicales et d'agriculture d'Orléans.

M. Beauchêne, médecin de S. Exc. M. le comte de Montesquiou, *à Paris*.

M. Bell, professeur de chirurgie, *à Londres*.

M. Bouvier, médecin de S. A. I. M.me Mère.

M. Barillon, chirurgien, *à Epieds*.

M. Brady, propriétaire, *à Rebrechien*.

M. Duval, docteur en médecine, *à Paris*.

M. Formey, professeur de médecine, *à Berlin*.

M. Gendron, doct.r en médecine, *à Vendôme*.

M. Huffland, conseiller d'état, 1.er médecin de S. M. le Roi de Prusse, *à Berlin*.

M. Larieu, docteur en médecine, *à Mer*.

M. Leber, propriétaire, *à Sully*.

M. Lecadre, professeur, etc., *à Nantes*.

M. Lesage, docteur en médecine, *à Évreux*.

M. Leveillé, docteur en médecine, *à Paris*.

M. Moyreau, doct.r en médecine, *aux armées*.

M. Pallois, docteur en médecine, membre du jury médical de la Loire-Infér.re, *à Nantes*.

M. Pandeley, chirurgien, *à Artenai*.

M. Peyret, premier médecin de S. A. I. la princesse Borghèse, inspecteur du Gouverne-

ment près les eaux minérales de Tivoli, et
à Paris.

M. PICAULT, chirurgien, *à Courtenay.*

M. le baron DE SEPTMONVILLE, propriétaire
Evreux.

M. DE TARENGET, doct.[r] en médecine, recte
de l'académie imp.[le] de Douay, etc., *à Doua*

M. ALEXANDRE DE TALLEYRAND, maire
la Ferté, *à la Ferté.*

M. DE TRUCY, doct.[r] en méd., etc., *à Marseil*

M. WILDNOW, chevalier de l'ordre royal
Prusse, professeur de botanique à Berli
à Berlin.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

SÉANCE PUBLIQUE

Du 28 *novembre* 1810.

A CETTE séance, où tous les magistrats et les hommes les plus éclairés de la ville ont assisté, il a été entendu, 1.° le discours d'ouverture de la séance, par M. le baron *Pieyre*, président honoraire; 2.° le résumé des travaux de la Société, par M. *Latour*, secrétaire général; 3.° le discours de réception de M. *Chaudruc de Crazanes*, membre associé résidant; 4.° la réponse de M. le Président à ce discours; 5.° un mémoire sur l'agriculture de Sologne, par M. *de Lokar;* 6.° une observation d'endurcissement du tissu cellulaire, avec guérison, par M. *Payen;* 7.° une analyse des vinaigres d'Orléans, par M. *Fougeron* fils; 8.° un discours sur les charmes et l'utilité de la botanique, par M. *de S.-Hilaire* aîné; 9.° l'éloge d'*Ant.-Fr. Fourcroy*, membre honoraire de la Société,

par M. le secrétaire général. La séance a été terminée par la lecture d'un rapport, envoyé par M. *Pellieux*, sur l'aérolite tombé à Epieds, département du Loiret.

DISCOURS

Prononcé à la séance publique de la Société des Sciences d'Orléans, le 28 *novembre* 1810, *par* M. le Baron Pieyre, *Président honoraire.*

Messieurs, c'est toujours avec un nouvel intérêt que vos concitoyens doivent voir se renouveler vos séances publiques, et l'empressement qui les y conduit, en est le garant; elles sont pour eux l'époque où ils peuvent se convaincre de plus en plus des avantages de votre association, y puiser l'exemple de l'étude et des recherches utiles, et applaudir à des travaux qui ont essentiellement pour objet le progrès de la science et la prospérité de ce département; elles sont pour vous, Messieurs, l'occasion de leur offrir plus directement le tribut de vos efforts, et de jouir du suffrage des hommes les plus éclairés et les plus dévoués au bien public.

Je mets au rang de mes devoirs et de mes plaisirs les plus chers, l'honneur de présider cette

assemblée toutes les fois que les affaires de l'administration pourront me le permettre. Les applaudissemens que vous y recevez, la satisfaction qu'éprouvent à vous entendre tous ceux qui savent apprécier votre zèle et vos talens, pénètrent au fond de mon cœur, et semblent m'aider à acquitter la dette que j'ai contractée envers vous: cet hommage est, en effet, Messieurs, le plus flatteur que vous puissiez recevoir, et vous y avez tous des droits recommandables.

Depuis votre première réunion solennelle, huit mois seulement se sont écoulés, et vous avez su les employer avec avantage. Vos bulletins périodiques, vos séances particulières, l'accroissement des membres de la société et l'extension qu'elle a donnée à ses travaux, en y ajoutant la partie si essentielle de l'agriculture, tout manifeste et le dévouement qui vous anime et la progression de votre marche vers les succès les plus dignes de votre louable émulation.

En continuant d'après de si excellens principes, Messieurs, vous atteindrez bientôt le but que vous vous êtes proposé; vous répandrez autour de vous, et dans toute cette contrée, les connaissances les plus précieuses; vous les mettrez sous la main de tous ceux à qui elles peuvent être plus profitables; vous détruirez, dans les campagnes, les préjugés qui y entravent encore l'adoption de tant de choses utiles; la vaccination, qui fait

une sorte de dépendance de vos travaux, y sera généralisée, ainsi que les méthodes et les cultures les plus avantageuses; l'administration du département trouvera, dans vos recherches, des élémens pour sa statistique, et le Gouvernement lui-même pourra y recueillir des observations intéressantes qui l'éclaireront davantage sur les faits les plus essentiels à connaître. Ce sera alors, Messieurs, que, glorieux du bien que vous aurez produit, vous vous applaudirez hautement d'avoir rouvert à vos concitoyens, après un long intervalle, un champ aussi fécond en heureux résultats.

Pourquoi faut-il qu'à ce tableau brillant de jouissances et d'espoir, viennent se mêler des ombres attristantes et sinistres? le sentiment des pertes que nous avons faites, se lie nécessairement à celui de vos succès : elles semblent nous avertir de la fragilité de tous les desseins que l'homme se plaît à concevoir, et de la nécessité de les raffermir sans cesse par de nouveaux essais. Il n'est plus, ce prélat si éclairé et si éloquent, que nous nous honorions de voir au milieu de nous et de compter parmi nos confrères. Il suffisait que cette réunion eût pour objet l'intérêt public et la propagation des connaissances utiles à l'humanité, pour qu'il y prit le plus vif intérêt. Vous le savez, Messieurs, aucune institution de ce gouvernement protecteur, de tout ce qui peut honorer la grande nation, ne le trouvait jamais

indifférent; tout son zèle, tous ses talens étaient employés sans cesse à seconder, dans son diocèse, les intentions du chef auguste de l'Empire, pour lequel son dévouement portait le caractère de la plus tendre vénération. La vaccine, la Société maternelle, l'instruction dans les campagnes, ont eu, dans ce digne évêque, l'un de leurs plus puissans promoteurs; il trouvait son bonheur et sa joie à proclamer les bienfaits de l'Empereur comme ses triomphes; et certes, le génie, les idées libérales et paternelles ne pouvaient avoir un plus digne admirateur. Vous en avez été cent fois les témoins, Messieurs; ce sentiment profond n'était point en lui un enthousiasme inactif, qui se borne souvent à manifester l'étonnement et le respect pour des conceptions sublimes: chez M. *Rousseau* tout partait de son ame et tout venait y répondre. Sa sensibilité ardente s'emparaît de tout ce qui était beau, de tout ce qui est grand; son esprit supérieur en embrassait tous les résultats, et son cœur reprenait une nouvelle vie en contemplant ces heureuses perspectives. Les larmes brillaient dans ses yeux au récit d'un événement mémorable, comme à celui d'une action touchante et vertueuse; et quoique naturellement très-éloquent, il trouvait alors toutes les ressources de la pensée insuffisantes pour rendre son enthousiasme et les mouvemens délicieux qu'il éprouvait. Oui, Messieurs, parmi tant de titres aux hommages par ses

vertus épiscopales, ses talens éminens, que l'âge n'avait que peu affaiblis, son caractère si aimant et si aimable, je le dis hautement, le premier de tout était cette qualité, si rare à un tel degré, qui l'identifiait avec la destinée publique, et en faisait le meilleur des citoyens. Ah! combien il a joui sous ce rapport, Messieurs, dans un temps où tout est héroïsme et miracle, où l'empire français s'élève avec autant de rapidité que de calme, sous son immortel fondateur, à cette hauteur de gloire à laquelle aucun peuple n'est jamais parvenu, et n'a peut-être jamais cru qu'il fut possible d'atteindre; dans un temps où, parmi tant de prodiges, le soulagement des malheureux, les établissemens les plus utiles aux mœurs publiques, l'éducation de la jeunesse, les applications les plus heureuses des sciences et des arts, sont l'objet assidu des pensées d'un souverain qui ne sépare point de l'éclat de la nation, le bonheur des individus qui la composent. M. l'Evêque d'Orléans est mort au milieu de ces douces jouissances, et il ne désirait vivre que pour voir chaque jour s'accroître encore tant de félicité. J'ai perdu en lui, Messieurs, un ami sûr et sincère; j'ai parlé de lui d'après mon cœur. Vous applaudirez, j'espère, à un épanchement bien légitime, puisque vous partagez tous les justes regrets d'une perte si douloureuse.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

OBSERVATION

D'un Endurcissement du tissu cellulaire, avec guérison, par M. PAYEN.

DEPUIS l'existence de notre société, Messieurs, on vous a signalé plusieurs fois une maladie d'autant plus funeste, qu'elle a compté autant de victimes que de malades ; je veux parler de l'endurcissement du tissu cellulaire, désigné, par quelques auteurs, sous le nom de *skirro-sarque ;* non seulement plusieurs d'entre nous ont eu occasion de l'observer, mais encore nous avons été à même de savoir qu'elle avait porté ses atteintes pernicieuses dans plusieurs communes de l'arrondissement d'Orléans. Sa fréquence, pendant cinq à six mois, doit nécessairement faire reconnaître, comme cause éloignée, un agent dont je n'entreprendrai point de déterminer la nature, mais dont l'influence a été très-étendue. Plusieurs opinions ont été successivement émises sur cette cause ; mais si quelques raisons semblent militer en faveur de l'une ou de l'autre, on ne peut se dissimuler qu'un plus grand nombre encore ne tend à les détruire complétement. Ces écarts

d'imagination seraient d'ailleurs à négliger comme tant d'autres, si ceux qui s'y sont laissé entraîner n'étaient partis de cette base pour établir leur système de thérapeutique ; il suit de là que les nombreux moyens curatifs qui ont été indiqués comme spécifiques dans cette fâcheuse maladie, sont, ou la conséquence nécessaire des théories que se sont formées gratuitement leurs auteurs, ou le résultat d'une expérience, fruit du hasard ou de réflexions convenablement dirigées. C'est à l'expérience seule que nous devons en appeler pour fonder notre choix, et c'est le seul fait qui, dans ce cas, comme dans tant d'autres, peut nous diriger avec sûreté. L'observation que j'ai l'honneur de présenter à la Société est, je pense, d'autant plus digne de son attention, que le malade a été complétement guéri, et que les diverses circonstances de sa maladie m'ont présenté l'occasion d'apprécier à leur juste valeur quelques-uns des moyens conseillés pour la combattre.

L'enfant qui en fait le sujet, fut conçu et porté par une mère comblée de chagrins domestiques ; la grossesse se passa sans orage, et l'accouchement fut des plus prompts et des plus heureux. Je ne remarquai point sur cet enfant les signes de decrépitude qu'on dit avoir assez constamment observés chez ceux qui sont menacés du skirro-sarque ; ses proportions étaient moyennes ; l'allaitement se fit sans difficulté ; enfin, l'enfant n'éprouva

rien d'extraordinaire depuis le 9 décembre, jour de sa naissance, jusqu'au 17 environ du même mois. La garde, à cette époque, me fit part des inquiétudes qu'elle avait conçues, depuis deux jours, sur la nature d'une tumeur qu'elle me dit avoir observé aux deux aînes. Désirant en connaître les caractères, je fis découvrir la partie malade, et je reconnus que le triangle du tissu cellulaire suspubien avait un volume à peu près double de celui qu'il doit avoir dans l'état naturel : la consistance en était notablement augmentée. Je fis appliquer sur cette tumenr, des topiques émolliens, renouvelés trois ou quatre fois par jour. Le 19 et le 20, le mal s'étend aux bourses et à la verge, dont le prépuce se contourne irrégulièrement; le 22 et le 23, la tumeur se prolonge vers l'ombilic, et gagne l'extrémité supérieure de la cuisse gauche; l'habitude du corps devient plus pâte, les excrétions alvines ressemblent à un jaune d'œuf à demi cuit, dans lequel on aurait mêlé quelques fragmens de grains de riz à demi crevé; cris de l'enfant peu développés, efforts continuels de la respiration, comme pour aller à la garde-robe; j'ordonnai alors les bains émolliens, aussi chauds que possible, et l'usage intérieur d'un mélange des sirops de kinkina et anti-scorbutique, à la dose de trois à quatre petites cuillerées par jour. Le 27, le gonflement squirreux s'empare du pied même, dont la plante et

le dos s'arrondissent et présentent une couleur légèrement érysipélateuse ; l'extrémité inferieure droite et le nombril sont malades ; les cris deviennent très-pénibles, la succion ne peut s'effectuer, les traits se tirent davantage, les fragmens crétacés augmentent en volume et en nombre dans les matières ; les urines sont supprimées depuis 18 à 20 heures. Je me décide alors à l'emploi des vésicatoires ; j'en applique un très-large sur le pubis, et un autre de même grandeur fut mis à la jambe gauche. Le 28, excrétion abondante d'urine, diminution d'un tiers du gonflement des parties malades, pansement des vésicatoires avec la poirée et le beurre ; l'allaitement devient plus facile. Le 29 et le 30, amélioration sensible de l'état de l'enfant. Le 1.er et le 2 janvier, le gonflement se prolonge à l'extrémité inférieure droite, mais avec moins de vitesse et d'intensité que de l'autre côté ; frictions sur le ventre et les deux extrémités inférieures, avec la teinture de cantharides ; le progrès du mal s'arrête dans ces parties, mais il se propage au dos et aux extrémités supérieures ; les deux joues se gonflent et se durcissent sensiblement ; l'enfant retombe dans un état de stupeur, mais moins que le 27. Large vésicatoire entre les deux épaules ; même succès que lors de l'application des précédens : les fonctions se rétablissent graduellement, usage continu des sirops de kina

et antiscorbutique, lotions fréquentes, sur toutes les parties affectées, avec de bonne eau-de-vie chaude; les matières restent cependant les mêmes jusqu'à la fin de janvier, et reprennent alors peu à peu leur caractère habituel.

Voilà en substance l'histoire de la maladie et du traitement. Je passe aux réflexions qu'elle m'a suggérées : d'abord le froid a-t-il eu quelque part au développement de la maladie?

Je crois devoir observer à la Société que l'enfant qui fait le sujet de cette observation, n'a cessé d'habiter un appartemens très-frais; que tous les soins que peut suggérer la tendresse maternelle, lui ont été prodigués, et que, moins qu'une foule d'autres, il n'a pu supporter aucune intempérie.

En supposant qu'il ait souffert du froid, il sera toujours très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer comment les parties qui ont dû en être atteintes les dernières, ont été le foyer du mal; circonstance que j'ai d'ailleurs eu occasion d'observer dans un autre cas. Je ne dois point perdre ici l'occasion de rendre hommage au bon esprit qui dirigea la commission dans ce cas, en adoptant qu'on ne se servirait que d'expressions de doute sur le froid, considéré comme cause éloignée de la maladie en question.

Que dire donc de la cause du skirro-sarque, dont je viens de donner l'histoire? les malheurs

de la mère ont-ils pu influer sur l'enfant, de manière à produire les phénomènes de cette maladie? si la mère peut transmettre à son enfant ses traits, ses qualités, ses passions, pourquoi un chagrin cuisant ne lui transmettrait-il pas un état de débilité propre à développer des symptômes qui, comme on l'a vu, n'ont cédé qu'à l'usage des toniques et des excitans, tandis qu'ils semblent avoir été exaspérés par les remèdes contraires.

Au reste, je pense qu'il est absolument impossible, dans l'état actuel des connaissances acquises sur cette maladie, de déterminer la cause éloignée qui la produit, et qu'il est d'autant plus raisonnable de ne point se perdre à ce sujet dans le vague des hypothèses, que l'expérience a démontré des moyens plus efficaces d'en triompher.

Vous avez dû remarquer comme moi, Messieurs, que, malgré la puissante influence des remèdes, la maladie n'en a pas moins parcouru son cercle habituel, quoiqu'avec bien moins d'intensité; cela tiendrait-il à la nature même de la maladie? procéderait-elle à la manière de certains érysipèles qui, une fois développés, parcourent le trajet ordinaire, quelqu'obstacle qu'on y oppose? ou bien les moyens curatifs ont-ils été employés avec assez d'activité pour modérer la violence du mal, et le conduire à une heureuse terminaison, mais d'une manière trop peu éner-

gique

gique pour la détruire subitement? attendons que l'expérience ait encore prononcé sur ce point. Une circonstance du traitement pourrait peut-être servir avantageusement à la solution de ce problême. Vous avez vu, Messieurs, que je n'ai employé les vésicatoires qu'à l'époque où la maladie avait pris un caractère extrêmement alarmant. D'après ce principe, qu'aux grands maux il faut de grands remèdes, je ne ménageai point la grandeur des emplâtres, puisque je les appliquai doubles à peu près de l'étendue qu'on leur donne habituellement chez un sujet adulte; ce ne fut point sans inquiétude que je pris ce parti; mais quelle fut ma surprise d'apprendre que les urines avaient coulé abondamment 7 ou 8 heures après leur application, et qu'encore bien qu'ils soient restés l'espace de 20 heures sur le jeune sujet, cette sécrétion n'avait fait que se soutenir avec la régularité qu'elle présente dans l'état de santé. On pourrait donc, sans courir de grands risques, multiplier ces moyens; peut-être parviendrait-on alors à arrêter brusquement la maladie.

Cette observation, quoiqu'isolée, m'a paru présenter des résultats assez prononcés et assez satisfaisans pour être mise au jour. Heureux si elle peut servir utilement l'humanité dans la classe intéressante des individus sur qui pèse la maladie dont elle expose l'histoire.

B

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur l'analyse des Vinaigres, par M. A. Fougeron fils.

Un décret impérial défend aux fabricans de vinaigres d'ajouter des acides minéraux, et spécialement de l'acide sulfurique, à leurs vinaigres; et d'y introduire des mêches soufrées; à ce décret, est jointe une instruction donnée par la faculté de médecine de Paris, et qui indique les moyens de reconnaître la présence de l'acide sulfurique. Ces deux actes devaient intéresser vivement le commerce d'Orléans, puisqu'on fabrique dans cette ville une très-grande quantité de vinaigre. Aussitôt que les vinaigriers en eurent connaissance, ils cessèrent de soufrer les tonneaux dans lesquels ils faisaient leurs expéditions.

Mais quel fut leur étonnement lorsque plusieurs d'entr'eux virent, dans différens départemens, leurs vinaigres déclarés contenir de l'acide sulfurique, et, aux termes du décret, infectés d'essence de térébenthine, pour ne plus être employés aux usages domestiques.

Comme cette déclaration était basée sur l'instruction, et que, d'un autre côté, les vinaigriers étaient certains de la pureté de leurs produits, je fis quelques expériences, et je ne tardai pas à voir que le procédé indiqué dans l'instruction, était insuffisant.

Ce procédé consiste à ajouter une vingtaine de gouttes d'une solution aqueuse de muriate de barite, à quatre onces de vinaigre filtré, et si on obtient un précipité, le vinaigre est réputé contenir de l'acide sulfurique, et il doit être infecté.

Un tel moyen peut faire présumer la présence de l'acide sulfurique, mais il est bien loin d'en donner la preuve. En effet, un sel de barite ne forme pas un précipité avec l'acide sulfurique seulement, il précipite encore avec tous les sulfates, avec les acides qui, en s'unissant à la barite, donnent naissance à un sel insoluble. Or, il existe dans le vin et dans le vinaigre, des sulfates de chaux et de potasse, des acides tartariques, oxaliques, soit libres, soit combinés à la chaux et à la potasse, et ces deux acides forment des sels presqu'insolubles avec la barite. Il faut donc nécessairement que les vinaigres précipitent par un sel baritique; aussi tous ceux que j'ai essayés ont-ils précipité; aussi tous les vins qui servent à la fabrication du vinaigre et qui sont fournis par le commerce, offrent-ils le même caractère; un

vin blanc de propriétaire, qui n'avait pas été méché, a donné un résultat analogue.

Pour prononcer avec certitude sur la quantité d'acide sulfurique, il faut connaître celle du sulfate de barite, qui se forme par l'addition d'un sel de barite, et voici le moyen dont je me suis servi pour l'avoir pur :

Quatre litres de vinaigre filtré, traités par le nitrate de barite, m'ont donné un précipité jaunâtre, du poids de gr. 0,56 (11 grains); je l'ai mis en contact avec de l'acide nitrique pur, et après avoir été lavé, séché et chauffé légèrement dans un creuset d'argent, il n'a plus pesé que 0,2 (4 grains) (1); c'est ce dernier résultat qu'on doit regarder comme sulfate de barite; c'était bien un sulfate, puisqu'échauffé avec du charbon, il a dégagé du gaz hydrogène sulfuré par l'acide muriatique; et c'était bien un sulfate de barite, puisqu'il était insoluble dans l'acide nitrique.

Ce sulfate de barite contient, sur 100 parties, 33 d'acide sulfurique, et en appliquant ces proportions à la quantité de liquide contenue dans une pièce, jauge d'Orléans, on aura gr. 3,89 (1 gros 2 grains) de cet acide.

Voilà donc le poids exact de l'acide sulfurique contenu dans une pièce de vinaigre, mais il n'y a

(1) J'ai tenu compte de la très-petite quantité de sulfate de barite que l'acide nitrique enlève toujours.

pas été ajouté, il n'y est pas même à l'état libre, puisqu'il provient des sels qui existent dans tous les vins, sels qui n'étant pas détruits par la fermentation acéteuse, doivent se retrouver dans le vinaigre.

D'ailleurs, l'addition d'une aussi petite quantité d'acide, n'offrirait aucun avantage aux fabricans, puisque la force du vinaigre n'en serait pas augmentée, et qu'alors sa présence est démontrée d'une manière évidente. Le précipité que donne, par le muriate de barite, un vinaigre falsifié ainsi, diffère totalement de celui qu'on obtient dans les vinaigres ordinaires; il est blanc, lourd, abondant, et se réunit au fond du vase avec rapidité, tandis que, dans l'autre cas, il est jaunâtre, léger, floconeux; il reste suspendu long-temps dans la liqueur, sous la forme d'un nuage, et sa réunion n'est totale qu'au bout de 24 heures.

On peut attribuer encore une portion de l'acide rencontré dans les vinaigres, au soufrage des vins, opération sans laquelle il serait impossible de les transporter. L'expérience a démontré que cette méthode était indispensable; or, si elle fournit quelques traces d'acide sulfurique, il n'est pas étonnant qu'on les retrouve dans les vinaigres; mais cet acide est alors en si petite quantité, qu'il ne peut être dangereux, si toutefois il restait libre au milieu de tant de matières susceptibles de l'absorber, ce qui est bien loin d'être prouvé.

Je crois avoir démontré qu'un vinaigre peut être pur, naturel, propre aux usages domestiques, quoiqu'il précipite par le muriate de barite; que l'instruction donnée par la Faculté de médecine est incomplète, puisqu'elle considère comme sulfate de barite, tout le précipité obtenu dans le vinaigre, et qu'elle n'indique pas les moyens de séparer les différens corps qui le composent.

RAPPORT

Lu à la Séance publique du 28 novembre dernier, sur la pierre tombée du ciel entre les bourgs d'Epieds et de Charsonville, département du Loiret.

On a long-temps révoqué en doute l'existence et la chute des pierres formées dans l'atmosphère; ce n'est que depuis très-peu de temps que ce phénomène, mis jusqu'alors au rang des fables, a acquis quelques degrés de probabilité. Cependant, je l'avoue sincèrement, sans l'événement extraordinaire qui vient d'avoir lieu, je serais encore au nombre des incrédules.

Le vendredi 23 novembre courant, à une heure et demie après midi, le temps étant très-calme et serein, le vent au sud, le thermomètre de Réaumur à 12 degrés, et le baromètre à 27 pouces 6 lignes, on a entendu dans la ville, et sur-tout

à la campagne, une explosion qui a duré quelques minutes, et dans laquelle on a distingué trois fortes détonations, qui se sont succédées et qui semblaient être l'effet d'une mine considérable ou plutôt l'explosion d'un magasin à poudre. Les gens de la campagne ont été d'autant plus effrayés, qu'indépendamment du bruit qui s'y était fait entendre plus distinctement, ils ont vu dans l'atmosphère un globe de feu qui, se dirigeant du nord au sud, avait formé, au moment de l'explosion, une traînée de feu considérable dans toute sa direction.

Cet événement extraordinaire et dont on ignorait la cause, avait jeté l'alarme parmi tous les citoyens. A huit heures du soir, le bruit se répand tout-à-coup qu'il avait été occasionné par l'explosion subite du parc d'artillerie de la garde impériale en garnison à Blois, et la nuit se passa dans des inquiétudes affreuses sur le sort des habitans de cette ville. Cette fâcheuse nouvelle s'était tellement accréditée le lendemain matin, qu'on en expliquait les circonstances et qu'on désignait le nombre des victimes de ce malheureux accident; mais elle fut bientôt démentie par le rapport que vient de me faire, à dix heures, le nommé *Jean-Charles Hénault*, fermier de la métairie de *Mortelle*, distante de quatre lieues de notre ville, et située entre les bourgs d'Epieds et de Charsonville.

Voici le rapport que ce particulier m'a fait

« Hier, à une heure et quart après midi, sorti de la ferme avec le garçon charretier, avons vu en l'air un globe de feu considé venant du nord, et qui, après avoir fait un trajet, est venu crever au-dessus de notre lançant de tous côtés feux et flammes. Nous entendu aussitôt trois coups qui se sont succ à quelque distance les uns des autres, et ont paru semblables à trois forts coups de can à ce bruit a succédé un sifflement extraordi produit par une pierre accompagnée d'une f très-épaisse, qui a été lancée à très-peu de tance de nous, et a fait jaillir la terre où ell tombée, à la hauteur de plus de cinq p Revenus de notre frayeur, nous avons l'endroit même où elle était tombée ; n craignant qu'elle ne se relevât, nous avons att quelque temps, d'autant plus que nous a besoin d'outils pour la retirer de la terre où s'était enfouie à la profondeur de deux ou environ ; elle était encore chaude et p vingt livres. Tous les habitans du voisinage accourus au bruit, et chacun a voulu en avo morceau. »

Cette pierre, dont le s.r *Hénault* m'a ap un fragment très-peu considérable, avait, d'être brisée, la forme d'un carré long de 6 po de longueur sur 5 pouces d'épaisseur ; elle

celle sous le briquet et produit un son mat lorsqu'elle est frappée avec un instrument de fer.

Voici actuellement ce que j'ai observé moi-même, d'après l'examen des fragmens que j'ai entre les mains.

Cette pierre est recouverte d'une croûte presque noire et enfumée ; elle est d'un gris cendré dans son intérieur, et parsemée de points brillans qu'on prendrait d'abord pour du *mica*, mais, vue au microscope, on reconnaît bientôt que ces points sont autant de globules métalliques de la nature du fer, puisque la pierre est en entier attirable à l'aimant. Son poids est assez considérable pour son volume, et elle ne présente à l'intérieur ni vide, ni boursoufflure. Lorsqu'elle est frottée contre un corps dur, elle se polit et acquiert dans cet endroit le brillant métallique, et elle ne m'a pas paru, lors du frottement, répandre aucune odeur de soufre, ce qui prouve qu'il a été détruit entièrement par l'action du feu ; mais comment se fait-il que le fer lui-même, par cette action, n'ait pas passé à l'état de *scories* ?

Je laisse aux savans à expliquer ce phénomène ; je dois seulement ajouter que ce météore a paru par un temps calme et très-serein, mais que ce beau temps avait été précédé par plusieurs jours d'ouragans, qui ont causé des dégâts affreux, ainsi que des orages, pendant lesquels la foudre

est tombée en différens endroits, ce qui prouve que le météore igné que je viens de décrire, a un rapport intime avec la matière électrique répandue dans l'atmosphère, et que l'un et l'autre sont les effets d'une seule et même cause; ce qui le prouve encore, c'est que l'on a remarqué que dans les nuits qui ont précédé la détonation qui s'est faite vendredi, une aurore boréale faisait paraître au nord l'horizon tout en feu, ce qui n'a plus lieu, dit-on, depuis la chute de cette pierre météorique, qui n'est peut-être pas la seule qui ait été jetée sur la terre, puisque ce phénomène, ayant été vu en même temps à de grandes distances et dans la même région du ciel; l'explosion a dû se faire à une hauteur considérable.

Baugenci, le 24 *novembre* 1810.

Signé J.-N. Pellieux aîné, M.

P. S. Le lendemain il a été trouvé deux autres pierres à un demi-quart de lieue de la première, et toutes les deux à égale distance l'une de l'autre; la seconde est tombée à Villerai, et la troisième au Moulin-Brûlé, paroisse de Charsonville. La nature de ces trois pierres est absolument semblable à celles tombées à l'Aigle le 26 avril (an 11).

P.

RÉPONSE

Aux reproches que les gens du monde font à l'étude de la botanique, par M. Auguste DE SAINT-HILAIRE.

S'IL est peu de sciences qui ayent excité le même enthousiasme que la botanique, il en est peu, il faut l'avouer, auxquelles on ait fait des reproches aussi graves. Pendant long-temps les médecins furent les seuls qui la cultivèrent; ils la regardaient comme une des connaissances les plus essentielles à leur art, et ils allèrent même jusqu'à l'élever au-dessus de l'anatomie (1). Ce n'était point alors cette science aimable qui fait aujourd'hui nos délices; surchargée d'une érudition parasite, hérissée d'une nomenclature aussi confuse que barbare, elle se traînait dans la poussière des écoles, et le public la respectait comme une science d'initiés. Des hommes à jamais célèbres vinrent enfin la tirer du chaos où elle était plongée; guidés par la nature, ils portèrent dans

(1) Anatomicem enim plerique tam parvi faciunt ut veluti crudelem et fœdam damnent. Pulsuum doctrinam multi veterum neglexerunt...... Nullorum autem extat memoria qui non stirpium herbarumque notitiam plurimi fecerint.

(*Dodonæi Pemptades*, pag. 1.)

toutes ses parties la lumière de leur génie puissant; ils en facilitèrent l'étude par des méthodes savamment combinées, et l'on commença à la cultiver pour elle-même. Mais, il faut en convenir, peut-être est-elle plus redevable à la mode qu'à ses charmes, de l'enthousiasme presque général qu'elle a paru un moment exciter parmi nous. *Rousseau* avait eu l'adresse d'attirer tous les regards et de faire naître une admiration portée jusqu'au délire; *Rousseau* voulut étudier la botanique, et aussitôt elle eut de nombreux prosélytes. C'est ainsi, le dirai-je, que plusieurs mères allaitèrent leurs enfans, non pour remplir un devoir sacré imposé par la nature, mais parce que *Rousseau* avait élevé sa voix éloquente pour le prescrire. Empressés de payer à la mode le tribut qu'elle réclamait, beaucoup de gens voulurent paraître s'occuper de la botanique; mais comme ce n'était point elle qu'ils aimaient, ils se contentèrent d'aller entendre avec distraction les leçons d'un professeur, et de graver péniblement dans leur mémoire quelques termes scientifiques. Telle femme répétait avec orgueil le nom pompeux d'une plante exotique, et n'aurait pu distinguer les légumes de son jardin ailleurs que sur sa table. Tout ce qui tient à l'engouement devient bientôt l'objet du ridicule; mais on eut l'injustice de rejeter sur la botanique les torts de la mode et de la vanité, et de confondre avec cette science les

abus dont ses vrais amateurs étaient sans doute les premiers à gémir.

La méthode ingénieuse et facile du célèbre *Lamark*, à force de rendre la science vulgaire, a peut-être contribué à la faire dédaigner. Sans avoir un goût bien décidé pour la botanique, on trouva piquant d'arriver sans peine et comme par magie, au nom des plantes que l'on rencontrait dans ses promenades. Les descriptions que *Lamark* a jointes à son ouvrage, et qui pouvaient contribuer si utilement à faire connaître les plantes, furent presque toujours considérées seulement comme un moyen d'en vérifier le nom. On paraissait instruit sans avoir étudié; la paresse était ménagée et l'amour propre satisfait. Il aurait suffi cependant de jeter un coup d'œil sur l'excellent discours qui précède la Flore Française, pour sentir combien on était loin du but que l'on doit se proposer, en étudiant la botanique. Mais tant de gens la bornaient réellement à la nomenclature, qu'il ne faut pas s'étonner si la légèreté et l'ignorance ont répété si souvent avec un orgueilleux mépris, que la botanique n'était qu'une science de mots, capable peut-être d'exercer la mémoire, mais indigne d'occuper un moment des esprits philosophiques.

Le nom seul du Suédois immortel dont le rapide coup d'œil embrassa l'univers, qui classa tous les êtres, et qui, après avoir approfondi

toutes les parties de l'histoire naturelle, donna la préférence à la botanique ; le nom, dis-je, de *Linné* suffirait pour la justifier de ces injustes reproches. Croira-t-on que les *Tournefort*, les *Jussieu*, les *Hedwig*, eussent voulu consumer leur génie sur une science de mots, et qu'ils eussent sacrifié leur entière existence à une nomenclature stérile? Croira-t-on que les *Commerson*, les *Dombey*, les *Desfontaines*, eussent abandonné leur patrie, renoncé à ce qu'ils avaient de plus cher, qu'ils eussent pénétré dans les contrées les plus sauvages et bravé tous les dangers, pour obtenir la jouissance puérile d'ajouter quelques nouveaux noms à des listes arides ?

Comme à toutes les sciences, il faut à la botanique des termes particuliers qui représentent les objets dont elle s'occupe. Il lui faut des mots pour exprimer les différentes parties des végétaux et les modifications dont elles sont susceptibles ; il lui en faut sur-tout pour désigner toutes les espèces de plantes dont la nature prodigue a enrichi les diverses parties de notre globe. Mais parce que le géographe est obligé de retenir le nom des villes et des fleuves, dira-t-on que la géographie n'est qu'une science de mots? celui qui cultive l'histoire essuira-t-il des reproches sur ses utiles travaux, parce qu'il grave dans sa mémoire la suite des souverains et des personnages illustres qui ont joué un rôle sur la scène

du monde? et quand même il se trouverait des hommes assez dépourvus de jugement et d'imagination pour ne chercher dans l'étude de l'histoire que des dates et des noms, serait-on pour cela en droit d'accuser cette belle science de sécheresse et d'inutilité?

Il ne faut qu'un langage borné à ceux qui ont peu d'idées à représenter, et si le vocabulaire de la botanique est d'une immense étendue, c'est qu'elle embrasse une multitude innombrable d'êtres différens. Les botanistes leur ont donné des noms pour s'entendre réciproquement et se communiquer leurs découvertes et leurs observations; la nomenclature doit donc être regardée comme une partie de la science, mais comme une partie accessoire, et tous les jours on verra le plus habile professeur rester incertain sur le nom d'une plante dont il pourrait sans peine indiquer la place dans la série des êtres, tandis qu'un jeune élève, dont la mémoire sera plus fraiche, la nommera sans hésiter, quoiqu'il n'en connaisse que la physionomie.

La botanique en elle-même est tellement indépendante des noms qu'un homme entièrement isolé et dépourvu du secours des livres, pourrait, par ses observations, devenir un profond botaniste, et ignorer jusqu'aux noms des parties les plus apparentes des végétaux. Aurait-il besoin de noms pour étudier la contexture des plantes et pour en observer les différens vaisseaux? aurait-il

besoin de noms pour contempler les phénomènes de la végétation, depuis l'instant où il faut chercher l'embrion sous l'enveloppe protectrice de la semence, jusqu'à l'époque ou, pleine de vigueur, la plante étale ses rameaux et déploye ses brillantes corolles? Avec quelle rapidité se succèdent les prodiges! On voit d'abord la jeune plante se gonfler et rompre l'enveloppe (1) dont la nature prévoyante avait pris soin de l'entourer. D'un côté elle s'enfonce dans la terre qui doit bientôt l'alimenter, tandis que son autre extrémité s'élève timidement au-dessus du sol. Trop faible encore pour puiser sa nourriture hors d'elle-même, elle tire de ses feuilles séminales la substance délicate qui va hâter son développement. Bientôt épuisés, les cotylédons se flétrissent; mais la plante trouve une nourriture plus solide dans l'air qui l'environne et la terre qui lui prête son appui. A la naissance de la tige, les feuilles sont rapprochées et presqu'entières; celles qui paraissent ensuite s'écartent et tendent à se diviser; le bourgeon naît sous leur aisselle tutélaire; les rameaux se développent, s'étendent et donnent à la plante les formes les plus gracieuses et les plus pittoresques. Mais enfin ses canaux commencent à s'obstruer; la tige devient plus grêle; les feuilles

---

(1) La semence n'a jamais qu'un seul tégument. (Voy. *l'analyse du fruit, par* Richard.)

se rétrécissent et les sucs élaborés donnent naissance aux fleurs, abrégé de la plante et gage de sa reproduction. Cachés sous la corolle, les organes de la fructification acquièrent peu à peu la vigueur qui leur est nécessaire; mais dès qu'ils peuvent remplir les fonctions que la nature leur a confiées, la corolle se déploie, et c'est alors qu'elle exhale les parfums les plus délicieux; c'est alors qu'elle nous enchante par l'élégance de ses contours et par la richesse de ses vives couleurs. Mais, hélas! le dirai-je? cette magnificence, image trop sensible du luxe dans la société, n'est qu'un symptôme de dépérissement et un signe d'inutilité. Cependant le pistil ouvre son sein, l'anthère laisse échapper la poussière qu'elle renferme, et les *ovules* sont fécondés. La corolle tombe sans être flétrie, le fruit parvient à sa maturité, la tige et les feuilles se dessèchent; la plante n'est plus, mais ses graines, répandues sur la terre, font espérer des plantes nouvelles, qui bientôt subiront les mêmes métamorphoses, ou, pour mieux dire, c'est toujours la même plante qui se resserre et se dilate, qui se simplifie et se divise tour à tour.

Tant de merveilles sont bien dignes de toute notre admiration, et cependant il en est d'autres encore qui réclament les méditations du botaniste. En multipliant les êtres comme les grains de sable de la mer, la main du créateur ne les a

point semés sans ordre et sans plan sur la surface du globe. Plus de vingt mille plantes ont été décrites, et l'on conjecture, par d'ingénieux rapprochemens, qu'il en existe cinq fois davantage. Considéré isolément, chacun de ces végétaux présente un ensemble parfait, mais il n'est lui-même qu'une faible portion d'un autre ensemble presque incommensurable, où tout est lié par des rapports intimes et nuancé avec un art merveilleux. Le règne végétal est une immense chaîne qui, commençant par la plante la plus simple, serait terminée par l'espèce le plus richement organisée, ou, pour mieux dire, c'est un vaste réseau dont les fils s'entrelacent et dont les parties les plus éloignées ont encore quelque point de contact. Cependant la nature, non moins ennemie de l'uniformité que du désordre, n'a point partagé symétriquement les familles des plantes entre les diverses parties de notre globe. L'obscur lichen végète sur le chêne, l'humble mousse croît à côté du lis, et telle plante de nos climats, pour ainsi dire, étrangère au milieu de celles qui l'environnent, ne trouverait sa congénère que sur les rivages de l'Afrique (1). Ainsi, lorsque deux frères qui s'aiment tendrement, sont éloignés l'un de l'autre, ils restent toujours unis, malgré leur séparation, par les liens de la plus douce

(1) Par exemple, le *limosella aquatica*, L.

sympathie. Jamais l'observateur ne s'est proposé une tâche plus belle, que de chercher à pénétrer les mystères de cette harmonie admirable cachée sous le voile des contrastes. Honneur au génie immortel qui, surprenant les secrets de la nature, nous les a révélés, et qui, à force de travaux, a élevé, sur des fondemens inébranlables, l'édifice des ordres naturels dont il n'avait existé jusqu'à lui que des matériaux mal ordonnés. Cependant il est encore dans cet édifice superbe, des parties qui demandent à être agrandies ou distribuées de nouveau; son habile architecte l'embellit tous les jours, et aussi modeste que savant, lui-même a invité les autres botanistes à contribuer à la perfection de son magnifique ouvrage (1). Mais, pour bien saisir les rapports que les plantes ont entr'elles, et trouver la place destinée à chacune dans cette longue série que toutes contribuent à former, il faut les connaître parfaitement; il faut interroger sans cesse et la fleur et le fruit, disséquer la semence, épier l'embrion au moment décisif de la germination; il faut observer avec soin quels sont les caractères les plus constans;

(1) Scientia naturalibus legibus obsequens, lento primùm sed firmò nec unquàm retrogrado incedet gressu, junctisque dein botanicorum viribus citiùs invalescet.

(*Jussieu, gen. pl.*, p., t. xij.)

mesurer leur importance sur celle des organes qui les fournissent, calculer leur valeur relative, et enfin tirer de ces diverses opérations les résultats comparatifs qui doivent amener ces rapprochemens heureux, avoués par la nature.... J'ose à présent le demander : de tels travaux sont-ils indignes d'un esprit philosophique, et la botanique n'est-elle qu'une science de mots ?

Cependant on lui fait encore un autre reproche, auquel je dois tâcher de répondre, le reproche si grave d'être sans utilité. Ce qui précède, me semble prouver assez qu'elle participe à l'utilité générale que présentent toutes les autres sciences, et qu'elle peut, comme elles, étendre nos idées et exercer noblement nos facultés intellectuelles. Cependant elle n'est point bornée à une contemplation utile en elle-même, mais stérile pour les besoins de la vie. Pourquoi faut-il qu'elle fût ignorée, lorsque les *Théophraste*, les *Dioscoride*, les *Pline*, transmettaient à la postérité les découvertes des anciens sur les usages et les propriétés des végétaux ! Si ces écrivains, se fiant moins à une tradition éphémère, eussent étudié les caractères des plantes et qu'ils les eussent décrites, nous pourrions aujourd'hui profiter de leurs travaux ; mais, malgré le zèle infatigable des nombreux commentateurs, à peine ose-t-on prononcer avec assurance sur les plantes dont le nom se rencontre le plus souvent dans les ouvrages des anciens.

Grâce aux connaissances actuelles, nous n'avons plus à craindre que nos découvertes sur les végétaux soient perdues pour nos arrières-neveux : pourvu que l'on consulte les écrits des botanistes, on sera toujour sûr de reconnaître une plante désignée sous le nom qu'ils auront consacré. En imprimant ainsi à d'heureuses découvertes le sceau de l'immortalité, la botanique ne les regarde point avec indifférence. Tout ce qui concerne les plantes fait partie de son domaine ; elle ne se contente pas de nous faire connaître l'histoire des végétaux, leur organisation et les rapports qui les unissent ; elle s'occupe également des rapports qu'ils ont avec les animaux, et principalement avec l'homme. C'est dire assez, je crois, qu'elle peut prêter un utile secours aux arts en général et à plusieurs sciences, telles que l'agriculture et la médecine, qui tirent plus ou moins de ressources du règne végétal.

L'homme qui se consacre à l'art honorable de guérir, n'a pas besoin sans doute d'approfondir l'étude de la botanique ; peut-être même pourrait-il se borner à distinguer quelques plantes usuelles à leur physionomie. Mais des connaissances bien plus étendues seront indispensables pour trouver dans le règne végétal des moyens nouveaux de soulager les souffrances de l'humanité, et s'il est possible de substituer dans la matière médicale, les plantes indigènes aux

végétaux exotiques, de qui doit-on attendre cette heureuse réforme, si ce n'est d'un médecin également versé dans l'étude de la botanique et dans les sciences les plus nécessaires à sa profession. Ne faudra-t-il pas, en effet, qu'il connaisse parfaitement toutes les plantes de nos climats, qu'il sache les comparer à celles des autres parties du globe, et qu'il saisisse leurs rapports avec sagacité? Il est même des circonstances où le botaniste le plus étranger à la médecine peut avoir le bonheur de contribuer à la guérison de ses semblables; il sait que les végétaux organisés de la même manière, présentent en général les mêmes propriétés (1): ainsi, que l'on prescrive une *labiée* trop difficile à rencontrer, il en indiquera une autre dont les effets seront également salutaires; veut-on un anti-scorbutique, il peut choisir parmi les *crucifères*; demande-t-on quelqu'amère, il présentera une *gentiane*; et se-

(1) Plantæ quæ genere conveniunt, etiam virtute conveniunt. (*Lin.*, *phil. bot.*, n.° 337.)

Non tantùm integram caracterum et affinitatum cognitionem tradit methodus naturalis, sed et plantarum simul virtutes indicat magno rei medicæ et alimentariæ artiumque emolumento.... Maxima inter caracteres et virtutes subsistit affinitas, tanta quidem ut alii aliarum sint quasi prænuntii et ex cognitis vegetantium quorumdàm virtutibus ignotæ confinium virtutes propemodum certo concludantur. (*Jus.*, *gen. pl.*, p. lvij, lviij, lix.)

défiant de ces familles de plantes qui renferment des poisons dangereux, il arrêtera la main de l'imprudent qui porterait à sa bouche un *euphorbe*, un *solanum* ou une *renonculacée*; il n'aura pas la témérité d'ordonner des remèdes, mais, en recueillant les végétaux qu'on emploie avec succès, il ajoutera à ses promenades un charme de plus, et, sous la direction d'un homme de l'art, il distribuera ensuite à la douleur indigente des trésors acquis à peu de frais.

Les services que la botanique est capable de rendre à l'agriculture, ne sont pas moins importans. Il suffit de réfléchir un moment sur l'objet de la physiologie végétale, cette belle partie de la science qui s'occupe de la contexture des plantes, des phénomènes de la nutrition, de la circulation de la sève, pour sentir qu'elle peut répandre les lumières les plus utiles sur la théorie des engrais, réformer une aveugle routine, et inspirer une foule d'idées nouvelles sur la culture des arbres, les procédés de la greffe et les pratiques du jardinage. Les travaux journaliers de M. *Thouin*, de M. *du Petit-Thouars* et de tant d'autres agriculteurs botanistes, me dispensent à cet égard de toute espèce de preuves.

Les rapports que le botaniste étudie sans cesse dans les végétaux, peuvent aussi lui procurer les moyens d'être utile à l'agriculture. Qu'un sol aride refuse de produire ces précieux fourrages

qui croissent avec tant de vigueur dans les terres fertiles, il cherchera dans la nombreuse famille des *graminées*, et sur-tout dans celle des *légumineuses*, une de ces espèces qui se contentent des sucs peu abondans et peu substantiels d'un terrain sablonneux (1). Sans cesse au milieu des végétaux, il observe ce qui convient à chacun d'eux, où ils se plaisent le plus, quand ils sont abandonnés à eux-mêmes, quelle est l'exposition qu'ils recherchent, la température qu'ils aiment; et il peut ensuite instruire le cultivateur à suivre les traces de la nature. Si après avoir étudié long-temps les plantes de son pays, il parcourt des contrées lointaines, l'analogie le conduira à découvrir les végétaux utiles qui réussiront le mieux dans sa patrie, et en même temps lui inspirera d'heureuses idées sur les moyens de les cultiver et de les acclimater. Ainsi, en pénétrant dans les forêts antiques de l'Amérique septentrionale, les deux *Michaux* ne songaient qu'à la France, et s'exposaient à tous les périls pour lui procurer des richesses nouvelles. Les rivages de nos fleuves, les avenues de nos châteaux, les bosquets de nos jardins, et jusqu'à nos forêts, attestent de tous côtés les travaux d'infatigables

(1) Ce sont des rapports de ce genre qui m'ont engagé à conseiller ailleurs, pour la Sologne, la culture de l'*ervum monanthos*. L.

botanistes. Déja de nombreux taillis d'*acacias* s'élèvent dans les landes de Bordeaux; bientôt nos marais consolidés rendront grâce au *cyprès* de la Louisiane ; le *peuplier* de la Caroline et le *saule* de l'Euphrate croissent ensemble sur les bords de la Seine, et le *chêne* voit avec étonnement l'élégant *tulipier* étaler auprès de lui ses corolles majestueuses. Les botanistes, dans leurs recherches, n'ont pas même oublié les jouissances du fleuriste, et à peine une plante curieuse, du pays le plus éloigné, vient-elle d'être décrite, que mille amateurs se réjouissent de la recevoir bientôt dans leurs serres hospitalières. Qu'ils sont loin de nous ces temps où la marjolaine, la violette et le romarin, ornaient seuls les jardins de nos rois! le parterre le plus modeste réunit aujourd'hui plusieurs végétaux des quatre parties du monde; la *balsamine* des Indes et l'*aster* de la Chine sont déjà dédaignés pour s'être multipliés avec trop de profusion, et l'obscur artisan charme ses travaux en voyant croître sur sa fenêtre la *rose* du Bengale et l'*hortensia* du Japon. Nous jouissons de ces productions charmantes; et nous oublions ce qu'elles ont coûté à ces hommes intrépides à qui nous les devons. Combien de botanistes voyageurs ont péri victimes de leur zèle et trop souvent de l'ingratitude! L'intéressant *Lippi* tombe sous les coups de barbares assassins; le jeune *Bartschius*, disciple favori de *Linné*,

meurt loin de sa patrie, dans le découragement et l'indigence ; *Commerson* périt abreuvé de dégoûts ; *Dombey* se voit enlever le fruit de ses travaux par un gouvernement jaloux qu'il avait généreusement servi.... Eh bien ! que la paix tant désirée permette encore une de ces expéditions glorieuses dont le but est d'ajouter aux connaissances humaines et de conquérir des plantes et des animaux utiles ; l'on verra un essaim de jeunes botanistes, pleins d'ardeur pour la science, briguer l'honneur d'affronter mille dangers, pour enrichir leur patrie par des découvertes nouvelles.

Cependant, il faut en convenir, ceux qui se livrent à l'étude de la botanique, sont en général bien dédommagés de leurs travaux par les avantages particuliers qu'elle leur procure.

Avide de découvrir des végétaux qu'il n'a point encore observés, le botaniste parcourt mille fois les campagnes qui l'environnent. Il ne se borne pas à des sites remarquables : les champs les plus monotones, le bord des étangs, les marais fangeux, les bruyères arides ont aussi leurs richesses ; et, en cherchant des plantes, il apprend, sans aucun effort, à connaître dans les moindres détails, la topographie du pays qu'il habite, et toutes les nuances de terrain qu'on y rencontre.

Il peut encore retirer de ses herborisations une utilité bien plus grande, que je n'oublierais pas

sans ingratitude. Rien est-il plus capable d'affermir une santé chancelante, que d'aller sans cesse respirer l'air pur de la campagne et le parfum balsamique des fleurs ? Ces longues courses, que l'on ne voudrait point entreprendre, si le désir de trouver des plantes ne leur donnait un but ; ces longues courses, dis-je, raniment peu à peu l'appétit languissant, dissipent la mélancolie, suite trop ordinaire des occupations sédentaires ; entretiennent les forces, et inspirent cette douce sérénité qu'on n'a jamais trouvée dans les plaisirs bruyans. C'est ainsi que la botanique allie aux jouissances de l'esprit les avantages des exercices du corps.

Bien différente de ces tristes études qui, exigeant une solitude profonde, isolent l'homme de ses semblables, cette science rapproche ceux qui la cultivent, par le besoin d'épancher leur admiration. Deux botanistes s'associent pour parcourir ensemble les collines et les forêts ; ils se communiquent leurs observations, partagent leurs conquêtes, et l'amitié ne tarde guère à s'établir entr'eux. Quelquefois une douce rivalité anime leurs recherches : c'est à qui trouvera l'*individu* le plus complet et le mieux développé ; le rival heureux triomphe quelques instans ; mais bientôt il ne songe plus à lui, et il aide son ami à le surpasser. Comment peindre leur joie lorsqu'ils aperçoivent une plante qui leur est inconnue !

comme ils se précipitent pour la cueillir! avec quelle précaution ils la touchent! avec quel empressement ils cherchent à en saisir les caractères! Déjà ils ont reconnu la famille et le genre qui la réclament; ils soupçonnent même à quelle espèce il faut la rapporter, et ils brûlent d'être au milieu de leurs livres pour vérifier leurs conjectures.

Quels doivent donc être les transports d'un botaniste, lorsqu'il arrive dans une de ces contrées situées entre les tropiques, où la nature semble avoir rassemblé ses forces pour déployer tout ce que la végétation a de plus riche et de plus varié. Ce n'est plus une plante seule qui attire ses regards : l'ensemble et les détails, tout est nouveau pour lui; les espèces mêmes qu'il a déjà vues dans nos jardins de botanique, il les reconnaît à peine, tant elles ont de vigueur et tant les contrastes relèvent leurs beautés. Là des *graminées* plus hautes que nos frênes et nos tilleuls, s'inclinent en berceaux et lui prêtent leur ombrage; ici des *mimoses*, étendant leurs branches en forme de parasol, laissent entrevoir l'azur foncé d'un ciel brillant à travers leur feuillage finement découpé; ailleurs des *fougères* rivalisent avec les *palmiers*, d'élégance et de grandeur; plus loin les *cactiers*, dépourvus de feuilles, s'arrondissent en sphéroïdes ou s'élèvent comme des colonnes superbes au milieu des déserts. Des

arbres plus grands que nos chênes étalent des corolles aussi belles que les lis; ils ne sont point couverts de lichens arides; des *orchidées* aux fleurs bizarres, les *cymbidium* et les *vanilles* odorantes ornent et parfument leur tronc, tandis que les tiges flexibles des *bauhinia*, des *passiflores*, des *bignonus*, des *banisteria*, s'entrelaçant mille fois autour de leurs branches, forment une masse de feuilles et de fleurs où l'observateur a peine à reconnaître ce qui appartient à chaque végétal (1). Pour contempler tant de merveilles, *Poiteau* quitte sa patrie; il arrive à S.-Domingue sans appui, sans protecteurs, ayant à peine de quoi subsister pendant un jour entier; mais à la vue de cette foule de végétaux inconnus dont il se voit tout-à-coup environné, il oublie tout ce que sa situation a d'inquiétant; il vole d'une plante à l'autre; il voudrait les étudier toutes, il voudrait les posséder, et la nuit le surprend dans la campagne avant qu'il ait songé à prendre quelque nourriture et à se procurer un abri.

Mais pourquoi envier les richesses des contrées lointaines, puisqu'à peine nous avons assez de temps pour bien connaître les nôtres (2)? Tandis

---

(1) Voy. Humboldts, *Ansichten der natür.*

(2) L'illustre *Vaillant* passa 22 ans à étudier les plantes des environs de Paris, et combien n'a-t-il pas

que plusieurs parties de l'histoire naturelle exigent des collections rassemblées à grands frais, partout une multitude de végétaux s'offrent gratuitement au botaniste. La mer a ses *fucus*, les eaux douces sont peuplées de *nayades* et de *potamogetons*; les antres des rochers se tapissent de *fougères*; des *lichens* s'étendent sur nos murailles en plaques bigarrées, et l'on compterait aisément plus de vingt espèces de plantes sur le tronc d'un seul chêne. Dépouillé de sa fortune par des circonstances cruelles, *Lhéritier* est obligé, pour subsister, de se livrer à des occupations aussi fastidieuses qu'assujétissantes; il ne parcourera plus les rivages de la Seine, ni la forêt de Montmorency, ni les côteaux de Meudon; plusieurs fois le jour, il traverse tristement la place Vendôme; mais son œil exercé y découvre bientôt de nombreuses *cryptogames*; et il consacre le peu de

---

laissé à moissonner après lui! Que sont cependant les plantes de l'intérieur de la France en comparaison de celles qui couvrent toute la terre! Si, comme *Buffon* l'a observé, l'histoire naturelle en général peut continuellement nous rappeler à nous-mêmes et rabaisser notre amour propre, cela doit être vrai, sur-tout de la botanique, dont l'étendue ne connaît point de bornes. Cette science présente une utilité morale si réelle, que je ne puis m'empêcher de regretter que les bornes de ce discours ne m'ayent pas permis de la faire sentir.

loisir qu'on lui laisse à composer la Flore de la place Vendôme (1).

Sans changer de pays, celui qui se livre à l'étude des plantes peut encore varier ses observations suivant les différentes époques de l'année. Le printemps sera toujours sa saison favorite; mais l'automne et l'hiver se partagent les tributs innombrables des *acotylédones*, et tandis que chacun se rapproche de son foyer, le botaniste, bravant la rigueur du froid, s'enfonce dans les forêts pour y trouver des mousses.

Il est cependant, il faut l'avouer, des momens où, cachées sous la neige, les plantes se dérobent aux recherches de l'observateur. Mais alors il a recours à son herbier : il l'a déjà parcouru mille fois; il le parcourt encore, et c'est pour lui une source inépuisable d'observations nouvelles. Les plantes qu'il y retrouve ont perdu leur éclat; leur flexibilité a fait place à une triste roideur; mais elles conservent toujours leurs principaux caractères, et l'imagination du botaniste peut les embellir encore des charmes du souvenir. Cette *renoncule*, il la trouva dans un vallon fertile, sur les bords d'un ruisseau limpide; ce *cyclamen* tant désiré, il le découvrit enfin au milieu d'une forêt de hêtres majestueux impénétrable aux rayons du soleil; en revoyant ce *saxifrage*, il

(1) Je tiens cette anecdote de M. *P. de Barante*, préfet de la Vendée.

frémit encore des dangers qu'il a courus pour le cueillir ; il croit l'apercevoir sortant au-dessus d'un précipice, entre les fentes d'une roche escarpée : parvenu, après bien des efforts, au sommet du rocher, il se penche en avant, il retient sa respiration ; d'une main courageuse il a déjà saisi sa conquête ; mais son pied glisse ; et sans un églantier tutélaire, c'en était fait de lui : ce *saxifrage* sera long-temps la plante la plus précieuse de son herbier. Qui ne voudrait posséder une branche de laurier dérobée au tombeau de *Virgile*, ou même un simple lierre cueilli sur les ruines d'Athènes? Je me plairais à revoir la fougère la plus commune, si je l'avais arrachée sur les créneaux d'un de ces châteaux antiques qui furent la demeure de nos preux chevaliers.

La végétation se manifeste bientôt partout où l'industrie se néglige, et des plantes croissant sur des ruines, dont elles accélèrent la chute, montrent tout à la fois la faiblesse de l'homme et la puissance de la nature. Aussi ces douces compagnes du silence et de la solitude, ont toujours intéressé la tendre piété. L'humble anachorète cultivait quelques fleurs autour de sa cellule, et l'on sait combien de services les *Barrelier* et les *d'Incarville* ont rendus à l'étude des plantes, au milieu de leurs travaux apostoliques (1).

---

(1) Le P. *Barrelier* n'était pas missionnaire comme le

L'amour de la botanique s'allie également bien avec les sentimens mélancoliques, et elle adoucit ce qu'ils ont de trop sombre. *Rousseau*, jouet de lui-même, chercha dans cette science un remède contre ses chagrins imaginaires. Séduite par les charmes des plantes, son imagination leur prêta des qualités qu'il désespérait de trouver chez les hommes, et bientôt elles furent pour lui de véritables amies. Il parcourait les campagnes avec un essaim de jeunes botanistes, disputant avec eux d'ardeur et de légèreté, écoutant leurs remarques avec bonté, et leur faisant part de ses observations : à son aimable indulgence, on l'eût pris pour un père au milieu de ses enfans. Mais si quelquefois un imprudent, cherchant à le flatter, lui parlait de ses conceptions politiques ou même de sa tendre Julie, tout-à-coup il devenait triste et silencieux, son front se ridait, et il fallait de nouvelles plantes pour le rendre à lui-même.

Qu'on me mette à la bastille, s'écriait-il quel-

Jésuite *d'Incarville*. Ce fut en accompagnant le général des Dominicains dans la visite des couvens de son ordre, en qualité d'assistant, qu'il parcourut la France, l'Italie et l'Espagne, et prépara les matériaux d'un grand ouvrage qu'il avait entrepris, sous le titre d'*Orbis botanicus*; cependant il eut souvent l'occasion de signaler son zèle religieux. Les dessins du père *Barrelier* ont été publiés par *Ant. de Jussieu*.

quefois, mais qu'on m'y laisse des mousses! Peu de personnes, sans doute, pousseront l'enthousiasme aussi loin que *Rousseau ;* cependant on ne peut disconvenir que l'étude des plantes n'ait souvent apporté des consolations efficaces au milieu des maux les plus affreux. Ces temps malheureux, qui sont déjà si loin de nous et qui pourtant ne s'effaceront jamais de notre souvenir, en fournissent des exemples assez multipliés. Ne pouvant supporter le spectacle de la société livrée à tous les crimes, des hommes sensibles fixèrent leurs regards sur les ouvrages de la nature qui, toujours la même, n'a jamais cessé de prodiguer ses bienfaits. Absorbés dans la contemplation de ses productions aimables, ils oublièrent leurs semblables, ils s'oublièrent eux-mêmes, et au sein de la plus horrible tempête, ils goûtèrent quelques instans de calme. *Ramatuel*, privé de sa liberté, charmait ses ennuis en étudiant les phénomènes de la physiologie végétale. La tranquillité dont il paraissait jouir, étonna ses bourreaux; ils en découvrirent la cause, et ils eurent la cruauté de lui ravir ses plantes. L'infortuné, abandonné à ses tristes pensées, sentit toute l'horreur de son sort, et bientôt il succomba au désespoir.

Comme à toutes les situations, la botanique assure à tous les âges des ressources et des plaisirs. Les années précieuses de l'enfance doivent

ns doute être consacrées à ces graves études, ui formèrent les hommes du grand siècle; pendant, sans nuire à des occupations plus rieuses, une légère connaissance du règne végé-le peut fournir une récréation utile à cette ante époque de la vie. Animé par le désir de ouver des plantes, l'enfant ne se plaindra mais de la longueur de ses promenades, il ne raindra point de franchir les fossés, de gravir ır les montagnes, de s'enfoncer dans des bois érissés d'épines; il apprendra ainsi à mépriser s fatigues, et il acquerra de la force et de la égèreté. Au retour de ces longues courses, il empresse de dessécher les espèces qu'il a accueillies, et l'on n'a point à redouter pour lui es momens de repos où le corps fatigué ne peut e livrer à aucun exercice, et laisse à l'imagina-ion toute son activité. Au lieu de ces peintures langereuses que le sommeil amène trop souvent la suite des plaisirs qu'on goûte dans les cités, n songe aimable viendra lui retracer des cam-agnes fertiles, des vallons enchanteurs; il verra es fleurs fantastiques, diaprées d'or et d'azur, lus parfumées que la rose, et couvertes d'insectes rillans comme des pierreries. Plût au ciel qu'il e connût jamais d'autres illusions! mais, hélas! es passions vont bientôt l'assaillir; peut-être 'abandonnera-t-il au torrent des plaisirs; livré peut-être à l'ambition, il ne rêvera plus qu'hon-

D 2

neurs et dignités, et ses plantes seront oubliées. Cependant le temps et l'expérience dissipent les prestiges ; il sentira qu'il cherchait inutilement une félicité qui le fuyait sans cesse. Abattu, découragé, il veut s'éloigner pour jamais d'un monde dont il n'attend plus rien. Peut-être alors les débris de son herbier viendront-ils s'offrir à ses regards ; les plantes qu'il y retrouve lui rappellent des lieux qui ont changé de face, des amis qui ne sont plus ; mais aussi elles lui rappellent les momens les plus heureux de sa vie. Ses yeux se remplissent de larmes ; les souvenirs font renaître l'espérance dans son ame... Pourquoi ne connaîtrait-il plus le bonheur qu'il a déjà goûté? A cette idée, son courage se ranime ; il va loin des villes étudier la nature ; il observe les plantes ; il en cultive quelques-unes, celles qui peuvent encore le rendre utile à ses semblables ; et tous les jours il rend grâce à une science qui a des charmes pour l'enfance, et qui sait embellir les instans de la vieillesse.

ÉLOGE

D'Antoine-François Fourcroy, *Conseiller d'état, Membre honoraire de la Société des sciences d'Orléans.*

> Louons, mais soyons vrais : malheur à l'écrivain qui fait de l'art de penser un trafic infâme de flatterie..
>
> Thomas, *El. du duc de Sully.*

Messieurs, l'histoire des hommes célèbres fait naître naturellement en nous le désir de les imiter; vous connaissez tous les services éminens qu'a rendus, à la chimie, M. de Fourcroy, l'un de vos membres honoraires. Ce digne collègue n'est plus, Messieurs! cherchons quelqu'adoucissement à nos regrets, dans le récit de tout ce qu'il fit pour la science.....

Antoine-François Fourcroy, comte de l'empire, conseiller d'état à vie, directeur général de l'Instruction publique, membre de l'Institut de France, professeur à l'Ecole polytechnique, au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine de Paris; membre honoraire de la Société des Sciences d'Orléans, naquit à [redacted] 15 juin 1755. Dévoré, dès sa jeunesse,

par la soif de la gloire, et plein du sentiment intime de ses forces, il éprouva d'abord cette incertitude que l'approche d'une grande résolution fait naître dans le cœur de tous les hommes. Son père, pharmacien du duc d'Orléans, ne lui avait laissé, pour unique héritage, qu'un nom estimé des sciences, et les moyens de faire, au collége d'Harcourt, d'excellentes études. *Fourcroy* était bon fils; il sut se rendre digne des sacrifices que faisait pour lui sa famille. A quatorze ans, il sortit du collége d'Harcourt, emportant avec lui l'estime de ses maîtres et l'amitié de ses condisciples, dont il se fit remarquer sur-tout par cette mémoire active qui permet à l'esprit de rassembler avec promptitude et avec ordre, la chaîne des pensées qui lie les objets entr'eux : admirable faculté, Messieurs, qui, jointe à une grande étendue de connaissances, pouvait faire entrevoir dès-lors ce qu'un jour *Fourcroy* serait pour la science, et annoncer le vol rapide et imposant qu'il allait prendre dans la route des vérités utiles.

Malheureusement *Fourcroy* était doué d'une imagination trop ardente; livré de bonne heure à tout ce que la fougue de la jeunesse a de séduisant, il ne put se prémunir contre les charmes d'une vie brillante et dissipée; il courut, en aveugle, après les chimères du monde; passionné à la fois pour la poésie, la musique, le

théâtre, il voulut tour à tour être poète, musicien, acteur et auteur dramatique. Heureusement que bientôt, effrayé du désordre de ses idées et du vide de son cœur, un retour sur lui-même décida de son sort; l'amour d'un travail plus solide vint ranimer les forces épuisées de son ame; il sentit le besoin de s'attacher à quelque chose de réel; les passions dangereuses qui fermentaient dans son cœur, se dissipèrent; il vit enfin les objets sous leur forme véritable; il découvrit la vanité, et même le néant de tous les avantages qui ne sont qu'extérieurs; et ses penchans devinrent pour lui la base d'une expérience qui donna bientôt à ses sentimens cette fermeté, cette vertu stoïque qui caractérisent le grand homme. Sentant sur-tout qu'il devait chercher à se procurer des moyens d'existence qui lui permissent de se livrer à la culture des sciences qu'il aimait, *Fourcroy* conçut, Messieurs, le projet de réparer le temps perdu; son esprit était susceptible d'une volonté forte: il sollicita dans les bureaux d'un des commis du sceau, une place qu'il obtint facilement; il fit plus, cet homme que bientôt nous allons voir s'emparer des rênes de la science, donna, dans les momens que les devoirs de sa place lui laissaient, jusqu'à des leçons d'écriture, pour combler le gouffre où ses penchans ruineux avaient englouti sa fortune. C'est alors aussi que, souvent, s'enfermant seul avec sa pensée, il jetait un regard

courageux sur sa conduite antérieure. Ainsi, Messieurs, les événemens de la vie tendent toujours à développer notre jugement; la raison dirige sans cesse notre ame vers les sentiers du bonheur; si quelquefois elle nous abandonne un instant à nous-mêmes, c'est pour nous laisser heurter contre les écueils du malheur, et nous apprendre à maîtriser plus sûrement nos sentimens par le besoin que nous éprouvons tôt ou tard de céder à ses impulsions.

Mais c'est trop long-temps me livrer à des réflexions que la position malheureuse de notre savant collègue m'avait fait naître : sa vie est un de ces exemples qui peuvent servir d'instruction générale. Nous venons de le quitter remplissant humblement les fonctions de commis du sceau; bientôt nous allons le voir sortir de la sphère étroite où il avait été forcé de se renfermer lui-même, et cela par une de ces circonstances que le hasard souvent amène, et qui décide presque toujours de la destinée des hommes.

Le célèbre *Vicq-d'Azir* s'était mis en pension chez le père de *Fourcroy*. Habile à saisir les nuances qui caractérisent les esprits, celui du jeune *Fourcroy* l'étonna par sa trempe particulière : il forma le projet d'en faire un médecin distingué; certes, Messieurs, il ne pouvait choisir une tête plus propre et mieux disposée à rece-

voir les grandes confidences de la nature. Bientôt *Fourcroy* surpassa ses espérances : au bout de deux ans il publia une traduction de *Ramazini*, sur les maladies des artisans, composa un mémoire sur la nature intime de la fibre charnue, sur le siége de l'irritabilité et sur les maladies des muscles ; et dix-huit mois après, il fut reçu *docteur en médecine* (1). Déjà il était un des élèves les plus remar-

---

(1) Un ancien membre de la Faculté de médecine de Paris, M. *Diest*, avait institué un legs pour la réception gratuite d'un jeune médecin. Cette réception devait se faire tous les deux ans. En 1778, l'époque d'un de ces concours était arrivée; *Fourcroy* avait pris ses inscriptions; il avait suivi tous les cours dans les écoles et dans les hôpitaux. Déjà connu par des travaux utiles et par de profondes connaissances, il se présente dans la lice et emporte tous les suffrages; mais, malgré l'éclat de son mérite, on le rejeta tout d'une voix. La Faculté, (qui était à cette époque en rivalité avec la Société royale de médecine), ne vit en lui qu'un protégé de *Vicq-d'Azir*, secrétaire perpétuel de cette compagnie, et se plut à humilier dans sa personne toute la Société royale de médecine. *Bucquet* se récria contre cette injustice. Il tenta de faire rougir ses confrères d'une partialité si honteuse, et leur proposa de faire des fonds pour la réception de *Fourcroy*. La Faculté n'y voulut point entendre, et consentit seulement à recevoir *Fourcroy usque ad meliorem fortunam ;* c'était la formule usitée. *Fourcroy* refusa à son tour, poursuivit ses études, subit tous les examens, trouva, dans la générosité de ses amis,

quables des célèbres chimistes *Maquer* et *Bucquet*, et donnait chez lui des cours particuliers de chimie, qui bientôt furent suivis avec un véritable enthousiasme.

Mais de grandes révolutions se préparaient dans les sciences naturelles ; la chimie venait de prendre un élan qu'il fallait soutenir. A vingt-cinq ans, Messieurs, *Fourcroy* osa compter sur ses propres moyens. Fort de l'impulsion que le génie des *Descartes*, des *Galilée*, des *Newton*, des *Hooke*, des *Stahl*, avait donnée aux sciences exactes ; fort du lien indissoluble qui avait réuni à jamais la chimie à la physique, du ridicule bien démontré du péripatétisme qu'une suite de siècles avait follement encensé, *Fourcroy* osa lever sur la nature un front enorgueilli de l'erreur des siècles passés. Glorieux de la marche philosophique du sien, et étonné du peu d'avantage que la chimie avait encore retiré des grands moyens qu'elle renfermait, pour devenir, en quelque sorte, la science universelle, il conçut des doutes sur le découragement où étaient tombés ses maîtres et ses amis, les célèbres *Roux*, *Maquer* et *Bucquet*, et chaud partisan des innovations proposées par le fameux *Bergmann*, il fut bientôt un des membres les plus zélés de cet illustre

---

plus qu'il ne fallait pour suffire à tant de dépenses, et fut enfin reçu en 1780.

aréopage, auquel nous devons les fondemens de la nouvelle nomenclature chimique (1).

Ici, Messieurs, se rattache un souvenir dont mon esprit est trop fortement frappé pour qu'il me soit possible de le passer sous silence. Ce célèbre aréopage, Messieurs, était dirigé par *Lavoisier*, *Lavoisier*, ce philosophe profond que *Fourcroy* peint si bien dans un de ses ouvrages le mieux pensé : « Génie élevé et vrai-» ment créateur, dit notre savant collègue, cou-» rage au-dessus de tous les obstacles qu'il devait » rencontrer sur sa route ; habileté dans les expé-» riences les plus délicates ; tact fin et sûr dans » l'observation des phénomènes ; raisonnement » sévère et géométrique dans la comparaison des » résultats ; vues profondes autant qu'étendues ; » *Lavoisier* avait tout ce qu'il fallait pour opérer » la réforme qu'il méditait, pour faire une grande » révolution dans la science. »

Oh ! Messieurs, que j'aime à voir *Fourcroy* si bien définir son digne émule, cet illustre et incomparable chimiste, que les désordres d'une

(1) Cet illustre aréopage se réunissait chez *Lavoisier*. *Condorcet*, *Laplace*, *Monge*, *Bertholet*, *Vicq-d'Azir*, *Baumé*, *Vandermonde*, *Poulletier de la Salle*, *Morveau*, etc., en furent membres depuis 1778 jusqu'en 1787 ; *Fourcroy* n'y fut reçu qu'en 1782.

liberté tyrannique * ont pourtant arrêté au milieu d'une carrière qu'il parcourait avec tant de gloire. Placé entre l'admiration et l'envie, cet homme célèbre eut le sort de Socrate et de Phocion; comme eux aussi, il aura, sans doute, des autels! comme si la tombe la plus magnifique, des cendres refroidies, quelques fleurs desséchées, une inscription bien fastueuse, pouvaient ajouter à la gloire d'un grand homme, et le consoler de l'ingratitude de ses concitoyens........ Non, Messieurs, *Lavoisier* n'a plus besoin de ces hommages tardifs; la postérité a prononcé sur son compte; son génie était hors de la portée de l'injustice des hommes, et la main de l'immortalité l'a fixé irrévocablement sur ses moindres productions : il éclate dans tous ses ouvrages.

Mais revenons à *Fourcroy!*... Membre de cette fameuse réunion, que notre *Lavoisier* sut à jamais immortaliser par ses découvertes, il vit bientôt que la science allait devoir une vie nouvelle à cet infatigable chimiste, et fier de l'ascendant que donne toujours le génie, il sentit qu'il n'était réservé qu'à lui seul d'achever un jour l'important ouvrage du savant auteur de la chimie moderne (1).

---

* Discours de réception de S. E. M. le cardinal *Maury*, à l'Institut de France.

(1) Long-temps on fit à *Fourcroy* des inculpations qui

Déjà, Messieurs, *Fourcroy* avait fait paraître un grand nombre d'écrits, plus ou moins intéressans, sur *l'art de faire des recherches en chimie*, sur *la différence des précipités martiaux obtenus par les alkalis caustiques et non caustiques*, sur *l'incombustibilité considérée comme caractère des matières salines*, et sur *la détonnation du nitre et de la poudre fulminante;* déjà il avait publié ses *élémens de chimie;* et certes, c'était annoncer dès-lors tout ce que la science avait droit d'espérer d'un savant qui joignait à l'étendue des plus grandes connaissances, cette facilité d'élocution qui sait donner à l'étude la plus aride, tout le charme et l'intérêt de la science la plus aimable.

Aussi, Messieurs, *Fourcroy* s'acquit-il rapidement des titres à l'estime des savans de son siècle. L'académie royale ne pouvait s'empêcher de fixer l'attention sur des talens si supérieurs. Il fut admis au nombre de ses membres en 1785. Il y avait déjà cinq ans qu'il avait soutenu sa thèse de docteur en médecine, intitulée : *de anatome comparatâ*, et un an que *Buffon* l'avait nommé professeur de chimie à l'école du jardin des Plantes, en remplacement du célèbre *Maquer* (1).

---

dégradaient son cœur, relativement à *Lavoisier;* il y répondit en novembre 1795, par une note insérée dans le *Moniteur*.

(1) *Fourcroy* eut pour concurrent à cette place, un

Voilà donc *Fourcroy*, Messieurs, à 28 ans, docteur en médecine, professeur de chimie à la première école du monde, et membre de ce corps respectable, qui étonnera toujours par l'*antique héritage de son immortalité*, et par sa superbe et admirable fédération.

Nous ne suivrons pas notre digne collègue, Messieurs, dans les premiers temps de son élection à l'académie. Dire tout ce qu'il fit pour la science à cette époque, ce serait vouloir entreprendre l'histoire des progrès de la science elle-même. Il nous suffit de rappeler que c'est à *Fourcroy* que nous devons d'avoir rendu la chimie applicable à tous les arts, à toutes les professions. En effet, de quelle ressource n'a-t-elle pas été pour l'économie publique, pour la sûreté et la défense des peuples, dans ces temps d'orage où la France, épuisée de besoins, manquait des matériaux nécessaires à ses ateliers, à ses manu-

---

homme dont les prétentions, soutenues par le duc *d'Orléans*, l'étaient plus encore par son mérite personnel; mais ce qui décidait la préférence, ce concurrent n'avait jamais professé. M. *de Fourcroy* mit en œuvre le crédit du duc *de la Rochefoucauld*, chez lequel il allait souvent travailler avec *Baumé*, *Lavoisier*, etc. Ce digne seigneur vint à pied, par le froid le plus rigoureux. solliciter la bienveillance de M. *de Buffon*, et lui demander, au nom du public, la nomination de M. *Fourcroy*. M. *Fourcroy* se présenta, et fut reçu.

factures, à ses arsenaux? De tels bienfaits sont inappréciables, Messieurs; nous les devons tous, en partie, à l'énergique ardeur et aux talens du collègue que nous pleurons.

Cependant *Fourcroy* n'a encore parcouru que la moitié de sa carrière. Appelé du sanctuaire des sciences à l'arène des affaires politiques, si quelquefois notre digne collègue a pu s'attirer le blâme dans quelques parties de son administration (1), j'aime pourtant à le retrouver souvent

---

(1) M. *Gastelier*, l'un de nos associés correspondans, donne, dans un mémoire écrit avec le ton de la plus énergique vérité, quelques observations et réflexions relatives à l'organisation actuelle de la médecine, dont *Fourcroy* fut l'un des principaux rédacteurs. Ces observations ajoutent à l'idée qu'on a généralement des talens et de l'esprit éclairé de son auteur. En voici un passage:

« ... L'article 23 du titre IV implique contradiction, au » moins en apparence. Le titre ne traite que de l'enregis- » trement et des listes, et l'article détermine un mode de » réception. Sans doute que par ce mode de réception, le » législateur suppose que tous les médecins et chirurgiens » qui exerçaient, qui pratiquaient depuis trois ans, depuis » la suppression des universités, des facultés, colléges et » communautés, où ils n'avaient pu se faire recevoir, » avaient également acquis les connaissances et le temps » d'étude suffisant pour exercer avec sécurité de con- » science, un art aussi long que difficile. Cet article, on » est forcé d'en convenir, est très-équivoque; il prête » trop à l'arbitraire; il est en contradiction manifeste

l'égal de lui-même, et n'oubliant jamais qu'il devait tout aux sciences.

En effet, Messieurs, nommé, en 1792, électeur de la ville de Paris, puis député suppléant à la Convention nationale (1), il publia, la même

---

» avec les dispositions de l'article 21, qui exige que les
» individus qui exercent depuis dix ans, soient soumis
» aux examens d'un jury, et payent un droit; tandis que
» celui-ci (23) en dispense ceux qui exercent seulement
» depuis trois ans. Cette disposition de l'article a produit
» deux effets également contraires aux intentions du
» législateur. Il en est résulté, d'une part, que ceux qui
» exerçaient depuis dix ans ont voulu profiter de la
» faveur accordée, par l'article 23, à ceux qui n'exer-
» çaient que depuis trois ans; et cette option était toute
» simple et naturelle: on préférait l'article qui n'exigeait
» ni études, ni preuves de savoir, ni argent, à celui qui
» demandait impérativement toutes ces conditions; et de
» l'autre part, ceux qui n'avaient pas les trois ans d'exer-
» cice voulus par l'article 23, trouvaient des compères
» qui, pour une ou plusieurs pintes de vin, certifiaient
» que.... exerçait depuis trois ans, et de ce certificat
» *intrà cyathos et pocula*, ils obtenaient le diplome le plus
» fatal à l'humanité. C'est ainsi que cela se pratiquait;
» c'est avec de telles armes qu'on assassine les hommes,
» sur-tout les habitans des campagnes, etc. »

(1) *Fourcroy*, pendant tout le temps qu'il siégea à la Convention, garda presque toujours un silence absolu. La Société des Jacobins lui en ayant fait des reproches, il s'en excusa sur ses occupations et ses travaux, qui faisaient vivre son père et ses sœurs.

année,

ınnée, *la Médecine éclairée par les sciences physiques;* ce fut un an après qu'il fit adopter ıussi le magnifique projet relatif à l'uniformité les poids et mesures, et, dans le mois de décemıre 1795, qu'il publia deux rapports très-sagenent pensés, sur le cuir destiné à la chaussure les troupes; il obtint également à cette époque, es décrets qui organisèrent l'école polytechıique, l'école de santé et celle des mines, et qui établirent, dans chaque département, sous le nom de *Lycée*, un foyer d'instruction, autour duquel furent réunis, et sont réunis encore, sous l'égide du gouvernement, les dignes enfans de ces valeureux guerriers, que la gloire du nom français retient si souvent éloignés de leur famille : idée grande, Messieurs, digne de lui, et qui lui valut de l'auguste libérateur de la France, de ce héros *qui ne s'est allié à notre révolution que pour en détruire tous les principes désorganisateurs* *, les marques les plus flatteuses de son estime, les titres de *conseiller d'état à vie* (1), *chargé de l'instruction publique*.

Ici, Messieurs, notre savant collègue fait un dernier effort, c'est celui d'un grand homme, c'est le dernier rayon du soleil qui, après avoir

* *Même discours.*

(1) C'est à cette époque qu'il prononça l'éloge funèbre de *Darcet*, sénateur, de l'Institut, etc.

parcouru sa carrière, quitte à regret l'horizon, et répand encore sur la nature une lueur majestueuse et brillante. Oui, Messieurs, le dernier ouvrage de *Fourcroy*, son *Système des connaissances chimiques*, ajoute à jamais à sa réputation : il ferme, pour ainsi dire, le dix-huitième siècle; aussi notre digne collègue occupa-t-il vingt-cinq ans d'un travail soutenu à la perfection de son entreprise ; heureusement qu'avant sa mort il en avait recueilli tout le fruit : il devait s'y attendre, Messieurs ! en effet, il avait réuni un grand nombre de faits chimiques qui n'avaient été rassemblés nulle part ; il les avait présentés avec toutes les preuves et les développemens dont ils étaient susceptibles ; il les avait offert presqu'indépendamment de l'histoire suivie et analytique des découvertes ; il avait d'ailleurs disposé ces faits dans un ordre nouveau, où chaque partie étaient liées entr'elles ; il avait enfin montré la chimie dans sa plus grande hauteur, dans toute sa sublimité, planant, en quelque sorte, au-dessus des autres sciences qu'elle enchaîne de sa vive lumière ; quels résultats plus heureux pouvait-on espérer de tout autre système, en supposant même qu'il put être écrit avec toute l'abondance d'éloquence de notre digne collègue ?

Mais tant d'immenses travaux avaient affaibli sa santé ; sa place de directeur général de l'Instruction publique, fut confiée à M. le Comte de

Fontanes, dont les talens et la profondeur des pensées firent bientôt de l'autorité un véritable bienfait national; et au moment où l'Empereur réservait à notre digne collègue de nouvelles fonctions, l'état languissant de M. *Fourcroy* prit tout à coup un caractère alarmant. Il se plaignit d'un malaise général; des traits sensiblement altérés, des pressentimens sinistres (1) annoncèrent à ses amis la perte qu'ils allaient faire; le 16 décembre 1809, *Fourcroy* fut frappé subitement d'une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba quelques heures après (2).

Triste et mémorable époque!... le plus grand des héros lui-même donna des regrets à la mort d'un de ses plus fidèles serviteurs.

---

(1) Il disait fréquemment qu'une griffe de fer lui déchirait le cœur; et telle était la vivacité de cette cruelle sensation, que souvent, au milieu de la nuit, elle le réveillait en sursaut, avec des douleurs si aiguës et des palpitations si tumultueuses, qu'il se croyait près d'expirer de suffocation.

(2) Il mourut dans les bras d'une épouse chérie, de ses enfans et de ses plus chers amis, MM. *Vauquelin* et *Laugier*. Le corps de M. *Fourcroy* a été enfermé dans un cercueil de plomb; on a attaché à son cou une chaîne de platine, à laquelle est suspendue une plaque de même métal. On y a inscrit son nom et le titre de ses principaux ouvrages, comme pour recommander aux justes respects de la postérité, les restes d'un homme qui a bien mérité de ses semblables.

Ici, Messieurs, le panégyriste a rempli sa tâche. J'ai voulu peindre ce qu'était *Fourcroy* comme savant; en honorant sa mémoire, j'ai rempli le double devoir de la justice et de la reconnaissance (1); cette Société lui devait un hommage. Heureux si, en le lui offrant au milieu de vous, j'ai dignement exprimé et vos pensées et nos regrets!

---

(1) Six semaines avant de mourir, il écrivait aux membres de la Société des Sciences d'Orléans, pour leur exprimer combien il était sensible au choix qu'on avait fait de lui, pour l'un des Membres honoraires de la Société, et pour les assurer qu'il leur en témoignerait sa reconnaissance, en contribuant à leurs travaux toutes les fois que les circonstances lui permettraient de le faire.

(Ces notes sont en partie tirées de la notice sur M. *de Fourcroy* par M. *Pariset*.)

PRIX

Proposés par la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

AN 1811.

(Les Mémoires doivent être envoyés à M. le Secrétaire de la Société, rue du Bac, n.° 42, avant le 1.er mai 1811.)

Pour une machine propre à pétrir le pain, 1,500 fr.

Pour la filature, par mécanique, à toute grosseur de fil, de la laine peignée pour chaîne et pour trame, 2,000 fr.

Pour encourager la plantation et la greffe du noyer, 300 f.

Pour la culture d'une plante oléagineuse, 400 fr.

Pour la culture comparée des plantes oléagineuses, 1,200 fr.

Pour la fabrication du sirop et du sucre concret de raisin, 2,400 fr.

Un second prix, 600 fr.

AN 1812.

(Les Mémoires doivent être envoyés avant le 1.er mai 1812.)

Pour la purification du miel, 1,000 fr.

Pour la fabrication du sucre de betterave, 2,000 fr.

Pour un moyen prompt et économique d'arracher les joncs, 1.200 fr.

AN 1813.

(Les Mémoires doivent être envoyés avant le 1.er mai 1813.)

Pour une machine à tirer la tourbe sous l'eau, 2,000 fr.

AN 1814.

(Les Mémoires doivent être envoyés avant le 1.er mai 1814.)

Pour la conservation des étoffes de laine, 1,500 fr.



OBSERVATI

NOVEMBRE 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.		BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.			VENT DOMINANT.
1.	5.		27	8.		S. O.
2.	4	1/2.	27	6.		S. E.
3.	4.		27	7	1/2.	N. E.
4.	4	1/2.	27	7.		N. E.
5.	6	1/2.	27	7.		O.
6.	7	1/2.	27	4	1/2.	S. O.
7.	7.		27	2.		S. O.
8.	8.		27	4	1/2.	S. S. O.
9.	7	1/2.	27	7.		S.
10.	9	1/2.	27	2.		S. O.
11.	7	1/4.	27	3.		O.
12.	5.		27	6.		N. O.
13.	5.		28.			N. E.
14.	2	1/2.	27	11	1/2.	S. O.
15.	9	1/2.	27	9.		S. O.
16.	11.		27	7.		S. O.
17.	9.		27	8	1/2.	S. S. O.
18.	9	1/2.	27	8	1/2.	S. O.
19.	9.		27	8.		S.
20.	11.		27	7	1/2.	S.
21.	11	1/2.	27	7	1/2.	S. O.
22.	9	1/2.	27	10.		S. S. O.
23.	8.		27	11.		Sud.
24.	8.		27	10.		S. E.
25.	7.		27	8	1/2.	S. O.
26.	7.		27	5.		S. S. O.
27.	7.		27	2.		S. O.
28.	7	1/2.	27	3.		S. O.
29.	7.		27	3.		S. O.
30.	6.		27	4	1/2.	S.

ÉOROLOGIQUES, par M. FOURÉ.

ETAT DU CIEL. NOVEMBRE 1810.

1. Temps légèrem.t brumeux le matin; assez beau à midi; pluie le soir.
2. Pluie, soleil par intervalles, couvert.
3. Bruine, *idem.*
4. Couvert, petite pluie, *idem.*
5. Sombre et pluvieux, *idem.*
6. Couvert, pluie, soleil par intervalles, pluie, grêle.
7. Couv., sol. par interv., fort sombre, g. v., ciel étoilé.
8. Couv., tonnerre à 10 h., pluie, g. v., clair, g. v.
9. Pluie, *idem.*
10. Grand vent, nuageux; vent violent, clair, g. v.
11. Nuageux, vent, couvert, clair et étoilé.
12. Sombre, pluie, couvert.
13. Brumeux, beau, quelques nuages, soleil, étoilé.
14. Gelée, un peu sombre, sombre, pluie.
15. Bruine, pluie, pluie.
16. Assez beau, sombre, vent, pluie, v.
17. Nuageux, vent, *idem.*
18. Sombre, pluie, nuageux.
19. Sombre et pluvieux, pluie, grande pluie.
20. Soleil, pluie, ciel étoilé.
21. Pluvieux, pluie, étoilé.
22. Nuageux, vent, assez beau, clair et étoilé.
23. Beau; chute d'un aérolite pesant 22 livres, à 1 heure après-midi, avec détonation, dans la commune de Charsonville.
24. Beau, *idem*, bruine.
25. Bruine, vent, soleil par intervalles, pluie.
26. Pluie, p. vent violent, ciel étoilé.
27. Nuageux, p. vent, *idem.*
28. Pluie, p. grand vent, p. vent très-fort.
29. Sombre, p. g. v., ciel étoilé.
30. Assez beau, *idem.*

BIBLIOGRAPHIE.

***Flore Orléanaise**, ou Méthode éprouvée avec laquelle on peut parvenir facilement et sans maître, à connaître les plantes de l'intérieur de la France, et en particulier celles des environs d'Orléans;* par M. Dubois, théologal de l'église d'Orléans, etc.

Sans nuire à l'annonce des différens ouvrages de médecine ou d'agriculture qui paraissent dans l'année, nous tâcherons autant que possible de rappeler ceux que nous devons au zèle de nos compatriotes depuis un temps illimité. Celui de M. l'abbé *Dubois*, que nous annonçons, est un de ceux dont l'utilité a été généralement approuvée. L'auteur a su, en adoptant l'ordre naturel de *Jussieu*, et en y réunissant la méthode analytique de M. *Lamark*, à laquelle il a fait des corrections et des additions importantes, se faire une méthode particulière beaucoup plus facile, exempte de la plupart des inconvéniens graves qu'on reprochait aux plus célèbres, et, en un mot, à l'aide de laquelle on peut connaître aisément les plantes de l'Orléanais et le plus grand nombre de celles de France.

On remarque sur-tout dans la première partie de l'ouvrage, des principes élémentaires qui ne laissent rien à désirer même à l'élève qu'on supposerait sans guide et sans la plus légère teinture de botanique.

L.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

EXTRAIT

D'une lettre de M. HALLÉ, *Médecin consultant de S. M. I. et R., à M.* J. L. F. Dom. LATOUR, *médecin à Orléans, sur l'emploi de la* digitale *dans quelques maladies qui ne dépendent que des spasmes du cœur.*

MESSIEURS, ayant à traiter à Orléans, une personne chez qui différens symptômes nerveux qui se portaient sur la poitrine, m'inquiétaient, M. *Hallé* fut consulté : il jugea, d'après la cause morale très-vive qui affectait la malade, que tous les accidens qu'elle éprouvait tenaient à un spasme violent du cœur, et conseilla l'emploi de *la digitale pourprée*, qui eut un succès évident.

« Je veux vous communiquer, relativement à ce moyen, m'écrivit alors M. *Hallé*, une expérience qui m'est, je crois, particulière, et que j'ai constatée par plusieurs épreuves. Ayant à combattre des spasmes pulmonaires causés par une affection du cœur, l'un organique et dépendant d'une commotion mécanique, et l'autre spasmodique et dépendant d'une affection profonde de l'ame, j'étais embarrassé de me servir de la digitale, dont l'effet sur l'estomac, soit en substance, soit en infusion aqueuse ou alcoholique, m'avait trop souvent arrêté dans les essais que j'en avais faits. J'imaginai d'en faire une teinture dans l'éther sulfurique; elle se fait promptement: *un gros de digitale pourprée infusée dans une once d'éther sulfurique bien pure, donne, en peu de temps, une teinture d'un très-beau vert;* je suppose vingt-quatre heures d'infusion; il en faut beaucoup moins; mais il n'y a aucun inconvénient à laisser la poudre dans l'éther. Je l'ai donnée, dans tous ces cas, dans le début et au milieu du danger menaçant, à la dose de dix à douze gouttes, toutes les heures, sur un morceau de sucre, et dans un peu d'eau de fleurs d'orange.

» L'effet est un calme immédiat et un sommeil tranquille qui se renouvelle toutes les fois qu'on renouvelle le remède. L'effet principal étant obtenu dans les premières vingt-quatre heures,

je donne la même dose toutes les deux heures; puis quatre fois le jour, etc.

» Ici l'éther est l'antispasmodique de l'estomac et le correctif de l'action de la digitale sur ce viscère, et la digitale l'antispasmodique des spasmes du cœur et des vaisseaux. Soutenue ainsi à forte dose, elle ralentit le pouls, et le réduit à trente battemens; c'est le seul inconvénient qu'elle conserve dans cette préparation, et cet inconvénient tient à ses avantages. Il ne se manifeste qu'au bout d'un certain temps, et indique l'époque où l'on doit modérer l'usage de ce remède; il conserve souvent, dans ce cas, son effet diurétique, et ne donne plus les crampes d'estomac qu'occasionnent ses autres préparations ».

Nota. Depuis la réception de la lettre de M. *Hallé*, j'ai été à même d'employer sur deux personnes, le moyen indiqué par ce célèbre praticien, et toujours avec un succès aussi complet qu'étonnant.

L.

OBSERVATIONS

Anatomico-chirurgicales, d'après lesquelles il est démontré qu'à la suite de nécrose ou de dépôts gangréneux, accompagnés d'exfoliations considérables des os des extrémités, il se fait quelquefois une régénération de ces os, ou plutôt une concrétion qui en prend la forme, se durcit et devient ensuite aussi solide que l'os même qu'elle remplace et dont elle fait les fonctions, par M. Pellieux aîné, médecin, membre correspondant.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le nommé *Roné*, du bourg de l'Estiou, département de Loir-et-Cher, âgé alors de dix-huit ans, né de parens peu fortunés, eut, il y a environ cinq ans, un dépôt considérable à la jambe droite; ce dépôt ne fut point ouvert, ni traité méthodiquement. Le long séjour de la matière purulente fit intérieurement des ravages, détruisit le périoste et attaqua le tibia; il se forma dans toute l'étendue de cet os plusieurs points de suppuration qui devinrent fistuleux, et communiquaient avec la plaie principale, située à la partie supérieure et antérieure de la jambe, lieu où le dépôt s'était d'abord manifesté. Le pus qui

sortait de ces différentes plaies était séreux et roussâtre; il y avait plus de six mois que ce jeune homme était dans cet état, lorsque je fus appelé pour le voir. Je proposai de lui faire des incisions auxquelles il se refusa, ainsi que sa famille; comme c'était le seul moyen de lui procurer quelque soulagement, je n'y retournai pas, et ne le revis que long-temps après, et par hasard. Voici l'état dans lequel je le retrouvai : le tibia, carié, sortait par la plaie supérieure, et faisait une saillie de la longueur de plus de trois pouces; la plaie répandait une odeur infecte, et était remplie de vers qu'une forte teinture d'aloès fit bientôt disparaître. Lorsqu'on ébranlait l'os à sa partie supérieure, on lui imprimait un mouvement qui se manifestait à travers la peau et les muscles jusqu'à la partie inférieure de la jambe; alors il n'y avait plus de doute que cet os dût s'exfolier presqu'entièrement. Il importait donc au malade que cette exfoliation se fît promptement; je lui prescrivis en conséquence les remèdes qui pouvaient l'accélérer, et je l'engageai en même temps à l'ébranler le plus souvent qu'il lui serait possible. Comme je ne perdais point de vue ce malade, que sa situation déplorable rendait extrêmement intéressant, et que je lui faisais alors de fréquentes visites, je suis enfin parvenu, par des mouvemens et des ébranlemens réitérés, à hâter la chute de cet os, que, pour prix de mes

soins, le malade m'a donné, étant la seule récompense que j'exigeai de lui. Il a plus de sept pouces de longueur, a conservé son diamètre en entier et sa forme cylindrique. La jambe droite de *René* serait peut-être aussi solide que l'autre, sans un accident auquel il ne s'attendait point, et qui lui est survenu pendant le long espace de temps qu'il a été obligé de garder le lit. Contraint, pour sa commodité, de rester couché du côté de sa mauvaise jambe, et de la tenir dans un état de flexion continuelle, il s'est aperçu, malheureusement trop tard, et lorsqu'il a voulu se mettre en état de faire usage de sa jambe, qu'il était affecté d'une double ankilose, l'une à la hanche, et l'autre au genou; ce qui l'oblige de marcher avec des béquilles.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Au mois de mai dernier (1809), le nommé *Augustin Nourrisson*, de la paroisse de Josnes, département de Loir-et-Cher, m'amena son fils âgé de vingt ans, lequel se trouvait dans le même cas que le jeune homme dont je viens de parler. Il avait eu, un an auparavant, un dépôt à la partie supérieure du bras gauche, près l'épaule, pour lequel on n'avait point appelé les gens de l'art, sa mère s'étant chargée seule de lui donner ses soins. L'humérus sortait de la longueur de deux pouces, et se portait en avant. Ce jeune homme

ne pouvait supporter les plus légers vêtemens sans éprouver de vives douleurs, à cause du frottement qui, de l'extrémité supérieure de l'os, se communiquait à toutes les parties auxquelles il était encore adhérent. Pour en accélérer la chute, je lui fis faire, comme à *Roné*, différens mouvemens en tout sens, que je lui conseillai de répéter souvent chez lui, et qu'il faisait d'autant plus volontiers, qu'il lui tardait d'être bientôt débarrassé de cet os.

Il revint à Baugenci le 17 juin suivant. L'humérus, quoique fort ébranlé, et plus découvert depuis son dernier voyage, tenait encore fortement au bras par sa partie inférieure; mais comme ce jeune homme est courageux, il me permit de faire des mouvemens plus forts qu'à l'ordinaire, par le moyen desquels je suis enfin parvenu à faire l'extraction de l'os, à la grande satisfaction du malade, qui en a été quitte pour une légère hémorragie.

Je possède également cet os, qui a cinq pouces moins trois lignes de longueur; il a conservé, ainsi que le tibia de *Roné*, son diamètre entier et sa forme cylindrique. La plaie s'est cicatrisée en peu de temps; la concrétion osseuse qui a remplacé l'humérus (seul os qui sert d'appui au bras) acquiert chaque jour plus de solidité, et met aujourd'hui le jeune *Nourrisson* en état de vaquer aux exercices les moins pénibles de son état de vigneron.

TROISIÈME OBSERVATION.

Le 14 floréal an 13 (4 mai 1805), le nommé *Pierre Montagne* de Beaurichard, près la Magdelaine-Ville-Frouin, département de Loir-et-Cher, âgé d'environ cinquante ans, était attaqué depuis long-temps d'une diarrhée habituelle qui avait résisté à tous les remèdes. N'espérant plus de guérison que par un miracle, il se voua à un saint de notre ville, qui passait pour avoir cette vertu. Pour se rendre à Baugenci, il profita de la voiture d'un laboureur qui venait au marché; arrivé à l'un des faubourgs, il voulut descendre sans faire arrêter les chevaux. Engourdi par le froid, il tomba; la roue lui passa sur la jambe droite, et la lui fracassa. Appelé au moment même de l'accident, je visitai la plaie, et reconnus que le tibia était brisé en plusieurs éclats, qui ne tenaient presque plus; je les détachai facilement, et les tirai de la plaie, afin d'empêcher qu'en transportant le malade le froissement de ces os, cassés irrégulièrement, ne vînt à augmenter la douleur et causer une hémorragie.

Transporté à l'hôpital, je fis préparer le bandage à dix-huit chefs, et l'appareil convenable. Malgré une déperdition de substance aussi considérable de l'os, je voulus voir s'il était possible, par une extension continue, de donner à cette jambe sa longueur naturelle. Je la mis en consé-

quence dans une situation telle, qu'en lui laissant sa longueur, il se trouvait entre les extrémités des pièces fracturées un vide de près de deux pouces. C'est dans cette position que je tins cette jambe pendant plus de quatre mois, et que je pansai exactement tous les jours cette fracture, de l'espèce la plus compliquée; désirant savoir par ma propre expérience quel en serait le résultat, tant pour l'intérêt du malade que pour l'avantage et les progrès de la science. Une suppuration très-abondante d'abord, accompagnée de gangrène, le cours de ventre qui continua plus de deux mois, furent un grand obstacle à la régénération des os, dont les extrémités abreuvées de pus pendant si long-temps, finirent même par s'exfolier. Cependant, après deux mois de pansement, la suppuration parut meilleure et moins abondante; la plaie devint plus belle; des bourgeons charnus commençaient à en remplir le vide, et cachaient déjà l'ouvrage de la nature, qui, de son côté, travaillait à la régénération des os. Enfin, après plus de trois mois de soins assidus auprès du malade, je m'aperçus, par des légers mouvemens imprimés à la jambe, à droite et à gauche, que la réunion des os avait lieu, puisque ces mouvemens s'opéraient également et uniformément dans toute l'étendue de la jambe.

Je ne doutai plus dès-lors que le suc osseux produit par chaque portion d'os avait formé en

se prolongeant et en se solidifiant une concrétion osseuse, déjà assez forte pour souder ensemble les deux extrémités de l'os fracturé, et donner à la jambe un commencement de solidité. Je ne voulus pas cependant me presser de lever le malade, et j'attendis la cicatrisation parfaite de la plaie; je sentais trop combien il était important de gagner du temps dans une pareille circonstance; et, malgré toutes les instances du malade, je ne voulus point lui permettre de s'essayer à marcher que lorsque je fus bien assuré qu'il ne courrait plus aucun risque.

Depuis deux mois sur-tout *Montagne* se portait parfaitement bien, n'avait plus la diarrhée; il avait même pris beaucoup d'embonpoint. Je le jugeai dès-lors en état d'essayer ses forces.

Sa jambe malade, quoiqu'enflée dans toute son étendue, était aussi longue et aussi droite que l'autre, et dans les premiers mouvemens que je lui fis faire à terre, il la portait en avant beaucoup mieux qu'on aurait osé l'espérer après un tel accident; mais, non content de jouir de ce premier avantage, *Montagne* me tourmenta ensuite pour être renvoyé chez lui, m'assurant qu'il y avait des affaires importantes à terminer; je ne pouvais consentir qu'avec peine à perdre sitôt de vue ce malheureux, et l'abandonner ainsi à lui-même. Le 12 brumaire, il fit venir une voiture à mon insu, et il fallut bien consen-

tir, en quelque sorte, malgré moi, à son départ.

Je le fis placer dans la voiture en ma présence, et il se mit en route par un temps assez mauvais; il me fit savoir quelques jours après qu'il avait très-bien supporté les fatigues du voyage, et qu'il était arrivé heureusement chez lui; il y passa plus d'un mois dans le contentement et la joie qu'il partageait avec ses parens et ses amis, qui, tous, venaient le féliciter de son rétablissement. Son plaisir ne fut pas de longue durée; il abusa de ses forces, en quittant trop tôt ses béquilles, et en voulant se mettre à l'ouvrage. Il fit une nouvelle chute, et se cassa la jambe à l'endroit de la première fracture; il n'était plus à portée de recevoir dans son village les secours qu'il aurait pu trouver dans une ville. Sa fracture fut mal réduite, ou peut-être ne le fut point du tout; la plaie se rouvrit, la gangrène ne tarda pas à s'y mettre, le malheureux *Montagne* est mort peu de temps après des suites de ce nouvel accident, et j'ai perdu en un instant le fruit de six mois entiers de peines incroyables et de soins les plus assidus, passés en partie auprès de cet infortuné, que sa position malheureuse et la douceur étonnante de son caractère m'avaient rendu infiniment intéressant.

Il résulte de ces observations que, dans certains cas où l'art semblerait être absolument nécessaire,

l'homme trouve quelquefois sans son secours des ressources extraordinaires dans la nature, puisque les deux jeunes gens dont je viens de parler n'ont été, pour ainsi dire, redevables de leur guérison qu'à elle seule. Pendant qu'elle travaillait à l'exfoliation presque totale de deux os principaux, tels que le tibia et l'humérus, et qu'elle en préparait la chute, elle travaillait en même temps à les remplacer par cette concrétion osseuse, produite d'abord par un suc gélatineux, devenu ensuite aussi dur que l'os dont elle a pris la forme, et dont elle remplit les fonctions. C'est ce suc qui forme le cal dans les fractures, et contribue peut-être, autant que l'épaississement de la synovie, à souder ensemble les os des articulations dans les ankiloses.

Il paraît probable que cette régénération des os se fait plus particulièrement et plus promptement chez les individus qui sont encore jeunes, parce qu'il y a en eux une vertu régénératrice qui est dans toute son intensité et dans toute sa vigueur. Feu le docteur *Louis*, en parlant de cas semblables, dit que l'académie royale de chirurgie avait reçu plusieurs faits de cette espèce, et qu'on avait également observé, comme une chose digne de remarque, que ces cures dont on est plus redevable à la nature qu'à l'art, ne se font ordinairement que chez des jeunes gens. Cependant la troisième observation prouve que

cette vertu végétative existe encore avec une certaine énergie chez les gens plus âgés, puisque, pour jouir entièrement de ses heureux effets, il n'a manqué à *Montagne* que le temps nécessaire pour donner à son tibia régénéré dans sa partie moyenne, une solidité qu'il aurait bientôt acquise s'il n'avait pas eu le malheur de faire une chute qui a détruit en un instant un ouvrage que la nature n'avait pas encore achevé.

Les faits que j'ai recueillis dans les deux premières observations, quoique très-curieux, et dignes de fixer particulièrement l'attention des personnes de l'art, ne sont peut-être pas aussi rares qu'on pourrait le croire, puisque j'ai été à portée de les remarquer deux fois dans un très-court espace de temps. Nous lisons aussi dans les Essais de la société d'Edimbourg, qu'un chirurgien anglais a donné l'observation de deux tibia, qui se sont séparés de la jambe, presque dans toute leur étendue, chez un jeune homme qui a été ensuite en état de marcher au bout de quelques mois.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

NOTE

Sur des Gyrogonites trouvés dans le département de la Sarthe, par M. BIGOT DE MOROGUES.

PARMI divers minéraux intéressans que M. *de Maulny* eût la bonté de me donner vers la fin du mois de juillet 1809, il se trouve un calcaire d'eau douce, occupant un espace de terrain considérable dans les environs du Mans, et dont l'agriculture pourrait tirer un parti avantageux en l'employant comme marne dans les sables arides et ferrifères qui environnent cette ville.

Cette roche est tendre, d'un blanc sale, à cassure terreuse et légèrement grenue; elle répand une forte odeur argilleuse par le souffle, et produit avec les acides une effervescence très-vive et très-prompte. Son origine est évidemment due au séjour prolongé des eaux douces et stagnantes sur le terrain qu'elle occupe; car elle est presque totalement formée, et pénétrée partout de coquilles très-fragiles et très-souvent entières, qui ne vivent que dans les eaux douces dont le

courant a peu de rapidité; d'ailleurs, si le mouvement de l'eau eût été rapide, il n'eût pas permis à un dépôt aussi considérable de se former, et n'eût pas transporté de loin autant de coquilles intactes.

Parmi les nombreux débris organiques que cette roche renferme, les plus abondans sont des lymnées de deux à trois centimètres de longueur, dont les coquilles blanches et fragiles sont souvent entières ou peu fracturées : il m'a paru qu'il y en avait de deux espèces différentes.

Les coquilles les plus nombreuses après celles-ci, sont des petits bulimes qu'on ne peut bien reconnaître qu'à l'aide de la loupe; parce qu'ils ont souvent moins d'un millimètre dans leur plus grande dimension, et ne m'ont pas paru atteindre trois millimètres.

Ce calcaire renferme aussi quelques planorbes qui m'ont toutes paru de même espèce; elles sont en très-petit nombre, et ont de un à trois centimètres de diamètre.

Le fossile le plus intéressant renfermé dans cette roche, est le gyrogonite décrit par M. *Lamarck*, dans le tome 6 des Annales du Muséum d'histoire naturelle, et gravé dans la 17.e planche du tome 9 de cette intéressante collection.

Ce fossile ne s'était encore trouvé, à cette époque, que dans quelques quartz meulières formés dans les terrains d'eau douce de la vallée de Montmorency, où il est accompagné de

lymnées et de planorbes; depuis, MM. *Cuvier* et *Brogniart*, l'ont retrouvé dans les calcaires de même origine, si communs dans les environs de Paris, et ont fait mention de cette découverte dans le tome 11 des Annales du Muséum d'histoire naturelle.

Le gyrogonite forme un genre particulier dans la classe des mollusques; il est remarquable par sa forme sphéroïdale, creuse, et par les côtes carénées qui l'entourent en spirale, et vont se terminer à ses deux pôles; celui observé dans la vallée de Montmorency a à peine la grosseur d'une petite tête d'épingle, et est quartzeux. A l'aide d'une forte loupe, il paraît avoir cinq cannelures qui aboutissent à chaque pôle en formant plus d'un tour chacune; et par cette raison, paraissent former sept stries latérales autour du sphéroïde.

Le gyrogonite du Mans diffère de celui-ci, 1.° parce qu'il est à l'état calcaire; 2.° parce qu'il a un diamètre à peu près double, et de près d'un millimètre; 3.° parce qu'il ne présente que six stries latérales, aboutissantes également par cinq cannelures à chaque pôle; en sorte que les stries font ici un moindre circuit; 4.° dans le gyrogone de Montmorency, les côtes élevées qui l'entourent ont leur sommet tranchant, tandis que le fond des sillons qui les sépare est arrondi; au contraire, dans celui du Mans, les sillons enfoncés

sont

sont anguleux, et les côtes élevées sont convexes.

Ces trois dernières différences sont-elles suffisantes pour établir une nouvelle espèce dans le genre? Je laisse aux naturalistes qui s'occupent spécialement de zoologie, à décider cette question; mais je crois qu'avant de prononcer l'affirmative, il faut que de nouvelles observations aient prouvé que ces différences sont constantes, et qu'elles ne tiennent point en partie à la différence des formes intérieures ou extérieures de la coquille.

J'observerai que la roche que je viens de décrire est presque totalement semblable à celle, de même origine, qui se trouve à la butte de Chaumont, près Paris; cette dernière, qui est également calcaire, renferme aussi des lymnées, des planorbes et quelques gyrogonites de nature calcaire et de même grosseur que ceux du Mans, mais qui paraissent conformés comme ceux qui sont siliceux et qui se trouvent dans la vallée de Montmorency. Quant à ses caractères extérieurs, la roche du Mans ne diffère de l'autre qu'en ce qu'elle est moins compacte, à cassure plus terreuse, et qu'elle répand par le souffle une plus forte odeur argilleuse; elle ne m'a pas paru non plus contenir les mêmes espèces de planorbes. Je me propose de comparer les espèces de corps organiques qu'elle renferme, avec ceux des autres

calcaires d'eau douce, dont messieurs *Brogniart* et *Brard* ont donné des descriptions si intéressantes.

B.

MÉMOIRE

Sur l'Introduction de la culture des prairies artificielles dans la Sologne, par M. S. Ch. Lockhart.

Aucun voyageur n'a parcouru les vastes plaines de la Sologne, sans être attristé par l'aspect aride et désert de cette immense solitude : la misère et la pauvreté s'y présentent sous toutes les formes, tous les êtres vivans paraissent en souffrance, et il semble au premier abord que la nature a refusé tous ses dons aux malheureux habitans de cette contrée.

Quelles sont donc les causes de cette apparente stérilité du sol et de cette faiblesse d'existence qui caractérisent si particulièrement tous les êtres organisés de cette importante partie de notre département ? il en est deux principales : les eaux stagnantes, source des maladies et de l'indolence naturelle des habitans; et la mauvaise méthode de culture, généralement adoptée par les métayers et propriétaires du pays, qui tend insensiblement à amener le sol à une stérilité complète.

Il n'appartient qu'à un gouvernement paternel

de détruire la première de ces causes, par la construction de canaux sagement distribués, et alimentés par les eaux stagnantes; mais il est entièrement au pouvoir des propriétaires éclairés d'en faire disparaître la seconde, en adoptant une méthode de culture plus raisonnée, qui ramenant l'abondance des produits et l'aisance du cultivateur, transformerait en campagnes fertiles ces landes marécageuses et ces vastes déserts de bruyères arides.

Ce n'est point par un exposé de ces théories séduisantes, toujours facile à présenter, et rarement applicable dans la pratique, que je veux faire entrevoir la possibilité et les avantages inappréciables de la culture des prairies artificielles; c'est en communiquant les expériences soigneuses que j'ai faites à cet égard, lesquelles ont été couronnées d'un succès qui a même beaucoup surpassé mes espérances.

La Sologne en général se compose d'une très-petite portion de bonnes terres végétales et d'une immense quantité de terres argilleuses et siliceuses. Les bonnes terres sont ordinairement cultivées en chanvre et prairies naturelles; le reste demeure en friche ou rapporte du sarrasin et du seigle tous les deux ans. La métairie que je cultive est formée de ces mêmes espèces de terrains; la partie siliceuse et graveleuse y est néanmoins la plus considérable; elle était tenue par

un fermier du pays, et, suivant l'usage ordinaire, elle ne rapportait que des seigles. J'ait dit plus haut que cette méthode tendait continuellement à appauvrir le sol sans enrichir le fermier qui le cultive : en effet, il est bien reconnu que si les végétaux puisent par leurs racines dans la terre, une grande partie de leur substance, ils s'en approprient aussi une partie considérable dans le vaste laboratoire de l'atmosphère, par leurs tiges, leurs feuilles et leurs fleurs; il arrive donc, dans la culture exclusive des céréales, que ces plantes ayant peu de ramifications extérieures, ne peuvent extraire que très-peu de leur nourriture de l'air, et qu'à l'époque des moissons, leurs tiges se desséchant, elles n'en tirent plus du tout et sont obligées d'obtenir exclusivement du sol tous les sucs nécessaires à la parfaite maturité des grains. En outre, pendant les longues jachères en usage dans leur culture, la terre n'étant pas couverte ni ombragée, il se fait par l'évaporation une déperdition considérable de principes fertilisans qui ne sont point rendus à la terre, puisque la disette de nourriture pour les bestiaux, qui est une suite de la seule culture des céréales, entraîne nécessairement un manque absolu de fumiers et d'engrais.

Il résulte donc de cet état de choses, que tout est tiré du sol, sans qu'il lui soit rien rendu, et que les produits de la culture doivent nécessaire-

nt décroître chaque année dans une progres-
n effrayante, dont le dernier terme, qui est la
rilité complète, est déja arrivé dans une grande
rtie de la Sologne.

Je ne tardai pas à apercevoir le vice dominant
ce choix de culture; je fis quelques observa-
ns à mon fermier; mais comme la coutume
nporte toujours, elles ne furent point écou-
s. J'attendis la fin du bail; alors je laissai au
mier la moitié des terres, et je pris l'autre
itié à mon compte. Mon but, en ne prenant
e la moitié de la ferme, était de rendre mes
périences comparatives, ce qui devenait plus
le et plus frappant pour les cultivateurs voisins.
premiere année je n'eus point de bestiaux et
ne fis point de grains; la terre en était épuisée.
choisis dix arpens des terres médiocres, et les
ant fait labourer bien profondément, quoique
s frais extraordinaires, je les fis semer au mois
vril en avoine et graine de luzerne; la seconde
troisième année je fis la même chose: la luzerne
a d'abord faiblement avec l'avoine, et les
emières récoltes furent médiocres, quoique
jà assez abondantes pour n'en pas abandonner
culture. Enfin je fis répandre du plâtre cuit en
udre sur mes luzernières, et dès-lors mes
coltes devinrent superbes. Je serrai jusqu'à
arante quintaux l'arpent pour la première
upe, et j'en ai même toujours récolté trois dans

les années les plus sèches. Depuis ce moment j'emploie constamment le plâtre, et il a toujours opéré une végétation qui tient du prodige. L'expérience m'a prouvé que son effet était d'autant plus marqué, que les terrains sur lesquels je l'employais, étaient plus arides et plus graveleux. J'en ai quelquefois répandu sur la moitié d'une pièce de terre, et la démarcation était non-seulement très-sensible, mais telle que j'avais dans la partie plâtrée un fourrage d'une épaisseur et d'une hauteur extraordinaire, tandis que dans l'autre la végétation était faible et languissante. J'en sème la quantité de 150 livres par arpent, et cela au printemps qui suit l'ensemencement de la terre. Les sainfoins que j'ai semés m'ont aussi bien réussi, et par les mêmes procédés : ils ont un avantage sur les luzernes, c'est qu'ils peuvent venir dans des terrains encore plus arides. J'en ai obtenu de très-beaux dans des sables graveleux presque purs. J'ai fait aussi quelques expériences heureuses sur le trèfle, que plusieurs cultivateurs éclairés de la Beauce font entrer avec tant de succès dans les assolemens de leurs terres; mais elles ne sont point encore assez répétées pour en déduire des résultats certains pour la Sologne. Néanmoins j'ai déja beaucoup de données pour croire qu'ils peuvent réussir dans une grande partie de nos terrains glaiseux.

Un succès si complet et une si grande abon-

: de fourrages surprit fort les fermiers et les
ns du canton; moi-même, qui n'y était
préparé, je fus pris au dépourvu, et obligé
ndre mes luzernes, n'ayant pas de bestiaux
les consommer.
tte opération, toute vicieuse qu'elle est en
e agriculture, dévoila d'une manière irrécu-
, le profit réel de ma nouvelle méthode de
re; néanmoins la plupart affirmèrent que si
tirais beaucoup pendant quelques années,
erres en seraient épuisées pour long-temps.
ır répondis victorieusement, en défrichant
ues arpens de mes plus anciennes luzernes;
rès avoir recueilli une superbe récolte de
s, j'obtins un froment de la plus grande
é. Ces terres n'avaient jamais produit que
igle; maintenant je nourris, outre les vaches
saires à la confection de mes fumiers, cinq
ıux et un troupeau très-considérable de
espagnols, dans la moitié d'une ferme qui
suffisait à peine, dans sa totalité, à faire
er un misérable cheptel, auquel les anciens
riétaires sacrifiaient même une partie consi-
ıle des grands bois qui composent le do-
e.
est encore dans cette nouvelle direction de
ıstrie agricole, un avantage bien appréciable
le véritable amateur des champs et pour
de la nature, je veux dire l'embellissement

qui s'opère sur la superficie du sol, et qui devient la source d'une foule de jouissances d'autant plus désirables, qu'elles influent toujours d'une manière heureuse sur nos affections morales. En effet, les environs de mon habitation, qui jadis n'offraient aux regards que l'aspect aride d'une terre brûlante et inculte, présentent maintenant à l'œil satisfait une suite de prairies toujours vertes dont les trois coupes, qui se succèdent rapidement, sont consommées sur place par de nombreux bestiaux, ou fournissent, par leur exploitation en fourrages secs, une suite continuelle de scènes riantes et animées.

Après avoir dit, en parlant de la culture exclusive des céréales, combien ce mode était vicieux par lui-même, et comment il devait bientôt rendre les terres stériles et incultes, il devient inutile maintenant de faire voir que la culture des prairies artificielles doit, au contraire, améliorer le sol et en augmenter la valeur dans une progression croissante à l'infini; c'est un fait déjà bien reconnu par les agriculteurs éclairés, et dont les causes viennent de nous être récemment développées d'une manière claire et précise dans l'intéressant Mémoire de M. *de Thiville*, imprimé dans le 3.e numéro du Bulletin de la société.

Si la culture des prairies artificielles peut améliorer les faibles produits de la Sologne, à quel degré de prospérité, et quel état de richesse ne

doit-elle pas porter ces rives fertiles de la Loire, dont la fécondité est en quelque sorte enchaînée par la routine vicieuse des fermiers du Val.

Après avoir démontré la possibilité d'établir cette culture dans la Sologne, il me reste un mot à dire sur l'importance et la nécessité qu'il y a d'adapter au sol un meilleur ordre de relation dans les produits, et des assolemens mieux combinés. L'agriculture y est encore dans l'enfance; l'on y voit les grains s'y succéder sans ordre dans une même pièce de terre, tandis que d'autres restent dans une inaction également désavantageuse pour le propriétaire et pour le terrain. La plupart, et même presque tous les fermiers, abandonnent à des étrangers une moitié de leurs chaumes, pour la façon de l'autre moitié, tandis qu'ils manquent eux-mêmes d'empaillement et de fumiers. Ils ont généralement plus de bestiaux qu'ils n'en peuvent nourrir; et de-là viennent les maladies, les épizooties et les pertes considérables qui ont lieu trop souvent chez ces fermiers, qui presque tous attachent une importance nulle à la culture des plantes consacrées à la nourriture des bestiaux; je ne veux point dire qu'ils doivent en réduire la quantité, mais, au contraire, l'augmenter en adoptant des assolemens qui leur produiront des fourrages suffisans pour les nourrir, en augmentant en même temps leurs récoltes de grains et la valeur de la terre. M. *Pictet*,

de Genève, a développé les principes de cet art avec la plus grande clarté et le plus grand talent; c'est à chaque propriétaire à bien étudier la nature de son terrain, et à puiser dans les principes de M. *Pictet* le genre d'assolement qui lui est convenable.

M. *de Guercheville*, propriétaire d'une terre susceptible d'une foule de cultures différentes, a fait sur ce sujet important un grand nombre d'expériences qu'il a dirigées lui-même avec le plus grand soin. Déjà il a obtenu des résultats très-avantageux, et augmenté dans un très-grand rapport la masse de ses produits; ses succès ont donné une impulsion heureuse dans son canton, et les fermiers du voisinage s'empressent déjà d'adopter plusieurs de ses assolemens. Il serait avantageux pour l'avancement de la science, que les grands propriétaires imitassent cet exemple dans les différentes natures de terrains où ils se trouvent placés, et donnassent à la masse des cultivateurs des méthodes que ceux-ci s'empresseraient à l'envi d'adopter, lorsqu'ils les verraient appuyées par des expériences bien répétées, et par un succès bien établi.

Ch. L.

VARIÉTÉS.

PATES ou Préparations de pommes de terre, de Mme CHAUVEAU DE LA MILTIÈRE.

Nous ne croyons rien mieux faire en faveur de Mme *Chauveau*, que de rapporter ici le témoignage de M. *Parmentier* lui-même, au sujet de ses préparations de pommes de terre. Cette lettre est insérée dans un rapport très-étendu, sur les pâtes de Mme *Chauveau*, fait à l'Académie de médecine de Paris, dans sa séance du 20 nov.^{e} 1810, par M. *Marcescheau :*

« J'ai vu et goûté, Madame, tous les résultats que vous avez obtenus de la pomme de terre. Plusieurs amis du bien public vous avaient précédée dans cette carrière vraiment philanthropique; mais vous les avez *surpassés*, en variant les moyens et en multipliant les ressources, et vous avez su trouver dans cette racine, l'aliment du pauvre et la bonne chère du riche. J'ai cru devoir instruire le Ministre de l'Intérieur de vos recherches et de vos découvertes. Il m'a chargé de vous en féliciter.

» Je vous prie de me croire dans la plus vive admiration de vos recherches et de vos découvertes, Madame, votre, etc.

» *Signé* PARMENTIER. »

La fabrique de ces pâtes est à la Miltière, près de Tours et sur les bords de la Loire; elle existe depuis 1802. L'entrepôt est à Orléans, chez Mlle *Maugas*, marchande, place du Martroi.

L.

OBSERVAT

DÉCEMBRE 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	5 1/2.	27 6.	S. O.
2.	4.	27 9.	N. E.
3.	2.	27 11 1/4.	N.
4.	3 1/2.	28.	S. O.
5.	6 1/2.	28 1.	S. O.
6.	7.	27 10.	S. O.
7.	6.	27 6.	S. O.
8.	4.	27 7.	N. O.
9.	3 1/2.	27 11.	N.
10.	4 1/2.	27 8.	S. O.
11.	4 1/2.	27 8.	O.
12.	5.	27 10.	S.
13.	7.	28 1.	S. S. O.
14.	7 1/2.	28 2.	S. O.
15.	6 1/2.	28.	O.
16.	7.	28 3.	N. O.
17.	6 1/2.	28 2 1/2.	O.
18.	5 1/2.	27 10.	S. S. O.
19.	5 1/2.	27 8.	S. O.
20.	2 1/2.	27 10.	N. O.
21.	6 1/2.	27 9.	S. O.
22.	7.	27 10.	S. O.
23.	8.	27 9.	S. O.
24.	6 1/2.	27 9.	S. O.
25.	8.	27 7.	S. S. O.
26.	8.	27 11.	S. O.
27.	7.	27 11.	S. O.
28.	4.	27 11.	N. O.
29.	1 1/2.	28 2.	N. N. O.
30.	1.	28 2 1/2.	N. E.
31.	4.	28 2.	N. E.

OROLOGIQUES, par M. Fouré.

ETAT DU CIEL. DÉCEMBRE 1810.

1. Beau temps.
2. Temps sombre pendant le jour, clair le soir.
3. Brum., soleil par interv. l'après-midi, brouill. le soir.
4. Bruine, brume, brouillard épais le soir.
5. Brume épaisse le matin, petite pluie le reste du jour.
6. Temps couvert, grand vent, pluie.
7. Sombre, pluie.
8. Assez beau le m., un peu de pl. vers midi, beau le soir.
9. Beau.
10. Gelée, temps sombre, neige, pluie, grand vent.
11. Temps sombre, pluvieux, beau le soir.
12. Gelée, temps nuageux, pluie, vent.
13. Temps nuageux, petite pluie le soir.
14. Pluvieux, grand vent.
15. Sombre et nuageux, pluie le soir.
16. Beau.
17. Nuageux le matin, beau le reste du jour.
18. Pommelé, un peu de pl. dans la matinée, beau le s.
19. Couvert, pluie.
20. Gelée, sol. par interv., petite pl. le soir, grand vent.
21. Temps couvert, pluie.
22. Sombre, pluie.
23. Pluie, grand vent.
24. Grand vent, petite pluie, ciel étoilé.
25. Vent, grande pluie vers le soir.
26. Temps pluvieux, vent.
27. Sombre et pluvieux, vent.
28. Pluie par grains, neige le soir.
29. Froid, beau temps, gelée forte.
30. Gelée, neige, froid vif.
31. Beau t. le m., neige l'apr.-midi, vent, froid très-vif.

Maladies régnantes. — NOVEMB. ET DÉC. 1810.

La température ayant été à peu près la même pendant le cours de ces deux mois, on a peu observé de variétés dans les maladies régnantes. Les catarrhes et les rhumatismes, qui ont été très-fréquens, ont constamment offert dans leur cours, la prédominance de la saburre bilieuse.

On a observé aussi quelques fièvres putrides, sur-tout parmi les pauvres. L'adynamie compliquait assez souvent les catarrhes, qui attaquaient ces individus à la fois accablés par le travail et l'indigence; et les engorgemens atoniques qui surviennent ordinairement dans les fièvres intermittentes automnales, auxquelles cette classe d'hommes est presqu'invariablement soumise, ont été et plus intenses et plus difficiles à détruire.

La constitution atmosphérique a sur-tout aggravé la fréquence et les dangers de la phthisie pulmonaire, et les malades qui jouissaient encore, pendant les mois précédens, des jours que la science leur avait conservés, ont vu augmenter leur débilité, et l'altération de l'organe pulmonaire a rapidement abrégé le cours de la vie chez les infortunées victimes de cette maladie généralement funeste.

Fouré, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de Botanique médicale comparée, ou Exposé des substances végétales exotiques comparées aux indigènes, par M. Bodard, docteur en médecine. Paris, *Méquignon*, 1810.

Dans un moment où le despotisme d'une nation ennemie voudrait s'arroger exclusivement la possession des productions du nouveau Monde, il est beau de voir les hommes les plus distingués par leurs lumières rivaliser d'ardeur et d'efforts, pour parvenir enfin à nous affranchir de ce honteux tribut, dont nous nous étions nous-mêmes imposé la plus grande partie, pour ainsi dire, volontairement. Déjà un succès complet a couronné le zèle patriotique de plusieurs d'entr'eux; et l'on cite partout avec orgueil ces glorieuses conquêtes faites par l'industrie nationale; déjà les travaux de M. *Proust* et de M. *Parmentier*, dont le nom respectable suffit pour rappeler tous les droits que ses nombreux et importans services lui ont acquis à la reconnaissance publique, nous ont donné les moyens de réduire de beaucoup la consommation du sucre d'Amérique; tous les efforts qui sont réunis aujourd'hui pour porter leur découverte à son plus haut degré de perfec-

tion, nous font espérer qu'un jour nous pourrons nous en passer entièrement. On sait que les essais multipliés faits sur le pastel (*isatis tinctorum*), nous ont appris à retirer de cette plante une substance colorante qui ne le cède en rien à celle que nous fournissait l'indigotier, et que très-récemment, dans une province d'Allemagne, on vient d'en faire une récolte précieuse qu'on a commencé à appliquer avantageusement à tous les usages auxquels on employait l'indigo. C'est ainsi que deux des substances les plus indispensables ont été, pour ainsi dire, créées par notre industrie, et que, sans doute, l'esprit du bien public qui anime aujourd'hui les savans parviendra à remplacer encore les plus nécessaires par des productions indigènes.

Quant aux substances médicamenteuses que nous retirions de l'Amérique, et qui sont d'une importance majeure, relativement aux autres objets qui ne sont exigés que par le luxe ou la délicatesse, on peut croire, au premier abord, qu'il est plus difficile de nous en passer; cependant, outre qu'avant la découverte du nouveau Monde, la matière médicale n'en était pas moins riche, et que les médecins ne paraissaient pas même désirer dans les substances indigènes les propriétés que possèdent les exotiques, comment peut-on croire que la nature n'eût voulu faire naître qu'à deux mille lieues, et sous un ciel

étranger,

étranger, les remèdes propres aux maladies d'un autre climat? Bien loin de partager cette opinion, nous penserions, au contraire, que sa prévoyance a placé dans chaque contrée les substances les plus efficaces pour combattre les affections particulières à ces contrées; il nous serait facile de citer ici mille exemples à l'appui de cette assertion. D'ailleurs, on sait aussi qu'il existe une sorte d'harmonie et de correspondance établie par la nature entre nos organes et les propriétés des substances de notre pays, que nous ne trouvons pas toujours dans celles des climats étrangers et lointains. Tout nous porte donc à croire que dans chaque contrée il existe à peu près tous les médicamens propres à combattre les maladies qui y règnent. Pour donner le dernier sceau à cette vérité, il ne manquait plus qu'un ouvrage qui, en recherchant avec soin les véritables propriétés médicinales des substances de nos climats, et en les comparant à celles des substances exotiques, fît voir l'inutilité de ces dernières, et prouvât que, dans presque tous les cas, elles peuvent être remplacées avec succès par nos productions indigènes : tel est le but du travail de M. *Bodard*.

Un ouvrage qui ne présenterait que ce but d'utilité, se recommanderait déjà très-avantageusement, et on serait sans doute disposé à le juger avec indulgence ; mais l'ouvrage de M. *Bodard*, fort de son propre mérite, n'a pas besoin d'être

examiné avec cette prévention, toute favorable qu'elle soit. Nous regrettons bien que sa forme ne nous permette pas d'en faire ici l'analyse; mais au moins, nous tâcherons d'y suppléer, et de donner quelqu'idée de son travail, en faisant connaître sur-tout la méthode qu'il a employée pour bien comparer les substances indigènes avec les exotiques, et offrir les substituts par lesquels on peut remplacer ces dernières. Quoique son ouvrage soit exclusivement consacré aux substances végétales, qui forment à peu près la totale partie des médicamens que nous tirons de chez l'étranger, l'auteur n'a pu se dispenser d'étudier quelques produits du règne animal et minéral, tels que le *castoreum*, les *cantharides*, le *mercure*; et pour prouver que les uns peuvent très-bien nous tenir lieu des substances exotiques qui ont les mêmes propriétés, et que les autres peuvent être proscrits sans craindre d'appauvrir notre matière médicale, voici les principaux objets de la tâche que s'est proposée M. *Bodard*, dans son important travail; d'abord, rechercher les véritables propriétés des plantes médicinales indigènes, ou qui sont naturalisées dans nos climats; réhabiliter celles qu'un examen superficiel a fait regarder comme inutiles; signaler les plantes médicinales exotiques qui sont susceptibles d'être naturalisées sur le sol français, et offrir par-là à la classe indigente des secours qu'elle ne

peut obtenir des médicamens du nouveau Monde, dont nous ne retirons d'ailleurs très-souvent que les objets de rebut, et préparés quelquefois d'une manière dangereuse. Quant à la manière dont il considère les végétaux exotiques, voici la marche qu'il a suivie, après les avoir disposés par ordre alphabétique, comme la méthode la plus commode pour le lecteur. Il donne d'abord le nom Linnéen, le nom français, le nom de la classe de Tournefort, Jussieu et Linné, suivi de l'indication de l'endroit où l'on trouve la figure gravée et coloriée, dans le bel ouvrage de M. *Roques*; ensuite il indique le lieu où cette plante est spontanée à l'étranger, et les climats de l'Europe ou de la France où elle pourrait être naturalisée; et enfin, il donne la description du produit exotique, qui comprend, son aspect, son odeur, sa saveur, sa consistance, ses principes constituans et ses propriétés médicinales. Après l'histoire ainsi tracée de chaque végétal exotique, se présentent toutes les plantes indigènes qu'on peut lui substituer; l'auteur en donne une description encore plus complète, parce que ce sont sur-tout celles qu'il importe le plus de bien faire connaître. Il serait trop long de rapporter ici tout ce que l'examen particulier de chacune d'elles embrasse; en voici seulement les objets principaux : la description détaillée de toutes ses parties, ses différentes propriétés, la désignation de la partie

utile de la plante, avec sa dose et ses préparations, et enfin un article d'observations qui contient les faits constatés, les essais à tenter; on voit maintenant combien ce cadre est complet, et combien un tel ouvrage, vraiment neuf, permet de faire de rapprochemens intéressans et utiles pour la science. On ne peut faire qu'un seul reproche à l'auteur, c'est d'avoir proclamé quelquefois dans certaines plantes des propriétés qui ne sont pas encore assez rigoureusement démontrées par la pratique et l'expérience; mais la manière à la fois précise et étendue dont chacun des articles est traité, et un assez grand nombre d'observations peu connues, et dont quelques-unes sont propres à l'auteur, rachètent bien ces taches légères, dont nous n'aurions pas même parlé, si l'ouvrage eût été moins bon, et qui d'ailleurs sont inséparables d'une première édition, dont les circonstances ont hâté la publication.

Au reste, nous terminerons, en disant que cet ouvrage est doublement recommandable, et par l'esprit qui l'a fait entreprendre, et par la manière heureuse dont il est exécuté. Sous ce rapport, aussi, M. *Bodard* a un double titre de gloire; comme savant, sans doute il mérite de justes éloges; et comme philanthrope, il mérite plus encore, l'estime et la reconnaissance publiques.

Dom. L.

Traité des Pierres précieuses, des porphyres, granits, marbres, albâtres et autres roches propres à recevoir le poli et à orner les monumens publics et les édifices particuliers, etc.; par C. Prosper Brard; 1 tom. divisé en 2 vol. in-8.°, fig. Paris, *Schœll*, 1808.

L'ouvrage que nous annonçons a rendu un service important aux artistes qui s'occupent du travail des pierres susceptibles d'être polies, en les mettant à même de faire usage des minéraux découverts par les naturalistes modernes, et rattachant la nomenclature des artistes à celle des savans. Les nombreuses indications de localités, désignées par le jeune auteur de cet intéressant travail, sont aussi très-utiles au commerce, en le mettant à même de suppléer à un marbre par un autre semblable, et souvent moins coûteux que lui.

L'auteur, après avoir indiqué les principaux caractères au moyen desquels ont peut reconnaître les divers minéraux utiles aux arts, divise son ouvrage en deux parties principales.

La première contient l'indication et la description des minéraux proprement dits, classés par ordre de dureté; cette partie renferme deux divisions. Dans l'une sont les minéraux très-durs, comme le diamant, les saphirs, les rubis, les topases et les quartz, tels que le cristal de roche, l'améthiste, les calcédoines, les agates, les

jaspes, etc. Dans la seconde division de la première partie, on trouve la description des pierres plus tendres; telles que l'idocrase, la tourmaline, le feld-spath, la lépidolithe, le spath-fluor et les talcs. Ce premier volume est terminé par un appendice renfermant les descriptions de plusieurs minéraux qui ne sont point rentrés dans les précédentes divisions, à cause de leur solubilité dans l'eau, de leur combustibilité très-grande, ou de leur nature métallique ou volcanique; toutes raisons qui pourront ne pas paraître également suffisantes d'après le mode de division adopté par l'auteur, pour ne pas les classer dans ses deux divisions principales, le diamant s'y trouvant également, quoique combustible.

Cette première partie du travail de M. *Brard* est terminée par quelques considérations sur les minéraux dont il a parlé, relatives à leurs diverses couleurs, et la manière de reconnaître les pierres fines d'avec les fausses; enfin l'auteur donne quelques notions sur les arts du lapidaire et du graveur sur pierre.

La seconde partie traite des diverses roches, objets ordinaires de la minéralogie géologique; elle renferme aussi deux divisions, dans lesquelles sont placées les diverses substances en usage dans l'art du marbrier. La première division concerne les roches dures, telles que les porphyres, granits et trapps; la deuxième division est relative aux marbres et aux albâtres; un appendice sur les laves

susceptibles d'être employées comme marbre, et des notions sur l'art du marbrier, terminent cet ouvrage.

L'auteur indique dans les diverses parties de son travail, celles des substances minérales qui s'y rapportent, dont les anciens firent usage; et cite souvent à l'appui quelques débris des ouvrages de l'antiquité.

Cet ouvrage, écrit avec clarté et méthode, prouve dans M. *Brard* des connaissances variées; il prouve sur-tout le désir d'être utile; et quoique souvent on pourrait désirer dans ce travail plus de recherches et plus d'étendue, nous croyons pouvoir l'indiquer comme un bon livre que les artistes consulteront avec fruit, les gens du monde avec avantage, et les savans avec plaisir.

BIGOT DE MOROGUES.

ÉLOGES ACADÉMIQUES prononcés à la Société des sciences d'Orléans, *pendant l'an* 1810, par J. L. F. Dom. LATOUR, D. M., secrétaire général de ladite Société, etc. Orléans, *Huet-Perdoux;* avec cette épigraphe :

> Une légère esquisse suffira pour faire revivre dans vos ames des impressions qui y sont profondément gravées.
>
> LATOUR père, *Éloge d'Ant. Petit.*

Cette petite brochure, composée de 3 feuilles

...ges de messieurs
... sciences d'Orléans,
... année 1810. On y
... e-Franç. *Fourcroy*,
celui de M. Cl.-Louis
... ans, Membres hono-
... notice historique sur
... *Thouret*, doyen de la
... e Paris, etc., membre
... ier de ces éloges a déjà
... n.° 7 du bulletin de la
... sérer ici la notice histo-
... tirée en partie du discours
... par M. J. J. *le Roux*,
... professeurs de l'école
... de cette Faculté.

... THOURET, membre du Corps
... gion d'honneur, conseiller
... rsité impériale, doyen de la
... e de Paris, administrateur
... me ville, membre corres-
... des Sciences d'Orléans,
... , le 17 septembre 1749;
... une heure, à Caen, où il
... A peine lui permit-on
... la science, que son goût
... anifesta; aussi, Messieurs,
... , et bon médecin

l'étude ne donne pas la science; celle-ci est une inspiration de la nature que le travail ne fait que développer : *Young* disait, avec raison, que les grands hommes sortaient tout faits des mains de la nature, comme Pallas sortit du cerveau de Jupiter. *Thouret*, je le répète, était né médecin, aussi bientôt prouva-t-il que la volonté de bien faire et l'assurance de parvenir au but desiré, sont pour tous les hommes le levier des plus grands obstacles. Envoyé de très-bonne heure à Paris, le jeune *Thouret* saisit, avec ardeur, toutes les occasions de s'instruire, et recueillit bientôt le fruit de ses travaux; en effet, tous les ans, la Faculté de Médecine de Paris donnait au concours, un prix, fondé par M. *de Diest*, qui consistait en l'acquit des frais de licence; à 25 ans, Messieurs, notre digne collègue osa y prétendre; mais sentant qu'il ne pouvait que dans le silence de la retraite, offrir à son esprit la suite immense des connaissances qu'il avait acquises, et les lier assez dans sa mémoire pour en faire une chaîne susceptible d'être développée avec avantage, il forma le projet de se retirer à Montmorency. Là, Messieurs, placé au milieu de ses livres, livré tout entier à ses pensées, isolé, pour ainsi dire, du reste des vivans, *Thouret*, comme animé d'une passion secrète, contemple, avec délices, les plus faibles mouvemens de la nature, se porte sur toutes les formes qu'elle adopte, l'interroge dans ses

d'impression, renferme les éloges de messieurs les Membres de la Société des sciences d'Orléans, morts dans le courant de l'année 1810. On y remarque celui de M. Antoine-Franç. *Fourcroy*, conseiller d'état, etc., et celui de M. Cl.-Louis *Rousseau*, évêque d'Orléans, Membres honoraires de la Société, et une notice historique sur M. Michel-Augustin *Thouret*, doyen de la Faculté de médecine de Paris, etc., membre correspondant. Le premier de ces éloges a déjà été imprimé dans le n.° 7 du bulletin de la Société. Nous allons insérer ici la notice historique sur M. *Thouret*, tirée en partie du discours prononcé sur sa tombe par M. J. J. *le Roux*, l'un des plus célèbres professeurs de l'école de Paris, et doyen de cette Faculté.

Michel-Augustin THOURET, membre du Corps législatif et de la Légion d'honneur, conseiller ordinaire de l'Université impériale, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, administrateur des hôpitaux de la même ville, membre correspondant de la Société des Sciences d'Orléans, naquit à Pont-l'Evêque, le 17 septembre 1749; il fut placé, de très-bonne heure, à Caen, où il fit ses premières études. A peine lui permit-on d'ouvrir un ouvrage de science, que son goût pour la médecine se manifesta; aussi, Messieurs, *Thouret* fut-il médecin, et bon médecin; car

l'étude ne donne pas la science; celle-ci est une nspiration de la nature que le travail ne fait que lévelopper: *Young* disait, avec raison, que les grands hommes sortaient tout faits des mains de a nature, comme Pallas sortit du cerveau de Jupiter. *Thouret*, je le répète, était né médecin, aussi bientôt prouva-t-il que la volonté de bien faire et l'assurance de parvenir au but desiré, sont pour tous les hommes le levier des plus grands obstacles. Envoyé de très-bonne heure à Paris, le eune *Thouret* saisit, avec ardeur, toutes les occasions de s'instruire, et recueillit bientôt le fruit de ses travaux; en effet, tous les ans, la Faculté de Médecine de Paris donnait au concours, un prix, fondé par M. *de Diest*, qui consistait en l'acquit des frais de licence; à 25 ans, Messieurs, notre digne collègue osa y prétendre; mais sentant qu'il ne pouvait que dans le silence le la retraite, offrir à son esprit la suite immense les connaissances qu'il avait acquises, et les lier assez dans sa mémoire pour en faire une chaîne susceptible d'être développée avec avantage, il forma le projet de se retirer à Montmorency. Là, Messieurs, placé au milieu de ses livres, livré tout entier à ses pensées, isolé, pour ainsi dire, du reste des vivans, *Thouret*, comme animé d'une passion secrète, contemple, avec délices, les plus faibles mouvemens de la nature, se porte sur toutes les formes qu'elle adopte, l'interroge dans ses

moindres phénomènes, tâche de la forcer à lui dévoiler de nouveau ses trésors les plus cachés ; et, fort de sa constance, exalté encore par toutes les illusions d'une imagination ardente, il jouit enfin de tout son bonheur, quand la science, laissant peu à peu tomber son voile, semble se découvrir, avec plaisir elle-même, à des yeux si dignes de la connaître. Ah ! Messieurs, c'est ainsi que les succès couronnent toujours nos efforts quand nous savons diriger toutes nos pensées vers un seul but ; oui, sans doute, l'homme peut tout quand il veut bien ; notre digne collègue va vous prouver à l'instant, la vérité de ce précepte. En effet, à peine fut-il de retour de Montmorency, qu'il s'offrit avec confiance dans le cirque où se présenta bientôt un concurrent digne de lui : c'était M. *de la Planche ;* aimé de ses juges, plein d'un savoir généralement reconnu, ce jeune candidat devait être pour M. *Thouret* un rival redoutable ; Mais qui devait mieux traiter une question, que celui qui était parvenu à les prévoir toutes, et qui avait su les enchaîner si bien ensemble, que l'une conduisait naturellement à l'autre, et fournissait ainsi, à son esprit, des moyens de développement aussi étonnans, en apparence, que curieux et importans pour la science qu'il traitait ? le jugement fut facile à porter ; notre estimable collègue recueillit tous les suffrages, et sa supériorité, en cette circonstance, marqua l'époque

où sa réputation fut établie à jamais. Toutes les Sociétés savantes se le disputèrent ; la Société royale de Médecine l'admit au nombre de ses membres, et successivement il fut, en 1791, inspecteur des hôpitaux civils et des maisons de force, en remplacement de M. *Colombier*; en 1793, l'un des rédacteurs du beau projet relatif à l'organisation d'une nouvelle école de médecine ; et en 1794, directeur de ce superbe établissement, à l'élévation duquel il avait tant contribué, et sur lequel, jusqu'à sa mort, il porta toutes ses affections. Je ne vous parlerai pas, Messieurs, de notre digne collègue comme praticien ; la bonté de son cœur, la douceur de son caractère, l'esprit d'observation qui le distinguait, ses grandes connaissances et le plaisir surtout qu'il éprouvait à remplir les devoirs généreux qui attachent le médecin au malade, et qui, par leurs charmes bienfaisans, doublent toujours la puissance du remède ; tant de qualités, Messieurs, devaient lui assurer des succès qu'effectivement il sut acquérir. M. *Thouret* eut, de plus, beaucoup d'amis ; le héros de la France lui-même ne voulut pas qu'on doutât de l'estime qu'il lui portait : il le nomma tour à tour membre de la légion d'honneur, du tribunat et du corps législatif, et lui témoigna, en différentes circonstances, le prix qu'il attachait aux services éminens qu'il avait rendus à l'état, dans l'admi-

nistration des hospices, dans celle de l'école de médecine, et pour la part qu'il avait prise sur-tout, à la propagation de la vaccine en France.

Quant au caractère de M. *Thouret*, je ne puis essayer, Messieurs, de vous le peindre avec plus de vérité qu'en vous rappelant le discours prononcé sur sa tombe, le 23 juin 1810, par M. *J. J. Leroux*, l'un de nos plus célèbres professeurs de l'école de Paris, et dont *la Bibliothèque médicale* nous offre un extrait, que je vous retracerais volontiers tout au long, si je ne craignais de reposer trop long-temps votre esprit sur des souvenirs également pénibles pour la science et pour les Sociétés savantes auxquelles ce respectable médecin appartenait. « M. *Thouret*, dit le rédacteur de cette notice, avait de la fermeté; mais elle était tempérée par l'indulgence la plus vraie, par la complaisance la plus remarquable, par cette politesse d'estime qui n'appartient qu'à un homme dont le cœur honnête ne lui permet point d'applaudir à tout, mais qui connaît le monde, qui sait quels égards les hommes bien nés se doivent entr'eux, qui sait se respecter soi-même en respectant les autres. Il était maître de lui, impénétrable dans ses secrets, juste dans le parti qu'il prenait, actif dans l'exécution. Il n'a cessé d'apporter une vigilance extrême dans toutes les parties de son administration; il ne se serait pardonné aucun oubli, aucun retard dans les affaires.

» Ses confrères n'étaient pas seuls l'objet de sa sollicitude; les élèves lui étaient chers. C'est à lui qu'ils doivent presque tout ce qu'il y a dans les réglemens en leur faveur; l'entrée à la bibliothèque et aux cabinets, le rétablissement de l'école pratique, les prix qui sont décernés chaque année, l'avantage procuré à ceux qui ont remporté des prix pendant trois ans de suite, d'être admis sans frais aux examens et au doctorat. C'est lui qui accordait une protection spéciale à ceux d'entre eux qui tombaient dans quelques égaremens de la jeunesse, lorsqu'il s'était assuré qu'il n'y avait que de la légèreté.

» M. *Thouret* savait embrasser l'administration de la faculté dans son ensemble et dans tous ses détails. Avec la même attention qu'il veillait aux cliniques de l'école, il inspectait la bibliothèque, il surveillait les cabinets, les laboratoires d'anatomie et de chimie, la distribution des cours, les séances, les examens, les jurys. L'école pratique et les concours pour les prix étaient sur-tout pour lui un objet d'attention particulière.

» M. *Thouret*, infatigable dans le travail, et incapable de prendre du repos tant qu'il lui restait à faire quelque chose d'utile, quelque chose qui pût contribuer à la gloire de l'école, à celle de la médecine, a, plus que personne, contribué à la formation de la société de l'école; il y a fait admettre tous les membres restans de la Société

un dévouement sans bornes dans la pratique, le désir de sécher les larmes des malheureux; si la réunion des conseils demandés aux plus grands praticiens, l'éloignement de tout esprit de système; enfin, si la recherche naïve de la vérité et le vœu sincère d'être utile, sont des titres au succès, nul ouvrage n'eut plus de droit à l'obtenir ». Qui lira sans partialité le travail de M. *Marie de Saint-Ursin*, qui saura en distraire, avec sagesse, ce qui est purement théorie, verra que l'auteur, en s'exprimant ainsi, a parlé le langage de la vérité. Beaucoup de maladies, qui ne sont qu'indiquées dans son ouvrage, demanderaient, il est vrai, un plus grand développement; mais ce sont là de ces lacunes qu'un auteur peut remplir facilement, et qu'une nouvelle édition, sans doute, saura faire disparaître.

Sur les avantages de la Saignée dans certains cas, par M. Gastelier, D. M., Membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères.

(Qui chérit son erreur, ne veut point la connaître.)

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

HISTOIRE

D'une lésion organique du poumon, qui en a imposé pour un anévrisme du cœur et de l'aorte ventrale, par M. LÉVEILLÉ, *correspondant de la Société*, etc.

VERS la fin de septembre 1809, j'ai été appelé pour donner mes soins à M. *L*...., âgé de quarante-deux ans, d'une taille moyenne, et bien constitué. Cet homme, malade depuis quatre mois, avait épuisé toutes les ressources de l'art, sans avoir éprouvé le moindre soulagement. Une teinte d'un jaune clair colorait universellement la peau; je remarquai une bouffisure du visage avec infiltration des tégumens du bras, des joues et du col, très-considérable aux pieds jusqu'aux malléoles seulement. Les lèvres, épaisses, étaient

brunes et violacées; une voix forte, sonore, bien fournie, se trouvait jointe à une respiration difficile par fois, et moins pénible dans d'autres momens. Il y avait impossibilité absolue de rester couché sur le côté droit; aussi le décubitus dorsal était-il plus ordinaire et plus convenable aux fonctions des organes respiratoires. Des palpitations tourmentaient sans cesse; des mouvemens tumultueux du cœur furent sentis dans toute la région naturellement occupée par ce viscère; enfin, le pouls, peu accéléré, contracté, donnait de fortes pulsations.

L'hypocondre droit, constamment douloureux jusqu'au-dessous de l'appendice xiphoïde, me parut tendu et très-sensible, sous le plus léger effort de pression, sans qu'il me fût possible de distinguer un engorgement au-delà des parois épaisses et graisseuses de l'abdomen, qui, vers l'ombilic et au-dessous, était aussi souple que dans l'état naturel. Dans la direction du colon transverse se dessinait un sillon cutané, indice de l'étendue de l'embarras, qui, du rebord des côtes, se prolongeait de droite à gauche.

La force du pouls me détermina à faire tirer du bras trois palettes de sang; il s'en suivit un soulagement marqué, et les mouvemens tumultueux du cœur cessèrent. Après quelques jours de calme consacrés à l'usage d'une infusion de laitue et de cerfeuil, les palpitations ne tourmen-

:rent plus; mais la douleur dans l'hypocondre roit devint plus piquante. A cet instant je fus istruit que, huit années auparavant, le malade vait été tourmenté de rhumatismes qui, deux ›is, et à une distance de quatre années, l'avaient ›tenu quatre mois au lit. Je crus à l'indiation de faire appliquer un vésicatoire rubéant sur le côté, et je ne fis que tourmenter avantage.

La douleur qui, de l'hypocondre droit, s'éten-ait au gauche, dans la direction du colon transerse, devint si vive, que le malade ne put plus ester couché. Le pouls était relevé; et, malgré œdême qui se propageait rapidement des mal-ļoles jusqu'aux genoux, je ne craignis pas d'oronner l'apposition de six sangsues autour de anus. Je m'opposai à ce qu'on provoquât l'écou-:ment du sang par l'exposition à la vapeur de eau. Après la chute de ces insectes, le sang oula, et s'arrêta spontanément, ayant fourni eux bonnes palettes environ; le soulagement épondit à mon attente, et fut beaucoup plus rononcé que celui qui suivit l'ouverture de la eine du bras. Huit jours de repos se passèrent; : m'en tins à un traitement général, à des potions ntispasmodiques, à des alimens doux, parce ue l'appétit dominait, et que les évacuations lrines étaient aussi régulières qu'en bonne anté.

Ce mieux ne dura pas; cependant le cœur se soutint calme, et le pouls, affaibli, resta régulier. La difficulté de respirer s'accrut; la tension de l'épigastre persista. J'eus recours à plusieurs pédiluves sinapisés, qui ne donnèrent qu'un médiocre soulagement. Dix-huit jours de visites assidues s'étaient écoulés, lorsque je fis coucher le malade horizontalement sur le dos. Après avoir percuté le côté gauche de la poitrine, selon la méthode des D. D. Avenbrugger et Corvisart, je crus reconnaître fort distinctement un son mat qui, du rebord osseux inférieur de cette cavité, s'étendait de bas en haut, jusqu'à la cinquième côte sternale, et de gauche à droite, jusqu'au-delà de la partie moyenne du sternum. Je fis la faute de ne pas poursuivre mes recherches sur la cavité droite du thorax; est-ce par oubli, ou par presque certitude d'une affection du cœur, que je négligeai cette circonstance importante? Je me dirigeai vers l'hypocondre droit; et, prévenu contre l'épaisseur des parois de l'abdomen, je sentis dans l'épigastre une tumeur transversale que je crus devoir être le lobe gauche tuméfié et très-douloureux du foie. Le lendemain, je répétai cette exploration sur cette même région seulement, et je circonscrivis avec ma main cette tumeur, que je reconnus pour la seconde fois. Je distinguai aussi d'une manière franche de fortes pulsations qui, au-dessous du cartilage

xiphoïde, frappaient contre mes doigts, simplement apposés sur la peau; elles étaient plus brusques et plus violentes lorsque j'augmentais le degré de pression toujours fatigante pour le malade, qui se disait tourmenté par ces battemens depuis fort long-temps. J'observai, en outre, que la tumeur descendait jusqu'à peu de distance de l'ombilic, et qu'il n'en était pas ainsi des secousses artérielles.

Vingt fois depuis j'ai poursuivi mes recherches, qui m'ont constamment donné ces résultats invariables. Comme l'artère radiale ne m'offrait rien de particulier dans ses mouvemens, j'ai porté les doigts sur les crurales; je n'ai pas reconnu, en les pressant, cette action alternative propre à ces instrumens de la circulation, mais des secousses tumultueuses qui étaient en petit, ce que le cœur m'avait d'abord offert plus en grand. Ce désordre dans les pulsations s'est reproduit toutes les fois que j'ai voulu m'assurer de sa persévérance.

Je me formai une opinion sur l'issue de cette maladie, que je préjugeais devoir être fâcheuse; je m'en expliquai auprès des parens et d'autres personnes intéressées, en pronostiquant une mort certaine, peut-être subite, dans un espace de temps assez court.

Pendant que je m'en tenais à la prescription des remèdes généraux, en raison de la prédominance de tel symptôme plus ou moins fâcheux,

je vis tous les tégumens s'infiltrer avant qu'aucun épanchement fût distinct dans le ventre, la difficulté de respirer s'accroître, la toux, jusqu'alors faible et modérée, devenir plus intense, continue, ne laisser aucun repos, avec expuction pénible de matières glutineuses fort abondantes; enfin je vis l'impossibilité presque absolue de rester couché dans une direction horizontale, ou presqu'assis.

L'appétit, qui s'était conservé bon, commença à diminuer; à une déglutition toujours facile en succéda une très-laborieuse. Quelques jours après le besoin d'alimens se fit sentir; mais il fut impossible de les avaler après une ou deux bouchées. Le malade, mourant de faim, fut contraint de ne pas manger, pour ne pas ajouter à ses douleurs; une cuillerée du meilleur vin n'était pas plutôt bue qu'elle était rejetée aussi acide que du vinaigre. Les selles devinrent plus liquides, plus fréquentes dans les vingt-quatre heures, tandis qu'auparavant, elles se réduisaient régulièrement à une tous les jours.

Les urines, qui n'avaient cessé de couler avec abondance, furent tout à coup rares, épaisses et sédimenteuses. Aussitôt je reconnus un peu d'épanchement dans l'abdomen; en moins de trente six heures, il fut tel, qu'on eût dit que l'hydropisie ascite consistait en vingt-cinq ou trente pintes de liquide. L'œdème cutané, depuis

les pieds jusqu'à la tête, n'eût pas été plus complet, si l'art l'eût produit sur le cadavre, au moyen d'une injection aqueuse du tissu cellulaire. Cette époque fut celle de l'accroissement des accidens; à une toux plus fréquente, à une expectoration plus abondante, se joignit un crachement facile d'une très-grande quantité de sang noir qui se supprima en laissant un soulagement marqué, mais de courte durée.

Le 21 octobre, je trouvai ce malade dans la plus affreuse angoisse; il ne pouvait garder aucune position; l'air de la chambre, renouvelé par l'ouverture constante des croisées, ne fournissait que très-médiocrement à sa respiration. Dans la matinée de ce même jour, une forte ecchymose se prononça tout-à-coup aux paupières de chaque œil; le lendemain elle avait fait place à une teinte jaune très-forte. Les fonctions intellectuelles, quoiqu'affaiblies, n'étaient pas troublées; l'artère radiale ne me donna aucune pulsation à une hauteur assez élevée; la peau infiltrée des mains et des bras était froide et couverte d'une légère sueur glutineuse. Je pensai que la vie cesserait avec le jour.

Peu d'heures après que j'eus quitté ce malheureux, il se coucha sur le côté droit, resta tranquille, et cracha beaucoup de sang. Il survint un flux prodigieux d'urines, accompagné de selles nombreuses et sanguinolentes; le ventre s'affaissa,

et la tumeur dont j'ai parlé me parut moins sensible. Le malade a prolongé son agonie pendant quatre jours ; il est mort le 25 octobre, à sept heures et demie du matin, n'ayant cessé, pendant tout ce temps, de cracher beaucoup de sang, d'avoir des selles sanguinolentes, et d'uriner en très-grande abondance.

L'analyse rigoureuse des symptômes de la maladie dont je viens d'exposer la marche depuis son invasion jusqu'à sa terminaison funeste, semble ne laisser aucun doute sur l'organe que je présumais particulièrement affecté. La bouffisure du visage, la teinte pâle, plombée de la face; la couleur violette, noirâtre des lèvres épaisses; la difficulté de respirer, la nécessité de coucher sur le dos; les mouvemens tumultueux du cœur, malgré la régularité du pouls, ne devaient-ils pas faire naître l'idée, convaincre même d'un anévrisme du cœur? La cessation pour toujours des mouvemens tumultueux de cet organe, après deux saignées, ne dut-elle pas faire croire que je m'en était laissé imposer? L'ecchymose des paupières, survenue cinq jours avant la mort, ne suffisait-elle pas pour me ramener à ma première idée? Sans doute ; ce nouveau symptôme me devenait d'autant plus convainquant, que je n'avais rien négligé de ce qu'ont dit les auteurs sur les affections les plus obscures du poumon et du cœur. Je me rappelais que dans deux cas d'anévrisme du cœur

le professeur *Corvisart* avait observé, d'une part, la fonte subite d'un œil, et de l'autre l'ecchymose des paupières.

Le retour du cœur à des battemens calmes et réguliers, m'ayant rendu plus qu'indécis sur mon premier diagnostic, je crus devoir attacher quelqu'importance aux rhumatismes dont le malade me dit avoir été tourmenté deux fois à des époques très-éloignées, et pendant plusieurs mois; mais l'inefficacité des pédiluves sinapisés, le mal qui suivit l'application d'un vésicatoire rubéfiant, prouvèrent que je n'avais pas découvert la véritable cause de l'affection, quoiqu'il me fût facile d'expliquer la teinte jaune de la peau, en admettant que la cause eût son siége dans les organes biliaires. La tuméfaction à l'épigastre, les mouvemens forts que je ne cessai de sentir au-dessous du cartilage xiphoïde, contre la simple application du plat de la main, malgré l'épaisseur des tégumens, indiquaient-ils un anévrisme de l'aorte ventrale? J'étais d'autant plus fondé à le croire, que le cœur ne donnait aucune impulsion vigoureuse du côté du thorax, pour que je crusse qu'elle se communiquait dans l'épigastre; jusqu'à la mort du malade, j'ai persisté à croire qu'il existait un anévrisme ventral.

Je fondai mon diagnostic sur ces pulsations, sur cette tumeur que j'avais constamment sentie dans la région épigastrique; enfin sur cette impos-

sibilité absolue d'avaler, rapportée à une déviation de l'œsophage et de l'estomac, par suite du développement du kyste anévrismal. Le besoin de faire cesser mes incertitudes fut encore, pour moi, une cause d'erreur; en effet, me disais-je, si le cœur est sain, s'il en est de même de l'aorte thorachique, il est naturel que ses battemens soient réguliers jusque dans les artères radiales; si le désordre n'a lieu que dans l'aorte ventrale, il doit arriver que la colonne sanguine parvenue dans le kyste continu à ce gros vaisseau, soit troublée dans son cours, et que ce dérangement se propage dans les artères inférieures.

Quoiqu'il en soit, il n'a pas été en mon pouvoir de préciser invariablement la maladie à laquelle j'avais opposé mes soins; le plus constant, pour moi, était d'avoir vu un homme qui ne pouvait se coucher que sur le dos; qui offrait à la fois une suffusion ictérique universelle, des mouvemens tumultueux du cœur qui ne furent que passagers, avec un son mat dans une certaine étendue de la poitrine percutée; une infiltration générale plus marquée sur les pieds jusqu'aux malléoles, avec tuméfactions épigastriques et pulsations constantes au-dessous de l'appendice xiphoïde. J'ai cru reconnaître un anévrisme du cœur ou de ses gros vaisseaux, cause de la difficulté de respirer, sans désordre primitif dans les fonctions digestives, qui n'ont été troublées qu'en dernier lieu. Long-

temps j'ai observé une régularité dans l'émission des urines et dans les évacuations alvines. Les premières, devenues rares, et les secondes, copieuses, ont coïncidé avec une hydropisie ascite monstrueuse en peu d'heures. Dans le même temps, il y a eu difficulté croissante de garder le lit, expectoration de sang noir avec soulagement; puis suffocation instante suspendue par des flots d'urines, par des selles sanguinolentes qui ont amené l'affaissement du ventre et de la tumeur épigastrique. Le décubitus est devenu permanent sur le côté droit; le pouls s'est déprimé; un froid glacial avec sueurs glutineuses s'est emparé de tout le corps, et après quatre jours d'agonie, le malade n'a cessé de parler, sans trouble des idées, qu'en cessant de vivre.

Je n'ai point négligé d'ouvrir le corps, et j'ai été assisté dans cette opération par MM. *Lafitte* fils, docteur en médecine, *Tartra*, docteur en chirurgie, et par M. *Maulay*, élève de l'Hôtel-Dieu. Le cadavre, étendu sur le dos, les parois de l'abdomen incisées ont procuré l'écoulement d'une certaine quantité d'une sérosité roussâtre; l'estomac, prodigieusement distendu par du liquide et par de l'air, était d'une couleur noirâtre, tandis que la teinte des intestins était légèrement rouge. Nous n'avons observé aucuns changemens dans la texture de l'aorte ventrale et des vaisseaux qui en partent; le foie, qui ne

dépassait pas le rebord des côtes, nous a paru peut-être moins volumineux que dans son état naturel.

Après avoir enlevé méthodiquement le sternum, nous avons aperçu un énorme sac formé par le péricarde, qui contenait le cœur triple du volume qu'il devait avoir, et d'une couleur rouge fort obscure, tirant sur le noir; il n'y avait de dilaté que le ventricule pulmonaire et le sinus veineux qui lui transmettait le sang. Les parois de ces cavités offraient un grand amincissement, et en les palpant avant de les ouvrir, nous les avons trouvées molles, crépitantes sous le doigt, comme si elles contenaient de l'air. Du reste, il n'y avait aucune ossification particulière, ni rien qui fût différent de ce qu'on remarque ordinairement dans les anévrismes du cœur, appelés passifs par le professeur *Corvisart.*

Dans la cavité gauche du thorax, nous n'avons trouvé qu'un peu de sérosité roussâtre; à droite, l'hydrothorax était plus abondant et compliqué de l'adhérence de la moitié supérieure du poumon avec la plèvre costale, si forte, qu'il a fallu la disséquer avec le scalpel. La moitié inférieure de cet organe formait une tumeur à surface convexe, lisse, qui n'adhérait nullement à la courbure des côtes, en dehors, ni en devant, formée par les lobes moyen et inférieur confondus; son volume nous a paru plus gros que la tête d'un

fœtus à terme. En la touchant de toutes parts, une souplesse, une fluctuation sensible, ne laissèrent point de doute sur la présence d'un liquide; après nous être assurés que tout le système artériel était parfaitement sain, nous avons enlevé à la fois la trachée artère, les poumons et le cœur, en détruisant avec précaution toutes les adhérences aux côtes et au corps des vertèbres.

Cette masse, déposée sur une table, selon la situation qu'elle affectait dans le cadavre, nous a fait voir que la tumeur n'avait de rapports qu'avec une branche inférieure de l'artère pulmonaire; en incisant en devant les sinus veineux et le ventricule pulmonaire, nous avons trouvé du sang noir coagulé en quantité inférieure à celle que nous soupçonnions. Le doigt, porté dans le tronc de l'artère pulmonaire, et de-là dans la division qui appartenait au poumon droit, m'a servi de guide pour isoler avec soin le tissu cellulaire jusqu'à la tumeur, et montrer distinctement toutes les ramifications de ce gros vaisseau. A mon doigt j'ai substitué une sonde de femme, et continué ma dissection; alors j'ai reconnu que la branche inférieure de l'artère pulmonaire droite ne se perdait pas dans l'épaisseur de la tumeur sur laquelle elle s'épanouissait, avec affaissement de ses parois presque desséchées, oblitérées et ligamento-celluleuses.

Incertain sur la nature de la tumeur, je l'ai

incisée avec précaution; le bistouri n'a pas eu plutôt pénétré dans son intérieur, qu'il en est sorti, à gros jet, une humeur claire et limpide, dont une partie a été reçue dans un grand verre de table qui en était rempli. Il s'en est perdu beaucoup davantage. En agrandissant cette ouverture, j'ai découvert un corps flottant, semblable à un kyste. Il m'a été facile de le séparer du poumon, dont il s'isolait par son propre poids, tant étaient faibles ses adhérences celluleuses, infiltrées d'une sérosité roussâtre. J'ai obtenu de cette manière une poche énorme, qui n'avait d'autre ouverture que celle que j'ai faite avec le bistouri, et qui était contenue dans une plus grande, formée par le tissu des lobes inférieurs du poumon droit.

La capsule pulmonaire est ample, d'une capacité telle qu'on en pourrait coiffer exactement la tête d'un fœtus à terme. Sa face extérieure est le poumon lui-même revêtu de la plèvre qui lui appartient. Tout ce qu'on observait de lisse était contigu à la plèvre costale, depuis la courbure dorsale des côtes, jusqu'à l'union de ces os et de leurs cartilages au bord droit du sternum. Il est, sur la pièce pathologique conservée, une portion de surface inégale, cotonneuse ou floconneuse, qui indique les points d'adhérence avec l'extrémité vertébrale des côtes, et la partie droite des cinq dernières vertèbres dorsales, au moyen de

cette albumine concrète qui unissait ses surfaces si étroitement, qu'il a été besoin du secours des instrumens pour opérer cette dissection.

La capsule albumineuse, si on en excepte une teinte jaune, extrêmement légère, qui a disparu par la macération, est d'une couleur qui ressemble assez au blanc de l'œuf cuit. L'extérieur touchait exactement tous les points de la surface du kyste pulmonaire, à laquelle elle adhérait en dedans, comme je l'ai dit, au moyen d'un feuillet arachnoïde de tissu cellulaire, infiltré d'une eau roussâtre. Ce feuillet celluleux s'est détaché pendant le peu de temps que j'ai mis cette substance dans l'eau pour enlever la partie colorante du sang; et cette surface est devenue aussi lisse que le serait une membrane séreuse, vue du côté de la cavité qu'elle tapisse ou de l'organe qu'elle revêt.

La surface interne du kyste pulmonaire est d'un blanc tirant un peu sur la couleur cendrée; on y voit quelques stries branchues et saillantes, qui ne sont pas des vaisseaux, à moins que ce ne fût l'effet de leur oblitération consécutive. Une couche albumineuse superficielle a une teinte d'un blanc sale. L'épaisseur de cette poche est d'à peu près six lignes, et la coupe de ses parois offre un tissu gris, comme l'est ordinairement la substance du poumon. Le kyste albumineux, très-vaste, est aussi fort lisse dans toute sa cavité; son

épaisseur est d'une ligne ou un peu moins. Sa consistance est remarquable, et sa déchirure a assez de rapport avec celle des couches qui composent le blanc d'œuf cuit ; c'est-à-dire qu'elle est irrégulière, d'autant plus qu'on ne découvre aucune organisation fibreuse. Enfin, j'ai pu diviser ce kyste albumineux en deux concentriques, dont l'intérieur plus mince a ses parois transparentes.

L'ouverture du cadavre a donc démontré l'existence d'un anévrisme passif des veines caves, de l'oreillette et du ventricule pulmonaires, par dilatation et amincissement des parois de ces cavités. L'histoire de la maladie semble avoir prouvé que les signes évidens d'abord, peuvent devenir moins sensibles, et laisser le médecin dans l'incertitude du diagnostic que n'éclaire que faiblement le mouvement tumultueux de l'organe sur le diaphragme, et communiqué dans la région épigastrique. Cette dilatation du cœur n'était point idiopathique ; elle n'était point non plus l'effet d'un obstacle situé au-devant du cours du sang contenu dans ses propres vaisseaux. Il était symptomatique d'une affection étrangère à la texture du système vasculaire, puisqu'il dépendait d'une altération du poumon droit ; il est reconnu que des causes semblables ont produit de tels effets, et le professeur *Corvisart* ne les a pas ignorées. A part cette tumeur hydatide énorme dont je suis le premier à offrir un exemple aussi marquant,

marquant, nous ne manquons pas de faits qui donnent des racornissemens du poumon avec dilatation des cavités correspondantes du cœur.

Sans doute il n'est point au pouvoir du praticien le plus consommé de remédier à un anévrisme du cœur, et d'en opérer la guérison. Mais est-il hors de sa portée de reconnaître par l'observation s'il est idiopathique, dépendant d'une faiblesse de contraction des parois de toutes ses cavités, ou de quelques-unes; ou symptomatique produit par un obstacle situé au-devant du cours du sang, et formé par une ossification ou par un rétrécissement des embouchures des vaisseaux? Si, comme dans le cas dont je viens d'exposer les détails, l'anévrisme du cœur n'est que secondaire et consécutif à une lésion organique du poumon, existe-t-il des signes positifs qui puissent en rendre certain? Nous n'en trouvons encore aucun dans l'état actuel de nos connaissances, et cette lacune est cause que j'ai connu seulement les effets de la maladie dont j'ai parlé, que je n'ai que soupçonné la part que le cœur y prenait, sans que rien m'annonçât une altération pulmonaire.

De cette observation je conclus donc avec *Baglivi*, *Morgagni*, *Portal*, et avec beaucoup de praticiens d'un grand nom, que les maladies de la poitrine sont souvent très-difficiles à connaître; qu'une fois connues, leur traitement est loin d'être toujours heureux; que les anévrismes

du cœur peuvent être consécutifs à une lésion organique du tissu du poumon ; enfin, que la science médicale réclame une attention particulière des praticiens, pour que, consultés en temps opportun pour des malades, ils puissent reconnaître que tel état pathologique commençant du cœur est idiopathique, symptomatique d'un obstacle au devant du cours du sang, situé à l'embouchure de ses vaisseaux, ou secondaire et consécutif d'une lésion organique du tissu pulmonaire.

L.

OBSERVATION

Sur le Spina bifida, par M. Viallet, chirurgien de l'hospice civil de Châteaurenard, *membre correspondant de la Société.*

Le *spina bifida* est une de ces maladies qui entraînent presque nécessairement la mort des sujets qui en sont affectés. La nature ne développe que très-rarement ses moyens conservateurs en pareille circonstance; et les tentatives de l'art ont été si souvent infructueuses, qu'il semble qu'on aurait dû pour toujours y renoncer; mais plus les succès sont rares, et plus on doit les recueillir avec attention; et s'il est doux pour l'homme de l'art de les obtenir, il est du devoir

les sociétés savantes de les recueillir et de les proclamer.

L'observation de M. *Viallet* a paru tellement intéressante dans ses détails et dans ses résultats, que la société a cru devoir la représenter au lecteur dans toute son intégrité.

Observation.

Le 14 frimaire an 10, je fus consulté par le sieur *Terrasse* l'aîné, cultivateur aux Bordats, commune de Saint-Firmin-des-Bois, arrondissement de Montargis, sur une tumeur située à la partie postérieure du col, que son enfant, âgé de vingt et un jours, avait apportée en naissant; le 15, je visitai l'enfant, et je lui reconnus à la partie moyenne et postérieure du col une tumeur ayant exactement la forme et la couleur d'une grosse figue de Provence parvenue à sa parfaite maturité, que je jugeai être une excroissance à la manière des fics. Je ne poussai pas plus loin mon examen; je ne fis pas même démaillotter l'enfant : je proposai l'amputation, elle fut acceptée.

Le 17, je me rendis chez le sieur *Terrasse*, pour amputer la tumeur; je fis débarrasser l'enfant de ses maillots; je lui découvris la tête, et je m'aperçus que cette partie était beaucoup plus volumineuse qu'elle n'a coutume d'être à l'âge où était le sujet. Je m'aperçus aussi que l'espace membraneux qui règne à cet âge le long

de la suture sagittale avait un demi-pouce de largeur, qu'il était transparent, et recouvrait une sérosité limpide contenue dans le crâne. Une tumeur également transparente du volume d'un œuf de poule existait à la fontanelle; deux autres un peu moins volumineuses emplissaient l'espace membraneux qui existe à cet âge vers l'angle postérieur et inférieur des pariétaux. On y voyait également les battemens du cerveau; les tégumens du crâne unis à la dure-mère, qu'ils recouvraient, étaient si minces, si délicats aux endroits des tumeurs, qu'ils formaient ensemble une membrane arachnoïde que le plus léger contact eût déchirée : aussi recommandai-je à la nourrice d'y faire attention, toutes les fois qu'elle emmaillotterait son enfant.

La face offrait un aspect de stupeur; les yeux étaient dans un état convulsif; la pupille était dirigée vers le bord supérieur de l'orbite; l'extrémité supérieure gauche était en convulsion permanente, le bras fortement appliqué contre le tronc, l'avant-bras fléchi sur le bras, la main sur l'avant-bras, et les doigts tellement fermés, qu'on eut plutôt brisé le poignet que de les ouvrir.

D'après cet examen, je jugeai qu'il y avait hydrocéphale, et que la tumeur de la partie postérieure du col était un *spina bifida* correspondant avec l'hydrocéphale; les convulsions des muscles de la face, des yeux et de l'extrémité

supérieure dépendaient de la compression du cerveau et de la moelle de l'épine par la sérosité épanchée dans la cavité du crâne et le commencement du canal épinier. Les parens, interrogés, m'apprirent que lorsque les tumeurs de la tête augmentaient de volume, la tumeur du col diminuait d'étendue, *et vice versâ ;* ce qui me confirma dans l'opinion que la sérosité qu'elles contenaient ondulait de l'une à l'autre.

Le *spina bifida* avait exactement la figure d'une figue de Provence ; il portait sur un collet court qui semblait naître de la portion annulaire de la quatrième vertèbre cervicale. Bientôt la tumeur s'évasait dans la longueur d'un pouce, puis s'arrondissait en fermant le kyste en forme de cul-de-sac ; les tégumens recouvraient son col et la moitié de sa longueur en forme de chaton, d'où semblait naître le reste de la tumeur, qui présentait un aspect charnu d'un rouge noirâtre. Son étendue, dans son grand diamètre, était d'un pouce et demi, un pouce dans son diamètre transversal, trois pouces de circonférence à sa base, et un pouce près son col.

Je voulus, d'après cette reconnaissance exacte, me rétracter du moyen que j'avais proposé ; j'observai que l'enfant périrait peu de temps après l'opération ; je ne leur laissai pas aussi ignorer que dans peu de jours il succomberait à la maladie. Dans cette cruelle alternative, ils prirent

une ferme résolution, et m'exprimèrent impérativement qu'ils voulaient que leur enfant fût opéré. Alors ma responsabilité étant à l'abri, considérant d'ailleurs que la tumeur du col étant très-près du crâne et correspondant avec l'hydrocéphale, je pouvais guérir les deux maladies en emportant le spina bifida : je me disposai à l'opération.

L'appareil fut composé d'une longue bande roulée à un globe, de bourdonnets et de gâteaux de charpie et de compresses graduées.

Ayant saisi avec tous les doigts de la main gauche la tumeur, j'en fis l'amputation avec le bistouri à son col, le plus près de l'épine qu'il me fut possible. La section terminée, un aide appliqua promptement le doigt sur le centre de la plaie pour empêcher l'écoulement subit de la sérosité contenue dans le crâne et le canal cervical; un petit bourdonnet remplaça ce doigt; ensuite plusieurs autres par-dessus recouverts de gâteaux de charpie, de compresses graduées soutenues du bandage en circulaire autour du col, et en huit de chiffre sur la nuque. J'empêchai, par ce moyen, l'écoulement des eaux; je plaçai le malade dans son berceau. Il avait pour régime le lait de sa mère. L'intérieur de la tumeur était tapissé d'une membrane lisse, coulante, que je jugeai être formée par le prolongement de la dure-mère; je laissai l'appareil quarante-huit

heures. Le premier jour et la nuit qui suivirent furent très-orageux ; l'enfant eut une fièvre aiguë, des convulsions ; les tumeurs de la tête étaient beaucoup augmentées. Le second jour, lorsque je vis l'enfant, tous ces accidens étaient dissipés, parce que la sérosité avait humecté la charpie et le reste de l'appareil, et s'étant peu à peu écoulée, avait inondé son berceau. La tête avait repris sa forme naturelle ; l'espace de la suture sagittale était presque disparu, ainsi que les autres tumeurs. La face exprimait le calme, et la convulsion des yeux n'existait plus ; la contraction convulsive des muscles de l'extrémité supérieure gauche avait cessé : ces organes avaient recouvré leurs mouvemens naturels. Je levai l'appareil ; j'examinai la plaie ; elle avait un aspect satisfaisant. L'ouverture du spina bifida présentait une dimension assez grande pour y introduire le tuyau d'une plume à écrire ; elle était située sur la portion annulaire de la quatrième vertèbre, et tapissée par la dure-mère. Je pansai comme la première fois, et continuai ainsi jusqu'au dix-neuf. A cette époque, tout allait de mieux en mieux ; la fièvre avait entièrement disparu, et l'enfant jouissait paisiblement de l'exercice de ses fonctions. Alors je pansai la plaie plus mollement ; elle se déprimait de jour en jour, et le 29, douze jours après l'opération, la cicatrice était presqu'achevée ; il ne restait qu'un petit bourgeon

charnu qui recouvrait l'ouverture du kyste, et le 10 nivôse la cicatrice fut terminée sans suintement, et la cure complète.

Pendant quatre mois consécutifs que j'ai eu occasion de voir cet enfant, il jouissait de toutes ses facultés sans aucun vestige de la maladie qu'il avait apportée en naissant. Il fut pris, au bout de ce temps, de la coqueluche, qui régnait à cette époque épidémiquement dans le canton; et après trois semaines de maladie, il succomba. Je ne fus point mandé pour le secourir; ce ne fut même que long-temps après que j'appris sa mort.

Il résulte de cette observation que ce cas, qui fait au moins exception à la règle générale, pouvant se présenter de nouveau, il n'y aurait plus à temporiser; il faudrait sur-le-champ procéder à l'amputation de la tumeur, en se conformant aux préceptes suivans :

1.° D'emporter le kyste tout entier, et le plus près possible de l'épine;

2.° S'opposer à l'écoulement subit de la sérosité contenue dans le sac, le canal épinier, ou dans le crâne, sous la dure-mère, et prévenir par ce moyen l'affaissement du cerveau et de la moelle cervicale, et la mort du sujet qui en serait la suite nécessaire.

PAYEN, rapporteur.

VARIÉTÉS.

Vin fébrifuge indigène, stomachique, de M. J. F. Haussmann.

M. *Hausmann*, demeurant à Paris, faubourg du Roule, n.° 24, nous invite à publier la recette suivante quilui sert à composer le fébrifuge indigène, dont il a confié la distribution à M. *Gontier*, apothicaire, rue Saint-Honoré, près la place Vendôme.

Faites macérer, pendant quatre jours, à une chaleur tempérée, dans du vin de France de première qualité, portant au moins douze degrés et demi au pèse-liqueur ordinaire, et poussé à quatorze degrés par de l'alcohol de genièvre, des feuilles de grande absinthe et d'artichaut, des fruits de chêne, de rose canine et de genièvre, des racines de gentiane, en parties égales et en quantité suffisante pour charger la liqueur de trois degrés de plus. On commence par mettre deux gros de chaque espèce par pinte; et si la liqueur n'a pas atteint le degré convenable, l'on y ajoute ce qu'il faut de ces plantes, en les y laissant macérer quatre autres jours. Alors on soutire le vin en bouteilles, sans exprimer les substances en macération.

Ce vin fébrifuge se prend à la dose de quatre

verres ordinaires par jour, dans les fièvres intermittentes de tous les types. On donne le premier verre deux heures et demie avant l'accès, et chacun des autres de trois heures en trois heures, en diminuant graduellement après la cessation de la fièvre, de manière qu'au bout de cinq jours chaque dose se trouve réduite à un verre à liqueur, et on en cesse ensuite l'usage. Pour les personnes au-dessous de quinze ans, chaque verre ne contient que quatre à six cuillerées. Au défaut de garde-robes, le malade peut prendre chaque deux jours un lavement fait avec une infusion de camomille romaine; mais il doit s'abstenir de purgation pendant deux mois, éviter l'humidité sur-tout des pieds, la fatigue, et les alimens lourds et relâchans.

Outre sa propriété fébrifuge, ce vin, tout composé de substances indigènes, est d'ailleurs un excellent diurétique, et un tonique utile dans toutes les maladies d'épuisement.

AVIS.

Messieurs les Membres associés ou correspondans de la *Société académique de médecine de Paris*, sont prévenus que cette Société prend dorénavant le nom d'*Institut de médecine de Paris*.

L.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

NOTE

Sur la Géologie du Gâtinais (1), par M. J. DE TRISTAN, *Membre résidant de la Société.*

J'AI profité d'un petit séjour que j'ai fait auprès de Pithiviers, pour parcourir la portion du Gâtinais, placée entre cette ville et Fontainebleau. Le but que je me suis proposé particulièrement en visitant les environs de Malesherbes, a été de vérifier la position respective, ainsi que la liaison des couches calcaires de l'Orléanais et du grès qui forme les roches de Fontainebleau. L'examen de ce point me paraissait intéressant pour la détermination des rapports du bassin de la Loire à celui de la Seine, sur lesquels j'avais

---

(1) Pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre la lecture et la publication de ce mémoire, il en a paru plusieurs sur des sujets analogues; un entr'autres, de M. *Brogniart*, a nécessité plusieurs changemens dans celui-ci; l'auteur a cru pouvoir profiter des nouvelles lumières qu'il a acquises, pour rendre son travail un peu moins imparfait.

déjà fait quelques observations auprès d'Etampes; je m'étais aperçu dans ce dernier endroit que les bancs de grès s'enfoncent sous les bancs calcaires, qui les couvrent d'une couche de plus en plus épaisse, à mesure que l'on s'avance au midi. En effet, au sommet de la montagne qui est entre Arpajon et Etrechy, le grès se montre à nu ou presque à nu; dans le cap que forme cette même montagne, au nord du château de Chamarande, le grès est recouvert d'une couche calcaire qui n'a que deux ou trois pieds d'épaisseur (1), tandis qu'aux environs d'Etampes le banc calcaire est bien plus puissant, et le grès plus éloigné de la surface du terrain, dont, à la vérité, j'ignore le nivellement. Néanmoins cela suffisait pour me faire admettre la superposition du calcaire de l'Orléanais sur les bancs de grès, au moins à leur jonction, opinion que j'avais entendu contester, et que je désirais constater dans un autre point.

Un second objet de mes recherches était de savoir si du côté de Malesherbes, en supposant que je trouvasse du calcaire sur le grès, si, dis-je, je rencontrerais le même banc que j'avais précé-

---

(1) Au bas de ce même cap, il y a une excavation où l'on fouille de la terre pour une briqueterie, et dans laquelle on voit des blocs calcaires; mais ils proviennent sans doute d'un éboulement.

demment observé à Etampes dans une situation semblable (1) ; celui-ci m'avait fourni une coquille qui, jusqu'alors, avait été rapportée au genre *cerithe*. J'en avais conclu que ce banc était marin, et cette observation m'avait paru intéressante, l'Orléanais ne montrant en général que du calcaire fluviatile ; mais ma correspondance avec M. *Brogniart*, et plusieurs mémoires qui ont été publiés dans les annales du Muséum d'histoire naturelle m'ont appris depuis, que cette coquille s'est souvent montrée avec des espèces évidemment fluviatiles, et que, par conséquent, son origine est au moins douteuse ; elle présente d'ailleurs des caractères qui semblent permettre de la séparer des vraies *cerithes*, et M. *Brogniart* l'a nommée *potamide de Lamarck*. C'était donc en m'appuyant sur une opinion très-incertaine que je cherchais du calcaire marin auprès de Malesherbes ; cependant il n'en était pas moins important de vérifier dans ce canton, non-seulement l'existence, mais encore la nature du calcaire au-dessus du grès.

Telles étaient les idées qui m'occupaient dans

---

(1) Ce banc se voit facilement dans un chemin creux qui monte de la ville d'Etampes vers une maison située sur le coteau, au couchant, et qui passe à quelque distance au midi de la grosse tour en ruine, qui est isolée sur le penchant du même coteau.

une première course de Pithiviers à Fontainebleau, et qui m'ont déterminé à en faire une seconde dans la vallée de Malesherbes; sans doute il m'en faudrait encore plusieurs pour bien connaître les détails de ce pays; car je sortais un peu du genre habituel de mes travaux, ordinairement dirigés vers la botanique. Entraîné quelquefois machinalement vers la vallée, j'ai pu oublier le long du coteau quelques affleuremens intéressans; cependant j'ai examiné avec attention les localités que j'ai vues, et je ne crois pas m'être trompé.

Je ne décrirai point mes courses telles qu'elles ont été faites; je rapporterai mes observations de manière à en faire saisir plus aisément l'ensemble.

Il paraît au moins probable que les grès de Fontainebleau ont été autrefois surmontés par des matières calcaires, dont les infiltrations ont produit les fameux grès rhomboïdes; mais autour de cette ville, ces bancs calcaires supérieurs ont disparu en beaucoup d'endroits. Si l'on suit la route de Fontainebleau à Pithiviers, il sera difficile de saisir les premiers indices du calcaire; parce que, dès qu'on est sorti de la vallée, et sur-tout de la forêt, on se trouve dans une plaine assez unie, couverte d'une couche de sable ou de terre végétale qui masque les couches pierreuses. Néanmoins, entre Chapelle-la-Reine et Malesherbes, la route traverse une petite vallée

qui aboutit au village de Boissy-aux-Cailles (1); cette vallée, à l'endroit de la route, a environ vingt pieds de profondeur; elle est entièrement creusée dans le calcaire; en sorte que ses deux pentes ne présentent que des roches calcaires. Mais son fond est de grès; il se montre en plusieurs endroits au-dessus de la terre végétale, et il paraît y être en place, et non bouleversé. Il résulte de là qu'en cet endroit le banc calcaire, posé sur le grès, a environ vingt pieds d'épaisseur; au reste, je ne sais si ce calcaire donne des indices d'une origine marine ou fluviatile.

A une lieue plus au midi se trouve Malesherbes, situé sur le bord de l'Essonne, rivière qui vient de Pithiviers. La vallée dans laquelle elle coule est plus profonde que celle dont nous venons de parler; je l'estime à soixante et dix pieds : aussi a-t-elle creusé fortement le banc de grès, et ses deux rives montrent des blocs de grès plus ou moins bouleversés. Mais en quelques endroits, et particulièrement sur la pente du coteau septentrional, au-dessus de Villetard, en face du châ-

(1) Le surnom de ce village lui vient probablement d'un très-beau poudingue qui s'y trouve : sa pâte est semblable au grès de Fontainebleau, et elle renferme des cailloux roulés, souvent presque globuleux; dans certains cantons, les paysans donnent le nom de cailles à des cailloux ainsi arrondis.

teau de Rouville, on voit quelques affleuremens du banc de grès qui paraît en place, et qui, en cet endroit, est fort tendre, et comme sablonneux. Là se montre distinctement, au-dessus de lui, le banc calcaire qui peut avoir vingt à vingt-cinq pieds d'épaisseur jusqu'au niveau de la plaine; d'où il résulte que l'inclinaison des bancs est bien faible depuis la première vallée, si, comme je le crois, la plaine est à peu près de niveau. Ce calcaire est une espèce de marne ou terre blanche qui a peu de consistance, et qui contient des fragmens plus durs; je n'y ai pu voir aucune trace de corps organisés.

En remontant la vallée de l'Essonne, on voit en différens endroits les roches de grès et le calcaire par-dessus; je l'ai sur-tout remarqué sur la pente à gauche de la rivière, près du hameau de Montgripon, avant d'arriver au château d'Augerville, à deux lieues de Malesherbes. Là le banc calcaire n'est qu'à environ trente pieds au-dessus de la rivière; mais en calculant la différence du niveau de la rivière, j'ai cru pouvoir conclure, par approximation, que depuis Malesherbes, le banc de grès ne s'était enfoncé que de six à dix pieds. On sait néanmoins combien ces estimations sont vagues.

J'ai traversé le parc d'Augerville et le hameau d'Orville sans faire d'observations; ce n'est qu'entre ce dernier endroit et Dimancheville que j'ai revu

ru des roches, toujours sur la rive gauche de vallée. En cet endroit, le grès avait tout-à-fait sparu; et quoique j'aie examiné les bancs de erre jusqu'au niveau du fond de la vallée, je ai vu que du calcaire par couches de différentes ualités, tantôt à l'état terreux, tantôt sous la rme d'une pierre dure peu caverneuse, à grain 1, et se réduisant naturellement à l'air en une ultitude de petits fragmens. Plusieurs endroits ontraient des infiltrations siliceuses; mais je n'y découvert de coquilles d'aucune espèce. Depuis lieu, je n'ai vu aucune trace de grès; c'est onc dans la très-petite demi-lieue qui corres- ond au château d'Augerville, que le grès sparaît, soit qu'il s'enfonce rapidement sous le lcaire en perdant dans cet espace vingt-cinq ou ente pieds de son niveau, soit qu'il finisse tout- fait; mais quoiqu'il en soit, il résulte évidem- ent de ce qui précède qu'au moins une partie s bancs calcaires surmonte le grès.

Il ne me restait plus, en achevant de remonter vallée, qu'à rechercher la nature des calcaires ui la bordent, et la situation des bancs, si oondans en coquilles fluviatiles et terrestres, ue l'on trouve près de Pithiviers; mais dans ucun endroit je n'ai pu découvrir de traces de orps organisés. Le coteau qui borde la rivière, t un autre coteau placé sur celui-là, et qui ientôt se confond avec lui, étaient l'un et l'autre

formés du même calcaire que je viens de décrire. Je dois néanmoins remarquer que, dans une carrière ouverte dans le coteau inférieur, un peu au-dessous d'Aulnai, une couche particulière présente un calcaire chargé de stries serpentantes et irrégulières, et souvent percé de petits pores cylindriques qui s'enfoncent en serpentant irrégulièrement. Peut-être pourrait-on regarder cela comme des empreintes de zoophites ; mais, sans oser combattre cette opinion, je suis plus porté à croire que ce sont des traces de débris végétaux. Au reste, j'ai vu des pierres analogues dans des marnières de Sologne. Je suis donc arrivé au village de Bondaroy, à un quart de lieue de Pithiviers, sans voir aucun indice des bancs qui contiennent les coquilles fluviatiles ; en cet endroit, j'ai quitté la vallée pour me rendre à Denainvilliers, où se terminait ma course. Ainsi, c'est dans la demi-lieue qui sépare Bondaroy du moulin de Pontournois, près duquel sont les bancs fluviatiles, qu'il faut chercher l'établissement de ces bancs, par rapport au calcaire non coquillier.

Je termine ce mémoire par une description de la carrière de Pontournois, où se montrent le plus abondamment les coquilles fluviatiles et terrestres ; elle est située sur la pente du coteau à droite de la rivière près de la route d'Orléans, au-dessus du moulin de Pontournois, qui est

sur cette même route à un quart de lieue de Pithiviers. Dans cet endroit, on a fouillé presqu'au niveau du fond de la vallée; mais là, on ne voit que des décombres bouleversés. Le banc régulier, le plus bas qu'on puisse examiner, est à environ dix-huit pieds au-dessus de la vallée, et le plus haut à trente-six pieds. Dans cet espace de dix-huit pieds à peu près d'élévation les bancs paraissent horizontaux; leur épaisseur varie de quelques pouces a près de deux pieds; ils paraissent composés presque partout de petits grains calcaires irréguliers, mais comme roulés, qui ont une à deux lignes de diamètre. Tantôt ces grains sont grisâtres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; tantôt ils sont teints d'oxide de fer; ils sont réunis entr'eux par une pâte calcaire à peu près de même nature qu'eux, mais souvent d'une autre nuance, et étant quelquefois colorée par l'oxide de fer. Alors cette pierre imite une espèce de pouding; mais en quelques lieux, sur-tout près des surfaces supérieures ou inférieures des bancs, les interstices des grains ne sont pas entièrement remplis, et ils sont seulement comme aglutinés ensemble par un léger enduit calcaire souvent un peu spathique. J'ai vu au centre de plusieurs de ces grains des fragmens de coquilles; quelquefois la pierre présente une texture plus uniforme, et paraît entièrement composée de la pâte calcaire dépourvue des

petits grains qui viennent d'être décrits. La pierre de cette carrière est plus ou moins dure, selon les bancs; dans quelques endroits, elle est assez tendre pour laisser une légère impression jaune ou blanche sur les doigts; dans d'autres, elle est susceptible d'être taillée, et pourrait même recevoir un certain poli, son grain étant très-fin. Cette variété est employée avec avantage pour la bâtisse, et ne paraît pas souffrir des intempéries de l'air; la plupart des pierres de taille du château de Denainvilliers ont été tirées de là; mais ce qui est plus remarquable dans cette pierre, c'est la grande quantité de coquilles terrestres et fluviatiles qu'elle contient. On ne trouve en général que l'empreinte extérieure et le moule intérieur de ces coquilles, et il est assez rare de rencontrer quelques fragmens de leur test, encore se réduisent-ils en poussière dès qu'on y touche. Il en résulte que ces coquilles sont très difficiles à reconnaître et à caractériser; néanmoins, voici une note des quinze espèces que j'y ai rencontrées jusqu'à présent.

1.° Une hélice que j'ai comparée d'abord à l'*helix nemoralis* ou à l'*helix hortensis*; mais je me suis aperçu, 1.° que les empreintes de l'extérieur de la coquille montrent des stries longitudinales un peu plus prononcées que dans les deux hélices citées; 2.° que la bouche est plus arrondie et approche de la forme de celle de

ces deux hélices avant qu'elles ayent formé leur péristome; cependant ce péristome était formé dans les hélices fossiles, il était un peu réfléchi en dehors, portait en dedans un léger bourlet, mais aucun gonflement vers son bord columellaire. Cette hélice me paraît la même, ou tout au plus une variété de celle qui se trouve à Montabuzard avec les *paleotherium;* l'une et l'autre sont peut-être légèrement ombiliquées. Cependant la dernière est plus fortement striée, et presque autant que l'*helix pomatia.* Ce qui m'avait d'abord induit à rapprocher l'hélice de Pithiviers de la *nemoralis* ou de l'*hortensis*, c'est que l'une de ces dernières se trouve dans la grande falunière de Touraine, qui fait aussi partie du bassin de la Loire : elle y est environnée de fossiles marins; plusieurs de ces individus conservent des vestiges de leurs bandes colorées; et comme ceux-là même ont un péristome très-blanc, je les rapporterais par préférence à l'*helix hortensis*, si je la croyais réellement distincte de l'*helix nemoralis.* Quoiqu'il en soit, l'hélice fossile de Pithiviers ne peut être ni l'une ni l'autre des deux précédentes, et je la crois plus voisine de l'*helix arbustorum.* Son péristome réfléchi et la forme de sa bouche l'en rapprochent beaucoup, et il me serait difficile de dire en quoi elle en diffère; néanmoins ses stries sont peut-être un peu plus fortes (sur-tout si elle est identique avec

celle de Montabuzard); mais s'il était bien démontré qu'elles se ressemblent pour tout le reste, cela ne pourrait indiquer qu'une variété. Je dois prévenir que l'*helix arbustorum* n'a pas encore été vue dans l'Orléanais, du moins à ma connaissance.

2.° Une seconde hélice qui a le plus grand rapport avec la précédente; elle en diffère seulement par les proportions de sa bouche, dont la hauteur est à la largeur comme 10 est à 13; au lieu que dans le n.° 1, la hauteur de la bouche est sensiblement égale à la largeur; il résulte aussi de là que la hauteur totale des coquilles étant la même, la largeur totale de cette seconde espèce est un peu plus grande, et elle parait plus aplatie.

3.° Une troisième hélice, qui paraît être celle que M. *Brongniart* a appelée *hélice de Morogues* (*helix moroguesi*, Ann. du Mus., t. 15, p. 379) du nom de M. *S. B. de Morogues*. Elle n'a guère que quatre tours et demi; elle est assez comprimée. La hauteur de la bouche est de quatre et demi ou cinq millimètres, et la largeur de sept; il semble que le bord columellaire rentre fortement dans l'intérieur de la bouche, soit par un repli, soit par un bourlet, et il forme avec le côté gauche de l'ouverture un angle fort aigu. Cette coquille paraît avoir des rapports avec les *helix incarnata* et *carthusianella* de *Draparnaud*.

4.° Une quatrième hélice, que M. *Brongniart* a aussi fait connaître, et à laquelle il a bien voulu donner mon nom, *helice de Tristan* (*helix Tristani*). Je m'empresse de saisir cette occasion pour lui témoigner combien j'ai été sensible à cette marque de souvenir. Les individus de la carrière de Pithiviers sont entièrement conformes à la description et à la figure publiée dans les Annales du Museum (tome 15, p. 379); mais on trouve avec eux, et même plus abondamment, une hélice presque globuleuse que M. *Brongniart* indique aussi. Je suis porté à penser que les différences assez marquées qui existent entre ces deux coquilles, résultent seulement d'un âge plus ou moins avancé; quoiqu'il en soit, dans l'état jeune, selon moi, cette hélice peut avoir cinq millimètres de hauteur sur huit et demi de diamètre; elle porte sur son dernier tour une carène bien marquée, quoique peu tranchante; sa bouche est comme dans l'état adulte, mais plus surbaissée. Dans ce second état, la hauteur est d'environ huit millimètres sur dix et demi de diamètre; il y a environ cinq tours. La bouche a cinq millimètres de hauteur, et cinq et demi de largeur; le bord columellaire tombe presque perpendiculairement sur le côté gauche de l'ouverture, et paraît porter un léger bourlet; le dernier tour n'est pas caréné. Dans les deux états, la spire est unie, et les tours, étant peu

convexes, ne sont séparés les uns des autres que par un léger sillon. Après avoir remarqué qu'il y a beaucoup d'hélices carénées dans leur jeunesse, qui ne le sont pas dans un âge plus avancé, l'identité de ces deux coquilles m'a semblé prouvée, 1.° par des individus intermédiaires dont la fin du dernier tour n'était pas caréné, tandis que le commencement l'était; 2.° par le peu de séparation des tours de la spire, ce qui indique souvent une carène, sur-tout quand cette spire n'a pas beaucoup d'élévation; 3.° enfin par la cassure au moyen de laquelle j'ai cru voir la carène sur les tours intérieurs, même dans les individus les plus globuleux.

5.° Une cyclostome à peu près aussi haute que large, et conoïde; sa bouche est arrondie, légèrement ovale, étant un peu plus longue que large; elle a quatre tours de spire; son sommet est obtus, sa base montre un ombilic assez large (à peu près comme la moitié du dernier tour). Cette coquille peut avoir deux millimètres de hauteur; elle m'a paru rare, du moins je ne l'ai vue que dans un fragment de pierre gros comme le poing, où il y en a plusieurs individus. Elle a de bien grands rapports avec le *cyclostoma obtusum* de *Draparnaud;* je lui crois néanmoins l'ombilic plus ouvert: ce que je ne puis vérifier, n'ayant pas cette dernière coquille, qu'il serait intéressant de rechercher aux environs de Pithiviers.

6.° Un planorbe qui a environ trente-quatre millimètres ou quinze lignes de diamètre ; il a une extrême analogie avec le *planorbis corneus* ; à la vérité, il diffère de la description de *Draparnaud*, en ce que cet auteur dit qu'on ne voit que trois tours en dessus, tandis que dans le fossile on en voit quatre en dessus, et, comme à l'ordinaire, cinq en dessous ; mais le *planorbis corneus*, vivant dans l'Orléanais, montre aussi quatre tours en dessus. Au reste, il serait possible que notre fossile fût la variété A du *planorbis rotundatus* de M. *Brongniart* (L. c.)

7.° Un second planorbe, d'une forme très analogue au précédent, mais n'ayant qu'environ dix-huit à vingt-deux millimètres de diamètre : c'est la variété B du *planorbis rotundatus* (*Brongn.*, L. c.)

8.° Un troisième planorbe, qui peut avoir cinq à six millimètres de diamètre ; spire de trois à quatre tours, ombiliquée ou enfoncée en dessus, de sorte qu'on ne voit pas tous les tours, comme dans le précédent ; coquille un peu concave en dessous ; tours comprimés dans le sens de leur largeur, d'où il résulte que la bouche est presque deux fois aussi haute que large, et que la coquille est fort épaisse, ou plutôt haute en raison de son diamètre.

9.° Un quatrième planorbe, d'environ trois millimètres de diamètre. Comme je n'ai vu que le

moule intérieur d'un seul individu, il m'est difficile de le comparer à aucune espèce : il est assez comprimé, sans paraître caréné; il a quatre tours; enfin le dessus est à peu près semblable au dessous.

10.° Une lymnée, qui a de l'analogie avec le *lymneus corneus* (*Brongn.*), je n'y ai vu qu'environ quatre tours; elle atteint vingt-deux à vingt-huit millimètres de longueur.

11.° Une seconde lymnée, plus aiguë, et à peu près de la taille du *lymneus palustris*, ou un peu plus petite. Je ne vois guère, dans le mauvais état où elle est, en quoi elle en diffère; il y a des individus qui n'ont que quatorze ou quinze millimètres de longueur, et qui du reste paraissent semblables. Je ne sais si c'est une variété.

12.° Une troisième lymnée, qui peut être la verdâtre de M. *Brard* (*Ann. Mus.*, t. 14, p. 431) ou le *lymneus minutus* de *Draparnaud*, ou enfin une physe de ce dernier auteur; elle n'a que six ou huit millimètres de longueur.

13.° Il y a peut-être une quatrième lymnée, ressemblant beaucoup au n.° 11, mais un peu plus alongée. Au reste, ces trois dernières espèces surtout ont besoin d'être examinées de nouveau.

14.° J'ai vu quelques empreintes qui m'ont paru appartenir à un petit bulime, long de quatre à cinq millimètres, et ayant cinq tours de spire. Il est conique, assez aigu, et semble voisin du bulime pygmée de M. *Brard* (*Ann. du M.*, t. 14).

15.° Enfin, j'ai cru voir aussi quelques traces d'un autre bulime, assez cylindrique et obtus, qui pourrait avoir de l'analogie avec le bulime nain (*Brongn.*) ou le bulime cylindracé (*Brard*, *Ann. du M.*, t. 15); il a aussi environ 4 millimètres de longueur.

Ces diverses espèces de coquilles ne présentent aucun ordre remarquable dans leur disposition; mais les bancs de cette carrière diffèrent entre eux par leur épaisseur, par leur dureté et par d'autres qualités. L'un des plus bas, teint d'une couleur noirâtre, est fortement fétide par la percussion. Ce caractère a déjà été remarqué dans des bancs d'une nature analogue, que MM. *de Champvallins* et *S. B. de Morogues* ont observés dans d'autres endroits du département.

C'est au bas du même coteau, mais en remontant à un quart de lieue dans la vallée, que se trouve la fontaine minérale de Segrais.

Diverses autres carrières sont ouvertes dans le même canton; mais elles ne montrent rien de plus et sont moins étendues. Elles prouvent seulement qu'en général ces bancs fluviatiles sont couverts de deux à trois pieds d'une marne ou terre calcaire argilleuse blanche, et d'un à deux pieds de terre végétale.

J. T.

OBSERVA

JANVIER 1811.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMÈTRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	5 1/2.	28.	N. E.
2.	5 1/2.	27 10.	E. N. E.
3.	5.	27 8.	S. E.
4.	3.	27 7.	E. N. E.
5.	3 1/2.	27 5 1/2.	N. E.
6.	2 1/2.	27 6 1/2.	N. E.
7.	1 1/2.	27 6 1/2.	N. E.
8.	1 1/2.	27 7.	E. N. E.
9.	2.	27 9.	E. S. E.
10.	2.	27 10 1/2.	S. O.
11.	2 1/2.	27 11.	S. S. O.
12.	5 1/2.	27 11.	S. S. O.
13.	6 1/2.	27 10 1/2.	S. S. O.
14.	7.	27 10.	S. O.
15.	5.	27 11 1/2.	S. O.
16.	4.	28 1.	O. N. O.
17.	5 1/2.	27 11 1/2.	S. O.
18.	4 1/2.	27 11.	S. S. O.
19.	2.	28 4 1/2.	N. N. O.
20.	0.	28 2.	E. N. E.
21.	1 1/2.	28 1.	S.
22.	1.	28 2.	N. E.
23.	1/2.	28 2 1/2.	E.
24.	2.	28 2 1/2.	N. O.
25.	2.	28 3.	N. N. E.
26.	3 1/2.	28 2 1/2.	N. N. E.
27.	1 1/2.	27 9.	S. O.
28.	1.	27 7 1/2.	S. S. O.
29.	2 1/2.	27 7 1/2.	O. S. O.
30.	4 1/2.	27 6.	E.
31.	8.	28 3.	E. S. E.

ÉOROLOGIQUES, par M. Fouhé.

ETAT DU CIEL. JANVIER 1811.

1. Nébuleux le matin; froid vif, assez beau à midi; sombre le soir.
2. Nébuleux, neige.
3. Sombre, un peu de neige; ciel étoilé.
4. Sombre, beaucoup de neige; *idem.*
5. Neige, assez beau.
6. Sombre, *idem.*
7. Assez beau, soleil, pommelé.
8. Sombre, neige et verglas, nébuleux.
9. Brume épaisse, dégel; soleil, petite pluie.
10. Couvert, brume épaisse, *idem.*
11. Gelée blanche, soleil, petite pluie.
12. Couvert, soleil, nuageux.
13. Sombre, plus beau, nuageux.
14. Couvert, petite pluie, pluie plus forte.
15. Couvert, soleil par intervalles; pluie, grêle.
16. Gelée blanche, clair; beau, *idem.*
17. Bruine, pluie; pluie, grand vent.
18. Bruine, vent; pluie, vent; ciel étoilé.
19. Brume légère, beau, ciel étoilé.
20. Beau toute la journée.
21. *Idem.*
22. Très-beau toute la journée.
23. Beau, très-beau, brouillard épais.
24. Sombre et brumeux toute la journée.
25. Clair *idem.*
26. Beau *idem.*
27. Bruine, verglas, pluie.
28. Assez beau, brouillard, un peu de neige.
29. Légèrement brumeux, sombre, petite pluie.
30. Brume épaisse, soleil par intervalles, pommelé.
31. Assez beau, pluie.

déjà publiés, va bientôt paraître : il sera sans doute accueilli avec tout l'intérêt dont il est digne.

Nous n'oublierons pas de dire encore qu'un ministre ami éclairé des sciences, et juste appréciateur du mérite, a adressé à l'auteur les encouragemens et les éloges les plus flatteurs, pour le presser de donner la dernière main aux recherches si utiles qu'il a entreprises sur la statistique du Loiret. Quand les talens distingués de M. *Chaudruc* ne seraient pas aussi connus, ce serait déjà, sans doute, une prévention bien favorable pour son ouvrage ; mais surs comme nous le sommes de toute l'étendue de ses moyens, nous n'avons plus qu'un vœu à exprimer, c'est que M. *Chaudruc* ne se rebute pas dans ce pénible et important travail. Nous n'ignorons pas de combien de dégoûts et de difficultés il est hérissé, combien il exige de courage et de persévérance ; mais aussi de quels éloges n'est-on pas digne, quand on a pour but de rendre ses talens vraiment utiles, et d'associer sa gloire au bonheur de ses concitoyens !

Dom. L.

INTRODUCTION *à l'histoire de la médecine ancienne et moderne*, par ROSARIO SCUDERI ; traduite de l'italien par *Charles Billardet*, docteur en médecine, etc. ; 1 vol. in-8.° — Paris, *Colas* ; 1811.

Nous parlerons de cet Ouvrage dans notre prochain bulletin.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

OBSERVATION

Sur le Croup, lue à l'une des séances de la Société d'Orléans, par M. FOUGERON, D. C., pharmacien, membre résidant.

MESSIEURS, vous entretenir du croup, n'est pas vous parler d'une maladie nouvelle; vous offrir l'observation d'une nouvelle victime de cette fatale maladie, ne présente encore rien d'intéressant; mais j'ai cru digne de votre attention une pièce pathologique où le développement de la membrane suffocante est tel, qu'il s'étend jusqu'aux dernières ramifications de la trachée-artère. Je vous parlerai aussi d'un nouveau moyen curatif, très-récemment recommandé par le savant professeur *Chaussier*.

Votre intérêt s'accroîtra lorsque vous appren-

drez que le sujet de cette observation est une jeune demoiselle de 10 à 11 ans, moins remarquable par les grâces dont elle était pourvue, que par une raison précoce, qui semble être le partage de ceux que la mort doit le plutôt moissonner.

Vers le 20 du mois de janvier 1810, M.[lle] L*** éprouva les symptômes de la rougeole. Je la vis une seule fois. A cette époque, deux de ses frères étaient convalescens de cette maladie; sa tendre mère crut que ses soins suffiraient encore pour soigner celle-là. En effet, la rougeole parcourut tous ses temps sans accidens. Au moment de la purger, elle s'aperçut que sa fille avait une toux particulière. Je fus appelé le 29 du même mois : Je la trouvai sans fièvre, sans douleur ni sensibilité à la gorge, même en y touchant; se couchant dans toutes les positions, mais préférant se mettre sur le ventre et le nez dans l'oreiller. Sa toux était bien celle désignée par les auteurs sous le nom de *toux croupale*, et dont l'effet est particulièrement ressenti au sternum. En examinant l'intérieur de la bouche, je vis que le voile du palais, la langue et sur-tout la luette, étaient blanchâtres, mais sans aphthes au moins apparentes. Quoique l'ensemble des symptômes n'annonçât pas complètement le croup, et que les accidens dominans pussent être l'effet de l'humeur de la rougeole, portée sur la

poitrine, je mis néanmoins en pratique les moyens indiqués pour le traitement de cette maladie, c'est-à-dire, une potion émétisée, l'application d'un vésicatoire à la gorge, et la décoction rapprochée de polygala pour boisson. Le 30, diminution des accidens, vomissement qui avait fait rendre beaucoup de matières épaisses et muqueuses; toux moins fréquente; respiration plus libre; visage sur-tout dans l'état naturel; la malade était presque toujours couchée sur le ventre, comme je viens de le dire. Je note cette particularité parce que presque tous les auteurs regardant comme principaux signes du croup, la sensibilité de la gorge, même au toucher, et la nécessité où sont les malades de jeter la tête en arrière pour respirer plus facilement, j'en ai conclu que le croup ne se forme peut-être pas toujours à la partie supérieure du larinx, mais quelquefois à la partie inférieure, et même dans les bronches; l'existence de ces deux symptômes ayant eu lieu d'ailleurs dans les quatre derniers jours de la maladie, semblerait annoncer que la membrane s'est formée de bas en haut; car le sifflement de la gorge, la difficulté de respirer et les autres accidens, sont d'autant plus prompts et plus intenses, que la cause réside plus près de l'épiglotte.

Les deuxième et troisième jours de la maladie, mieux soutenu; mais le quatrième au matin, augmentation sensible des accidens; une potion

avec le kermès et l'hipécacuanha, dans une décoction de polygala, fait rendre à la malade une partie de membrane de trois pouces de long. M. *Lanoix*, docteur en médecine, est appelé : application d'un large vésicatoire entre les épaules ; continuation de la même potion, qui fait rendre encore une autre portion de membrane creuse et cylindrique, de la longueur de quatre pouces.

Le cinquième jour, malgré l'expulsion de sept pouces de la membrane, accidens qui conservent toujours la même intensité; on joint aux moyens déjà employés, l'usage d'une poudre composée de tartrite de potasse antimonié, de polygala et de kermès minéral. Elle fait rendre, par le vomissement, beaucoup de mucosités, mais sans amélioration des accidens. Dans cet état critique, nous convînmes d'essayer le nouveau genre de remède indiqué par M. *Chaussier*, le sulfure de potasse. « L'auteur, dit M. *Chaussier* (nous ignorons quel auteur), le présente comme un spécifique assuré, qu'il a également employé avec succès dans la coqueluche, dans l'angine trachéale des enfans ou le croup, et qui ne lui a jamais manqué de parole. » Pour nous, nous n'avons pas été aussi heureux, car notre malade a succombé après quarante-huit heures de son usage.

Peut-être l'avons-nous employé trop tard ; mais devions-nous négliger les moyens connus,

ur employer ceux dont les effets ne sont pas nstatés par l'expérience.

Cependant le ton de confiance de l'auteur de nouveau mode de traitement du croup; l'invi-ion faite aux médecins, par le professeur *aussier*, d'essayer, dans leur pratique, à en nstater l'efficacité, nous détermine à donner , pour ceux qui ne la connaissent pas, la mule que l'auteur regarde comme la plus ile, pour faire prendre aux enfans ce médica-mt désagréable; c'est celle que nous avons suivie.

Faites dissoudre deux gros de sulfure de tasse dans huit onces d'eau distillée de fenouil d'hyssope, dans le solutum filtré; faites fondre, chaleur du bain-marie, quinze onces de sucre nc concassé; vous aurez, par ce moyen, un op qui contiendra six grains de sulfure par once. dose est de deux à trois onces par jour, en sieurs fois.

Autopsie cadavérique.

L'extérieur du cadavre n'offrait rien de remar-able, ni taches, ni échymoses, mais impossibi- d'ouvrir la mâchoire inférieure; cette autopsie faisant furtivement, nous n'avons pu nous pro-rer les moyens convenables pour l'abaisser, ce i n'a pas permis d'examiner l'intérieur de la bou-e. Du reste, le visage était très-pâle; à l'ouver-re de la poitrine, les poumons ont été trouvés du

volume ordinaire, mais de couleur différente, sur-tout le poumon droit; celle des deux tiers inférieurs était couleur de lie de vin, le tiers supérieur conservait sa couleur naturelle.

Comme le but de nos recherches était d'examiner principalement la trachée-artère, nous l'avons emportée pour la présenter à la Société; quoique la malade eût rendu sept pouces de membranes artificielles quatre jours avant sa mort, la trachée-artère n'en était pas moins complètement remplie d'une nouvelle membrane blanche, creuse, cylindrique, peu adhérente, qui s'étendait depuis l'épiglotte jusques par de-là la bifurcation des bronches, et très-avant dans les poumons. Nous aurions bien désiré les emporter, mais cela nous a été impossible; il aurait cependant été intéressant d'examiner si la membrane artificielle se prolongeait plus profondément dans le poumon droit, dont les deux tiers inférieurs étaient de couleur si différente, quoique je ne pense pas que cette différence de couleur soit due à la présence de la membrane; car s'il en était ainsi, le changement de couleur devrait avoir lieu dans la partie supérieure du poumon avant l'inférieure. Je conserve dans de l'alcohol cette trachée-artère avec quatre pouces de membrane, rendues quatre jours avant la mort. Depuis un an, ils n'ont subit aucune altération.

Le croup peut-il se former d'abord, soit dans le poumon, les bronches, et remonter successivement jusqu'à la partie supérieure? en existe-t-il des exemples? Quels en sont les signes? Dans le cas de l'affirmative, le traitement doit-il être différent? les remèdes externes ne devraient-ils pas être appliqués sur la poitrine, le sternum, etc.? ce sont des questions que je soumets aux praticiens.

Quoique nous n'ayons, dans cette circonstance, retiré aucun avantage du sulfure de potasse, je n'en suis pas moins persuadé de l'utilité des composés alkalins dans le traitement du croup, et sans chercher à expliquer par des raisonnemens chimiques, leur mode d'action sur l'organisme animal, il suffira de raisonner, par analogie, pour se rendre compte des effets qu'ils peuvent produire. D'après l'analyse qui a été faite de la concrétion membraneuse, elle présente toutes les propriétés de l'albumine coagulée; ainsi, elle est insoluble dans l'eau froide, elle blanchit, se coagule, se durcit par la chaleur, l'eau bouillante, les acides et l'alcohol; mais elle est soluble dans les alkalis étendus d'eau. « Dans tous les croups, la concrétion, dit *Schwilgué*, n'est pas toujours membraniforme, ce qui détruit l'opinion de quelques praticiens, qui ne croyent à l'existence du croup,

que lorsque le malade rend des portions de membranes : elle est quelquefois pulpeuse, filante, visqueuse, jamais adhérente ; elle ressemble parfaitement à la membrane, et ne paraît en différer que par un moindre degré de coagulation ; quelquefois aussi on ne trouve dans le canal aérien, que des mucosités écumeuses, limpides, mais de nature également albumineuse. »

D'après ces données, établies et fondées sur une parfaite analyse, le spécifique du croup doit être la substance qui a les propriétés de fondre toutes les concrétions albumineuses ; les alkalis étendus d'eau, ont cette vertu ; donc ils doivent être employés dans la cure de cette affreuse maladie ; mais, je le répète, je n'ai point la prétention de prouver que cela doit se passer ainsi ; je suis trop convaincu du danger qui résulte pour la médecine, de l'abus de vouloir expliquer par la chimie seule, l'effet des médicamens ; il suffit au praticien de savoir que les combinaisons alkalines ont obtenu du succès dans le traitement du croup, pour qu'il s'empresse de les employer, soit pour en constater l'efficacité, soit pour en démontrer l'inutilité.

Déjà plusieurs médecins, guidés par les mêmes vues, ont recommandé l'usage intérieur et extérieur, du carbonate d'ammoniaque (alkali concret) : celui-ci paraîtrait mériter la préférence sur le sulfure de potasse, dont l'emploi est très-difficile,

sur-tout pour les enfans, parce qu'il est impossible d'en masquer le goût et l'odeur désagréables. Je sens bien que le médecin qui recommande avec tant d'assurance ce dernier médicament, compte pour beaucoup sur la vertu du soufre qui en fait la base; mais, je le répète, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de le faire prendre à la majeure partie des enfans. Le carbonate d'amoniaque n'a pas cet inconvénient.

Une fois convaincu de l'efficacité des composés alkalins dans le traitement du croup, et fixé sur le choix, il ne s'agissait que de déterminer le mode de son administration. Voici celui que j'ai adopté: le polygala seneka, fortement recommandé par différens auteurs dans cette maladie, ayant une action *sui generis* sur la gorge, comme les cantharides sur la vessie, etc., m'a paru l'auxiliaire et le véhicule convenable, pour administrer le carbonate d'ammoniaque. Mais je fais précéder son usage des moyens suivans: après l'application des sangsues, si elles sont indiquées, je fais vomir le malade avec la potion qui suit: prenez, polygala seneka, demi-once; faites bouillir un quart-d'heure dans 6 onces d'eau; passez, et ajoutez: tartrite de potasse antimonié 2 grains, sirop de fleurs d'oranger 1 once; on en donne, chaque quart-d'heure, une cuillerée jusqu'à ce que l'enfant ait vomi cinq à six fois. Alors je fais cesser la potion et la remplace par la suivante: dans 6 onces

d'une décoction faite avec 4 gros de polygala, ajoutez : carbonate d'ammoniaque 20 grains, sirop de gomme et de fleurs d'oranger, de chaque 1 once ; on en donne une cuillerée toutes les deux à trois heures, suivant l'âge du malade ; pour boisson, infusion de tilleul. Dès que le vomissement a cessé, je couvre la gorge et la partie supérieure de la poitrine, d'un papier chargé du mélange suivant : cérat 2 onces, carbonate d'ammoniaque 1 gros, et j'applique par-dessus un sachet de cendres chaudes ; on renouvelle ce topique toutes les trois heures. Je sais que beaucoup de praticiens préféreront le vésicatoire sur la gorge ; mais on n'a pas toujours le choix ; il est des enfans difficiles qui ne veulent pas le souffrir ; j'en ai plusieurs exemples. Alors il est avantageux d'avoir un médicament actif qui puisse le remplacer avec avantage ; et c'est ce qu'on obtient du topique ci-dessus.

J'ai eu deux fois seulement l'occasion d'employer ce traitement, que je ne donne point comme nouveau et infaillible, et il m'a réussi. « Un grain d'expérience en médecine, vaut mieux qu'une livre de raisonnement. »

F.

DE SINGULARI SANANDI
CATALEPSIAM

Methodo quam prodit J. L. F. Dom. Latour, *in Xenodochio Aurelianensi archiatrus, etc.*

Morbi spasmodici quem vocant catalepsiam, causas longè abstrusiores indagare aut more veterum, inter ambages et angustias ratiocinii errare ut principium et originem detegam, non hìc aggredior. Observationes duas hujus affectus sanati aut saltem suspensi medendi ratione a me, fortuito casu, inventâ, vulgandi tantùm in animo est. Dissimilis cujusdam morbi spasmodici at ferè eodem modo sanati, exemplum solus tradidit doctor medicus *Moreau de la Sarthe*, volumine secundo operis quod inscribitur : *Mémoires de la Société médicale d'émulation.* Singula quæ de catalepsiâ scripsêre *Galenus*, *Forestus*, *Fernelius* et cœteri benè multi, frustrà manu accuratissimâ versavi ac diligenter perlegi, nec tamen firmam aut certam, hunc affectum sanandi, methodum usquàm reperii. Inanes fictasque theorias invenire licet, vera autem fideliaque absunt remedia. Nec veteribus quidem præstant recentiores nisi genuinâ ignorantiæ confessione. Hos imitari conabor, sedulò omnem rejiciens aut theoriam aut irritam explicationem, praxi satis

contentus, prædictas que observationes paucissimis verbis et veraciter exponam : sed quid plura, nunc ad rem venio.

OBSERVATIO PRIMA. Anno 1808, *Maria-Juliana D.*, annos circiter viginti nata, biliosa et sat viribus valens, in nosocomio Aurelianensi recepta est. A matris obitu, (vix sex effluxerant menses), ipsam dicebant creberrimis epilepsiæ convulsionibus torqueri. Læta parùm et interdùm mæstissima mihi visa est, sæpiùsque flens aspiciebatur, oblata alimenta, ut potè non appetens removebat, cibo quàm minimè indulgens. Imprimìs de mensibus inquirenti, mihi fluxum muliebrem constanter ac regulariter usquè expertam esse, respondit. Tunc affectioni epilepticæ curandæ omninò incubui. Post unam sanguinis missionem, valerianæ extractum per aliquot dies adhibui, balneisque tepidis *Julianam* immergi jussi. Mane quodam, vix in valetudinarium ingressus, ad istam puellam citò invisendam accersitus fui, illâque aditâ, hæc phænomena notavi : ægra lectulo innixa sedebat et erectos ad cœlum immota tenebat oculos; brachium sinistrum dorso affixum valdèque intentum sensi, dextrum verò a latere pendens; pulsum ferè naturalem at paulò frequentiorem et rigidiorem deprehendi; si elatâ voce interrogabatur, minimè respondebat, immò non audiisse videbatur. Tunc subitò catalepsiam dignovi. Singulas cum explo-

rarem functiones, ad ventrem palpandum manum adduxi et postquàm fortè ad pubem descendissem et dextrâ uterum leviter pressissem, puellam longa et ingeminata suspiria edentem, audivi: mirans et denuò experta renovans, eadem suspiria duxit ægra. Tùm clitoridem præcipuè aggredi mihi subiit mentem; dictum factum: imo trahens de pectore querelam puella ingemuit, simul claudens et aperiens oculos, statim que effusis lacrymis in sensum prorsùs rediit. Quam experientiam demiratus, multoties iterare statueram, sed mox *Julianam* febris maligna corripuit, et post quadragesimum diem judicata, brevì convaluit, nec eam deinceps occupavit catalepsia.

Observatio secunda. Puella quædam, nomine *Adriana S.*, macilenta, nervosa et quatuor decim annos nata, nosocomium, eodem anno 1808, adiit: morosa et inquieta erat, pallida marcidaque faciei cutis, pulsus humiles rarique et interdùm pleniores ac frequentiores. His symptomatibus et quæstionibus variis intelligens menstruorum eruptionis primæ tempus adesse, præsertìm calefactis pediluviis et Fullerii pilulis curationem suscepi. At paucis elapsis diebus, animadverti puellam, præter hunc morbum, catalepsiâ quoque affici: reverà, matutinis horis, illam juxtà çubile cathedrâ sedentem inveni: immota erat, caput leviter dejectum, infixi solo oculi, pulsus parùm frequens, respiratio rara et,

placida; circà pectus rigidè pressa erant brachia. Necquicquàm nomine vocabant, frustrà adstantium manus obversabantur oculis : ne minima quidem indicia visum et auditum testabantur. È pectore detractum brachium et altiùs allatum, brevi interposito temporis spatio, lente declinans in genua cecidit. Ventrem uterumque, ut in observatione primâ, tentare incœpi, et nihil tamen sentire visa est, sed ubi ad clitoridem perveni, tùm, veluti è somno excitata, cervicem erexit, gemitum dedit, adstantes agnovit et spasmodico accessu omninò soluta est. Die altero, ægram adhuc catalepsiâ immersam deprehendens, experimentum iteravi, idem fuit exitus, et cum supradictis phœnomenis in pristinum sensum revocata est puella. Attamen rursùs eadem experiendi cupidus eram. Sed juvantibus remediis, repentè mensium eruptio prima apparuit, et mox *Adriana* vires, colorem et lætum animum recuperavit. Firmiore que sanitate auctam post dies decem dimisimus. Deinceps quater mihi obvia venit, nec unquàm catalepsiâ laboravisse me certiorem fecit.

Si attendant medici in hanc curandi catalepsiam singularem methodum, ut illam repetitis tentaminibus confirment aut rejiciant, sat mihi erit. Haud tamen ignoro me de uteri acutissimo sensu et cum alteris organis sympathiâ, hìc longiùs et obscuriùs, pro more solito, disserere posse : sed

nauta pavidus littus tutum servo, ne per malefida æquora tot naufragiis horrentia, nave quassatâ submergar. Duabus igitur tantummodò observationibus vulgatis, et inextricabilium causarum sterili indagatione et fucatis commentariis prætermissis, prudens laborem absolvo.

L.

HISTOIRE

D'une maladie organique particulière, communiquée par M. Larrieu, D. M., correspondant de la Société.

César-Bergeron Delorme, âgé de trente-deux ans, d'une stature assez grande et d'une habitude de corps maigre, né de parens sains, jouit d'une assez bonne santé jusqu'en l'an 7 de la république, époque à laquelle il fut contraint de prendre la condition des armes (dans la cavalerie); singulièrement contrarié de parcourir une carrière à laquelle son goût ne l'appelait pas, et peut-être plus encore de s'éloigner de son pays natal, quelques mois d'absence parurent changer entièrement sa constitution, et l'altération que celle-ci éprouva fut sans doute moins due aux fatigues de l'état militaire qu'à l'espèce de nostalgie qui se déclara, puisque pendant presque tout le temps de sa présence aux armées, il fut obligé de

prendre asile dans les hôpitaux pour soigner une existence extrêmement languissante. Enfin, ne pouvant, par l'effet de cet état maladif, remplir ses devoirs militaires, ses chefs respectifs lui firent obtenir son congé après huit à neuf mois de séjour à l'armée. Peu de temps avant de quitter les lieux, le sieur *Bergeron* ayant fait une chute de cheval, se donna une contusion à l'un des poignets; mais cet accident parut d'abord si léger, que le blessé n'y fit pas attention; et rentré au sein de sa famille, c'est moins cette blessure qui était à remarquer, qu'un amaigrissement extrême auquel il était réduit, et qui le rendait méconnaissable à ses parens et à ses amis. Cependant le retour à ses habitudes naturelles parut peu à peu le rappeler à sa première santé, à l'exception de l'accident du poignet, qui attira lentement un engorgement lymphatique au pourtour de cette articulation, lequel, à la longue, prit le caractère d'une inflammation chronique. Ce mal résista long-temps aux moyens curatifs les mieux indiqués en apparence. M. *Latour*, d'Orléans, aujourd'hui premier médecin de S. M. le roi de Hollande, déclara, selon le dire des parens, que cette affection du poignet était entretenue par une cause interne qu'il soupçonnait être dans la poitrine; enfin le malade se confia aux soins de M. *Desparanches*, médecin à Blois, et ce confrère m'a dit (depuis la mort du

du sujet) que l'indisposition en question n'avait cédé qu'au traitement anti-scrophuleux méthodiquement dirigé et long-temps continué.

Dans l'espace de dix-huit mois environ, à compter du jour de la rentrée dans sa famille, M. *Bergeron* fut rétabli de l'engorgement et de l'exulcération dont il vient d'être parlé, ainsi que de l'espèce d'atrophie générale à laquelle il était réduit précédemment; cependant on observait chez lui une maigreur peu commune, mais qui lui avait toujours été propre. Cet état d'amaigrissement avait fait penser aux parens que le sujet était disposé à la phthisie pulmonaire, et de l'avis de quelque médecin, on voulait attendre l'âge de trente ans pour le marier; mais la mort du père du jeune homme, arrivée auparavant, ne permit pas l'accomplissement des vœux de la famille, et il se maria à vingt-sept ans.

Depuis la seconde année de son retour de l'armée, M. *Bergeron* s'était constamment livré aux travaux de tanneur et corroyeur, état qu'il avait exercé depuis sa jeunesse.

D'un naturel très-patient, M. *Bergeron*, qui d'ailleurs était peut-être intéressé à cacher ses souffrances, à cause de l'opinion où étaient ses parens qu'il était disposé à la consomption pulmonaire, ne s'était jamais plaint d'aucune indisposition qui pût faire soupçonner l'existence d'une maladie ou affection analogue à celle dont il sera

question, sinon que depuis environ un an il avait éprouvé quelquefois de légères coliques qui paraissaient être comme le résultat d'une mauvaise digestion.

Enfin le 1.er janvier (1810) immédiatement au retour d'un voyage fait pendant un temps très-froid et très-sec, il fut pris tout à coup de vives coliques qui l'obligèrent de s'aliter ; ces coliques affectèrent d'abord une marche intermittente, et laissaient des intervalles assez tranquilles. Cet état fut accompagné d'une difficulté invincible d'aller à la garde-robe, malgré l'usage des lavemens ; quelques jours se passèrent ainsi. Ennuyé d'une position incertaine, le malade, sans le conseil de personne, se purgea et obtint de la médecine qu'il prit, l'effet ordinaire à une purgation ; ce remède ne l'ayant pas soulagé pour ses coliques, il fit appeler un chirurgien de la ville (M. *Chauveau*), qui le purgea de nouveau avec le même succès ; mais également sans soulagement. Pendant tout ce temps, l'appétit n'était pas sensiblement diminué ; mais la plus petite quantité d'alimens fatiguait davantage le malade.

Bientôt, malgré l'usage des adoucissans variés et employés sous toutes les formes par le chirurgien ordinaire de la maison, ces coliques prirent de l'intensité ; alors les borborygmes, le hoquet et le vomissement se manifestèrent ; la constipation persista dans son opiniâtreté. En portant

la main sur le bas-ventre, on sentait du côté droit de très-vives contractions des intestins; de ce même côté, se faisait en même temps apercevoir une dilatation de la grosseur du poing, faisant saillie à travers les parois du ventre. Cette tumeur molle et compressible ne disparaissait pas par la pression; mais dès que la vivacité des douleurs cessait, elle se dissipait aussitôt. Dans ces momens lucides, le bas-ventre, examiné avec attention, ne laissait sentir aucune lésion physique des organes de cette cavité.

Six semaines environ se passèrent dans cet état de souffrance plus ou moins pénible, ayant par intervalle un relâche plus ou moins complet; les vomissemens, qui étaient déjà devenus noirs, se répétaient tous les deux, trois ou quatre jours; mais les coliques, les borborygmes, le hoquet et les éructations, étaient journaliers.

Appelé le 19 février (1810), je trouvai le malade dans l'état qui vient d'être décrit; le tact, exercé pendant le relâchement du bas-ventre, ne put me faire juger aucun désordre organique; mais quand les douleurs intestinales redoublaient, on sentait et on voyait même distinctement une dilatation énorme du côté droit, que la position et la simple réflexion faisaient rapporter au colon lombaire droit.

Comme les circonstances commémoratives ne pouvaient suffisamment guider la raison

sur la vraie nature de cette affection, puisque les légères coliques et les mauvaises digestions que le malade avait éprouvées, plusieurs fois dans le courant de l'année qui avait précédé, lui étaient communes avec deux de ses frères, qui d'ailleurs se portaient bien, il me parut embarrassant de rapporter cette maladie à l'ordre des affections organiques ou à celui des lésions de propriété vitale; cependant la nature des accidens indiquait qu'il devait y avoir un désordre quelconque dans la continuité ou dans une portion du tube intestinal. Mais quelle était la présomption qu'on pouvait avoir? Le malade avait des intervalles d'amendement de presque tous les symptômes de 24 à 36 heures : point de soif, point de fièvre. Dans cette incertitude, nous fûmes ici, comme on l'est dans bien d'autres cas, réduits à faire la médecine du symptôme; en conséquence, il fut décidé de joindre aux boissons adoucissantes et aux lavemens de même nature dont on avait déjà fait usage, les anti-spasmodiques proprement dits (opium gommeux, castoreum, musc, éther sulfurique, etc.), tant intérieurement qu'en friction; on appliqua en même temps six sangsues à l'anus; les bains entiers et tièdes furent aussi essayés, et pendant dix jours du traitement qui vient d'être indiqué, les accidens se calmèrent à tel point, qu'il n'y eut plus de vomissement pendant tout ce temps-là. Les coliques étaient moins fortes, le

hoquet moins fréquent; mais vers le 11.e jour, tout reprit de l'intensité; les vomissemens furent même sanguinolens; le ventre devint tympanisé. Alors je crus ne devoir pas douter de l'existence d'une affection grave de propriété de tissu, ayant son siége dans un des intestins; en pronostiquant très-défavorablement, je demandai un consultant: le docteur *Lanoix* fut mandé. A cette époque, le bas-ventre étant très-distendu par du gaz en expansion dans le tube intestinal et simulant une tympanite, on ne sentait plus la tumeur dont il a été parlé. M. *Lanoix* fut d'avis que la continuité intestinale était obstruée par une cause dont à la vérité on ne pouvait apprécier la nature, mais qui, d'après la marche des symptômes et les circonstances antécédentes, serait probablement rebelle à tous les secours de l'art. Notre collègue d'Orléans, après avoir, sur ces données, établi son pronostic de la manière la plus désavantageuse, proposa d'essayer une méthode de traitement opposée à celle qui jusqu'alors avait été suivie sans succès, je veux dire les réfrigérans. La glace fut donc employée en boisson et en topique sur toute l'étendue du bas-ventre; on administra en même temps des lavemens d'une décoction de tabac, dans la vue de faire fortement contracter le tube intestinal pour chercher à rompre l'obstacle qui rendait toujours les évacuations alvines nulles. Le malade parut d'abord

soulagé de l'usage de la glace; mais bientôt ses souffrances redoublèrent avec plus de force. Néanmoins, dans l'intermission des douleurs, non-seulement on continua ce traitement, mais encore on y joignit les fumigations de tabac par le rectum; on leur associa aussi les lavemens purgatifs qui, de prime-abord, eurent pour résultat de faire rendre quelques portions d'excrémens très-durs, et une grande quantité de matières glaireuses rougeâtres; mais ces derniers médicamens, continués, furent ensuite sans effet. Cependant, comme les douleurs intestinales devinrent intolérables, on fut obligé d'en revenir au traitement palliatif; le malade se trouvait surtout soulagé des bains; il aurait voulu être continuellement dans l'eau.

Le souffrant, qui à chaque fois qu'il se sentait dans une position supportable, se croyait guéri, eut ici occasion, comme il l'avait déjà eu plusieurs fois, de voir renaître ses espérances; en effet, les douleurs abdominales, le hoquet et le vomissement, furent amendés; l'appétit revenait, et le malade demandait à manger. Mais si M. *Bergeron* se faisait illusion sur sa situation, les gens de l'art ne pouvaient s'en faire à eux-mêmes sur l'état des choses; le symptôme capital, celui de la constipation la plus rebelle, restait à détruire, ce qui indiquait que le soulagement ne serait que momentané. En effet, au bout de sept à huit jours,

la scène des souffrances redoubla avec plus de fureur encore, au point que nous crûmes que le malade succomberait sous le poids de la douleur; rien dans le moment ne put adoucir ses maux, et ce ne fut qu'à la suite d'un vomissement copieux de matières noires qu'il survint du calme.

Ce dernier assaut ayant été beaucoup plus effrayant que tous ceux qui avaient précédé, le mieux être fut aussi plus complet et plus long; les vomissemens restèrent quinze jours sans reparaître. Pendant tout ce temps-là, les douleurs abdominales étaient presque nulles; le météorisme du ventre beaucoup moindre. Le malade disait sentir vers l'intestin rectum un certain effort comme pour aller à la selle; quelques lavemens purgatifs administrés firent rendre une petite quantité de matière glaireuse semblable à celle qui avait déjà été expulsée par le même moyen. Ces lavemens, continués, n'eurent plus aucun résultat.

Un intervalle aussi long pour une maladie si aiguë avait fait renaître les espérances et du malade et des parens, pour une issue favorable, que le 16.e jour vint décevoir de nouveau; au renouvellement de tous les accidens se joignit de nouveaux résultats: ce fut des vomissemens de matières purulentes. Quoique les jours suivans une toux assez fatigante procurât la sortie des crachats de même nature, je fus un moment

trompé sur la source d'où provenait une semblable matière ; je pensai qu'elle était l'effet d'une inflammation d'une portion de l'appareil digestif (cause de tous les phénomènes observés jusqu'alors), d'autant plus que le malade n'avait jamais rien ressenti du côté de la poitrine. Cette humeur purulente a continué à être rendue, tant par le vomissement que par l'expectoration, l'espace de douze jours, pendant lesquels les autres symptômes paraissaient se mitiger ; mais le malade, depuis cette époque, dépérissait avec beaucoup plus de rapidité. Le pouls qui, pendant tout le cours de la maladie, ne s'était pas notablement dérangé, excepté qu'il offrait plus de dureté, et quelquefois de la dépression dans le temps où les douleurs abdominales étaient intenses, a présenté dans cette dernière période, une singularité digne d'être notée : l'artère brachiale, et successivement toutes celles accessibles à l'inspection du tact, semblaient n'être qu'un tuyau inerte et incompressible, de manière que la projection du sang paraissait se faire par les seules forces de l'organe central de la circulation, sans que le reste du systême sanguin y fût pour quelque chose. Un tuyau de plume, dans lequel on pousserait un liquide avec plus ou moins de force et de vîtesse, me paraîtrait, à un peu de dureté près, présenter le même résultat. Enfin le malade, exténué, et parvenu au dernier degré de

l'atrophie générale, par l'effet des longues souffrances, par la débilité qu'avait amenée la fonte purulente, et peut-être plus encore par le défaut de nutrition, est décédé le 11 avril de la même année.

L'ouverture du cadavre, faite trois heures après la mort du sujet, a présenté les phénomènes suivans.

Les tégumens du ventre incisés, il s'est échappé une petite quantité d'air d'une odeur assez puante; les intestins, découverts, ont paru rouges dans presque toute leur étendue; ils étaient énormément distendus par une matière liquide dont ils étaient remplis, au point qu'ils étaient trois fois plus gros que dans leur état naturel. Dans leur interstice était une liqueur séreuse dont la quantité peut-être évaluée à une pinte. Une partie de leur circonvolution occupait la région épigastrique, en passant au-devant de l'estomac, qu'elle tenait derrière; ce qui faisait qu'avant la mort, et pendant presque tout le temps de la maladie, on sentait, en portant la main sur le creux de l'estomac, de vives contractions et des dilatations alternatives, qu'on croyait volontiers appartenir au ventricule, tandis que ce n'était qu'une portion d'intestins déplacés. Après avoir dégagé la masse intestinale, une grosseur du volume de la tête d'un enfant fut présentée au côté droit, à la place ordinaire du foie, qui,

diminué de volume d'un tiers, se trouvait entr'elle et les fausses côtes; cette tumeur était atteinte d'une inflammation tirant sur le livide, et comme prête à tomber en gangrène. L'ayant légèrement soulevée pour l'examiner, elle a crevé entre les mains, et il en est sorti une matière parfaitement semblable, pour la consistance et la couleur, à de la moutarde bien apprêtée; cette matière, reçue dans une cuvette, pouvait s'évaluer à une pinte et demie. La poche qui la contenait, mise à sec, a fait voir qu'elle était formée aux dépens de l'intestin colon lombaire droit; à la partie supérieure de cette poche, directement à l'endroit où cet intestin se replie pour devenir colon transverse, était une tumeur squirrheuse de la grosseur d'une grosse noix, et de consistance cartilagineuse; elle était formée dans l'épaisseur même des tuniques de l'intestin, et interceptait presqu'entièrement la continuité intestinale, de manière que, pour y passer une plume à écrire, il fallait un peu forcer l'obstacle. Le noyau squirrheux, examiné, n'a présenté aucune trace ni d'inflammation ni d'ulcération. La portion du canal intestinal, en deçà de la tumeur squirrheuse, était, comme je viens de le dire, du triple plus grosse que dans l'état ordinaire, et cette énorme augmentation de volume était due à cette matière semblable à de la moutarde, qui remplissait également la poche dont il a été fait mention. D'ailleurs, ces intestins

n'offraient rien de particulier, sinon que leurs tuniques étaient considérablement amincies, comme il est aisé de le concevoir. Le reste du conduit intestinal, à partir du lieu où était l'obstacle jusqu'au rectum, n'était au contraire qu'une espèce de corde à moitié desséchée ou rapetissée du triple, ses tuniques comme macérées et confondues; il semblait, en un mot, que cet intestin, entièrement atrophié, était totalement privé de la circulation sanguine, ou qu'il ne recevait plus dans sa texture aucun vaisseau rouge.

L'estomac a présenté des changemens qu'on peut regarder comme analogues à ceux observés dans la portion d'intestin située au-dessous du squirrhe, collé, pour ainsi dire, sur la colonne épiniaire; la capacité de ce viscère semblait être diminuée des deux tiers, au point qu'il ne paraissait plus être qu'un boyau défiguré. Ses parois, comme ceux du reste de l'intestin colon et du rectum, paraissaient confondus, blanchâtres comme dans un état de macération; son intérieur était parfaitement vide. L'ouverture pylorique était dilatée du double de son état naturel; l'intestin duodenum et le commencement du jejunum étaient également vides, et ne participaient nullement à cette dilatation énorme qui existait dans le reste des intestins grêles et dans une portion des gros.

L'ouverture de la poitrine a constaté un phé-

nomène non moins singulier; n'ayant trouvé aucun foyer purulent dans les viscères du bas-ventre, nous devions penser que la matière purulente qui avait été rendue les douze derniers jours de l'existence du sujet, avait sa source dans la poitrine, et nous comptions, en conséquence, rencontrer là une purulence plus ou moins considérable; mais quelle dût être notre surprise, lorsque les recherches les plus exactes ne firent voir rien de semblable, et qu'au lieu des poumons suppurés nous trouvâmes les viscères entièrement réduits en une espèce de tissu cellulaire très-abondant et traversé par les vaisseaux qui, du cœur, vont et viennent des organes pulmonaires. Le cœur et le péricarde n'ont offert rien de particulier; la partie postérieure de la poitrine contenait une quantité de sérosité d'à peu près huit onces.

L'inspection cadavérique dont je viens de donner le détail, a été faite en présence de MM. *Chauveau*, *Dinochau*, chirurgiens, et *Gueritault*, pharmacien. L.

VARIÉTÉS.

On dit que M. le docteur *Quadri*, professeur à Boulogne, va publier incessamment un nouveau moyen d'extraire la cataracte, sans offenser ni la cornée transparente, ni l'iris.

— M. le docteur *Fischer*, qui a déjà traduit en allemand le *Traité du rhumatisme*, de M. *Latour* (J. L. F. Dom.), s'occupe en ce moment, dit-on, de traduire, en la même langue, sa *Nosographie synoptique.*

PRIX proposés pour l'année 1811, *par différentes Sociétés de médecine.*

FACULTÉ DE MÉDEC. DE PARIS. On présume que le prix de 12,000 fr. sur le croup, proposé par S. M. l'Empereur et Roi, sera partagé entre un médecin allemand et un médecin français.

INSTITUT DE MÉDECINE DE PARIS (*séant a l'Oratoire*). Cette société décernera, dans la séance ordinaire du 2.e mardi du mois de septembre 1811, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « Quels sont les signes qui » indiquent ou contr'indiquent la saignée, soit » dans les fièvres intermittentes, soit dans les » fièvres continues, désignées sous les noms de » putrides ou adynamiques, de malignes ou » ataxiques? » (*Les mémoires seront envoyés à M. LÉVEILLÉ, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.o* 52, *avant le* 1.er *juillet* 1811).

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (*séante à l'hôtel du département de la Seine*). Cette société décernera, dans sa séance du mois d'octobre 1811, une médaille de la valeur de 500 fr., à l'auteur

du meilleur mémoire sur la question suivante : « Donner une idée claire et précise de la conta- » gion. — Assigner ses différences, considérées » sous le rapport de la nature de ses principes et » de ses divers moyens de communication. — » Désigner, dans l'ensemble des maladies, que » l'on a regardées comme contagieuses, celles » qui le sont réellement. — Indiquer le mode de » contagion de chacune d'elles. (*Les mémoires doivent être envoyés à M.* SÉDILLOT, *rue Favart, n.° 6, à Paris, avant le 1.er août prochain*).

AUTRE PRIX. L'académie de Wilna avait publié, en 1805, des questions sur la maladie appelée *plica polonica*, qui sont restées sans réponse; un anonyme a pensé que ces questions étaient assez intéressantes pour donner lieu à la fondation d'un prix de 300 fr., qui, en conséquence, sera décerné par la société de médecine de Paris, dans sa séance publique du mois d'octobre 1811, à l'auteur qui aura le mieux résolu les questions qu'il propose de la manière suivante: « 1.° Rechercher, par des observations exactes, » la nature et les accidens de la plique polonaise; » constater ses épiphénomènes et les maladies » concomitantes, qui lui sont étrangères; signaler » les vraies causes de cette affection du système » pileux sur les hommes et les animaux, depuis » son apparition originaire et dans les différens

» pays où on l'a remarquée; 2.° déterminer dans » quelles circonstances ces causes exercent leur » action; examiner comment la plique a de tous » temps épargné ou affligé certaines classes, et » pourquoi, dans certains lieux, on l'a vu régner » et disparaître tour à tour; 3.° apprécier les » moyens de thérapeutique et d'hygiène propo- » sés jusqu'à présent pour combattre ou prévenir » cette espèce d'épidémie, et indiquer le meilleur » choix de ces moyens pour parvenir à l'extirper ». (*Ces mémoires doivent être envoyés à M.* SÉDILLOT *avant le* 1.er *août prochain*).

AUTRE PRIX. La même Société de médecine proroge jusqu'à l'année 1812, le concours sur les questions suivantes, qu'elle avait proposées en 1810 : « Donner la description de la maladie » désignée, sur-tout par les médecins anglais, » sous le nom d'angine de poitrine (angor pec- » toris, angina pectoris.) — Indiquer les causes » qui la déterminent, et les auteurs qui s'en sont » occupés d'une manière spéciale; faire connaître » les maladies qui s'en rapprochent, les affections » qui peuvent la compliquer, et celles qu'elle » produit à son tour. »

AUTRE PRIX. La même Société propose encore au concours, pour un deuxième prix, qu'elle décernera en 1812, la question suivante : « Donner la monographie de l'éruption connue » sous le nom de pemphigus ».)

(*La suite à l'un des numéros prochains*).

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur le Genre HYACINTHUS, *lues dans la séance de la Société, le* 7 *mars* 1810, par M. Auguste DE SAINT-HILAIRE, membre résidant.

Le caractère essentiel dont *Linné* s'était servi pour réunir les genres *hyacinthus* et *muscari* de *Tournefort* (1) était si peu constant et si difficile à observer, qu'il a bientôt été négligé, et l'on a cru devoir rétablir le genre *muscari*, dont les espèces ont en effet une physionomie tout-à-fait différente de celle des véritables *hyacinthus*. *Lamarck* observe, à la vérité, que l'*hyacinthus romanus*, tenant le milieu entre les *hyacinthus* et les *muscari*, prouve que *Linné* avait eu raison de ne pas séparer ces deux genres; mais s'il était nécessaire de réunir tous ceux qui semblent liés par des espèces intermédiaires, il faudrait en faire disparaître une multitude; car ces groupes, que

(1) *Tres pori melliferi.*

nous,

nous devons rendre aussi naturels qu'il est possible, ne le seront jamais parfaitement, puisqu'ils font partie d'un vaste ensemble où l'on ne trouverait peut-être plus de lacunes, si l'on connaissait toutes les plantes qui habitent notre globe. Au reste, la description de *Lamarck* lui-même fait voir que, malgré la ressemblance de l'*hyacinthus romanus* avec les *muscari*, cette espèce peut être classée sans aucune difficulté par le botaniste le moins instruit. Ce n'est point un *muscari*, puisqu'elle n'a pas le caractère essentiel de ce genre, mais un *hyacinthus*, puisque son calice est divisé au moins jusqu'à moitié; d'ailleurs la différence des *hyacinthus* et des *muscari* se trouve actuellement bien établie par l'observation de M. *Richard*, d'après laquelle les espèces de ce dernier genre ont deux ovules dans chaque loge de leur capsule, tandis que les *hyacinthus* en ont un grand nombre.

Mais on ne s'est pas borné, comme on l'aurait dû, au rétablissement du genre *muscari*. Les véritables *hyacinthus*, quoique peu nombreux, ont encore été divisés de plusieurs manières, et réduits tout au plus à trois ou quatre espèces. *Wildnow* a placé parmi les *lachenalia*, les *hyacinthus serotinus* et *viridis*, qui cependant présentent des caractères absolument contraires à ceux de ce genre; d'autres botanistes ont formé de ces deux espèces un genre particulier sous le

nom de *zuccagnia*. Une autre espèce, dont les étamines ont leurs filamens réunis à la base, est également devenue un genre (1). Les plantes que *Jacquin* appelle *drimia* rentrent évidemment aussi dans le genre *hyacinthus*. Il serait, je crois, assez facile de prouver que ces différens groupes ne doivent point être séparés; ce n'est cependant pas la tâche que j'entreprends aujourd'hui : je me bornerai à examiner si, comme l'ont proposé plusieurs botanistes distingués, les *hyacinthus non scriptus*, L., *cernuus*, L., et *patulus*, Desf. (2), doivent être réunis aux *scilla*. Je ne prétends point présenter des observations nouvelles; je tâcherai seulement de réduire à sa juste valeur le caractère qui a déterminé cette réunion.

Les espèces que je viens de nommer diffèrent de l'*hyacinthus orientalis*, véritable type du genre *hyacinthus*, parce que leur calice est divisé presque jusqu'à la base. Ce caractère, il faut en convenir, les rapproche des *scilla*; mais ce n'est pas le seul qui constitue ce dernier genre. Non-seulement les *scilla* ont un calice divisé jusqu'à la base, mais encore les divisions de leur calice sont

---

(1) C'est l'*hyacinthus romanus*, que *Lapeyrouse* a nommé *bellevalia operculata*.

(2) L'analogie me fait croire que ce qui va être dit de ces espèces, peut également s'appliquer aux *hyacinthus convallarioides*, Lin. f., et *brevifolius*, Thun.

étalées : ce qui leur donne une physionomie particulière (1), et en fait, conjointement avec leur couleur et la position de leurs étamines, un des genres les plus naturels de la famille des liliacées. Dans les *hyacinthus non scriptus*, *cernuus*, etc., au contraire, les divisions du calice, quoiqu'elles s'étendent presque jusqu'à sa base, sont intimement rapprochées, se recouvrent, forment la cloche, et enfin imitent exactement le calice de l'*hyacinthus orientalis*; la ressemblance de cette belle plante avec l'*hyacinthus non scriptus* est telle, que l'homme le moins instruit en botanique, rencontrant cette dernière espèce dans nos bois, lui appliquera sur-le-champ le nom de *jacinthe*, qu'elle lui rappelle encore par son odeur suave. On pourrait à peu près appliquer aux *hyacinthus cernuus* et *patulus*, ce qui vient d'être dit de l'*hyacinthus non scriptus*; car ces espèces diffèrent si peu, qu'il est presque impossible de les distinguer dans les herbiers. On voit donc que si ces plantes se rapprochent des *scilla* par les divisions profondes de leur calice, elles

(1) Cette physionomie, que les botanistes anciens avaient très-bien exprimée par la dénomination d'*hyac. stillati*, disparaît assez ordinairement dans les herbiers, tandis que les *hyac. non scriptus*, etc., doivent nécessairement y ressembler davantage aux *scilla*, parce que la pression étale les divisions de leur calice.

s'en écartent, parce que ces divisions sont resserrées, caractère qui, leur donnant la physionomie des *hyacinthus*, compense amplement celui qui semble les éloigner de ce dernier genre.

Mais il est une considération peut-être plus importante pour déterminer les botanistes à ne pas les en séparer. On sait que les *scilla* ont leurs étamines généralement insérées à la base du calice; au contraire, dans les espèces dont il est question, les étamines soudées avec les divisions du calice ne s'en détachent guère qu'au quart de sa longueur, ou même beaucoup plus haut. Mais cette insertion, si différente dans les *scilla* et dans les *hyacinthus non scriptus*, *cernuus* et *patulus*, est absolument la même pour ceux-ci et pour l'*hyacinthus orientalis*. Voilà donc deux fortes raisons qui s'opposent à ce qu'on réunisse aux *scilla* les espèces dont il s'agit, tandis qu'un seul caractère semble réclamer cette réunion; encore ce caractère ne saurait laisser aucune ambiguité dans la classification des espèces, si l'on s'accordait à désigner le genre *hyacinthus* comme il suit:

Calix campanulatus sexfidus seu sexpartitus: staminum filamenta supra basin calicis inserta: capsulæ loculi polyspermi.

De cette manière, les *hyacinthus* se trouveraient distingués du genre *scilla* par l'insertion de leurs étamines, du genre *muscari* par leurs capsules à loges polyspermes, et de tous les deux enfin par la forme de leur calice.

D'après ce qui précède, on voit que le *scilla campanulata*, Ait., doit passer dans le genre *hyacinthus*, puisque ses fleurs sont en forme de cloche, que ses étamines sont insérées vers le quart des divisions du calice, et qu'enfin on ne saurait le distinguer sans peine des *hyacinthus non scriptus* et *patulus*. Si d'autres *scilla* présentaient les mêmes caractères, ce que je ne crois pas, il est clair qu'ils exigeraient la même réunion.

A. DE S.-H.

VARIÉTÉS.

Des lettres de Jérusalem ont annoncé, il y a quelques mois, que la ville de Capharnaüm a été détruite entièrement par le feu du ciel; elle était composée de quatre mille maisons.

— On a découvert à Stutgard une source d'eau minérale dont la société de médecine va incessamment publier l'analyse.

— L'homme le plus monstrueux de la Grande-Bretagne, est mort âgé de 40 ans; il pesait 739 liv.; sa longueur était de 6 pieds 4 pouces, sur 4 pieds 4 pouces de large, et 2 pieds 6 pouces de profondeur. Sa mort a donné lieu à beaucoup de dissertations de la part des physiciens anglais.

— *Schultz* a donné, dans les archives de Horn, des notes sur un nouveau moyen de

dissoudre le phosphore; ce moyen consiste à prendre une demi-drachme d'huile de térébenthine rectifiée, et trois drachmes d'une huile grasse (celle de noix), à quoi on ajoute deux grains de phosphore. On met ce mélange dans un vase de verre qu'on place dans de l'eau chaude, et on a soin de l'agiter souvent; il survient un tel changement, que le phosphore est complètement dissous dans moins d'une demi-heure. Il faut choisir, pour cela, un vase qui ne contienne exactement que la quantité de liquide tout juste.

— On annonce que M. le chimiste *Grindel* est parvenu à *créer du sang*, et qu'il doit publier incessamment, dans le journal allemand rédigé par le célèbre *Huffeland*, sa découverte, avec la théorie chimique qui la constitue.

— On dit que les expériences dernièrement faites sur les filtres de charbon, chez M. *Ducommun*, rue Vantadour, n.° 1, à Paris, ont été des plus satisfaisantes; trois fontaines, garnies de ces filtres, ont été soumises à diverses épreuves. L'une d'elles, sur-tout, a offert des résultats qui prouvent bien l'avantage de ce système de filtration: on avait préparé d'avance une eau portée au plus haut point de putréfaction, en laissant pourrir, pendant un mois, un foie de bœuf dans un baquet déjà plein d'eau d'égout; ces eaux, successivement versées sur les filtres, en sont sorties parfaitement claires, transparentes, sans

goût, sans couleur, sans odeur, enfin semblables en tout aux meilleures eaux de fontaines, et avec une telle vîtesse, que chacun des trois filtres, soumis aux épreuves, aurait donné dix fois sa capacité dans douze heures de travail. On se rappelle que déjà l'Institut, dans son rapport à S. M. I. et R., sur l'amélioration des arts depuis 1789, avait déclaré que les filtres de charbon assurent partout la salubrité des eaux.

— On dit que l'indigo de la fabrique du docteur HENRY, en Bohême, qu'il retire du pastel, a été soumis, à Vienne, à l'examen, et que l'on a reconnu qu'après avoir été purifié, il est tout-à-fait semblable à celui des Indes orientales, et peut le suppléer, pour la teinture, dans toutes les fabriques de coton. (Voyez *la Notice de M. de* PUYMAURIN, que nous avons annoncée tome I.[er] de notre Bulletin, pag. 340.)

PRIX proposés, pour l'année 1811, *par différentes Sociétés de sciences et agriculture.*

SOC. D'AGRIC. DU DÉP.[t] DE LA SEINE. Cette Société décernera, dans sa séance publique de 1812, deux prix, l'un de 800 fr. et l'autre de 400 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur la multiplication des abeilles. (*Les mémoires seront envoyés avant le* 31 *déc.*[e] 1811, *à M.* Silvestre, *rue de Seine.*)

(*La suite à l'un des numéros prochains.*)

OBSERVA

FÉVRIER 1811.			
JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	6.	27 7 1/2.	S. O.
2.	5 1/2.	27 7.	E. S. E.
3.	8.	27 9.	S.
4.	6 1/2.	28 1.	N.
5.	6.	27 11.	E.
6.	8 1/2.	27 9.	S. E.
7.	7.	27 11.	S. O.
8.	7.	27 11.	S. O.
9.	9.	27 10 1/2.	S. O.
10.	10.	27 11.	S. O.
11.	10 1/2.	27 9.	S. O.
12.	9 1/2.	27 5.	S. O.
13.	7 1/2.	27 6.	S.
14.	5.	27 6 1/2.	N. O.
15.	6.	27 6 1/2.	S. S. E.
16.	4 1/2.	27 8.	O. N. O.
17.	4.	28 1 1/2.	N. N. E.
18.	3.	28.	E. N.
19.	4.	27 10 1/2.	E.
20.	6 1/2.	27 8 1/2.	S. S. O.
21.	7.	27 5 1/2.	S. S. O.
22.	7.	27 3.	S. S. O.
23.	6.	27 3 1/2.	S. S. O.
24.	6 1/2.	27 2 1/2.	S. S. O.
25.	6.	27 5.	O. N. O.
26.	9.	27 7.	S. O.
27.	8.	27 11.	S. O.
28.	8 1/2.	27 11.	S. O.

OROLOGIQUES, par M. Fouqué.

ETAT DU CIEL. Février 1811.

1. Beau; un peu de vent.
2. Gelée; un peu de vent; nuageux.
3. Nuageux; un peu de pluie.
4. Gelée; très-beau.
5. Sombre; soleil par intervalles.
6. Beau.
7. Sombre et pluvieux le matin, beau l'après-midi.
8. Sombre; soleil par intervalles.
9. Sombre; pluie, vent.
10. Pluie; sombre; bruine le soir.
11. Pluie forte, grand vent.
12. Nuageux; pluie, vent.
13. Sombre et pluvieux.
14. Pluie par grains, grêle, sol. par interv., ciel ét. le soir.
15. Pluie, grand vent.
16. Nuageux; grand vent; beau le soir.
17. Gelée, soleil par intervalles.
18. Gelée, beau temps.
19. Gelée, beau.
20. Sombre.
21. Nuages, pluie, grand vent.
22. Sombre le matin, beau l'après-midi.
23. Sombre tout le jour.
24. Pluie, grand vent.
25. Assez beau le matin, pluie le soir.
26. Vent, pluie par grains.
27. Assez beau; un peu de pluie vers midi; beau le soir.
28. Brume légère le matin, pluie le reste du jour.

Maladies régnantes. — JANVIER ET FÉVRIER 1811.

Fièvres catarrhales,
Fièvres rémittentes bilieuses,
Ophtalmies,
Rhumatismes aigus et chroniques,
Fluxions de poitrine,
Quelques fièvres adynamiques.

F.

BIBLIOGRAPHIE.

Suite de l'analyse du TRAITÉ DES SCROPHULES, par M. BAUMES, etc. (Bulletin IV, pag. 239, tom. I.)

Le discrédit dans lequel sont tombées les *nouvelles* opinions de M. *Baumes*, aurait pu nous dispenser de revenir sur son *ouvrage du scrophule*, que nous avons annoncé dans l'un de nos précédens numéros, si ce n'était agir utilement que de mettre en garde ceux qui pourraient se laisser séduire par le nom de l'auteur, et si ce n'était une occasion pour nous d'ailleurs de nous dispenser du reproche qui nous a été fait par quelques personnes, d'avoir oublié de citer *la Nosologie méthodique* de M. *Baumes*, dans le dernier travail que nous avons fait paraître, intitulé : *Nosographie synoptique*, etc. Nous nous sommes imposé la loi, dans cet ouvrage, de n'indiquer à MM. les étudians en médecine, auxquels il est destiné sur-tout, que ceux des traités où il n'est besoin, pour recueillir les faits et le mode de traitement qui leur convient, que de lire avec attention et de retenir. Souvent beaucoup d'auteurs recommandables noyent les faits qu'ils rapportent dans une mer de théories et

d'hypothèses; nous ne devions point les proposer à MM. les étudians, pour qui le temps est précieux; aussi avons-nous préféré quelquefois leur indiquer certaines monographies qui ne sont autre chose que des compilations bien faites et peu coûteuses, à des ouvrages plus savamment conçus, et qui peuvent quelquefois détourner leur esprit de cette marche sévère et précise qu'on doit toujours s'imposer dans ses études. Il est facile de voir d'ailleurs, que nous avons évité, autant que possible, de leur indiquer, dans notre tableau des fièvres, les traités généraux sur cette classe d'affections. Toujours nous avons mieux aimé, quand nous le pouvions, leur proposer les monographies qui s'étendent convenablement sur l'un ou l'autre *ordre* de ces maladies; et si nous avons omis quelques traités particuliers qui méritaient l'honneur d'être cités, c'est une erreur que nous nous ferons un devoir de rectifier dans un errata qui doit précéder la IIe livraison. Du reste, si la *Nosologie* de M. *Baumes* n'a point fait partie de celles que nous avons rappelées dans notre tableau général de classification, ce n'est, de notre part, ni *oubli*, ni *ignorance de son existence*, mais bien crainte de détourner l'esprit de MM. les étudians, nous le répétons, de la marche sévère de l'observation. Dans tous les cas, une légère esquisse du *traité des scrophules*; qui est calqué sur les mêmes principes

que *la Nosologie*, laissera bientôt apercevoir les véritables motifs qui nous ont dirigé; nous remplirons ainsi d'ailleurs, la promesse que nous avons faite, dans un de nos bulletins précédens, de rendre compte de cet ouvrage, important à connaître.

Nous ne reviendrons point sur les longues diatribes qui occupent le tiers du volume, et qui sont d'autant plus inconvenantes, qu'elles sont lancées contre un homme trop supérieur à M. *Baumes* pour en être atteint; mais nous dirons franchement combien il est fâcheux qu'un homme comme M. *Baumes*, qui si long-temps sut produire des mémoires véritablement estimables, n'ait point senti qu'un fol entêtement pour un système aussi peu raisonné qu'il est dangereux dans son application à la médecine, devait nécessairement nuire au succès de son ouvrage, comme ouvrage pratique. Nous n'ignorons pas sans doute les nombreux services que la chimie a rendus à la médecine; nous savons aussi tous ceux qu'elle peut lui rendre encore; mais prétendre analyser et réduire, à l'aide des réactifs, tous les acides et les compositions chimiques qu'il découvre dans l'économie animale; vouloir établir sur des bases aussi peu démontrées le mode de traitement d'une des maladies les plus difficiles à observer; certes, un tel système ne pouvait convenir qu'à ces génies privilégiés

qui savent, au milieu même des égaremens d'une imagination savante, profiter des faits précieux qu'elle indique, et sous ce rapport, nous sommes trop justes pour refuser à M. *Baumes* un esprit aussi riche que fécond; nous ne blâmons, dans son *Traité des scrophules*, que le ridicule de sa théorie chimico-animale, qui, pour le praticien éclairé, n'ôte rien peut-être au mérite de son ouvrage, mais qui toujours le rendra dangereux pour celui dont l'expérience n'a point encore consacré l'opinion. M. *Baumes*, séduit par l'idée, toujours attrayante, d'être le créateur d'un nouveau systême, a cependant osé publier un plan d'étude médicale, sur ces bases si évidemment incertaines; mais, qu'il daigne nous le pardonner, nous ne pouvons croire franchement qu'il ait ajouté foi lui-même à un systême aussi contraire aux raisonnemens de la saine médecine. Tous ses ouvrages antérieurs, qui portent si éminemment le cachet de la plus sévère observation, nous l'attestent d'une manière irrévocable; aussi aimons-nous à croire que les amis de M. *Baumes* ne nous en voudrons pas davantage d'avoir omis de citer, dans notre *Nosographie synoptique*, un systême qui tendrait à jeter dans l'esprit de nos lecteurs, une incertitude fâcheuse sur la solidité de nos bases en médecine. Nous ne sommes plus dans ces temps fabuleux où l'art de guérir n'était, pour ainsi dire, qu'une vaine application

de théories et d'hypothèses. Riche des faits qui la composent, la médecine peut aujourd'hui marcher de pair avec les autres sciences naturelles. Mais nous sortons de notre sujet; revenons au *Traité des scrophules* de M. *Baumes*.

M. *Baumes* divise son travail sur le scrophule en deux parties; dans la première, il traite principalement de la nature du vice scrophuleux, de ses effets, de ses complications et des maladies qu'il peut déterminer; la seconde fait l'objet du traitement général et particulier de cette affection, et tout ce qu'il dit des différens traitemens qui lui ont réussi, et de ceux employés par les auteurs, est excellent, toutes les fois pourtant qu'il sait mettre un frein à son imagination, et qu'il ne cherche pas à donner aux succès obtenus, ces explications et ces théories de décompositions humorales et chimiques, qui fatiguent l'attention et découragent le lecteur. En effet, il faut avoir quelquefois le désir de s'instruire pour lire certains chapitres de l'ouvrage de M. *Baumes*; nous demandons, par exemple, à tout lecteur sensé, s'il est permis de faire un abus aussi outré, que l'a fait M. *Baumes*, de ces phrases *chimico-animales*, qu'il a répandues, avec tant de profusion, dans ce traité? En voici quelques exemples: page 1, on lit: *les considérations de l'état albumineux des sucs lymphatiques et d'un défaut suffisant des principes calorique et lumineux, m'ont*

déterminé à placer les scrophules parmi les descalorinèses ; page 15 : *le vice immédiat des liqueurs est le plus constamment acide ;* pag. 27 : *la température des corps vivans étant diminuée, il se fait une forte oxigénation des sucs albumineux, principalement parce qu'il existe un acide morbifiquement accumulé, et peut-être une combinaison de plusieurs acides ;* page 28 : *la dépravation acido-putride des humeurs ;* pag. 29 : *à l'épaississement acide des liqueurs succède une dissolution putride ;* idem : *mais cet effet (la génération des scrophules) peut être produit par d'autres acides morbifiquement formés ou accumulés dans le système, tels que l'acide oxalique, l'acide phosphorique, ou le phosphate de chaux très-acidule, c'est-à-dire, avec excès d'acide ; enfin l'acide zoonique ;* page 32 : *la présence et l'aberration d'un acide de nature phorphoreuse ou phorphorescente, réagissant sur les sucs albumineux qu'il tend à concréter, à dénaturer, dans le même temps que s'affaiblissent les rapports que le calorique et la lumière ont avec les humeurs et les parties solides*, etc. etc.

On voit que M. *Baumes* a tout l'air de prendre les corps vivans pour des laboratoires, dont il veut absolument faire le théâtre de ses raisonnemens et de ses opérations chimiques. Mais c'est trop nous arrêter sur des détails trop peu importans, sans doute, pour occuper davantage

nos

nos lecteurs. Que sera-ce quand nous voudrons analyser la *Nosologie méthodique* de M. *Baumes* elle-même ? Je ne pense pas qu'on ait rien à craindre à cet égard ; nous voulions seulement motiver l'oubli volontaire qui a été fait de la *Nosologie* de cet auteur, dans notre *Nosographie synoptique*, et nous finissons en disant que si l'on ôtait de l'ouvrage de M. *Baumes*, tout ce qu'il y a de la stérile affectation d'un langage *chimico-animal*, tout ce qu'il y a de dicté uniquement par l'envie, tout ce qu'il y a de diatribes contre un homme qu'il voudrait en vain abaisser pour s'élever jusqu'à lui ; ce qui est vraiment bon et utile dans ce livre, pourrait décroître d'une manière effrayante, sur-tout pour l'auteur, dont le but principal, en donnant une deuxième édition de son *Traité des scrophules*, était, à ce qu'il paraît, de produire, n'importe à quel prix, le plus gros volume possible.

Dom. L.

Annuaire médical, par M. Maygrier, docteur en médecine, etc. — Paris, 1810 ; *Croullebois* : 4 fr. par la poste.

Ce petit ouvrage, qui est imprimé avec soin, et rédigé par M. *Maygrier*, manquait aux médecins et chirurgiens des départemens ; publié pour la première fois à la fin de 1809, celui de 1810

ros de ce journal, des morceaux choisis d'histoire ou de littérature, que la plume de M. *de Rosny* sait rendre aussi instructifs que gracieux. On s'abonne à Valenciennes, ville dont M. le rédacteur a fait choix, comme lui offrant un dépôt plus commode, et pouvant lui prometre des relations plus faciles avec l'Allemagne, la Prusse et la Russie.

Dom. L.

Avis à Messieurs les Membres résidans.

Messieurs les Membres associés résidans de la Société des sciences d'Orléans, sont prévenus que dorénavant ils trouveront au local ordinaire de la Société, les ouvrages périodiques suivans:

1.° La Bibliothèque médicale, journal rédigé par M. *Royer-Colard.*

2.° Le Journal général de médecine, rédigé par M. *Sedillot.*

3.° Le Journal de bibliographie et de médecine pratique, rédigé par M. *Giraudy.*

4.° La Gazette de santé, rédigée par M. *Marie de S.-Ursin.*

5.° Le Journal des sciences médicales, publié au nom de la Société de médecine pratique de Montpellier, rédigé par M. *Baumes.*

6.° Le Bulletin des sciences médicales, publié par les membres de la Société de médecine d'Evreux, rédigé par M. *Larue.*

7.° Le Bulletin de la Société philomatique, rédigé par M. *Leman.*

8.° Le Journal central des académies, rédigé par M. *de Rosny.*

9.° Le Précis analytique des travaux de la Société académique de Rouen, envoyé, chaque année, par M. *Vitalis.*

Messieurs les Membres sont priés instamment de n'emporter chez eux aucun des ouvrages ci-dessus indiqués.

Quant aux autres ouvrages, qui font partie de la bibliothèque de la Société, M. *le Secrétaire général archiviste* les confiera volontiers à chacun de MM. les Membres résidans, en échange d'un reçu signé de celui des Membres qui aura désiré emprunter à la Société un ou plusieurs volumes.

Le Secrétaire général archiviste,
J. L. F. Dom. Latour.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

MÉMOIRE

Sur les solutions de continuité de la cornée transparente (1), par M. AUTHENAC, D. M. à Châteaudun, membre correspondant.

LES solutions de continuité de la cornée, peuvent toutes se rapporter à la *plaie* et à l'*ulcère*.

CHAPITRE I.er

De la Plaie.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les maladies des yeux, ont approfondi ce qui était

(1) Ce mémoire, fort intéressant par lui-même, était trop concis, quoiqu'assez complet, pour être inséré en extrait; c'eût été courir le risque de le tronquer; il a

relatif aux plaies de la cornée, pénétrantes dans la cavité de l'œil; mais ils n'ont point parlé de celles qui ne sont point pénétrantes, ou ils se sont contentés de dire qu'elles se guérissent facilement et que rarement elles donnent lieu à un ulcère.

J'ai voulu vérifier, sur cette dernière matière, ce que je ne voyais prouvé nulle part, et voici les résultats de mon expérience. J'ai eu occasion de la réitérer quinze fois sur des meuniers qui avaient des molécules ferrugineuses implantées dans l'épaisseur de la cornée transparente.

---

donc été décidé qu'il serait imprimé en entier, afin de laisser à l'auteur les idées qui lui appartiennent, et dont plusieurs d'entre elles sont précieuses. Nous nous permettrons seulement de demander à M. *Authénac* comment, dans le cours d'une pratique de quelques années, il a pu rencontrer quinze cas analogues, chez des individus de la même profession et dans le seul canton qu'il habite, sans en assigner les causes, et sans, au moins, proposer quelques moyens prophylactiques. Nous croyons pouvoir lui reprocher également quelques opinions trop prononcées contre plusieurs de ses confrères, et sur-tout contre des hommes justement célèbres. Peut-être aussi, sans vouloir rien diminuer du mérite de l'auteur, la division de son mémoire est-elle un peu trop fastueuse, relativement à sa brièveté.

GAMLE, *com. rapporteur.*

I.re Observation. Le premier que j'ai vu était un nommé *Bordier* ; il avait un corps étranger dans la cornée depuis deux ou trois jours ; son œil était si sensible, si irritable et si mobile ; il craignait d'ailleurs si fort la pointe de l'instrument dont je voulais me servir, qu'il me fût impossible de faire la petite opération que son état exigeait ; je fus réduit à lui ordonner une saignée, un régime antiphlogistique et des fomentations émollientes locales. L'ophtalmie, après avoir duré une huitaine de jours, diminua insensiblement, et finit par disparaître tout-à-fait ; le corps étranger resta ensuite implanté sur la cornée pendant environ deux ans, sans causer au malade la moindre incommodité. Au bout de cet espace de temps, il tomba sans que le malade s'en aperçût.

Chez tous les autres malades, je suis toujours parvenu, au moyen de la pointe d'une aiguille ordinaire, à extraire les particules ferrugineuses avec plus ou moins de facilité, selon qu'elles étaient plus ou moins adhérentes à la cornée et enfoncées dans sa substance. Il s'est présenté des cas où j'ai été obligé de déchirer la substance dure de cet organe aux environs des corps étrangers qui s'étaient rompus et quelquefois pulvérisés ; toujours cependant je suis parvenu à les extraire ; après cette extraction, j'ai fait fomenter et couvrir la partie, pendant un ou deux jours, avec des compresses imbibées d'une décoction émol-

liente, et jamais ces solutions de continuité, ou plutôt ces déchirures de la cornée, n'ont manqué de se guérir dans l'espace de quatre ou cinq jours.

Dans le sujet de l'observation I.re, je voulus essayer l'application de l'aimant, dont *Fabrice de Hilden* dit que sa femme se servit avec succès dans un cas semblable, où lui-même se trouvait fort embarrassé; mais ce moyen fut inutile entre mes mains, quoique je misse plusieurs fois le corps étranger en contact avec l'aimant, soit que la force d'adhérence du corps implanté dans la cornée, surpassât la force attractive de l'aimant, soit que ce corps ne fût point d'une nature ferrugineuse propre à recevoir l'action du magnétisme, soit que le fait rapporté par *Fabrice de Hilden*, ait été inventé, comme quelques praticiens judicieux le prétendent.

Corollaires. Il suit du petit nombre d'observations que j'ai faites sur les plaies non pénétrantes de la cornée,

1.° Qu'il est généralement vrai, comme le disent les auteurs les plus modernes, que les plaies de la cornée se guérissent très-facilement.

2.° Qu'il n'est pas toujours vrai, comme l'avancent certains auteurs, que l'ophtalmie, produite par la présence des corps étrangers de la cornée, persiste jusqu'à ce que leur extraction ait été opérée, puisque la cornée et la conjonctive, ainsi que d'autres parties du corps humain, telles que

le cerveau, le poumon, etc., peuvent s'accoutumer quelquefois à la présence d'un corps étranger, jusqu'à ne plus en ressentir aucune influence. (*Voy.* Obs. I.re)

3.° Que s'il n'est pas faux que l'aimant, par sa vertu attractive, puisse extraire les corps ferrugineux qui blessent la cornée et la conjonctive, son application doit au moins être restreinte au cas où ces corps ont très-peu d'adhérence aux parties de l'œil sur lesquelles elles ont formé une plaie ou blessure.

4.° Enfin, que la cornée est insensible, et qu'on peut, dans un très-grand nombre de cas, lorsque le sujet est sain, la diviser et même la déchirer, pourvu qu'on n'intéresse pas la totalité de son épaisseur.

CHAPITRE II.

De l'Ulcère.

Les ulcères de la cornée ne diffèrent point essentiellement de ceux des autres parties; il y en a de locaux, de constitutionnels; on en voit des symptomatiques, des spécifiques, etc. On doit donc donner au mot ulcère de la cornée, la même acception qu'aux ulcères des autres parties du corps.

Les deux auteurs qui ont le plus récemment écrit sur cette matière, restreignent trop l'acception du mot ulcère de la cornée. *Wensel*, dans

son *Manuel de l'oculiste*, ne comprend, sous cette dénomination, que les ulcères malins et bénins.

Il entend, par ces derniers, « ceux qui, après avoir détruit la conjonctive, rongent la cornée à peu près comme ferait une étincelle qui tomberait sur une gaze ». *Scarpa* a restreint encore davantage l'acception du mot ulcère ; il n'a compris, sous cette dénomination, qu'une maladie de ce genre, qu'il a sans doute souvent eu occasion d'observer dans sa pratique, et dont l'existence est peut-être due à l'influence des lieux qu'il habite ; cet ulcère succède à une petite pustule, ou est le résultat de la présence des corps étrangers, deux accidens qui sont accompagnés des mêmes symptômes que l'ophtalmie grave ; à sa première apparition, il prend une couleur brune cendrée, son contour est rouge, ses bords sont gonflés et irréguliers, il occasionne une douleur très-vive ; au lieu de pus, il suinte une sérosité âcre de sa surface qui tend à s'élargir et à s'approfondir rapidement.

Ces deux auteurs ne comprennent donc point, sous la dénomination d'ulcère, les solutions de continuité point rongeantes qu'on voit rester stationnaires dans la cornée, et ne se guérir que par les applications locales ; ces solutions de continuité existent réellement. J'en ai vu plusieurs fois des exemples ; elles ne sont point des plaies,

elles sont donc des ulcères; car, entre ces deux espèces de solutions de continuité, la plaie et l'ulcère, il n'y a point de milieu.

L'ulcère de la cornée est donc une solution de continuité produite ou entretenue par un cause interne; laquelle ne tend point à la guérison.

D'après cette définition, il faudra distinguer trois sortes d'ulcères :

1.° Ceux qui se rapprochent le plus de la plaie, et ne sont ni fongeux ni rongeans, etc.; ils se guérissent quelquefois d'eux mêmes;

2.° Ceux qui tendent toujours à s'agrandir, et sont de l'espèce que M. *Wensel* appelle bénins;

3.° Les ulcères malins, comme les dartreux, les cancéreux, les fongeux, etc., etc.; ils se rapprochent de ceux dont parle *Scarpa*.

1.° *Les ulcères de la première espèce se guérissent sans le secours du caustique.*

Il faut traiter ceux de la première espèce, par les moyens qui combattent l'inflammation, soit dans sa cause, soit dans ses symptômes; ordinairement la guérison de l'ulcère succède à celle de l'inflammation. Si l'ulcère persiste, on devra faire usage de quelques-uns des collyres et autres moyens qui seront indiqués ci-après; je suis parvenu plusieurs fois à procurer la cicatrisation de ces ulcères, qui avaient persisté après la guérison de l'ophtalmie, avec une légère disso-

lution d'extrait de saturne, ou avec un collyre fait avec vingt-quatre grains de sulfate de zinc dissous dans huit onces d'eau de rose, et autant d'eau de plantin.

2.° *Les ulcères de la seconde espèce peuvent se guérir sans le secours du caustique.*

Les ulcères de la seconde espèce, après qu'on a fait précéder l'usage des moyens généraux et légèrement antiphlogistiques, se guérissent par des collyres astringens, toniques, dessiccatifs, et par les pommades de même nature. *Saint-Yves* conseille l'eau verte de *Hertman*, et M. *Wensel* dit s'être toujours servi avec succès d'un collyre fait avec l'alun et un blanc d'œuf (1), lorsque les ulcères de la cornée étaient une suite des abcès de cette tunique; dans toutes les autres circonstances, il assure que le remède suivant a toujours été efficace entre ses mains. « Tous les soirs, avant que le malade se mette au lit, il introduit

---

(1) On prend un morceau d'alun de roche assez gros pour pouvoir le tenir facilement dans la main, et on le remue, dans un blanc d'œuf frais, jusqu'à ce que le mélange forme une consistance d'onguent ou de ce qu'on appelle œuf à la neige. Pour faire ce collyre, il faut se munir d'une terrine de terre vernissée et neuve, et frotter en rond le morceau d'alun dans le blanc d'œuf.

(*Wensel.*)

dans l'œil, en mettant entre les deux paupières, gros comme la tête d'une épingle de pommade faite avec un grain de cinabre artificiel réduit en poudre très-fine, et incorporé très-exactement dans dix fois son volume de saindoux ou de pommade ordinaire; il a soin de faire mélanger avec l'attention la plus scrupuleuse le cinabre avec cette graine, et de n'en introduire qu'une fois dans l'œil, le soir seulement; il faut appliquer par-dessus une compresse trempée dans une légère infusion de fleurs de sureau: il continue ainsi jusqu'à parfaite guérison, qui arrive en peu de temps.

Ces observations sont conformes à celles de M. *Larrey*, qui a guéri ordinairement avec des substances dessiccatives et légèrement escarrotiques, les ulcères qui étaient quelquefois le produit de l'ophtalmie qui a régné sur l'armée d'Egypte.

3.° *Les ulcères de la troisième espèce ne se guérissent qu'avec le secours des caustiques.*

Lorsque ces moyens ont été inefficaces, ou lorsque l'ulcère est local, de mauvaise nature, et de la troisième espèce, il faut appliquer la pierre infernale, jusqu'à ce que tout le fond morbifique étant détruit par l'escarre qu'elle procure, la nature puisse former une bonne cicatrice.

Scarpa a sans doute exagéré la nécessité de l'application du moyen dont nous parlons, lorsqu'il prétend, dans le chapitre X du tome I de son ouvrage sur les maladies des yeux, qu'il doit être appliqué à toutes les espèces. « La guérison des ulcères de la cornée, dit-il, ne peut s'opérer que par l'application des caustiques » ; et l'auteur de la nosographie chirurgicale a eu grand tort de se borner, dans un traité élémentaire dans lequel il parle des ulcères de la cornée en général, à l'indication de ce seul précepte de *Scarpa*.

Cependant, dans l'espèce dont nous parlons, c'est le cas de recourir à l'application de ce caustique, qui est toujours très-utile, et peut être toujours nécessaire; mais l'expérience m'a prouvé que, pour faire usage avec succès de ce moyen, il ne doit être appliqué (A) que par une main exercée; (B) qu'après y avoir préparé le sujet; (C) qu'avec certaines précautions opératoires.

(A) *Le caustique ne doit être appliqué que par une main exercée.*

II.e Observation. Un chirurgien de la campagne, qui avait lu la nosographie chirurgicale, où l'on ne propose que l'application du caustique pour la cure des ulcères de la cornée, et vu le malade de l'observation IV, que j'avais guéri

par l'usage de ce même moyen, voulut appliquer la pierre infernale sur un ulcère de la cornée, large et profond; l'escarre qui résulta de cette opération hardie fut telle, que le malade cessa de voir dès le moment de sa formation, et que l'œil fut perforé dans celui de sa chute; une cécité complète, et la perte de l'œil, ont été la suite de cette application inconsidérée.

(B) *Le caustique ne doit être appliqué qu'après avoir préparé le sujet, s'il est mal disposé, ou après qu'il n'existe plus d'inflammation oculaire.*

III.ᵉ Observation. La fille d'un fermier d'Arbouville vint me consulter vers le mois de mars de cette année, pour une ophtalmie des deux yeux, dont la cause principale était la suppression de ses menstrues; ses conjonctives étaient très-rouges, très-boursoufflées, et dans une suppuration continuelle; elle distinguait à peine la lumière; elle avait un ulcère suppurant et large comme une lentille, vers l'union de la sclérotique et de la cornée de l'œil droit, et un plus petit au centre de la dernière de ces membranes à l'œil gauche. Il aurait fallu, en agissant d'après les bons principes, travailler avant tout à rétablir les menstrues supprimées depuis six mois; mais le cas était urgent.... Je traitai d'abord l'ophtalmie par les saignées locales et générales, par les purgatifs salins, et une dissolution d'extrait de

saturne dans l'eau ; vers le sixième jour, elle était déjà presque guérie dans les deux yeux, et l'ulcère de l'œil droit, en très-bon état, marchait rapidement vers la cicatrice, qui ne tarda pas longtemps à se former; celui de l'œil gauche, qui était encore un peu rouge, me parut stationnaire et en mauvaise disposition : j'y appliquai la pierre infernale. La malade éprouva des douleurs très-fortes pendant douze heures; vers la fin du second jour, après cette application, la conjonctive s'enflamma; l'œil devint très-douloureux, et la cornée s'obscurcit. Du troisième au quatrième jour l'escarre tomba, l'œil perdit de sa sphéricité, et forma une pointe vers le lieu de son ulcère : il y avait du pus dans la chambre antérieure. Pendant plusieurs jours, l'opacité de la cornée augmenta si fort, que la malade ne distinguait plus la lumière des ténèbres. La quantité de la matière purulente contenue dans la chambre antérieure, tantôt augmentait, tantôt diminuait, sans cause connue. Je parvins cependant, à la longue, à dissiper l'ophtalmie, à évacuer la matière purulente, et à rendre à la cornée sa première transparence par les lotions, les injections toniques, le collyre avec l'alun et le blanc d'œuf, et quelques remèdes généraux, mais l'ulcère, quoique considérablement diminué, existe encore aujourd'hui, et tend lentement à sa guérison; je me propose d'en

retarder la cicatrice, jusqu'à ce que je sois parvenu à rétablir les menstrues; parce que je vois que la cicatrisation ne pourrait se faire que par l'intermède d'une matière d'un blanc éclatant qui pourrait ne pas disparaître dans la suite, et laisser une tache au centre de la cornée. Dès que les menstrues auront reparu, j'appliquerai de nouveau le caustique, et hâterai ensuite la formation de la cicatrice; en attendant, je supplée à l'évacuation menstruelle, en faisant appliquer les sangsues tous les mois.

Dans cette observation, si, la première fois que la malade s'est présentée à moi, j'eusse, d'après les préceptes de *Scarpa*, appliqué le caustique sur les deux ulcères, il est très-vraisemblable qu'elle aurait perdu la vue pour toujours, puisque pour avoir voulu l'appliquer après la disparition de l'inflammation, j'ai été sur le point de voir survenir cet accident à l'œil gauche, parce que le sujet était un peu humoral, et que la suppression des règles, principale cause de toute la maladie, persistait encore.

Scarpa a donc tort, lorsque dans l'ouvrage déjà cité il dit : « que quelques maîtres en chirurgie commettent une grande erreur, en enseignant que l'on ne peut employer avec aucun fruit aucun remède externe, dans la vue de guérir les ulcères de la cornée, si l'on n'a détruit ou

dissipé, en grande partie, l'ophtalmie aiguë, etc. »
Il donne un précepte dangereux lorsqu'il ajoute : « que l'expérience apprend que l'on doit, avant tout, dans les ulcères de la cornée, appliquer sur l'ulcère le caustique qui est capable de détruire promptement, ou d'adoucir la sensibilité morbifique accrue, et d'arrêter en même temps le procédé destructif qui prédomine dans ce même ulcère ».

L'ancienne doctrine que je défends contre le précepte dangereux de *Scarpa*, est conforme à la pratique du chirurgien en chef de l'armée d'Egypte, qui n'entreprenait le traitement des ulcères dont nous parlons, qu'après la cessation totale de l'ophtalmie, qui en avait été la cause principale.

(C) *Le caustique ne doit être appliqué qu'avec certaines précautions.*

Outre les précautions qui viennent de l'habileté de la main qui opère, il faut, 1.° faire soulever la paupière supérieure de telle sorte, qu'il soit impossible qu'elle se rabaisse avant la fin de l'opération ; 2.° comprimer le globe de l'œil avec les doigts qui tiennent la paupière inférieure de manière qu'il ne puisse exercer aucune espèce de mouvemens ; 3.° essuyer avec un linge trempé dans du lait ou tout autre liquide

adoucissant, la partie qui vient d'être cautérisée, afin d'enlever tout le résidu de la matière caustique dissoute.

Sans ces trois précautions, il peut survenir un accident, qui m'est arrivé à moi-même la première fois que j'ai appliqué le caustique dans la membrane transparente; les paupières se baissant ou la partie brûlée se portant vers l'une ou l'autre de ces paupières, l'excédant du caustique qui ne s'est pas combiné avec la substance de la membrane, peut en être répandu sur la surface de la conjonctive qui la recouvre, et produire des douleurs atroces et des escarres beaucoup trop étendues, comme dans l'observation suivante.

IV.e Observation. Une fille des Maisons neuves, commune de Luz, âgée de vingt-deux ans, vint me consulter pour une ophtalmie rebelle qu'elle avait depuis long-temps; après la guérison de cette ophtalmie, il lui resta, au centre de la cornée de l'œil gauche, un ulcère stationnaire que j'aurais vraisemblablement pu guérir avec les collyres et du temps; mais, afin que la cure fût plutôt terminée, je résolus d'appliquer le caustique d'après le précepte, et selon la méthode de *Scarpa;* lorsque je faisais cette application, la malade fit un mouvement violent, pendant lequel mon aide laissa échapper la paupière supérieure avant que j'eusse essuyé la partie cautérisée. Je tâchai de remédier à cet accident en rouvrant

promptement les paupières, et en lavant plusieurs fois avec du lait toute la surface du globe de l'œil; mais cette précaution fut inutile : le mal était fait, et le caustique s'était déjà répandu sur la presque totalité de la surface de la cornée, qui ne me présenta qu'une large escarre. Cependant la malade souffrait des douleurs atroces; elle ne distinguait point la lumière des ténèbres. Je crus qu'elle avait, pour toujours, perdu la vue dans l'organe opéré; après lui avoir fait long-temps fomenter son œil avec du lait frais, je la renvoyai chez elle, et lui ordonnai de continuer ses fomentations émollientes, d'appliquer les sangsues aux tempes, et de faire usage de pédiluves, de tisanes et d'un régime rafraîchissans. Au bout de douze ou quatorze jours, à ma grande surprise, la malade vint me trouver pour me remercier de sa guérison, qui était parfaite; son œil était si sain et si beau, que je pensai qu'il eût été impossible à quiconque n'aurait pas su l'histoire de sa maladie de reconnaître qu'il avait été précédemment affecté d'ophtalmie et d'ulcère. J'ai vu cette fille trois ans après; en examinant avec attention le siége de l'ancien ulcère, j'ai reconnu sa cicatrice, quoique la malade m'ait assuré qu'elle ne gênait nullement sa vision.

Corollaires. Il suit de ce que je viens de dire, et de ce que j'ai observé sur les ulcères de la cornée,

1.°

1.° Que les ulcères soit stationnaires, soit rongeans ou bénins, de *Wensel*, peuvent se guérir sans le secours des escarotiques;

2.° Que l'application du nitrate d'argent fondu ne doit nécessairement se faire que dans les ulcères de la seconde espèce, lorsque les autres moyens ont été inutiles, et dans tous les cas, de ceux de la troisième;

3.° Que lorsqu'on se décide à appliquer le caustique sur une partie aussi délicate, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

Préparer avant le malade;

Attendre que l'inflammation se soit dissipée;

Empêcher que le caustique ne se répande sur les parties environnantes.

A.

OBSERVATIONS

Sur le Quinquina uni à la magnésie ou à l'opium, dans le traitement des anasarques qui surviennent à la suite des fièvres intermittentes, par M. Picault, chirurgien à Courtenay, membre correspondant.

M. *Picault*, dans un mémoire envoyé à la Société, rapporte un grand nombre de faits à l'appui de cette proposition, qui n'est pas neuve, il est vrai, mais que l'auteur présente d'une manière fort sage, et très-lumineuse.

R.

L'anasarque qui survient à la suite des fièvres intermittentes, dit-il, a été long-temps regardée comme une *hydropisie essentielle*; d'après cette opinion, on employait le traitement usité en pareil cas, tel que les apéritifs, les fondans, les diurétiques et les purgatifs hydragogues, etc.; mais depuis qu'on a reconnu que cette affection était le plus souvent symptomatique, et la plupart du temps occasionnée par la longue durée des fièvres intermittentes, qui réduisent la fibre musculaire et les vaisseaux lymphatiques à une atonie plus ou moins considérable, on a senti l'importance de combattre spécialement la fièvre; et le quinquina, donné à propos à dose convenable, et sur-tout uni, soit à l'opium, soit à la magnésie, en a triomphé constamment; dans ce cas, l'anasarque, qui en dépend presque toujours, ne tarde pas non plus à disparaître: *Sublatâ causâ, tollitur effectus.*

Dom. L.

VARIÉTÉS.

On lit dans l'*Annuaire médical de M. Maygrier*, la nouvelle suivante, datée de Berlin :

« Un jeune vacher de Rugiswalde, village près de Neustadt, est mordu à la jambe par un chat qu'il voulait battre; il ne ressentait le lendemain

qu'une très-légère douleur, lorsqu'étant à garder les vaches dans un pré, il entend des cris de chat très-aigus; l'impression qu'il en ressentit fut si forte, qu'il tomba malade. On le mit au lit; une fièvre ardente se déclara, et le jeune homme commença à miauler et jurer comme les chats, à passer sa main sur sa tête et sur ses oreilles, enfin à imiter les cris et toutes les manières de ces animaux. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le chat qui l'a mordu n'est nullement enragé; les médecins ont annoncé, au reste, que cette espèce de folie ne durerait pas.

— Le journal de M. *Sédillot* (*cahier de janvier* 1811) fait mention d'une observation fort singulière, rapportée par M. *Mercier*, D. M. à Rochefort.

« Deux jeunes époux bien constitués, tourmentés de ne point avoir d'enfans, après plusieurs années de mariage, consultèrent à ce sujet un casuiste, qui prétendit qu'ils s'étaient *écartés de la vraie route*, et les avertit d'y revenir promptement s'ils voulaient voir cesser leur stérilité. Pleine de confiance dans cet avis, la jeune femme s'examine attentivement, et découvre une *petite ouverture* qui, jusque-là, lui avait été inconnue (c'était le méat urinaire); elle se persuade qu'elle a trouvé *la vraie route*, et qu'il ne s'agit que de l'élargir; c'est à quoi elle s'applique aussitôt avec ardeur, sans employer d'autre instrument que ses

doigts trempés dans l'huile. Les exhortations de son mari, et sur-tout le désir d'être mère, soutiennent son courage dans ces tentatives aussi longues que douloureuses. Elle réussit, au bout de quelque temps, à introduire le petit doigt, puis celui du milieu; enfin elle conduit la dilatation jusqu'au point désiré, et croit toucher à l'accomplissement de ses vœux les plus ardens: mais les désordres qui devaient suivre un pareil mode de copulation, ne tardent pas à se faire sentir.

» Heureusement que M. *Mercier* fut consulté, et fit cesser la principale cause de tous ces maux, en avertissant les époux de leur erreur; à l'aide d'applications résolutives et astringentes, secondées par un régime et des médicamens toniques, il parvint, en moins de six mois, à guérir la femme; mais elle fut sujette encore assez longtemps à lâcher quelquefois involontairement ses urines, sur-tout pendant la nuit.

» L'auteur pense que le moyen fort simple, par lequel cette femme a dilaté son canal de l'urèthre, pourrait, dans certains cas, être employé de préférence aux procédés chirurgicaux, lorsqu'il s'agit d'extraire un calcul de la vessie ».

M.

Suite de l'Indication des Prix proposés, pour l'année 1811, *par différentes Sociétés de médecine.*

Société centrale de vaccine. Nous croyons utile de rappeler que S. M. I. et R. a institué, par son décret du 6 novembre 1810, des récompenses annuelles en faveur de ceux qui auront pratiqué le plus grand nombre de vaccinations, recueilli les faits les plus importans, surmonté le plus d'obstacles, arrêté le plus d'épidémies varioleuses; ces récompenses, réparties de manière à ce que tous les efforts fussent heureux, ont été établies ainsi qu'il suit :

1.° Un prix de 3000 fr.;

2.° Deux prix de 2000 fr.;

3.° Trois prix de 1000 fr.;

4°. Cent médailles en argent, portant l'effigie de l'Empereur.

Société médicale d'émulation de Paris. Outre le prix que cette société savante propose chaque année, nous sommes priés de rappeler à nos membres et correspondans, qu'elle donne des médailles d'encouragement à ceux de ses associés les plus assidus qui lui font passer, dans l'année, des observations ou des mémoires dignes de fixer l'attention.

(*La suite à l'un des numéros prochains*).

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

MÉMOIRE

Sur les aigrettes des fleurs composées, et sur les caractères du genre zinnia, par M. J. DE TRISTAN, membre résidant.

LA nomenclature botanique, comme celle des autres sciences naturelles, peut se partager en deux parties; la nomenclature des organes et celle des êtres. L'une ni l'autre ne sont la vraie science; mais elles sont des moyens pour y parvenir, ainsi que pour la répandre, et leur perfectionnement doit beaucoup influer sur les progrès qu'elle pourra faire; aussi voit-on les botanistes y apporter tous leurs soins; mais c'est sur-tout pour les sectateurs de l'ordre naturel qu'il est important de désigner les organes par des noms convenables, et d'avoir à cet égard des principes fixes, fondés sur la nature même. Les botanistes systématiques n'ont peut-être pas toujours eu, sous ce rapport, des idées semblables à celles des méthodistes; en effet, les premiers cherchaient à isoler les plantes les unes des autres, et à faire sentir le plus promptement possible les différences qui les séparaient; ainsi, tout en reconnaissant que l'aigrette des

semences des composées était un calice, il entrait dans leurs vues de lui donner un nom particulier qui rendît leurs phrases caractéristiques bien plus tranchées. Dans la méthode naturelle, au contraire, on doit donner, dans tous les cas, au même organe le même nom; quelque part qu'il se montre, sous quelque forme qu'il se déguise, il est le même dès qu'il remplit les mêmes fonctions; et on doit le proclamer pour ce qu'il est, si l'on veut faciliter la connaissance des rapports, et estimer avec quelque justesse les analogies des plantes.

C'est cette même aigrette des semences que nous venons de citer qui nous suggère ces réflexions; la plupart des botanistes sont maintenant d'accord sur sa nature; il est même probable que sous peu de temps, on se déterminera généralement à lui rendre le nom de calice qu'elle doit porter. Nous rapporterons tout à l'heure une nouvelle preuve de la justesse de cette opinion, et nous en conclurons la réforme du caractère d'un genre intéressant; nous remarquerons d'ailleurs que nous avons ici deux idées dépendantes l'une de l'autre; car si l'aigrette est un calice, le calice commun est involucre, *et vice versâ*. M. *Desvaux* a déjà traité ce sujet (Journ. de bot., t. I, p. 85); mais il sera bon de rechercher, à cet égard, quelques autorités importantes : je me contenterai de trois ou quatre.

1.° M. *de Jussieu* a laissé à peu près la liberté des opinions sur ce point; cependant, tout en s'astreignant à conserver les termes usités, il paraît pencher pour l'opinion que nous défendons aujourd'hui : *calix proprius nullus, nisi talis rectius habeatur cuticula seminis et pappus ipsi sæpè continuus* (Gen. pl. p. 166); mais dans la description du Boopis (Ann. du Mus., tom. II, p. 348), il s'explique plus positivement encore, et fait voir que les écailles qui couronnent la semence de cette plante, sont les analogues de celles qui forment les calices partiels de l'échinops, et il ne balance point à donner à ces écailles supérieures du boopis le nom de calice partiel; 2.° *Adanson* s'est prononcé de même, puisqu'il dit que c'est improprement qu'on a donné le nom de calice à l'enveloppe commune, et qu'il restitue ce nom de calice à la partie que les autres auteurs nommaient aigrette (Fam. des pl., t. II, p. 105 et 106). 3.° A l'égard de *Linné*, sa manière de penser n'est pas tout à fait si claire; mais elle nous est plus importante, puisqu'il est le principal auteur systématique, et que, par conséquent, il n'avait nul intérêt à faire ce rapprochement. Il faut donc l'examiner attentivement. D'abord il est à remarquer que le nom de calice qu'il donne à l'enveloppe générale d'une fleur composée, n'entraîne aucune conséquence, puisqu'il comprend sous ce même nom l'involucre des ombel-

lifères, l'axe paléacé des chatons, la coiffe des mousses, etc. (Philos. bot., art. 86, p. 52); plus loin (art. 116, p. 76), il réunit sous le titre de fleurs agrégées les ombellées, les fleurs en cimes, les composées, les agrégées proprement dites, etc., et il caractérise ces quatre sortes d'inflorescence, en disant que les deux premières ont le réceptacle divisé en pédoncules, tandis que la troisième et la quatrième ont le réceptacle dilaté ; d'où il suit que, selon lui, d'une part, le réceptacle des composées est analogue aux rayons des ombelles (1) et aux pédicules de l'obier, et par conséquent que le calice commun est analogue à l'involucre des ombelles ; et de l'autre part, que les fleurons des composées sont analogues à ceux des dipsacées, ce qui d'ailleurs est évident, et d'où nous conclurons que l'aigrette est le même organe que *Linné* a toujours nommé calice, ou calice propre dans la statice, la globulaire, la scabieuse, la valériane, etc., qu'il réunissait parmi ses agrégées. D'ailleurs il s'explique lui-même dans un autre endroit (art. 86, p. 54), puisqu'il décrit la coronule comme étant un petit calice adhérent, et qu'il indique l'aigrette comme

(1) Ce qui est confirmé par l'exemple du souci prolifère, décrit par M. *Desvaux* (Journ. de bot., L. C.), et cité par *Linné* lui-même (art. 124, p. 82), d'après *Bauhin*.

étant une coronule. De tout cela je conclus que son opinion est positive, et que si quelquefois il emploie le mot de périanthe, pour désigner l'enveloppe commune des composées (quoique selon l'art. 106, p. 71, ce nom doive être réservé pour un attribut plus immédiat de la fructification que ne l'est l'involucre), c'est par une espèce d'abus qui ne peut détruire ses autres définitions positives et les conséquences qui en résultent. 4.° Enfin *Gœrtner* ne laisse nullement douter de son opinion : *pappus est seminis nudi additamentum multiforme, ex proprio floris calyce persistenti oriundum atque soli seminis vertici adnatum* (*Gært.*, t. I, p. CXXIV). Nous nous étonnerons seulement qu'ayant examiné le genre dont nous allons parler, il n'ait pas présenté ses caractères sous un autre aspect.

Ces autorités sont si positives et si connues des botanistes, qu'on trouvera peut-être qu'il était inutile d'en reparler encore. Néanmoins il m'a semblé que plusieurs ouvrages élémentaires, ne faisant point mention de la véritable organisation des composées, beaucoup de personnes qui commencent à étudier la botanique sont induites en erreur, ou du moins détournées de la vraie route par la nomenclature usitée ; et pour éviter qu'elles ne regardent la réforme qui commence à s'introduire, à cet égard, comme l'ouvrage de ces esprits novateurs, qu'on redoute souvent avec

raison, j'ai cru utile de faire voir que l'opinion des pères de la science est unanime.

Maintenant donc que la similitude du calice commun et de l'involucre, de l'aigrette et du calice, est établie, nous allons suivre l'exemple d'*Adanson*, et restituer à ces parties leurs véritables noms, dans l'examen que nous allons faire du genre zinnia. Je préviens que c'est du zinnia multiflora en particulier que je parlerai, parce que c'est cette espèce que j'ai observée le plus attentivement; mais ce que j'ai vu des autres, et ce que l'on en sait, permet d'étendre à tout le genre les observations qui suivent.

Cette plante, comme on sait, a toujours été regardée comme radiée; par conséquent, le disque doit présenter des corolles ligulées. On voit en effet au pourtour une couronne de lames colorées ayant l'aspect de demi-fleurons, et à peu près la forme de ceux du tagètes (ou œillet d'Inde); cependant, ces prétendus demi-fleurons montrent d'abord un caractère remarquable; c'est qu'ils persistent sans se flétrir; seulement ils se dessèchent, et perdent leur couleur; or, on sait que cette manière d'être appartient au calice plutôt qu'à la corolle. Mais examinons de plus près; si nous ouvrons l'involucre, nous verrons que les fleurs du disque sont composées d'un ovaire alongé, comprimé latéralement, et tranchant par son côté extérieur comme par son côté

intérieur. Son sommet est comme tronqué; en sorte qu'il se termine par deux angles, l'un intérieur, l'autre extérieur. L'angle intérieur se prolonge en une pointe un peu velue, longue comme la moitié de la corolle (dans les autres espèces de zinnia, il parait que l'angle extérieur se prolonge aussi); au milieu de la troncature qui termine l'ovaire, est insérée la corolle; elle est renflée un peu au-dessus de sa base, et se resserre plus haut, avant de s'épanouir en cinq lobes étroits, obtus, garnis intérieurement de petits poils jaunes et glanduleux. Cette corolle est très-délicate, presque transparente et verdâtre, les lobes seulement sont teints de brun; elle renferme un style à deux stygmates, qui est plus court qu'elle, et qui dépasse peu la gaîne formée par des anthères noires. Il est évident que cette pointe ou ces deux pointes, qui terminent l'ovaire, sont les lobes du calice, et elles ont toujours été désignées, en effet, comme analogues aux aigrettes. Si maintenant nous nous occupons des fleurs de la circonférence, nous les trouverons constituées bien différemment; d'abord l'ovaire est trièdre, présentant un angle intérieurement, et une face applatie à l'extérieur; au lieu d'être tronquée au sommet, tout son bord se prolonge comme pour former un calice approchant de celui des scabieuses, à la différence que ce limbe, au lieu de rester campaniforme, est fendu dans

son côté intérieur, et se déjette en dehors en prenant des dimensions, une forme et des couleurs brillantes qui lui donnent faussement l'aspect d'un demi-fleuron; mais s'il a l'éclat des corolles, il conserve les autres qualités ordinaires aux calices; force, persistance, couleur verdâtre extérieurement et union intime avec le sommet de l'ovaire, qu'il ne peut quitter, puisqu'il est le prolongement de son enveloppe extérieure. Une fois j'ai vu dans un fleuron de la circonférence la même pointe qui se remarque sur le sommet du côté intérieur des fleurons du disque; elle se trouvait placée dans l'échancrure du calice pétaloïde, et avait évidemment la même origine. La corolle de ces mêmes fleurons de la circonférence manque tout à fait, et par conséquent les étamines manquent aussi, puisqu'elles sont nécessairement épipétales dans toutes les composées; il en résulte que le style est libre, et que ces fleurons sont seulement femelles.

De tout cela nous conclurons,

1.° Que le genre zinnia présente un nouvel exemple de l'analogie des aigrettes et des calices, puisque la lame colorée qui termine les fleurons extérieurs est évidemment ce que l'on nomme aigrette dans toutes les composées, et qu'elle a d'ailleurs toutes les propriétés des calices adhérens;

2.° Que les caractères attribués à ce genre sont défectueux, quoique la persistance des

rayons ait été observée, puisque les fleurs sont considérées comme ayant à leur circonférence des demi-fleurons, c'est-à-dire des corolles ligulées; et la réforme ne serait pas moins nécessaire quand on conserverait les noms d'aigrette et de calice commun. Nous proposons donc en remplacement le caractère générique suivant, qu'on trouvera peut-être un peu plus long, mais qui est exact.

Zinnia. Flores flosculosi; flosculi centrales hermaphroditi, calix (pappus, *Lin.*) mono aut diphyllus, laciniæ subulatæ lineares, corolla tubulosa caduca; flosculi marginales feminei, calix (corolla, *Lin.*) in ligula magna colorata emarcida desinens, corolla nulla; involucrum (calix, *Lin.*) oblongum cylindricum imbricatum, squamis rotundatis inæqualis; receptaculum paleaceum; semina coronata calice persistente.

Il n'est pas ici question de la petite dent que je n'ai vu qu'une ou deux fois du côté intérieur des fleurons femelles; elle m'a paru trop rare, et n'être qu'une petite monstruosité. Si les autres espèces la présentaient, ce que je ne crois pas, il serait aisé d'en faire mention. Au reste, je présume que ce caractère doit convenir à toutes les espèces; je pense même qu'il porte sur un point si important, que si, sous ce rapport, il ne pouvait convenir à une plante, elle devrait nécessairement sortir du genre.

A l'égard de la place que le zinnia occupe dans l'ordre naturel, il ne paraît pas que l'observation ci-dessus puisse y apporter de grands changemens. En effet, il est inutile de démontrer que le manque de corolle aux fleurons de la circonférence ne suffit pas pour rapprocher ce genre du micropus, de l'artemisia, etc., qui semblent être dans un cas analogue, ni même du gymnostyle (Jus., Ann. du Mus., t. 4, p. 258), qui présente réellement ce même caractère; mais l'involucre, le réceptacle, les sexes des fleurons, les calices des fleurons du disque, et les feuilles presque toujours opposées, maintiennent évidemment le zinnia au milieu des genres parmi lesquels il a été placé. Nous observerons même que le synedrella de *Gœrtner*, qui était regardé comme un verbesina, et que M. *de Jussieu* n'en éloigne pas (Ann. du Mus., t. 8, p. 177) a, comme le zinnia, ses fleurons extérieurs femelles et les graines de la circonférence d'une autre forme que celle du disque; cette variation des semences se retrouve aussi dans l'heterosperma de *Cavanilles*, quoique ces différences de forme soient moins frappantes que dans le genre qui vient de nous occuper. Enfin, dans le relhania, que *Wildenow* place à côté, le limbe du calice qui surpasse l'ovaire est membraneux; mais il est court, et n'est point fendu latéralement de manière à prendre une forme ligulée comme dans les fleurons extérieurs

du zinnia. Au reste, je ne connais pas assez ces plantes pour chercher à indiquer leurs positions respectives; je les ai citées seulement pour faire voir que les caractères partiels qui composent le caractère générique ci-dessus proposé, se retrouvent pour la plupart avec de légères modifications, et diversement combinés dans les autres genres de la même section.

J. T.

VARIÉTÉS.

Suite de l'Indication des Prix proposés pour 1811, dans les différentes Sociétés des sciences et d'agriculture.

Académie royale de Copenhague. L'idée d'une langue universelle et caractéristique proposée par *Leibnitz*, n'ayant jamais été suffisamment expliquée par lui-même, et paraissant n'avoir été comprise par personne, l'Académie propose une médaille en or de la valeur de 50 ducats danois à l'auteur du mémoire qui aura donné la description la plus exacte et la plus lumineuse de cette langue, enseigné la voie qui peut conduire à ce but si désiré, et discuté en même temps jusqu'à quel point les méthodes enseignées déjà en chimie, par exemple, pourraient s'appliquer justement à la philosophie et aux autres parties des

les connaissances humaines (*Cette question, qui lemande, pour être traitée, un esprit un peu miversel, doit être résolue et envoyée* à M. *Bugge*, ı Copenhague, avant la fin de 1811).

Société royale des sciences de Harlem. La société décernera, en 1812, une médaille d'or lu prix de 30 ducats, à l'auteur du meilleur némoire sur l'une des questions suivantes :

— « Jusqu'à quel point connaît-on, après les lerniers progrès qu'on a fait dans la physiologie les plantes? de quelle manière les différens engrais pour différens terrains favorisent la végétation des plantes, et quelles indications peut-on déduire les connaissances acquises sur ce sujet, pour le choix des engrais et la fertilisation des terroirs ncultes et arides?

— » Jusqu'à quel point la chimie a-t-elle fait connaître les principes ou parties constituantes, tant éloignées que prochaines, des plantes, surtout de celles qui servent à la nourriture? et usqu'à quel point peut-on déduire de ce qu'on sait, quelles plantes sont les plus convenables pour le corps humain dans l'état de santé et dans quelques maladies?

— » Qu'il soit démontré, par des expériences et des observations, si le lait de vache est réellement augmenté par les nourritures de pommes de terre, de carottes et de betteraves, et dans quelles circonstances cette augmention a lieu; de

quelle manière l'on peut donner ces nourritures avec le plus de profit, si la qualité du lait est altérée par ces nourritures, et en quoi consistent ces altérations en général?

— » Qu'est-ce que l'expérience a suffisamment prouvé concernant la purification de l'eau corrompue, au moyen du charbon de bois? jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chimie, la manière dont elle se fait, et quels avantages ultérieurs peut-on en tirer? »

— Pour éviter l'incertitude qui a eu lieu dans le choix des différentes espèces de vinaigres, pour différens usages, comme pour la nourriture, pour remède antiseptique, pour différens usages dans les fabriques, etc., et pour perfectionner, suivant des principes fondés, les trafics de vinaigre, on demande: « quelles sont les propriétés et principes différens des différentes espèces de vinaigres en usage, et de quelle manière peut-on déterminer facilement la force relative des différentes espèces de vinaigres, sans y employer des appareils chimiques considérables? Quelles espèces de vinaigres doivent être considérées, suivant des épreuves chimiques, les plus convenables pour les différens usages qu'on en fait, et quelles sont les conséquences de cette théorie, qui peuvent servir au perfectionnement des trafics de vinaigre? »

— Quelle est la cause qui fait que la végétation des plantes est beaucoup mieux accélérée par la pluie

que par l'arrosement avec de l'eau de pluie, de source, de rivière ou de fossé? Y a-t-il des moyens de communiquer à ces différentes eaux, cette qualité de la pluie qui accélère la végétation, et quels sont ces moyens?

(*La suite à l'un des numéros prochains.*)

ÉLOGE

De Claude-Louis ROUSSEAU, *Évêque d'Orléans, Membre honoraire de la Société des sciences de la même ville.*

> Quarant' anni di virtù! quarant' anni di gloria! riposati......
>
> TORQ. TASSO.

MESSIEURS,

Claude-Louis ROUSSEAU, évêque d'Orléans, baron de l'Empire, membre de la Légion d'honneur, membre honoraire de la Société des Sciences d'Orléans, naquit le 2 novembre 1735, de parens estimés dans le commerce. Dès sa plus tendre jeunesse, il se fit remarquer par la bonté de son cœur, qui, facilement ému, donnait à son caractère ce ton de sensibilité qui n'exclut cependant ni l'enjouement de l'esprit, ni la pro-

fondeur des pensées. Naturellement admirateur des beautés de la nature, on était étonné de voir quelquefois le jeune *Rousseau* s'entretenir, avec une sorte d'extase, des sensations agréables que lui faisait éprouver la campagne; et quelques temps avant sa mort, le souvenir de ces instans heureux de sa vie affectait encore si sensiblement sa mémoire, que souvent on lui entendait répéter que le dehors des villes ne lui plaisait qu'en ce qu'il lui rappelait les premières jouissances de son enfance. C'est dans ces fréquentes promenades, Messieurs, qu'il se livrait, avec délices, à des méditations qui, en le ramenant sans cesse vers l'auteur de cette nature qui causait son admiration, portèrent tous ses vœux vers l'état ecclésiastique. Au sortir du collége des Grassins, où il avait été placé de très-bonne heure avec ses frères, son père, pour faciliter cette vocation heureuse, le fit entrer au collége de Louis-le-Grand, où il espérait qu'un plus grand foyer de lumières donnerait à ses talens, déjà remarquables, une impulsion plus forte. Le célèbre *Lebeau*, qui professait la réthorique au collége des Grassins, le regretta beaucoup et lui prédit dès-lors tout ce qu'il serait un jour dans le monde. Les chefs du collége de Louis-le-Grand ne tardèrent pas non plus à apprécier son ame ardente et sensible; ils se félicitèrent d'une si bonne acquisition, et cherchèrent même à se l'approprier tout-

à-fait; mais le père du jeune *Rousseau* s'opposa aux efforts qu'ils firent à cet égard, et bientôt il fut transféré au séminaire de S.-Magloire, dirigé par des oratoriens, et dont le respectable *Poupard* était supérieur à cette époque. Cest là que Claude-Louis *Rousseau* reçut le sacrement de l'ordre : il avait alors vingt-quatre ans, et déjà le besoin de répandre les vérités de la religion chrétienne, pressait son cœur et animait son esprit. Avec quel charme sa bouche a dû développer, pour la première fois, les touchantes beautés de l'évangile! son ame devait être sur ses lèvres; car c'est en cela, Messieurs, que notre admirable confrère fut toujours éloquent. Une circonstance, affreuse pour sa sensibilité, acheva, Messieurs, de donner, de ce jeune ecclésiastique, l'opinion la plus favorable. Son père venait de mourir; le corps respectable auquel il appartenait, venait d'assister au service funèbre dont tous les membres avaient eux-mêmes ordonné l'exécution; le président du tribunal de commerce terminait un discours qu'il avait adressé à la famille de son infortuné collègue, quand Claude-Louis *Rousseau*, excité par le sentiment de reconnaissance que lui suggérait cet acte d'estime et de considération pour son père, se lève spontanément, et s'avance à la tête de ses frères; ses yeux, élevés vers le ciel, donnaient à sa figure un caractère angélique; quelques larmes encore

l'empêchaient de proférer une seule parole ; mais, concentrant enfin sa douleur, il baisse sa paupière humide vers le chef de la corporation, et, s'efforçant de lui peindre toute sa gratitude, il se sent inspiré par son sujet, et improvise un discours aussi édifiant que bien pensé, *sur la force et l'avantage des institutions religieuses qui rendent si étroits les liens qui unissent entre eux tous les membres d'une même corporation*. Pardon, Messieurs, mais ce n'est pas sans attendrissement moi-même que j'essaie de peindre notre jeune orateur au milieu de sa famille, de ses amis, de ses concitoyens, cherchant à mêler à ses remercîmens un éloge que sa douleur rendait encore plus touchant, et commençant à développer le germe du talent que la nature lui avait donné.

Ce talent, Messieurs, fut encore excité par l'exemple et les conseils affectueux de deux ecclésiastiques célèbres qui avaient pour lui la plus vive amitié, M. l'abbé *Delatour-Dupin* et M. l'abbé *Poule*; aussi bientôt s'acquit-il une réputation réelle par ses sermons, nommés *prières*, qu'il prononçait tous les dimanches dans la paroisse de S.-Leu, et chez les dames hospitalières de S.-Gervais, dont il fut nommé chapelain. L'éloquence suave et la manière pure et correcte qui distinguaient notre honorable collègue, devaient naturellement l'élever à des postes plus importans ; l'Académie française le choisit pour com-

ooser le panégyrique de S.-Louis, qu'il prononça
25 ans; et l'année suivante, il fut appelé à prê-
cher devant *Louis XV*, qui daigna, lorsqu'il lui
ut présenté, lui adresser les encouragemens les
plus flatteurs. Peu de temps après, Messieurs, il
ut l'honneur d'être distingué par le Dauphin,
père de *Louis XVI*, et fut enfin nommé prédi-
cateur de la Cour.

Désigné en 1767 pour prononcer le discours
l'ouverture des états du Languedoc, le cardinal
de Bernis, qui fut long-temps son protecteur, le
it son grand vicaire et chanoine honoraire d'Alby.
Electrisé par un tel modèle, il ajouta encore aux
uccès qu'il avait obtenus, par les stations qu'il
prêcha à Toulouse et à Montpellier, et dont la
morale était aussi douce que touchante.

Pourvu ensuite d'un canonicat à la cathédrale
le Chartres, il devint l'ami de tous les membres
le ce chapitre, et prêcha, de nouveau, plusieurs
autres stations à Chartres, à Paris, à Versailles et à
Fontainebleau. Partout, Messieurs, notre digne
collègue prouva que l'éloquence religieuse est
réellement la première de toutes; en effet, dans
sa bouche tout était grand; les sujets qu'il traitait
devenaient majestueux, car personne, mieux que
lui, ne savait éprouver ce ravissement secret qui
naît de la contemplation des choses sublimes;
échauffé par son imagination, M. *Rousseau*,
savait à volonté s'élever au-dessus de lui-

même, se transporter au séjour des esprits célestes ! là, ses regards exprimaient son agitation; il cherchait autour de lui l'auteur des grands sujets de son extase ; son esprit, faible encore, doutait, chancelait, espérait ; mais tout-à-coup ses pensées se rapprochaient, l'idée d'un Dieu venait l'embrâser, et inspiré par la vérité, son cœur, pénétré des grands mystères de notre religion sainte, parvenait à frapper, à émouvoir ses auditeurs, et à porter, dans leur ame, la conviction et le respect : image vive, Messieurs, pour me servir de l'expression de l'éloquent *de Boufflers*, de cet enthousiasme sacré que le Tout-Puissant avait sans doute allumé de sa main au dedans de ses apôtres et de ses prophètes.

Oh! Messieurs, vous qui l'avez jugé, qui avez pu apprécier ses rares qualités, vous ne serez plus étonnés maintenant de la profonde sensation que fit éprouver son oraison funèbre de *Louis XV*. Les mouvemens de son éloquence furent si énergiques, qu'ils excitèrent une telle émotion parmi les auditeurs, qu'ils eurent peine à étouffer les applaudissemens que leur interdisait la sainteté du lieu. Trois évêques, Messieurs, retinrent notre orateur pour prononcer successivement ce panégyrique dans leur diocèse : époque bien mémorable pour lui, et qui lui valut, avec de grandes récompenses, l'abbaye de Luze, et bientôt l'entrée dans cette assemblée du clergé, que les dis-

cussions sur l'état civil que le Gouvernement voulait accorder à ceux qui sont séparés de notre communion, rendirent à jamais célèbres. Toujours le même dans ces circonstances importantes, notre respectable collègue, Messieurs, sut encore se distinguer par une charité évangélique et une éloquence persuasive qui prenaient leur source dans la bonté de son cœur.

Mais de grandes révolutions le forcèrent bientôt à un exil qui manqua de l'enlever à ses amis; moins sensible à ses intérêts personnels qu'aux maux affreux qui menaçaient sa patrie, ce vénérable ecclésiastique, obligé de chercher en Suisse et en Allemagne, un abri contre les dangers qui l'environnaient, essayait en vain de trouver, dans la solidité de son caractère, une consolation à ses peines; sa santé s'altérait chaque jour, et peut-être l'église aurait alors perdu un de ses plus fidèles ministres, si un soleil réparateur ne s'était levé sur sa malheureuse patrie. Oh! comme il fut heureux, notre digne collègue, lorsque l'ami qui partageait sa retraite, vint lui annoncer qu'il pouvait rentrer au sein de sa famille; des larmes d'attendrissement humectèrent sa paupière, et sa première pensée fut pour le héros qui lui procurait ce moment de félicité. Dès-lors aussi, Messieurs, il lui donna toutes les pensées de son cœur, et si, à sa rentrée en France, son ancienne réputation le fit désigner, par le chef du Gouver-

nement, pour occuper le siége de Coutances, il justifia bien, par sa fermeté indulgente, par sa sensibilité éclairée, tout ce qu'attendait de lui l'auguste monarque qui l'avait élevé à ce poste important.

Toujours, Messieurs, il a déployé, dans les différentes époques de sa carrière épiscopale, cet esprit de conciliation qui lui fit obtenir, dans son diocèse, un succès presque inespéré, en rapprochant des opinions qui semblaient inconciliables. Mais Claude-Louis *Rousseau*, au milieu des services qu'il rendait à l'église, aspirait au moyen de donner à son auguste libérateur un témoignage de sa reconnaissance; il en trouva l'occasion favorable dans le discours d'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et de la paix de Presbourg, qu'il fut invité à faire dans la cathédrale de Paris. Chargé de retracer à l'admiration et à la gratitude nationale, deux événemens également mémorables, il put se livrer librement, en parlant de son héros, à tout l'enthousiasme de son amour pour lui. Une marque si authentique de dévouement méritait une récompense, et nous savons tous, Messieurs, que notre auguste souverain a l'œil ouvert sur les moindres circonstances qui lui prouvent l'attachement de ses sujets; aussi Claude-Louis *Rousseau* était à peine de retour à Coutances, qu'il fut appelé à venir occuper le siége d'Orléans. Je n'essayerai pas, Messieurs, de vous dire tout ce

qu'il fit pour nous ; ce serait faire revivre dans vos ames, des impressions pénibles qui n'y sont que trop profondément gravées. Oui, Claude-Louis *Rousseau* n'est plus ! il périt à Blois d'une attaque d'apoplexie, et au milieu même d'une de ces excursions religieuses que son grand âge aurait dû lui interdire, mais que son amour pour ses ouailles lui avait fait entreprendre. Ah ! Messieurs, c'est bien sur la tombe de ce digne prélat qu'il faudrait graver cette inscription que le célèbre d'*Alembert* proposa pour l'illustre *Fénélon* : SOUS CETTE PIERRE REPOSE *CLAUDE-LOUIS ROUSSEAU* ; PASSANT, N'EFFACE POINT PAR TES PLEURS CETTE ÉPITAPHE, AFIN QUE D'AUTRES LA LISENT ET PLEURENT COMME TOI.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes. — MARS 1811.

Ophtalmies,
Coryza,
Angines tonsillaires,
Embarras gastrique,
Fièvres bilieuses tierces,
Fièvres adynamiques.

F.

OBSERVA'

MARS 1811.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMÈTRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	+ 5.	27 10.	O.
2.	+ 7.	28 1/2.	O. S. O.
3.	+ 8 1/2.	28 1.	S. O.
4.	+ 7.	28 1.	O. S. O.
5.	+ 8 1/2.	27 8 1/2.	S. O.
6.	+ 8.	27 9 1/2.	O. S. O.
7.	+ 9 1/2.	27 8 1/2.	S. O.
8.	+ 9 1/2.	27 7 1/2.	S. S. O.
9.	+ 6 1/2.	28 2.	N. N. E.
10.	+ 6 1/2.	28 4 1/2.	N. E.
11.	+ 6 1/2.	28 4.	N. E.
12.	+ 8 1/2.	28 2.	N. E.
13.	+ 10.	28 1.	E.
14.	+ 8.	28 1.	N. E.
15.	+ 6 1/2.	28 1.	E.
16.	+ 7.	28 1/2.	E.
17.	+ 7 1/2.	28 1.	E.
18.	+ 9.	28 1.	S. E.
19.	+ 10 1/2.	28 2.	N. O.
20.	+ 10.	28 2.	S. O.
21.	+ 11.	28 1/2.	O. S. O.
22.	+ 12.	28 1.	N. E.
23.	+ 8 1/2.	28 2 1/2.	N. E.
24.	+ 10.	28 1/2.	E.
25.	+ 11 1/2.	28.	E.
26.	+ 11.	27 11.	E.
27.	+ 9.	28 1/2.	N. E.
28.	+ 9 1/2.	28 3 1/2.	E.
29.	+ 9.	28 3.	N. E.
30.	+ 11.	28 1 1/2.	E.
31.	+ 12.	28.	E.

OROLOGIQUES, par M. FOURÉ.

ETAT DU CIEL. MARS 1811.

1. Sombre et plnvieux, beau le soir.
2. Nuageux, vent.
3. Pluie par grains dans la matinée, assez beau le soir.
4. Sombre et pluvieux.
5. G. bl., beau lc matin, pluie le soir, v.
6. Un peu de pluie le matin.
7. Assez beau, très-grand vent, pluie le soir.
8. Nuages, pluie, grand vent.
9. Sombre, beau après midi.
10. G., très-beau.
11. G., beau.
12. Sombre le matin, beau le reste du jour.
13. Très-beau.
14. *Idem.*
15. G., très-beau.
16. G., beau.
17. *Idem.*
18. Beau.
19. Nuageux le matin, beau ensuite.
20. Beau.
21. *Idem.*
22. *Idem.*
23. Un peu sombre le matin, beau l'après-midi.
24. Très-beau.
25. *Idem.*
26. Beau.
27. G., beau.
28. *Idem.*
29. *Idem.*
30. *Idem.*
31. Beau.

BIBLIOGRAPHIE.

PLANTES USUELLES, INDIGÈNES ET EXOTIQUES, par Joseph ROQUES, docteur en médecine, etc., 2 vol. in-4.°, avec dessins coloriés d'après nature; prix 150 fr. *francs de port.* — Paris, *Hocquart.* 2.ᵉ édition.

Le goût général de la botanique, aujourd'hui si universel en France, doit son existence, autant à la gloire qu'ont les Français d'avoir produit deux des plus grands botanistes du monde, qu'aux charmes de cette science si aimable; cependant il faut l'avouer, si tout le mérite de l'histoire des plantes ne consistait qu'en de stériles nomenclatures et en des noms barbares, elle aurait bien moins de prosélytes aussi ardens; aussi, outre leurs propriétés réelles, l'imagination aime-t-elle encore à les embellir d'attributs qu'elles ne possèdent pas, et c'est cet amour du merveilleux qui a rempli de fables ridicules et puériles les ouvrages de *Dioscoride*, de *Pline*, de tous les anciens naturalistes, et même de beaucoup de modernes. Toujours les propriétés médicales des plantes ont prêté une vaste carrière aux plus absurdes rêveries; on en trouve encore des traces dans beaucoup d'écrits du dix-septième et même du dix-huitième siècle. Pour nous donner une bonne histoire médicale des plantes, ouvrage absolument neuf, il ne

fallait donc pas moins qu'un esprit vraiment philosophique, qui sût se prémunir contre les préjugés consacrés depuis si long-temps par l'ignorance et la crédulité, et qui eût le courage aussi de les renverser et d'élever à leur place un édifice solide, fondé sur l'observation la plus sévère. Tel est le but que devait se proposer M. *Roques*, lorsqu'il publia, pour la première fois, son ouvrage; examinons s'il a su l'atteindre dignement.

M. *Roques* a fait précéder son travail d'un précis des diverses parties extérieures des plantes; c'est là qu'il examine successivement les racines, les tiges, les feuilles, les parties de la floraison, les organes sexuels, et enfin la germination et la fructification; et, nous le disons avec franchise, il est impossible de donner, sur ces différens objets, un aperçu plus méthodique, plus concis et plus clair. Une analyse succincte des méthodes particulières de *Tournefort*, de *Linné* et de *Jussieu*, vient après ces notions préliminaires, qui étaient presqu'indispensables pour préparer à l'étude spéciale des différens végétaux. Pour ne pas se rendre coupable des mêmes défauts qui dégradent les ouvrages de ses prédécesseurs, nous avons remarqué avec plaisir aussi que M. *Roques*, en donnant un traité des plantes qui composent la matière médicale, a proscrit sévèrement toutes celles dont l'expérience n'avait pas démontré rigoureusement les propriétés, et en a réhabilité

Cet ouvrage, qui doit former un fort volume in-8.°, et qui paraîtra au 1.er août 1811, sera divisé en deux parties : la première se composera d'un avant-propos, d'un coup d'œil général sur les anciens *Aquitains* (1), leur origine, leurs mœurs, leurs lois, leur langage, leur gouvernement, etc.; sur la *Novempopulanie* et sur les peuples qui habitèrent cette province depuis sa formation jusques à sa conquête par les *Wascons*; de recherches sur les antiquités des villes d'*Auch* (*Augusta Auscorum*, *Climberris*, *Auscius*, *etc.*), *Lectoure* (*Lactura*, *Lactora*, *etc.*), *Eause* (*Eluza*, *Elysa*, *etc.*), *Sos* (l'*oppidum sotiatium* de César); de dissertations sur des divinités gauloises particulières au pays, sur le culte et les mystères de *Mithra*, d'*Atys*, de *Cybèle*; sur les nombreux *tauroboles* qui eurent lieu chez les Lactorates, sous le règne de *Gordien Pie* (2); sur l'époque de l'établissement du christianisme dans la Novempopulanie; sur des médailles, etc. etc.; de notices sur les voies romaines qui traversaient la partie de cette province qui forme le département du Gers et les pays circonvoisins, sur la construction de ces voies, les villes qui se trouvaient sur leur direction, les *mansions* et *stations* indiquées dans les tables itinéraires; d'explications d'inscriptions et de monumens de divers genres, etc. etc. etc.

---

(1) Ces peuples, du temps de *César* (*De la Guerre des Gaules*, liv. I et III), habitaient le pays renfermé entre l'Océan, les Pyrénées et la Garonne; on les appela les *Novempopuli d'Aquitaine* lorsqu'*Auguste* eût porté les limites de cette province jusques à la Loire, et leur territoire reçut lui-même le nom de *Novempopulanie*, quand l'Aquitaine agrandie fut divisée en trois provinces ou gouvernemens, sous les successeurs de ce prince.

(2) Sous le consulat de *Pompeianus* et le deuxième de *Gordien*, l'an 241 de notre ère.

La seconde partie contiendra des notices historiques et biographiques sur les hommes célèbres du Gers, depuis *Rufin* (1) et *Staphilius* (2), jusques à M. le président *d'Orbessan* (3) et à M. *de Noé* (4), évêque de Lescar et de Troyes.

A la fin seront placées plusieurs gravures de temples, de tombeaux antiques, d'inscriptions appartenant à différens siècles, d'autels, de vases et autres instrumens de sacrifices; de meubles, d'armes, etc., à l'usage des anciens.

On souscrit à Paris, chez *Latour*, lib.[e], au Palais royal;

A Orléans, chez *Huet-Perdoux*, imprimeur-libraire, et au secrétariat général de la Préfecture;

A Auch, chez *Delcros*, libraire, et au bureau du journal du Gers;

A Agen, chez *R. Noubel*, libraire;

A Dax, chez *Saintourens*, libraire commissionnaire;

A Tarbes, chez *F. Lavigne*, imprimeur-libraire;

A Toulouse, chez *Guiramand*, libraire;

A Bordeaux, chez *Brossier*, impr., rue Royale, n.° 15;

Prix : 4 fr., chez lesdits libraires; celui de l'affranchissement des envois faits par la poste, n'y est pas compris.

---

(1) *Rufin*, né à Bauze dans le 4.[e] siècle, préfet du prétoire, grand-maître du palais de l'emper.[r] *Théodose*, gouverneur d'Orient, général des armées d'*Arcadius* et favori de ce prince, consul, patrice, etc. etc.

(2) *Staphilius*, citoyen d'Auch, rétheur célèbre du 4.[e] siècle, et professeur d'*Ausone*, qui le représente comme un des hommes les plus doctes et les plus eloquens de son siècle (*Aus.*, Prof. XX.)

(3) M. le marquis *d'Orbessan*, président à mortier au parlement de Toulouse, etc., dont nous avons plusieurs ouvrages, entr'autres un Voyage d'Italie, une vie de *Titus*, etc. etc.

(4) Les œuvres de cet illustre prélat ont été imprimées en 1 vol. in-12, à Londres, en 1801, chez *A. Dulau*.

Les personnes qui se seront inscrites avant la publication de l'ouvrage, comme souscripteurs, chez les libraires ci-dessus désignés, ne seront tenues à acquitter le montant de leur souscription qu'au moment où la remise du livre leur sera faite.

La deuxième livraison de la *Nosographie synoptique*, de M. J. L. F. Dom. LATOUR, va paraître incessamment. Il ne nous appartient pas, sans doute, de faire l'éloge de cet ouvrage; mais l'approbation que *la Faculté de médecine de Paris* a daigné accorder à la première partie de ce travail, le suffrage éminemment flatteur de M. le professeur *Pinel*, qui l'a regardé comme la suite de sa *Nosographie philosophique*; la mention honorable que M. *Leroux*, doyen de la Faculté de médecine de Paris, en a faite dans son discours d'ouverture du 14 novembre dernier; et enfin les différentes analyses qu'en ont donné la plupart des journaux de médecine, sont des titres qui peuvent faire espérer à M. *Latour*, un accueil également favorable, pour les quatre dernières parties de son travail. Entr'autres journaux qui ont parlé avec avantage de la *Nosographie synoptique* de M. *Latour*, on remarque le *Journal de médecine*, rédigé par MM. *Corvisart*, *le Roux* et *Boyer*; celui rédigé par M. *Sedillot*; la *Bibliothèque médicale*, rédigée par M. *Royer-Collard*; et le *Journal de médecine pratique*, rédigé par M. *Giraudy*.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

ESSAI

ur l'appropriation des Bois aux divers terrains de la Sologne (1), par M. P. M. S. Bigot de Morogues, membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères.

§. I.er *Du Sol de la Sologne.*

Peu de pays de plaines présentent un sol aussi nconstant et aussi varié que la Sologne ; souvent e même hectare renferme dix variations succes-

(1) Je me fais un devoir de témoigner ici publiquement na reconnaissance à MM. *Sageret* et *Allaires*, commissaires nommés par la Société d'agriculture du département de la Seine, pour examiner ce mémoire et lui en aire leur rapport; dans la rédaction duquel j'ai reconnu 'indulgence de ces savans, qui ont eu la bonté de

sives, et très-rarement une pièce de dix hectares est dans toute son étendue parfaitement homogène. Ces alternatives continuelles s'expliquent facilement par l'origine de ce sol, qui partout est un terrain de transport, formé des débris que la Loire et les autres rivières qui le traversent ont charriés peu à peu. Là un amas de cailloux roulés succède à un amas d'argile; ici le sable grossier se trouve à côté d'un sable fin; mais partout le sol est de nature quartzeuse ou argilleuse, et ne renferme que peu ou point de substance calcaire, quoique les nombreux silex qui le recouvrent démontrent évidemment une origine marine, et aient appartenu à des dépôts dont la base était calcaire (1).

Malheureusement cette base a été enlevée peu à peu par les eaux, et il n'est resté, pour former

---

m'accorder des éloges. Je me suis empressé de profiter des conseils qu'ils ont bien voulu y joindre, et c'est à eux que je dois la rectification de quelques faits dont je n'étais pas parfaitement certain. Leur savante théorie a dû rectifier les connaissances pratiques qu'une longue habitude de la Sologne a pu m'acquérir, n'ayant jamais perdu de vue ce sol, dont une grande étendue, possédée par ma famille ou par moi, m'a mis à même de suivre une multitude d'expériences.

(1) On peut consulter, relativement à cette origine, mon Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, inséré dans le tome 1.er du Bulletin de la Société des sciences physiques

les terres de la superficie de la Sologne, que les argiles détritus des schistes, quelques débris granitiques, beaucoup de sables quartzeux, et les portions siliceuses des roches calcaires, qui, étant insolubles et plus dures que les autres, se sont arrêtées sur la route que parcouraient les eaux, en entraînant avec elles les matières qu'elles avaient dissoutes.

C'est cette absence de matière calcaire qui nous explique pourquoi les terrains de la Sologne sont peu favorables à la végétation; il est d'autant plus difficile de les y rendre propres, que les dépôts de marne y sont fort rares et peu abondans, et que les autres engrais ne se combinent que peu ou point aux silex grossiers qui composent une grande partie de ce sol; d'ailleurs les engrais ne pouvant être que superficiels, durent peu dans un pareil terrain, et les frais extraordinaires qu'on pourrait faire pour changer sa nature, ou

---

d'Orléans; dans lequel j'ai déterminé la cause la plus probable de la variation continuelle du sol dont je m'occupe, qui tantôt est glaiseux, plus souvent sablonneux, d'autres fois caillouteux, mais jamais calcaire à sa superficie. Il est faux que la glaise lui serve de base générale, ainsi qu'on l'a prétendu : très-souvent elle ne s'y rencontre pas; même à une grande profondeur. Tous les endroits dans lesquels la couche d'alluvion, ordinairement très-épaisse, a été percée dans son entier, ont présenté pour base le calcaire d'eau douce.

pour dessécher les parties marécageuses, malheureusement très-communes, ne seraient que rarement compensés par l'augmentation du produit. Le parti le plus sage, sur-tout en grand, sera donc d'étudier la nature de chaque portion de terrain, et de varier en conséquence sa culture. Je n'entrerai dans aucuns détails relatifs à l'écoulement des eaux, à l'irrigation, à la culture, aux engrais et marnages; toutes ces choses ayant été traitées généralement dans d'autres ouvrages, et leur application particulière à l'agriculture de la Sologne pouvant faire le sujet d'un autre mémoire.

Outre la partie du département du Loiret située sur la rive gauche de la Loire, les cantons de Jargeau, de Châteauneuf, d'Ouzouer-sur-Trézée, et plusieurs autres, situés sur la rive droite du même fleuve, présentant une formation analogue, sont dans le cas d'être cultivés d'après les mêmes principes; et ce que je dirai ici de l'aménagement des bois de la Sologne pourra y trouver son application, ainsi que dans les autres pays de même origine situés à des latitudes à peu près semblables, et particulièrement dans la partie du département de Loir-et-Cher, situé sur la rive gauche de la Loire.

§. II. *Diverses qualités du Sol de la Sologne.*

D'après les principes que je viens d'exposer

précédemment, je crois devoir diviser en cinq classes différentes les terres dont je m'occupe.

La première contiendra celles qui sont sablonneuses et humides, telles que celles qui forment le Val de la Loire; elles sont les meilleures de la Sologne, pourvu qu'elles soient susceptibles d'être égouttées; ce qui est d'autant plus facile, qu'elles ne sont nulle part de nature glaiseuse. Il faut cependant faire en sorte que l'hiver les eaux n'y séjournent pas; alors tous les arbres cultivés dans ce pays y réussissent très-bien. Si l'eau y séjourne en hiver, il y a encore quelques arbres capables d'y réussir, tels que les aunes, les saules et les peupliers, ainsi que le cyprès chauve (*cupressus disticha*), malheureusement encore rare dans ce pays. La plupart des terres qui avoisinent la Loire et les autres rivières qui traversent la Sologne, sont de cette nature.

La deuxième classe renferme les terres sablonneuses, sèches, mêlées d'un peu d'humus; beaucoup de terres des parties élevées de la Sologne peuvent s'y rapporter, et conviennent très-bien à plusieurs espèces d'arbres, tels que les chênes et les châtaigniers.

La troisième renferme les terres purement sablonneuses; celles qui conservent un certain degré d'humidité ont ordinairement été charriées depuis peu par les rivières. Alors quelques espèces de peupliers y réussissent assez bien; mais quand

elles sont plus arides, et dues à des dépôts très-anciens, on doit y cultiver l'acacia, l'ypréau et le châtaignier préférablement aux autres arbres, en observant que les arbres qu'on y plante doivent avoir assez de force pour ne pas être couverts par le sable ou déracinés par les coups de vent.

La quatrième classe comprend les terres caillouteuses qui ne sont, pour ainsi dire, formées que de ramas de cailloux roulés, de nature siliceuse; quand ces terres sont humides, et qu'elles renferment encore un peu d'humus, on peut y planter le chêne blanc ou chêne roure, quelques espèces de peupliers, et même le saule; quand elles sont arides, les semis de pins, le coudrier, et sur-tout l'acacia, offrent encore l'espoir du succès.

Dans la cinquième et dernière classe, je renferme les terres argilleuses; presque toujours les eaux y séjournent en hiver, et malheureusement le sol de la Sologne est si plat, qu'il est rarement possible de les égoutter. Alors le chêne blanc et l'ypréau sont presque les seuls arbres que j'aye vu y réussir. Mais si elles peuvent être assainies sans frais considérables, on pourra joindre à ces arbres les peupliers, les chênes, les charmes, et même l'aune, et quelquefois l'orme et le frêne, ainsi que le pin silvestre; si au contraire ces argiles sont naturellement sèches en hiver, comme on peut l'observer sur certains coteaux, on pourra y

planter le coudre, le chêne pédonculé, et quelques autres espèces d'arbres, ainsi qu'on le verra dans les paragraphes suivans.

J'observerai ici qu'il est de la plus grande importance de ne planter en grand dans un terrain de Sologne qu'après s'être assuré de sa nature, et de n'y mettre que les espèces d'arbres que l'expérience a démontré y réussir le mieux, dans la classe à laquelle on le rapporte; le mode de plantation et celui d'exploitation sont également essentiels à suivre, et souvent on est trompé dans son attente, pour avoir voulu tirer d'un sol un parti plus avantageux que ne le permettait son essence.

§. III. *Des divers Arbres qui réussissent le mieux en Sologne.*

Le but que je me propose dans ce mémoire étant de démontrer le parti le plus avantageux qu'on peut retirer de la culture des bois, dans les mauvaises terres dont je m'occupe, sans faire des frais capables d'éloigner du mode d'amélioration que je vais décrire, je ne parlerai ici que des arbres communs ou faciles à multiplier, qui, par leur produit, pourront compenser d'une manière très-avantageuse les dépenses qu'ils auront occasionnées; je désignerai pour chacune d'elles l'espèce de terrain qui lui sera le plus convenable, et la manière la plus avantageuse d'en tirer parti.

Pour parvenir à ce but, je vais diviser en quatre classes les arbres susceptibles d'être cultivés avantageusement en Sologne. Dans la première, je mettrai ceux propres à former des taillis; dans la deuxième, ceux qui, étant employés en semis, ne repoussent pas du pied; la troisième sera formée de ceux utiles pour les plantations momentanées; et la quatrième renfermera ceux qui, sans pouvoir être cultivés en grand dans les terrains dont je m'occupe présentement, cependant quant à l'usage de leur bois, des avantages économiques capables d'indemniser des frais qu'ils auront occasionnés: je ne parlerai point ici des arbres qui, par leur fruit, leur feuillage ou leur agrément, peuvent offrir des avantages à l'agriculteur, regardant ces objets comme devant faire partie d'un autre mémoire sur l'agriculture de la Sologne.

§. IV. *Des Arbres susceptibles d'être cultivés en taillis.*

Parmi les arbres cultivés en taillis dans la Sologne, le chêne à glands pédonculé (*quercus pediculata*) est certainement le plus avantageux dans les terrains où il peut réussir; l'excellence de son bois est trop connue pour que j'en fasse l'éloge, et chacun sait que son écorce est recherchée par les tanneurs; malheureusement il ne réussit que fort mal dans les terrains glaiseux ou dans les fonds de cailloux, sur-tout quand ils sont

humides et sujets à la gelée (1). Les sables médiocrement humides et ceux un peu argilleux lui conviennent parfaitement ; il réussit même dans des sables secs mélangés de terre végétale. Dans les terrains où il pousse peu vigoureusement, il doit être coupé très-jeune ; il n'est susceptible d'être élevé en futaie que dans les meilleures terres de Sologne, et doit être coupé d'autant plus souvent, qu'il a plus de peine à venir. J'ai vu beaucoup de bois perdus pour avoir été coupés trop tard ; dans ce cas, la souche, peu vigoureuse et déjà épuisée, ne repousse plus aucuns drageons.

Le chêne commun ou chêne roure (*quercus robur*) particulièrement la variété appelée chêne à tochet (*quercus glomerata*) de *Dubois*, est moins commun dans la Sologne des environs d'Orléans ; mais il est abondant à six ou huit lieues de cette ville. Cet arbre, moins beau et moins bon que le précédent, devrait cependant lui être préféré, sous certains rapports, en ce qu'il réussit dans les terrains glaiseux humides, où l'autre ne

---

(1) Les gelées du printemps lui font un tort considérable ; elles font périr ses premières pousses, et ses rejets restent rabougris, et, en se couronnant, perdent leur vigueur jusqu'à ce qu'ils aient été recepés : opération qui devient nécessaire quand les gelées ont été réitérées ou très-fortes, et qui souvent serait utile quand les chenilles, très-abondantes, ont dépouillé cet arbre de toutes ses feuilles.

peut rien produire ; il n'est bon à élever qu'en taillis, et doit être coupé très-souvent, les fonds dans lesquels on le cultive ne permettant pas aux racines de s'étendre profondément.

Un des grands avantages de cet arbre est de taler, et de multiplier autant par drageons que par graines ; il vient moins gros que le chêne pédonculé, et son bois est très-inférieur.

Le charme (*carpinus betulus*) est un des arbres qui réussissent les mieux en taillis dans les sables médiocrement humides, ou même dans les sables secs de la Sologne ; il doit être planté et non semé dans les bois, parce qu'il demande dans sa jeunesse des soins dont la plantation des bois n'est pas susceptible. Son bois compacte est excellent à brûler, et peut être employé utilement par les tourneurs et les charrons : je l'ai fait employer à la menuiserie ; mais il a le défaut de travailler, et se tourmente beaucoup.

Le châtaignier des bois (*castanea vesca*) réussit fort bien en taillis dans les sables secs ou médiocrement humides ; mais il craint la gelée, et par cette raison les bas-fonds ne peuvent lui convenir. Son principal usage étant pour faire du cercle, cette espèce de taillis doit être coupée à huit ou dix ans ; on le multiplie par semis sur la place même où l'on désire établir un bois. Cet arbre est aussi susceptible de réussir en futaie dans les terres sablonneuses, et sur-tout sur les coteaux ;

il redoute singulièrement le sol calcaire, et réussit assez bien dans les sables glaiseux, quand ils sont secs; car il craint le séjour de l'eau en hiver. Quand il est élevé en grand, outre l'avantage économique de son fruit, il fournit un bois très-bon pour faire des échalas, et précieux pour l'équarrissage, le sciage et la charpente; malheureusement il est mauvais à brûler, et quand la gelée a attaqué fortement son tronc, et l'a fait rouler, le meilleur parti à en retirer est de le faire fendre en échalas et en lattes, étant aussi bon que le chêne pour ces deux usages.

Le bouleau (*betula alba*) fait de fort bon taillis dans les sables humides ou même un peu secs; les terrains en pente lui conviennent mieux que les autres; il dure peu dans les terrains argileux ou caillouteux. Son bois est très-médiocre pour le chauffage, et mauvais pour la charpente; son principal usage est pour faire du cercle quand il est petit, ou du sabot quand il est gros : on l'emploie aussi pour le charronnage dans une partie de la Sologne. Partout on doit le couper avant qu'il se couronne, sans quoi il repousse mal; rarement un taillis de bouleau doit être coupé plus tard que dix-huit ans, et souvent il doit l'être avant quinze : cet arbre, fort avantageux en taillis, fait de mauvaises futaies, et ne doit être conservé en baliveau que pour ressemer les vides des bois. Sa graine ne lève que dans les

terrains humides et sablonneux ; il ne se ressème naturellement que très-irrégulièrement, mieux sur les douves de fossés que partout ailleurs : en général, il vaut mieux le multiplier de plant que de le semer sur place. On peut cependant en former de fort bon taillis, en le semant d'après la méthode pratiquée avec succès par M. *Lecauchoix*, dans la forêt d'Orléans, dans des lieux qui étaient couverts de hautes bruyères ; cet habile conservateur des forêts a fait peler la superficie du sol, qui, entassée de distance en distance, a été brûlée, et les cendres dispersées, ainsi que cela se pratique de temps immémorial dans les défrichis. Il a ensuite fait jeter de la graine de bouleau sur la surface du sol, et l'a fait remuer et enterrer avec la fourche à trois dents ; ce qui a produit des plantations bien garnies.

L'acacia (*robinia pseudo-acacia*) est un des arbres les plus avantageux en Sologne, en ce qu'il réussit parfaitement dans les terrains sablonneux, et même caillouteux, les plus arides ; malheureusement le gibier et les bestiaux, étant très-avides de ses jeunes pousses, font souvent un grand tort aux plantations. Cet arbre est susceptible de former de fort bons taillis, mais demande a être planté et non semé sur place, son éducation exigeant des soins particuliers ; il fournit d'excellens feuillards pour les moutons, et est propre à beaucoup d'autres usages, trop connus pour

que je les répète ici. Son bois est très-bon à brûler, se travaille bien au tour, et est excellent pour faire des échalas.

L'aune (*betula alnus*) réussit dans les terrains sablonneux les plus humides; mais les fonds de glaises et ceux de cailloux ne lui conviennent que fort peu. On peu le planter avec avantage au bord des rivières et des ruisseaux; la promptitude avec laquelle il végète le rend propre à faire des sabots. Dès l'âge de quinze ou seize ans, qui est celui où l'on doit le couper dans les terrains de Sologne, pour conserver la souche, qui, étant déchargée trop tard, repousserait fort difficilement, cet arbre se multiplie en repiquant les plants qu'on enlève dans le voisinage des bois d'aune, où il se ressème naturellement. Son bois, qui peut servir au chauffage, est très-employé par les sabotiers et les tourneurs; dans le fond de la Sologne, on l'emploie même au charronnage. Son écorce est recherchée des teinturiers; et par cette raison, on abat les aunes après leur première pousse, afin de les écorcer plus facilement.

L'orme (*ulmus campestris*) et le frêne (*fraxinus excelsior*), dont les bois, si utiles pour le charronnage, et si excellens à brûler, deviennent de jour en jour plus rares, ne réussissent que dans les meilleures terres de Sologne. Les terrains sablonneux et humides, qui bordent les ruisseaux et les rivières, paraissent convenir à ces arbres

intéressans, qui, à cause de leur destination, doivent plutôt y être élevés en plantations isolées ou en futaies qu'en taillis; cependant l'un et l'autre repoussent bien sur souche, et l'orme sur-tout est susceptible de former de bons taillis, même dans les terrains médiocres, qui ne permettraient pas de l'élever en futaies; je connais plusieurs taillis de cet arbre qui repoussent bien, et sont d'un bon rapport. Les bonnes terres sèches, et même un peu pierreuses, conviennent aussi à ces deux arbres, qui généralement préfèrent le sol calcaire au sol quartzeux.

L'ypréau (*populus alba*) et le tremble (*populus tremula*) sont des arbres infiniment précieux pour la Sologne, en ce qu'ils réussissent plus ou moins bien dans toutes les variétés de terrains, et même mieux dans les terrains humides, soit argilleux, soit sablonneux, que dans les terrains secs; en sorte qu'ils sont susceptibles de former de bons taillis, dans des lieux ou aucun autre arbre ne pourrait venir que médiocrement. La propriété qu'ils ont de repousser des drageons de toutes leurs racines courantes, les rend susceptibles de remplacer, par des taillis très-fournis, les quinconces et autres plantations qu'on avait formés avec eux; j'ai vu élever plusieurs bois de cette manière avec le succès le plus complet.

Ces arbres, dont le bois est fort bon en planches, en charpentes légères et au sabotage, croissent

fort vite; et à vingt ou trente ans, dans les terres médiocres, ont atteint toute leur grandeur, et sont susceptibles d'être sciés ou équarris : leur feuillard est aussi fort utile pour les bêtes à laine, qui le mangent parfaitement quand il a été conservé pour l'hiver.

Je ne terminerai pas ce paragraphe sans parler de la coudre (*corylus avellana*), quoique ce soit plutôt un arbrisseau qu'un arbre; on peut cependant en former des taillis qui réussissent bien dans les sables un peu humides, et même dans quelques terrains glaiseux; exploités tous les dix ans, ils donnent un bois très-bon pour faire du cercle : dans les environs d'Orléans, on en coupe même à l'âge de trois ans, pour faire de très-petits cercles employés à relier les formes à sucre. Cet arbre, dont les fruits présentent aussi un but d'utilité, se multiplie par plant ou par graine qu'on sème sur place; et, étant coupé tous les dix ans, repousse très-bien sur souche, et dure fort long-temps. Je connais des taillis ainsi formés, qui sont d'un très-bon rapport, et très-recherchés des cercliers.

Outres ces espèces d'arbres, on peut en naturaliser dans les taillis de Sologne plusieurs autres qui repoussent sur souche, et sont déjà employés en plantation : ainsi, j'ai vu des vides de bois se regarnir par les rejets du peuplier bannier (*populus balsamifera*). Cet arbre, qui n'est bon qu'à

brûler, croît très-vite les premières années, trace beaucoup; et, coupé tous les dix ans, donnerait un moyen d'utiliser les terrains caillouteux, humides et glaiseux, qui sont les plus mauvais de la Sologne. On pourrait également essayer, pour remplir les vides des taillis, quelques espèces de saules, telles que le saule blanc (*salix alba*), le saule osier jaune (*salix vitellina*) et le saule marceau (*salix capræa*).

Le platane (*platanus*) et le mûrier blanc (*morus alba*) sont aussi susceptibles d'être cultivés en taillis; le terrain qui leur convient le mieux est le sablonneux un peu humide; mais ces arbres, étant coupés plus souvent, peuvent être employés dans les sables secs, et même dans des sols glaiseux, en observant de les couper d'autant plus souvent, que le terrain leur est moins propice.

§. V. *Des Arbres formant momentanément des bois.*

De tous les arbres qui périssent quand on les abat, deux seulement, jusqu'à ce moment, ont été employés à former des bois en Sologne; l'un est le pin de Bordeaux, ou pin maritime cultivé dans les dunes (*pinus silvestris maritima*), et l'autre est le pin silvestre, cultivé dans le nord de l'Europe, et sur-tout en Ecosse (*pinus silvestris*). Le premier ne peut être transplanté, et ne vient que de graines semées sur place; il ne se ressème bien

bien par lui-même que dans les bois toujours défendus aux bestiaux et peu abondans en gibier, le lapin et le lièvre étant très-friands de ses jeunes pousses, que le mouton dévore également avec avidité. Le pin de Bordeaux, ou pin maritime, utile dans le midi de la France par la résine qu'il fournit, croît dans les sables et dans les cailloux secs et même arides ; sous ce rapport, il est très-avantageux en Sologne, où cette nature de terrain abonde : aussi, depuis quarante ans environ, qu'on a commencé à le cultiver, son utilité et la promptitude de sa végétation l'ont fait multiplier considérablement.

Les semis de cet arbre, devant être faits fort épais, peuvent être éclaircis à huit ou dix ans, et produire de fort bons échalas ; à vingt ans, on peut les éclaircir encore, et en retirer du bois de corde, utile pour les chaufourniers, et agréable à brûler, sur-tout quand on en a laissé tomber l'écorce, qui pétille et répand une odeur résineuse en brûlant. Les arbres les mieux venans, étant laissés jusqu'à trente ans, ont acquis toute leur grosseur, sont alors susceptibles d'être exploités en planches ou autre bois de sciage, et en petites charpentes suffisantes pour la plupart des bâtimens ruraux.

J'ai essayé et vu essayer plusieurs méthodes pour semer cet arbre précieux ; celle qui m'a le mieux réussi était de semer, au mois de mars, six doubles décalitres de graine de pin et autant de blé

noir, dans cinq hectares de terres façonnées deux fois à la charrue, et hersées avant et après le semis: le blé noir ne doit pas être récolté, et ne sert qu'à abriter du soleil les jeunes pousses, qui quelquefois sortent de bonne heure de terre, et sur-tout à offrir un appât aux animaux destructeurs des graines, qui, pendant le temps où ils s'en nourrissent, abandonnent la graine de pin. J'ai aussi fait ressemer de ces graines dans des vides de bois où rien n'avait pu réussir; alors le meilleur moyen était de lever une pelletée de terre, de la renverser sur le bord du trou, et de jeter quelques graines dans le fond et au bord, sans presque les recouvrir; car la graine de pin ne veut être que très-peu enterrée; la profondeur du trou sert à abriter du soleil la pousse, très-délicate dans son plus jeune âge. On peut induire de cette méthode qu'elle est bonne, sur-tout dans les terres très-sèches, qui sont celles qui conviennent le mieux au pin maritime.

J'ai dans ce moment sous les yeux le tableau du produit de l'exploitation d'un semis de pin maritime de 3 hectares qui, ayant cru dans un terrain qui ne rapportait pas 2 francs par hectare, a produit à vingt-deux ans plus de 1,200 fr. par hectare.

Le pin silvestre, appelé aussi dans l'Orléanais pin d'Ecosse ou pin du Nord, est encore peu répandu en Sologne; il y a environ quinze ans qu'il a été essayé en grand, par M. *de Montaudouin*, sur la terre de la Source, dans un sable

très-sec. Je l'ai fait depuis essayer dans plusieurs natures de sols; il est moins susceptible de la gelée que le pin maritime; mais il vient moins vite que lui en Sologne, quoiqu'il vienne mieux en Beauce dans un sol calcaire; mais il paraît redouter les terres très-sèches et purement quartzeuses. Si cependant, comme le dit *Rozier*, il croît dans les terres argilleuses et humides, il sera infiniment précieux, en ce que nous connaissons très-peu d'arbres qui réussissent dans ces sortes de terrains, les plus mauvais de tous, et qui jusqu'à ce moment ne produisent que de tristes bruyères, peu propres en hiver à la nourriture des troupeaux. Cet arbre réunit encore l'avantage de pouvoir se transplanter; mais malheureusement les divers essais que j'ai faits m'ont démontré qu'il lève moins bien dans les sables très-secs de la Sologne que le pin maritime.

§. VI. *Arbres propres aux plantations.*

Une partie des arbres désignés au §. IV, sont propres à faire des plantations; ainsi, le chêne à glands pédonculé réussit dans les terrains sablonneux, et forme une assez belle allée près de Cornai. Cette espèce de plantation, très en usage en Bretagne, l'est peu dans les environs d'Orléans. Dans les mêmes terrains, le docile charme, l'orme et le frêne, aussi beaux qu'utiles, le platane au beau feuillage, et le mûrier blanc, dont les feuilles

servent à nourrir les plus précieux des insectes, peuvent remplir le même but. Ces arbres, plantés en allées ou en quinconces, sont non-seulement des objets d'agrément, mais à l'âge de cinquante ou soixante ans, terme ordinaire de leur durée, ils indemnisent par leur coupe du long intervalle pendant lequel ils ont empêché de cultiver autrement le terrain qu'ils occupaient.

Le châtaignier, qui vient dans les terres sèches, aurait sur tous ces arbres un bien grand avantage, par la production annuelle de son fruit, si, moins sujet à la gelée, il ne trompait souvent l'espérance de l'agriculteur, au moment où vingt années de soins, payés par des pousses vigoureuses, semblent lui faire espérer les récoltes les plus abondantes, et lui promettre encore dans la caducité de l'arbre, un bois très-utile pour divers usages économiques; mais la même gelée, qui attaque sa vie, et le fait périr peu à peu après dix ans d'une faible végétation, rend son bois impropre à tout autre usage qu'au fendage ou au chauffage, et chacun sait que, pour remplir ce dernier but, le châtaignier est un des plus mauvais bois qui puisse être employé. J'ajouterai cependant, en faveur de cet arbre, que des châtaigniers ayant résisté aux gelées, qui, en 1709 et 1789, en firent périr un si grand nombre, ont atteint une grosseur considérable, et durent depuis plus d'un siècle dans des terres sablonneuses sèches. Là, vigoureux et très-productifs,

quoique creux, ils semblent devoir triompher toujours des injures du temps, auxquels ils paraissent plus inaccessibles que les jeunes arbres que nous plantons continuellement.

Les quinconces et les allées d'acacias, dont le vert repose si bien la vue, et qui sont si agréables dans le temps de la fleur, par l'odeur suave dont ils parfument les campagnes environnantes, rapportent après vingt-cinq ans de plantation, dans le sol le plus aride, ce que les meilleurs arbres peuvent produire dans ce même nombre d'années dans les meilleures terres de la Sologne; aussi on ne saurait trop en recommander la plantation, leur bois, très-utile dans les arts par sa compacité et sa dureté, étant encore un excellent combustible.

L'ypréau et quelqu'autres espèces de peupliers, sont de tous les arbres les plus précieux pour la Sologne. J'ai déjà parlé du *populus alba;* je vais en citer ici trois autres espèces qui l'emportent sur lui, pour les plantations dans lesquelles on redoute les rejets qui s'élèvent de tous côtés sur ses racines courantes; ce qui est un avantage pour la formation des taillis; mais est un désavantage pour les plantations régulières; d'ailleurs les autres espèces de peupliers s'accommodent moins bien de toutes les variétés de terrains que l'ypréau, et ne peuvent pas être cultivées aussi généralement que lui.

Le peuplier d'Italie (*populus fastigiata*) est certainement l'un des arbres qui décorent le mieux

les paysages, soit en masse, en rideaux ou en quinconces; il produit toujours un effet agréable; mais il exige une terre sablonneuse médiocrement humide. Dans les terres argilleuses ou caillouteuses, il réussit mal; il craint aussi également et les sols arides et ceux sur lesquels l'eau séjourne une grande partie de l'année : sa culture ne peut donc être générale; ce que nous devons regretter vivement, à cause de la promptitude de sa végétation et de la bonté de son bois, qui, employé en voliges, en planches ou en charpentes légères, remplace le sapin dans tous les environs d'Orléans, où il est recherché particulièrement des couvreurs et des menuisiers : il fournit aussi un combustible agréable, utile sur-tout aux chaufourniers.

A l'âge de vingt ou trente ans, terme pendant lequel un peuplier acquiert de la grosseur, le corps de cet arbre est assez volumineux pour permettre d'en faire du bois de sciage ou d'équarrissage d'une grande légèreté, qui, pour les ouvrages intérieurs, peut remplacer le sapin avec avantage.

Le bouillard ou peuplier noir commun (*populus nigra vulgaris*), qui pourrait être appelé (*populus nigra gallica*), remplace avantageusement le peuplier d'Italie dans les terrains un peu secs et dans les sables les plus légers, où il réussit parfaitement; il croit aussi vite que lui, et son bois peut être employé aux mêmes usages : il est un peu plus commun dans la Sologne, et souvent est exploité

en tétard, et pour cet usage planté sur les douves de fossé, où il réussit parfaitement, et s'étête tous les cinq ou six ans.

Le peuplier suisse, connu chez les pépiniéristes d'Orléans, sous le nom de peuplier traphilon (*populus helvetica*), variété du peuplier noir de *Linné*, est bien plus avantageux que les deux précédens, en ce qu'il végète encore plus promptement, dure plus long-temps dans les mêmes terrains, et acquiert dans le même laps de temps une grosseur plus considérable; son bois, également bon, peut être employé aux mêmes usages que le leur. Cet excellent arbre leur est encore préférable; parce que, acquérant une élévation aussi considérable, il produit des branches plus fortes qui le garantissent mieux des coups de vent, et que, beaucoup moins difficile que le peuplier d'Italie sur la nature du sol, il réussit non-seulement dans les sables, mais encore dans les terrains glaiseux ou caillouteux, et croît dans les terres sèches, quoique moins bien que dans les terrains un peu humides.

Le peuplier baumier (*populus balsamifera*) et le peuplier de la Caroline (*populus angulata*) peuvent être employés à former des plantations d'agrément dans les terrains médiocrement humides; mais ces deux espèces d'arbres durent peu de temps, acquièrent en Sologne une grosseur moins considérable que les précédens, sont sus-

ceptibles de la gelée, et donnent un bois moins bon et beaucoup plus poreux que les autres espèces de peupliers, qui, sous le rapport de la qualité du bois, le cèdent toutes à l'ypréau.

Le platane d'orient (*platanus orientalis*) et le platane d'occident (*platanus occidentalis*), remarquables par la beauté de leur feuillage, viennent très-bien dans les terrains sablonneux, humides ou même un peu secs; la qualité de leur bois et la promptitude de leur croissance, les rendent aussi avantageux que les peupliers; ils acquièrent une grosseur au moins aussi considérable dans les terrains qui leur conviennent; mais ils sont plus délicats qu'eux, et viennent fort mal dans le sol caillouteux, dans les argiles sèches ou même humides, et dans tous les lieux arides : malheureusement ces beaux arbres sont sujets à la gelée, sur-tout quand ils sont jeunes, et à la même époque souffrent beaucoup, et périssent quelquefois par les grandes sécheresses. Leur bois, plus dur que celui des peupliers, peut être employé en sabotage et en planches; il paraît utile pour la menuiserie, et on le dit bon pour le charronnage; ce qui le rendrait infiniment précieux : le micocoulier (*celtis australis*) semble aussi pouvoir être naturalisé dans les bonnes terres de Sologne.

Le tilleul (*tilia europea*), le sycomore (*acer pseudo-platanus*), l'érable plane (*acer platonoïdes*), le marronier d'Inde (*æsculus hippocasta-*

num), sont susceptibles d'être plantés en Sologne plutôt pour l'agrément que par spéculation, ces arbres n'y réussissant que dans les meilleures terres sablonneuses mêlées de terres végétales ; mais, ne pouvant venir dans les terrains glaiseux, dans ceux caillouteux, ou même dans les sables secs ou humides, qui renferment peu de terres végétales. Le marronier d'Inde et le tilleul mériteraient cependant par leur beauté et la promptitude de leur végétation, dans les terrains qui leur conviennent ; qu'on cherchât à les utiliser et à étendre leur culture : jusqu'à ce moment, les usages économiques du marron d'Inde n'ont pas été adoptés en grand, quant à son bois, il est très-médiocre en planches et en sabotage, et fort mauvais pour le chauffage. Le bois du tilleul brûle assez bien, et est utile pour les menuisiers, et sur-tout pour les sculpteurs ; celui de l'érable plane et celui du sycomore sont excellens pour la menuiserie, et pourraient servir au charronnage ; mais malheureusement ces arbres ne viennent en Sologne que dans les bonnes terres de Val, où même tous les érables paraissent un peu souffrir du défaut de substance calcaire.

§. VII. *Arbres desquels on pourrait retirer des avantages économiques particuliers.*

Outre les espèces d'arbres que je viens d'indiquer dans les trois paragraphes précédens, plusieurs autres peuvent croître en Sologne, et y être fort

avantageuses sous divers rapports, sans cependant pouvoir être l'objet d'une culture aussi étendue que les précédentes.

Le noyer (*juglans regia*) offre plusieurs variétés intéressantes par leur fruit, qui croissent parfaitement dans les terrains sablonneux et peu secs; mais les argiles, les sables arides et les cailloux, ne peuvent en produire aucune. Cet excellent arbre, dont le bois est si précieux, sur-tout pour la menuiserie et l'ébénisterie, peut servir à former des plantations qui réunissent l'agrément au rapport annuel; il donne encore par son bois un produit avantageux lorsque la plantation est détruite; ce qui a lieu à quatre-vingts ou à cent ans, terme ordinaire de sa durée, lorsque des gelées violentes n'arrête pas sa croissance beaucoup plus tôt. Malheureusement il redoute non-seulement, pour son fruit, les gelées de printemps, mais encore les gelées d'hiver l'attaquent lui-même, et le font périr quelques années après; ces inconvéniens compensent en partie les avantages de ce précieux oléagineux.

Toutes les espèces de cerisiers (*prunus cerasus*), et particulièrement les merisiers (*prunus avinus*), croissent très-bien dans les sables secs de la Sologne, et seraient susceptibles d'y être cultivés en grand avec avantage; les fruits des uns, étant fermentés, pourraient fournir un fort bon kirschwasser, et ceux des autres étant desséchés, seraient

encore livrés au commerce, tandis que les corps des arbres âgés de trente ou quarante ans, et ayant acquis toute leur grosseur, seraient exploités pour faire des meubles imitant ceux d'acajou, et les suppléant à peu de frais.

Ces arbres croissent très-bien dans les terrains sablonneux, et même dans ceux argilleux qui ne sont pas trop humides; les terres où l'eau séjourne ne peuvent leur convenir, et celles très-caillouteuses leur sont également contraires; dans les terrains arides, ces arbres deviennent promptement gommeux, ne végètent qu'avec peine, et meurent en détail.

Le poirier sauvage (*pirus silvestris*), et le pommier sauvage (*pirus malus silvestris*), croissent naturellement dans les sables peu humides de la Sologne, et y acquièrent une grandeur assez considérable; leur bois, quant il est bien sec, est un des plus beaux qui puisse être employé en menuiserie; leurs fruits sont précieusement ramassés par les paysans, qui les font sécher au four, et à l'aide de la fermentation en retirent une boisson saine et agréable. Ces arbres, qui croissent assez lentement, sont donc doublement précieux, et prouvent qu'en grand, on pourrait les remplacer avec beaucoup d'avantage par les poiriers et pommiers à cidre : sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'agriculture de la Sologne est encore bien retardée.

Le cormier (*sorbus domestica*) et l'alisier (*cratægus aria*) croissent aussi naturellement dans les bois de Sologne ; ils acquièrent une grosseur considérable dans les terrains cailloutéux et argilleux, secs et même humides ; leurs fruits peuvent être employés au même usage que ceux du poirier et du pommier sauvage, et leurs bois les plus compactes de ceux que nous ayons en France, sont infiniment précieux pour les arts. Aussi leur plantation serait-elle très-avantageuse, si le propriétaire n'était dégoûté par la lenteur excessive de leur croissance ; ce qui fait qu'il se contente ordinairement de les faire ménager dans les bois qu'il met en coupe, et s'occupe peu de leur multiplication.

Outre les arbres précédens, on pourrait multiplier avec avantage le faux érable à sucre (*acer negundo*) et diverses espèces de sapins, telles que l'épicéa (*abies excelsa*) de *Decandolle*, ou (*pinus abies*) de *Linné*, connu dans les environs d'Orléans sous le nom de picéa, et le sapin commun (*abies vulgaris*) de l'Encyclopédie, ou (*pinus picea*) de *Linné :* il serait peut-être possible de leur joindre le pin de Weimouth (*pinus strobus*) de *Linné*, et le pin à pignon (*pinus pinea*), utile par ses fruits, ainsi que le mélèze d'Europe (*pinus larix*), qui m'ont quelquefois paru réussir. Ces arbres viennent bien en Sologne dans les terres sablonneuses médiocrement humides ; le verni du

Japon (*aïlanthus glandulosa*) de *Desfontaines*; et l'acacia triacanthos (*gledischia triacanthos*) sont également susceptibles d'être cultivés et multipliés dans la même nature de terrain, ainsi que l'élégant sorbier des oiseaux (*sorbus aucuparia*), et le prunier de S.te-Lucie (*prunus mahaleb*), dont le bois dur et odorant peut être utilement employé.

Nous avons à regretter le hêtre (*fagus silvatica*); ce superbe arbre, qui croît si bien dans les sables de la plus grande partie de la France, a en vain été planté souvent dans ceux de la Sologne : les différentes épreuves faites presque par-tout sans succès, laissent peu d'espoir de réussir par la suite. Serait-ce la platitude du sol ou le défaut de terre calcaire qui s'opposent à sa croissance? Cette dernière supposition est éliminée par la beauté de plusieurs forêts des Vosges, qui croissent dans un sol quartzeux, et par le non succès des plantations de hêtre dans le sol calcaire de la Beauce, aux environs d'Orléans.

§. VIII *Des Têtards.*

On désigne en Sologne, sous le nom de têtards, des arbres exploités en taillis, qui, étant plantés sur le bord des champs ou au milieu des pâturages, seraient susceptibles d'être promptement détruits par les bestiaux, si leurs souches élevées ne se trouvaient par là même hors de leur portée, et à l'abri de leurs dents meurtrières.

Par cette raison, le tronc de ces arbres est ordi-

nairement élevé de dix ou douze pieds (environ quatre mètres), au-dessus de terre ; ce n'est qu'à cette hauteur que les branches se coupent, et que l'arbre se trouve étêté tous les trois ou tous les six ans au plus tard. Le tronc du têtard étant beaucoup plus élevé que la souche du taillis, la sève a plus de peine à monter ; l'arbre souffre davantage, et reproduirait difficilement de nouvelles branches, si on attendait trop long-temps pour l'étêter. Aussi le bois de son émondage n'est-il employé qu'en fagots qui servent au chauffage des laboureurs, et le tronc noueux presque toujours creux, à cause du séjour de l'eau sur sa cime, n'est ordinairement bon qu'à brûler ; quelquefois cependant le corps se trouve sain, et alors il est propre à divers usages pour lesquels sa dureté le rend préférable au corps des arbres non étêtés. J'ai vu retirer d'excellentes vis de pressoir des vieux têtards de frêne ; ceux d'ormes sont quelquefois aussi précieux, et j'ai vu équarrir avec succès des têtards de chêne.

Le principal avantage du têtard est donc d'utiliser pour le chauffage les haies et les terres destinées au pâturage des bestiaux ; il en a encore cependant un autre très-grand, en ce que dans les cantons bas, où les jeunes pousses des arbres sont très-sujettes à la gelée, les têtards se trouvant plus élevés que les taillis, craignent moins cet inconvénient. Souvent on les émonde aussi dans le temps où, couvertes de feuilles, leurs jeunes

branches, desséchées et conservées pour l'hiver, peuvent servir utilement à la nourriture des bêtes à laine, auxquels ils ont déjà été utiles par leur ombrage protecteur, et par l'herbe dont ils ont favorisé la croissance, en la défendant des ardeurs du soleil brûlant de la canicule. Aussi leur usage est-il généralement répandu tant au midi qu'au nord; l'Italie l'emploie pour ombrager ses pâturages; les bords du Rhin, du Necker, du Mein, de la Moselle, et les départemens que ces rivières arrosent, en font usage depuis un temps immémorial.

Les arbres les plus généralement employés en têtards dans la Sologne, sont les chênes, le châtaignier, l'orme et le bouillard, presque partout; le frêne dans les bonnes terres sablonneuses, et enfin le saule et l'aune dans les endroits humides et sur le bord des ruisseaux. On pourrait aussi planter pour le même usage le peuplier traphilon, qui réussit très-bien de cette manière dans presque tous les terrains; et l'acacia, aussi précieux que l'orme pour la production des feuillards, et venant beaucoup mieux dans les terres sèches, caillouteuses et arides; le charme produit aussi de forts bons têtards et feuillards, dans les terres sablonneuses, sèches ou médiocrement humides; et l'ypréau, qui redoute d'être étêté, peut cependant remplir le même but, parce que l'émondage des branches latérales que reproduisent continuellement les plaies faites au corps de l'arbre, donnent

un feuillard aussi utile pour les moutons que ceux d'orme, de charme et d'acacia.

§. IX. *Appropriations des Bois aux terres sablonneuses et humides.*

Les terres sablonneuses humides dans lesquelles l'eau ne séjourne pas sont les meilleures de la Sologne ; elles ne se rencontrent guère que dans le voisinage des rivières et des ruisseaux, où elles sont ordinairement cultivées en prés ; elles peuvent aussi l'être en osiers, et sont encore fort avantageuses sous ce rapport, comme sous celui de la production des grains, lorsqu'on les destinent à cet autre genre de culture. Ces nombreuses manières d'utiliser ce sol et d'en retirer un produit annuel considérable, sont les causes pour lesquelles peu de propriétaires le mettent en bois ; ce qui demanderait des avances plus grandes, et une plus longue attente de ses revenus.

Cependant l'agrément de se former un parc ou des remises pour la conservation du gibier, l'économie d'une régie moindre, et celle de l'entretient des bâtimens nécessaires aux exploitations rurales ; la commodité de cumuler son revenu de plusieurs années en une seule, sans aucun embarras, et avec un moindre risque des accidens fréquens qui enlèvent si souvent l'espoir du laboureur au moment même de la plus abondante récolte ; déterminent les grands propriétaires et les pères de famille,

famille, non-seulement à la conservation des bois qui existent dans ces sortes de terrains, mais encore souvent à la formation de nouveaux, destinés à accroître leurs jouissances et la fortune de leurs enfans. Je vais donc indiquer ici les diverses espèces d'arbres que l'expérience a démontrée les plus utiles pour l'établissement de chaque sorte de plantation.

Les bois destinés à former des futaies doivent se composer essentiellement de chênes à glands pédonculés ou d'ormes, sur-tout de la variété à larges feuilles, appelé orme tortillard, dont le bois est meilleur que celui de la variété à petites feuilles; à ces arbres on peut associer le frêne : ces trois espèces peuvent croître simultanément pendant soixante ou quatre-vingts ans, quoique passé ce terme leur durée ne soit plus la même. On doit en les séparant les préférer à toutes les autres pour former des futaies, parce que leurs bois sont les plus utiles; ils peuvent être réunis dans les taillis. Le buisson de Briou, le bois de Bou et le parc de la Source, qui sont les plus beaux bois de la Sologne, sont formés de cette manière; ces trois espèces d'arbres y croissent parfaitement ensemble; mais peut-être vaut-il mieux les séparer pour la formation des hautes futaies, la durée du chêne étant plus grande que celle des deux autres; il est d'ailleurs généralement vrai que l'orme vient mieux isolé qu'en grande masse; cet arbre re-

cherche l'air, et le centre des masses est toujours moins beau : aussi doivent-elles toujours être de peu d'étendue, tandis que les futaies de chêne n'ont point d'étendue fixe dans les terrains qui leur conviennent. Celles de Chambord et des environs démontrent que quelquefois, quoique rarement, la Sologne offre des étendues de terrains considérables capables de les produire; mais une grande partie des anciennes futaies détruites ne prouve que trop que ce sol peu substantiel, ne peut, après un pareil effort, supporter qu'un très-mauvais taillis.

A ces trois espèces d'arbres, on peut ajouter pour la formation des taillis l'érable des bois, le charme, le châtaignier et le bouleau; mais ces derniers arbres, demandant à être coupés plus souvent pour être exploités en cercles, doivent alors former des bois à part, et étant employés à faire des remises, sont par cette même raison plus avantageux à la conservation du gibier.

Dans les terrains sablonneux qui, pendant une partie de l'année, ne peuvent être parfaitement desséchés, l'aune, le saule blanc, le marceau et l'ypréau, forment des taillis fort avantageux, parce qu'ils reviennent fort vite; mais on ne doit les couper qu'au printemps, après que les eaux se sont retirées; car leur séjour sur les souches fraîchement découvertes en fait périr un grand nombre.

Je ne conseille point d'employer l'ypréau à

former des remises dans les bonnes terres de cette première classe, quoiqu'il y réussisse parfaitement, parce que cet arbre, traçant beaucoup, envahirait promptement, après des coupes réitérées, un espace de terre bien plus considérable que celui qui d'abord lui était destiné.

Je ne conseille pas non plus ici le semis des arbres conifères, qui, ne repoussant pas du pied, sont bien inférieurs aux arbres que j'ai indiqués pour la formation des taillis, dont les souches vivaces paraissent se reproduire à perpétuité; si cependant on voulait essayer en grand la culture de cette classe d'arbres, je conseillerais de préférence, dans les endroits peu humides, le pin d'Ecosse, le pin de Weimouth, l'épicéa, le sapin à feuilles argentées et le baumier de Giléad, ces arbres réussissant bien dans cette espèce de terrain. On pourrait peut-être aussi multiplier avec avantage dans les lieux où l'eau séjourne en hiver, le cyprès distique, superbe arbre qui acquiert une grosseur prodigieuse, et croît dans le sol le plus humide; malheureusement il est encore rare; mais avec quelques précautions, on le multiplie assez facilement de boutures, en les plantant dans un sol tourbeux, et toujours abrité du soleil : quand elles y ont passé un ou deux ans de cette manière, et autant en pépinière, elles sont susceptibles de former des plantations dans lesquelles cet arbre précieux vient très-vite, sur-tout si le sol est tourbeux.

Tous les arbres dont j'ai déjà parlé dans ce paragraphe, et tous ceux dont il a été question au §. VI, sont susceptibles de former dans les bonnes terres sablonneuses des plantations qui réunissent l'agrément à l'utilité; mais parmi ceux-ci on doit sur-tout distinguer le châtaignier et le noyer, si utiles par leurs fruits. L'orme, le frêne et le micocoulier, dont les bois sont si précieux, et le peuplier d'Italie, le peuplier suisse et le platane, dont la prompte végétation dédommage de la moindre qualité de leur bois, le superbe marronier d'Inde et le beau tilleul, ne doivent pas non plus être oubliés dans les plantations d'agrément; tous les arbres fruitiers réussissent aussi fort bien dans ce même sol, et les têtards de chêne, d'orme, de frêne, de bouillard et de saule, y durent fort long-temps.

§. X. *Appropriation des Bois aux terres sablonneuses, arides ou sèches, renfermant très-peu de terre végétale.*

Les terres sablonneuses arides qui ne sont point en bois ne produisent, quand elles sont cultivées, qu'un peu de grain, tantôt du seigle, tantôt du blé noir, encore est-on obligé de les laisser reposer très-souvent; c'est pourquoi la plupart d'entr'elles sont en friche, et couvertes de mauvaises bruyères qui, brûlées en été par le soleil, ne donnent qu'un pâturage très-succinct à un petit nombre de bêtes

à laine; il est donc du plus grand intérêt d'utiliser ces terres presque sans rapport, et de le faire avec assez peu de frais pour ne pas dégoûter le propriétaire, en exigeant pour des améliorations incertaines à ses yeux, des dépenses excédant la valeur de son fond. Je vais essayer de résoudre ce problême; puissé-je, guidé par le flambeau de l'expérience, indiquer une solution utile à mes compatriotes.

Les arbres les plus propres à former des taillis dans ces sortes de terrains, sont éminemment l'acacia et l'ypréau; tous deux, pour parvenir à ce but, doivent être plantés en quinconces à quatre ou cinq mètres de distance, et assez grand pour pouvoir résister à l'aridité du sol; si au lieu de planter des arbres sortis de la pépinière, on plantait de jeunes plants, la souche serait trop promptement brûlée par le soleil, et souvent on risquerait de ne pas réussir. Cette plantation doit par préférence être faite plutôt en automne qu'en printemps; lorsqu'après vingt ans le quinconce sera abattu, un bois touffu repoussant de tous côtés sur les racines courantes succédera à la plantation régulière d'où il tire son origine, et donnera naissance à un taillis susceptible d'être coupé à l'âge de quinze ou vingt ans.

Cette méthode, que jai vu pratiquer avec succès, est la seule pour obtenir dans les très-mauvaises terres des taillis permanens; en vain j'ai vu planter

de jeunes plants, ils ne pouvaient résister à l'aridité, et leur souche, trop faible, périssait avant d'avoir produit de nouvelles racines. En ayant soi-même une pépinière, le mode de plantation que j'indique ne sera pas excessivement coûteux, et d'ailleurs je puis en garantir le succès : je le regarde comme particulièrement avantageux au remplissage des vides des bois taillis dans les très-mauvais fonds, où j'ai souvent vu essayer sans succès trente ou quarante milliers de plants pendant plusieurs années de suite.

Le châtaignier et le chêne pédonculé, étant semés dans ce sol, ne peuvent y former que des taillis médiocres qui doivent être recepés à deux ans, ensuite à six, puis à dix, et enfin sont susceptibles de n'être coupés que tous les quinze ans; le noisetier ou coudrier, semé de même, doit être coupé tous les dix ans, après avoir été recepé deux ou trois fois de suite plus jeune, pour faire grossir la nouvelle souche : il sera alors d'un bon produit.

Si le sol n'est pas très-aride, les arbres précédemment indiqués viendront beaucoup mieux, et le charme et le bouleau pourront leur être associés avec l'espoir du succès, en ayant soin de couper les taillis formés de ces deux arbres, à l'âge de douze ou quinze ans; le saule marceau peut aussi y croître; mais il n'y atteint qu'une élévation de deux ou trois mètres, et rarement de quatre.

C'est dans les sables secs de la Sologne où les semis de pins peuvent être faits avec le plus d'avantage ; on ne saurait trop les y multiplier, et une terre qui à peine eût rapporté 3 francs par hectare, les frais de culture déduits, rapportera sans peine 20 francs par ce mode de plantation. Dans ce cas, le pin maritime me paraît bien supérieur au pin silvestre, sa croissance étant plus prompte et les terrains secs lui convenant beaucoup mieux ; d'ailleurs l'expérience m'a démontré qu'il réussissait plus sûrement en Sologne : peut-être le pin silvestre redoute-t-il plus que l'autre l'absence totale de la terre calcaire.

L'un et l'autre de ces arbres se ressèment rarement par eux-mêmes dans le sol dont je m'occupe, soit que les graines tombant sur une terre quartzeuse endurcie et beaucoup trop sèche ne puissent y germer ; soit que le gibier ou les bestiaux qui parcourent les bois détruisent les jeunes plants ; on ne peut cependant pas attribuer totalement à cette dernière cause la destruction des bois de pins qui ne se ressèment pas ; car j'ai fait défendre des bestiaux et chevaux pendant six ou sept ans de suite des bois, dans les vides desquels j'avais fait laisser des grands pins de distance en distance, et ils ne se sont ressemés naturellement que dans fort peu d'endroits ; tandis que les ayant fait ressemer de la manière que j'ai précédemment indiquée, j'ai réussi complètement dans des lieux où les graines

tombées naturellement n'avaient que peu ou point produit.

Les pins peuvent être ressemés plusieurs fois de suite dans le même endroit, et sont employés avec avantage pour remplir les vides des bois dans les lieux trop arides, pour que les autres arbres puissent y réussir; on doit cependant leur préférer, pour cet usage, les quinconces d'acacia ou d'ypréau, qui réussissent aussi bien dans les sables, et remplissent les vides des bois d'une manière plus permanente et plus analogue, quant à l'exploitation, aux arbres qui repoussent sur racines ou sur souches.

Les arbres les plus propres à former des plantations dans les sables secs, sont l'acacia, le bouillard, l'ypréau, le châtaignier et les cerisiers ou merisiers, auxquels on pourra joindre, si la terre a encore un peu d'humidité habituelle, le noyer, le pommier et le poirier à cidre, le marronier d'Inde, le tilleul, le peuplier traphilon, le mûrier blanc, et même le sycomore et l'érable plane; mais je n'ai vu y réussir que faiblement ces deux derniers arbres.

Dans cette classe de terrain, on ne pourra planter, comme têtard, que le chêne, le châtaignier, l'orme, le bouillard, le mûrier blanc et l'acacia; ces trois derniers arbres sur-tout y réussiront beaucoup mieux que les trois premiers, et fourniront, comme l'orme, un feuillard d'autant

plus précieux pour la nourriture des bêtes à laine en hiver, que dans ce sol les prairies artificielles sont peu abondantes et les fourrages fort rares.

§. XI. *Appropriation des Bois aux terres purement sablonneuses et incohérentes.*

Les environs de Châteauneuf, ceux de la Motte-Beuvron, et plusieurs autres cantons du département du Loiret offrent des plaines uniquement composées d'un sable fin et léger, dont la superficie, souvent agitée par le vent, ne peut que difficilement retenir les racines des plantes herbacées que l'agriculteur s'efforce d'y faire venir, ou de celles qui y croissant spontanément, sont destinées à la nourriture des bestiaux. Cette nature de sol, uniquement composée de parties quartzeuses incohérentes entr'elles, est nécessairement l'une des moins végétatives; on peut cependant conserver l'espoir d'y faire réussir plusieurs espèces d'arbres, sur-tout si le voisinage de l'eau communique habituellement une certaine humidité au terrain. Alors les differentes espèces de saules, et sur-tout les osiers, y réussissent fort bien ; le saule blanc, l'aune, l'ypréau, le bouleau, et même le chêne, peuvent y former des taillis auxquels le bouillard peut être associé ; dans un sol plus sec, l'ypréau, le bouillard et l'acacia, peuvent encore remplir le même but, et être associés au châtaignier et au mûrier blanc; mais dans les sables

légers et arides, très-éloignés de l'eau, je crois que l'acacia, le châtaignier, et peut-être le bouillard, sont les seuls arbres susceptibles de former des taillis.

On peut aussi semer avec avantage le pin maritime dans les terres sèches dont je viens de parler, et le succès serait d'autant plus probable, qu'aux environs du Mans, département de la Sarthe, cet arbre réussit parfaitement dans des circonstances analogues; on doit cependant observer que dans cette sorte de terrain, il faut mettre beaucoup plus de graine que dans les autres, à cause de la grande quantité qui se trouve perdue, la graine de pin pouvant être souvent enlevée ou trop enterrée par les coups de vent, beaucoup plus actifs sur ce sol que sur tout autre. Le pin silvestre et quelques sapins seraient peut-être susceptibles de croître dans ce sol; mais je ne puis le certifier.

Pour former des plantations, on peut employer les arbres que j'ai conseillés pour les taillis, et y joindre dans les terrains un peu humides, le peuplier d'Italie et le peuplier traphilon; mais l'ypréau et l'acacia leur seront préférables, surtout dans les endroits secs.

On verra aussi, en se conformant à ce qui précède, que le bouillard, l'acacia et le saule blanc, sont les arbres propres à être élevés en têtards, en ayant le soin de les planter dans un sol dont l'humidité soit proportionnée à

celle qu'ils exigent pour leur croissance : principe général qui doit toujours influer puissamment sur le choix de l'espèce d'arbre destinée à faire une plantation de quelque nature que ce soit.

L'expérience démontre toujours aux agriculteurs que de toutes les espèces d'arbres, la plus belle et la plus profitable est celle qui croît le mieux dans le territoire qu'il cultive; ainsi, quoique l'orme et le chêne soient nos arbres les plus précieux par leur bois, que le châtaignier et le noyer soient d'une grande utilité par leur fruit, que le tilleul et le platane se fassent remarquer par la beauté de leur feuillage, et le marronier d'Inde par celle de ses fleurs, tous ces arbres, si utiles et si beaux, ne venant que lentement et mourant en détail dans les terres qui ne leur conviennent pas, doivent, pour l'avantage, et même pour l'agrément du propriétaire, être remplacés dans les terres trop humides par le saule ou le peuplier, dont le bois est médiocre; tandis que dans un sol aride, ils céderont avantageusement la place au sombre pin-maritime, au triste ypréau, à l'agréable acacia, ou même au modeste coudrier.

§. XII. *Appropriation des Bois aux terres cailouteuses et aux sables compactes.*

Beaucoup de terres de Sologne sont formées principalement de silex roulé gros comme une

noix ou au plus comme le poing; réunis entr'eux sans aucune adhésion, et mélangés avec une quantité plus ou moins grande de sable quartzeux ou d'argile. Quand le sable domine, ce sol rentre dans la classe de ceux qui ont fait l'objet des trois paragraphes précédens; quant au contraire l'argile domine, on doit se conformer au mode de culture indiqué pour les terres argilleuses dans le paragraphe suivant.

Souvent aussi les cailloux l'emportent de beaucoup en masse sur la terre qui leur est unie; alors ce sol, incapable de couvrir les frais qu'exige sa culture habituelle, est ordinairement abandonné aux moutons pour leur servir de mauvais pâturage: la bruyère commune (*erica vulgaris*) et le ciste taché (*cistus guttatus*), dispersés humblement de distance en distance, ne masquent point l'aridité du sol que décèle leur faible végétation, et ce sont presque les seules plantes que la nature marâtre ait jetées à regret sur ce terrain aussi triste qu'ingrat, incapable de nourrir les genêts et les genièvres, ordinairement si robustes.

Il n'est cependant pas impossible de lui faire produire du bois; en ayant soin de choisir les espèces d'arbres qui peuvent y réussir, on peut encore espérer d'y voir croître des taillis qui, coupés très-souvent, rapporteront un intérêt convenable des fonds employés à leur plantation. Pour parvenir à ce but, je diviserai ce sol, comme

je l'ai fait pour les autres, en sol aride ou très-sec, sol sec et sol humide.

Dans le sol aride, je ne connais que l'acacia et l'ypréau susceptibles de former des taillis ou des plantations; mais toujours les arbres qu'on y plante doivent être choisis, forts et vigoureux : heureux si un été doux et humide, venant protéger leur première pousse, leur permet de s'acclimater au terrain, et d'acquérir assez de force pour résister par la suite à l'affreuse sécheresse qui les attend. Ce mode de plantation pourra alors réussir, et pour encourager ceux qui conserveraient quelques doutes à ce sujet, je leur dirai que, désirant utiliser un terrain caillouteux tellement aride, qu'aucuns végétaux ne pouvaient y atteindre un décimètre d'élévation, j'y ai fait planter un quinconce de cinq cents pieds d'acacias, et qu'ils ont tous réussi, excepté trois ou quatre; le prunier de S.^e-Lucie, planté dans le même sol, m'a également paru réussir. Cette méthode est la même que celle que j'ai indiquée au §. X, pour la formation de quelques taillis. On peut la regarder comme dispendieuse; alors je ne conseillerai de la remplacer que par les semis de pin maritime. En vain essayerait-on, comme l'a fait avec succès le conservateur des eaux et forêts du département du Loiret, dans des terres bien meilleures, de planter ou de semer du bouleau dans les cailloux arides de la Sologne; cet arbre n'y saurait croître, même après avoir fait

peler et brûler la superficie du sol; cette méthode ingénieuse, que j'ai vu employer dans la forêt d'Orléans, est fort bonne dans les terres couvertes de grandes bruyères; mais serait vainement tentée dans celles qui paraissent se refuser à toute végétation, et dans lesquelles le bouleau lui-même ne saurait croître.

Souvent le pin maritime, semé dans ce même sol, est susceptible d'y réussir; mais la graine doit y être jetée en abondance, et quelquefois plusieurs années de suite, la plupart des graines ne germant pas, et un grand nombre de celles qui germent ne pouvant supporter les ardeurs brûlantes de la canicule : avec de la persévérance j'ai cependant réussi de cette manière à couvrir de ces arbres un terrain qui jusqu'alors n'avait rien produit.

Dans un sol caillouteux moins sec, ces trois arbres réussissent beaucoup mieux, et on pourra employer, comme eux, à la formation des taillis, le bouleau, le chêne pédonculé, le chêne roure et le châtaignier; ce dernier arbre sera également susceptible d'y former des plantations d'agrément, dans lesquelles le prunier de Sainte-Lucie (*prunus mahaleb*) pourra aussi être employé, ainsi que le merisier sauvage et les guigniers; mais on devra toujours observer dans les sols caillouteux que les taillis doivent être coupés très-souvent, et que quelquefois quinze ou seize ans est déjà un âge avancé pour eux.

Le sol caillouteux humide dans lequel l'eau ne séjourne pas, peut faire croître tous les arbres dont j'ai parlé dans ce paragraphe, à l'exception du pin maritime, qui aime les terres sèches, mais qui peut être remplacé ici par le pin silvestre. On pourra aussi ajouter aux plantations le peuplier suisse, le peuplier d'Italie, le platane et le mûrier blanc ; l'aune et le saule blanc réussissent aussi dans les parties les moins caillouteuses.

Le seul moyen que je connaisse pour obtenir du bois dans les terrains caillouteux humides où l'eau séjourne une petite partie de l'année, est de planter des têtards de saule et de bouillard en plançons ou grandes boutures, au moment où les eaux viennent de se retirer : si l'eau ne séjourne que très-peu de temps, on pourra encore établir des taillis susceptibles d'être coupés tous les dix ou douze ans ; en plantant l'ypréau, le peuplier baumier et le saule marceau (*salix capræa*), qui tous trois pourront réussir médiocrement et utiliser ce terrain, qui d'ailleurs ne produit que de mauvais pâturages.

On rencontre souvent en Sologne des sables compactes jaunes ou rouges, qui, quoique contenant peu de cailloux, doivent cependant être assimilés aux terres caillouteuses par l'agriculteur, leur puissance végétative étant à peu près semblable, et leur culture devant par-là même être

analogie, dans les parties qui jouissent du même degré d'humidité.

J'observerai cependant que dans cette sorte de terrain, les chênes et les saules réussissent encore plus mal que dans les terres caillouteuses, et que les châtaigniers, les pins et les peupliers, y réussissent mieux; il en est de même de l'aune, qui est susceptible de croître dans les sables compactes, quand ils jouissent habituellement d'un certain degré d'humidité.

§. XIII. *Appropriation des Bois aux terres argileuses ou glaiseuses.*

Les terres glaiseuses sont l'écueil de l'agriculteur, sur-tout quand, inondées en hiver, elles sont arides, compactes et fendillées pendant le reste de l'année; la bruyère à balai (*erica scoparia*) est la seule plante qui paraisse préférer ce détestable sol, qu'elle usurpe sur les bois et sur toutes les autres plantations qu'on y hasarde. Le chêne pédonculé, le chêne roure, l'ypréau et le tremble, sont cependant susceptibles d'y former de mauvais taillis, qui doivent être coupés à douze ou quinze ans au plus tard.

Si le sol conserve un peu d'humidité habituelle, ces arbres réussiront passablement, et alors le bouleau, le cormier, et sur-tout l'alizier, pourront leur être associés avec avantage; ces deux derniers arbres sur-tout paraissent se plaire dans cette

nature

nature de terrain, et si la lenteur de leur croissance peut dégoûter le propriétaire d'en faire des plantations, au moins doit-il conserver avec soin tous les jeunes plants qui lèvent en abondance, de graine ou de drageons, autour des vieilles souches. Ces arbres, repoussant bién sur racine, si leur lente croissance ne dégoûtait le cultivateur, seraient susceptibles de former des taillis ou des plantations assez vigoureuses dans les lieux où les autres arbres ne viennent qu'à regret.

Dans le sol glaiseux humide, l'orme, le bouleau, le tremble, le chêne roure, le saule blanc et l'ypréau, m'ont paru réussir passablement, et être susceptibles de former des taillis; dans les endroits très-mouillés, le saule marceau est encore susceptible de remplir le même objet, préférablement à tout autre arbre; car je l'ai vu réussir dans un sol de cette nature, où nuls autres ne pouvaient croître.

Le pin maritime ne croît pas dans les terrains glaiseux; je n'y ai pas vu essayer le pin sylvestre; mais d'après ce que dit *Rozier*, il me paraîtrait important de faire cet essai; cet arbre pouvant devenir très-précieux dans les glaises humides, très-peu productives de toute autre manière.

Les arbres destinés à élever des plantations, dans le sol argileux, doivent être l'universel ypréau dans tous les degrés d'humidité, et le

bouillard et le peuplier suisse dans les terrains humides, où ils viendront, quoique plus mal encore que dans les sables ou les cailloux humides: on pourra même ajouter à ces arbres, les platanes, le merisier, quelques saules; et peut-être même, le charme et l'érable dans quelques endroits.

A ceux de ces arbres, susceptibles de donner de bons feuillards pour les moutons, on pourra joindre comme têtards, le chêne dans les terrains secs, et risquer le saule blanc dans les terrains mouillés, où je crois que le bouillard sera encore préférable.

§. XIV. *Situation du Sol.*

On peut voir, d'après ce qui précède, que non-seulement il est essentiel d'avoir égard à la nature minérale du sol, dans l'appropriation des arbres; mais encore qu'il l'est également d'apprécier sa situation plus ou moins humide. Ainsi, le pin maritime et l'acacia paraissent se plaire presque exclusivement dans les terres sèches; l'ypréau et le chêne, qui croissent plus ou moins bien dans presque tous les terrains, viendront mieux dans ceux un peu humides, et enfin l'aune et le saule blanc préféreront le voisinage de l'eau, et même les terres quelquefois inondées à toutes les autres; tandis que le peuplier d'Italie et le traphilon, qui aiment aussi l'humidité, craindront les inondations fréquentes, et réussiront mal dans les lieux où l'eau séjournera une partie de l'année.

Je n'entrerai pas ici dans un plus ample détail sur le degré d'humidité qu'exige chaque espèce d'arbre, cet objet ayant été traité particulièrement dans les paragraphes précédens ; je ferai seulement remarquer que l'exposition n'est pas à négliger, même pour les plantations en grand. Ainsi, les pins et la plupart des arbres verts préfèrent l'exposition du nord, tandis que le châtaignier et l'acacia aiment assez les coteaux exposés au midi, quoique leur rusticité les fasse réussir dans des expositions contraires.

Le chêne, quoiqu'aimant assez l'humidité, et modérant sa croissance en raison inverse de l'élévation du sol, redoute cependant pour ses jeunes pousses les lieux bas, où les gelées de printemps se font sentir ; dans ce cas, le bouleau, habitué à résister aux frimats du nord, lui sera préférable. Le pin de Bordeaux réussit mieux dans les lieux élevés ou sur le penchant des coteaux secs ou même arides, tandis qu'au contraire le pin sylvestre préfère un sol bas et humide ; de même le superbe marronier d'Inde, à qualité de terre égale, réussira mieux au sommet des coteaux, tandis qu'à leur pied l'orgueilleux peuplier d'Italie élèvera sa tête altière jusqu'à rivaliser de hauteur avec eux.

C'est ainsi qu'en étudiant la nature du sol qui nous environne et les circonstances qui modifient sa puissance végétative, nous apprendrons à ne planter dans chaque terrain que l'arbre qu'il pourra

produire, et nous parviendrons à retirer le parti le plus avantageux possible des terres les plus ingrates et les plus arides.

§. XV. *Observations générales et conséquences.*

Quelque soit le motif que se propose tout propriétaire qui plante des arbres ou établit des bois, son but ne pouvant être convenablement rempli que par leur croissance, son premier soin doit être d'approprier à chaque espèce de terrain les espèces d'arbres qui sont susceptibles d'y croître; ce que l'expérience et l'analogie peuvent seules démontrer, quand elles sont éclairées par une théorie exacte.

Ainsi, parce que le bouleau croît sur les rochers de la forêt de Fontainebleau, on ne doit pas en conclure que les sables arides de la Sologne lui conviendront également. Là, croissant dans un sable fin et léger, les coteaux supérieurs lui fournissent l'humidité nécessaire à sa végétation; tandis que les glaises arides ou les sables compactes des terrains élevés compriment trop ses racines, et leur refusent en été l'humidité qui leur est nécessaire; quelques endroits même qui, par leur proximité de l'eau, paraissent devoir lui être propices, ne peuvent le produire à cause de leur compacité; tandis que les tourbières et même les amas de mousse surnageant les marais de la Sologne, sont couverts par cet arbre, qui se plaît à y étendre ses

racines, et à pomper l'eau que leurs molécules incohérentes recèlent entr'elles. Souvent alors, surnageant au-dessus du sol, il s'accroît longtemps avant de l'avoir atteint, et sa souche tremblante semble fuir la cognée qui la poursuit pour lui faire repousser des tiges nouvelles.

Le châtaignier, non moins bizarre dans l'appropriation du sol qui lui convient, parvient à une taille gigantesque dans les laves de l'Etna, hérisse de toutes parts les terres compactes et granitiques du Limosin et du Périgord, croît vigoureusement dans les plaines siliceuses et arides de la Sologne, et végète avec peine dans les excellentes terres de la Beauce; cet arbre, ennemi du sol calcaire, semble partout en redouter les molécules et les terres quartzeuses et argilleuses, ordinairement peu propres aux autres arbres, sont les plus favorables à la végétation de celui-ci.

Le hêtre, qui décore si majestueusement la forêt de Belesme, les coteaux de Chantilly et les antiques montagnes des Vosges, aussi fantasque que le châtaignier, duquel les botanistes le rapprochent, semble élire son domicile dans le fond des vallées, qu'il embellit, ou sur le penchant des hauteurs voisines, dont il masque l'aridité. En vain les pays de plaines essayent de se l'approprier, toujours semblable à lui-même, il refuse de s'acclimater au gré de nos désirs.

Le charmant acacia et l'agreste pin maritime,

[redacted]

amis des sables et bravant leur aridité, ne pourraient résister à la maligne influence du sol glaiseux, tandis que l'alizier aux fruits acerbes semble préférer cette terre ingrate, ennemie de presque tous autres végétaux.

Le charme et le tilleul, si habilement employés par *Lenôtre* à la décoration de nos jardins français, par un naturel contraire à ces arbres, préfèrent étendre leurs racines dans une épaisse couche de terre végétale, grasse et légèrement humide; tandis que l'élégant cytise des Alpes (*cytisus laburnum*), habitué aux terrains rocailleux qui avoisinent les hautes montagnes, quoique naturalisé dans la Beauce, y affectionne encore les endroits pierreux où le peu d'épaisseur de la couche terreuse substantielle ne permet pas au laboureur l'usage de la charrue.

L'ypréau, cet arbre robuste qui paraît triompher de tous les obstacles, quoique préférant les terres fortes et humides, réussit partout plus ou moins bien; mais sur-tout dans les lieux où la couche terreuse est la plus épaisse; car il redoute le sol pierreux plus que tous les autres, et cependant peut encore y croître, lorsqu'il n'est pas totalement dépourvu d'humidité.

§. XVI. *Résumé et conclusions générales.*

Je terminerai ce mémoire par les conclusions suivantes; puissent-elles être aussi exactes que

j'ose m'en flatter, et présenter un mode d'amélioration aussi important que je le désire dans la culture des bois, si intéressante pour la plus grande partie de la France, et si négligée depuis plusieurs années.

1.° Les arbres les plus avantageux à employer en grand, et qui peuvent former les plantations les plus agréables, relativement à la nature du sol, sont ceux seulement qui sont susceptibles d'y réussir;

2.° Quoique la plupart des arbres préfèrent les terres substantielles un peu humides, il existe cependant diverses espèces d'arbres qui, par leur nature particulière ou par une plus grande rusticité, sont susceptibles de croître dans les sols les plus ingrats;

3.° Les terres trop humides ou celles qui, étant abandonnées au pacage des bestiaux, ne peuvent supporter des taillis, sont cependant susceptibles de produire des têtards capables de les suppléer, à plusieurs égards;

4.° Parce qu'un sol se refuse à produire plusieurs espèces d'arbres, on ne doit pas en conclure qu'il n'en peut produire aucunes; mais de nouveaux essais, fondés sur l'analogie, et quelques expériences guidées par une théorie saine, peuvent faire réussir l'agriculteur persévérant, dans les circonstances même qui auparavant paraissaient ne devoir lui laisser aucun espoir;

5.° Non-seulement la nature du terrain, mais encore son épaisseur, son élévation, son exposition, et sur-tout son degré d'humidité, doivent toujours être consultés avant de se déterminer sur l'espèce d'arbre qu'on se propose de lui faire produire;

6.° Le mode de plantation des bois doit être subordonné à la nature du sol; ainsi, dans les terres arides, de jeunes plants trop tôt brûlés par le soleil ne pourraient résister à la sécheresse qui les attend, tandis que des arbres vigoureux pleins des sucs qu'ils ont puisés dans de bonnes pépinières, seront plus capables d'affronter ce danger, et surmonteront sans peine cet obstacle (1).

7.° L'exploitation des bois doit aussi être subordonnée à la nature du sol, ou plutôt à la

---

(1) En conseillant ici la plantation des arbres bien vigoureux, de préférence aux autres, même dans les plus mauvais terrains, je me fonde sur une série d'expériences qui m'ont fait revenir de l'opinion contraire, dans laquelle j'étais; je crois cependant encore qu'il peut être avantageux que les arbres aient été élevés dans un terrain qui a quelque analogie avec celui dans lequel on les plante; mais cette considération ne doit jamais faire négliger leur vigueur : ainsi les acacias que j'ai fait planter avec succès dans des cailloux arides, étaient venus dans une bonne pépinière, où, après deux ans de repiquage, ils avaient acquis un décimètre de circonférence.

vigueur des arbres qu'il produit, et il sera toujours très-important de se rappeler que du moment où un arbre cesse de croître, il perd de sa vigueur, et sa souche, usée par un trop grand effort, devient incapable de reproduire de nouveaux drageons. En sorte qu'il est toujours plus avantageux de couper les bois jeunes; que les futaies ne doivent être élevées que dans les meilleurs terrains qui ont beaucoup de fond; et enfin, que l'usage de laisser des baliveaux ne peut convenir que dans les terrains où le bois se ressème par lui-même, et dans ceux capables de supporter des taillis de plusieurs âges; tels que les belles forêts de Russy et de Boulogne, dans lesquelles le bois peut rester long-temps sur pied sans perdre de sa vigueur.

B. Dem.

VARIÉTÉS.

SUITE de l'Indication des Prix proposés pour 1811, dans les différentes sociétés des sciences de physique et d'agriculture.

FIN DES PRIX PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE HARLEM. — Qu'est-ce que l'expérience a démontré suffisamment, concernant l'accélération de la germination des semences, que *Humbold* a essayée le premier, en les arrosant avec de l'acide muriatique oxigéné; comme aussi concernant d'autres moyens qu'on a employés, hormis les engrais communs et la chaleur, pour accélérer la végétation des plantes en général, et la germination des plantes en particulier? — Jusqu'à quel point peut-on expliquer, par la physiologie des plantes, de quelle manière ces moyens agissent, etc?

— Quelles espèces de plantes graminées fournissent, dans les prairies des terrains sablonneux, argilleux et marécageux, les alimens les plus nutritifs aux bêtes à cornes et aux chevaux; et de quelle manière peut-on les cultiver et les multiplier le

mieux, au lieu des plantes qui sont moins utiles dans ces prairies ?

— Que sait-on de la génération et de l'économie des poissons dans les rivières et les eaux stagnantes, sur-tout de ces poissons qui nous servent de nourriture; et que peut-on en déduire, concernant ce qu'on doit éviter pour favoriser la multiplication des poissons?

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes. — Avril 1811.

Embarras gastriques,
Fièvres bilieuses tierces,
Fièvres adynamiques,
Varioles { avec symptômes gastriques,
avec fièvre putride,
avec de nombreuses pétéchies,
Rhumatismes aigus avec symptômes gastriques.

F.

BIBLIOGRAPHIE.

Introduction à l'histoire de la médecine de Rosario Scuderi; traduit de l'italien par *Charles Billardet*. — Paris, *Colas*; 1811.

Il n'est point de théâtre qui présente à l'esprit un coup d'œil plus philosophique que l'histoire de la médecine; c'est-là que se découvrent tour à tour sur une scène animée la grandeur et l'incertitude de nos connaissances, les combats perpétuels des opinions, les écarts fougueux de l'imagination luttant sans cesse contre les sages préceptes de la raison, et celle-ci souvent opprimée, se relevant toujours avec plus de force et d'éclat; c'est là que se déroule aux regards de l'observateur le tableau imposant des plus belles conceptions et des erreurs les plus monstrueuses que puisse enfanter l'esprit humain.

La médecine, née du besoin, cache son origine dans l'obscurité des temps; impuissante à sa naissance, mystérieuse chez les Egyptiens et empirique chez les Grecs, elle n'acquit la dignité de science que sous *Hippocrate*. Elevé parmi les philosophes, et riche de l'héritage médical que lui avaient transmis ses ancêtres les *Asclépiades*, ce grand homme sentit toute l'incertitude de la médecine,

dirigée uniquement par un aveugle empirisme; il osa entreprendre de l'établir sur l'expérience et le raisonnement; la dégagea de la philosophie scolastique, et devint le fondateur de l'école dogmatique, qui fleurit jusqu'au moment où le fougueux *Asclépiade* allia à la médecine la philosophie d'*Epicure*, renversa la doctrine du vieillard de Cos, et prépara la naissance de l'école méthodique, dont *Thémison* fut ensuite le chef. *Galien* parut à son tour; réunissant à un esprit hardi et à une imagination brillante les connaissances les plus étendues, il releva et étendit le système d'*Hippocrate*, et régna en souverain sur la médecine jusqu'à la fin du seizième siècle. Les révolutions politiques et la renaissance des sciences en Italie vinrent influer aussi sur l'art de guérir. *Paracelse* le premier, au commencement du seizième, appliqua à la médecine, la chimie, alors absurde et monstrueuse; *Van-Helmont* vint ensuite, et fut le chef, dans le dix-septième siècle, de la secte chimique dont *Paracelse* avait jeté lès premiers fondemens. Au milieu du règne de cette secte, les progrès dans l'anatomie, quelques bons esprits, et enfin la nouvelle manière de philosopher introduite en médecine, préparèrent sourdement la grande révolution qui devait éclater au commencement du siècle suivant; bientôt le génie de *Stahl* élève un système aussi simple qu'imposant et sublime. L'ingénieux *Boerhaave*, composant sa doctrine de dogmes choisis parmi

ceux des différentes sectes, associe intimement la médecine aux sciences naturelles, et fonde une école qui acquiert en peu de temps une supériorité évidente.

Telle est en peu de mots la série des révolutions les plus frappantes qu'a éprouvées la médecine depuis son origine jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. L'auteur a eu soin d'exposer les principes fondamentaux des plus grands systêmes, et les dogmes des sectes les plus célèbres; mais il a bien senti que dans un ouvrage qui porte le titre modeste d'*Introduction à l'histoire de la médecine*, il fallait rejeter le luxe stérile d'une érudition déplacée; se contenter de fixer avec justesse les dates des diverses époques; tracer sommairement l'esprit des principaux systêmes, et s'efforcer de groupper dans un cadre étroit le plus grand nombre d'objets saillans : sous tous ces différens rapports, il nous semble qu'il a parfaitement rempli son but.

Malgré quelques opinions particulières sur plusieurs grands médecins, opinions qui résultent du point de vue sous lequel on envisage les choses, on est en général frappé de l'esprit d'impartialité qui guide l'auteur; ni les anciens, ni les modernes, n'ont été pour lui l'objet d'un enthousiasme toujours aveugle. Né en Italie, il ne montre pas pour les auteurs de son pays une prévention qui, quoique naturelle, n'en serait pas moins blamable; il rend également justice aux médecins des autres nations;

donne

donne ses éloges et son improbation avec une sage retenue, et partout développe sa matière autant que le comporte le plan peu étendu qu'il s'est tracé.

La traduction de l'ouvrage ne se sent nullement de la gêne et de l'asservissement de cette sorte de travail; à son style rapide et animé, on croit lire un original; en un mot, elle ne peut qu'honorer la plume de M. *Billardet*, à qui nous sommes redevables de cette heureuse conquête faite sur la littérature médicale étrangère.

Dom. L.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, décrites par *Chomel*, dessinées d'après nature et gravées; avec des annotations, corrections et additions, par M. Dubuisson. — Paris, *Duprat-Duverger*; 1809.

En rendant compte dans notre dernier numéro de l'ouvrage de M. *Roques*, sur les plantes usuelles, indigènes et exotiques, nous nous sommes plu à payer à ce savant médecin le juste tribut d'éloges qu'il mérite pour sa précision, son exactitude et l'esprit vraiment philosophique qu'il a porté dans la recherche de la vérité; aujourd'hui se présente à nous une tâche absolument opposée; et, quoiqu'à regret, nous la remplirons néanmoins avec cette scrupuleuse impartialité que doivent professer tous ceux qui écrivent pour le public.

...Sans doute le succès rapide de l'ouvrage de M. *Roques* a engagé M. *Dubuisson* à entrer dans la même carrière; mais il devait s'attendre aussi, en publiant son travail après celui de M. *Roques*, à être jugé avec d'autant plus de sévérité. En effet, celui qui donne un ouvrage sur une matière qui en possède déjà plusieurs justement estimés, contracte, pour ainsi dire, l'obligation d'en offrir encore un meilleur que tous ceux qui existent. On se tromperait cependant si l'on croyait trouver cet avantage dans le livre de M. *Dubuisson;* ce ne sont que les vieilles dépouilles de *Chomel*, avec des annotations, des corrections et une centaine de planches. Les annotations consistent en soixante et quelques pages in-8.°, dans lesquelles M. *Dubuisson* veut faire connaître aux personnes qui se vouent au secours des malades, les erreurs nombreuses répandues dans le livre de *Chomel;* sous ce rapport, les annotations sont elles-mêmes bien infidèles, et par leur peu de développement, et par les opinions inexactes qu'elles contiennent. M. *Dubuisson* a aussi ajouté des figures à l'ouvrage de *Chomel*, pour faire éviter les méprises si communes et si souvent funestes; pour nous, nous croyons au contraire qu'elles tendent à en occasionner de nouvelles; car elles sont loin d'avoir, principalement à cause de leur extrême petitesse, cette fidélité d'expression qu'on admire dans l'ouvrage de M. *Roques*.

Enfin le but principal de M. *Dubuisson* était de compléter et de rectifier *Chomel*, jusqu'à ce qu'un médecin eût le courage de publier un traité vraiment populaire des plantes usuelles; livre qui, selon lui, n'a point encore existé. Un traité populaire des plantes usuelles! s'il fût jamais un ouvrage de médecine à soustraire à l'esprit si avidement crédule du peuple, ce serait à juste titre celui dont parle là M. *Dubuisson*. Chacun se croit médecin après avoir appris, en feuilletant un volume, que telle plante est purgative, vulnéraire, hépatique, et on se hâte d'en faire aveuglément sur soi-même des applications toujours dangereuses, et souvent mortelles. La médecine n'est point une science de recettes; les plantes, il est vrai, possèdent des propriétés que des essais répétés ont confirmées; mais il n'appartient qu'au génie médical d'en diriger et d'en modifier convenablement l'emploi, selon une multitude de circonstances différentes. Les plantes les plus salutaires, celles qui sont douées des qualités les plus précieuses, deviennent dans des mains ignorantes ou empiriques des instrumens de mort.

L'ouvrage de *Chomel*, jugé depuis long-temps, n'aurait dû être reproduit d'ailleurs que par un médecin, et à l'usage des médecins; or, M. *Dubuisson*, étranger à la médecine, nous l'a donné avec des additions et des planches, et n'a pas songé seulement à le mettre au niveau des connaissances

actuelles; aussi restera-t-il long-temps ce qu'il a été jusqu'à présent, c'est-à-dire qu'il ne pourra jamais être qu'inutile ou dangereux pour les médecins : inutile pour ceux qui se sont mûris aux grandes leçons de la pratique et de l'observation; et dangereux pour les jeunes médecins dont l'inexpérience, facile à séduire, a besoin d'un guide fidèle pour ne pas s'égarer au milieu du labyrinthe de la *matière médicale*.

Dom. L.

ERRATA et ADDITIONS du deuxième volume.

Page iij, lig. 30, *avoir oublié* d'inscrire au nombre des correspondans dont la Société s'honore, M. BUDAN, D. M., insp. général de l'Université impériale, etc.
Idem., dern. lig., *au lieu de* Peyret, *lisez :* Peyre.
P. iv, l. 6, *au lieu de* Tarenget, *lisez :* Taranget.
P. 5, l. 10, *au lieu de* Lokar, *lisez :* Lockhart.
P. 6, l. 3, *au lieu de* aérolite, *lisez :* aérolithe.
P. 13, l. 19, *au lieu de* pâte, *lisez :* pâteuse.
P. 14, l. 11, *au lieu de* fut mis, *lisez :* est mis.
P. 15, l. 12, *au lieu de* appartemens, *lisez :* appartement.
P. 147, l. 21, *au lieu de* Brogniart, *lisez :* Brongniart.
P. 149, l. 8 et 17, *idem.*
P. 211, l. 13, *au lieu de* dispenser, *lisez :* disculper.
P. 272, l. 6, *au lieu de* la 2.e, *lisez :* la 2.e et la 3.e
Idem., l. 7, *au lieu de* va, *lisez :* vont.

TABLE

Des matières contenues dans ce deuxième volume.

§. II. Physique générale, chimie, minéralogie, botanique, agriculture.